This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

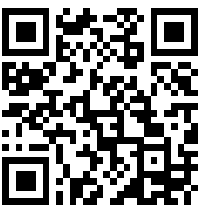

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476994

Digitized by Google

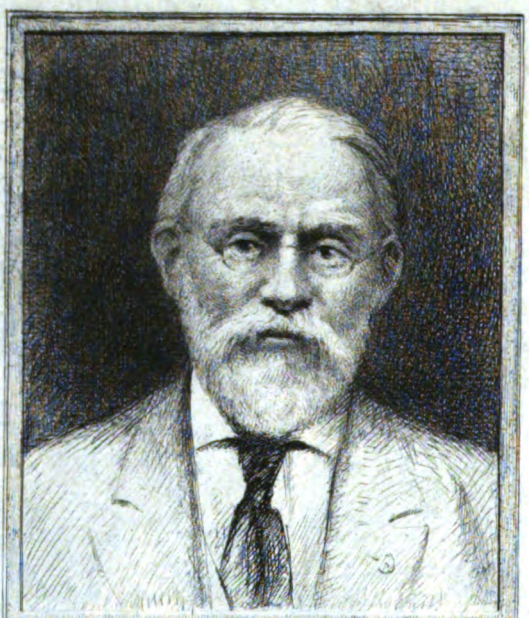

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.P98
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

Janvier-Février 1901.

Revue

des

Pyrénées

Toulouse

Digitized by Google

Revue des Pyrénées

Conditions d'abonnement.

L'abonnement est d'un an. Il part du 1er janvier.

Année courante.....	France et Etranger.....	**10** fr.
	Chaque livraison.....	**3** fr.
Années antérieures.....	France et Etranger.....	**15** fr.
	Chaque livraison.....	**4** fr.

Il ne reste que quelques collections complètes des **douze** premières années de la *Revue des Pyrénées*, qui sont mises en vente au prix net de 120 francs.

NOTA. — 1. On est prié d'adresser toutes les valeurs à M. le Secrétaire-gérant de la *Revue des Pyrénées*, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse, *dans le courant des deux premiers mois de l'abonnement*, si l'on ne préfère payer à domicile *dans le courant des deux seconds mois*.

2. Tout abonnement inscrit court jusqu'à ordre contraire. Il est considéré comme renouvelé pour un an si le premier numéro de l'année est accepté par l'abonné. En ce cas, l'abonné ne peut refuser le mandat-poste qui, à défaut de payement antérieur, lui sera présenté à *l'avenir*, selon l'usage, après réception de ce premier numéro.

3. Pour les *Abonnements*, le *Service de la Revue*, les *Annonces*, s'adresser au Gérant de la *Revue*, 45, rue des Tourneurs, Toulouse.

4. Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées au Directeur ou au Secrétaire de la *Revue*, 45, rue des Tourneurs, Toulouse.

Février 1901.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

45, rue des Tourneurs, TOULOUSE.

VIENT DE PARAITRE

BIBLIOTHÈQUE MÉRIDIONALE

PREMIÈRE SÉRIE, tome VI. — **Juan Ruiz, arcipreste de Hita. Libro de buen amor.** Texte du quatorzième siècle, publié pour la première fois avec des leçons des trois manuscrits connus, par Jean DUCAMIN, agrégé de l'Université, professeur au collège de Castres.

In-8° de LVI-343 pages..... 20 francs.

Les œuvres de l'Archiprêtre de Hita sont un des monuments les plus curieux et les plus anciens de la littérature espagnole. M. Ducamin a imprimé *in extenso* le texte de l'un des trois manuscrits et fait figurer au bas des pages les variantes intéressantes (même au point de vue graphique) des deux autres. Un ingénieux emploi des ressources typographiques lui a permis de reproduire fidèlement la physionomie des manuscrits (de distinguer par exemple les diverses espèces de *s* et de *i*). Ce volume, qui fait honneur aux ateliers de M. Privat, est orné de trois fac-similés en héliogravure et enrichi de plusieurs tables de concordance et d'un Index de noms propres.

DEUXIÈME SÉRIE, tome VI. — **La Réforme en Béarn**. *Procès-verbal de la ferme et de la vente des biens saisis dans les cantons de Morlàas, Lembeye, Montaner, Garlin et Thèze*, par M. l'abbé V. DUBARAT, aumônier du Lycée de Pau.

In-8° de LXVII-255 pages..... 7 fr. 50

Ce volume est la publication d'un long et important document que l'érudit historien de la *Réforme en Béarn* a annoté avec sa science et sa conscience habituelles.

Digitized by Google

REVUE

DES PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE

& ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

FONDÉE PAR MM. JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : LE BARON **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

TOME XIII — 1901

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

45, RUE DES TOURNEURS, 45

Digitized by Google

Digitized by Google

LE TARN CÉVENOL

Chaque contrée a son histoire & sa description ; fût-ce même le désert, des écrivains l'auront décrit & auront cherché, au milieu de sa nudité, le passage des hommes & les traces de leur séjour. Toute ville a ses annales, & s'il s'y produit des lacunes dans l'éloignement des siècles, l'archéologue fouille ses ruines pour reconstituer ce qui fut sa vie.

Aujourd'hui, où les grandes routes de la marche du flot humain sont les chemins de fer, on a aussi écrit, ligne par ligne, la description de ce qu'y verra l'œil du voyageur, & l'on raconte le passé des cités que coupe la voie des grandes transmigrations modernes.

Pourquoi n'écrirait-on pas la vie entière d'une rivière, depuis ses humbles débuts, quelquefois simple source ou tout au plus ruisselet, jusqu'à sa fin dans la mer immense qui l'absorbe, ou tout au moins du grand courant fluvial où ses eaux viennent se perdre?

Que l'on ne s'étonne pas de me voir mettre ici le mot *vie* en parlant d'un être inanimé.

Tout mouvement, lorsqu'il est régulier, peut emprunter ce mot; & qu'y a-t-il de plus vivant que cette eau grandissant de plus en plus à mesure que son cours s'avance, brisant tout obstacle, qu'il vienne de la nature ou de la main de l'homme?

N'a-t-il pas droit à une histoire, ce courant d'eau qui a lutté contre la nature dès les plus anciens âges du globe, qui a créé son lit & qui, après avoir détruit tout barrage, a apporté la fécondité au sol &, fût ce dans les lieux les plus sauvages, s'est

Digitized by Google

donné des rives verdoyantes, apportant à la nature inerte le pouvoir de faire surgir de son sein depuis la plus petite herbe jusqu'au plus grand arbre, pouvoir que nulle terre n'aurait sans l'onde bienfaisante ?

Ne peut-on pas dire que la vie de l'homme a toujours été liée aux cours d'eau ? Jadis, avant même l'aurore de l'histoire, dans ses grandes invasions de la terre que Dieu lui avait donnée pour y fonder des nations, il a toujours suivi les rivières ou les fleuves, qui semblaient les grandes voies de vie & d'abondance.

La terre avait été aplanie pour lui par l'eau primordiale; le fleuve avait créé la plaine, la rivière avait tracé la vallée, & devant la richesse que la nature lui offrait, auprès de ces eaux qui étanchaient sa soif, l'homme primitif plantait sa tente ou construisait sa hutte & l'homme civilisé bâtissait sa ville. Ce ne fut que plus tard, quand l'arrivée de races successives eurent créé les guerres fratricides, quand fut devenu vrai cet adage latin : *homo homini lupus*, qu'il chercha à se créer des refuges sur les hauteurs des rocs.

Il n'y a donc pas à s'étonner que j'appelle une page d'histoire, & aussi une page de poésie, la description d'une de ces rivières qui arrosent notre sol & qui, ayant vu les premiers de nos ancêtres se fixer sur ses bords, portent aujourd'hui la richesse & la fécondité tout le long de leur cours.

Nous la prendrons à sa naissance, comme doit être prise toute vie, & vous voudrez bien me laisser aller au fil de l'eau, faisant appel à tout ce qui peut intéresser notre vue, notre esprit & aussi notre imagination.

Pourquoi, parmi tant de naïades, ai-je choisi celle qui tient l'urne d'où sort la rivière du Tarn? Ma réponse est bien facile. Parce qu'aucune rivière en France ne joint le pittoresque de ses sites à autant de légendes du passé; parce qu'aucune n'éloigne autant la monotonie & qu'aucune ne captive autant la pensée du voyageur qui a quelque temps suivi son cours.

D'ailleurs, historien ou narrateur fidèle, je dois dire ici ce que j'ai vu & ce que je sais, & c'est la seule rivière qu'il m'ait été donné de suivre en entier & dont tous les sites me soient connus.

Digitized by Google

Donc, nous sommes au sud du grand plateau du mont Lozère & en plein granit.

Un grand cirque rocheux aux pentes adoucies voit se dresser à ses deux extrémités les deux seuls faîtes aigus de cette montagne, le roc des Aigles & le Malpertuis ou pic Cassini, où se voient encore les débris d'un observatoire improvisé de ce géographe.

*
* *

Nous sommes au mois de mai; les dernières neiges viennent de disparaître, l'émeraude de la prairie s'étend partout. Dans trois mois, quand le soleil de juillet & la dent des troupeaux, ces deux grands destructeurs de toute verdure, seront passés sur les vastes ondulations herbeuses qui nous entourent, la teinte grise se sera étendue, les bords des ruisseaux seuls auront conservé leur verte fraîcheur. Un petit bassin de quelques mètres carrés où l'eau sourd de tous les côtés, au bas du cirque de Bellecoste; c'est la source du Tarn. A peine ramassée dans ce bassin, l'eau limpide a hâte de s'épancher. La déclivité de la montagne l'appelle, elle court sur un sable blanc &, moins de cent pas après sa naissance, le Tarn a déjà reçu plusieurs ruisselets tributaires. Il faut dire ici que le petit bassin dont je vous ai parlé est à 1,550 mètres d'altitude, & qu'avant d'être sorti de la commune qui lui a donné naissance notre rivière aura baissé de plus de 600 mètres & sera à 880 au Pont-de-Montvert. Un fait étrange & que la science n'a pas que je sache expliqué : même au cœur de l'été & lorsque les neiges ont depuis longtemps disparu, les eaux du Tarn à sa naissance ne dépassent jamais cinq degrés. Au mois de mai, elles sont entre deux & trois degrés. Malgré cette température, malgré les chutes à pic de notre rivière lorsqu'elle arrive au bords du mont Lozère, la truite, ce poisson des grandes altitudes, se montre dans le petit bassin de la naïade du Tarn. Je puis d'autant plus assurer le fait : j'y en ai pris une après un pari que l'on croyait difficile à résoudre.

La vue que l'on a de la source du Tarn, pour être uniquement étendue au midi & au couchant à cause du cirque de Bellecoste qui vous domine, n'en est pas moins des plus capti-

Digitized by Google

vantes, & cela par le ton disparate de ce qui frappe vos yeux.

En face, c'est le Bougès qui s'allonge à perte de vue. Ce mot ne dit rien à celui qui n'est pas initié, mais en ces régions cette croupe de 50 kilomètres de longueur oú les ravins succédent aux ravins, tous remplis de châtaigneraies au vert sombre, que séparent des crêtes schisteuses nues, cette croupe, dis-je, est ce que l'on nomme les Cévennes, tandis que la géographie étend ce nom à tout un groupe de montagnes dans les trois départements du Gard, de l'Aveyron & de la Lozère.

C'est là que prit naissance la terrible insurrection des camisards, là où elle puisa ses plus farouches soldats, là où le grand roi ne put la vaincre.

En vain, pendant le terrible hiver de 1703 à 1704, les soldats du maréchal de Montrevel se répandirent-ils dans ces affreuses gorges pour chasser tous les habitants & brûler les villages. Ceux qui les envoyaient ne savaient pas quelle œuvre impossible on leur commandait. Le plus petit hameau perdu dans ces fourrés, ou les habitants se nourrissent presque exclusivement de châtaignes, avait comme aujourd'hui ses maisons voûtées. Pas de chaux, pas de poutres en ces régions. Les pierres aiguës des schistes & ardoisières formaient des voûtes où la terre glaise était le seul ciment. Des grandes dalles plates y étaient posées dessus.

Au bout de trois mois le malheureux régiment chargé de cette besogne y renonçait & les camisards battus dans la plaine, reprenaient possession de leurs demeures, de leurs ravins & de leurs fourrés.

Mais notre vue est sollicitée, en se tournant un peu à l'ouest, par un paysage autrement lumineux que les châtaigneraies du Bougès. C'est d'abord une tranchée fantastique, où une longue muraille de plus de mille pieds de haut dresse, avec des tons heurtés allant du gris au rouge en passant par le rose irisé, ses falaises de calcaires. On voit ces falaises se contourner & former un immense plateau que l'on domine de quatre cents mètres. La grande brisure de gauche qui se perd dans le gris de l'espace, c'est la vallée du Tarnon où est Florac; en face & puis se dirigeant vers l'ouest, c'est la vallée ou pour mieux dire la gorge du Tarn qui, dans ses méandres, laisse en des

Digitized by Google

points de plus en plus lointains scintiller son eau si pure.

Ce plateau immense, que l'on a appelé une mer de pierre, est le célèbre causse de Méjan, le plus haut de tous les causses, car il atteint jusqu'à 1,250 mètres, tandis que le Larzac n'arrive pas à 900.

Isolé de tous côtés par de gigantesques falaises que baignent les trois rivières du Tarn, du Tarnon & de la Jonte, le Méjan ne se rattache au Bougès que par un isthme étroit.

Désert aujourd'hui, nu & désolé, il n'a que trois petites communes sur les trente-cinq mille hectares de son plateau. Et au Moyen-âge sept chatellenies puissantes l'occupaient, & le cerf & le sanglier étaient chassés sur ces vastes espaces. Le déboisement a amené cette solitude. La dent des troupeaux a achevé l'œuvre. Quelques taillis de chênes rabougris, quelques fourrés de bois sont tout ce qui reste avec deux bouquets de pins.

C'est sur ce causse balayé par les vents glacés de l'hiver, torréfié par le soleil de Messidor, que sont cachés encore le plus de secrets des anciens âges. A peine quelques uns de ses dolmens y ont été fouillés, & naguères un trésor archaïque composé de pièces de bronze de coupes bizarrement travaillées y était découvert. Il est aujourd'hui au musée de Mende & constitue un ensemble unique en son genre de la transition de l'âge de bronze à la période gauloise.

Mais notre rivière nous appelle; elle veut marcher, il lui faut des tributaires, & des centaines de petits ruisseaux arrosant des prairies & naissant comme le Tarn sous la motte de jonc ou de mousse courronnée des corolles blanches de parnassies, que l'on appelle la marguerite des sommets, viennent se joindre au Tarn bien jeune encore.

Etrange destinée de notre rivière : tout ce cirque de trois kilomètres de tour, sous lequel naissent le Tarn & ses premiers vassaux, dépendait autrefois de la célèbre commanderie de l'Hôpital de Lozère, fondée au treizième siècle & dont le vieux château de granit avait choisi une véritable aire d'aigle pour se dresser sur l'un des contreforts du mont Lozère. Ses ruines, ou plutôt ses débris, sont là découpant l'horizon; mais la torche des camisards y a passé, puis le pic révolution-

Digitized by Google

naire de 93. Les tombes mêmes des vieux chevaliers hospitaliers ont toutes été violées ; on pourrait presque dire avec le poète : *etiam periere ruinæ.*

Ces vieux chevaliers ont, en dehors de ces débris, laissé un souvenir vivant dans le pays. Les deux seules forêts restant encore entre le Bougès & le mont Lozère portent le nom de *Bois des armes* & de *Bois du commandeur.*

Et cette même rivière, née à l'ombre du gonfanon qui portait la croix de ces chevaliers religieux qui ont rempli de leur vaillance près de sept siècles de l'histoire du Moyen-âge, vient se jeter dans la Garonne, auprès de cet antique cloître des Bénédictins de Moissac qui, dès les premiers temps de la période monastique, vit venir à lui des hommes voués à ces deux grandes lois de l'humanité : la prière & le travail. Le Tarn naissait sous de religieux chevaliers, il mourait sous des religieux travailleurs, les fécondateurs du sol de la France.

*
* *

Mais il faut courir, car elle va vite l'eau de notre rivière.

Toutefois, avant de se précipiter de cascade en cascade jusqu'au Pont-de-Montvert, il nous faut bien voir l'étrange hameau unique en son genre auprès duquel nous passons, tandis que nous sommes sur le plateau incliné du mont Lozère.

C'est Bellecoste. Quel nom donner à cet ensemble d'habitations humaines? Ce n'est pas une rue, c'est une façade. Une douzaine de maisons à un seul étage, bâties en blocs de granit, sans chaux ni ciment, recouvertes avec les grandes plaques de gazon enlevées à ce que l'on nomme la *motte de Lozère*, quelques-unes avec des chaumes de seigles, s'alignent bout à bout faisant face au midi. Toutes ces maisons deviennent des auberges ou cabarets à certains jours de l'année, car il se tient à cet endroit de grandes foires de moutons. Qui dit foire dit marchandage, & tout marchandage d'animaux a sa consécration au cabaret.

Inutile d'ajouter que si ces demeures sont habitées à la belle saison, elles sont solitaires en hiver. Je ne suis pas monté

Digitized by Google

sur ce coin de Lozère depuis 1864; j'ignore si le progrès du jour aura créé là un *sanatorium* comme à Aubrac, que j'avais vu à peu près sauvage & où se trouvent aujourd'hui des chambres propres & aérées; mais à l'époque où je visitai Bellecoste, c'étaient d'affreux taudis où couchaient pêle-mêle bergers & cabaretiers & où l'on ne pouvait entrer sans répugnance.

Ce plateau du mont Lozère, ou du moins ses croupes ondulées, voit monter tous les ans environ 250 mille moutons (ce chiffre a baissé depuis les plantations de vignes), venus du bas Languedoc & de la Provence. On nomme ces moutons *les transhumants*, leurs bergers *les beliards*. Séparés pendant cinq mois du monde civilisé, ces bergers & leurs aides appelés *les goujards* couchent partie dans les maisons, fermes ou huttes des creux du mont Lozère (on ne peut demeurer sur le plateau à cause des raffales du vent), partie dans des cabanes roulantes en bois.

Ils sont forcés à des transactions, soit pour vendre les peaux des moutons morts, les bêtes malades ou certains excédents lorsque l'année est trop sèche. Comme les peuples sauvages, ils viennent échanger ce que j'appellerai leurs déchets contre des vêtements & des aliments qu'ils ne sauraient trouver dans les villages ou fermes des *Louzerots*. Aller dans un chef-lieu de commune leur demande au moins dix heures de marche. Jusqu'à ces derniers temps, aucune route ne franchissait le mont Lozère. Un chemin, que l'on a même dénommé de grande communication, a été construit dernièrement. On a même installé sur le plateau un cantonnier gardien, plutôt pour venir en aide aux voyageurs (plus que rares) que pour s'occuper de la route. Les journaux m'ont appris que, successivement, deux de ces malheureux exilés avaient péri dans une de ces tourmentes des plateaux que les paysans appellent *temps de cire* & où les parcelles de neige fine, enlevées en tourbillon, forment un brouillard glacé tellement opaque qu'un homme debout ne voit pas ses pieds & marche dans un crépuscule gelé qui énerve le moral autant qu'il étreint le physique des voyageurs.

Quelles que soient aujourd'hui les maisons de Bellecoste,

Digitized by Google

je doute qu'on les visite l'hiver. Mais notre rivière court bien vite, car elle est arrivée sur les pentes du mont Lozère. Oh! je ne puis plus parler du fil de l'eau. Ce ne sont que cascatelles, chocs contre les blocs de granit, écumes & bouillonnements. Tout aussi convulsé & bondissant, voici un affluent de quelque valeur qui vient se joindre au Tarn en descendant des sommets du Bougès : c'est l'Allignon.

Notre rivière, bien qu'elle soit sa suzeraine, lui emprunte son lit, & après avoir coulé ou plutôt bondi du nord au sud elle va maintenant de l'ouest à l'est. Elle ne peut pas faire autrement, la grande faille ou brisure qui sépare les schistes des granits lui indiquant sa direction. Voilà donc le Tarn dans le royaume des châtaigniers, qu'il retrouvera au reste plusieurs fois dans son cours.

Il rencontre enfin un bourg un peu important, lui qui doit baigner tant de belles villes. C'est le Pont-de-Montvert, où il entre en menant grand bruit, car il y a roulé beaucoup de beaux blocs de granit du mont Lozère.

Le Pont-de-Montvert, en dehors de son importance de gros bourg au centre des plus noires Cévennes, a une renommée historique. Ce fut là où éclata réellement l'insurrection des camisards, en 1702, par le massacre de l'abbé du Cheyla & des missionnaires du Gévaudan qui l'accompagnaient. Je ne rouvrirai pas cette triste page d'histoire qui nous entraînerait d'ailleurs beaucoup trop loin.

Je puis dire cependant que le Pont-de-Montvert est regardé comme le boulevard du protestantisme des hautes Cévennes. Sa commune, très étendue, puisqu'elle a cinq mille hectares, ne compte que douze catholiques sur quinze cents habitants. Si l'on s'enfonce dans les châtaigneraies du Bougès ou dans les crevasses du granit du mont Lozère, où s'abritent au midi une dizaine de hameaux dépendant du Pont-de-Montvert, on trouve là de vieilles familles huguenotes qui ont conservé les souvenirs des guerres des camisards. Certains surnoms donnés sans doute par Cavalier ou par Rolland à quelqu'un de leurs ancêtres leur sont restés, tels que *le bras de Josué* ou *le glaive de Gédéon*. Comme pendant l'hiver aucun ministre ne peut aborder ces paysans & qu'ils ne peuvent songer à

Digitized by Google

aller au Pont-de-Montvert, un des anciens de chaque hameau lit la Bible chaque dimanche à la veillée.

*
* *

Le Tarn est, au reste, très peu cévenol, & il semble avoir hâte de venir rejoindre les pays calcaires. A peine a-t-il dépassé les grandes châtaigneraies que se dressent sur sa rive gauche quelques pans de murs pleins de souvenirs.

C'est Grisac, l'ancien château du Gévaudan, où naquit Urbain V, Guillaume de Grimoard, le saint pape du quatorzième siècle qui tenta de ramener le siège de la papauté à Rome & crut avoir mis fin au schisme en obtenant l'abjuration de Jean Paléologue.

Nous trouverons son souvenir dans bien des monuments, le long du Tarn.

Comment son aïeul, Jean Grimoard, venu du Dauphiné pour être le premier gouverneur royal du Gévaudan après sa réunion à la couronne de France sous saint Louis, avait-il choisi un tel endroit pour ériger un château où il habitait avec les siens?

A première vue, cela paraît d'autant moins explicable que Marvejols, ville royale, d'un accès facile, avait son château de Grèzes qui avait été habité sous les Mérovingiens. Je ne prétends pas résoudre une question qui peut appartenir à des raisons dont les causes ont disparu. Toutefois, il est bon de se souvenir que le causse Méjan, aujourd'hui presque désert, était alors boisé & habité. De plus, les domaines de l'évêque de Mende, coseigneur du Gévaudan avec le roi, s'étendaient là sur de vastes espaces avec le célèbre château de Montbrun.

Les querelles entre le pouvoir royal & le pouvoir épiscopal étaient fréquentes. Grisac avait-il été érigé là en citadelle royale?

Je ne sais; mais un lien familial devait avoir attaché cette maison en ces lieux, car l'église de Bedouès, de laquelle dépendait Grisac, a encore les tombeaux de plusieurs générations des Grimoard.

Cette église, dominant notre rivière, serait un des plus

Digitized by Google

curieux monuments de France si elle n'avait été saccagée pendant les guerres de religion & fortement enlaidie par de prétendues restaurations d'un trop zélé pasteur, fervent du badigeon, du plâtre & du stuc.

Urbain V avait érigé Bedouès en collégiale. L'église était devenue une forteresse dont le donjon était directement sur la voûte du chœur. Les bons chanoines n'avaient pas de cloître, mais une plate-forme, où l'on accédait par quatre étages. Aujourd'hui encore, quoique découronné & défiguré, ce donjon, établi verticalement sur l'église, sert de presbytère unique en son genre. Peu admirateur des restes du passé, un bon curé a même créé un pigeonnier dans la chambre de guet & en a fait blanchir l'extérieur, ce qui jure beaucoup avec le reste de l'édifice en pierre noire.

Presque en face de Bedouès, le Tarn reçoit sur sa droite la rivière de Runes, vraie lozérienne celle-là. Elle est d'un débit médiocre en été & terrible à la fonte des neiges.

Sa célébrité lui vient d'une cascade que l'on cite comme l'une des plus hautes du centre de la France & qui mesure 71 mètres d'un seul jet.

*
* *

Le Tarn a fini ses bonds & ses tourbillonnements, mais quoique longeant encore les contreforts du mont Lozère, il est descendu de plus de mille mètres dans ce parcours de trois communes seulement.

Il est désormais grande rivière, recoit son plus grand affluent, le Tarnon (en patois, *Tarnou* diminutif de Tarn), qui lui apporte toutes les eaux du versant ouest du Bougès &, au lieu de s'être creusé au temps jadis des ravins ou des vallées étroites, il s'est donné un grand & fertile vallon ; nous sommes à Ispagnac.

Depuis la première émigration de l'homme en ces régions, Ispagnac (ou Hispaniac, la légende veut que la ville ait été fondée par une cohorte espagnole établie là à la période romaine) a dû être habité avant la création de la petite ville de dix-huit cents âmes, qui passait pour la plus agréable du Gévaudan.

Digitized by Google

Absolument abrité par de hautes falaises au nord & à l'ouest, c'est une vraie vallée de Tempé. Le Tarn veut bien prêter ses eaux pour irriguer vergers & jardins, & un rideau de vignes en gradins s'étage jusqu'au pied des plus hautes falaises.

La superbe source du Vigos débouche d'ailleurs près de la ville & sert encore à l'irrigation de bien des terres.

Ispagnac est seulement à 550 mètres au-dessus de la mer, & les crêtes des falaises qui le dominent sont à près de 1,000. C'est dire quel abri est fourni à cette conque naturelle.

Je marque ici un arrêt. En 1883, je publiai un livre sur les gorges du Tarn & je fis là-dessus plusieurs conférences à la Société de Géographie de Toulouse. Je débutais par Ispagnac, que je décrivais. Ce serait me répéter que de recommencer ce soir cette enchanteresse description; que dis-je, ce serait répéter vingt auteurs. Personne n'avait encore rien imprimé sur ces magnifiques paysages. La carte de l'état-major n'avait même tracé le cours de notre jolie rivière que par à peu près. On a dû rectifier deux carrés.

Je fus un initiateur. Ces lieux déserts, que j'avais signalés au public & surtout au monde alpiniste comme une des merveilles de la France, virent dès mon appel arriver deux voyageurs qui devaient élargir mon œuvre. Le premier fut M. Lequentre, l'écrivain des guides Joanne, qui vint prendre mes notes & mes photographies; le second, M. Martel, qui, non content d'étudier ce que tout voyageur pouvait voir, descendit dans les mystérieux & légendaires *abens* ou abîmes souterrains que je n'avais fait que signaler & qui a doté le monde géologique comme le monde pittoresque de véritables révélations enchantées.

Les chemins de fer eux-mêmes se sont émus, & ce qui en 83 était ardu à visiter devient aujourd'hui un voyage aussi facile que ravissant. J'avoue avoir beaucoup travaillé pour connaître l'histoire de tous ces lieux & surtout de toutes ces ruines. On m'a beaucoup pillé &, après moi, les parchemins des archives que j'avais feuilletés sont restés dans l'oubli. J'étais imprimé, on me copiait; je n'avais pas tout dit cependant, & si aujourd'hui je n'ose retracer devant vous ce qui est connu de tant de lecteurs & de voyageurs, si je n'ose

Digitized by Google

décrire ces gorges, tantôt si sombres, tantôt si lumineuses, mais toujours splendides, je prendrai, baigné dans les eaux du Tarn, ma chère rivière, un point où je trouverai ce que je pourrais appeler tout un roman historique. Je sortirai de l'entraînement des eaux, de la géographie, du monde géologique, pour vous narrer l'histoire absolument merveilleuse du plus séduisant des châteaux du Tarn, du château de La Caze.

***

Entre Sainte-Enimie & la Malène sont ce que j'appellerai les gorges lumineuses du Tarn, tandis qu'entre la Malène & le Pas-de-Souci sont les gorges sombres, les gouffres & les abîmes.

Nous nous laisserons là couler au fil de l'eau, trouvant tantôt un rapide que le batelier devra éviter avec la gaffe, tantôt une plaine d'eau, *un planiol*, comme disent les paysans, où doucement & mollement la barque glisse au milieu de décors aussi séduisants qu'inattendus.

Un cap rocheux, mais d'une couleur spéciale, presque rouge brique, s'avance dans la plus large de ces plaines d'eau. Auprès de lui jaillit une source superbe & un immense rocher le surplombe. Dans ce rocher sont des grottes ou des crevasses à toutes les hauteurs; des vols de corneilles entrent ou sortent de ces anfractuosités, de longues vignes vierges & des clématites se balancent du sommet de l'escarpement, des fourrés de grands arbres bordent la rive là où n'est pas la roche nue.

En 1489, sous le règne de Charles VIII, une jeune fille de haut parage, Soubeyrane d'Alamard, fut attirée en ces régions par son oncle, abbé du monastère de Sainte-Eminie, dont les immenses possessions couvraient des milliers d'hectares sur le causse de Sauveterre & les bords du Tarn.

Soubeyrane était-elle rêveuse? aimait-elle l'isolement? L'histoire n'en dit rien; tout ce que j'ai pu apprendre là-dessus contient dans deux actes d'un vieux registre de notaire.

Le premier est un prix fait entre cette noble demoiselle & trois maîtres maçons de Mende pour la construction du gros

Digitized by Google

œuvre d'un château sur les bords du Tarn, au lieu dit La Caze, dans la seigneurie de Grandlac.

Le second, le contrat de mariage de Soubeyrane, avec le sire de Monclar, portant la signature du père abbé de Sainte-Eminie.

Soubeyrane, établie à La Caze, fut, d'après l'histoire, la providence du pays. Elle y vécut longtemps, & lorsqu'elle y mourut, sous le règne de François II, elle obtint d'être enterrée à Sainte-Eminie, près de la grotte de la sainte qu'elle avait toujours vénérée.

Les annales du monastère disent que plus de trois cents prêtres ou religieux accompagnèrent son corps de La Caze à Sainte-Eminie, sur une flottille de barques. Ce fut un événement mémorable assurément & comme il y en a bien peu dans l'histoire des provinces.

Elle ne laissait qu'une fille, mariée à un cadet de la grande famille des Mostuéjouls.

Brave entre les braves, il est connu dans l'histoire sous le nom de capitaine La Caze. Au plus fort des guerres de religion & lorsque les huguenots conduits par deux chefs redoutés, Merle & Gondin, l'un des lieutenants de Condé, ravageaient tout en Gévaudan, pillaient Mende & brûlaient Ispagnac, il reçut le titre de lieutenant pour le roi en Gévaudan, &, devant la lâcheté du gouverneur, qui commandant à l'armée régulière fuyait partout le combat, il arma les catholiques & tint tête à l'orage.

Trois fois les huguenots attaquèrent les deux seuls points accessibles des châteaux du bords du Tarn, Sainte-Eminie & la Malène. Ils furent repoussés & bientôt même refoulés dans les Cévennes.

Bertrand de Mostuéjouls ne laissa pas d'héritiers mâles, & sa fille ayant épousé, à la fin du seizième siècle, le sire de Malian, les châteaux de Grandlac & de La Caze passèrent dans cette famille pour y rester presque jusqu'à nos jours.

C'est aux premières années du dix-septième siècle que se rapportent les ornementations restant encore dans ce château. Dans la tour carrée du sud sont peintes en pied les huit demoiselles de Malian, que l'on connaît davantage sous le nom des

Digitized by Google

décrire ces gorges, tantôt si sombres, tantôt si lumineuses, mais toujours splendides, je prendrai, baigné dans les eaux du Tarn, ma chère rivière, un point où je trouverai ce que je pourrais appeler tout un roman historique. Je sortirai de l'entraînement des eaux, de la géographie, du monde géologique, pour vous narrer l'histoire absolument merveilleuse du plus séduisant des châteaux du Tarn, du château de La Caze.

*
* *

Entre Sainte-Enimie & la Malène sont ce que j'appellerai les gorges lumineuses du Tarn, tandis qu'entre la Malène & le Pas-de-Souci sont les gorges sombres, les gouffres & les abîmes.

Nous nous laisserons là couler au fil de l'eau, trouvant tantôt un rapide que le batelier devra éviter avec la gaffe, tantôt une plaine d'eau, *un planiol*, comme disent les paysans, où doucement & mollement la barque glisse au milieu de décors aussi séduisants qu'inattendus.

Un cap rocheux, mais d'une couleur spéciale, presque rouge brique, s'avance dans la plus large de ces plaines d'eau. Auprès de lui jaillit une source superbe & un immense rocher le surplombe. Dans ce rocher sont des grottes ou des crevasses à toutes les hauteurs; des vols de corneilles entrent ou sortent de ces anfractuosités, de longues vignes vierges & des clématites se balancent du sommet de l'escarpement, des fourrés de grands arbres bordent la rive là où n'est pas la roche nue.

En 1489, sous le règne de Charles VIII, une jeune fille de haut parage, Soubeyrane d'Alamard, fut attirée en ces régions par son oncle, abbé du monastère de Sainte-Eminie, dont les immenses possessions couvraient des milliers d'hectares sur le causse de Sauveterre & les bords du Tarn.

Soubeyrane était-elle rêveuse? aimait-elle l'isolement? L'histoire n'en dit rien; tout ce que j'ai pu apprendre là-dessus contient dans deux actes d'un vieux registre de notaire.

Le premier est un prix fait entre cette noble demoiselle & trois maîtres maçons de Mende pour la construction du gros

Digitized by Google

œuvre d'un château sur les bords du Tarn, au lieu dit La Caze, dans la seigneurie de Grandlac.

Le second, le contrat de mariage de Soubeyrane, avec le sire de Monclar, portant la signature du père abbé de Sainte-Eminie.

Soubeyrane, établie à La Caze, fut, d'après l'histoire, la providence du pays. Elle y vécut longtemps, & lorsqu'elle y mourut, sous le règne de François II, elle obtint d'être enterrée à Sainte-Eminie, près de la grotte de la sainte qu'elle avait toujours vénérée.

Les annales du monastère disent que plus de trois cents prêtres ou religieux accompagnèrent son corps de La Caze à Sainte-Eminie, sur une flottille de barques. Ce fut un événement mémorable assurément & comme il y en a bien peu dans l'histoire des provinces.

Elle ne laissait qu'une fille, mariée à un cadet de la grande famille des Mostuéjouls.

Brave entre les braves, il est connu dans l'histoire sous le nom de capitaine La Caze. Au plus fort des guerres de religion & lorsque les huguenots conduits par deux chefs redoutés, Merle & Gondin, l'un des lieutenants de Condé, ravageaient tout en Gévaudan, pillaient Mende & brûlaient Ispagnac, il reçut le titre de lieutenant pour le roi en Gévaudan, &, devant la lâcheté du gouverneur, qui commandant à l'armée régulière fuyait partout le combat, il arma les catholiques & tint tête à l'orage.

Trois fois les huguenots attaquèrent les deux seuls points accessibles des châteaux du bords du Tarn, Sainte-Eminie & la Malène. Ils furent repoussés & bientôt même refoulés dans les Cévennes.

Bertrand de Mostuéjouls ne laissa pas d'héritiers mâles, & sa fille ayant épousé, à la fin du seizième siècle, le sire de Malian, les châteaux de Grandlac & de La Caze passèrent dans cette famille pour y rester presque jusqu'à nos jours.

C'est aux premières années du dix-septième siècle que se rapportent les ornementations restant encore dans ce château. Dans la tour carrée du sud sont peintes en pied les huit demoiselles de Malian, que l'on connaît davantage sous le nom des

Digitized by Google

huit demoiselles de La Caze & que l'on avait surnommées les fées du Tarn.

Je ne sais s'il faut deviner le caractère d'une femme suivant sa toilette, mais ici cette toilette varie beaucoup entre les huit sœurs, dont les unes sont en grands atours, les autres en amazones. Hélas! si la légende les a toutes faites jolies, les deux siècles & demi écoulés & peut-être aussi l'humidité de la rivière ont bien altéré leur teint.

Quoi qu'il en soit, cette chambre aux huit fées est connue de tout le pays.

Que se passa-t-il pendant les longs règnes de Louis XIV & de Louis XV? Je l'ignore.

On retrouve le nom de Malian sur la liste des émigrés comme ci-devant seigneur de Grandlac & La Caze. Au retour de la Restauration, cette famille put rentrer en possession de Grandlac, château fort du causse dominant les terres ou rochers de La Caze; mais le joli château était passé entre les mains de paysans qui ne l'habitaient pas & en cultivaient seulement les vignes en gradins sur les rochers.

Cependant, un Parisien, artiste épris de ce site unique, acheta ce château & ses alentours vers 1830 & s'y établit. Ce fut lui qui attira là deux peintres, Brascassat & Richard, qui ont laissé plusieurs vues de La Caze. Mais aucun n'a pu rendre cette variété de tons, cet effrayant relief du château sur le Tarn & surtout l'immensité du décor qui l'accompagne & le fait valoir.

En 1847, un incendie détruisit la toiture de la tour du nord. Elle resta debout, découronnée, mais ayant encore ses quatre étages de voûtes qui sont une des caractéristiques de ce château. Son propriétaire mourut peu après & l'ensemble fut acheté en 1850 par un Lozérien, M. de Rozières, marié à une demoiselle des Inards d'Avignon. Ils vinrent habiter La Caze & le réparèrent. Nous entrons ici dans la période vivante de ce castel, mais il me faut vous le décrire tel qu'il est encore de nos jours.

Il est bâti sur une pétrification calcaire quaternaire appelée tuf, rendu rouge par des oxydes de fer. Une de ses façades est à pic sur le Tarn, haute de quatre étages. Le tuf a été

Digitized by Google

creusé à la hache pour créer les fossés & les caves ou souterrains qui sont au-dessous du niveau du Tarn. Cette pierre bizarre, toute poreuse & si tendre à la carrière, se durcit à l'air & garde pendant des siècles ses arêtes vives.

Le déblai des fossés & des souterrains, l'aplanissement d'une crête pour former un jardin & une terrasse ont donné les matériaux pour bâtir le château.

Il se dresse là, grand cube de pierres rouges, ajouré de nombreuses fenêtres blanches, car tout ce qui est menaux, moucharabis, créneaux & mâchicoulis est en pierre blanche de la montagne. Pour ajouter au ton disparate du tuf & de la pierre de taille, un lierre immense a envahi la tour brûlée & tranche encore par son vert noir. Deux tours carrées donnent à pic sur le Tarn ; au pied de l'une, sont les escaliers d'un embarcadère. Du côté de la montagne sont deux tours rondes, & au centre une haute tour carrée appelée le donjon, percée d'une porte renaissance, où aboutit un petit pont de pierre ayant remplacé l'ancien pont-levis. Cette façade est à vingt mètres de la roche qui la surplombe, à environ cent mètres de hauteur dans l'encorbellement d'une corniche.

A l'intérieur tout est voûté, & la légèreté de la pierre employée, sa facilité à être taillée, a permis toute une série de formes de voûtes qui étonne le voyageur & intrigue l'architecte.

Le château est un véritable vassal du Tarn. On ne peut l'aborder que par eau. Un sentier dangereux peut seul accéder au sommet du causse, & pour communiquer avec la Malène, à trois kilomètres en aval, on a dû faire en divers endroits un vrai cheminement creusé dans le roc. Un homme y passe aisément debout, mais aucun cavalier ne peut le suivre.

M. de Rozières, lorsqu'il acheta ce château, arrivait d'un long voyage de noces en Italie. Frère de M. de Rozières, le paléographe, membre de l'Institut, il était autant artiste que son frère était archéologue. Dans la plus grande pièce de son nouveau château, il plaça une cheminée renaissance vraiment merveilleuse qu'il avait achetée dans un château ruiné des environs de Pise. Cette cheminée en bois, si finement fouillée, contrastait tellement avec les ouvrages exécutés en Gévaudan

Digitized by Google

qu'elle a intrigué tous les visiteurs de La Caze après l'abandon qu'en eut fait M. de Rozières. Je n'ai su qu'après mes premières publications sa véritable origine.

A peine installée dans un féerique castel en un si merveilleux site, la châtelaine de La Caze y donna des fêtes. Le département de la Lozère avait alors un préfet qui a laissé comme administrateur du second Empire une réputation légendaire; je veux parler de M. Janvier de la Motte, qui devait surtout se signaler dans le département de l'Eure. Je laisse de côté, bien entendu, ce qui peut toucher à la politique.

Il tenait énormément à ce que ses employés, conseillers de préfecture ou sous-préfets, fussent d'élégants cavaliers, & leurs femmes ou filles de charmantes mondaines. Pour cela, il s'arrangeait avec le ministère.

Le château de La Caze, dès la belle saison venue, voyait le personnel officiel se rencontrer, sur la large plaine d'eau que dominait sa terrasse, avec les châtelains & châtelaines des alentours.

C'étaient des pêches homériques où concouraient des centaines de bateliers & où tous les tramails de la région étaient requisitionnés.

Période brillante & fastueuse qui a laissé de vifs souvenirs dans la contrée.

Puis, un jour, un événement tragique se produisit. C'était en 1859. Le Tarn se livra à un de ces débordements qu'il subit fréquemment lorsqu'une combinaison d'orages se produit à la fois sur le mont Lozère & sur les causses. Il s'y joignit cette fois un barrage d'arbres arrachés en aval de La Caze. Non seulement le château vit son rez-de-chaussée envahi, mais sa presqu'île fut absolument entourée par des tourbillons. Les caves, dépenses, cuisines furent noyées. Certes, on n'avait rien à craindre au premier étage, mais l'on manquait de provisions. Deux jours se passèrent ainsi dans un jeûne absolu pour les cinq personnes alors dans le château. Le troisième jour, le ciel s'était rasséréné, mais le Tarn était toujours écumant, aucune barque ne pouvait se hasarder sur ses eaux. Un domestique monta sur le toit & regarda vers les flancs du

Digitized by Google

causse où l'on entendait les grosses cloches des béliers. Un troupeau, conduit par un jeune berger, passait sur les corniches, se rendant à quelque pâturage. Hêlé par le domestique, le jeune pâtre put s'avancer jusque sur le cap rocheux qui dominait le château. Après deux minutes de conversation en porte-voix, il lança sur le donjon son déjeuner & son dîner de ce jour. C'était un morceau de pain de seigle & d'orge, une tranche de lard & ce que l'on nomme en ces régions *uno mitcho dé pastré*, c'est-à-dire une sorte de pâte de pain que l'on a fait cuire au four avec quatre ou cinq poires vertes dans le milieu.

Ces provisions qui tombaient littéralement du ciel, quoique peu dignes des gourmets, furent trouvées délicieuses par les affamés de La Caze. Il fallait, pour comprendre la joie avec laquelle ce repas fut accueilli, entendre Mme de Rozières raconter le goût spécial qu'elle avait trouvé au lard & au pain d'orge mangé dans de telles conditions.

Le lendemain, le Tarn baissait; on pouvait accéder au sentier du causse & aller sur le plateau chercher de la nourriture.

Effrayée de cette aventure qui avait failli tourner au tragique, ayant d'ailleurs fait un héritage dans l'Eure-&-Loir, la châtelaine de La Caze mettait peu après ce domaine en vente.

*
* *

Qu'on me permette d'apporter ici un souvenir personnel. C'est à cette époque où il me fut donné de faire ma première visite sur les rives du Tarn que j'ai parcourues sur plus de 100 kilomètres pendant près de dix ans.

La famille de Lescure possédait le château de La Malène qui n'a jamais été vendu, &, chaque année, à l'époque des vendanges, elle venait y passer deux mois. Des séries d'invités s'y succédaient; j'étais toujours invité né. On laissait vendanger les vendangeurs; mais si nous grapillions quelques raisins, c'étaient surtout la chasse & la pêche qui étaient les grandes occupations.

On me nommait *le déserteur*, car je faisais de longues pointes en amont comme en aval, tantôt avec l'appareil pho-

Digitized by Google

tographique sur le dos, tantôt avec le marteau de géologue. On me reprochait de rapporter plus d'ammonites que de truites ou de perdreaux, qui formaient la base des dîners & l'approvisionnement d'une châtelaine presque séparée du monde. Il m'arriva même plus d'une fois d'apporter dans ma chambrette de la tour du nord des crânes de quelques dolmens que je cachais en hâte sous mon lit.

En 1863, la terre & le château de La Caze furent achetés par M. Charles de Gissac.

Nous sommes trop, ici, dans l'histoire contemporaine pour que je narre les événements dont furent témoins les murs de ce château. On me permettra de franchir vingt années.

En 1883, je faisais une conférence sur le Tarn à la Société de Géographie de Toulouse. Ce superbe parcours était découvert au monde des touristes.

Un an après, le Club-Alpin de la Lozère & des causses était fondé & M. Martel commençait ces recherches qui se rattachent presque au cycle des romans de chevalerie, & il découvrait le secret des grottes merveilleuses que les siècles avaient regardé comme intangibles.

Puis, c'était bien autre chose. Le château de La Caze, désert depuis dix ans, s'animait soudain d'une ère toute nouvelle pour lui. A la suite du Club-Alpin dont on m'avait fait président d'honneur, ne pouvant plus, à cause de mon changement de résidence, en être membre actif, se fondait une Société, *la France pittoresque*, qui louait le château de La Caze & meublait ses chambres dévastées.

C'était une hôtellerie unique au monde s'offrant aux touristes qui ne faisaient pas faute de s'y rendre, & le Tarn, pendant l'été, voit sur ses ondes claires glisser des barques nombreuses portant des voyageurs & des voyageuses, non seulement de l'Europe, mais du Nouveau Monde, qui viennent aborder au petit port de La Caze.

Un jour, cette chambre où, dans une alcove de piété, Soubeyrane avait dressé son prie-Dieu au milieu des saintes images, cette salle voûtée où Bertrand de Mostuéjouls suspendait son épée ensanglantée, vit, il y a trois ans à peine, paraître

Digitized by Google

le corps de ballet de l'Opéra & les grandes chanteuses de nos théâtres.

Celles que l'on ne voit qu'au milieu des scintillements de lumières artificielles & sous les flamboiements de l'électricité dansèrent en face des images des demoiselles de La Caze ou sur la pelouse verte qu'arrosait de lumière le grand soleil de tout le monde. Ces grands rochers entendirent dans leurs échos la voix d'or d'Emma Calvé & les déclamations sereines de Mounet-Sully.

C'était lors de la chevauchée des cadets de Gascogne.

Je m'arrête ici; ce seul fait en dit assez sur ce que peut aujourd'hui cette déesse moderne nommée *la Publicité.* Les anciens l'eussent appelée *Fama.* Nous revenons au temps des métamorphoses d'Ovide mises à la mode du vingtième siècle.

Je doute que la baguette de Mélusine eût pu amener de plus étranges événements.

Et pendant que tout ceci se déroulait sur ses rives, le Tarn, de ses eaux limpides, continuait à battre les mêmes rochers, & les barques descendaient sur ses rives enchanteresses, se laissant aller au fil de l'eau.

L. DE MALAFOSSE,

Mainteneur des Jeux Floraux.

Digitized by Google

LA SANG LATINO

« Vindra nostra hora derrera,
« Que aquesta no falta mai;
« Y ont anirè jo; y tu, hermosa,
« Ahont aniras ? »
(F. Roca-Roca.)

VÈS LA TOUMBO.

Poulido qu'es de flous cintado
Es pas mai la flou qu'es estado
E lèu mouriras.
Lèu mouriras, o migo blanco,
Adeja le miu cor s'arranco :
Perque mouriras ?

Tu la valento e la raivairo,
Tre que veiras l'orro raubairo
Labets plouraras.
O plouraras, pauro espaurido,
A nega ta caro carido,
Belcop plouraras.

VERS LA TOMBE.

Jolie qui de fleurs es parée — Tu n'es plus la fleur que tu as été — Et bientôt tu mourras. — Tu mourras bientôt, ô blanche amie, — Et déjà mon cœur s'arrache : — Pourquoi dois-tu mourir ?

Toi la vaillante & la songeuse, — Quand tu verras l'horrible voleuse de vie — Tu pleureras. — Tu pleureras, pauvre épeurée, — A noyer ton cher visage, — Tu pleureras tant & plus.

Digitized by Google

Ausirèi mai, encantarèlo,
Canta ta voux musicarèlo;
Vertad, parlaras?
Parlaras, digo-me, mainado?
Al que maldits la destinado
D'amour parlaras.

Ièu bèurei la tiuno paraulo...
Mès t'agafara la mort aulo,
E t'en aniras...
Aniras as orts qu'Auro aroso
E saras une roso roso :
Garo ount aniras!

Ai! subre ta caro glaçado
Dins uno darnièro abrassado
Loungtemps plourarèi...
Vai, soul poudrei pas, o poulido,
Trigoussa le fais de la vido
E lèu mourirèi.

Aurilhac, jun de 1895.

J'entendrai encore, enchanteresse, — Chanter ta musicale voix; — Vrai, tu parleras? — Tu parleras, dis-moi, mignonne? — A celui qui maudit la destinée — Tu parleras d'amour.

Moi, je boirai tes paroles... — Mais elle te prendra la mort hideuse, — Et tu t'en iras... — Tu iras aux jardins que la rosée arrose — Et tu seras une rose rose : — C'est là que tu iras.

Las! sur ton visage glacé — Dans un dernier & long baiser — Je pleurerai longtemps... — Mais va, je ne pourrai seul, ô jolie, — Supporter le faix de la vie — Et bientôt je mourrai.

Aurillac, juin 1895.

Digitized by Google

PER CALINA.

Ta bloundeto cabeladuro
Escampilhado sus toun col
Me brembo un soulelhous rajol
Que las nibouls esquissaduro.

Ta maneto, qu'es lindo e roso
Coumo la car des efantous,
Quand la curbissi de poutous
M'assemblo moussega 'no roso.

Tous elhous soun dos esteletos,
E m'an countat qu'es un aucèl
Qu'es anat al prigound del cèl
Cerca las bessounos perletos.

Le tiu cos es fait de nèu puro
E quand, nudo, plouros, de ros
Perlejo subro de Paros
Escalprat per maire Naturo.

Mes es le tiu cor que m'atrigo
Encaro mai que toun cos blanc.
Vertad que toun cor tremoulant
Respound al miu cor, o ma migo ?

Paris, 27 d'agoust de 1896.

POUR CALINER.

Ta blondinette chevelure — Epandue sur ton col — Evoque une ensoleillée — Trouant les nues.

Ta menotte, qui est blanche & rose — Comme la chair des enfançons, — Si je la couvre de baisers — Il me semble mordre une rose.

Tes yeux sont deux étoiles, — Et l'on m'a conté qu'un oiseau — Alla dans le profond du ciel — Chercher ces perles jumelles.

Ton corps est fait de neige pure — Et quand, nue, tu pleures, de la rosée — Perle sur du Paros — Sculpté par mère Nature.

Mais c'est ton cœur qui m'importe — Encore plus que ton corps blanc. — N'est-ce pas que ton cœur troublé — Répond à mon cœur, ô ma mie ?

Paris, 27 août 1896.

Digitized by Google

A LA GARONO.

O Garono, as panat tas tintos à la nivo,
E, virent sens relais demest l'èrbo des prats,
Toun aigueto qu'a la coulou des cels 'sclairats,
O ma Garono, à la nivo blouso es parivo.

Toun fugiment cascalejant pes camps flourats
Es sempre mourmoulant la mèmo cansou vivo
Qu'enlairo del founsut de las aigos 'no divo,
Reboundudo eternalo as prigounds azurats.

Garono, landro mai ta siaudo escourregudo :
Ma pensado s'esperto e te sieg, esmaugudo,
Jouts raisses embabarilhants del grand calèl.

Te seguis e te vei, ma raibàrio gelouso,
Te balha fresinanto as poutous del soulèl
Dejouts las parets de Toulouso !

Sant-Gaudens, 25 de jun de 1897.

A LA GARONNE.

O Garonne, tu as emprunté tes reflets à la nue, — Et, tournoyant sans trêve parmi l'herbe des prés, — Ton onde qui a la couleur des cieux clairs, — O ma Garonne, à la nuée bleue est bien pareille.

Ta fuite gazouilleuse par les champs fleuris — Murmure sans cesse la même chanson vive — Que clame au milieu des eaux une déesse, — Sirène prisonnière aux profonds azurés.

Garonne, poursuis toujours ta calme promenade : — Ma pensée en éveil te suit, émue, — Sous les rais éblouissants du grand chaleu.

Elle te suit & elle te voit, ma jalouse rêverie, — Te livrer frissonnante aux baisers du soleil — Dessous les murs de Toulouse.

Saint-Gaudens, 25 juin 1897.

Digitized by Google

A JANSEMI.

PEL SIU CENTENARI.

Jansemi, le terraire agenes qu'as cantat
E pel qual es estat fidèl dedins la glorio
Ressountira douma del laus qu'à ta memòrio
Bandiran les efants del Midjoun encantat.

L'engen des *trobadors*, grand reire, as airitat
Mentre que s'escoundiò per l'escur de l'istorio,
E subre toun prefait s'ennarto la victorio
E de la pouesìo e de la caritat!

Per la vertut de toun obro emmimarelanto
Ni dins cent ans ni dins milanto
Se vèira pas mouri le verbe garounenc.

E tre qu'en toun aunou las musicos pes aires
Brounzinaran, les cors des tiunis remiraires
Pataran coumo un cor unenc.

Agen, 1898.

A JASMIN.

POUR SON CENTENAIRE.

Jasmin, le terroir agenais que tu chantas — Et auquel tu fus fidèle dans la gloire — Retentira demain du los qu'à ta mémoire — Manderont les enfants du Midi enchanté.

Le génie des *trobadors*, grand aïeul, tu as hérité — Quand il allait se perdre dans la nuit de l'histoire, — Et sur ton œuvre s'élève la victoire — Et de la Poésie & de la Charité.

Par la vertu de ton œuvre admirable — Ni dans cent ans ni dans mille ans — Ne se verra mourir le verbe garonnais.

Et tandis qu'en ton honneur les musiques s'élèveront dans les airs, — Les cœurs de tes admirateurs — Battront comme un seul cœur.

Agen, 1898.

Digitized by Google

LA TERRO MAIRALO.

O terro d'Oc, sus toun faudal
Coumo antan En Pèire Vidal
E tantis mai que de soun dal
La mort a coulcads dins la coumbo,
Ei durbit la perpelho al lum,
L'ausido as cants de l'auselum
En dintrant dins le revoulum
Que del brès nous porto à la toumbo.

O terro d'Oc, jouts toun cèl blous
Qu'es un casal espetaclous
Dount las estelos soun las flous,
Ei begut al got d'ambrousìo;
Ei soufrit, aimat e cantat
E moun bèl raive de bèutat
En rimos claros l'èi pastat,
O maire de ma pouesìo!

LA TERRE MATERNELLE.

O terre d'Oc, dans ton giron, — Comme antan Pierre Vidal — Et tant d'autres que de sa faux — La mort coucha dans la combe, — J'ai ouvert la paupière à la lumière, — L'ouïe au chant des oiseaux, — Et je suis entré dans le tourbillon — Qui nous transporte du berceau à la tombe.

O terre d'Oc, sous ton ciel bleu — Qui est un jardin miraculeux — Dont les étoiles sont les fleurs, — J'ai bu à la coupe d'ambroisie; — J'ai souffert, aimé & chanté — Et mon beau rêve de beauté — En rimes claires je l'ai modelé, — O mère de ma poésie!

Digitized by Google

O terro d'Oc, terraire miu,
Cascalejant e brave niu,
Ount toutjoun, minable roumiu,
Soum vengut m'abèura de vido,
Te balhi moun poutou coural
Subre les pots de pur coural
D'uno tiuno drollo poulido.

O Terro d'Oc, quand serei las
De la vido, e que sense glas
M'empourtaran, fred coumo glas,
Per me reboundre jouts las turros,
A-n-aquelo ouro soulomen
Se desfaçara moun sirment
De t'aima passiunadoment,
O regino de la Naturo!

1898.

O terre d'Oc, ô mon terroir, — Nid gazouilleur & sûr, — Où toujours, minable pèlerin, — Je suis venu m'abreuver de vie, — Je te donne mon baiser cordial — Sur les lèvres de corail pur — De l'une de tes filles jolies.

O terre d'Oc, quand je serai las de la vie, — Et qu'on m'emportera, froid comme glace, — Pour m'enterrer sous les mottes, — A cette heure-là seulement — S'effacera mon serment — De passionnément t'aimer, — O reine de nature!

1898.

J. Félicien Court.

Digitized by Google

LES V.-E.-M. DANS LE SUD-OUEST

(SUITE ET FIN[1])

VII. — PAU. — SAINT-CHRISTAU. — EAUX-BONNES. EAUX-CHAUDES.

Nous quittons Cauterets le soir pour redescendre à Pierrefitte & prendre notre train spécial jusqu'à Pau. Pau, ville de luxe, de sybaritisme & de cure, nous réservait une réception cordiale. Grâce aux vastes proportions de ce bel hôtel Gassion, que connaissent tous les voyageurs, notre troupe n'est pas débandée & nous faisons de Pau un centre pour nos excursions des jours suivants. Le dimanche matin, 9 septembre, la municipalité de Pau avait envoyé à l'hôtel une procession de superbes landaus, pour nous prendre tous, nous promener & nous faire visiter le Pau médical. Une première halte nous amène au sanatorium de Trespoëy, admirablement situé en face du panorama célèbre des Pyrénées. Ce sanatorium, dirigé par le Dr Crouzet, ne reçoit qu'un petit nombre de malades qui passent l'hiver dans la tiède atmosphère de Pau, entourés des soins familiaux de notre excellent confrère.

... En passant, nous jetons un coup d'œil sur le laboratoire municipal de bactériologie, dirigé par l'aimable & savant Dr Meunier (fils). Ce laboratoire, très clair, très bien conçu, rend d'énormes services dans une ville comme Pau où l'hygiène doit être scrupuleusement observée[2].

1. Voir *Revue des Pyrénées*, liv. novembre-décembre 1900.
2. Dr Dejace.

Digitized by Google

Nous avons également vu à Pau l'hôpital d'isolement créé récemment, installation très bien conçue pour répondre à sa destination. Le malade, l'infectieux qui y entre est déshabillé; ses vêtements passent à l'étuve située à côté & lui sont remis à sa sortie de l'hôpital. Le quartier des malades est subdivisé de façon à séparer les infectieux de toute communication avec le monde extérieur. Dans la cour de l'hôpital, un vaste espace dallé est couvert d'une ossature en fer sur laquelle, en cas d'urgence, on applique des feuilles de tôle. En deux heures, le baraquement est monté & peut recevoir vingt-quatre malades. C'est un hôpital extensible.

L'hôpital d'isolement contient le service municipal de désinfection, comprenant une énorme étuve, deux voitures, l'une pour l'enlèvement des objets à désinfecter, l'autre pour le transport des objets désinfectés, & une voiture à garnitures lavables pour le transport des malades infectieux; grâce à ces précautions, Pau, ville fréquemment menacée par les maladies que lui apportent les chemineaux, a pu se défendre & éviter les épidémies [1].

Après ces explorations médicales, nous avons passé quelques heures charmantes, consacrées à la visite du superbe Château de Pau, rempli des souvenirs de Henri IV.

L'après-midi, le train nous dépose à Oloron, où nous attendent des voitures qui doivent nous conduire à la station de Saint-Christau, dans la jolie vallée d'Aspe.

« Saint-Christau est une station d'un genre que nous n'avions pas encore vu. C'est une station de campagne, ayant pour cadre unique la nature verdoyante. S'il y a un village de ce nom, on ne le voit pas. Charmante villégiature, tout à fait rustique, où l'on peut faire une cure d'air, de verdure & de repos. Le maître de ces lieux, M. du Plessis, nous fit un aimable accueil, agrémenté d'un lunch généreux.

« Deux autres traits distinctifs caractérisent Saint-Christau. La présence du cuivre dans ses eaux, d'ailleurs peu minéralisées & froides (13°), — Saint-Christau détient le record du cuivre, nous a dit le professeur Landouzy dans sa confé-

1. Dr Dejace.

Digitized by Google

rence ; — ensuite le mode d'administration de ces eaux, qui sont surtout utilisées en pulvérisations dans des appareils très ingénieux qu'on ne trouve nulle autre part. Leur inventeur — & peut-être même leur constructeur — est le modeste & très distingué médecin de la station, le Dr Bénard. L'eau est divisée dans ces appareils à un degré prodigieux de ténuité & arrive pourtant sur les téguments du malade, peau ou muqueuse, avec une force de pression étonnante. Nous en avons fait l'expérience sur nous-même, & nous avons jugé combien est justifiée l'expression de douche à épingles qu'on applique parfois à ce mode de pulvérisation.

« Ces eaux cuivreuses, si remarquables dans leur composition & leur emploi, agissent efficacement dans les dermatoses eczématiformes & les processus ulcéreux, & possèdent une vertu spéciale dans certaines affections sclérеuses des muqueuses bucco-linguales, & dans certaines leucoplasies, probablement d'origine syphilitique.

« Le Dr Gaucher, de Saint-Louis, vient confirmer les affirmations de son collègue, en apportant les conclusions de sa pratique personnelle.

« Et nous quittons Saint-Christau, non sans avoir remercié M. & Mme du Plessis de leur gracieuse hospitalité, par l'organe du professeur Gaucher, qui se fit notre interprète & exprima les vœux de tous pour la prospérité de Saint-Christau. »

Le soir, notre train nous ramenait à Pau, où les intrépides, après dîner, allèrent potiner au Palmarium, un superbe jardin d'hiver, orné de palmiers gigantesques, plus vaste & plus grandiose que le Palmen-garten de Francfort.

Puisse la fréquentation des petits chevaux, installés dans ce vaste hall, n'avoir pas été trop funeste à certains de nos compagnons ! Quoi qu'il en soit, des mines un peu allongées laissaient soupçonner d'intempestives culottes. C'est qu'en voyage la surcharge des vêtements est une gêne [1].

Si tardive qu'eût été l'heure de la rentrée au bercail, le lendemain matin, à cinq heures & demie, un impitoyable garçon

1. Dr Dejace.

Digitized by Google

d'hôtel boxait les portes de nos chambres & nous tirait d'un sommeil bien gagné. Il fallait quitter Pau à six heures et demie, pour nous rendre aux Eaux-Bonnes.

Les yeux gros encore, nous gagnons notre confortable spécial où chacun s'arrange pour roupiller encore une petite heure, puisque Laruns est à 40 kilomètres de Pau.

Le train filait à toute vapeur, mais les voyageurs passaient indifférents le long du Gave d'Ossau, des grottes d'Izeste. Le train filait & les congressistes ronflaient. Tout à coup une formidable explosion ébranle les vitres de nos voitures. Nom d'un chien! crie le docteur Putel, en se jetant à la portière... Un gros flocon de fumée, une gueule noire dirigée vers le train, quelques pantalons rouges dans la prairie...

C'étaient les troupes en manœuvres là-bas, qui saluaient notre passage d'un coup de canon. Et tous les voyageurs, agitant chapeaux & mouchoirs, répondent par le cri de « Vive l'Armée! » à ce bruyant salut matinal.

Il paraît que le coup de la poudre avait mis en émoi tous nos compagnons, car on m'a juré que deux ennemis intimes, les Drs Gaucher & Berthod, s'étaient jetés dans les bras l'un de l'autre, croyant à un télescopage monstrueux[1].

Laruns : tout le monde descend, on s'empile dans les voitures qui gravissent la pente abrupte du Goursy. A 3 kilomètres des Eaux-Bonnes, une escorte de guides à cheval, dans un pittoresque costume rouge, nous attendait. Un carillon de coups de fouet retentit, & le peloton de guides, dirigé par le vieux père Lanus, un solide montagnard de quatre-vingt-quatre ans, aussi droit à cheval qu'un gars de trente ans, prend la tête du cortège[2].

« Arrivés aux Eaux-Bonnes, après la réception officielle obligatoire, nous nous partageons en sept groupes, sous la direction des sept médecins de la station, pour visiter les établissements thermaux & le sanatorium du Dr Laporte...

« A onze heures, nous nous réunissons dans la salle Pidoux, aux Thermes, pour entendre une très remarquable *leçon de*

1. Dr Dejace.
2. *Idem.*

Digitized by Google

choses de notre maître sur la station des Eaux-Bonnes, ses eaux, leur emploi, leurs applications, sur le climat & l'hygiène de la station.

« Eaux-Bonnes, à 748 mètres d'altitude, jouit d'une très ancienne réputation qui date de la bataille de Pavie. D'abord employée contre les blessures de guerre, sous le nom d'eaux *d'arquebusades*, les Eaux-Bonnes ont été dans la suite l'objet d'études sérieuses de la part des Bordeu, Darralde, Noël Guéneau de Mussy, Pidoux, etc., & ont acquis dans le monde entier une grande renommée dans le traitement des maladies de poitrine.

« Leur minéralisation est faible : à peine quinze milligrammes de sulfure & sulfhydrate de sodium, & néanmoins leur activité est considérable. N'en est-il pas ainsi de certains médicaments? la digitaline n'agit-elle pas à un dixième de milligramme? Parmi ces sources, au premier rang est la source « Vieille », qui est aux Eaux-Bonnes ce que *Ferras* est à Luchon, le *Tambour* à Barèges...; la température est de 33°.

« Les effets de ces eaux se ramènent à deux actions principales : un *remontement* général de l'organisme (le mot est de Bordeu), en particulier des cellules des centres nerveux; une action élective, spéciale, sur les muqueuses de l'appareil respiratoire.

« Par conséquent, ces eaux sont formellement indiquées dans toutes les affections chroniques de cet appareil, & en particulier dans celles qui s'accompagnent d'une dépression & d'une asthénie générale, telles que les suites thoraciques de l'influenza & surtout la tuberculose.

« Au sujet de cette dernière maladie, le conférencier réfute quelques objections — préjugés ou légendes — qui font du tort aux Eaux-Bonnes dans l'opinion de bien des gens. C'est une erreur de considérer la fièvre comme une contre-indication des Eaux-Bonnes : l'air & le climat de cette station ont l'heureuse propriété d'abattre l'éréthisme fébrile. Erreur aussi d'accuser ces eaux de provoquer des hémoptysies : les tuberculeux peuvent en avoir là comme ailleurs, & si on les remarque davantage, c'est que cette station reçoit beaucoup

Digitized by Google

de tuberculeux. Ces hémoptysies sont très rarement graves.

« Enfin, le reproche de contagion qu'on fait aux Eaux-Bonnes est très mal fondé. Outre qu'il n'y pas de poussières dans cette localité, grâce à la déclivité du sol, aux lavages des rues à grande eau & à la rareté du vent (on ne voit point de girouettes), il règne dans cette station une propreté & une asepsie véritablement systématique. M. Landouzy a pu qualifier le maire des Eaux-Bonnes de *maire aseptique*. La désinfection des chambres d'hôtel & de la literie est prescrite par des mesures administratives.

« M. Landouzy a vivement engagé l'administration municipale à poursuivre cette voie & à exagérer en quelque sorte toutes ces précautions. Sur les chambres désinfectées, disait-il plaisamment, les sceaux devraient être posés & la clé remise au médecin.

« Après la conférence, banquet succulent & rempli d'entrain, à l'hôtel de France. Au champagne, toast du maire, du professeur Landouzy, du Dr Leriche, président de la Société médicale, de l'aimable & spirituel Dr Cazaux.

« Une heure de voiture sépare Eaux-Bonnes d'Eaux-Chaudes. Trajet très pittoresque. Des guides à cheval nous précèdent, veste rouge sur l'épaule, gilet blanc, culotte de velours noir, guêtres de laine blanche... Le ciel, trop souvent gris depuis le départ de Cauterets, s'était éclairci & nous permettait de contempler, dans sa beauté sauvage, la gorge du Hourat, avec le Gave grondant à cinquante mètres de profondeur.

« A la descente de voiture, nous sommes reçus par les autorités locales & par le corps médical de l'endroit, qui tout entier réside en la personne du sympathique & distingué docteur Verdenal. Ce praticien est lui-même une réclame vivante pour le pays, car, originaire de l'est de la France, il vint dans les Pyrénées pour refaire sa santé, & par reconnaissance il pontifie maintenant auprès des naïades d'Eaux-Chaudes. Pontife d'ailleurs très avenant & très courtois, à qui le professeur Landouzy s'est plu à rendre hommage.

« Nous visitons les sources de la station, toutes intéressantes, l'*Esquirette* en tête, & les installations thermales, entre lesquelles nous remarquons avec une attention particulière un

Digitized by Google

système d'irrigations vaginales dans la baignoire permettant d'utiliser l'eau de la source directement.

« Notre conférencier habituel improvise, le moment venu, une savante & piquante monographie de la station. Altitude de 675 mètres; sources sulfurées sodiques, de 33° à 36°. A retenir une double spécialisation, ou plutôt appropriation, pour parler comme le maître: les affections rhumatismales, les affections utéro-ovariennes. Contre ces dernières, l'Esquirette a une renommée légendaire, c'est la source *imprégnadère* (dans la langue du pays), la source qui guérit la stérilité. Les arbres dynastiques chancelants sont venus y chercher une sève nouvelle & les sociétés qui luttent contre la dépopulation devraient honorer cette naïade d'un culte spécial.

« Après un lunch gracieusement servi dans le grand hall des Thermes, après échange de compliments, nous prenons congé de nos hôtes & repartons pour Pau.

« A Laruns, en attendant le train pour Pau, nous avons le plaisir de voir de près une troupe d'infanterie qui occupait cette bourgade & se reposait des manœuvres. Les *pioupious* faisaient la cuisine au bord d'un fossé & prenaient leurs repas. Un manche à balai, planté sur la route, comme la hampe d'un étendard, portait l'écriteau suivant, en gros caractères :

MENU.

23e RÉGIMENT — 7e COMPAGNIE. — 5e ESCOUADE.

Garbure ossaloise.
Hors-d'œuvres variés.
Friture.
Rosbif.
Dessert.
Eaux-Bonnes.

Signé : Coco.
à Laruns.

Une des dames de notre cortège voulut goûter à ce régal & en fit un éloge que démentaient certaines moues. Nos troupiers y mirent moins de façons & consommèrent tout avec enthousiasme jusqu'à la dernière goutte, jusqu'à la dernière bouchée. »

Digitized by Google

Le soir de ce même jour (10 septembre), un banquet de cent quarante couverts réunissait les congressistes & les notabilités paloises dans le Palmarium, pavoisé & enguirlandé, du Palais d'Hiver de Pau.

Au dessert, M. d'Etcheparre, premier adjoint du maire, porta un toast aux médecins français & étrangers qui étaient venus voir de près l'outillage hygiénique dont s'enorgueillit la ville de Pau. M. le Dr Valéry-Meunier prit la parole au nom du Comité d'hygiène, & M. Landouzy remercia la municipalité de son splendide accueil & salua, dans la ville de Pau & ses médecins, la représentation la plus éclatante du triomphe de l'hygiène dans les stations sanitaires[1].

L'orchestre Palisse s'était fait entendre pendant le banquet. Après le café, la *Lyre Paloise* chantait au théâtre quelques morceaux du Béarn & les congressistes rentraient ensuite à l'Hôtel Gassion pour y passer la troisième & dernière nuit de leur séjour à Pau.

X. — Salies-de-Béarn.

La journée du 11 septembre devait être consacrée à la visite de deux stations chlorurées sodiques, Salies-de-Béarn & Biarritz.

A sept heures du matin, les congressistes quittaient Pau. A neuf heures, ils étaient à Salies, où M. Lacoarret, maire de la localité, leur souhaitait la bienvenue.

Le professeur Landouzy, accompagné du Dr D. Reclus, conseiller général de Salies, & du Dr Brissaud, de Paris, divisait aussitôt la caravane en plusieurs groupes confiés aux médecins de la station.

Visite détaillée de l'Etablissement thermal. Puis réunion pour la conférence dans la salle des fêtes de l'Etablissement.

« Nous en avons fini avec les sources sulfureuses, dit l'éminent conférencier; nous voici sur un filon nouveau, celui des eaux chlorurées mixtes, fortes & froides. Nous sommes descendus des sommets vers l'Océan, à 60 mètres au-dessus duquel,

1. *Gazette des Eaux*.

Digitized by Google

& à 35 kilomètres duquel nous sommes, à vol d'oiseau; dans ce Béarn pittoresque & charmant, avec ses collines boisées, ses vignes étagées jusqu'aux Basses-Pyrénées que vous voyez à l'horizon : ici, c'est le climat tempéré, abrité, sédatif, ce qui explique que l'hivernage est facile aux portes de l'Etablissement thermal de Salies, qui est ouvert hiver comme été[1].

La principale source, la source *Bayâa*, émerge dans un bassin après s'être chargée, dans un très long parcours souterrain, de dix-huit des vingt corps simples, trouvés dans le corps humain, s'enrichissant de matières organisées & organiques, avec une flore & une faune microscopique spéciales, qui leur donnent la coloration jaune-rougeâtre & l'onctuosité propres aux eaux de Bayâa-Salies[2].

Dans cette eau minérale, 256 grammes de sels par litre. Température, 13°; densité, 21°; débit, 200,000 litres par vingt-quatre heures.

On chauffe l'eau pour en retirer industriellement le chlorure de sodium. Ce qui reste après retrait du sel commercial constitue les eaux-mères, d'une densité de 35°, contenant dans une plus forte proportion les sels autres que le chlorure de sodium.

Les eaux de Salies sont toniques, reconstituantes & exercent une sorte de *sédation tonique*, qui relève le taux de la nutrition, régularise les fonctions d'assimilation & de désassimilation. Elles imposent aux patients un nouveau régime urinaire[3].

Ici les baignoires sont en bois, aucun métal ne pouvant résister à l'action corrosive des eaux. Ces eaux sont d'une telle densité que les malades y flottent, s'ils n'ont pas soin de se cramponner à un banc de bois ou de se faire sangler dans la baignoire.

« Ces eaux sont utilisées dans les dyscrasies débilitantes, lymphatisme, scrofule, &, sous ce rapport, réussissent surtout chez les enfants. Que d'enfants retirent du séjour & des eaux de Salies de meilleurs effets que de la cure marine! On voit

1. *Gazette des Eaux.*
2. *Idem.*
3. Dr Dejace.

Digitized by Google

fondre leurs engorgements glandulaires; on voit les bouffissures des tissus faire place à une peau saine, à une musculature vigoureuse, à un aspect complet de bonne santé.

« La femme n'obtient pas de résultats moins admirables. Les empâtements d'origine inflammatoire, péri & paramétrites, les exsudats pelviens, les reliquats de métrite, de salpingite & d'ovarite disparaissent sous l'action des eaux de *Salies*. Bien souvent la stérilité est vaincue. Quant aux fibrômes, ils sont pour *Salies* l'occasion de nombreux triomphes! Le professeur Landouzy a éloquemment dépeint les fibromateuses, épuisées par des pertes abondantes & réitérées, exténuées par les douleurs & la gêne abdominale que la compression entretient; on voit ces femmes, trop faibles même pour affronter le couteau du chirurgien, se ranimer au contact des eaux salisiennes & retrouver une santé qu'on croyait définitivement perdue. Si les tumeurs fibreuses ne fondent pas (on ne connaît pas d'eau minérale capable de détruire les fibrômes), elles diminuent souvent, & en tout cas, la circulation devient plus active, les phénomènes congestifs s'effacent & les fonctions paraissent s'affranchir des entraves qui les gênaient. »

La médication balnéaire de Salies se prête à des combinaisons diverses : eau minérale pure ou mélangée d'eau ordinaire, addition d'eaux-mères, &c.

Après le professeur Landouzy, le professeur Reclus, un enfant du pays & un fidèle de *Salies*, a ajouté quelques mots : « Ici, dit-il, grâce au climat, grâce aux eaux, la population est plus belle, plus vivante, plus travailleuse que partout. A Salies, le rachitique guérit avec une étonnante rapidité, & on éviterait bien des ostéoclasies par une simple cure de bains. Les eaux de Salies exercent une étonnante action sur les corps fibreux utérins. La chirurgie a d'abominables méfaits sur la conscience dans le traitement des péri & paramétrites. Pour moi, le meilleur moyen pour combattre la dépopulation est de ne pas châtrer les femmes. Ici on guérit les maladies que la chirurgie traite par l'exérèse de l'utérus. Voila la vraie repopulation [1].

1. Dr Dejace.

Digitized by Google

Dans les orchites, ourliennes ou tuberculeuses, Salies procure aussi d'étonnants effets.

Après ces intéressantes causeries, quelques excursionnistes vont jeter un coup d'œil sur les originales rues du vieux Salies, qui présentent de merveilleux morceaux pour les aquarellistes. Salies a reçu de Jeanne d'Albret une charte octroyant aux habitants la propriété des eaux salées. Cette charte non abolie a donné les plus étranges résultats. Les propriétaires des eaux salées sont appelés des *part-prenants*, & il existe une corporation de part-prenants, administrée par un conseil, qui loue les Thermes aux concessionnaires & partage les bénéfices entre les ayants droit. Le part-prenant est un féroce proprio. On voit un jeune gars de vingt ans épouser une femme de soixante-cinq ans parce qu'elle est part-prenant. Si on retirait la charte, le pays serait à feu & à sang. Le fisc ferme les yeux & tolère ce vaste accroc aux lois de la gabelle[1].

Le système de la propriété commune des eaux salées a fait que Salies était habité comme une caserne. Les naturels s'entassaient dans les maisons voisines de la source. Dix ménages encombraient une seule maison. Le professeur Reclus se rappelle avoir vu des familles vivre avec un cochon au second étage d'une habitation dont les étages inférieurs étaient occupés de semblable manière. Les rues servaient de dépotoir & de dépôt de fumier. C'était le grouillement d'une population entière autour de la source d'or[2].

Aujourd'hui, Salies a conservé quelques ruelles étroites au centre de la vieille ville, — heureusement pour les archéologues & les artistes! — mais offre de luxueux appartements & de confortables villas aux baigneurs. Rosita Mauri, qui vint s'y traiter avec succès, y a fait bâtir une villa, & le père de l'illustre ballérine y tient un des premiers hôtels.

L'air imprégné de sel avait sur ces entrefaites ouvert l'appétit des plus dyspeptiques, & nous nous rendons au grand hôtel du Parc où la table, dressée dans un vaste hall, nous donne en spectacle aux clients de la maison. Ce hall est entouré de

1. Dr Dejace.
2. *Idem.*

Digitized by Google

balcons à tous les étages; sur ces balcons ont pris place d'aimables dames dont les appareils photographiques sévissent sur les poires des médecins. Au dessert, le professeur Landouzy, dans une improvisation aussi fine que pleine d'à-propos, vida son verre à la prospérité de Salies &, terminant son toast dans un geste plein d'humour, il s'adresse aux dames peuplant la galerie & dit que, dans une station comme Salies, il ne peut boire qu'aux maternités prochaines de cet espoir de la France dont il salue, en cet hôtel, la présence opportune.

Cette phrase, lancée comme la plus fine épigramme aux curieuses des galeries, a soulevé un tonnerre de bravos qui n'a eu que le tort de disperser nos belles contemplatrices.

Et, dans le lointain, la machine sifflait. Il fallait se presser.

Encore un café raté! pensa le Dr Putel [1].

IX. — Biarritz.

« ... Le 11 septembre, à trois heures & demie, le tramway de Bayonne-Biarritz nous déposait devant les Thermes-Salins de Biarritz-Briscous, où nous recevait M. Hézard, président du Conseil d'administration de la Société, également concessionnaire des eaux de Salies.

« S'il y a un paradis terrestre, Biarritz doit l'être. Sa situation unique, sur une plage admirable, en face de rochers jetés pêle-mêle dans les flots de l'Océan, est véritablement enchanteresse. Son climat, modérément chaud, un peu humide, est remarquable par sa constance & agréable toute l'année. La vue qu'on a de la terrasse de l'hôtel du Palais, ancienne résidence impériale, est sans rivale... Le mouvement des baigneurs est considérable; les bains de mer, avec le choc des lames, sont délicieux & fortifiants; l'affluence des étrangers est énorme, leur luxe souvent effrayant. Le serpent dans ce paradis ne manque pas; sans parler des puces, moustiques & rastaquouères que signale méchamment le romancier Jean Lorrain, il y a à Biarritz un

1. Dr Dejace.

Digitized by Google

demi-monde qui s'étale trop; il y a aussi des jeux de petits chevaux auxquels on se heurte trop fréquemment, & dont Biarritz n'a pas le monopole, il faut en convenir. Quand on aspire à une cure de repos, à une vie tranquille & libre de soucis, *curæ vacuus*, ces excitations sont un peu importunes... Nous faisions ces réflexions le soir, sur la terrasse du Casino, pendant la magnifique réception qui nous fut faite par la municipalité & le corps médical.

« Le lendemain, à huit heures & demie, vingt landaus venaient nous prendre à l'hôtel du Palais, où nous étions descendus, pour nous conduire le long de la côte & nous faire admirer à loisir le splendide panorama qui s'étend de la chaîne des Pyrénées à l'embouchure de l'Adour.

« A dix heures, nous étions réunis dans la salle des fêtes, au premier étage des Thermes-Salins, pour la conférence réglementaire. Nous avions visité la veille, en détail, ce bel établissement, ses luxueux cabinets de bains & de douches. Le professeur Landouzy commença par établir la très grande analogie qui existe entre les eaux de Salies & celles de Biarritz-Briscous (Briscous est un village basque à 18 kilomètres de Biarritz), leurs propriétés & leurs applications médicales. Le climat seul introduit une différence, l'air de Biarritz étant plus excitant que celui de Salies. Aussi ces deux stations doivent-elles se considérer comme des sœurs & non des rivales. »

Les enfants lymphatiques, les héréditaires en puissance de tuberculose, les rachitiques, les suppurants, les fils de vieux, de dégénérés, tous ces malheureux qui ne s'assoient au banquet de la vie que pour sembler le quitter de suite, doivent venir à Biarritz-Briscous chercher la santé, la force, la vie[1].

A l'appui de son dire, le conférencier présente deux enfants en cours de traitement. Le premier, atteint de *mal de Pott cervico-dorsal* grave, avait été apporté dans une gouttière de Bonnet. Le second, rachitique, était dans un état de misère physiologique profond : tous deux sont en très bonne voie de guérison[2].

1. Dr Dejace.
2. *Gazette des Eaux.*

Digitized by Google

Chez les femmes, mêmes succès qu'à Salies.

En terminant, M. Landouzy adjure ses confrères de propager la sérieuse réputation des eaux qu'ils sont venus visiter : « Soyez enseignants, militants, dit-il, & emportez cette conviction absolue que je possède de l'action miraculeuse des eaux chlorurées sodiques de Biarritz & de Salies dans des cas nettement déterminés[1]. »

A onze heures, déjeuner à l'hôtel du Palais.

A une heure, des landaus conduisent les congressistes à Bayonne, d'où un train spécial les transporte à Cambo.

X. — Cambo. — Hendaye. — Fontarabie.

Dans l'après-midi du 12 septembre, le train spécial amenait, à travers la riche vallée de la Nive, les congressistes à destination de Cambo.

A la gare, ils sont reçus par M. le professeur Grancher, maire de Cambo, escorté d'une délégation municipale, & par le médecin de la station, M. le Dr Juanchuto. M. Grancher conduit les voyageurs sur la merveilleuse terrasse de la Nive & leur fait contempler la vallée du bas Cambo ; puis, par une splendide avenue de chênes séculaires, bordée à droite & à gauche de coquettes villas, il leur fait traverser le haut Cambo, &, de là, les conduit aux Thermes.

Les Thermes s'élèvent au milieu de jardins en fleurs... Ils sont bien aménagés, bien tenus ; la piscine, à eau courante, est vaste ; l'outillage thermal est complet.

Dans sa conférence, le professeur Landouzy a mis en relief les ressources scientifiques dont dispose Cambo.

C'est d'abord l'eau sulfureuse qui est alcaline, sulfatée calcique & magnésienne, analogue par sa constitution chimique aux eaux de Bagnères-de-Bigorre & de Capvern, en différant toutefois en ce qu'elle contient de l'hyposulfite de calcium & qu'elle dégage de l'hydrogène sulfure.

De là, en dehors des indications communes à toutes les sources alcalino terreuses, sa spécialisation dans les formes

1. *Gazette des Eaux.*

Digitized by Google

catarrhales des affections justiciables de ces eaux : catarrhes des voies respiratoires, des voies digestives, des voies génito-urinaires; asthme, dermopathies, dyspepsies atoniques.

L'eau, ferrugineuse carbonatée, est froide, agréable & de facile digestion; excellente eau de table, elle convient aux convalescents, aux affaiblis, aux chloro-anémiques[1].

Mais c'est à son climat doux & tempéré que Cambo doit son renom. L'air y est salubre, tonique... Le cardinal de Lavigerie est venu demander à ce paradis tranquille la restauration d'une santé usée par les déserts africains. Le célèbre poète Rostand vient de s'y fixer pour chercher à l'ombre des grands arbres & à la tiédeur de la brise le repos & le réconfort. Le professeur Grancher s'y est établi, après avoir séjourné à Arcachon, à Biarritz, à Pau & à Cannes; il s'y est si bien acclimaté qu'il est devenu maire de Cambo.

Il prend lui-même la parole après son distingué collègue. « A Cambo, dit-il, l'air est pur, fortifiant, mais non excitant... A Cannes, le soleil est violent, l'ombre froide. A Cambo, le soleil n'a pas ce rayon brutal, l'ombre y est fraîche. Cambo, situé au pied des premiers soulèvements pyrénéens, ne donne pas la sensation d'étouffement des paysages suisses. La population est saine & robuste, les paysans verts & vigoureux, les femmes belles & gracieuses, les enfants resplendissants de santé... Le conducteur de bœufs a un aspect de sénateur romain, c'est un beau type d'humanité[2]. »

Après ces paroles enthousiastes, accueillies par de longs bravos, on prend un champagne d'honneur dans le grand salon de l'Etablissement. C'est le moment des toasts : toast du professeur Landouzy à Mme Joseph Grancher, du Dr Juanchuto au professeur Landouzy, du Dr Carron de la Carrière à tous les visiteurs.

Puis, on se rend avec empressement sur la principale place de Cambo pour assister à une partie de pelote, « yocoa pelota », jouée entre basques français & basques espagnols. Les uns & les autres sont gantés d'une sorte de cuiller en osier, & ils

1. *Gazette des Eaux.*
2. Dr Dejace.

Digitized by Google

lancent une pelote élastique contre un mur qui sert de but & s'élève à l'extrémité d'une enceinte quadrilatère. Adresse, force, agilité, souplesse, les joueurs sont admirables, & nos yeux ne se lassent point de les contempler. Mais il fallait partir. A la gare, le train se mit en route aux cris répétés de : « Vive le professeur Grancher! Vive le maire de Cambo! »

A sept heures, nous étions à Biarritz.

Le lendemain, nous repartions pour la frontière d'Espagne : Hendaye & Fontarabie. Hendaye nous intéressait par le magnifique sanatorium pour scrofulo-tuberculeux, récemment construit par l'Assistance publique, à l'instar de Berk-sur-Mer.

Fontarabie, de l'autre côté de la Bidassoa, — dont la traversée en barque fut assez accidentée, — avait pour les amateurs d'art & d'histoire le vif attrait d'une vieille cité espagnole, très pittoresque & très décorative dans sa vétusté !

Quelques congressistes poussèrent jusqu'à Saint-Sébastien, qui est une sorte de Biarritz espagnol.

Le soir du même jour, le 13 septembre, à six heures & demie, nous étions à Dax.

XI. — Dax-Barbottan.

Après le dîner, réception dans la grande salle du Casino par la municipalité & le corps médical de Dax. Discours de M. Théodore Denis, maire & député, du Dr Mora, doyen des médecins de la station. Réponse du professeur Landouzy.

Puis, à la faveur d'une belle soirée, on se répand sur la terrasse & dans le parc, pour entendre un concert de musique vocale & instrumentale...

Il y avait un clou à cette fête : le *toro de fuegos*. Imaginez une bête apocalyptique, en toile & carton, sous laquelle se glissent, comme sous la Tarasque de Tarascon, deux vigoureux gaillards. La bête est cerclée de pièces d'artifices. On met le feu au bibelot... & lâchez tout ! Le *toro de fuegos* se rue dans la foule. Les cornes lancent des escarboucles, les naseaux jettent du feu, les yeux sont de flammes de bengale, & la bête, vomissant, pétaradant, s'ébrouant au milieu des specta-

Digitized by Google

teurs, met la foule joyeuse en délire. Les cris des femmes, les gros rires des hommes, les bousculades, les chutes grotesques font une cacophonie, un tourbillon, une tornade d'une fantaisie aiguë[1].

Le lendemain matin, de huit heures un quart à neuf heures & demie, visite des trois principaux établissements de la ville : *Etablissement Salin*, *Grands Thermes*, *Baignots*, établissements bien tenus & parfaitement outillés; visite aussi de la source de *Néhe*, qui donne deux millions quatre cent mille litres par jour.

« Pour dessiner en quelques traits caractéristiques la physionomie de Dax, on peut dire que c'est une ville d'hiver, munie d'un hôtel thermal admirablement installé; que les eaux thermales y coulent avec une telle abondance que la station a l'air de mijoter dans un bain-marie; enfin que les boues végéto-minérales y constituent un très important agent de médication.

« C'est d'ailleurs ce que le professeur Landouzy a mis en relief dans sa causerie, aussi attrayante que savante. Dax, a-t-il dit, est un arsenal thérapeutique, où l'on peut distinguer quatre éléments : le climat, les eaux sulfatées calciques, les boues (ces trois premiers éléments sont autochtones), les eaux chlorurées sodiques. Du climat, il a signalé les qualités humides & tièdes, remarquablement sédatives; des eaux, il a mentionné la composition, où les sulfates de chaux & de magnésie, le chlorure de sodium, &c., jouent un rôle assez appréciable pour leur mériter une place ailleurs que parmi les *indéterminées*, & la température qui est très élevée (62°); des boues, il a merveilleusement fait comprendre la genèse & la nature.

« Il a comparé l'Adour au Nil, ces deux fleuves étant sujets à des débordements & déposant un limon précieux : le limon du Nil féconde les plaines; le limon de l'Adour, sous la double action du soleil & de l'eau thermale, acquiert d'étonnantes vertus thérapeutiques. — Les boues s'emploient en bains entiers, en demi-bains, en applications locales.

1. Dr Dejace.

Digitized by Google

« Beaucoup de malades se trouvent bien du séjour & du traitement de Dax, mais c'est spécialement la station des rhumatisants articulaires, musculaires, viscéraux, &c.

« Le quatrième élément de l'arsenal dacquois est son établissement salin, dont il n'y avait rien de particulier à dire, après la visite que nous avions faite à *Salies* & à *Briscous* (Biarritz).

« Dax est une des plus belles stations de la France, s'est écrié M. Landouzy en terminant, & ses boues sont sans rivales en Europe. »

« C'est au bruit des applaudissements qu'on s'est séparé & qu'on s'est précipité vers la gare pour prendre le train & visiter, dans la même journée, une autre petite station de boues, très curieuse dans son rang modeste, la station de Barbottan (Gers). Pour y arriver, nous traversons Mont-de-Marsan & nous entrons bientôt dans la région d'Armagnac, fameuse par ses vignobles & par son eau-de-vie. Le chemin de fer nous dépose sur la limite même du parc de l'établissement. Les eaux sont analogues comme composition à celles de Dax. Température de 32° à 35°. Les boues, d'origine différente, forment dans le parc même une sorte de marais, limon roussâtre & onctueux, au sein duquel émergent les sources.

« On dîna dans le parc, sous une tente dressée au milieu des sapins & des marronniers, & nous bûmes après le café, chose mémorable, un petit verre de bon vieil Armagnac.

« Puis nous reprîmes le train, qui nous ramena dans les Landes, suivant la direction de Bordeaux. »

XII. — Arcachon. — Dislocation de la caravane.

« Entre Morcenx & Lamothe, nous fûmes les témoins émus d'un spectacle à la fois grandiose & effrayant. Plus de cinq mille hectares de pins étaient la proie des flammes, dans ces immenses forêts dont la France est redevable à Brémontier. Cet incendie nous imposa un arrêt de deux heures. Rien de saisissant, dans le silence de la nuit, comme le spectacle du ciel couleur de forge, au-dessus du brasier qui achevait de détruire les troncs d'arbre croulants !

Digitized by Google

« Quand la voie fut libre, la locomotive s'élança au milieu de cet enfer, que nous traversâmes avec une vertigineuse rapidité, muets d'admiration & de terreur.

« A onze heures du soir, nous entrions à Arcachon. »

Le matin, au petit jour, visite des deux villes, car Arcachon comprend deux villes : une ville d'été, plantée sur la plage du bassin, & une ville d'hiver, cachée dans la forêt de pins & abritée du vent par les dunes de sable.

La ville d'hiver est une suite de charmantes & parfois somptueuses villas où la fantaisie architecturale des artistes a réuni les types les plus variés de construction, depuis l'inévitable *palatino* à balustres & terrasses jusqu'à l'élégant cottage anglais & à la maison de bois norwégienne, depuis l'isba russe jusqu'à l'alhambra mauresque. Et ces styles divers ne heurtent pas l'œil, parce que les maisons érigées dans la forêt intacte profilent leurs lignes parmi les sveltes troncs des sapins, respectés de par la volonté du propriétaire des terrains [1].

« Nous avons visité le sanatorium pour enfants scrofuleux & tuberculeux fondé par le Dr Armaingaud, le promoteur d'une ligue contre la tuberculose. C'est un établissement bien plus ancien que celui d'Hendaye, & du même genre. Avec le sanatorium pour poitrinaires de Trespoëy, à Pau, & l'orphelinat Douillard, d'Argelès, et le sanatorium du Dr Laporte, à Eaux-Bonnes, cela fait cinq établissements sanitaires pour le traitement ou la prophylaxie de la tuberculose que nous avons rencontrés dans le Sud-Ouest.

Nous avons eu à Arcachon la dernière conférence du voyage. Elle n'a pas été la moins intéressante ni la moins attentivement écoutée. Avec sa verve & son brio des meilleurs jours, le professeur Landouzy nous a expliqué, par l'influence du gulf-stream, par la barrière protectrice des dunes & des forêts, par l'action vivifiante & balsamique des pins, les propriétés hygiéniques & médicales du climat arcachonnais, climat assez chaud pour qu'on y voie la chamœrops, l'aloès, le bambou pousser en pleine terre à côté du pin indigène. Une des caractéristiques de ce climat est sa stabilité hygrométrique,

1. Dr Dejace.

Digitized by Google

sorte de manteau invisible formé par les vapeurs atmosphériques, manteau protecteur à la fois contre la chaleur & le froid extrêmes.

« La cure d'air se fait, suivant les prescriptions des médecins, dans la forêt ou sur la plage, ou même sur le bassin, dans le mou bercement du bateau. Arcachon est bien le *home* sanatorium d'été dont le professeur Landouzy a parlé à Berlin, bien préférable — pour ceux qui peuvent se le payer ! — au sanatorium-caserne des Allemands. Ici, les médecins sont les maîtres de la station. Ils mettent en interdit les maisons qui se refusent à la désinfection. Il existe à Arcachon un outillage complet de désinfection & un médecin inspecteur, désigné par ses collègues, pour surveiller l'état de salubrité des habitations.

« Le déjeuner, qui eut lieu au Grand-Hôtel, fut plein d'animation & d'entrain, mais non sans une teinte de tristesse : c'était le repas des adieux ! Au dessert, toasts du Dr Hameau père, du Dr Carron de la Carrière, puis des médecins appartenant aux diverses nationalités — le toast des nations ! — enfin du professeur Landouzy.

« Dans l'après-midi, promenade en bateau à vapeur sur le bassin. Quel ravissant décor ! la surface argentée du bassin, la mer de verdures des *pignadas*, l'architecture féerique des villas de toute forme & de toute couleur émergeant de cette verdure...

« Après cette magnifique promenade sur les flots, visite de l'Aquarium & autres locaux appartenant à la Société scientifique dont le distingué Dr Lalesque est le président. J'y ai remarqué, entr'autres habitants de la mer, des hyppocampes, des langoustes, des pieuvres, des torpilles dont nous nous sommes amusés à recevoir les décharges électriques.

« Oublierai-je la visite faite aux pêcheuses d'huîtres & la dégustation de ces exquis mollusques faite sur place, dans leur eau ?

« Mentionnerai-je les deux importants établissements d'instruction, qui sont les compléments du climat & permettent aux familles entières de s'installer à Arcachon : l'institution

Digitized by Google

Saint-Dominique pour les demoiselles, le collège Saint-Elme pour les garçons ? »

Il faut se taire. Le voyage est terminé. On se donne rendez-vous à l'année prochaine pour visiter le Dauphiné, & le soir de cette mémorable journée, le 15 septembre, les congressistes venus de tous les points de l'Europe se séparaient, emportant dans leur esprit une vision de science, dans leur imagination des spectacles enchanteurs, dans leur cœur une sympathie plus vive pour la France & un désir plus ardent de se dévouer à l'humanité.

Dr ***

Digitized by Google

L'ART A TOULOUSE

MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE

DU QUINZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

MOBILIER D'ÉGLISE ET ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

(Suite [5].)

X.

ÉGLISE DE LA DALBADE (*suite*).

8.

9 *avril* 1644. — Bail consenti par Raymond Lacarre, maître fondeur, pour fondre « le Sourd » ou bourdon de la Dalbade, & en faire deux cloches dans la note du carillon existant déjà.

(Original. Archives des Notaires. Liasse : Baux. Poisson, not.)

L'an mil six cens quarante quatre & le neufiesme jour du mois d'apvril, avant midy, à Tholose, regnant Louys, &c., par devant moy notaire & tesmoings soubz escriptz, dans la maison de residance de Monr Me Gabriel Lenoir, conseiller du Roy en sa court de Parlement dud. Tholose, personnellement constitués led. sieur Lenoir, Messire Maitres J[e]an

5. Voir *Revue des Pyrénées*, livraisons de juillet-août, septembre-octobre 1900.

Digitized by Google

Pierre de Baynagues, conseiller du Roy & substitut aux Requestes du Palais, Pierre de Confort, aussy conseiller & juge des Gabelles en Languedoc, & sire Bernard Begué marchant, ouvriers de l'esglise Nostre Dame de la Dalbade & Table, & de l'œuvre d'icelle, d'hune (*sic*) part, & Ramond Lacarre, maistre fondeur dud. Tholose, demeurant en la rue des Cotteliers, d'aultre part. Lesquelz ont dit & sont demeurés d'accord que sur l'esperance & assurance que led. Lacarre avoit donné ausd. s^rs ouvriers que la cloche appellée le Sourd quy estoit au clocher de lad. esglise pesoit environ cinquante quintaulx & que d'icelle il en fairoit deux, une de vint quintaulx & l'aultre de dix, & qu'il y auroit du metailh de reste pour soy payer des frais du pois, rupture, dessante, montée & agensement d'icelles, & qu'il y auroit de la matiere & metailh de reste, tout quitte au proffit de lad. Table de l'œuvre; sc'auroit esté la cause que le vint sixiesme de mars dernier, lesd. s^rs ouvriers auroient bailhé à refondre lad. cloche & faire lesd. deux aud. Lacarre par contrat receu par maistre J[e]an Arnaud, notaire de Tholose; en execution duquel, lesd. s^rs ouvriers seroint allés & montés aud. clocher avec led. Lascarre, le cinquiesme de ce mois, pour acister à la rupture de lad. cloche; où estant auparavant de ce faire, auroient verifié ce quy se trouvoit de gravé & escrit en icelle, pour servir de memoire à l'advenir; & s'y seroit trouvé *Ihs* $\overline{MA}$ *VOX Domini Sonat quatre cens septante, nono mensis octobris fuit facta. Christus regnat. Christus vincit. Christus imperat,* avec la face d'ung evesque & d'hune mitre. Et après led. Lacarre auroit en la presence desd. s^rs ouvriers rompue & mise en pieses lad. cloche & les pieses remises soubz les clefs remises au pouvoir desd. s^rs ouvriers, attandant de faire pourter au poix de la maison de ville led. metailh pour le peser & delivrer aud. Lacarre. Ce quy feust fait le jeudy septiesme du courant. Et ayant esté pesé par le metre peseur juré de la ville ne se seroit trouvé peser en tout que vint & huit quintalz & demy trante trois livres, contant chascung quintal de cens quatre livres, de maniere qu'il s'en manque vint cinq quintal dix neuf livres qu'elle n'aye pesé lesd. cinquante quintauls garnie; d'où ne se pouvant tirer lesd. deux cloches, lesd. s^rs ouvriers & Lacarre auroint conveneu

Digitized by Google

se despartir comme ilz se despartent dud. premier contrat, veullent & consantent qu'il soit cancellé, resoulu & comme non adveneu; & par le presant ont conveneu & accourdé que desd. vint huit quintalz & demy trante trois livres, distrait le deschept à raison de quatre livres par quintal (lequel metal led. Lacarre a en son pouvoir dans la fondaison de la ville), il en fondra & faira deux cloches, l'hune que sera la plus grande d'environ quatorze quintaux & l'aultre de sept quintaux, quy seront bonnes, loyales & marchandes, bien & deuement faittes suivant l'art; lesquelles il metra & rendra correspondantes au son & carrillon de la sonerie avec les aultres dud. clocher complette de ses parties, comme ayant visitté & estant bien instruit des aultres en nombre de cinq avec ung aultre neufve que luy mesme en a faitte, à peyne de les reffaire en cas elles ne viendront à la cadance & sonnerie parfaitte & accomplie avec les aultres; s'obligeant led. Lacarre, aux fins de la fonte desd. cloches, de fournir & faire à ses despens les fourneaux & moulles, bois, charbon, & à icelles graver & metre les noms & surnoms desd. s^rs^ ouvriers, parrins & marrines, le jour & l'an de la faction d'icelles; & après les faira pourter aud. poix de la ville pour les peser, & de là à lad. esglise & cimetière pour les monter, comme il promet faire, toutes à ses coustes & despens au clocher, & les ensoucher, ferrer, placer & enchefauder bien, duement, assurément de bon bois & de toute sorte de ferrure, matras, batalz & aultres à ce necessaires, se servant de la ferrure & batal qu'il a levé de la rompue, les randant parfaitement sonnantes sans aulcung deffault au ton, son & accord susd., & notamment rendra & metra la plus grande d'icelles à tour & retour qu'ons appelle *a bandoulz*; & ne pourra fondre ny faire peser lesd. cloches que en presance & acistance desd. sieurs ouvriers duement advertis; & le tout à ses despens & dans le presant mois, car autrement le precedant contrat ny le present ne s'en feussent ensuivis; & en cas il faudroit, aux fins des montée & aplacement desd. cloches rien deffaire ny esbranler des couvertz de lad. esglise, clocher & ouverture d'icelluy ou circonvoysins, il sera teneu le tout remetre à ses despens & en rellepver les l. s^rs^ ouvriers. Et pour la façon desd. cloches, fournitu-

Digitized by Google

res & choses susd. generalement quelconques, lesd. srs ouvriers ont conveneu donner aud. Lacarre trois sous & six deniers pour chascune livre d'icelles, sans que lesd. srs ouvriers soint teneus rien faire ny fournir; & en tant moins desd. façons & fournitures le susd. Lacarre sera teneu prendre le metailh, qui restera, à raison de huit sous par livre ou plus s'il s'en trouve davantaige; & le surplus de ce que lad. fasson montera ce dessus accomply & effectué que soit, leur sera payé par lesd. srs ouvriers des premiers & plus clairs deniers de lad. Table de l'œuvre. Et pour tout ce dessus tenir, observer & accomplir sans aulcunement y contrevenir lesd. srs ouvriers ont obligé les biens &c. Fait & passé en la presance de Jaques Giral & maistre Jean Cove praticiens de Tholose, soubzsignés avec lesd. srs ouvriers, led. Lacarre ne saichant, & moy.

Begué *signé*. Lenoir ouvrier *signé*. Baynagues *signé*.
De Confort ouvrier *signé*. Cove *signé*. Giral *signé*.
De Poisson not. *signé*.

9.

21 *décembre* 1644. — Bail consenti par Vidal Castan, « joueur & faiseur d'orgues », pour réparer l'orgue de la Dalbade.

(Original. Archives des Notaires. Liasse : Baux. Poisson, not.)

L'an mil six cens quarante quatre & le vingt uniesme jour du moys de decembre, après midy, à Tholose, en sa personne constitué Vidal Castan, joueur & faiseur d'orgues, habitant dud. Tholose; lequel, ayant veu, visitté & parcoureu l'orgue de l'esglise Nostre Dame de la Dalbade aud. Tholose tant par dedans que par dehors avec les soufflets, toyeaux & sonerie, c'est de gred obligé & s'oblige envers les sieurs ouvriers de lad. esglise, pour iceux presens & acceptans noble Jean de Chabirand, sieur de Larvanydre, & Pierre Nauton, marchant, ouvriers de lad. Table, tant pour eulx que leurs collegues, scavoir dedans cinq mois prochain pour le plus tard reparer parfaitement led. orgue & ce qui en depend & le rendre bien sonnant & d'acord sans aulcung deffault au dire & attestation de quelque bon organiste. Et à ces fins :

Digitized by Google

En premier lieu, il desmontera la soufflerie, soufletz & porte vents, les reparer, fermer & recoler de peaux de moton bien fortes & bonnes.

Plus, desmontera les toyeaux grandz & petits dud. orgue, qu'il a dit concis[t]er en nombre de troys cens soixante, à cause de la grand poussiere qu'il y a dans iceux, & la plus grand partie de couppés; & netoyera parfaitement les bons, reffondra & refaira les rompus; & adjouster & resoder les bouts de ceux qui pourront servir.

Item, descouvrira le saumier & le regarnira de peau neufve & hos[t]era celle que y est gastée & rongée de la poussiere par dedans.

Plus, desmontera le clavier & attachera aux bouts des bargettes le fil de Richard pour faire jouer led. clavier.

Et bref il faira ou faira faire toutes autres besonhes, tramblant & reparations necessaires aud. orgue & à tout ce qui en depend, le randant entierement & parfaittement accomply, sonnant, d'accord & reparé sans aulcung deffault, quoy que obmis & non escrit comme n'estant de la cognoissance desd. sieurs ouvriers, ains dudit Castan entrepreneur. Et à ces fins, fornira les peaux, ploin, estain, cole, fil de Richard, charbon & toutes aultres choses & matieres necessaires, avec la manifacture, journées & vaccations, sans que les sieurs ouvriers soint teneus rien fornir que le pris, pour lequel icelluy Castan a le tout entrepris, quy est moyenant la somme de soixante livres tant moings, de laquelle il a receu presantement des mains dud. Nauton la somme de dix livres & du surplus, luy eue ses pais, vingt livres dans trois jours après festes & les trante livres restantes l'org[u]e parfait, vizité & receu que soit. Et à ce dessus observer les ouvriers ont obligé les biens de lad. Table &c.

Fait en presence de s[r] Guilhaume Dupont, marchant, & Pierre Bailac, aussy marchant, dud. Tholose, soubsignés avec les ouvriers & Castan & moy notaire.

Castaing *signé*. Chabirand *signé*. Nauton ouvrier *signé*. Dupont marchand *signé*. Baillac *signé*.

Digitized by Google

10.

13 *avril* 1646. — Bail consenti par Bernard Cabanhol, maître tailleur de pierre, pour faire & construire l'horloge sur la muraille du clocher de la Dalbade.

(Original. Archives des Notaires. Liasse : Baux. Poisson, not.)

L'an mil six cens quarante six & le tretziesme jour du mois de apvril après midy, en Tholose, regnant Louys &c., par devant moy notaire & tesmoingz bas nommés, dans ma boutique personnellement constitué Bernard Cabanhol, maistre tailleur de pierre platier dud. Tholose, demeurant à Las Clottes; lequel a promis, promet & s'oblige envers la Table de l'œuvre de l'esglise Nostre Dame de la Dalbade aud. Tholose, pour icelle presans, stipulans & acceptans Messieurs maistres Jean Dalbaricy, secrétaire du Roy, François de Caumelz, docteur & advocat en la court, & Ogier Jaubard, marchant, ouvriers de lad. esglise, scavoir dedans ung mois prochain pour le plus tard faire & parfaire contre & sur la murailhe du clocher de lad. esglise & en l'endroit dessaigné & marqué aud. Cabanhol, une monstre d'orloge de doutze pans de bord à bort, qui sera ronde faite d'ung gros rond & ung carré, conforme à celle de Saint Estienne & du Palais, d'astuc fidelle, bon & marchant sur de chelives bois de chaisne bien fichées & assurées sur lad. murailhe, l'astuc fait des materiaux necessaires, y faisant les heures & lettres gravées; & faira le trou & persera la murailhe pour la sourtie de l'esgulhe & ferrure necessaire, & se faira l'entrepreneur les enards chafaudaiges necessaires, & enluira & remplira le dedans de lad. monstre garnie d'astuc pour le faire paindre après que sera fait, sans que les sieurs ouvriers soint teneus rien fournir que seullement dix huit ou vint farpelz, que l'entrepreneur se faira monter aud. clocher, & les laissera aud. clocher après s'en estre servy. Et pour cest effait donneront lesd. sieurs ouvriers aud. Cabanhol la somme de cinquante livres tourn., scavoir ung tiers dans huit jours prochains ou plutost au premier jour

Digitized by Google

qu'il commansera de travalher, aultre tiers à la demy besonhe, & l'aultre tiers à la fin d'icelle besonhe, icelle faitte, parfaitte, accomplie & receue que soit; & reparera l'entrepreneur tout ce que en faisant lad. besonhe se pourroit domaiger aux maisons & couvertz joignant led. clocher, & ce qui se pourroit gaster à lad. monstre dans l'an & jour; & faira la trassive (?) & engravement des lettres & heure le plus grassement que faire se pourra avec les poinlz & marques, avec toutes architectures necessaires, avec les ouvertures & fermures d'icelles qu'il faira.

Et à ce dessus observer led. Cabanhol a obligés ses biens & personne &c. Et conveneu que au dessoubz de lad. monstre led. Cabanhol faira une table d'astuc de la grandeur requise pour y estre mis & paint les noms de tous les sieurs ouvriers & la millesime que lad. monstre a esté faitte. Ainsin l'ont promis & juré en la presance de Guillaume Pitoin, marchant, & Pierre Pinault, maistre fournier, soubsignés avec les s^rs ouvriers & Cabanhol & moy.

Cabanhol *signé*. Caumels ouvrier *signé*. Pinault Pierre *signé*. Chaubard ouvrier *signé*. Pitoin *signé*.

De Poisson not. *signé*.

II.

19 *décembre* 1663. — Bail consenti par Antoine Gendre & Pierre Gendre, père & fils, maîtres menuisiers, pour faire le paravant ou tambour de l'église de la Dalbade.

(Original. Archives des Notaires. Liasse : Baux. Arnaud, not.)

Articles pour le tournevent de l'eglise de la Dalbade.

ARTICLES pour le paravant quy se doibt faire au dedans les portes de l'eglize Nostre Dame de la Dalbade, entre M^r M^e Jean du Percin, conseiller du Roy & greffier criminel en chef du parlement de Tholose, seigneur de Seilh, premier intendant de la chappelle Nostre Dame de l'Agonie, en qua-

Digitized by Google

litté d'ancien ouvrier de lad. eglize de la Dalbade, & Anthoine Gendre, maistre menuisier en Tholose, & Paul Gendre, son frere, aussy maistre menuisier dud. Tholose.

Premierement, lesd. entrepreneurs fairont led. paravant de bois de chesne bien seq, de la hauteur de deux cannes trois pams & de la largeur de trois canes trois pams, & de huit pams de profondeur, composé en entrant à main droitte d'une porte de six pams & demi brizée, & dix pams & quart d'hauteur; au costé gauche la mesme grandeur & hauteur.

Pour la largeur de l'entrée du paravant, il y aura deux portes de la largeur de sept pams chascune & dix pams & quart d'autheur avec un pilastre de six pousses en carré au milieu & trois cannes trois pams d'autheur, avec ses corniches & chapiteaux suivant l'art de menuzerie. Et par dessus les grandes portes il y en aura deux quy s'ouvriront de mesme largeur de sept pams & aux deux coingz dud. paravant il y aura deux pilastres de six pousses en carré de deux cannes trois pams d'autheur. En apprès il y aura deux pilastres, un de chasque costé pour porter les porte boizeries de six pousses de largeur & trois pousses d'espesseur. Pour les battans des portes, ilz seront compozés de quatre pousses & demy; & pour les portes boizeries il suffira de trois pousses de largeur & un pousse d'espesseur plus ou moings suivant le dessein qu'en a esté faict, paraffé par le notaire soubsigné, avec les compartimens & nombre des paneaux que y sont figurés.

Pour le plaffond du dessus, il sera couvert de bons ays de sappin & sera assemblé à lenguette; le tout bien travailhé suivant l'art.

Pour lequel travail & fourniture du bois necessaire, il sera payé ausd. entrepreneurs la somme de quatre cens livres, scavoir presentement la somme de (*manque*), & à moityé de bezoigne la somme de (*manque*), & à la fin d'icelle le restant; lequel travail sera faict & parachevé à perfection à la prochaine feste de Toussaint, à peine de tous despans, sans que lesd. entrepreneurs puissent rien prestendre du bois ni ferrures du paravant quy est à present à lad. esglize & qui est reservé par exprès, pour lesd. ferrures estre employées au paravant neuf, ainsin qu'il en sera advisé.

Digitized by Google

L'an mil six cens soixante trois & le dix nufiesme decembre, apprès midy, dans la maison des Peres de l'Oratoire en Tholose, regnant Louis &c., ont esté constitué[s] en personne Mr Me Jean de Percin, conseiller du Roy & greffier criminel en chef au parlement de Tholose, seigneur de Seilh, premier surintendant de la chapelle Nostre Dame de l'Agonie & ancien ouvrier dans lad. esglize de la Dalbade; lequel de l'adveu & consantement de Messieurs Delong, conseiller du Roy aud. parlement & chambre des Requestes, de Castelan, advocat & ancien cappitoul, Couvenson, procureur aud. parlement, & Salesses, marchant tinturier, ouvriers de la presante année de lad. esglize, a bailhé à fere à Anthoine et Pierre Gendre, pere & filz, maistres menuziers en Tholose, presens & acceptans, à fere le paravant de lad. esglize de la Dalbade, suivant les articles cy devant escripts & conformement au dessein qui en a esté faict & figuré sur du papier & paraffé par moy not. au dos d'icelluy; & ce moyennant le prix & somme de quatre cens livres, payable, scavoir presentement la somme de cinquante livres &c.; cent cinquante livres seront payé[e]s à la prochaine feste de Pasques, cent livres à la feste St. Jean Baptiste, & les cent livres restans à fin de besoigne; lequel travail sera faict & parachevé à perfection par lesd. Gendres entre issi & la feste de Toussaint, le tout à peine de tous despans, ayant lesd. Gendres retiré devers eux led. dessein. Et pour ce dessus observer &c. Le tout faict à la presence & acistance du Reverend Pere Vincent Alard, recteur de lad. esglise, & presens à ce Me Pierre Escoffé, procureur, & Me Jean du Barry, procureur, habitants de Tholose, soubsignés avec led. sr du Percin & led. Gendre fils, led. Gendre pere a dit ne scavoir, & moy.

Arnaud not. *signé.* (*Suivent les signatures*).

Digitized by Google

XI.

1er *juillet* 1541. — Bail pour un oratoire à Grenade, Haute-Garonne. Jean Tailhade, dit Manceau, « talheur de ymages ».

(Archives des Notaires. Folquerii, not., reg. de 1541.)

L'an 1541 & le 1er juillet, maistre Jehan Talhade dict Manceau, talheur de ymages, habitant de Tholose, a promis de faire à sire Ramond Gamel, marchand de Grenade, un oratoire de pierre tailhé... & sera tenu de y faire un crosfiz d'ung cousté & de l'aultre cousté Nostre Dame d'Esperance, tenant l'enfant au bas & les troys botz seront faictz à la sorte de flecos de lin avec quatre florons bien formés...

XII.

23 *août* 1550. — Arrêt du Parlement obligeant le curé de Montgiscard, Haute-Garonne, à délivrer à Nicolas Bachelier la somme par lui reçue du légat fait par maître Louis David, jadis curé de Montgiscard, à la charge pour Nicolas Bachelier de faire & parfaire le « bastiment » de l'église suivant les conventions & pactes du 23 novembre 1541.

(Archives du Parlement, B 43, f° 673.)

Veu l'incident introduict par devant maistre Anthoine de Paulo, conseiller du Roy en la court & commissaire sur ce depputé, entre le sindic des consulz, manans & habitans de Montgiscard suppliant & demandeur, d'une part, & messire Oddo cardinal de Chastillon, arcevesque de Tholose, maistre Giles Moilhet, recteur de l'eglise parroissielle dud. Montgiscard, & Nycolas Bachelier, maistre maçon, habitant de Tholose, respectivement defendeurs, d'autre;

Il sera dict que la court enterinant la requeste dud. sindic ayant esgard aux requisitions & conclusions dud. arcevesque, a ordonné & ordonne que led. Moilhet, recteur, dans huictaine après l'intimation de cest arrest mectra realement entre les mains d'homme respondant & solvable dud. Montgiscard

Digitized by Google

la somme par luy receue du legat faict par feu Maistre Loys David, jadiz recteur dud. Montgiscard, pour d'icele estre bailhé & delivré aud. Bachelier, maçon, ce que reste du pris & marché convenu entre lesd. parties pour la construction & edification de lad. eglise; à la charge que led. Bachelier parfera & parachevera led. bastiment suyvant les conventions & pactes entre eulx faictz & passez le xxiij[e] de novembre mil v[c] quarante cinq, sauf toutesfoys à deduire & alloer aud. Moilhet ce que fera apparoir avoir employé & forny d'icelle somme à la reparation de lad. eglise.

Et au surplus a ordonné & ordonne que de lad. somme leguée sera prinse & reservée la somme de cent livres tournois pour estre convertie & employée par lesd. recteur & sindic aux ornemens de lad. eglise, & le surplus desd. construction & reparation sera continué & parachevé par lesd. arcevesque & recteur en ce que reste, suyvant autre arrest donné entre lesd. parties. Et a condamné & condamne led. sindic & parrossiens à faire les charroirs & manevres dans la parroisse. Et sans despens de cest incident.

Prononcé le xxiij d'aoust [1550].

XIII.

Vers 1550. — Pactes pour le rétable de la chapelle de la Conception Notre-Dame à la Daurade; Nicolas Bachelier, sculpteur & architecte.

Nota. — Moulures antiques, « suyvans en ce les Romains tant en leurs temples, palais & arcz triumphaulz ».

(Original. Archives des Notaires. Liasse : Baux.)

Ce sont les articles que baille[nt] par devers vous Messieurs les Prevostz de la devote confrayrie de la Conception de la glorieuse Vierge Marie instituée & celebrée en l'esglise de la Daurate en Tholose, Nycolas Bachelier sculp[t]eur & architecte, & ce pour construyre & ediffier la chapelle & saquiristie sellon le modelle baillé par lesd. Messieurs les Prevostz.

Et premierement leur chappelle ainsin qu'est à present a troys cannes moins demy palm de largeur, & de profondeur

Digitized by Google

six palms, & est elevée sur terre environ quatre ou cinq palms; laquelle fauldra remectre à la profondeur de douze palms, comensant les troys canes à ung grand palm sur le pavé de l'esglise, ainsin qu'est remonstré par le modele & pourtraict.

Item, pour tere lad. chappelle en ensuyvant le vouloir de mesd. seigneurs, fauldra rompre la murailhe qu'est au fons de lad. chappelle qu'est de l'espoisseur de dix palms; de laquelle espoysseur n'en fauldra rompre que six palms; & les six palms que sont ja faictz seront douze, & restera de lad. murrailhe quatre palms.

Item, la voulte de lad. chappelle aura son traict rond sans rien soubzbaysser & sera toute de pierre despuys sa nayssance, que sera au dessus d'une petite cornice, laquelle sera aussi de pierre; les douelles de lad. voulte seront de deux palms d'espesseur, & ce à cause que à lad. voulte sera faict ung compartiment de molleures anticques, suyvans en ce les Romains tant en leurs temples, palais & arcz triumphaulz; & led. arc sera enrichi de molures, ainsin qu'est demonsté par le po[u]rtraict.

Item, le devant de la murrailhe du fons de lad. chappelle sera faicte de pierre despuys le pied du pavé sus à la voulte; & ce, affinque en lad. pierre sera entailhé & faict ung retable contenent tant la largeur que haulteur de lad. chappelle, ainsin qu'est demonstré par le modele & pourtraict.

Item, l'autel de lad. chapelle aura. . . . . palms[1] de long & quatre palms de large, & cinq de hault, & aux deux coustés dud. autel pour entrer dans la sacreystie que sera au derriere de l'autel fauldra fere une porte & perser tout oultre la murrailhe pour entrer en lad. sacristie; & aura lad. porte quatre palms de large & neuf de hault; & l'aultre cousté aura ung armoyre de la grandeur, haulteur & largeur de lad. porte & de la mesme forme; & ce, pour garder conformité, ainsi qu'est demonstré par le modele.

Item, au dessus dud. autel sera mis le pied destal du retable, dans lequel sera entailhée l'istoire de la Conception de la glorieuse Vierge Marie faicte au devant de la porte dorée, où sera Joachin, saincte Anne, de la haulteur de troys palms; & lad.

1. Le nombre des palmes en longueur n'est pas exprimé.

Digitized by Google

histoire sera enrichye de anges en l'air & aussi de passage massenerie[1], & de ce qu'est & y sera neccessaire, & le tout sera faict de miege bosse talhie; & led. pied destailh aura ses molleures dessus & desoubz, ainsin qu'est demonstré par le modele.

Item, au dessus dud. pied destail & histoire seront faictes deux columnes, une de chesque costé, lesquelz seront doricques; & ne seront que de troys quartz de columnes de relieve, à cause que la chapelle est petite, & ne la fault occuper que le moins que l'on pourra; entre lesd. columnes y aura une histoire de dix palms de tour carré, au milieu de laquelle sera mise l'image de la Vierge Marie, de la haulteur de six palms toute ronde; au dessus d'elle sera Dieu le pere dans des nuées de grandeur neccessaire; & l'entour de l'imaige de la Vierge Marie seront mis et rengés par bon ordre ses beaulx misteres comme. . . . . [hortus] conclusus, civitas Dei; & le. . . . . de leurs rolleaux; & le tout sera fa[ict].....

Item, au dessus de lad. histoire & columnes sera faict ung arcquitabre, cornice & frontispicio faictes de mollures suyvant l'ordre des columnes.

Item, au[x] deux coustés de lad. histoire sera faict une petite histoire de chesque cousté en forme ovale, aiant quatre palms de hault & troys palms & demy de large; en la premiere sera entaillé comment l'ange annoncea à saincte Anne la conception de la Vierge Marie; à la secunde sera aussi [entaillé] comment l'ange annoncea à Joachin lad. conception luy estant à la montaigne, & que se trouvast à la porte dorée; lesquelles histoires seront de miege bosse.

Item, au dessus desd. histoires de chescun cousté ung rolleau en forme de arc voultant que poussera contre les coloumnes de lad. histoire & se repouseront sur la petite cornissete qu'est tant dessus la porte que armoire que sont aux deux coustés de l'autel; dessus chescun rolleau sera mis ung petit ange tout nud de la proportion de troys palms tenant ung trophée à l'honneur de la Vierge Marie.

Item, le tout sera parti sellon la proportion de lieu. . . . .

1. Bordure, en bordure.

Digitized by Google

que led. retable tiendra tout le fondz de lad. chappelle, ainsin qu'est demonstré par le modelle & portraict. Et le tout sera pousé en mortier franc.

Item, fera aussi la voulte de lad. sacristie que sera faicte au desoubz du clochier qu'est darrieres lad. chappelle; & sera faicte lad. voulte à une clef, & les ougyves qui y seront neccessaires; & fera aussi les fenestres pour donner clarté à lad. sacristie; & reparera tout le dedens de lad. sacristie qu'est gasté au[x] murrailhes.

Item, fauldra aussi reparer par dehors le dehors du clochier tant que contiendra lad. sacristie de haulteur eu esgard à icelle.

Item, led. Bachellier s'obligera de faire lad. besoigne en ensuyvant tant la teneur des presens articles que forme du pourtraict; & ce, au prix qui sera conveneu entre eux.

Item, lesd. Messieurs de prevost s'obligeront de satisfaire aud. Nicolas Bachellier ce que entre eulx sera convenu & s'obligeront l'ung envers l'autre; & de ce feront faire. . . . . instrument, à scavoir est lesd. prevostz le. . . . . & le masson sa personne & biens propres de faire lesd. chappelle, sacristie, & demeurer à tous domaiges & interestz.

Item, sera tenu de faire la viste qu'est devers la claustre desja comansée de la grandeur que sera advisée par le scindic, de brique preste pour mectre la verrine.

J. DELARES, scindic, *signé*.

Nicolas BACHELIER *signé*

Digitized by Google

XIV.

ÉGLISE SAINT-MICHEL[1].

1.

13 *décembre* 1540. — Dominique Bouquier, « metalier », de la rue Payrolières, s'engage à fondre pour Saint-Michel une cloche de quinze à seize quintaux.

(Archives des Notaires. Guiraudet, not., reg. 1540-1541, f° 109 v°.)

Bailh à fère une campane pour Sainct Michel.

L'an mil cinq cens quarante & le xiij^e^ jour de decembre, en Tholose, regnant Francoys, &c., à la presence de moy notaire & des tesmoingtz cy après nommés, constituez personnellement Jehan Guymbault, M^e^ Jehan Dantilhac, pancoussier, Estienne Melet, maistre fustier, Ramond Enduchart & Pierre Delassus, comme bailhes & du consentement & conseil de André Macari, maistre menusier, leur compaignon, bailhes de la grande *taule* de l'eglise Sainct Michel de Tholoze; lesqueiz & du consentement de tous & chascun les parrochiens de lad. eglise, ainsi que ont dict, ou bien de la plus grande partie, de leur bon gré, &c., ont faict pacte & accord avec M^e^ Domenge Bouquiers metalier, habitant de Peirolieres en Tholose, de faire une cloche *sive* campane jusques à quinze ou seze quintalz de bon metal & en bonne forme, moyenant la somme de vingtz & une livres tourn. pour quintal; laquelle somme ont promis payer de jour en jour & entre cy & la feste de Sainct Michel de septembre prochainement venant. Et led. Bouquiers a promis avoir faicte lad. campane boune & merchande à dicte de maistres entre cy & la feste de Noel prochainement venant. Si pour ce faire a obligé tous & chascuns ses biens, &c.; & neantmoins a confessé avoir eu & receu desd.

1. Cette église disparue se trouvait au carrefour d'où partent aujourd'hui la rue des Récollets & la Grand-Rue Saint-Michel.

Digitized by Google

bailhes la somme de cinquante trois livres tourn., &c. Et lesd. Guymbault, Dantinhac, Melet, Enducha[r]t & Delassus, comme bailhes de lad. grand *taule* de lad. eglise, ont engagé tous & chascuns les biens & revenus de lad. *taule*, &c.

Presens Me Jehan Bugourdi licencié, Me Françoys Bulle bachelier, Me Guillaume Flaure, Anthoine Barrossier, Bernard Novel clerc, & moy Jehan Giraudat notaire, qui l'ay receu.

L'an mil vc XLIj & le XIXe jour d'avril, du consentement dud. Bouquiers comme payé, le present a esté cancelé.

Presens Mes Jane de Saincte Colombe, Anthoine Barrossier & moy

GIRAUDAT.

2.

6 *juin* 1552. — Jean Tournier, organiste de Saint-Michel.

(Archives des Notaires. Guiraudat, not., reg. 1552, f° 72 v°.)

Pactes de toucher orgues à Sainct Michel.

L'an de l'Incarnation Nostre Seigneur Jesu Christ mil cinq cens cinquante deux & le sixiesme jour de juin, en l'eglise Sainct Michel de Tholose & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez constitué personnellement Me Jehan Tournier, organiste de Tholose, lequel de son bon gré a promis aux ouvriers de la dicte eglise cy après nommez servir en la dicte eglise à toucher les orgues ung an complect. . . . . commencé au jour & feste Sainct Michel de may dernier passé, ainsi qu'est acoustumé toucher lesd. orgues chascun dimenche à la messe grande, à vespres & complectes, les samedis aussi, & les festes sollempnelles, & les jours du jeudi semblablement, & aux messes de Nostre Dame de Pitié & aultrement avec les qualifications & condictions à aultre instrument sur ce receu par Me Gerauld Bodon, notaire royal dud. Tholose. Et pour ce faire, Me Pierre Ricard, Guillaume Bonnailh, Pierre Sarpe & Jehan Tessendier, ouvriers de lad. eglise, pour eulx, & sire Françoys Alba, leur compaignon, & toutz aultres aiantz charge des bassins d'icelle eglise, ont promis bailher & payer aud.

Digitized by Google

Tournier la somme de trente livres tourn., ou icelle summe fere payer aud. Tournier, soubz obligation des biens du bassin de l'œuvre de lad. eglise sauf à deduire pour chascune puncte que led. Tournier sera puncté pour chascun default la somme de cinq sous tourn., & pour lequel service fere iceluy Tournier s'est obligé, ensemble ses biens, &c.

Presens Anthoine Caseneufve, maistre boulanger, Pierre Merigot, maistre marechal, Jehan de Noguiez, desd. barris, & moy Jehan Giraudat, notaire royal dud. Tholose.

GIRAUDAT.

3.

25 *avril* 1553. — Travaux de fondations pour l'église Saint-Michel.

(Archives des Notaires, Guiraudat not., reg. 1553, f° 27.)

Bailh à cures terres du fondement de Sainct Michel.

L'an de l'Incarnation Nostre Seigneur Jesuchrist mil cinq cens cinquante trois & le xxv^e^ jour d'apvril en Tholose, dans ma boutique, regnant Henri, &c., en presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez, constitué Jaques Seguyn, maistre masson de Tholose, lequel comme aiant la besoigne de l'eglise Sainct Michel de Tholose prise à la chandelle, a bailhé à fere curer les terres du fondement de ce qu'avoit esté arresté estre crevé (*sic*), scavoir est à Raimond Durand de Verdun, Jehan Viguier, demeurant à Sainct Ciprian, Jehan Cassain du Saulzat tant pour luy que aultre Jehan Cassain, son frere, sur l'œuvre de present & Anthoine Albenque, presens pour eulx & led. aultre Jehan Cassain absent, stipulants à raison de six sous tourn. la cane de long & hault tant prime que grosse, lesquelz Viguié, Durand, Cassain & Albenque ont promis fere leur debvoir à toute diligence de curer lesd. terres pour led. fundement fere, ainsi que leur a esté monstré. Et en commencement de paye ont confessé & recogneu avoir eu & receu dud. Seguyn pour luy & son compagnon la somme de cinq francz tourn., & ont promis fere leur diligence aud. curement; & led. Seguyn, ensemble Estort Massebeuf, ont

Digitized by Google

promis payer à raison que dict est pour ledict curement dud. fundement de jour en jour, ainsi que led. fundement sera curé & lesd. terres jectées d'iceluy. Et lesd. Durand, Viguié, Cassain & Albenque ont confessé avoir & tenir desd. Seguyn & Massebeuf deux picz, deux cimiers, les postans & cabrions (?) pour monter & debailer à fere led. fundement; lesquelz picz, cimiers, postans & aultres utilz necessaires que leur seront fornis par lesd. Seguyn & Massebeuf, iceulx Durand, Seguié, Cassain & Albenque seront tenuz & ont promis rendre & restituer auxd. Seguyn & Massebeuf led. fundement curé, &c.

Presens Pierre Prialie, Gaspard Ducasse de Madiran, Raimond Prialie & moy Jehan Giraudat not.

XV.

ÉGLISE N. D. DE FERETRA.

10 *septembre* 1554. — Expertise du rétable de l'église N. D. de Feretra exécuté par Pierre Causie, « maistre menuisier », « où est l'image Sainct Roch ».

(Archives des Notaires. Liasse : Baux.)

Nous Mathurin Batonnier & Ysaac Prevostat, maistres menuisiers de Tholose, pris pour expers par Andrec (*sic*) Macary, comme bailhe de la confrairie Sainct Roch en l'eglise Nostre Dame de Feltra, & Pierre Causie, maistre menuisier de Tholose, d'aultre, certifions avoir veu & visité ung retable & pavillon par led. Causie faict à la requisition d'iceluy Macari, où est l'image Sainct Roch; & disons que led. Causie doibt mectre une poste par dedans led. pavilhon tenant à l'arcquitrave jusques au planchié par trois coustez.

Plus, sera tenu led. Causie mectre certeine petite moleure au ault des paneaulx tenant au dessoubz l'arcquitrave qu'est posée au droict dud. retable.

Plus, sera tenu de descendre le planchié dud. pavilhon pour le remectre à son carré & racontrer certeines moleures qui y sont posées & en mectre d'aultres là où il appartient.

Digitized by Google

Plus, avons trouvé au piedestal au dessoubz des colonnes certaines petites fentes, lesquelles led. Causie sera tenu ramplir.

Plus, sera tenu led. Causie de eligir ung petit... à l'entrepié dessoubz lade figure.

Le tout dans ung moys prochain.

Et tout ce dessus par led. Causie faict, avons dict que led. Macary aud. nom doibt bailher aud. Causie la somme de deux livres tourn., oultre la somme qu'il en a payée aud. Causie pour l'œuvre faicte plus que n'estoit le pris & accord, les despens par moitié payés. Car ainsi est nostre avis, après le tout avoir bien consideré, veu & visité. En foy de quoy, avons cy mis mis noz marques ou signetz, le dix septiesme jour de may mil cinq cens LIIIj. MATELIN BATONIÉ *signé.*

YSAAC PREVOSTAT *signé.*

Et incontinant a esté publié aux parties; à quoy ont acquiescé. Present Claude Neudin, aussi menuisier.

XVI.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS.

I.

8 *décembre* 1557. — Paulet Gassaing prend à faire la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Nicolas[1].

(Archives des Notaires. Castanet, not, Reg. de 1557, fol. Lj.)

Bailh à ediffier une chappelle fondée par feu Me Aymar Valadie, prebtre & vicaire de l'esglise Sainct Nycolas de Sainct Cyprien de Tholose.

Au nom de Dieu. Amen. Scaichent toutz presents & advenir que aujourd'huy huictiesme jour du moys de decembre mil cinq cens cinquante sept, regnant &c., ez presences de moy en Tholose dans l'esglise Sainct Nicolas de Sainct Subra, au devant la chappelle du Purgatoire, comme soit ainsin avoir esté dict par les parties soubz escriptes que feu Me Aymar

1. Cette chapelle existe encore.

Digitized by Google

Valadie, prebtre & vicaire de lad. esglise, en son dernier testement estimé au pouvoir de Me... Bertrandi, notaire royal de Tholose, aye fondé une chappelle en lad. esglise en l'honneur Nostre Dame jougnant celle dud. Purgatoire, & pour icelle faire Me Anthoine Regnaud, chaussatier de Tholose, procureur & ayant charge des heritiers dud. feu Valadie, aye faict assavoir à une partie des maistres massoniers de Tholose soy trouver cejourd'huy en lad. esglise pour icelle bailler à faire à l'extinte de la chandalle à moindre somme, & après estre illec assemblés & par le campanyer de lad. esglise crié à haulte voix & à l'extinte de la chandelle après plusieurs dictes seroit demeuré à Paulet Gassaing, maistre masson de Tholose, lequel est tenu icelle avoir faicte entre cy & la feste de pasques prochaine, pour la somme de cent quarante six livres tourn., avec les pactes suyvans :

Et premierement est pacte que led. Gassaing prent dud. Regnaud ou nom qu'il procede illec present & acceptant faire led. chapelle de la sorte, forme & maniere qu'est faicte celle de Purgatoire de lad. esglise fondée par led. feu Valadie qu'est jougnant la chiere & lad. chappelle dud. Purgatoire, & de la haulteur suyvant l'arvoult qu'est ou sera lad. chappelle faicte; & la clef sera mise & pausée comme led. arc le requiert & comme les autres maistres massons ont illec dict & divisé que sera en bonne forme.

Plus est pacte que faira les fondemens d'icelle chappelle cy profons & larges que sont ceulx de lad. chappelle de Purgatoire & de tant de tible que sont larges lesd. fondemens & de semblable matiere; & seront iceulx fondemens d'ung pilier à l'autre tant par dedans que dehors; & aura icelle chappelle autant de get par dehors que celle dud. Purgatoire. Et sera tenu la rendre en la sorte qu'est icelle dud. Purgatoire, scavoir couverte, pasimentée, illuziée, fere les vistes des vitres de pierre avec leurs rieges de fron.; & aussi y faira l'autiel jusques ay monté la pierre dessus; le tout bien & deuement, entre cy aud. temps & feste de Pasques prochaine. Et pour icelle metre en tel ordre, led. Regnaud a promis & respondu d'icelle somme de cent quarante six livres tourn., suyvant la dicte dud. Gassaing. Et est pacte que les bailles d'icelle chap-

Digitized by Google

pelle Nostre Dame seront tenuz luy bailler la somme de trente livres tourn., en deduction d'icelle dès incontinent qu'il aura baillées cautions, & led. Regnaut tenu payer le surplus de lad. somme tout ainsin que led. Gassaing continuera lad. besoignhe à la discretion des executeurs testamentaires & des ouvriers d'icelle chappelle. Et outre ce, aura led. Gassaing tout le tible que led. feu Valadie avoit assemblé, tant celluy que y est presentement que celluy que a esté emprompté par les voysins du vivent d'icelluy Valadie, ensemble la despoilhe que se trouvera en ouvrant lad. chappelle qu'est le tible qu'est dessoubz l'arc & arvoult d'icelle chappelle. Et après que lad. chappelle sera faicte en la forme que dessus est dict sera visitée par maistres expertz; & où ne sera faicte comme dessus est dict sera reffaicte aux despens dud. Gassaing; lequel a promis de bien fere son devoir &c.

2.

24 *juin* 1654. — Bail consenti par George Lesgout, maître sculpteur de Toulouse, pour faire le rétable de la chapelle Notre-Dame-de-Délivrance à l'eglise Saint-Nicolas, d'après le dessin que « led. Artur (ou George) en a tiré & trassé sur un parchemin ».

(Copie. Archives des Notaires. Liasse : Baux. Couderc, not.)

L'an mil six cens cinquante quatre & le ving quatriesme jour du mois de juin, après midy, regnant Louis très chretien prince par la grace de Dieu roy de France & de Navarre, en Toulouse, au quartier S[t] Ciprien, dans la maison curialle de l'eglise paroissiale de S[t] Nicolas dud. Toulouse, par devant moy notaire ont esté present[s] les sieur[s] Anthoinne Dupuy, Arnaud Olivier marchand, Jean Clemens, maitre chiru[r]gien, & Jean Candolive, maitre cordonnier, bailles & regens de la venerable table & devote confrairie de la chappelle de Notre Dame de Delivrance de lad. eglise paroissialle S[t] Nicolas. Lesquels de leur gré, en la presence de Mons[r] M[e] Raymond de Comynihan, recteur de lad. eglise, conseiller, magistrat presidial de Tholose, ont baillé & baille[nt] au s[r] George Lesgout, maître esculteur de cette ville, present, à faire le retable cy après exprimé pour lad. chapelle Nostre Dame; lequel Legoust

Digitized by Google

icy present, quy a porté le dessein, a promis & obligé de faire led. retable de la chapelle de la hauteur & largeur quy emplira le fond de lad. chapelle où est l'autel de bon bois de lit sans tare & bien conditionné, bien dument travaillé selon l'art d'esculture remply perfectionné selon le dessein que led. Artur en a tiré & trassé sur un parchemin quy a esté paraffé au dos par led. Comynihan recteur & par led. Olivier, Dupuy, Clemens & par moy notaire à leur requis; auquel dessein ajoutant, sera tenu de plus au lieu & place où est représenté l'Assomption de la S^te^ Vierge d'y faire metre un S^t^ Joseph qui tiendra d'une main un petit Jesus, quy advancera plus que le S^t^ Joseph, tous deux en bosse.

Plus faira que les deux ange[s] quy sont proche le S^t^ Joseph sortiront chacung une jambe dehors pour diversifier leur posture de la grandeur & hauteur requise selon l'art & le lieu & place que les deux ange[s] quy sont proche l'image de la S^te^ Vierge seront de six pans de hauteur, que les quatre colonnes seront cannellées, que au[x] pommes quy seront au costé du diademe de la S^te^ Vierge, il luy metra quelque fruit ou fleurs, qu'au lieu de la porte quy est marquée sous le pied de la S^te^ Vierge, il luy metra un S^t^ Nicolas à demy corps; sous la Vierge, il luy metra un cherubin avec des fruits; au milieu de dessous les fenestre[s] & dessous les grand ange, il luy metra des cherubins partie avec des linge[s] & partie avec les fruit[s]; au costé, ver[s] la sacristie, faira à demy corps de basse taille la Naissance de la S^te^ Vierge, & de l'autre costé la Presentation au Temple conformement au modelle quy luy sera baillé; adjouter à la draperie de la S^te^ Vierge ce quy y sera necessaire & autre[s] reparations s'il est besoin suivant son art, faira les bras & mains à la petite Notre Dame de bois quy est sur l'autel; faira les corniche[s] au[x] quatre petit[s] tableaux quy sont à l'autel de la mesme Nostre Dame; remplira de bois les defaut[s] des glacis de fenestre selon le desseing qu'il faira, savoir l'architecture posée en lad. chapelle du temps de la prochaine feste de Noel; & aura fait & fait tout le surplus selon le dessein trois mois après la feste de Noel prochain; le tout pour le prix & somme de cinq cens cinquante livre[s]; en deduction de laquelle lesd. s^rs^ baille[s] luy en ont presentement

Digitized by Google

payé cens cinquante livre[s] en quarante neuf louis blancq monoyé; & les quatre cens livre[s] de surplus à y faire lad. somme de cinq cens cinquante livre[s] payeront lesd. baille[s] à proportion & mesure qu'il travaillera & avancera lad. besogne; & tout le retable fait & parfait, posé & reçu que soit selon l'art bien conditionné, fin de payement. Et ce dessus ont promis observer, &c.

XVII.

ÉGLISE DE GARDOUCH.

27 *août* 15 9. — Antoine Revignon, maçon, s'engage à faire la réparation de l'église de Gardouch, Haute-Garonne, d'après le devis qui est stipulé : piliers, chapelles voûtées, clocher à éventail pour porter des cloches flanqué de « deux pilliers gros », avec l'escalier y donnant accès. Le tout aux dépens de l'archevêque de Toulouse comme biens prenant & de l'archiprêtre de Gardouch.

(Archives des Notaires. Fossé, not., Registre de 1559, fol. 269 v°.)

Acord & marché entre Mons^r de Tholose & l'Archiprebtre & parroissiens de Garadoch & Anthoine Revignon masson.

Scaichent tous que l'an mil cinq cens cinquante neuf & le vingt septisme jour du moys d'aoust, en Tholose, establys venerables persones maistres Françoys d'Arjac, chanoine en l'eglise metropolitaine de Tholose, vicaire general, & Jehan Dyard, aussi chanoine en lad. eglise, secretaire & procureur de Messire Anthoine cardinal de Meudon, archevesque de Tholose, Pierre Loys Roubert chanoine en l'eglise metropolitaine de Tholose, comme archiprebtre de l'eglise parrochielle de Gardouch en absence de maistre Pierre Benoist conseiller, Anthoine Menya & divers prethendens droict aud. archiprenée (*sic*), hier assignés pour acorder de la reparation de lad. eglise, qui auroient consenti à lad. reparation, d'une part, & sires Françoys Treilhon, consul, Anthoine du Laur & Gaillard Gisquet, sindics de manans & habitans du lieu de Gardouch, faisant ce que dessoubz pour & au nom de toute lad. parroisse, pour laquelle ont promis faire le faict valable, d'autre. Qui ont dict procès entre eulx estre pendent en la Cham-

Digitized by Google

bre des Requestes du Palays de Tholose pour raison de lad. reparation des eglise, chapelles & pene dud. Gardoch, dont visite auroit esté faicte par expertz; & pour eviter plus grandz frais ont acordé, soubz le bon plaisir du Roy & de Messieurs tenens lad. chambre, que lad. eglise de Gardouch sera reparée en la forme que ensuit. Et ont arresté & accordé avec Anthoine Revignon, maistre masson dud. Tholose, illec estant, qui a confessé il avoir faict marché de bien & deuement faire & parfaire la besoigne de lad. reparation, sellon le pourtraict qu'en a esté faict & articles sur ce acordés, de la teneur que ensuyt:

Premierement, led. Revignon fera dix pilliers à l'entor de lad. eglise, scavoir les huict ès deux toilles (*sic*) & les deux au chor, de bon tuylle & mortier franc bon & marchant; que auront chascung desd. pilliers dix huict palms [de haulteur] & de largeur cinq palms avec les retraites necessaires. Et resuyvra les fondemens de lad. eglise & y fera embragadures là où besoing sera; & sera tenu poser les pilliers sur bonne balme & fere bons & deubz fondemens.

Plus, sera tenu desmolir & debatre les arvoultz des chappelles que y sont a present & icelles voulter de neuf en faisant entrer les branches des pilliers pour soustenir l'arvoult desd. chapelles avec pilastres rondz au coing d'icelles chapelles pour soustenir les susd. arvoultz.

En oultre, sera tenu led. masson arvoulter le chor de lad. eglise, jà tombé, faisant entrer lesd. peliers (*sic*) par dedans lad. eglise pour soustenir & pourter led. arvoult, le tout de bon tuylle & mortier franc, avec les tailles & reprinses necessaires.

D'abondant led. masson fournira & metra quatre bons saulmiers appellés tirans pour clouer & arrester la massonnerie de lad. eglise; laquelle il emblanchira par dedans de bon mortier franc.

Aussi desmolira icelluy masson lad. pene jusques à ung petit arvoult, selon la relation des expertz; & la reediffiera de bonne tuille & mortier franc, à ce que puisse soubstenir & pourter les cloches, boys & fustaiges necessaires. Et sera tenu y fere deux pilliers gros pour icelle soubstenir, ayans d'issue chascun tretze paulms & de large six paulms, aussi de bon mortier franc; & aussi lever les deux pilliers convenens; neantmoingtz

Digitized by Google

y fera une visette ayant dix paulms dans euvre avec les marches necessaires pour y monter; lesquelles marches il sera tenu fere de brique à ses despens; & là où lesd. paroissiens luy vouldront à leurs despens bailler pierre pour fere lesd. marches, sera il tenu les tailler & poser; laquelle pene led. masson fera à deux galleries de tuille belles & bien ovrées, & remontera lad. pene à troys oyées, la premiere pour y tenir troys cloches, la seconde pour y tenir deux cloches & la troisiesme oyée pour une petite cloche avec deux torrelles une de chasque quartier de la pene bien repatues (*sic*) de bon mortier franc, & autrement comme il apartient à tel ouvraige; fournir à ses despens tuille, chaulx, sable & le boys necessaire pour fere les tirans & clefz de la couverture, fer, chevilles, enartemens & des choses necessaires concernant sond. art. Et avoir parachevé icelle besoigne dans deux ans prochainement venens & deuement à toute ruyne que adviendroit par sa coulpe & negligence, le tout à ses propres despens; & en bailler bonnes & suffizantes cautions avant rien recepvoir; moyenent ce que lesd. paroissiens seront tenus fere les charroys des tuille, sable, boys & enartemens & venir sercher led. boys en Tholose.

Pour toute laquelle besoigne sera payé aud. Revignon, masson, la somme de mille livres tourn., scavoir les quatre cens par led. seigneur arcevesque comme y prenant partie des fruictz decimaulx, heu esgard aux autres grandz charges que luy convient supporter, & les six cent livres par icelluy qui sera archiprebtre des fruitz sequestrés dont procès est pendant au grand conseil, scavoir ceste presente année cinq cens livres & l'année prochaine autres cinq cens livres &c. Et ainsin l'ont juré sur les sainctz Evangilles, ez presences de Mes Anthoine d'Arjac, bachelier ez droictz, recteur de Sainct Sulpice, & Jehan Tantin, bazochien, de Tholose habitants, tesmoingz à ce appellés & de moy

Fossé.

Digitized by Google

XVIII.

L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DE TOULOUSE.

A la suite d'un incendie qui, en 1609, détruisit le chœur de l'église Saint-Etienne, parties supérieures, on se décida à bâtir les voûtes que l'on y voit aujourd'hui. Les pièces qui suivent se rapportent à cette entreprise & à d'autres travaux contemporains.

I.

7 *avril* 1610. — Le cardinal de Joyeuse, en son hôtel à Paris, donne 50,000 liv., à la suite de l'incendie de l'église Saint-Etienne, pour la reconstruction du chœur & autres choses nécessaires.

(Original, parchemin, Archives des Notaires. Liasse : Saint-Etienne.)

Par devant Denis Turgis & Claude Deriges, notaires & gardenotes du Roy nostre sire en son Chastellet de Paris, soubz signez, fut present en sa personne Monseigneur l'Illustrissime & Reverandissime François, cardinal & duc de Joyeuse, Archevesque de Rouen, Primat de Normandie, estant de present en ceste ville de Paris logé en son hostel siz rue du Cocq parroisse Sainct Germain de l'Auxerois; lequel deuement informé de la ruine advenue en l'eglise Sainct Estienne de Thoulouze par l'accident du feu & incendie advenu au mois de decembre dernier passé, a liberallement de sa franche volonté donné pour emploier à rebastir & restablir ladicte eglise, tant pour le bastiment, autel, orgues que chaires & livres qui y sont necessaires pour la celebration du divin service, savoir la somme de cinquante mil livres tournois au cas que la voulte du cœur de ladicte eglise soict faicte de pierre de taille ou brique & non de lambris de boys; & où elle ne sera faicte que de lambris de boys pour remettre le coeur de ladicte eglise au mesme estat qu'il estoict auparavant ledict accident de feu, la somme de trante six mil livres tournois seullement; lesdictes sommes paiables respectivement & ez chacun desdictz cas & non aultrement, dans cinq ans après prochainement venant

Digitized by Google

par esgalle portion, dont le premier paiement se fera en la presente année mil six cens dix, au feur & à mesure que ledict bastiment s'advancera, & que les autres deniers destinez pour ledict ouvraige seront baillez & fourniz, & à la charge que là où il y auroict discontinuation & cessation dudict bastiment, le paiement desdictes sommes respectivement & en chacun desdictz cas cessera par mesme moien, sans qu'audict cas de cessation l'on en puisse demander paiement audict seigneur Cardinal ou à ses receveurs & fermiers, & encores à la charge que pendant lesdictes cinq années ledict s[r] Cardinal ny aultre qui jouira dudict archevesché de Thoulouse ne sera tenu de paier aucune autre chose pour la reparation & fabricque ordinaire de la dicte eglise, & qu'à l'advenir l'on ne luy pourra faire aucune demande de droict de chappelle que les sieurs prevost, chanoines & chappittre de la dicte eglise demandoient audict s[r] Cardinal, dont il demeure quicte moiennant ces presentes; & oultre à la charge que les agentz dudict seigneur Cardinal assisteront & seront presens à veoir faire les marchés & prix faictz desdictz bastimentz & reparations. Ce qui a esté accepté par Reverend Pere en Dieu Messire Jean de Bertier, evesque de Rieux, conseiller du Roy en ses conseils d'estat & privé & chancellier de la Royne Margueritte, & par Monsieur maistre Loys de Claret, conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Thoulouse & chanoine en ladicte eglise Sainct Estienne, au nom & comme procureur desdictz sieurs prevost, chanoine[s] & chappitre de ladicte eglise Sainct Estienne, & d'eulx fondé des lectres de procuration passées par devant François de Ortiz, nottaire royal à Thoulouse, en presence des tesmoings en datte du unziesme jour de mars dernier passé; lesquelz sieurs en ont humblement remercié ledict seigneur Cardinal au nom dudict chappittre, & moiennant ce ont oudict nom promis & prometent de faire tous lesdictz bastimens & reparations necessaires dans ledict temps de cinq ans, sans que pour raison de ce ils puissent plus aucune chose pretendre ny demander soict audict s[r] ou autre qui jouira dudict archevesché de Thoulouse, promectant & obligeant & renonceant. Faict & passé double en la maison & hostel dud. seigneur Cardinal à Paris rue du Cocq près le Louvre, le sep-

Digitized by Google

tiesme jour d'avril avant midy l'an mil six cens dix. Et ont les dictes parties comparantes signé la minutte des presentes avec lesd. nottaires & gardenottes au Chastellet de Paris soubz signez suivant l'ordonnance demeurée vers & en la possession dudict Deriges l'un d'eulx.

TURPIS *signé*. DERIGES *signé*.

2.

30 *août* 1610. — Quittance délivrée à Pierre Levesville, architecte & entrepreneur de l'église Saint-Etienne, par Bachelier, Saraulte & Levot, maçons.

(Archiv. des Notaires. Liasse : Saint-Etienne.)

L'an mil six cens dix & le trantiesme jour du moys d'aoust à Tholose avant midy, ont esté presans en leurs personnes Geraud Bacelhier & Jean Saraulte, maistres massons de Tholose & associés ensamble avec Guilhaume Levot, aussy masson, absant; lesquels aud. nom ont reallemant receu de Pierre Levesville, maistre architecte & entrepreneur de la fabrique de l'eglise metropolitaine dud. Tholose, illec presant & acceptant, la somme de troys cens livres en ducatons carts d'escu, testons & autre monoye faisant lad. somme & par lesd. Bacuellier & Saraulte aud. nom contés & retirés, quy s'en sont contantés, & ce en deduction & tant moins de la besognie (*sic*) qu'ils ont prins à faire pour lad. eglize dud. Levesville contenue au contract sur ce faict retenu par De Ortis, notaire de Tholose, les an & jour y contenus; de laquelle somme de troys cens livres lesd. Bachellier & Saraulte en ont quicté & quictent led. Levesville promettant, &c.

Le 21 octobre 1610, autre quittance par les mêmes de la somme de 600 liv.

Digitized by Google

3.

14 *janvier* 1614. — Bail consenti par Pierre Lebesville, architecte, pour abaisser la voûte de la sacristie de la paroisse Saint-Etienne de Toulouse.

(Original. Archives des Notaires. Liasse : Baux, Bouzeran, not.)

ARTICLES DE LA BESOIGNE que convient fere pour abaysser la voutte de la sacristie de la parroysse de l'eglise Sainct Estienne de Tholoze, arrestés entre Messieurs les Regens & surintendans de la devote confrerie Nostre Dame du Montement en la presante année courante mil six cens quatorze, d'une part, & Pierre Lebesville, maistre architecte, habitant en Tholose, d'aultre.

Premierement, led. Lebesville promect & sera tenu faire les estages necessaires pour demolir lad. voutte, afin que les banq & coffres de la parroisse estans dans lad. sacristie ne se rompent ny gastent; & après la rebastir de la mesme matiere qu'est à presant avec condition de remectre l'image Nostre Dame qu'est à presant soubz la clef de lad. voutte & de la haulteur & à l'esgal du plan pied de la chapelle dud. Montement pour qu'elle soit avec icelle chappelle d'esgalle proportion & haulteur, & par ce moyen la rebaysser de sept pans ou environ pour le plus à prendre de la clef de lad. voulte.

Plus, sera tenu led. Lebesville, entrepreneur, faire deux veues en ovalle couchées de toute la longueur & haulteur que se pourront fere, qui sera de six à sept pams de longueur & quatre pams francz de jour de haulteur pour donner jour à lad. sacristie de la parroisse, au lieu des fenestres ou veues que y sont, qui seront faictes dans la mesme muralhe; lesquelles veues en ovalle il sera tenu grilher de bon fer renfoncé; & pour ce faire, fera servir le fer de celles que y sont à presant ou d'aultres esgalles si y en manque. Et en ce que conserne la vitre devers le cloistre, sera tenu led. entrepreneur la rendre plus claire que faire se pourra, &, si besoing est, y faire une lucane qui donne plus de jour. Et après sera tenu faire lad. voulte en deux crozieres d'ogive semblable à celle qu'il a faicte

Digitized by Google

par dessus pour lad. confrerie à la sacristie d'icelle de mesmes longueur & largeur. Pour laquelle voulte fere, led. entrepreneur fera servir les ogives qui sont à presant dans lad. sacristie à la voulte d'icelle pour les remettre en œuvre semblables comme sont èsd. deux croizieres, & y faire ung arq de brique neufve pour separer lesd. deux croizieres, qui sera taillé de mesme ordonnance que lesd. ougives; & fere lad. voulte de demy taille d'espesseur ainsin que celle de lad. sacristie du Montement, le tout induict & emblanchy, & la rendre parfaicte comme il est tenu faire celle dudict Montement.

Plus, sera tenu led. entrepreneur remettre & abaysser la porte qu'il a faicte au degred de pierre tant que fere se pourra, affin qu'on puysse aller à plan pied dans lad. sacristie, & aussi l'aultre porte qui va de lad. sacristie dans ladicte chappelle du Montement.

Davantage sera tenu led. entrepreneur de fere tous les estages & sindres pour faire la susd. œuvre & fornir tous materiaulx necessaires à ses coustz & despens, comme pierre, tuylle, chaux, sable, boys, clouz, chevilles & aultres choses à ce necessaires, sans que pour la susd. besoigne iceulx sieurs regens soint tenus rien bailler ny fornir.

Et de tant que par les articles accordés entre parties, en l'année passé[e] MVj^{c} XIIj, lors du contract passé pour le bastiment & eedification de lad. chappelle & Montement de lad. confrerie, led. Lebesville entrepreneur est tenu faire à l'entour de lad. chappelle une parabande ou cloison de fer, lesd. sieurs regens & Lebesville, en consideration & moyenent la besoigne susd. presentement accordée, ont convenu & arresté que icelluy Lebesville demurera quitte & deschargé de lad. parabande ou cloison de fer; & au lieu d'icelle sera tenu comme promect faire une cloison de boys neuf de noguier de quatre pams & demy de haulteur bien & souffizement assurée, ferrée avec bandes de fer & semblable à celle cloison qu'est à la chappelle du Palais en ceste ville. Laquelle susd. besoigne contenue aux presens articles led. entrepreneur fera bien & deuement, & à ces fins fornira, comme dict est, tout ce que y sera necessaire; & ce qui sortira de ce qu'il abatra le pourra remettre en œuvre; & desdomagera lad. confrerie de tous despens, domages & in-

Digitized by Google

terestz qu'elle pourroit souffrir & encourir en consequence d'icelle besoigne ou qu'il la retarderoit. Laquelle besoigne il promect avoir faicte & parachevée dans le premier jour de caresme prochain.

Les susd. articles ont esté convenus & accordés entre lesd. parties; lesquelles ont promis iceulx garder & observer &c. Presens à ce Simon Lange, maistre botenier, & Jehan de Camps, praticien de Tholose, signés avec lesd. s^rs Regens, & moy Anthoine de Bouzeian, notaire royal de Tholose soubsigné. A Tholose, le xiiij^e de janvier mil six cens quatorze.

(*Suivent les signatures.*)

4.

13 *avril* 1614. — Bail consenti par Louis Uchoin, maître menuisier de Toulouse, pour faire & parfaire la menuiserie de la chapelle de « la Confrerie & Montement (Assomption) Nostre-Dame » à Saint-Etienne.

(Original. Archives des Notaires. Liasse : Baux. Bouzeran not.)

ARTICLES de la besoigne de menuiserie que convient faire pour la confrerie & Montement Nostre Dame en l'eglise Sainct Estienne.

Premierement, l'entrepreneur qui entreprendra faire lad. besoigne sera tenu de fere & pezer six colomnes bois de sapin bien sec & nect, cruzées avec de tranchoirs par le dedans, scavoir trois de chesque costé; & à la premiere colomne qui sera sur le plain pied de la chapelle, l'entrepreneur sera tenu fere regner la corniche qui est sur la faciade de devant la chappelle tant en travers d'icelle chappelle; les deux feront la haulteur du paradis suyvant leur mesure & proportion que mandera l'ordre, garnyes de pied destra & corniche; & pour la derniere qui sera pozée sur les aultres, sera de la haulteur requize.

Davantage sera tenu de fere les deux coulisses aussy bois de sapin de haulteur de huict canes & plus, sy besoing est, puys le plan pied de la chapelle jusques à la haulteur requize; lesquels colis seront en longueur tous d'une piece; & le cins qui est dans lesd. colis seront garnis de bois de chesne at-

Digitized by Google

tachées dans ledict bois de sapin avec de bonnes chevilles de fer que led. entrepreneur fournira. Sur lequel plan pied de lad. chapelle, icelluy entrepreneur mettra & posera les solles de bois de sapin necessaires & suffisantes pour porter lesd. colis, colomnes & aultre besoigne.

Plus, sera tenu l'entrepreneur de faire ung planchier sur la haulteur des deux premieres colonnes de largeur de quatre pams ou plus sy besoing est, & devant led. planchier y faire une petite cloison & balustre bois de noguier entre les deux colisses.

Comme aussy sera tenu l'entrepreneur de mettre de boquetz bois de chesne dans la murailhe pour porter lesd. deux colisses où seront apuyées les colonnes; & fermera avec des ais de sapin les ouvertures qui seront par d[e]hors de deux costés bien cloué & chevilhé à ses despens & fera suyvre & regner par le d[e]hors les corniches suivant leur ordre.

Plus, sera tenu de fere ung restable bois de tilh bien nect sur l'autel où sera mis l'image Nostre Dame suivant le pourtraict qui en a esté faict & monstré aud. entrepreneur; & au dessus dudict retable sera tenu de fere la voulte de la chappelle avec ung parquetaige plaqué sur lad. voulte suivant icelluy pourtraict; & de mesmes fera lad. voulte dud. paradis avec son parquetage aussy de mesmes que celle d'en bas & chappelle.

Encores sera tenu fere led. entrepreneur troys portes bois de noguier ou de chesne avec leur chanbranle, scavoir une au bout du degred entrant dans la sacristie bastie de neuf, une aultre entrant de lad. sacrestie dans icelle chappelle du Montament brizée en deux de l'aulteur (*sic*) de huict pams & demy; & le reste du hault d'icelle porte il fermera pour se pouvoir ouvrir quand besoing sera; & l'aultre & troysiesme porte sera à l'entrée de la petite voulte & chapelle dud. paradis, sans que led. entrepreneur soict renu pozer ny garnir de fer ny aultre chose lesd. portes.

Finablement led. entrepreneur sera tenu fere bien & deuement & selon l'art de menuiserie la susd. besoigne conformement aux susd. articles & susd. dessain. Et pour ce fere, fournira tant bois de sapin & de chesne, clous & chevilles sans aultre ferrure, le tout bien travailhé & souffizament assuré,

Digitized by Google

ainsin que le subget de lad. besoigne requiert sans qu'il soict tenu de fere aulcungs ornemens aux tiers desd. colomnes ny aux frizes d'icelles; lesquelles corniches il relevera de mollures suivant la sortie requise à l'ordre.

Sera tenu l'entrepreneur fere au dessus du paradis une piece de boys ronde de xvij pams de longueur & de grosseur d'ung pam de diamettre avec les deux piedz droictz pour la porter & arrester asseureement.

Plus, sera tenu fere les deux chassis des deux autelz pour y tendre les devans d'autelz, ensemble les deux marchepiedz pour iceulz autelz.

Et lad. besoigne faicte sera receue par les l. srs Regens avec maistres entendans aud. estat.

Le xiije apvril mil vjc xiiij, à Tholose, maison de Mr Me Françoys de Vedelly, chanoyne & archidiacre en l'eglise St Estienne & conseiller en la cour de parlement, devant moy notaire royal & tesmoings constitué Loys Uchoin, maistre menusier en Tholose, lequel a promis & promect auxd. srs de Vedelly, Mr Me Jacques du Faur sr de St Jory, Guillaume Foucaud d'Alzon, comme regens de lad. confrerie illec presens, aux autres srs regens & sindic d'icelle absens, de fere bien & deuement la susd. besoigne conformement aux susd. articles, & ce dans le quinziesme julhet prochain, sur peyne de tous despens, domages & interestz, & ce pour & moyenent le pris & somme de troys cens cinquante livres tourn.; lequel pris lesd. srs Regens & sindic ont promis payer audict Uchoin en Tholose, scavoir cent livres dans huict jours prochains, aultres cent livres dans la fin du moys de may aussi prochain, & le reste & fin de paye après qu'il aura parfaict la susd. besoigne. Pour l'observation de quoy, &c. Presens à ce Jacques du Boin, advocat, Geraud Azema, Estienne Cancerie, Vidal Lomaigne & Jacques Cabette, Simon Lauze, maistre botonier, Franc Maynier, maistre painctre de Tholose & de moy

DE BOUZERAN, not., *signé*.

(*Suivent les signatures.*)

(*A suivre.*) C. DOUAIS.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Le 19 février, à sept heures & demie du soir, mourait dans la maison de santé du docteur Ménard, allées de Garonne, le littérateur Armand Silvestre. Depuis plusieurs mois, il était gravement atteint par la maladie; il avait quitté Paris pour chercher à Toulouse, qu'il aimait tant, le calme de la province & la tiédeur du soleil du Midi.

Armand Silvestre.

Il était né à Paris, en avril 1837, d'une famille d'origine ariégeoise. Mais, ayant perdu de bonne heure ses parents, il avait été adopté par sa tante, Mme Houssaye, qui habitait Toulouse; il y avait fait son éducation & il gardait pour sa famille adoptive & pour la Cité palladienne sa meilleure affection.

Son oncle, l'ingénieur Houssaye, qui était un ancien élève de l'Ecole Polytechnique, avait dirigé ses études vers les sciences exactes, &, en effet, Armand Silvestre entrait, en 1857, à cette Ecole. Mais ses goûts le portaient vers la Littérature & l'Art. Après avoir fait avec succès des mathématiques pures & s'être même pasionné pour elles, il s'adonna à la poésie & s'affirma bientôt comme un maître. Tous les genres lui étaient familiers, depuis le lyrisme le plus intense jusqu'au badinage le plus plaisant.

Il fit également des pièces de théâtre, & l'on se souviendra longtemps à Toulouse de la belle solennité où il fit représenter sa triomphante *Grisélidis* par la troupe de la Comédie française.

Armand Silvestre était encore un critique d'art très informé

Digitized by Google

& des plus pénétrants. Indépendamment de ses « Salons » annuels, il aimait à rendre compte des expositions de peinture qui se faisaient au jour le jour. Et il était devenu inspecteur des Beaux-Arts.

Son labeur fut énorme. Ils se prodiguait dans les journaux en chroniques vibrantes, savoureuses ou exquises. Il ne dédaignait aucun genre, pas même le conte de « haute gresse », qui a fait surtout sa réputation populaire & où il tenait tout à la fois de Rabelais & de Paul de Kock. Mais ce n'était qu'un badinage de lettré, le passe-temps d'un poète qui se reposait, par ces écrits faciles, de travaux plus élevés.

Physiquement, il représentait le type du rabelaisien plutôt que du lyrique délicat. Il était gros & rubicond, à son grand désespoir. Il s'est décrit lui-même dans ces vers spirituels :

Paris fut mon berceau; ma patrie est Toulouse.
Je souhaite qu'un jour l'une ou l'autre jalouse
L'honneur d'avoir produit le grimaud que je suis...
— Ce point sur ma naissance éclairci, je poursuis :
— Mon âge?... Je pourrais — la chose est bien certaine —
Plutôt que mes cheveux friser la cinquantaine,
Mais, de mes ans n'ayant gardé que les printemps,
Pour les dames encor je me donne vingt ans,
Et je fais de mon mieux pour en paraître digne!
— Comme poète, j'eus la malechance insigne
D'être fort, bien portant & noblement pansu;
Mes parents m'auraient fait autre, s'ils avaient su
Qu'on ne croit pas aux vers des personnes replètes,
Et m'auraient épargné deux disgrâces complètes
En ne me faisant pas un nez ressemblant plus
Au piton d'un frocard qu'au nez de Romulus.
Mais éveillant une âme en cette épaisse argile,
Sur mes bancs d'écolier, j'eus pour maître Virgile ;
Le second fut Banville, & c'est leur voix encor
Qui vibre à mon oreille avec un rythme d'or.
— Mes parents me voulaient magistrat ou notaire;
Pour les mettre d'accord je me fis militaire,
Mais l'Amour fit tomber le glaive de ma main.
Et, depuis ce temps-là, je poursuis le chemin
Où fleurit en tout temps la rose de Bohême.
Une chanson d'amour fut mon premier poème;
Mes derniers vers seront une chanson d'amour.
— Cependant, pour gagner le pain de chaque jour.

Digitized by Google

Des vieux conteurs gaulois j'ai suivi le modèle.
— Mais je restai toujours à la Muse fidèle;
Et je déguerpirai de ce monde pervers
N'ayant que deux regrets : les Femmes & les Vers.

Par une singulière ironie du destin, ce païen qui se glorifiait en vers & en prose de n'avoir d'autre culte que celui de la Forme & de la Beauté, qui remplaçait, dans un *Noël*, Jésus par l'Amour & l'étoile des Mages par Vénus; ce philosophe, hanté par les souvenirs de la mythologie antique, a eu la fin la plus édifiante qui se puisse voir.

Chroniqueur à la *Dépêche* — dont les colonnes sont ordinairement consacrées à la lutte pour la suppression des congrégations religieuses — c'est à un moine... bien mieux, à l'un des membres d'une association déjà dissoute, le P. des Fourniels, assomptionniste, qu'il s'est adressé spontanément pour se préparer au grand voyage vers l'Eternité.

Il est mort, muni de tous les sacrements de l'Eglise, un crucifix dans les doigts, un chapelet autour des mains, donnant ainsi un nouvel exemple de la supériorité finale du spiritualisme sur le matérialisme & la prétendue libre-pensée.

Toulouse lui a fait des funérailles dignes d'elle & dignes de lui. La municipalité les avait prises à sa charge. Et, de tous côtés, on était accouru pour rendre les derniers honneurs à l'homme excellent, au poète délicat, au critique éminent, au chroniqueur intarissable qu'était Armand Silvestre & dont Toulouse était justement fière, car nul n'a chanté mieux que lui son soleil, ses fleurs & ses gloires artistiques.

Albigeois.

M. Elie Rossignol.

M. Elie Rossignol, de Montans, est de la Société Archéologique du Midi de la France depuis 1860. C'est le plus anciennement élu des membres correspondants. Une place de membre honoraire étant devenue vacante, — la Société n'en compte que dix, — ses confrères viennent

Digitized by Google

de la lui offrir comme un témoignage non équivoque de la haute estime qu'ils ont pour lui. M. Elie Rossignol a consacré sa vie aux études historiques. Il a publié sur le département du Tarn une série d'ouvrages dont la valeur & l'importance sont depuis longtemps établies. En outre, ayant recueilli de précieuses collections, il les a données de son vivant à son pays. La ville de Toulouse a reçu dans le musée Saint-Raymond la céramique romaine & la ville d'Albi le médaillier. Ce sont là des mérites que la Société Archéologique du Midi a voulu honorer autant qu'il lui était possible.

Ariège.

Le mammouth de Foix.

Le chemin de fer en construction de Saint-Girons à Foix traverse, non loin de cette dernière ville, le territoire de la commune de Baulou &, sur la limite même, au contact de la commune de Cadarcet, il coupe en deux un mamelon calcaire. Ordre ayant été prescrit de donner aux parois de la tranchée la pente nécessaire, on découvrit dans la masse rocheuse une fente perpendiculaire à la voie, large de deux mètres environ & remplie de déblais, de pierrailles & d'argile. On ne tarda pas à découvrir des ossements qui furent heureusement signalés au chef de section, M. Baron; on procéda avec soin à la mise au jour & bientôt on fut en présence d'une grande défense & de dents volumineuses qu'il fut possible de déterminer à première vue. C'étaient les débris principaux d'une tête de cet éléphant quaternaire dit mammouth (*Elephas primigenius*) qui habitait l'Europe en même temps que l'homme de l'âge de pierre. Par ordre de M. l'Ingénieur en chef, ces ossements furent portés à Foix & les fouilles poursuivies avec toute l'attention voulue. En présence de M. Boulsaquet, ingénieur ordinaire, de M. Cartailhac, de Toulouse, que l'on s'était hâté d'avertir, de M. le Dr Dresch, président de la *Société des Lettres, Sciences & Arts* de l'Ariège, on exhuma l'autre défense & une volumineuse partie du crâne, le tout malheureusement pourri,

Digitized by Google

impossible à conserver. Au dessous, se montrèrent des os du squelette de l'animal ; on put les extraire en bon état, mais le sol était couvert de neige & les recherches étaient difficiles dans un limon à moitié congelé. Le lendemain & le surlendemain, en dépit de tous les dévouements, on n'avait pas utilement avancé le déblaiement. Il fut arrêté & remis jusqu'au jour où le climat serait plus favorable. On avait constaté qu'avec les grands os de l'éléphant il y en avait d'autres, d'animaux divers de la taille de l'isard & du cerf. Tout a été recueilli & sera étudié à loisir.

Quel sera le sort de cette trouvaille? On l'ignore encore. Elle appartient à l'Etat. Il serait juste de l'offrir au musée de Foix, mais c'est un musée tout à fait négligé & oublié dans les sous-sols humides du palais de justice.

Il a été observé que la fente qui traverse ce mamelon calcaire de Baulou descend très bas & l'on a toutes raisons de penser que si on la suivait, si on la déblayait à fond, on aboutirait, plus ou moins au-dessous du niveau de la voie, à une caverne qui est probablement encombrée, elle aussi, par les mêmes pierrailles, limons & os qui remplissent tant de grottes bien connues. La fente, aujourd'hui remplie, est semblable aux « cheminées » que l'on remarque dans leurs galeries supérieures & qui traversent leurs voûtes.

Lorsque les glaciers couvraient les Pyrénées, les eaux, charriant des sables & des blocs, creusèrent les grottes & y circulaient largement. Quand les eaux n'eurent plus la force de creuser, elles remblayèrent plus ou moins avec tout ce qu'elles avaient entraîné. Il fallut un temps énorme pour accumuler les masses considérables d'ours & d'autres bêtes que l'on observe dans ces terrains de transport. Il est juste de ne pas perdre de vue que les animaux sauvages étaient aussi très abondants & que leurs cadavres pouvaient être entraînés les jours de crue & d'inondation.

Est-ce ainsi que le mammouth est arrivé dans la « cheminée » de Baulou? C'était un corps d'un si grand poids, — & la forme du terrain de la région est telle, — qu'on hésite à croire qu'un volume d'eau suffisant ait pu passer au-dessus du monticule. Ne doit-on pas plutôt admettre que l'animal,

Digitized by Google

passant sur la fente peut-être au galop & sur quelque pont de neige, ne l'aura pas soupçonnée & y sera tombé?

L'*Elephas primigenius* a été signalé sur une vingtaine de points dans la vallée de la Garonne & de l'Ariège. On l'a trouvé dans le sol même de Toulouse, à Pinsaguel, à Clermont, à Pamiers, dans la grotte du Mas-d'Azil. Tous ces gisements sont à un niveau bien inférieur à l'altitude de celui de Baulou (512 m.). E. C.

Armagnac.

La chute de la maison d'Armagnac.

Parmi les thèses soutenues à l'Ecole des Chartes, le 28 janvier, par les élèves de la promotion 1901, celle de M. Charles Samaran, élève de l'école des Hautes Etudes, est la seule qui intéresse directement notre région. L'auteur, qui se propose de faire l'histoire de la chute de la maison d'Armagnac, apporte une large contribution à l'étude des relations de la royauté avec la féodalité méridionale au quinzième siècle : il donne un résumé de l'évolution historique accomplie en Armagnac au quinzième siècle, & montre comment l'histoire de la chute de cette importante maison constituait un morceau important dans l'étude de la formation de l'unité politique française. Souhaitons que M. Samaran publie un jour ce travail, qui semble devoir intéresser les érudits méridionaux, car les indications fournies par l'auteur dans quelques pages de « positions » sont bien sommaires & ne permettent pas d'apprécier clairement l'originalité de cette étude.

Gironde.

Varia.

L'*Académie* de Bordeaux a publié récemment une série de lettres de Gustave III de Suède à la comtesse de Boufflers. Cette correspondance, transcrite & annotée par M. Aurélien Vivie, est d'une lecture non moins agréable qu'instructive. Il est superflu de rien ajouter au jugement élogieux que M. Luchaire a porté sur

Digitized by Google

ce livre en le présentant à l'Académie des sciences morales.

Les *Archives historiques de la Gironde* étaient en voie de devenir, grâce à l'activité de M. Tholin, les Archives historiques du Lot-et-Garonne. La retraite prématurée de l'érudit archiviste, qui est une perte pour toute la région, atteint particulièrement notre Société bordelaise d'édition de documents historiques.

La *Société archéologique* arrive péniblement à réunir de loin en loin la matière d'un fascicule. Elle vient d'achever le volume de 1897! Encore eût-elle pu sans inconvénient ajourner indéfiniment l'apparition de la dernière brochure. Je fais exception pour une note dans laquelle M. Daleau décrit une cachette de l'âge de bronze & rappelle les trouvailles analogues qui ont été faites dans la Gironde : description et nomenclature sont rédigées avec cette précision & cette clarté dont l'auteur est coutumier. Le tout montre une fois encore de quel intérêt serait ce *corpus* de l'archéologie préhistorique dans le département, qu'il était naguère question de demander à M. Daleau & que l'on paraît avoir totalement perdu de vue.

La *Société archéologique* va manifestement à la dérive[1]. Elle devrait confier à l'un de ses membres, dont la haute valeur scientifique & l'habileté sont universellement reconnues, le soin de la réorganiser & de la diriger : faute de quoi, elle n'aura bientôt plus qu'à disparaître.

Une Chronique girondine écrite pour la *Revue des Pyrénées* ne saurait omettre de signaler le *Bulletin hispanique*, qui s'imprime à Bordeaux. Organe de la *Société de correspondance hispanique*, dont le but est d'activer les relations scientifiques entre la France & la Péninsule, le *Bulletin* ne peut que prospérer sous la direction d'hommes tels que MM. Morel-Fatio, Mérimée, Cirot. A lire notamment, dans le dernier fascicule,

1. Il y a quelques années, la Société acceptait de publier à part, feuille par feuille, un recueil d'armoiries de la région. L'idée me vint de calculer ce que durerait une telle publication; s'il m'en souvient bien, cela devait atteindre environ un demi-siècle. Le délai était long. Pendant ce temps, le roi, l'âne ou moi..... Avant même que la première feuille eût paru, l'auteur était mort.

Digitized by Google

un extrait du rapport de M. Morel-Fatio sur l'agrégation d'espagnol & d'italien en 1900.

On a fait durant ces derniers temps quelques découvertes archéologiques dans la région : je ne reviendrai pas sur la *villa* du Carbon-Blanc, dont il a été très suffisamment parlé[1]. Autrement attachantes me paraissent être les fouilles opérées près de la rue Sainte-Catherine de Bordeaux pour la construction d'un grand magasin. Les objets qu'elles ont mis à jour sont à peu près tous entrés, non pas dans notre Musée, où elles avaient leur place, mais dans une collection particulière.

Au cours d'une récente séance du Conseil municipal, le rapporteur des beaux-arts, M. Sens, a fort agréablement traité la question de cet infortuné musée. C'est *musées*, au pluriel, qu'il faudrait écrire; car notre ville en possède un si grand nombre que, suivant le rapporteur, le Maire seul peut savoir où ils se trouvent.

Le musée lapidaire était autrefois sous un hangar; on le transféra un beau jour dans un hall superbe, où on l'installa pour l'éternité : on encastra dans le pavé une immense mosaïque antique; on cramponna solidement les inscriptions; je crois même qu'on les maçonna quelque peu, sans doute en prévision des tremblements de terre qui doivent précéder la fin des temps. Hélas! il y a de cela dix ans à peine, & il est déjà question d'imposer aux dieux de la cité un nouvel & dangereux exode.

Mais le sort qui est fait aux objets mobiliers est autrement triste. Ceux-là sont — le croira qui voudra — enfermés dans des caisses, à la campagne. N'avoir pas de collections archéologiques serait pour une ville importante une très fâcheuse lacune; mais en avoir & les clouer dans des caisses, cela dépasse la mesure.

Je désire vivement que M. Sens l'ait fait comprendre à ses collègues. J.-A. B.

1. Voir *Revue des Pyrénées*, 1900, t. XII, page 663.

Digitized by Google

Landes.

Le bénédictin Gros guillotiné à Toulouse.

Dans le numéro de novembre-décembre, p. 609, la *Revue des Pyrénées* a rappelé l'arrestation de Gros, ancien bénédictin & curé de **Saint-Sever** (Landes), sous la Terreur, par ordre du féroce représentant du peuple, le landais Dartigoeyte. Ce malheureux prêtre, quoique ayant prêté tous les serments, fut arrêté à Toulouse où il s'était caché & guillotiné. On trouvera aux *Archives nationales*, à Paris, un immense placard imprimé où se trouvent énumérés tous les griefs de Monestier, du Puy-de-Dôme, représentant du peuple dans les Basses-Pyrénées, contre le curé constitutionnel, revenu à de meilleurs sentiments. Dans ce placard est cité également le curé de Bénéjacq, Lafon, arrêté lui aussi, quoique conformiste, pour s'être opposé à la fermeture de son église; condamné à mort, il fut exécuté dans la ville de Pau. Cette série des *Archives nationales* est remplie de pièces intéressantes sur la Terreur (AFII, 133-1018). V. D.

Languedoc.

L'Inquisition.

La Société de l'Histoire de France a mis en distribution, sur l'exercice 1900, deux volumes sur l'*Histoire de l'Inquisition dans le Languedoc*, par Mgr Douais, évêque de Beauvais. Les textes sont compris dans le second volume; une introduction très étendue occupe le premier & donne un tableau d'ensemble des documents, imprimés ou manuscrits, qui se rapportent à cet important sujet.

Digitized by Google

Basses-Pyrénées.

Musée Bonnat.

Le grand événement artistique de la saison à **Bayonne** est l'appropriation du nouveau Musée élevé à la gloire surtout de Bonnat, dont sa ville natale est fière. Le grand peintre, en retour, a promis toutes ses collections à la vieille cité. Il a commencé à tenir largement ses promesses. Il a envoyé déjà quelques toiles de la plus grande valeur : un Rembrandt, des Ingres, un Le Sueur, & est venu présider lui-même à leur mise en place. Ce sera belle fête, le jour prochain de l'inauguration définitive du Musée. La Bibliothèque municipale, installée & ouverte depuis plusieurs années, souffrira nécessairement un peu du voisinage de tant de merveilles, mais profitera en même temps de la sollicitude & de la surveillance dont sera l'objet le nouveau monument.

***

Commission extraordinaire de Bayonne.

Le dernier numéro de la *Revue des Pyrénées* a publié, p. 610, une lettre adressée de Samadet par l'huissier Dumartin à l'abbé de Juncarot, qui se trouvait alors « au camp des émigrés, sur la montagne de la Rhune, en Espagne ». Cette lettre, fabriquée peut-être par les révolutionnaires, fut la cause de nombreuses arrestations & de plusieurs condamnations à mort, entre autres de celle de M. d'Urgons.

Les procès-verbaux de la Commission extraordinaire de **Bayonne** viennent d'être publiés intégralement dans les *Etudes historiques* du même diocèse. Dans ce document sec & aride, il y a on ne sait quelle odeur de sang humain qui énerve & épouvante. Le regretté M. Légé, du diocèse d'Aire, a laissé d'intéressants détails sur cette Commission sanguinaire dans son ouvrage sur les *Diocèses d'Aire & de Dax pendant la Révolution.*

*
* *

Digitized by Google

Jéliote.

Le célèbre chanteur béarnais Jéliote, qui fit les délices de Toulouse au dix-huitième siècle & fut surnommé à Paris le *Roi de l'Opéra*, va avoir décidément sa statue à **Pau**. On veut la placer en face du *Palais d'hiver*, en face aussi des Pyrénées qu'il a tant aimées. Il vint y mourir, oh! triste & bien désabusé, pendant la Terreur. Les *Etudes historiques & religieuses du diocèse de Bayonne* ont publié une série de lettres originales de Jéliote, où il est question de Bétharram, de Toulouse, de Paris, des triomphes & surtout des déboires du grand artiste qui cherchait difficilement à se frayer une voie.

***

Fêtes du Félibrige et Mistral.

L'*Escole Gaston Phébus* se propose de fêter Mistral à **Pau**. On profitera de la circonstance pour ériger la statue de Jéliote. M. Adrien Planté, félibre majoral & directeur de l'*Escole*, emploie dès à présent la plus grande activité à faire réussir les fêtes. Elles réussiront. Il y aura de la poésie, des discours, même des prix & récompenses pour la poésie, l'histoire & les récits en prose béarnaise. Cette manifestation artistique aura lieu au mois de mai & promet d'attirer beaucoup de monde dans la jolie ville & la patrie de Henri IV. V. D.

Tarn.

Fouilles.

On exécute en ce moment à **Saint-Sulpice-de-la-Pointe** des travaux de terrassement dans l'ancien cimetière. De nombreux débris d'amphores trouvés récemment dans le voisinage & remplis d'ossements humains soumis à la crémation pourraient faire supposer que ce champ servait de lieu de sépulture dès les premiers siècles de notre ère. Nous savons également qu'il y avait tout près ou au milieu même du cimetière une vieille église détruite au seizième siècle. Il n'y aurait donc rien d'étonnant que les fouilles ne missent à découvert des

Digitized by Google

objets intéressants de la période gallo romaine & du Moyen-âge, & que l'on ne retrouvât des substructions suffisantes pour reconstituer le plan de la vieille église. R. P.

Tarn-et-Garonne.

Varia.

Malgré les rigueurs inaccoutumées de la température, le mois de février a procuré aux érudits montalbanais quelques agréables soirées. Le lundi 4, l'antique Académie de cette ville tenait sa séance mensuelle sous la présidence de M. le chanoine Soulié. Après une double élection pour remplacer deux membres résidents que les hasards de la vie de fonctionnaire avaient appelés au loin, M. Charles Garisson donna lecture d'un long & intéressant mémoire intitulé : *A travers ma ville natale*, où se trouvaient exposés, avec l'autorité qui appartient à l'auteur, vieux montalbanais de cœur & d'origine, divers points de notre histoire locale. Quelques jours plus tard, c'était la Société archéologique qui nous ouvrait ses portes, & l'on sait combien sont intéressantes & vivantes les séances de cette Société. Enfin, le mercredi 13, M. le général Altmayer, commandant la 33me division, invitait toutes les notabilités de Montauban à assister à une conférence faite sous ses auspices par un de nos compatriotes, M. Hostains, administrateur colonial, sur les résultats de la mission dont il avait été chargé, en 1898, par le Ministère des Colonies dans l'Hinterland du Libéria. Cette mission fort importante & qui a obtenu, je crois, la médaille d'or de la Société de géographie de Paris, avait pour but d'étudier le cours & le bassin du Haut-Cavally & de rechercher les moyens pratiques de relier le Soudan à notre colonie de la côte d'Ivoire. Grandes ont été les difficultés qu'ont dû vaincre M. Hostains & son second, le lieutenant d'Ollonne, pour remplir ce double programme. Toutes les tentatives antérieures avaient échoué &, des quatorze explorateurs qui avaient essayé de pénétrer dans cette mystérieuse forêt tropicale, qui s'étend presque sans interruption de la côte d'Ivoire au Soudan, bien

Digitized by Google

peu étaient revenus. Cette fois, grâce à l'habileté, à l'énergie & aussi à la douceur & à l'attitude pacifique des deux chefs de la mission, le programme imposé par le ministère a pu être rempli. Au point de vue des résultats pratiques, M. Hostains a pu constater la richesse de ces territoires du bassin du Haut-Cavally, qu'une convention conclue avec la république de Liberia a cédés à la France. En présentant le conférencier & avant de lui remettre la croix de chevalier de la Légion d'honneur que venait de lui décerner le gouvernement, M. le général Altmayer a fait ressortir en quelques paroles éloquentes l'intérêt & les avantages d'une pareille conférence au point de vue militaire & commercial. A. M.

Espagne.

Le poète Campoamor.

Le poète Campoamor vient de mourir à Madrid, âgé de quatre-vingt-trois ans. Ses funérailles, faites aux frais de l'Etat, ont été l'occasion d'une manifestation solennelle, à laquelle a pris part tout ce que l'Espagne compte de notabilités littéraires & artistiques. Campoamor était, en effet, l'un des poètes les plus brillants de la pléiade romantique qui a ravivé, au dix-neuvième siècle, l'éclat des lettres espagnoles. De noblesse asturienne, doué d'une grande fortune, il avait commencé par étudier la médecine & la chimie; il les quitta bientôt pour la littérature. Dès l'âge de vingt ans, il avait écrit des poèmes, des drames, des comédies en vers, dont la réputation n'était point sortie des cercles littéraires & des salons de l'aristocratie. Deux odes, qu'il composa à l'occasion de l'exil, puis du retour de la reine Christine, révélèrent au public le talent du poète, en même temps que son royalisme passionné. Ce fut, à la fois, le commencement de sa gloire littéraire & le début de sa carrière politique. Elu aux Cortès, où il devait siéger à plusieurs reprises, il y soutint contre les républicains, & notamment contre Castelar, des polémiques retentissantes. Comme poète, il se distingua à tous égards de ses rivaux. Campoamor n'avait ni la forme pompeuse, ni

Digitized by Google

l'âme byronienne de la plupart des romantiques espagnols. C'était un philosophe, un penseur, plutôt qu'un véritable lyrique, & le tour de son esprit l'inclinait vers les courts poèmes, précis, nets & parfaits de forme, plutôt que vers les longs ouvrages où s'épanchait la grandiloquence un peu diffuse de ses contemporains. Presque tous ses poèmes appartiennent à deux genres dont il est le créateur : la *Dolora*, sous une forme légère & brève, lui permettait d'aborder les idées philosophiques les plus hautes, qu'il tempérait toujours d'une nuance d'ironie; le *Pequeño poema* n'était qu'une amplification du genre précédent, une *Dolora* quelque peu agrandie & soutenue par une action, ordinairement simple. La poésie épique ne l'a tenté qu'une fois, lorsqu'il voulut écrire, en seize chants, l'odyssée de Christophe Colomb. Il s'était, à plusieurs reprises, essayé au théâtre; mais aucun de ses drames n'a obtenu de succès. Outre ses poèmes philosophiques, Campoamor laisse un certain nombre d'ouvrages de philosophie pure : il a écrit des traités sur *l'Absolu* & sur *l'Idéalisme*, une *Philosophie des lois* & un *Personnalisme*. Si les « parallèles » étaient encore à la mode & si les rapprochements n'étaient point toujours un peu forcés, c'est encore M. Sully-Prudhomme qui, de tous les poètes français, pourrait le plus justement lui être comparé.

CERCAMON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Almanachs patois de l'Ariège.

L'an 1901 s'ouvre, dans l'Ariège, sous une riche effloraison d'almanachs patois. Ces braves populations du Couserans & du Comté de Foix ont gardé le culte de leur vieux langage avec l'opiniâtre fidélité des fortes races. Ne touchez ni à leurs forêts, ni à leurs costumes, ni à leur parler natal : « Toco-y se gausos. » Aussi, sont-elles toutes joyeuses du réveil félibréen qui se produit autour d'elles. Cet archaïque langage dont on rougissait naguère dans la classe bourgeoise a maintenant les honneurs de la presse & reçoit des couronnes dans les académies. Il ne faut jamais désespérer de la justice qui doit être immanente, je pense, pour les idiomes comme pour les nations.

Les libraires fuxéens ont senti que la faveur publique allait, dans nos contrées pyrénéennes comme dans la Provence, aux petits recueils de contes, proverbes, galéjades & légendes; aussi chacun d'eux a-t-il voulu avoir son *almanac patoués*. Est-ce une réclame, est-ce un concours désintéressé à la propagande félibréenne? Mystère. Je n'ai pas à soulever le voile. Je veux signaler aux amis de la littérature populaire quelques gracieux recueils ariégeois qui égayent parfois nos journées d'hiver & répandent autour de nos foyers le parfum des veillées d'antan.

Le premier en date — *natu major* — est l'almanach de la maison Gadrat qui poursuit sa brillante carrière. Il n'est plus dans les langes comme ses puînés; il y a onze ans déjà qu'il

Digitized by Google

parcourt les âpres sentiers de nos villages & qu'il franchit hardiment les portes de nos cités. Il en a vu moult trépasser qui se croyaient plus robustes parce qu'ils avaient « plus de clameur ».

Celui-ci est polyglotte; il parle avec une égale dextérité le sous-dialecte gascon du Couserans avec ses multiples variantes, le languedocien avec ses diverses nuances de Foix & d'Ax, & encore par mode de dilettante le patois catalan du Donezan. Par là, il est vraiment supérieur à ses similaires, qui n'ont osé épeler encore que le dialecte toulousain & quelques bribes, d'ailleurs fort jolies, de l'idiome quelque peu ibérique du Quérigut. Cette année, sa gerbe de contes & légendes n'est pas aussi riche que les années précédentes. Nous n'y avons remarqué qu'*Era mandro e et loup*, *Her de chabal* & *Las Salatinos*. Une trop ample place me semble avoir été faite au goût du comique & du burlesque. Quelques historiettes telles qu'*Eras tres consultas*, *Las Lunettos*, *La Miu abio sa maire* sont de bon aloi. Une poignée de proverbes & quelques chansonnettes notées donnent à la publication de M. Gadrat un attrait que peu de recueils de ce genre peuvent lui disputer, maintenant surtout qu'il emprunte à l'illustration un nouvel éclat.

Le *Noubel Almanac* de la librairie Francal se présente, cette année, plus gentillet encore que l'an passé. Il nous vient avec quelques charmantes poésies d'un accent tout local & toutes vibrantes de verve patriotique. Parmi ses contes, nous avons lu avec intérêt le *Carbougnié* où le vol est puni, le *Loup penjat* qui nous avertit de faire le bien même avec sobriété, le *Loup malaut* qui nous prêche aussi éloquemment qu'un trappiste la saine tempérance. Toutes ces petites historiettes, qui se terminent en éclat de rire ont leur douce morale. Il nous faut encore lire, dans cet almanach, les *Bieilhs soubenis de Pamios*, revue rétrospective des jeux d'enfance, du temps où les enfants savaient encore s'amuser à la poupée, aux soldats, aux processions, à la *poco, rigo-rago*, *troumpilhs* & mille autres jeux qui n'avaient rien des savantes combinaisons & des noms baroques que nous avons importé d'Outre-Manche & d'Outre-Rhin

Digitized by Google

pour paraître *select.* Le *Noubel Almanac* a trouvé la bonne note : une rédaction prudente, gaie, désopilante, évitant le mot hardi & méritant par là une petite place au foyer familial.

Le vieil *Almanach de l'Ariège* de la maison Pomiès se transforme & sent le besoin de s'infuser un sang nouveau. L'émulation, c'est le progrès, même dans les almanachs. De l'émulation, Messieurs, & toujours plus haut !... Cette année, — la deuxième de son renouveau — il nous donne pour étrennes deux photogravures de Pamiers & de Saint-Girons, avec quelques autres très fines & fort délurées.

La partie littéraire nous offre deux gracieuses légendes du Donezan recueillies par l'abbé de R., un maître ès folklore : l'*Ombra de la Croux dan Birol* & le *Rey Artur*, si populaire dans nos montagnes. Mais pourquoi, à côté de ces délicates perles, a-t-on laissé glisser quelques scories? Bien des choses que nous voulons écrire en patois, pensons-les d'abord en français & ne craignons pas qu'on dise de nos almanachs : « Trop de fleurs, trop de fleurs... » La fleur est une poésie & notre sonore langue romane aime l'harmonie & les fleurs même dans les almanachs. D. CAU-DURBAN.

Le Château de Foix. Notice historique et archéologique, par MM. F. PASQUIER & R. ROGER (Gadrat, Foix, 1900; 158 pages)[1].

Le Château de Foix découpe fièrement ses trois tours sur le ciel au-dessus du rocher abrupt qui se dresse vivement au milieu des maisons de la ville. C'est un des aspects les plus pittoresques de France, & je n'ai jamais conduit des promeneurs vers la pyramide ainsi disposée par la nature & par l'art, sans avoir la satisfaction de les voir charmés & surpris par ce spectacle inattendu.

Mais, tandis qu'il n'est guère maintenant de monuments méridionaux inédits, le Château de Foix, certes l'un des plus attachants par son histoire & par sa construction, n'avait jamais été examiné avec précision sous ce double aspect. Aussi,

1. Voir une notice commune publiée par les mêmes auteurs en 1896 dans l'*Album des monuments de l'art ancien du Midi de la France* (Toulouse, Privat).

Digitized by Google

malgré la trop courte notice de Dumège dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, la légende continuait à l'envahir, depuis sa fondation aux temps antiques jusqu'au meurtre du fils de Gaston Phébus, dont le récit renouvelé sans cesse, en dépit de Froissart, par le gardien du Château, ne manquait pas d'émotionner les visiteurs dans l'une des salles de la tour ronde.

M. Pasquier, le studieux & sûr archiviste de l'Ariège, aujourd'hui de la Haute-Garonne, M. Roger, le clairvoyant archéologue & l'habile dessinateur, nous donnent une étude définitive, qui laisse du moins bien peu de points à éclaircir. Le recours aux actes authentiques, l'examen précis & détaillé du monument leur ont fourni les éléments certains d'un travail dont nous avons le bénéfice longtemps attendu, illustré d'ailleurs de dessins expliquant le texte & charmant les yeux.

Il serait difficile de remarquer dans les constructions des restes antérieurs au onzième siècle, & la première mention positive du Château se trouve dans le testament du comte Roger le Vieux en 1002. Le Château soutint valeureusement l'indépendance méridionale pendant la guerre albigeoise & repoussa, en 1210, une attaque de Simon de Montfort. Cependant, nous voyons, ici comme ailleurs, les papes Innocent III & Honorius III s'efforcer de défendre les droits de propriété des princes méridionaux.

Après le jour où les comtes de Foix furent devenus, en 1290, seigneurs du Béarn & de la Bigorre, le Château fut abandonné par eux pour ceux de Pau & d'Orthez, & leur résidence préférée dans la vallée de l'Ariège fut celui de Mazères où, en 1390, Gaston Phébus reçut magnifiquement Charles VI & où mourut Jean Ier en 1412.

Les guerres de la Réforme rendirent au Château l'importance militaire qu'il perdit définitivement bientôt après. Il fut même question parfois de le démolir. Dès les dernières années du Moyen-âge, il avait servi de prison à des comtes ou des comtesses de la région. Des personnages de marque y furent aussi enfermés pendant le dix-huitième siècle &, depuis le commencement jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, il était devenu la prison départementale.

Digitized by Google

Le Château n'eut longtemps que deux tours carrées. Les exemples de châteaux à deux donjons sont d'ailleurs fréquents dans nos provinces. La tour ronde, obstinément appelée tour de Gaston Phèbus, ne fut construite que vers 1430, ainsi que le prouvent des textes contemporains des archives de Foix & de Pamiers & l'examen même de ce superbe ouvrage.

Le chapiteau trouvé dans le sol de la place devant l'église, dans lequel Dumège, à l'imagination féconde, voulait voir la représentation de la prise du château de Montségur, sans observer qu'il était antérieur à cet événement, comme le montre le dessin de M. Roger, est restitué à l'histoire de saint Volusien. Un autre croquis d'une clef de voûte portant les armes d'Eléonore de Comminges, femme de Gaston II, dans une salle de la tour du milieu, restaurée & complétée par ce prince, indique nettement l'origine des singulières otelles de Comminges qui n'étaient d'abord que les évidements d'une croix pattée.

En outre des plans, élévations & coupes, on a reproduit un curieux dessin de la Bibliothèque nationale montrant l'état du château & de la ville au dix-septième siècle.

Une restauration archéologique du Château de Foix a été entreprise, il y a une vingtaine d'années, sous la direction de M. Bœswilwald, mais elle a été interrompue en 1893 & n'a pas été reprise.

La question de la toiture de la tour ronde a passionnément agité les habitants de la ville. Fiers de voir les créneaux, hardiment portés sur les consoles des mâchicoulis, se profiler sur le ciel, ils se sont opposés à les cacher sous une poivrière d'ardoise, & l'on prétend même qu'ils firent incendier, grâce à un feu d'artifice, la charpente que l'on avait déjà montée. Elle n'a pas été rétablie. La vanité patriotique est assurément fort excusable. Il est douteux, toutefois, que l'on ait laissé jadis la plus haute voûte sans défense contre les pluies & les neiges de cette région de montagne. Le ciment d'aujourd'hui, & à plus forte raison le bétonnage d'autrefois, sont impuissants à préserver les voûtes de l'humidité & par suite de la dégradation.

Terminons, comme MM. Pasquier & Roger, en émettant

Digitized by Google

le vœu que la restauration du Château de Foix soit bientôt reprise & complétée, afin que soit conservé dans son intégrité un beau & pittoresque monument féodal qui perpétue le souvenir de Gaston Phébus, du vainqueur de Ravenne, & d'Henri IV, qui, pour les habitants de Foix, est aussi le *nouste Henric*. J. DE L.

Les Huguenots en Comminges, par M. l'abbé J. LESTRADE, vicaire à Notre-Dame la Dalbade. (Saint-Gaudens & Auch, 1900, 1 vol. de XI-428 pages.)

On ne juge avec impartialité les événements d'une époque bouleversée & sans loi qu'en devenant, par effort de réflexion, quasi-contemporain des hommes qui y ont été mêlés. C'est la méthode que s'est imposée M. l'abbé Lestrade pour nous faire connaître les *Huguenots en Comminges*, & il l'a observée d'une façon rigoureuse en puisant aux sources les plus authentiques. Il a recherché tous les documents qui se rapportaient à son sujet. Il les a classés, annotés & commentés, & il nous arrive avec un livre plein de révélations indiscutables qui nous permettent de dégager les caractères essentiels des guerres de religion dans le Commingeois.

Ce sont les Huguenots du voisinage qui sont venus troubler le Comté de Comminges, & il a eu à souffrir surtout des Huguenots de Foix & de L'Isle-en-Jourdain. Ils arrivaient à l'improviste, traversaient le pays à la façon d'un ouragan, rançonnaient les habitants, ravageaient les récoltes, pillaient les maisons, détruisaient les églises. Mais ils ne sont jamais établis dans le pays d'une façon définitive; leur installation y fut toujours provisoire.

Le plus redoutable de tous ces Religionnaires fut assurément Du Bourg, qui, s'étant solidement établi à L'Isle-en-Jourdain, se moquait des traités, rompait les trêves à plaisir & enlevait toute sécurité aux châtellenies de Muret, de Samatan & de L'Isle-en-Dodon.

De leur côté, les Huguenots du comté de Foix faisaient des incursions dans le Haut-Comminges, dans les châtellenies de Salies & du Couserans, où les communautés étaient presque sans défense, où les hameaux dispersés étaient la proie des

Digitized by Google

bandes armées auxquelles la rapine était familière, que les succès faciles encourageaient à toutes les audaces & que la moindre résistance rendaient violentes & cruelles.

En 1569, Saint-Gaudens tombait aux mains de Montgoméry. Il en fut de même, à deux reprises, pour Saint-Bertrand-de-Comminges, malgré ses défenses naturelles.

En vain les Etats multiplient les assemblées, établissent à grands frais des garnisons & essayent d'organiser la défense. Ils ne réussissent qu'à mécontenter le pays par des impôts toujours croissants, & ils en sont finalement réduits à composer avec les Huguenots & à leur payer de fortes sommes pour obtenir leur éloignement.

Les populations ne sont pas moins éprouvées par les troupes royales envoyées dans le Comminges pour en chasser les Huguenots, car elles doivent leur fournir des subsides & des vivres. Ces troupes sont d'ailleurs des troupes mercenaires, & elles se conduisent aussi mal que les Religionnaires vis-à-vis des paysans qu'elles réquisitionnent & qu'elles obligent à quitter leurs terres pour faire leurs convois de vivres, de poudres, d'artillerie. Aussi la plupart des cultivateurs du Haut-Comminges & du Couserans, sans cesse pillés, privés de sécurité, dépouillés de leurs animaux & de leurs instruments agricoles, abandonnent leurs maisons incendiées, laissent leurs terres en friches & émigrent en Espagne.

Quant à la question religieuse, elle ne passionne véritablement personne. Sans doute, les Huguenots ne manquaient pas de détruire les édifices sacrés, après les avoir dépouillés. Mais ils se préoccupaient surtout de s'approprier les revenus ecclésiastiques, comme ils percevaient les tailles au préjudice du Roi.

Le désordre était tel dans ce malheureux pays que le clergé lui-même s'était mis de la partie. Et l'évêque du Comminges, Saint-Gelais, nous montre « les prêtres & les moynes quittant leur bonnet carré, leur quoqueluche & leurs habits pour prendre des morions & des cuirasses, leur bréviaire pour prendre des arquebuses, des hallebardes & autres armes ». Il est vrai qu'ils y étaient parfois obligés par le lieutenant-général du Roi, le comte de Montluc, chargé de pacifier le pays, &

Digitized by Google

par son gendre, Philippe de la Roche, baron de Fontenille, auquel il avait abandonné le commandement de la moitié de ses troupes.

La Ligue, qui survint après les Etats de Blois & l'assassinat du duc de Guise & de son frère le cardinal, en décembre 1588, vint rendre la crise encore plus aiguë. A l'instigation du Parlement de Toulouse, qui avait embrassé chaudement la cause de la Ligue, les Etats de Salies & ceux d'Aurignac adhérèrent à « l'union des Manans & Habitans de la ville de Tolose & des autres villes & lieux de Languedoc & de Guienne... pour le soustènement & défense de la Religion catholique, apostolique & romaine & extirpation des hérésies ». La mêlée devint générale & les combats acharnés.

A son tour, Henri III fut assassiné le 1er août 1589. Il fallut opter entre le vieux cardinal de Bourbon, qui avait pris le nom de Charles X & qui était soutenu par Mayenne, & le roi de Navarre, qui allait prendre le nom de Henri IV. Ce dernier triompha & se convertit au catholicisme orthodoxe. Du coup, les Huguenots perdaient leur principal chef; mais il ne se soumirent point à son autorité & ils continuèrent leurs excès du côté de Foix & du côté de L'Isle-en-Jourdain. Le Comminges, à peu près abandonné de ses défenseurs naturels, chercha à se protéger lui-même. Des ligues particulières se formèrent de villages à villages sous le nom de *Ligues campanaires*. Elles furent d'abord combattues par les Etats & par le gouverneur de la province.

Les conflits augmentèrent & les Religionnaires en profitèrent pour étendre leur maîtrise. Mais le marquis de Villars & le Parlement de Toulouse finirent par les approuver. Une trêve fut signée en 1594 & Henri IV fut finalement reconnu roi de France par les Etats de Comminges.

Cependant, l'ancien lieutenant du roi de Navarre, Du Bourg, refuse de se soumettre. Après avoir fait une guerre implacable aux Commingeois pour favoriser la cause de son maître, il se maintient, huguenot obstiné, en son gouvernement de L'Isle-en-Jourdain & continue de guerroyer contre ses voisins. Il fallut le voyage de Louis XIII en Languedoc (1621) pour le décider à se soumettre. Le Parlement

Digitized by Google

s'empressa de faire détruire son repaire. Et, dès lors, tout le pays rentra dans la tranquillité.

Tels sont les faits qui ressortent des nombreux documents recueillis par M. l'abbé Lestrade & qu'il s'est contenté de reproduire en y ajoutant quelques annotations claires & précises. Ce n'est donc pas une histoire à proprement parler qu'il nous présente; ce sont plutôt des annales. Mais leur ensemble forme un tout des plus instructifs & des plus suggestifs, qui nous fait vivre & juger cette époque si curieuse & en même temps si désolante.

L'œuvre de M. l'abbé Lestrade témoigne d'un grand souci de recherche, d'exactitude & de vérité. Elle mérite donc tous les éloges & tous les remerciements. Elle complète dignement les études qui ont été consacrées aux *Huguenots en Bigorre* & aux *Huguenots dans le Béarn & la Navarre*, & forme une utile contribution à l'histoire du Protestantisme en France aux seizième & dix-septième siècles. B. D.

Contribution au Folk-Lore de l'Aude, par Gaston JOURDANNE, 1 vol. in-8° de 243 pages. (Paris, Maisonneuve & C^ie^, & Carcassonne, André GABELLE, 1899.)

M. Jourdanne ne connaît pas le repos; son érudition très sûre & très étendue en tout ce qui touche l'histoire & les usages de notre Midi lui permettent de publier coup sur coup deux ouvrages : d'abord, un *Guide de la Cité de Carcassonne*, dont nous parlerons bientôt, & en deuxième lieu, une *Etude sur le Folk-Lore de l'Aude* dont nous voudrions dire tout le mérite à nos lecteurs.

Nul n'ignore que les études Folk-Loriques ont été longtemps négligées en France. Tandis qu'en Allemagne Herder & Grimm avaient depuis le début du siècle donné une direction scientifique à ces recherches, ce fut seulement en 1840 que le Brazaz-Breig (recueil de chants bretons) de M. de La Villemarqué attira l'attention du public sur les poésies & les traditions populaires de notre pays. Sans doute, Napoléon III conçut alors le projet d'un immense recueil officiel de tout le Folk-Lore français (1852); mais l'enquête fut abandonnée en 1877 comme impliquant un travail trop vaste; les documents

Digitized by Google

rassemblés furent déposés à la Bibliothèque nationale. Depuis, la France n'a vu se constituer rien de comparable à la Folk-Lore Society de Londres, & les chercheurs travaillent chez nous isolément; mais ils sont nombreux & grâce à leurs efforts l'œuvre se fera.

M. Jourdanne se place en bon rang parmi eux. Peut-être s'exagère-t-il la possibilité de pénétrer le caractère de la race à l'aide de ses coutumes & de ses croyances (p. 25), car les mêmes coutumes & les mêmes croyances se retrouvent dans des races très différentes, mais il a encore plus le mérite de ne pas voir dans le Folk-Lore qu'une branche de littérature facile; s'il sait à l'occasion noter le piquant d'un proverbe & s'il s'emploie avec joie à retrouver la si jolie chanson des vieux Tisserands de la Cité (p. 52), il n'ignore pas que le Folk Lore a une portée plus grande; ou le Folk-Lore ne sera qu'un recueil plus ou moins curieux de textes plus ou moins artistiques, ou il devra, par la méthode féconde des comparaisons, fournir des documents à la sociologie sur les états de l'âme populaire à un certain degré de culture, contribuer à l'histoire littéraire en montrant la part de la foule dans la création des littératures savantes, aider l'historien en lui montrant les institutions & les croyances, non plus dans leur forme juridique & achevée, mais dans les degrés de leur développement. La tâche est donc complexe; pour rassembler & grouper tous les faits, il faut beaucoup de patience dans la recherche, une méthode très rigoureuse dans l'exposé; on comprend le dédain de M. Jourdanne pour les esprits superficiels, aux yeux de qui les coutumes & les préjugés populaires sont « chose négligeable & même ridicule ».

Le livre de M. Jourdanne, divisé en trois parties, est bien composé, bien écrit sans monotonie; il paraît complet.

Dans la première partie, l'auteur s'occupe des *usages* & des *coutumes*. En voici les subdivisions :

I. Fêtes populaires. — II. Croyance aux êtres surnaturels. — III. Proverbes & dictons. — IV. Jeux d'enfants. — V. Mariages & morts. — VI. Formules de conversation. — VII. Usages administratifs. — VIII. Rivalités de quartier.

Digitized by Google

— IX. Métiers de la rue. — X. Cuisine. — XI. Histoire naturelle, médecine. — XII. Liturgie romane.

Guilhe pourrait avoir raison en faisant dater la fête du Papegay de Charles VII & de Louis XI (p. 4). Les fêtes du Papegay, citées comme celles de l'Aigle & du Serpent (ville basse), sont avant tout des fêtes militaires destinées à encourager les exercices de l'arc; elles ont la même importance que l'organisation des stands militaires de nos jours. On peut donc, en l'absence de textes formels que M. Jourdanne n'a pas trouvés, faire remonter leur origine aux ordonnances royales créant & organisant les Francs-Archers (1448).

La deuxième partie est consacrée à la *littérature populaire*. Elle comprend les chapitres suivants :

Poésie : I. Chants enfantins. — II. Danses. — III. Chansons d'amour. — IV. Pastourelles. — V. Chants relatifs aux mariages. — VI. Chants bouffons. — VII. Chants bachiques. — VIII. Chansons politiques. — IX. Chants religieux, noëls. — X. De quelques chansonniers populaires.

Prose : I. Contes populaires. — II. Galejades. — III. De quelques conteurs populaires.

Ce dernier paragraphe & le paragraphe sur les chansonniers populaires sont bien un peu en marge du sujet; mais on ne saurait reprocher à M. Jourdanne de rendre en passant un hommage mérité à Birat, & au maître majoral, à l'excellent conteur & poète Achille Mir. Hormis l'amusante *Ronde du Bossu* (p. 78) le *Mariage du Pinson & de l'Alouette* (p. 72), la *Chanson de la Belle Marioun* (p. 91), la *Chanson du Bouvier* (p. 97), il n'y a rien de bien original ni de bien remarquable dans la poésie populaire audoise; des imitations de Mireille, par exemple, ou encore des chansons pyrénéennes; la ballade dite de Gaston Phébus, connue dans tout le Midi avec des variantes plus ou moins heureuses (p. 82), appartient probablement par ses origines au Folk-Lore béarnais. D'ailleurs, il en est de ces poésies comme des contes qui les suivent : beaucoup n'ont de populaire que le fond, la trame du récit; la forme est moderne & savante.

Digitized by Google

M. Jourdanne consacre avec raison la moitié de son ouvrage à la troisième partie qui a trait aux *Traditions légendaires :*

I. Antiquité. — II. Origines fabuleuses de certaines villes de l'Aude. — III. Les Wisigoths. — IV. Les Sarrasins. — V. Charlemagne & ses contemporains. — VI. Période féodale. — VII. La Croisade. — VIII. Légendes chrétiennes. IX. Monuments légendaires. — X. Légendes incertaines.

Sans doute, elle eût pu être allégée en quelques points; le rôle général des Phéniciens dans le bassin de la Méditerranée, la possibilité d'identifier certains rites chrétiens avec des usages païens n'appellent plus la discussion. Vaut-il la peine d'ajouter quelque importance aux exercices pédantesques des savants de la Renaissance cherchant des origines troyennes aux villes & aux dynasties françaises? Grassalio & Andoque ne méritent même pas une mention dans un livre qui ne s'occupe que des traditions populaires. En revanche, les étymologies de Castelnaudary, de Limoux auraient pu être serrées de plus près (pp. 146 & 147). Mais ce sont là de très légères taches; elles disparaissent au milieu des excellentes discussions qui abondent dans cette troisième partie. M. Jourdanne reprend avec beaucoup d'autorité & une grande précision la question de l'*épopée méridionale* (p. 158 sq.), de l'*authenticité du Philomena* & de l'*office de Girone* (p. 163 sq), de la *geste d'Aimery de Narbonne* (p. 184 sq), de la *poésie des Troubadours* (p. 189).

Faisons une place à part à son étude sur Madame *Carcas* (p. 172 sq); fini le respect du populaire pour la princesse camarde de la porte Narbonnaise! Elle s'en va rejoindre cette autre victime des historiens, la célèbre Clémence Isaure de Toulouse. Comme elle, dame Carcas n'a eu quelque importance que par fraude & par mystification. Les consuls de la ville haute se servirent d'elle pour essayer de garder à la Cité *seule* des privilèges que ne cessait de réclamer, voire même d'obtenir, sa cadette, la ville basse : *Unica sum Carcas.*

En résumé, au point de vue scientifique, l'ouvrage de M. Jourdanne est une bonne contribution à l'étude du Folk-Lore méridional. Mais il possède pour nous un autre intérêt :

Digitized by Google

c'est un livre savant, mais aussi un livre amusant, qui nous permet de vivre d'une façon plus intime avec les populations de l'Aude; à ce titre, l'historien du Félibrige mérite de retrouver son succès & des lecteurs dans le grand public.

P. CAPRA,

Professeur agrégé d'histoire au Lycée de Carcassonne.

La Tectonica y los rios principales de Cataluna, par Don LUIS M. VIDAL. — (Extrait du *Bulletin de l'Académie royale des Sciences & Arts de Barcelone*. In-4°, 12 pages avec carte hydrographique de la Catalogne.)

Dans ce mémoire très substantiel & d'excellente forme, l'auteur trace avec une scrupuleuse exactitude le cours des divers fleuves qui arrosent la province catalane : La Segre & ses affluents, la Valira, la Noguera-Pallaresa, la Noguera-Rhibagorzana, le Cinca; Le Llobregat & son affluent le Cardoner; le Besos, le Ter & le Fluvia. Mais la partie originale & vraiment scientifique de ce mémoire est l'étude de la formation de ces nombreux cours d'eau, presque tous issus du versant méridional des Pyrénées. L'auteur appuie ses hypothèses d'observations géologiques faites par lui-même sur les lieux avec une minutieuse probité.

C. D.

Le Massif de Tabe. Description, panorama, géologie & flore; *Bulletin de la Société Ramond*, 1898, pp. 172-203. — **Le Montcalm et le pic d'Estats**, par M. H. MARCAILHOU-D'AYMERIC; *Bulletin de la Société Ramond*, 1900, & Bérot, Bagnères-de-Bigorre, 1900.

La chaîne ariégeoise a été longtemps négligée. Le comte Russell, le premier, lui rendit justice & célébra ses nobles pentes, sa constante hauteur qui ne s'abaisse qu'à son extrémité, au port de Puymorens, ne permettant de passer de France en Espagne ou en Andorre, sur toute sa longueur, qu'en franchissant des cols à une altitude d'environ 2,500 mètres. Elle offre à la curiosité des artistes ses lacs nombreux, les plus vastes des Pyrénées, ses vallées multiples aux lignes de grand style,

Digitized by Google

avec la variété de leurs mœurs, de leurs idiomes & de leurs costumes traditionnels.

M. Hippolyte Marcailhou-d'Aymeric, aime passionnément les belles montagnes au milieu desquelles il a le bonheur de vivre. Il les a fait connaître par des récits nombreux d'ascensions hardies, par des descriptions dont les minutieux détails sont mis en valeur par une forme sobre & pittoresque à la fois. Il entreprend maintenant de présenter la série de leurs sommets les plus attachants. Il a déjà donné, il y a deux ans, la monographie du massif du Tabe, la charmante montagne, au vieux nom ibérien sans doute, remplacé par celui de Saint-Barthélemy, où chaque pas, facile d'ailleurs, de sa racine à sa cime, est un enchantement, où les bois, les pâturages, les ruisseaux jaseurs, les lacs hantés de légendes & les rochers aux pointes hérissées, surtout les immenses panoramas offrent sans cesse des spectacles aussi saisissants que variés.

Elle semble inviter tous les habitants de l'Ariège, de la Haute-Garonne & de l'Aude, en leur présentant, en avant de la grande chaîne, les élégants & majestueux contours de sa crête sinueuse. Cette situation lui prête une altitude apparente très supérieure à sa taille réelle, & elle a passé longtemps dans notre région pour la plus haute cime des Pyrénées, bien qu'elle ne s'élève qu'à la hauteur modeste de 2,350 mètres. Elle est aussi, avec ses satellites d'est & d'ouest, très bien suivis par M. Marcailhou, le seul exemple d'une importante & longue chaîne secondaire parallèle à l'axe principal.

C'est grâce aussi à cette situation avancée qu'elle offre de si immenses aspects à la fois sur la plaine & sur la montagne. D'une part, apparaissent les campagnes & les villes du Haut-Languedoc; de l'autre, plus de la moitié de la chaîne, du Canigou au pic du Midi de Bigorre.

Montant directement, un jour, sur le pic de Soularac, où je trouvai, ce matin de juillet, une petite saxifrage qui abritait sa blanche corolle entre les blocs de granit formant le sommet même du pic, je vis s'élever du fond de la vallée d'Axiat une vapeur que je pris d'abord pour la fumée d'un feu de charbonnier. Mais le brouillard monta bientôt rapidement en léchant la montagne, la couvrit presque tout entière & me

Digitized by Google

laissa comme sur une île rocheuse au milieu de la mer. Rassuré par les bergers qui gardaient leurs troupeaux à une centaine de mètres au-dessous de moi & qui me promirent que, grâce au vent assez vif, les nuages se dissiperaient dans une heure ou deux, je pus contempler sans trouble ces magiques spectacles. La nappe houleuse s'étendait comme celle des vagues, cachait les plaines, montait sur le pic de Bugarach qu'elle couvrait comme d'un dôme d'écume & laissait resplendir au soleil, ainsi qu'une côte, toute la haute chaîne.

Vers dix heures, en effet, cette mer improvisée tarit peu à peu & je pus descendre jusqu'aux lacs fatidiques pour dessiner le cirque pittoresque couronné par les deux cimes jumelles du mont de Tabe.

En repassant, pour regagner les ruines de Lordat & Luzenac, sur le versant méridional & sur les bords de l'Etang tort, ainsi appelé à cause de sa forme recourbée, je songeai à la singulière méprise d'un montagnard qui ne se trompe guère, le comte Russell, qui l'appelle superbement Etang de Stentor, traduisant ainsi le nom que lui avaient donné les bergers (*estang tort*).

M. Marcailhou-d'Aymeric indique les nombreux itinéraires par lesquels on peut gagner le sommet; mais ils sont à l'infini, car il est accessible de tous côtés. Monté trois fois, je n'ai jamais pris aucun de ceux qu'il recommande.

Mais il donne bien d'autres indications scientifiques qui complètent une monographie définitive. Les formations géologiques sont précisées & plus de trois cent cinquante plantes signalées.

Il ne peut oublier les légendes qui, après avoir surgi de l'imagination des populations primitives, adoratrices des puissances de la nature, voltigent encore obstinément autour des lacs & des cimes aigues. Le christianisme chercha à les transformer, sur cette montagne comme partout, en construisant une chapelle, détruite aujourd'hui, consacrée à saint Barthélemy, invoqué au Moyen-âge pour la préservation des orages & dont la fête se célèbre d'ailleurs à l'époque de l'année la plus favorable pour l'ascension.

Cette fois c'est le Montcalm que décrit M. Marcailhou-

Digitized by Google

d'Aymeric, le souverain de cette cour de géants, le seul qui dépasse la cote fatidique de 3,000 mètres entre la Méditerranée & le Néthou. M. de Chausenque le gravit en 1829, & il avait été précédé par les trois officiers qui passèrent une vingtaine de jours sur sa cime pour dresser la carte de cette partie de la chaîne. Depuis, plusieurs ascensionnistes entreprennent chaque été cette course sans danger réel, mais assez fatigante, parce que la montée est constamment très raide pendant 2,000 mètres.

Ils prennent habituellement deux jours & vont coucher le premier soir aux cabanes des bergers du pla Subra, qu'ils peuvent atteindre à cheval ou à âne. Cependant, plusieurs hardis grimpeurs, le comte Russell, M. Maurice Gourdon, M. Marcailhou-d'Aymeric lui-même, ont fait l'ascension en une seule journée.

Parti d'Auzat à quatre heures vingt minutes du matin, il arrivait deux heures après au pont de Marc, auprès duquel s'élève aujourd'hui l'élégante chapelle de Saint-Antoine, où les prières montent accompagnées par la rude chanson des deux torrents qui se joignent à son pied. A neuf heures dix minutes il prenait quelques instants de repos au pla Subra. Gravissant ensuite une hauteur presque verticale de près de 1,000 mètres, il atteignait à onze heures quarante minutes la crête ruinée du Rioufred, redescendait, par prudence, d'une centaine de mètres dans la gorge de ce nom, pour remonter ensuite à l'ouest vers la cime du Montcalm, sur laquelle il posait le pied à midi trente-cinq minutes.

Le panorama est d'autant plus magnifique que l'observateur se trouve au centre de la partie la plus large des Pyrénées. La nomenclature de tous les pics en vue demanderait un volume, mais l'auteur, qui connaît la plupart d'entre eux dans l'intimité, indique les principaux.

La vue est plus magique encore du sommet du pic d'Estats, couronnement suprême du massif gigantesque, que l'on atteint en quarante minutes à l'altitude de 3,141 mètres par la crête rocheuse perpendiculaire à la frontière qui l'unit au Montcalm.

Le Montcalm est entièrement en France; les eaux qui coulent sur ses pentes se rendent toutes dans la rivière de Vicdes-

Digitized by Google

sos & de là dans l'Ariège par les deux torrents de Rioufred & de l'Artigue; le pic d'Estats est exactement sur la ligne frontière entre la France & la Catalogne.

M. de Saint-Saud a précisé ces points dans une note publiée, en 1889, par la *Revue des Pyrénées* & a fait observer que la carte au 80,000e n'indique pas à sa place exacte le pic d'Estats, le vrai n'étant accompagné d'aucun nom & le nom étant donné au pic de Sullo qui se dresse à l'ouest au delà du col fort élevé du même nom.

M. Marcailhou-d'Aymeric n'est pas seulement un intrépide ascensionniste, un passionné de la montagne pour les belles émotions qu'elle donne. C'est un naturaliste connaissant par le menu la formation géologique, la faune terrestre & lacustre, la flore particulièrement de ces régions alpestres parcourues par lui dans tous les sens & à toutes les altitudes. Il est surtout botaniste, & il ne manque pas de donner la nomenclature des plantes recueillies par lui en plusieurs ascensions sur les flancs du Montcalm, contribution à la flore des Pyrénées ariégeoises, à laquelle il travaille depuis plusieurs années, vaste labeur auquel s'associait son regretté frère, aumônier des religieuses du Bon-Jésus, à Ax.

Le botaniste quittait, à deux heures vingt minutes, le sommet du Montcalm où il ne trouvait plus que des lichens & des mousses, la végétation des plantes phanérogames s'arrêtant vers 2,900 mètres, & il rentrait à Auzat à huit heures précises.

Il termine son récit en rappelant l'étrange aventure de la pauvre femme folle, revenue à l'état sauvage, que des chasseurs rencontrèrent en 1809, sans vêtements & presque sans paroles, sur les pentes du vallon de l'Artigue. Le mystère ne fut jamais éclairci.

Le Montcalm est la montagne en forme de dôme que l'on aperçoit exactement dans l'axe de la Garonne lorsqu'on regarde les Pyrénées du milieu du pont de Toulouse. La pyramide du mont Vallier se dresse au-dessus du pont Saint-Michel. On distingue à peine les pointes de Tabe au-dessus de Pech-David. Du Pont Neuf, on n'aperçoit guère que des montagnes arié-

Digitized by Google

geoises. Cependant, le triangle de Mauberne émerge sur les arbres du quai Dillon.

Calm, *calam*, vieux mots ibériens ou celtiques, se retrouvent sur plusieurs croupes ou sommets stériles & nus. Ils s'appliquent fort exactement au vaste dôme pierreux du Montcalm. C'est dans les noms toujours persistants des montagnes, des rivières & de quelques lieux dits que l'on a le plus de chance de ressaisir les rares mots de la langue parlée par nos lointains prédécesseurs.

M. Marcailhou-d'Aymeric a déjà donné le Carlitte dans la *Revue des Pyrénées*[1] & promet prochainement le mont Vallier.

J. DE L.

1. *Revue des Pyrénées*, t. II, p. 573.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 9679

Digitized by Google

DE BARCELONE A VALENCE

EN 1819

D'APRÈS LE *JOURNAL DE VOYAGE* D'UN ROUSSILLONNAIS

Avant les guerres de l'invasion française en 1808, l'Espagne était un des pays les moins connus de l'Europe. Elle n'avait pas, comme la Grèce & l'Italie, le prestige des souvenirs classiques, & son éloignement des voies internationales, l'insécurité de ses provinces, l'intolérance du pouvoir, ainsi que la défiance des habitants à l'égard de l'étranger arrêtaient ceux qu'auraient attiré ses monuments & ses mœurs. L'occupation napoléonienne la révéla. Malheureusement la défiance des Espagnols envers nous se changea en hostilité, si bien que nos pères hésitèrent longtemps à franchir les Pyrénées, malgré les relations amicales des Bourbons de Paris & de Madrid. En 1819, il y avait encore sinon danger, du moins imprudence à le faire.

On le constatera en lisant le récit d'une excursion faite à cette époque par un Roussillonnais aussi courageux que prudent. M. Jaubert de Passa, tel est le nom de notre voyageur, appartenait à une de ces vieilles familles de province qui, au lendemain de la Révolution, crurent bon de se rapprocher du nouveau pouvoir pour ressaisir une part de l'influence qu'elles avaient eue autrefois. Après dix ans de séjour à Paris, il s'était terré à Perpignan par pure piété filiale & le regret de la capitale au cœur. Pendant quelque temps, de 1813 à 1815, les fonctions de sous-préfet dans sa ville natale, au milieu d'inci-

Digitized by Google

dents de toute sorte, invasion espagnole, Cent-Jours, Restauration, lui avaient fait oublier le charme de Paris; mais la nostalgie l'avait repris quand les *ultras* l'avaient rendu, le trouvant trop libéral, à la monotonie de la vie privée dans une petite ville de province [1].

Il rêvait de quelque dérivatif à ses regrets lorsque l'ancien conventionnel François de Neufchâteau, que l'Empire avait fait comte & la Restauration président de la Société royale d'Agriculture, lui offrit l'occasion d'un voyage en Espagne. C'était à propos de recherches sur les irrigations de la province de Valence. On lui demandait une étude à la fois historique, juridique & économique; il irait donc inspecter les canaux, interroger les habitants sur les mœurs agricoles, fouiller les archives; mais il entendait bien ne pas se cantonner dans l'histoire & dans le droit.

Les fonctions de sous-préfet l'avaient mis en rapport, de 1813 à 1815, avec des personnages fort en vue, de mœurs privées ou administratives fort discutées : les maréchaux Soult & Suchet, d'une part; le vainqueur de Baylen, duc de Castaños, de l'autre. Sur place, il pourrait, entre tous les bruits qui couraient, faire le départ de la calomnie & de l'éloge, de la légende & de l'histoire. Il souhaitait vivement, lui libéral endurci, scruter les mystères d'un pouvoir plus absolu que celui de son pays, qu'on disait inféodé à l'armée & à l'Inquisition. Enfin il rêvait, comme tout romantique de son temps, de drames de passion & de sang, non plus sur des tréteaux, mais réels, mais vécus, avec de vrais brigands, des *hidalgo* de toute lignée, des Chimène & même des Torquemada.

Il ne se doutait pas que son voyage emprunterait aux circonstances une importance particulière. Depuis 1814, Ferdinand VII avait rétabli le régime absolu, espérant étouffer ainsi les ferments de discorde que la Constitution libérale de 1812 & le règne de Joseph avaient semés dans les esprits & dans les cœurs; mais, soit application abusive du système, soit

1. Pour plus de détails, voir, dans le *Bulletin de la Société agricole, scientifique & littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1837, pp. 201-274, notre mémoire sur le Roussillon de 1789 à 1830.

Digitized by Google

inopportunité de l'heure, les partis s'agitaient, des révoltes se préparaient. Moins d'un an après, le 1er janvier 1820, des régiments se soulèveront à Cadix, la révolution gagnera l'une après l'autre les principales villes d'Espagne, Valence une des premières, & Ferdinand VII se verra obligé de supprimer l'Inquisition & de rétablir la Constitution de 1812. M. Jaubert sera donc le témoin des dernières années de l'absolutisme royal en Espagne.

***

Les voyages en Espagne ont été longtemps une si grosse aventure que les auteurs de Guides ont joint à leurs descriptions une longue série de conseils. L'un d'eux, le comte de Laborde[1], recommande de bons chevaux, une bourse bien remplie, de forts pistolets &, par dessus tout, de l'endurance. Ecus sonnants, il sera facile de se procurer partout des mules au pied sûr & aux jarrets de fer; les pistolets serviront d'ordinaire « moins pour se défendre que pour éviter d'être attaqué »; mais si l'on ne sait s'accommoder de mauvais lits, de maigres repas à l'huile, de gîtes d'ordinaire détestables, parfois repoussants, mieux vaut rester chez soi.

M. Jaubert de Passa était trop bon Catalan pour se laisser arrêter par l'absence de confortable, chose commune dans son pays natal. Les lettres ministérielles, qu'il devait à l'obligeance du comte de Neufchâteau, l'accréditèrent dans les villes auprès de nos consuls; &, pour parer aux dangers de la route, il comptait moins sur ses pistolets que sur l'habileté proverbiale de son guide, un muletier qui courait depuis trente ans les chemins de Catalogne, de Valence & d'Andalousie. Il quitta donc Perpignan, plein de confiance dans le succès de sa mission, le 10 avril 1819; deux ou trois jours après, il allait saluer à Barcelone le gouverneur de la Catalogne, S. E. le maréchal Castaños, duc de Baylen.

1. L'*Itinéraire descriptif de l'Espagne*, par M. le comte Alexandre de Laborde, est un des plus connus parmi les Itinéraires parus après 1800. La première édition est de 1808; nos citations seront empruntées à la troisième édition, parue en six volumes chez Firmin Didot, en 1827.

Digitized by Google

Castaños a laissé dans son pays le renom d'habile stratégiste; il ne fut guère qu'un soldat heureux. Il avait eu la chance, au début de la guerre franco-espagnole, de surprendre à Baylen des troupes jeunes, accablées par une chaleur étouffante, épuisées par des marches & des contremarches, sans pain & sans eau depuis trois jours, commandées par un chef plus préoccupé de son butin que de son honneur, & de les amener à une honteuse capitulation. Nos soldats lui avaient infligé depuis revers sur revers; mais aux yeux des Espagnols il était resté le glorieux, l'invincible triomphateur de Baylen.

M. J. de Passa & Castaños s'étaient rencontrés pour la première fois en 1815 dans des circonstances fort graves. C'était au début du mois d'août, alors que Louis XVIII venait de rentrer à Paris. Les Perpignanais s'apprêtaient à célébrer la Saint-Louis quand était arrivé un estafette du maréchal Castaños, annonçant que celui-ci franchirait le lendemain la frontière avec toute son armée. Le maréchal avait eu beau jurer, dans sa *Déclaration aux habitants des provinces limitrophes de l'Espagne*, qu'il venait « non conquérir, mais consolider le trône du roi de France », l'émoi avait été considérable. Que signifiait cette brusque invasion, après l'inexplicable inertie des troupes espagnoles pendant les Cent-Jours? Si elle ne préparait pas, comme certains le disaient, l'annexion du Roussillon, tout au moins elle était inutile puisque l'ordre n'était pas troublé, dangereuse parce qu'elle pouvait surexciter les esprits, maladroite à cause du discrédit qui rejaillirait sur les Bourbons, onéreuse pour le pays qui devrait subir les charges de l'invasion. Immédiatement, M. Jaubert de Passa avait couru, avec le préfet de Perpignan, au devant du maréchal; mais ils l'avaient rencontré avec ses troupes en plein territoire français, dans le petit village du Boulou, à 15 kilomètres environ de la frontière. A leurs instances & à leurs réclamations, Castaños avait opposé poliment les ordres de son souverain, & pour le faire rentrer en Espagne il avait fallu l'intervention personnelle & pressante du duc d'Angoulême. Qu'on en juge par les souvenirs rétrospectifs qu'évoque M. Jaubert de Passa à ce propos; n'oublions pas que la scène se passe à Perpignan dans un des salons de la préfecture où, dès son arrivée, le

Digitized by Google

duc d'Angoulême a appelé en hâte le maréchal espagnol.

« Que venez-vous faire ici? s'écrie le duc en allant rapidement au devant de Castaños. Vous n'êtes pas l'allié du roi mon oncle, car ses alliés se sont battus pour lui & vous étiez à Figuères.

— Je venais présenter mes respects à S. A. R. & remplir un devoir au nom du roi, mon maître.

— Maréchal, votre visite me serait agréable partout ailleurs, mais ici elle est une offense au roi de France. C'est en son nom que je réclame & j'exige votre retour immédiat en Espagne.

— Prince, c'est un ordre que vous me donnez, & je ne puis en recevoir que de mon souverain.

— Si c'est un ordre, sachez que j'en ai le droit & le pouvoir, car nous sommes en France & je m'appelle Louis de Bourbon.

— Son Altesse oublie que je commande une armée de trente mille hommes.

— Je n'oublie rien, maréchal, pas même l'armée de la Loire qui est derrière moi & qui n'attend qu'un signal. Ah! ce sont des braves soldats! Ils me sauraient gré, sachez-le, de les mettre en présence de l'ennemi.

— J'observerai à Son Altesse que je ne suis autorisé ni à négocier, ni à combattre. Le roi, mon maître, a commandé & j'ai obéi en fidèle sujet.

— Faites mieux, évitez une rupture qui est certaine si vous restez ici. Les rois pardonnent difficilement à celui qui compromet leur politique, n'importe le prétexte ou l'excuse. N'éveillez point dans la France royaliste le sentiment des représailles. Vous honorerez votre roi, tout en respectant la dignité du roi de France qui, après tout, est l'allié du vôtre. L'Espagne vous saura gré de votre prudence & S. M. Catholique ne tardera pas à vous en remercier. Je vous le répète encore une fois, général Castaños, le roi d'Espagne a le droit de compter sur la prévoyance de son conseiller autant que sur ses talents militaires.

« Après ces derniers mots accentués avec un sentiment bienveillant que Castaños remarqua, la conversation prit un carac-

Digitized by Google

tère plus calme & plus conciliant. On finit par s'entendre & l'évacuation fut résolue. »

De tous ces événements, Castaños avait oublié ce qu'ils pouvaient avoir de pénible pour son amour-propre. Il accueillit gracieusement le sous-préfet de 1815 & se mit à sa disposition. Celui-ci accepta avec reconnaissance une escorte jusqu'à la frontière de la province de Catalogne, &, après quelques jours de recherches dans les dépôts d'archives, se mit en route pour Valence.

Il trouva Tarragone en pleine renaissance commerciale. On ne rencontrait partout, au bord de la mer, que matériaux amoncelés, qu'ouvriers empressés, que maisons sortant de terre : un faubourg s'élevait, &, grâce au môle que jetaient des centaines de forçats, un port sûr se préparait. Par contre, ce n'étaient que ruines dans la vieille ville, certaines assez anciennes, la plupart provoquées par le vandalisme de nos troupes. Les Espagnols se firent un malin plaisir de les lui montrer, particulièrement celle de la maison de Ponce-Pilate que le maréchal Suchet avait abattue « pour dégager les abords d'un bastion ».

« Si la tradition, ajoute M. Jaubert de Passa, est contestable, le monument n'en était pas moins remarquable par sa belle conservation & par sa solidité. Ce qui en reste accroît singulièrement les regrets d'une démolition qui fut inutile pour l'armée & accuse la sagacité d'un général réputé habile. »

Tortose le frappa par son absence de vie & de mouvement. « Vue à certaines heures du jour, dit-il, elle offre un singulier coup d'œil ; on dirait que les chrétiens, las de piller & de détruire, s'endormirent dans les habitations abandonnées par les Maures & que rien n'a interrompu jusqu'ici leur long sommeil. »

Le gouvernement espagnol ne paraissait pas disposé à l'interrompre. Il suffisait de se transporter, non loin de là, au village de San Carlos pour saisir sur le vif ce dont il était capable, quand il s'essayait à fonder & à organiser.

« San Carlos, raconte M. Jaubert de Passa, est une cité sans habitants, un port sans eau, un canal encombré de boue

Digitized by Google

& de joncs, une église sans prêtres. Tout cela a été creusé ou édifié pour attester aux générations futures combien les idées saines & bienfaisantes de Charles III furent passagères & mal appréciées par ses successeurs. A la mort de ce prince, peu de chose restait à faire pour terminer son œuvre & doter deux provinces d'un débouché indispensable que les Maures avaient déjà tenté d'ouvrir. Mais Florida Blanca dut quitter le ministère, le comte de Guzman, spécialement chargé des travaux de San Carlos, fut disgracié & remplacé par un homme inhabile. Bientôt les fonds du Trésor tarirent & changèrent de direction. Alors, les ouvriers privés de solde désertèrent les ateliers; tout fut abandonné. Un seul homme resta à son poste, parce qu'on l'oublia; c'était le commandant ou capitaine du port nommé, installé & rétribué avant que le port existât. La place était bonne, sans devoirs & sans soucis; le commandant y resta. Chaque jour, à heure fixe, il endossait l'uniforme & se promenait au milieu d'un bourg désert. Chaque mois, il allait à Tortose toucher les émoluments de sa charge, & cela durait depuis trente ans, sans qu'un ministre ni le capitaine général de la province y trouvassent à redire. J'ai vu cet honnête & solitaire commandant à mon passage à San Carlos; il racontait l'origine des ruines laissées à sa charge comme une vieille légende & n'oubliait pas d'ajouter naïvement qu'il était profondément reconnaissant au roi qui daignait l'oublier à son poste. »

*
* *

En quittant San Carlos, M. Jaubert de Passa congédia l'escorte que lui avait confiée Castaños. Il avait bien en poche une lettre de recommandation pour le gouverneur de Valence, le fameux général Elio, « qu'on disait fort redouté des voyageurs & mal disposé envers la France », mais Valence était encore loin & les chemins peu sûrs. Hardiment, il se mit en route. Quelques fâcheuses que fussent les rencontres, Francisco, son guide, saurait prendre des décisions opportunes : on résisterait si c'était possible; en cas de nécessité, on entrerait en composition avec l'ennemi.

« A peine arrivé à une pauvre *venta*, située en face du

Digitized by Google

rocher de Peniscola, je fus attristé, raconte M. Jaubert de Passa, par l'aspect de la terre & la solitude de la route. Un *arriero* compatissant avertit Francisco de fréquentes apparitions de voleurs & de la hardiesse de leur chef.

« En Espagne, les meilleures garanties contre les bandits qui battent l'estrade, c'est de conclure un marché avec eux. Ces gens-là ont un point d'honneur qu'ils n'enfreignent jamais. Ils sont négociants à leur point de vue, & moyennant une rétribution toujours modérée, si elle est proposée à temps, ils vous assurent contre tous risques; au besoin, ils se chargeraient des moyens de transport. La résolution de traiter avec eux étant prise, il ne s'agissait plus que d'en presser l'exécution, ce qui n'était pas difficile.

« J'étais assis dans un coin de la *venta* en face d'un maigre souper, & je venais de donner un ordre à Francisco; l'*amo* ou maître du logis parut peu après sur le seuil de la porte :

— Que souhaitez-vous, *señor*?

— Peu de chose, Pépito. Je désire causer un instant avec le seigneur des chemins (*el dueño de los caminos*).

— Señor, je ne le connais point.

— Je le sais, mais... dites-lui que je veux le voir.

— Mais, j'ignore la demeure.

— Pépito, j'ai pour habitude de bien payer & de peu causer; assez, je compte sur vous.

« Une demi-heure après ce court entretien, Pépito se rapprocha de moi fort discrètement & me dit à voix basse :

— *Caballero, es aquí;* c'est-à-dire : Monsieur, il est là.

— Merci, Pépito. Demain matin nous réglerons deux comptes.

« L'homme en question m'attendait, en effet, à dix pas de la porte, adossé contre le tronc d'un caroubier. J'allai à lui sans crainte & le saluai en l'abordant :

— Bonsoir, don Jayme. J'ai besoin de toi.

— Oh! oh! le Français sait mon nom & il me salue. A la bonne heure. Bonsoir, *caballero*.

— C'est bien, don Jayme. Je vois que vous me comprenez. Ecoute-moi, veux-tu m'accompagner jusqu'aux portes de Va-

Digitized by Google

lence? Tu fixeras le prix & je serai à ta charge jusqu'à ce que nous nous séparions d'un commun accord.

— Bien dit, *caballero*, mais je ne marche jamais seul. J'ai de bons garçons qui m'obéissent & me servent fidèlement. Combien en ferai-je venir?

— Ceux que tu jugeras nécéssaires à ta sûreté personnelle.

— Alors, deux suffisent.

— Don Jayme, tu oublies le prix.

— Je ne marchande jamais lorsque je marche pour autrui. Ce sera 32 réaux par jour (environ 8 fr.).

— C'est dit. Don Jayme, ta main.

« L'honnête bandit parut surpris de ma politesse; mais, dominant son impression, il fit un pas en avant, pressa cordialement ma main & s'en alla brusquement après avoir demandé l'heure du départ.

« Désormais, j'étais garanti contre les périls de la route & je n'avais plus à me garer que des justices locales, c'est-à-dire des alcades qui auraient dû me rassurer & me protéger.

« Le lendemain, je réglai mes comptes avec Pepito & le laissai fort satisfait de ma générosité, bien que je le tinsse pour un homme suspect. En effet, il cumulait deux emplois, & le plus lucratif était celui d'associé, à part fixe, avec don Jayme. Celui-ci en convint bientôt dans nos causeries.

« Don Jayme m'attendait à cent pas de la *venta*, armé & équipé pour une longue marche. Il envoya en avant un de ses *muchachos* & laissa l'autre en arrière de la tartane; lui-même prit place à côté de la mule. Je l'invitai à s'asseoir près de moi, mais il se récria contre mon invitation.

— Mon poste est à terre, me dit-il sans fausse modestie. Ici, je veille pour vous; là-dedans, je dormirais pour moi. Merci, Monsieur le Français.

« Il n'y avait pas à répliquer avec un homme si scrupuleux sur ses engagements. »

A l'abri dans sa tartane, M. Jaubert de Passa pouvait rêver & causer. Son âme romantique s'exalta à la pensée d'un voyage dans des conditions si pittoresques & il se plut à évoquer les drames sanglants dont chaque coin de route avait été le théâtre. Don Jayme alimentait sa rêverie par le récit de ses

Digitized by Google

débuts dans l'art de seigneur des grands chemins. Né non loin de Saragosse, dans cet Aragon où l'habitant a, selon M. Fouillée, « dans son caractère quelque chose d'âpre comme la brise de ses sierras, de dur comme son sol, de brûlant comme son soleil », il avait montré dès sa jeunesse de la répugnance pour la vie terne du village. En bon Aragonais, il s'était fait soldat, escomptant les embuscades & les coups de feu dont les souvenirs légendaires avaient bercé son enfance; mais les temps héroïques étaient passés. La caserne, avec la régularité du service, la sévérité de la discipline, la parcimonie des récompenses & la multiplicité des punitions, l'avait profondément dégoûté, &, un jour, après une révolte contre son capitaine, il s'était jeté dans la montagne, comme le Corse dans le maquis.

Il avait débuté modestement en *ratero*, ou simple voleur, avec un pistolet & un poignard. Quelques coups heureux aidant, il avait bientôt raccolé des camarades, une vingtaine environ. Alors avait commencé pour lui la vraie, la large vie de brigand, faite parfois de mécomptes, souvent d'aubaines merveilleuses, toujours d'aventures peu banales, & ce petit soldat, qu'on avait appelé jusque-là Juanito, avec je ne sais quel dédain, ne fut plus connu en Valence & en Aragon que sous le nom sonore & redouté de don Jayme.

« Don Jayme, raconte M. Jaubert de Passa, était petit, jeune, d'une figure mâle & expressive & vigoureusement constitué. Il pouvait encore danser un *bolero* & animer une veillée après une marche rapide de plus de 20 lieues d'Espagne, qui représentent plus de 100 kilomètres. Lorsqu'il n'était pas contraint à des déguisements, sa tenue était propre & parfois élégante. Il aimait les bijoux & les beaux habits. Enfin, il causait avec facilité, parlait plusieurs idiomes & chantait assez bien en s'accompagnant de la guitare. A tout prendre, il était mieux qu'un chef d'escorte : c'était un compagnon de voyage gai, leste, conteur infatigable comme il les faut pour oublier les ennuis & les longueurs de la route. Je fus donc très poli avec lui, tout bandit qu'il était, & nous devînmes en apparence les meilleurs amis du monde...

« Notre première halte en quittant la *venta* de Peniscola fut un pauvre gîte où tout faisait présager un mauvais sou-

Digitized by Google

per. L'*amo*, grand gaillard efflanqué, à la figure ombragée par de longues moustaches & de longs cheveux, paraissait fort peu s'occuper des souffrances de mon estomac. Conseillé par Francisco, j'eus recours à don Jayme que je trouvai couché sur la paille.

— Don Jayme, lui dis-je en lui présentant ma bourse, tu es mon ami; rends-moi le service de régler toutes mes dépenses sans me consulter. Fais-moi souper, j'ai faim.

« A la voix impérieuse & brève de mon chef d'escorte, le souper sortit de dessous terre sans en avoir vu les apprêts. Sans nul doute, l'*amo* était encore un des affidés de la bande & serviteur d'*el dueño de los caminos*.

« Au moment du départ, je remarquai que don Jayme réglait son compte & celui des *muchachos* avec le contenu d'une bourse en cuir qu'il retira du fond de sa poche. Cet acte de probité me surprit, &, me rapprochant de mon honnête voleur, je lui dis en souriant :

— Holà! deux bourses sont inutiles tant que la mienne suffira à la dépense. Lorsqu'elle sera vide, tu prendras l'autre.

— Par le diable, je vois qu'il y a de bons Français. C'est dit; votre bourse payera tout, mais il ne vous en coûtera pas plus cher. On ne trompe pas Juanito impunément. »

Cette avance était allée droit au cœur de don Jaime, &, à la politesse du Français, il se proposa de répondre par une politesse fort rare en Espagne. On sait les usages du pays. Nulle part, l'hospitalité n'est plus fréquemment offerte; nulle part, même en Angleterre, le *home* n'est plus sacré. Volontiers, au premier venu, l'Espagnol dira la phrase conventionnelle : *La casa está á la disposición de Vd.*, mais avec la certitude que sa proposition sera poliment refusée, car l'accepter serait de l'incivilité.

« Il était, continue M. Jaubert de Passa, cinq heures du soir & nous étions encore à 3 lieues de Castellon lorsque je proposai à don Jayme de cheminer vers le gîte.

— Señor, me dit-il avec une expression de courtoisie qui ne lui était pas habituelle, je suis à vos ordres; mais si l'hospitalité d'un pauvre Valencien pouvait vous tenter, vous la trou-

Digitized by Google

veriez là-haut derrière la colline. Jaymito vous y promet une nuit calme, un repas frugal & toute sa reconnaissance pour vous être confié à lui.

« Cette proposition inattendue m'expliqua alors l'absence des *muchachos* & me révéla un projet mûri dès la veille. Il me parut malséant de manifester la moindre inquiétude & j'acceptai résolument l'invitation.

« Précédé par don Jayme, je commençai mon ascension, &, après avoir contourné la colline en suivant un étroit sentier, je vis apparaître, au delà d'un gros rocher, une maison rustique. Sur le seuil de la poste était l'un des *muchachos*, que je reconnus malgré son changement de costume. J'étais donc sur le domaine de don Jayme & entièrement à sa merci. Francisco tremblait, selon son habitude; mais, loin de partager ses craintes, j'étais persuadé que nulle part je ne serais plus en sûreté ni mieux gardé que par mon chef d'escorte.

« A peine arrivé devant la porte de la maison, Jayme prit d'une main son bonnet de velours (sa *montera*); il s'inclina & il me dit en accompagnant ses paroles d'un geste gracieux :

— *Caballero*, voilà votre maison.

« La maison avait les apparences d'un ermitage, sans en avoir le régime. La cuisine était au rez-de-chaussée & elle précédait une seconde pièce dans laquelle j'entrevis une table dressée. Cette prévenance me parut de bon augure. Je fus conduit au premier étage dans une chambre blanche, propre & meublée avec une certaine élégance, puisqu'elle avait un long sopha en plus d'un lit assez ballonné par la paille de maïs. A peine assis, mon guide me quitta pour reparaître peu après avec un costume de ville. Il tenait par la main une femme jeune, assez jolie & vêtue de cet habillement coquet & léger qui dessine si bien les formes & donne encore plus de grâce à la démarche des Valenciennes.

— *Caballero*, me dit don Jayme, j'ai l'honneur de vous présenter la femme de votre serviteur. Quand je dis ma femme, ce n'est pas tout à fait exact, car il manque quelque chose à l'échange de nos promesses. Le notaire a refusé de signer le contrat, & le curé de Ribesaltes marmotte toujours quand je le prie de nous marier. Mais, patience! quelque jour je serai

Digitized by Google

assez riche pour qu'il m'écoute, & alors... oh! alors, par le diable! ma femme s'appellera doña Pepita.

« La présence d'une femme dans cette solitude me contraria. Si la justice du district venait à être informée, je pouvais être contraint à m'expliquer devant elle, & mes réticences m'eussent exposé à des incidents désagréables. Heureusement que j'avais confié au gouverneur de Castellon, dès mon arrivée, mon pacte secret avec don Jayme & qu'il m'avait promis de ne pas le rechercher tant qu'il serait avec moi. Malgré cela, je mis un peu de lenteur à répondre aux politesses de mon nouvel hôte. Celui-ci le remarqua, &, quittant aussitôt la main de Pépita, il me dit avec gravité :

— *Señor*, j'ai promis de vous garantir contre tout accident &, devant Dieu & Pépita, je renouvelle ma promesse. Ici, croyez-le bien, la justice des alcades, ni celle du corregidor n'oserait se montrer. D'ailleurs le gouverneur de Castellon sait depuis ce matin que vous m'avez fait l'honneur de vous reposer dans ma demeure. Il a ma parole & j'ai la sienne.

— S'il est ainsi, don Jayme, disposez de moi jusqu'à demain matin. Je salue la señora Pépita & que Dieu bénisse les bons sentiments que vous manifestez pour elle.

« Ma réponse parut satisfaire mon hôte qui reprit son calme habituel, & j'allai sur le sopha écrire à la hâte les notes suffisantes pour classer mes souvenir & mes impressions.

« Bientôt la voix de Pépita nous invita à descendre. En traversant la cuisine, j'entrevis des figures inconnues qui saluèrent respectueusement, puis la porte du salon se referma pour nous séparer des *muchachos*.

« La table était copieusement servie, & pourtant elle n'avait que deux couverts; je mis de l'empressement à en réclamer un troisième.

— *Caballero*, répliqua don Jayme, le devoir de Pépita est de vous servir.

— Je ne voudrais pas blesser vos usages, don Jayme; mais je voudrais aussi respecter ceux de France, & ceux-là disent que la place de la *señora* est à côté de moi & non derrière ma chaise. A table, permettez-moi d'être Français.

Digitized by Google

« Mes instances plurent à Pépita. Elle se hâta de porter un autre couvert & s'assit gentiment à table. Le souper fut court selon l'usage, &, au signal donné par le maître du logis, la table fut dégarnie par le *muchacho* chargé de servir en remplacement de Pépita. Celle-ci se leva, ouvrit une armoire & en tira une bouteille de vin de Malvoisie & un paquet de cigares de la Havane qu'elle déposa devant moi.

« J'étais charmé de la réserve & de la bonne tenue de la jolie Valencienne. Je m'intéressai à elle en songeant à son union plus que précaire avec don Jayme... Lorsque, pour répondre à une demande de Pépita, je lui disais que les Françaises sont jolies, elle souriait; qu'elles sont respectées, elle inclinait la tête pour applaudir; qu'elles sont libres, elle approuvait par un geste. « Mais, demanda-t-elle avec insistance, sont-elles « aimées? » Être aimée, voilà toute la destinée d'une femme valencienne, & Pépita, reléguée dans sa chaumière solitaire, vivant au jour le jour, séparée de tous les siens & fréquemment éloignée de don Jayme, se croyait pourtant la plus heureuse des femmes, car elle était aimée.

« Durant notre causerie à laquelle don Jayme prit peu de part, mon attention fut subitement éveillée par un bruit sourd & cadencé venant de la cuisine; c'étaient les *muchachos* qui dansaient à la sourdine.

— Jayme, s'écria Pépita, entends-tu les pauvres garçons; ils prennent leur part de la fête. Si nous allions les visiter?

— Mieux que cela, chérie, allons danser avec eux, si toutefois le sévère Français daigne nous accompagner.

« Notre apparition dans la cuisine suspendit la danse, mais sur un signe de don Jayme un *muchacho* lui donna ses castagnettes, un autre prit la guitare & joua le *fandango*. Ce n'est qu'en Espagne, dans une réunion d'Espagnols, alors que chacun prend sa part d'exclamations, de trépignements & de délire, qu'on peut saisir le caractère national & l'influence irrésistible du *fandango*. Partout ailleurs, cette danse perd sa puissance & son originalité; ce sont des poses hardies, des allures dégagées, des mouvements rapides, des regards animés, une musique vive & stimulante, mais ce n'est plus le *fandango*. Ailleurs qu'en Espagne, il manque aux danseurs le beau ciel du pays

Digitized by Google

natal, l'excitation nerveuse du climat & des spectateurs passionnés.

« Dans sa pose de danseuse, Pépita s'était métamorphosée. La femme timide & gracieuse était devenue au bruit des castagnettes une femme passionnée & délirante. Ses yeux semblaient lancer des éclairs; ses narines dilatées, sa bouche entr'ouverte, l'agitation de ses bras, les mouvements onduleux de son corps, ses jambes finement moulées & lancées en avant, ses petits pieds frappant vivement la terre & ses sauts bondissants, tout cela composait un ensemble dont mes yeux étaient éblouis. Pépita était en ce moment une femme ravissante. Témoin de mon admiration, don Jayme en parut ravi & redoubla de prestesse & d'agilité. Il avait fait ce jour-là une marche de douze heures; mais qu'était cette marche pour des jarrets de fer? Son pied frappait légèrement le sol. Il avançait, reculait, tournait autour de Pépita, avec une allure superbe, avec le délire d'un homme sûr de plaire...

« Lorsque le musicien s'arrêta, Pépita s'en alla d'un bond au fond de la cuisine, s'accroupit & cacha sa figure avec les deux mains. Plus maître de son émotion, don Jayme suivit un instant du regard la jolie danseuse & puis céda la place aux *muchachos* qui continuèrent la danse. Quand je voulus aller complimenter Pépita, elle avait déjà disparu & je ne la revis que le lendemain.

« La nuit fut courte & j'étais sur pied au lever du soleil. Pépita me parut triste. Je m'approchai d'elle en retirant de mon doigt une bague ornée d'un petit diamant; mon geste la fit rougir.

— Pépita, lui dis-je, j'ai passé près de vous une soirée agréable & je m'en souviendrai. Prenez cette bague, qui est de peu de valeur, mais elle vous fera souvenir d'un Français qui fait des vœux pour vous & souhaite que vous soyez heureuse. Adieu, Pépita! que Dieu vous garde.

« La pauvre femme hésitait, mais, sur un signe de don Jayme, elle accepta ma bague & me dit, avec son plus gracieux sourire :

— Que Dieu m'oublie si je vous oublie. »

Le reste du voyage devait paraître un peu terne après de tels incidents. De pauvres villages au milieu d'une végétation

Digitized by Google

luxuriante, le long de la route des *posadas* plus pauvres encore & surtout malpropres, çà & là des vestiges de ruines romaines, particulièrement à Murviedro, l'antique Sagonte, voilà ce que M. Jaubert de Passa remarqua & nota dans son journal. Un seul fait le frappa.

Il digérait un soir devant une *posada*, loin de sa chambre d'où des punaises l'avaient chassé, le maigre souper que don Jayme avait pu arracher à l'hôtelier, quand survinrent deux attelages à dix mules. De l'un d'eux descendit, au milieu d'un tourbillon de valets & de *camaristas*, un petit homme de maigre figure & de peu d'apparence, devant lequel chacun s'empressa. C'était le marquis de Monasterio que Ferdinand VII envoyait à la frontière, comme chef de la Commission royale, pour recevoir l'Infante de Naples, doña Carlotta, fiancée à l'Infant d'Espagne, don Francisco. Le marquis, que sa fatuité devait faire surnommer M. l'Etiquette par la princesse Charlotte elle-même, se considérait comme un trop grand seigneur pour s'abaisser devant un étranger; il passa droit & cérémonieux, sans répondre au salut de M. Jaubert de Passa. Aussi, quand on vint demander à ce dernier la chambre qu'il occupait pour Son Excellence l'Ambassadeur, refusa-t-il sèchement.

— *Au diable le Français*, répondit simplement le marquis de Monasterio.

***

Ce fut par une pareille exclamation que M. Jaubert de Passa fut accueilli au consulat de France quand il alla, à peine arrivé à Valence, demander une lettre d'introduction auprès du gouverneur, Son Excellence le général Elio.

« M. Brochaut d'Andilly, notre consul, était un homme aimable, causeur, dévoué aux devoirs de sa charge, mais il s'était laissé intimider par les brusqueries du capitaine général de la province, & il n'avait pas su conserver intact le caractère de représentant du roi de France. Aussi, déclare M. Jaubert de Passa, le trouvai-je indécis & embarrassé lorsque je lui demandai de me présenter au général Elio. Il m'avoua sa fausse position, ses craintes personnelles, tout en m'assurant

Digitized by Google

qu'il était prêt à obéir aux ordres du ministre. Force fut de le dispenser d'une corvée. »

Cette timidité s'explique. Valence a été durant ce siècle un foyer d'opposition libérale sous les ministères conservateurs, républicaine sous les ministères libéraux. Or, en 1819, l'opinion publique, en proie à je ne sais quel malaise, signe précurseur d'une révolution, imputait tous ses malheurs à l'absolutisme de Ferdinand & au caractère farouche du général Elio, les confondait dans la même haine, accusant même le serviteur de rendre plus despotiques les ordres du maître. A l'en croire, Elio était un tyran que les mécomptes & les insuccès avaient aigri. En 1812, alors que Castaños & d'autres se couvraient de gloire sur les champs de bataille de la péninsule, il avait dû, faute de secours, signer, la honte au front & la rage au cœur, l'indépendance de la République Argentine. Et, en 1814, après avoir ouvert les portes de Madrid à Ferdinand, ce dernier l'avait renvoyé à Valence, dans le gouvernement le plus difficile de l'Espagne. Mécontent & jaloux, Elio faisait retomber sur ses subordonnés, sans excepter les étrangers, le poids de ses déceptions & de ses rancunes.

M. Jaubert de Passa, déconcerté par cette froide réception du consul & par les bruits qui couraient sur Elio, hésita un moment. Rester à Valence sans l'appui du général, c'était compromettre le résultat de sa mission : les portes se fermeraient, aussi bien celles des administrations que celles des particuliers, chacun redoutant de passer pour suspect de libéralisme auprès d'un pouvoir qui considérait tout étranger comme un libéral. Que risquait-il, d'ailleurs, à tenter une démarche? Une expulsion brutale? mais il avait une mission officielle. Un refus poli? mais le maréchal Castaños lui avait remis une lettre de recommandation. M. Jaubert de Passa se présenta donc hardiment au palais du gouverneur.

« Je trouvai, dit il, Elio dans un cabinet dépourvu de tentures & n'ayant pour tous meubles qu'une petite table & quelques chaises. Il était assis & écrivait. En entendant prononcer mon nom, il se leva, prit sans dire un mot la lettre de Castaños que je lui présentai, &, après l'avoir lue, s'assit, m'offrit une chaise, & la conversation s'engagea.

Digitized by Google

« Invité à parler par un geste bienveillant, je dis à Elio ce que je venais faire à Valence & l'appui que le gouvernement français accordait à ma mission. A son tour, il m'adressa quelques-uns de ces mots qui abondent dans la langue castillane, puis, sortant des banalités pour lesquelles un homme de sa trempe devait avoir peu de goût, il m'exprima sa surprise que le gouvernement français eût déjà assez de loisirs pour se préoccuper des intérêts agricoles & des lacunes de sa législation rurale. Ma réponse dut le satisfaire, puisque, s'animant peu à peu, il prolongea la conversation & se montra de plus en plus bienveillant. En terminant, il me promit son appui, m'excita à prolonger mes recherches, me signala des lieux à visiter, des hommes à voir, des archives à compulser, & termina par remarquer avec une certaine affectation qu'une mission agricole en Espagne, accomplie par des étrangers, pourrait encore être profitable à l'Espagne, ne fût-ce qu'en réveillant le gouvernement de sa longue apathie.

— Et moi aussi, ajouta-t-il, j'ai voulu, peu après la restauration du trône, entraîner le gouvernement & avec lui les populations vers des travaux d'utilité publique, mais on n'a pas accueilli mes demandes; alors, j'ai signalé des travaux sur la côte de Valence & on ne m'a pas compris.

— Mais votre littoral est admirable, je n'en connais pas de plus beau, de plus riche & de mieux cultivé.

— C'est pourtant par le littoral que je voulais inaugurer le régime des travaux publics. J'avais étudié avec soin trois projets qui furent donnés au Conseil de Castille. Ils avaient pour but d'assainir une partie de la côte, de créer de nouvelles terres arrosables, d'organiser des ateliers de travail pour les bras désœuvrés, d'ouvrir, enfin, une nouvelle voie au commerce. Cet assainissement, ces nouvelles terres, je les trouvais par le desséchement du marécage de Murviedro & du marais d'Alicante; la nouvelle voie commerciale, dans l'ouverture d'un canal à travers l'Albuféra & qui réunirait le port de Culléra à la ville de Valence. L'exécution de ces trois projets qui, dans un avenir très prochain, aurait accru les ressources du trésor public, eût, en attendant, rattaché bien des cœurs à la cause

Digitized by Google

royale. J'ai tout dit pour les faire accueillir, & l'on se tait, & depuis trois ans j'attends une réponse !

— Tôt ou tard, le gouvernement accordera son appui aux projets patronnés par Votre Excellence.

— Vous êtes dans l'erreur, Monsieur. Le gouvernement de Madrid sommeille sans prévenir l'orage ; lorsqu'il se réveillera ce sera trop tard, & il aura bien d'autres soucis. Moi, qui suis ici pour le soutenir & le faire respecter, je ne réussirai qu'à mourir pour sa défense. Cela vous étonne, Monsieur ! Ma destinée, voyez-vous, c'est de sortir de Valence *les pieds en avant & la tête en arrière.* Qu'importe, après tout ! Un soldat qui meurt à son poste fait son devoir ; c'est la seule chose qu'on veut de lui.

« Ces derniers mots furent dits avec un accent de tristesse que je ne saurais exprimer. Je les entendais avec surprise, car ils modifiaient grandement mes idées ou plutôt celles qu'on avait voulu me donner au sujet du brave général Elio. Il se révélait à moi sous un aspect ignoré du public. Je compris dès lors qu'avec du patriotisme, des lumières & beaucoup de probité politique on pouvait exercer des rigueurs salutaires & faire du despotisme au profit d'une autorité légale & trop longtemps méconnue, tout en restant ce que la nature & l'éducation vous ont fait, bon, serviable & sincèrement attaché au salut & à la prospérité de sa patrie.

« Habitué à lire dans les regards d'autrui, le général remarqua la vive impression produite par ces dernières paroles. Il venait de parler en homme d'État tout à fait découragé par les froideurs de la Cour ; il reprit vite l'attitude calme & habituelle du capitaine général.

— Allons, me dit-il, répondant ainsi à ma pensée secrète mal dissimulée par ma courte réponse, oublions ceux qui oublient & revenons à votre mission. Elle est honorable pour vous & pour le pays valencien. Remplissez-la sans souci des habitants de la ville & de la *Huerta ;* revenez ce soir à cinq heures, nous irons au Réal ; c'est une de mes créations & je désire vous le montrer. »

M. Jaubert de Passa comprit la nature & la portée de l'invitation. Il est d'usage, en Espagne, de parcourir en voiture les

Digitized by Google

promenades publiques, le soir, au coucher du soleil, pour y étaler son luxe & ses relations. En se montrant avec un étranger, le général Elio entendait lui donner un témoignage public d'amitié, sûr que désormais les Valenciens s'empresseraient au devant de lui, fonctionnaires ou simples particuliers, libéraux ou absolutistes, les uns pour plaire au maître, les autres pour masquer leurs intrigues politiques.

« Le soir, continue M. Jaubert de Passa, je fus exact au rendez-vous si gracieusement donné. Le général m'attendait, & je montai avec lui dans une calèche découverte attelée de deux chevaux de peu de valeur. Elio évitait les dépenses personnelles & n'avait de goût que pour les dépenses publiques & profitables. Seulement, par respect pour son nom, deux chasseurs à cheval précédaient la voiture & six autres la suivaient à distance.

« La Réal est l'ancien jardin des kalifes, situé sur la rive gauche du fleuve & presque en face de la citadelle. Pour y aller, il fallut traverser une partie de la ville, à l'heure où les habitants sortent volontiers de leurs demeures. Je ne dirai rien de ce jardin que le temps & la guerre avaient complètement détruit & qui, à force de terrassements & de travaux, avait repris un aspect moins misérable. C'était une création très incomplète & uniquement destinée à distraire le général dans ses rares loisirs.

« En quittant la Réal, la voiture changea de direction & fit un détour pour passer au pied de la citadelle. Elle s'arrêta non à côté, mais au milieu de la promenade de Glorieta. C'était l'heure où arrivait de toute part l'élite de la population valencienne.

— Voici encore une de mes créations, me dit Elio avec un gracieux sourire; mais j'aperçois, parmi les promeneurs, M. le consul de France, qu'il vous sera sans doute agréable de rencontrer ici. Je vous laisse avec lui. Je ne vous dis pas adieu. Venez me voir & comptez, Monsieur, sur mon appui. »

*
* *

Digitized by Google

Le lendemain de cette promenade, tout Valence savait la faveur dont M. Jaubert de Passa avait été gratifié, & chacun de lui offrir ses services. Il en profita pour observer, écouter, interroger.

Il s'enquit d'abord de l'occupation française, en particulier des accusations de malhonnêteté & d'immoralité contre les maréchaux Soult & Suchet qui couraient alors en France. On connaît les discussions passionnées dont l'histoire ou la légende du fameux trésor de guerre, que Suchet aurait emporté de Valence dans des fourgons solidement cadenassés, a été l'objet entre écrivains; les uns ont affirmé son existence, d'autres, & en dernier lieu M. Rousseau [1], l'ont nié. M. Jaubert de Passa y croyait. Ayant reçu le maréchal à son retour d'Espagne, lors de son passage à Perpignan, il avait été intrigué par les mesures exceptionnelles & antiréglementaires prises lors de l'arrivée des fameux fourgons. Il rapprocha ce qu'il avait vu de ce qu'on lui raconta à Valence &, plus tard, il put écrire dans ses *Mémoires :*

« Le maréchal Suchet faisait surveiller tous les convois, & il avait de bonnes raisons pour déployer tant de sollicitude. A la suite d'un énorme matériel, qu'il tenait à honneur de ramener en France, étaient les fourgons contenant son trésor particulier. Mais ces fourgons étaient confondus à dessein avec d'autres bagages, afin de ne pas éveiller le soupçon des soldats. Ce n'est pas ici un *on-dit* que je recueille, c'est un fait que je raconte. Je fus mis malgré moi dans la confidence des inquiétudes du maréchal &, plus tard, j'ai appris à Valence comment Suchet avait thésaurisé, en soldant régulièrement son corps d'armée. Je crois qu'une partie de ce trésor, dont on a tenté quelquefois de nier l'existence, provenait de la rançon (18 millions) payée par le vénérable archevêque de Valence pour libérer cette ville des représailles dont elle était menacée pour avoir laissé assassiner deux ou trois cents français. Quoi qu'il en soit de l'origine du susdit trésor..., celui-ci arriva un soir à Perpignan, hermétiquement fermé & protégé par une escorte

1. *La carrière du maréchal Suchet, duc d'Albufera*. Documents inédits. Firmin Didot, Paris, 1897, p. 294.

Digitized by Google

d'élite... Contre la règle adoptée sur le convoi de nuit qui restait à l'Esplanade (place publique devant la citadelle à Perpignan), le trésor fut traîné dans une casemate de la citadelle, enfermé sous clefs, & il ne partit que la nuit suivante sous bonne escorte. »

Le maréchal Soult avait laissé de meilleurs souvenirs. On s'accordait généralement à louer sa probité; tout au plus lui reprochait-on, sans rancune & avec de malicieux sourires, sa passion pour les tableaux. Des histoires couraient, plus ou moins authentiques, sur la naïveté avec laquelle il aurait accepté comme toiles de maîtres célèbres des copies faites par de médiocres élèves. Mais l'opinion publique ne ménageait pas la conduite privée du maréchal, & il n'était pas dans tous les salons de termes assez méprisants pour flageller ses amours avec une belle Valencienne, que M. Jaubert de Passa avait rencontrée à Perpignan.

« Durant son séjour à Valence, Soult s'attacha à une jeune personne d'une beauté remarquable & heureusement douée du côté de l'esprit. Par l'intermédiaire de celle-ci, nombre de grâces, d'exemptions & de taxes furent accordées à la ville, heureuse alors de trouver auprès du maréchal une personne toujours prête à plaider pour elle. Le jour où la belle Valencienne accoucha, le maréchal réclama, dit-on, de l'*Ayuntamiento* ou corps municipal, un témoignage particulier d'estime; d'autres dirent que celui-ci vint s'offrir. Quoi qu'il en soit, le baptême de l'enfant eut lieu à la cathédrale & la ville de Valence fut marraine. Après cette preuve d'abaissement, le parti le plus sage, ou du moins le plus décent, était de s'effacer devant la réaction qui suivit de très près la retraite de notre armée; mais l'*Ayuntamiento* eut encore la lâcheté de demander & le malheur d'obtenir l'exil de la pauvre femme dont il avait d'abord honoré & fêté la faiblesse. En 1814, alors que Perpignan se montrait hospitalière aux réfugiés, j'y rencontrai plusieurs fois celle qu'on appelait encore la belle Maréchale. L'exil & le malheur l'avaient purifiée. Je doute qu'elle soit jamais revenue en Espagne. »

Les Valenciens auraient dû se montrer d'autant moins sévè-

Digitized by Google

res qu'en général ils étaient, à cette époque, de mœurs faciles. Un proverbe disait d'eux :

Los hombres mugeres, las mugeres nada[1].

Le comte de Laborde, dans son *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, trouve ce jugement trop sévère ; tel n'est pas l'avis de M. Jaubert de Passa.

« Dans la caste nobiliaire, dit-il, le désir de plaire & le besoin de dominer ont conquis de singuliers privilèges. A peine mariée, la jeune femme, encore fraîche, délicate & inexpérimentée, ne se montre plus en public avec son mari. Celui-ci est remplacé par un ami qui a un titre avoué, des fonctions spéciales, des droits ou des influences que l'usage & le bon ton maintiennent obstinément & rendent presque légitimes. Le *cortejo* est quelque chose de plus qu'un soupirant & quelque chose de moins qu'un amant vulgaire. On le consulte avant de rien faire ; on le commande sans dissimulation & sans trop de ménagements. Il est écouté selon son droit de *cortejo ;* il obéit selon l'habitude, & cela dure des années & parfois toute la vie. Cet espèce de mari est rarement seul ; il a près de lui, ou plus exactement derrière lui, le soupirant, l'esclave résigné à tout faire... Il est dans une position subalterne qui semble dévolue aux vieux garçons & spécialement à la classe des parasites.

« C'était un triste spectacle, il m'en souvient, que l'apparition dans une place publique de la comtesse de Parsent, traînant après elle un officier de la garnison, devenu son humble esclave. Cela se renouvelait chaque jour, à heure fixe, en présence de trois charmantes filles qui apprenaient avec une merveilleuse facilité tous les manèges de la coquetterie & toutes les concessions qu'elle impose... La comtesse avait des rivales qui attristaient ses triomphes ; c'était, entre femmes titrées, des luttes journalières, dont le public & les habitués des salons étaient les témoins & les juges...

« Son mari n'était ni plus blâmable, ni moins considéré que les autres grands en résidence à Valence. Tous paraissaient

1. Les hommes sont femmes, les femmes rien.

Digitized by Google

également nuls. Tolérants pour les désordres domestiques & d'une ignorance devenue proverbiale, ils ne tentaient aucun effort pour s'élever au-dessus des hommes vulgaires; leur titre était un manteau dans lequel ils se drapaient. Le marquis de Dos Aguas me demanda naïvement si le royaume de France était plus grand, plus peuplé & plus riche que le royaume de Valence! Le marquis de M... s'étonnait qu'Annibal & Scipion eussent vécu dans l'idolâtrie tandis qu'il y avait des évêques à Carthage & à Rome! D'autres se bornaient à prouver leur habileté comme cochers, en parcourant les rues de Valence; leurs sentiments religieux, en portant le dais dans les grandes cérémonies de l'Eglise; leur rang, en endossant un habit brodé; leur fortune, en s'entourant de serviteurs paresseux. Pour tous ces marquis, le privilège le plus envié était celui de porter la châsse de saint Vincent Ferrier, patron de la ville. »

L'intelligence & l'activité de la bourgeoisie rendaient plus saillants ces défauts de la noblesse. Le contraste était si frappant que certains historiens locaux prétendaient trouver entre nobles & bourgeois une différence de race, considérant les premiers comme des Valenciens dégénérés, les seconds comme des descendants des Maures. La bourgeoisie n'était en réalité qu'une classe moyenne, distincte de la noblesse & du peuple, mais ouverte à tous ceux qui, par leur intelligence ou leur travail, parvenaient aux carrières libérales.

« Avec le temps & en dépit des privilèges nobiliaires, elle a envahi les chapitres, l'Université, l'Audience royale, le barreau, les emplois financiers, toutes les positions sociales qui exigent des talents & une capacité éprouvée. Ceux de ses membres qui ont de l'éloignement pour les fonctions publiques se réfugient dans la banque, le commerce & l'industrie & font de rapides fortunes. Ceux qu'attirent les arts, les sciences ou les lettres trouvent des bibliothèques publiques, de riches collections, des écoles préparatoires, des sociétés savantes & un musée. Avec eux l'étranger se sent à l'aise, il les écoute volontiers & en est compris. L'éducation domestique, à laquelle succède l'éducation publique dans les grandes écoles, tempère de bonne heure la rudesse du caractère national & l'égoïsme des habitudes du peuple. »

Digitized by Google

Cette rudesse & cet égoïsme du peuple valencien, que la paresse & l'amour du plaisir rendaient plus insupportables, choquèrent tellement M. Jaubert de Passa qu'il ne peut se résigner à en noter le souvenir. « Les artisans urbains que la paresse a démoralisés ne constituent pas un peuple », écrit-il un peu naïvement avant de passer à la description des mœurs campagnardes.

« En sortant de Valence, on trouve, dans toutes les directions & à quelques pas des portes, un nombre infini de petites fermes ou *alquerias* qui prolongent indéfiniment les faubourgs, & dans ces fermes une race d'hommes laborieux, intelligents, sobres, obstinément attachés au sol; que le travail ne lasse jamais; qui vivent & s'entretiennent des produits de leurs cultures; qui perpétuent la fertilité artificielle de la terre par d'excellentes pratiques & chez lesquels la tempérance, la bonne foi, les sentiments religieux & patriotiques sont devenus une habitude traditionnelle. Peu de chose suffit à ces hommes complètement étrangers aux besoins de la vie urbaine pour s'habiller, se nourrir & se loger. Un gilet sans manches, des caleçons de toile blanche, d'une extrême ampleur & s'arrêtant à mi-cuisse, des spardilles ou chaussures en cordes de sparte; un bonnet triangulaire en velours noir couvrant le sommet rasé de la tête & bordé de longs cheveux, voilà le costume journalier du cultivateur valencien. Avare à son réel préjudice, il est généreux & en apparence prodigue envers sa femme & ses filles. Rien ne coûte au chef de famille pour posséder un mobilier rural complet, pour la préparation des engrais plusieurs années à l'avance, pour avoir un bon cheval, des socs en état, des instruments de rechange, une *alquerla* blanche & propre. Généralement, il sait lire, mais il parle l'idiome valencien, qui fut une langue écrite, & n'a recours au castillan que pour être compris. »

*
* *

M. Jaubert de Passa put voir toutes ces classes mêlées & confondues étaler bruyamment leurs qualités comme leurs défauts le jour de la fête de saint Vincent Ferrier. La grande

Digitized by Google

procession traditionnelle ouvrit la série des réjouissances. « En tête du cortège marchaient huit géants, ou plutôt huit mannequins de dix à douze pieds de haut, richement habillés, exécutant par intervalles des danses grotesques & ayant chacun une escorte de musiciens & de serviteurs. » Suivaient lentement les nombreuses corporations d'arts & métiers, bannière & musique en tête. « La bannière est portée par un des chefs, non d'une manière vulgaire & facile, mais en équilibre sur la main droite qui doit rester ouverte. L'adresse du porteur consiste à faire passer rapidement le sommet de lance contre le nez des curieux groupés sur les balcons. Tant pis pour le citadin inattentif qui se laisse surprendre; le public rit & applaudit. » La statue de saint Vincent, resplendissante de pierreries, clôturait le défilé.

« Quatre marquis, ajoute malicieusement notre chroniqueur, portent le brancard. C'est le privilège de leur caste & chacun sollicite la préférence par de riches aumônes. Le peuple voit avec plaisir de nobles épaules courbées sous le poids du saint, & il dit volontiers d'un homme sans esprit & sans dignité personnelle : c'est un porteur de saint Vincent. La plaisanterie est brutale, mais elle n'a corrigé aucun marquis. »

Après la fête religieuse, la fête populaire. Tous les anciens voyageurs ont été frappés de l'animation de la foule se pressant, trois nuits durant, sans distinction de classe ou de fortune, autour des théâtres improvisés en plein air dans les différents carrefours de la ville. La scène ne varie guère. Ce sont deux ou trois épisodes plus ou moins légendaires de la vie du saint, tels que le ravitaillement miraculeux de Barcelone, la tentation de saint Vincent, la résurrection de l'enfant coupé en morceaux par son père; mais on y remarque une telle variété dans la représentation & dans les décors que chaque spectacle donne l'illusion de la nouveauté.

Le drame de la résurrection de l'enfant coupé en morceaux par son père & servi en pâté à des invités attirait principalement les Valenciens. M. Jaubert de Passa fut frappé, comme le comte de Laborde, de l'attitude de la foule, d'abord « silencieuse & recueillie », puis enthousiaste & vraiment en dé-

Digitized by Google

lire quand, sous la bénédiction du saint, un énorme pâté, dressé sur la table au milieu des joyeux convives, s'entr'ouvrait pour laisser échapper un bel enfant qui s'élançait vers la maîtresse du logis & la couvrait de baisers. « Cette odieuse calomnie contre les mœurs privées du quatorzième siècle ne rencontre pas, dit-il, un seul incrédule. A tout prix, il faut croire, puisque la légende populaire le dit, qu'un père sacrifia son fils pour mieux fêter saint Vincent, & que celui-ci, plus humain, ressuscita l'enfant pour réprouver ce sacrifice & calmer la douleur de la mère. »

Au miracle du ravitaillement de Barcelone, on avait substitué en 1819 la tentation de saint Vincent. On connaît le fond de ces drames populaires, toujours le même quel que soit le personnage mis en cause ou le peuple appelé à les applaudir. Un saint est en prière dans un oratoire ou au désert; paraît une femme d'une éclatante beauté; sourires & séductions se succèdent plus caractérisés & plus pressants; le saint continue sa prière, parfois se contente d'un simple geste de refus, souvent semble prêt à succomber, mais ne tarde pas à se ressaisir; enfin, sur un signe de croix, Satan se démasque & s'enfuit. C'est ici que l'imagination populaire se donne libre carrière : coups de théâtre sensationnels, scènes où la farce côtoie le drame, tout cela se déroule avec plus ou moins de variété fantaisiste, suivant le tempérament de l'artiste & de l'auditeur. A Valence, pour varier la représentation, on avait cru bon de transformer l'oratoire en prison. Le diable, un grand à cornes & à queue, se démenait pour chercher une issue, bondissait, retombait, se tordait, hurlait quand il heurtait un bénitier, jusqu'à ce qu'enfin il roulât râlant & vaincu aux pieds du saint toujours immobile & en prières. « Silencieux tant que saint Vincent est seul sur la scène, les spectateurs s'en dédommagent à la vue du diable, couclut M. Jaubert de Passa; leur jubilation ressemble au délire. Si demain la queue flamboyante était proscrite par un caprice du pouvoir, je me hâterais de quitter Valence pour échapper aux périls d'une émeute. »

Tout n'était pas aussi innocent dans les fêtes nocturnes. « Les chapeaux rabattus pour les hommes, les mantilles pour

Digitized by Google

les femmes favorisent, dit le comte de Laborde, les intrigues que la nuit couvre de ses ombres; on se perd dans la mêlée, on ne se retrouve point; les ténèbres de la nuit cachent les suites qui en résultent. » M. Joseph de Passa n'ose être aussi affirmatif. « Il y a là, observe-t-il, des causes que je n'ai pas eu le loisir de chercher. Peut-être aime t-on avant tout l'entrain inspiré à tous les âges & à toutes les classes de la société? Peut-être est-on alléché par le pêle-mêle inévitable des courses nocturnes? »

Il était d'autant plus porté à le croire qu'il avait entendu pareils propos sur une procession nocturne, d'origine espagnole, en usage le Jeudi saint dans son pays. Dans une pareille cérémonie, tout aurait dû porter à la piété : & la nature de l'acte, une procession instituée en souvenir de la passion du Sauveur; & l'heure, celle-là même où Jésus agonisait au jardin des Oliviers; & la foi qu'on y étalait, les hommes en cagoule de pénitents, pieds nus, portant de lourds mystères ou se flagellant durement. Cependant, il avait fallu l'interdire. Et comme les consuls de Perpignan protestaient auprès de l'évêque, celui-ci, qui avait été officier de dragons dans sa jeunesse & qui avait gardé une certaine verdeur de langage, s'était contenté de répondre : « Messieurs, je rétablirai la procession le jour où la ville s'engagera à adopter les enfants qu'on déposera au tour neuf mois après la cérémonie. » Et les consuls, qui avaient compris, n'avaient plus insisté.

*
* *

M. Jaubert de Passa s'abandonnait au charme de la vie valencienne, se reposant des recherches archéologiques par de douces flâneries le long des promenades publiques, passant de la ville à la campagne, des fêtes populaires aux réunions privées, lorsqu'un drame vint troubler sa quiétude. Le fait est si romanesque qu'il paraîtrait invraisemblable si l'on ne se rappelait qu'il s'agit de *cosas de España*, en 1819, à la fin du régime absolutiste de Ferdinand, auprès duquel notre ancien régime lui-même eût paru moderne.

M. Jaubert de Passa avait souvent aperçu à *la Glorieta* une

Digitized by Google

voiture à chevaux noirs, à laquais vêtus de noir, avec une jeune dame enveloppée dans de grands voiles de deuil; les promeneurs saluaient respectueusement, mais elle passait immobile, tout entière à sa douleur. On lui raconta son émouvante infortune. Trois années auparavant, cette Valencienne, dans l'éclat de la jeunesse & de la beauté, avait épousé un colonel de la garnison, le comte Almodovar, non moins beau & presque aussi jeune qu'elle. La ville entière, séduite par tant de grâce, avait acclamé les jeunes époux le jour de leurs noces, à la grande colère d'Elio qui devinait dans son subordonné, déjà suspect de libéralisme, un rival redoutable. Le comte, enivré par ces ovations, avait-il cru la révolution proche & s'était-il laissé entraîner dans une conspiration? Les événements de 1820 le font supposer; mais en 1819 l'opinion publique indulgente ne lui reprochait que cette simple boutade, après la publication d'un ordre de police : *Une foi, une loi & une dame, rien de plus, rien de moins.* Quoi qu'il en soit, un an après son mariage, alors que le comte fêtait la naissance prochaine d'un fils, un alguazil de l'Inquisition l'avait arrêté, dans son palais, à table, au milieu de ses amis.

Il n'en fallait pas tant pour exalter l'âme généreuse mais romanesque de M. Jaubert de Passa. Pour bien apprécier le récit qu'on va lire, il ne faut pas oublier que l'auteur du récit est un libéral, d'imagination un peu vive, surchauffé comme ses contemporains par la lecture des quatre volumes de Llorente sur l'*Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne depuis l'époque de son établissement par Ferdinand V jusqu'au règne de Ferdinand VII*[1]. Pour lui, l'Inquisition est si bien un tribunal de sang, & ses juges des monstres, qu'il a été tout surpris de rencontrer à Barcelone, comme qualificateur du Saint-Office, « le plus redouté des juges », mais en même temps « le plus humain & le plus miséricordieux des moines ». Avec non moins de surprise, il a trouvé dans le Grand Inquisiteur de Valence de l'*humanité* & de la *bonté;* &, dès lors, il s'est demandé si Llorente n'a pas dénaturé les faits ou si l'Inquisition

1. On sait que cet ouvrage avait paru en 1818, à Paris, & que sa publication avait fait du scandale.

Digitized by Google

ne s'est adoucie que depuis 1814. L'arrestation du comte le mettait en face d'un fait certain; il ferait donc une enquête, verrait la jeune femme éplorée, tâcherait d'arriver jusqu'au prisonnier, &, tout en soulageant une infortune, jugerait en connaissance de cause des horreurs de l'Inquisition.

La rencontre avec la comtesse eut lieu dans un salon. « Que Dieu bénisse vos efforts & vos bons sentiments », lui dit-elle, après lui avoir raconté que depuis deux ans elle était sans nouvelles de son mari, enfermé dans un cachot du couvent de Saint-Dominique. Ecoutons M. Jaubert de Passa nous raconter comment, ayant été invité à déjeuner par le prieur du couvent, il obtint la permission de voir le prisonnier.

« Je fus exact au rendez-vous, dit-il, & à huit heures du matin je prenais le chocolat avec le bon prieur, dans la partie réservée du palais. Ma gaieté lui plaisait, mais ce jour-là il me trouva mal disposé. Il en fit la remarque, & moi, qui ne voulais pas abuser de sa bonne foi & de son hospitalité, je lui avouai sans détours mon vif désir de porter une parole de consolation à Mme d'Almodovar. Le vieillard m'écoutait en silence. Ses regards cherchaient à lire dans les miens, puis, sans mot dire, il se leva & d'un geste il m'invita à le suivre.

« L'inspection du palais fut rapidement faite, car elle n'avait pour but, de part & d'autre, que de dissimuler le motif réel de ma visite. Parvenu à l'extrémité de la salle capitulaire, le prieur ouvrit avec lenteur une porte... & il me dit, en élevant la voix :

— Je vous laisse un moment. Vous avez là, près de la porte, deux tableaux de Ribera; ils méritent votre attention.

« Après ces mots dits avec une apparente bonhomie, le prieur se retira & ferma derrière lui la porte de la grande salle. Je restai seul entre quatre murailles, percées de rares ouvertures... A peine avais-je levé les yeux que je vis sur les murs de face, de l'autre côté du ciel-ouvert, une lucarne grillée & derrière la grille la tête d'un homme enveloppée d'un vieux foulard. Sa tête pâle, maigre & immobile, m'émut, car, je ne pouvais en douter, j'étais en présence d'une victime de l'Inquisition. »

En ce moment, M. Jaubert de Passa se rappela les récits de Llorente & les propos qui avaient couru à Valence; son ima-

Digitized by Google

gination s'affola, &, la solitude & la demi-obscurité aidant, il crut voir partout des judas entre-bâillés, des yeux scrutateurs, des mains prêtes à le saisir. « Pour éviter, dit-il, la possibilité d'un espionnage, je reculai de quelques pas dans la salle, mais en restant en vue de la lucarne. » Et alors commença entre le prisonnier, ahuri peut-être par les allures mystérieuses de son visiteur, & M. Jaubert de Passa, plus effrayé qu'ému, une conversation par gestes qui fut probablement moins comprise que ne le suppose ce dernier.

« Je lui exprimai tant bien que mal, dit-il, la joie de la comtesse en apprenant qu'il n'avait pas quitté Valence, & qu'elle le saurait le soir même ; &, pour rendre ma pensée plus intelligible, d'une main je présentai ma montre, tandis que de l'autre mes doigts comptaient huit heures. Le prisonnier joignit les deux mains & parut me supplier. Que voulait-il ? Je cherchais à le comprendre lorsqu'une bonne pensée me vint en aide, & immédiatement je levai un genou & je fis semblant de faire chevaucher un enfant assis à califourchon. Cette fois mon cœur de père avait deviné le sien. L'infortuné fondit en larmes en apprenant qu'il avait un fils... Son émotion me toucha & j'allai fort imprudemment me rapprocher de lui, lorsque le bruit d'une porte me prévint du retour du prieur. D'un signe rapide je demandai au comte s'il n'avait rien à me recommander. Son geste fut prompt & significatif : *Pour moi, rien; pour la mère & pour l'enfant, un baiser.* Cela dit, il disparut dans l'intérieur du cachot, tandis que le prieur entrait dans la salle.

« Il vint à moi, me prit par la main & m'entretint un instant des tableaux de Ribera que j'avais oublié de regarder. Le bon vieillard avait, sans nul doute, remarqué mon émotion, &, par sa causerie, il me donna le temps de la maîtriser. Lorsqu'il fut rassuré à cet égard, il me prit par la main, m'amena au fond de la salle capitulaire & il me dit alors d'un accent ferme :

— Monsieur, vous n'avez rien vu, rien entendu ici. Vous ne savez que ce que je vous ai montré. Si vous disiez autre chose...

« Je voulus rassurer le prieur, protester de ma discrétion,

Digitized by Google

mais il ne m'écoutait plus & se montrait impatient de me quitter. »

Le soir même le comtesse d'Almodovar apprenait que son mari était sain & sauf & qu'il ne l'oubliait pas.

« Moins d'un an après, ajoute mélancoliquement M. Jaubert de Passa, Valence, fatiguée d'obéir à Elio, secoua le joug, ouvrit les cachots, chassa les Inquisiteurs, délivra le comte Almodovar & l'élut capitaine général. Genéreux envers son persécuteur, le comte protégea Elio contre les premiers excès de la populace ; mais, à son insu, de vils assassins forcèrent la porte de la citadelle & immolèrent lâchement l'intrépide restaurateur de l'autorité royale. Irrité de cet attentat qui compromettait son caractère & sa dignité, le comte abdiqua ses récentes fonctions & courut se réfugier à Madrid, où l'opinion publique ne tarda pas à lui assigner un poste élevé. Depuis lors je l'ai perdu de vue. »

*
* *

Le retour à Barcelone s'effectua sans accident, quoique M. Jaubert de Passa fût privé du secours, un peu cher, de don Jayme. Bandits de grands chemins ou voleurs isolés avaient momentanément déserté la contrée, comme peu sûre, depuis que le gouvernement s'était décidé à la faire battre en tout sens par des troupes régulières pour éviter tout désagrément à l'escorte de la fiancée de l'infant don Francisco. Malheureusement, des importuns d'un nouveau genre avaient remplacé les malfaiteurs.

« Une mesure inepte du gouvernement, dit M. Jaubert de Passa, avait mis en marche vers Cadix plusieurs régiments mal disciplinés. Ceux-ci, en traversant les bourgs, en cheminant sur les routes, menaçaient ouvertement le repos du pays & ne prenaient pas la peine de déguiser leurs projets de révolte si le roi persistait à les faire embarquer pour l'Amérique. Ces futurs complices de Quiroja & de Riego, qu'il eût fallu au plus vite disperser & caserner dans les régions montagneuses parmi les populations restées fidèles à la cause royale, s'en allaient donc vers Cadix, préludant à la révolte par des cris,

Digitized by Google

des chants, des blasphèmes, chagrinant les cultivateurs, injuriant les voyageurs & maltraitant les aubergistes.

« Heureusement pour moi, j'eus l'heureuse rencontre d'un groupe d'*arrieros* ou muletiers qui se dirigeait en toute hâte vers Torreblanca pour se réfugier dans la vallée voisine. L'un de ces *arrieros* conseilla à Francisco d'éviter la rencontre des bandes indisciplinées, dans une région où les Français avaient provoqué des haines mal assoupies. Le conseil fut accueilli & nous suivîmes les muletiers dans un chemin de traverse qui nous rejeta au loin sur la gauche de la route. Après une longue marche, nous atteignîmes une *venta* située sur le rio Cervol & séparée de Vinaroz par une vallée abrupte & inculte. »

Il n'est rien d'aussi pittoresque & d'aussi saisissant qu'une *venta* de campagne, le soir, au momont où, de tous les carrefours de la route, débouchent les bandes de muletiers. Le lieu, jusque-là désert, s'anime. Ce ne sont bientôt plus que chants, qu'appels amicaux, pendant que les grelots marquent, par leur tintement saccadé, l'impatience des mules. Peu à peu bêtes & gens se remisent & la solitude ne tarde pas à se faire aussi intense que jadis. M. Jaubert de Passa n'avait pu encore jouir de ce spectacle, don Jayme l'ayant mené, à l'aller, dans des auberges aristocratiques ou peu fréquentées.

« La *venta*, dit-il, était déjà encombrée d'*arrieros* qui avaient, comme nous, déserté la route royale pour éviter le pillage des vins & des marchandises dont ils étaient porteurs. Il fallut pourtant s'arrêter dans ce mauvais gîte. Cette halte forcée me procura du moins l'occasion d'étudier le caractère valencien dans une classe d'hommes qui passe sa vie sur les chemins & dont les mœurs, parfois étranges, ne manquent pas d'originalité.

« La *venta*, appelée je crois *La Magdalena*, avait deux pièces principales : une vaste écurie adossée à une grande cuisine. La première était encombrée de mules & de *carros* ou chariots de transport. Sur une soupente étaient quelques misérables réduits pratiqués aux dépens des magasins à paille; mais ces réduits sont rarement occupés; les *arrieros* dédaignent les apprêts d'un lit & la surtaxe qu'ils imposent. Quant à la

Digitized by Google

cuisine, son étrange disposition me donne envie de la décrire.

« C'était une grande pièce carrée & enfumée, avec un large perron adossé aux quatre faces. Le foyer était au milieu de la cuisine, entouré de crocs & de barres de fer tordues de diverses façons. Toute préparation culinaire qui exige des fourneaux était inconnue à la *venta*. La marmite & le pot de fer, voilà les seuls ustensiles usités. La fumée du foyer s'échappe par une large ouverture pratiquée au sommet de la voûte, qui est bâtie en cul-de-lampe. Mais, quoi qu'on fasse, la fumée ne prend pas toujours la direction verticale.

« Mon souper fut court & frugal; tout ce qu'on m'offrit sortit de la marmite. En cinq minutes, les *arrieros* eurent avalé un plat de soupe, un lambeau de viande safranée & quelques bouchées de pain. Cela fait, chacun d'eux but un coup, un seul *trago* (suivant l'expression du tarif des *ventas*), puis alla s'asseoir sur le perron en savourant les tranches d'une orange. J'imitai les *arrieros* & je pris place à côté d'un vieillard de bonne mine qui me paraissait tout à la fois bienveillant & causeur.

« A un signal donné par l'*ama*, son mari, ou *l'amo*, personnage insignifiant & peu respecté dans une *venta*, enleva les crochets de la suspension, balaya l'âtre, puis, tirant un chapelet de sa poche, se décoiffa & récita le rosaire à haute voix. L'auditoire lui répondit de même, mais avec une précipitation qui est dans les habitudes valenciennes.

« Après la prière, ce fut le tour de la danse; mais les *arrieros* n'en veulent qu'une, c'est le *fandango*. Ces danses, ces cris, accompagnés de rudes caresses, durèrent jusqu'à minuit.

« Il me fut impossible de reposer dans mon réduit. Je le désertai à la hâte pour aller chercher un refuge dans l'écurie. Chemin faisant, je donnai un coup d'œil dans la *venta*. Les *arrieros* étaient pelotonnés sur le perron circulaire de la cuisine ou couchés à terre; l'*amo*, enveloppé dans sa *capa*, dormait sur l'emplacement de l'âtre; le *noy*, ou garçon d'écurie, ronflait derrière la porte d'entrée; l'*ama* était fermée à clef dans sa chambre, & les *noyas*, ou filles du logis, avaient disparu, car elles n'ont pas de place fixe.

Digitized by Google

« Le lendemain matin, j'interrogeai la fille de service :

— *Noya*, lui dis-je, tu dois être fatiguée?

— Pourquoi le serais-je, *señor*?

— Mais parce que tu as dansé hier fort longtemps.

— C'est mon métier, *señor*, & je ne suis engagée que pour danser & plaire aux voyageurs. Chaque soir, je danse après le rosaire; cela amuse les *arrieros*, & pourtant je ne gagne qu'un *real* (27 centimes) par jour. L'*ama* m'enlève toutes les étrennes.

« Un express vint nous prévenir que les derniers détachements de soldats avaient dépassé Vinaroz & marchaient vers Peniscola. La route étant libre, nous quittâmes la *venta* pour rallier le grand chemin à Vinaroz.

« J'arrivai à Tarragone exténué par la fièvre & par la fatigue d'une longue marche. La ville était en émoi par ordre du gouverneur; toutes les maisons étaient illuminées pour célébrer l'heureuse arrivée de la princesse Carlotta de Naples, fiancée de l'infant don Francisco, frère du roi.

« Une réception princière en Espagne est un spectacle amusant par l'esprit bizarre & peu inventif de ceux qui la dirigent. Le gouverneur de Tarragone avait promis des merveilles à cette occasion, & la seule qu'il réalisa fut une illumination générale, parce que les habitants en firent les frais. Le peuple, alléché par les promesses du programme, courait à droite & à gauche, en quête d'un amusement qu'il ne devait pas trouver, &, lorsque l'impatience le ramenait vers le Palais, il poussait des cris & des vivats, jusqu'à ce que le balcon s'ouvrît devant la princesse qui venait gracieusement saluer le peuple. Ce manège se renouvela plusieurs fois.

« La princesse Charlotte était une jeune petite femme, un peu rondelette, assez blanche, mise avec simplicité & paraissant ignorer l'élégance, mais bien élevée.

« Sur le balcon parut aussi à côté d'elle, comme c'était son droit & son devoir, le marquis de Monasterio, dont je me suis précédemment occupé. Son Excellence le Président de la *Comitiva* était resplendissant de dorures & de décorations. Cette tenue de cour contrastait assez drôlement avec la toilette poudreuse de la princesse & l'air guindé de M^me^ de Latour.

Digitized by Google

Un officier des gardes, avec lequel je fis des pérégrinations nocturnes, m'assura que le noble marquis n'avait perdu, en voyageant, aucun de ses ridicules. Il me raconta de singulières histoires au sujet de l'étiquette, dont Son Excellence était le sévère gardien durant le voyage. La princesse riait volontiers de ses préoccupations & de ses manières, & elle oublia, en le mystifiant, que, malgré sa sottise, il était le représentant du roi. Pour n'être jamais pris à l'improviste en fait de cérémonial, le pauvre marquis avait toujours sous la main un registre magnifiquement relié qu'il consultait à tout moment & qui était son régulateur. Rien ne bougeait sur sa table; aucun plat n'était servi, déplacé, assaisonné sans l'autorisation de M. l'Etiquette, pour me servir du sobriquet malicieusement donné par la princesse.

« Après un jour de repos, je quittai Tarragone de bonne heure & j'arrivai à Barcelone après avoir franchi 20 lieues en moins de douze heures. Le général Castaños me félicita gracieusement sur mon exploration à Valence, ajoutant que le général lui avait écrit à mon sujet. »

M. Jaubert de Passa ne fit qu'une courte halte à Barcelone. Il avait hâte de revoir Perpignan après trois mois d'absence. Il y arriva sain & sauf, son carnet de voyages plein de notes, ses malles regorgeant de documents, prêt à donner au public le résultat de sa mission scientifique & à faire à ses enfants le récit que nous venons d'analyser.

Ph. TORREILLES.

Digitized by Google

L'OIE DE TOULOUSE

L'oie de Toulouse — ainsi nommée parce que Toulouse est le centre de la région où on l'élève — est l'objet d'un commerce important, non seulement dans le nord du département de la Haute-Garonne, mais encore dans une partie des départements voisins : du Gers, du Tarn, de Tarn-&-Garonne & de l'Aude.

Les œufs d'oie sont ordinairement couvés par des poules d'Inde (dindes dans le pays). Dès que les petits sont éclos, il faut les mettre à l'abri du froid, car ils ne peuvent être utilement confiés aux mères qui les ont couvés.

La ménagère dispose, dans un coin de sa chambre, de l'écurie ou le plus souvent de la cheminée, un tout petit enclos ou les jeunes oies sont à l'abri du froid.

L'oie, dans son premier âge, est très vorace ; sa digestion est très rapide, mais elle a besoin aussi d'une nourriture facile à digérer.

La ménagère fait une provision de chardons tendres, de feuilles de carottes sauvages, de feuilles de plantes fourragères. Elle prend à pleine main, de la main gauche, une poignée de ces herbes, & de l'autre main, avec un couteau bien tranchant, elle les coupe menu. Elle mélange à cette herbe ainsi coupée de la farine de blé, & surtout de la farine de maïs, de façon à blanchir légèrement l'herbe.

Il faut dès leur naissance que les oisons aient de cette nourriture fraîche à discrétion. On doit la renouveler toutes les deux ou trois heures, la nuit aussi bien que le jour. Les jeunes oies

Digitized by Google

ne font que manger, boire & digérer, & elles recommencent aussitôt.

Cette alimentation se continue assez longtemps : d'avril, époque de la naissance des oies, jusqu'en juin environ.

Dès que les jeunes oies ont grandi, on les met dehors près de la maison ; elles restent autour du plat que l'on tient garni d'herbe enfarinée.

Il faut toujours auprès du plat un récipient rempli d'eau, car l'oie aime fort à boire.

Au fur & à mesure que les oies grandissent on les conduit dans des champs dont les récoltes sont enlevées, car cet animal est fort dévastateur & il se chargerait, en petit nombre, de détruire une assez grande étendue de récolte.

D'ordinaire les propriétaires prévoyants font ensemencer, au printemps, un champ en orge ou en avoine. C'est là qu'on va garder les oies à demi adultes, lorsqu'on veut renoncer à les nourrir d'herbe & de farine.

Grâce au champ d'orge ou d'avoine, on arrive, sans trop de difficulté, au temps où la moisson est faite. L'oie alors est adulte, elle a ses ailes complètes. Un enfant va garder les oies dans les chaumes où elles glanent à leur tour les épis que les glaneuses ont laissés. Elles pourvoient aussi, minutieusement, à ne rien laisser perdre à la ferme ; ménagères attentives & gloutonnes, non seulement elles recueillent un à un les épis qui sont tombés des charrettes dans la cour ; mais encore, méthodiquement rangées autour des gerbiers, elles vont aussi avant que leur cou & leur force le leur permet éplucher les épis de blé qu'elles peuvent atteindre.

Ce supplément inattendu, ou trop attendu, de nourriture leur donne alors leur entier développement & elles prennent du ventre (la panouille).

La peau de leur abdomen s'allonge & se distend, leur ventre commence à pendre entre leurs pattes & leur beauté spéciale s'accuse ainsi pour l'honneur de la ferme.

A ce moment l'oie mue, elle renouvelle ses plumes. La ménagère en profite pour leur faire la toilette d'été & leur enlever sur le vif, malgré quelques protestations inutiles, un excédent de duvet. Cela varie selon le coup de main de la

Digitized by Google

ménagère & selon les besoins de la literie du ménage. L'oie sort de cette opération avec une apparence maigre & ébouriffée, mais elle se remet assez vite, car à cette époque la pâture ne manque pas dehors.

On enlève le duvet aux oies jusqu'à deux fois de leur vivant.

Le temps de la récolte du maïs, octobre, est un temps de prospérité pour l'oie ; elle achève de prendre tout son développement & elle est prête à être engraissée en novembre ou décembre au plus tard.

Pour engraisser l'oie, on commence par la priver autant que possible de mouvement. On enferme les oies par huit, dix, douze, dans un petit enclos de planches, dans une écurie ou une porchère ; on les met sur une abondante litière &, deux fois par jour, on les gave de maïs. On choisit d'ordinaire le maïs le plus beau & le plus sec.

La ménagère prend une oie & la dispose dans une caisse où la bête est tenue sans être meurtrie. Le fond de la caisse est garni de paille, le couvercle est mobile. La ménagère s'assied sur la caisse tenant le col de l'oie de la main gauche. De la main droite elle ouvre le bec & introduit dans le bec & le col de l'oie un entonnoir en bec de clarinette. Avant d'introduire l'entonnoir elle fait boire une gorgée d'eau à l'oie, puis elle trempe le bec de l'entonnoir dans l'eau & elle l'introduit en le faisant tourner doucement jusqu'à ce qu'il soit bien en place.

Nouvelle gorgée d'eau dans l'entonnoir. La ménagère prend ensuite du maïs dans sa main droite, & avec cette main à demi pleine elle manie un bâton traversé par une petite baguette qui sert à faire descendre le maïs dans l'entonnoir.

Ce bâton ne doit pas être plus long que l'entonnoir, & la baguette en croix sert à régler sa course.

La ménagère lâche peu à peu le grain qu'elle tient dans sa main, le fait descendre dans l'entonnoir, puis doucement elle l'accompagne à travers le canal de l'œsophage jusque dans la poche stomacale.

De temps en temps elle verse une gorgée d'eau. Lorsque la poche stomacale est pleine, on retire l'oie de sa caisse & on passe à une autre.

Digitized by Google

On ralentit les repas ou on les diminue lorsqu'on s'aperçoit que l'oie n'a pas digéré toute la provision du repas précédent.

En vingt-cinq jours, environ, ou un mois, les oies sont grasses & elles atteignent un poids moyen de 7 à 8 kilogrammes pièce. On en a vu, mais rarement, de 10 kilogrammes.

Le gavage a pour but d'engraisser l'oie & pour résultat particulier de lui donner une utile maladie, l'hypertrophie du foie par exagération de sa fonction.

Le foie hypertrophié se développe au point de gêner les poumons & l'oie meurt quelquefois étouffée. Dans les derniers temps de l'engraissement l'oie est essoufflée, asthmatique, & elle pourrait servir d'excellente démonstration à quantité de créatures humaines qui, gavées de bonne nourriture & victimes de leur indolence, se plaignent de ne pouvoir plus ni respirer, ni marcher, ni manger.

L'infirmité que l'industrie humaine donne à l'oie est la source d'une précieuse préparation culinaire, « le pâté de foie gras ».

Le pâté de foie gras, que l'on vend habituellement par une puérile hypocrisie d'usage sous le nom de pâté de foie de canard, est toujours fait avec du foie d'oie.

Qu'on le sache bien, en Orient comme en Occident, Dieu a fait le foie de canard surtout pour la casserole, & le foie d'oie pour le pâté de conserve.

Au foie de canard il a donné une structure fibreuse & une complexion spéciale qui le dispose à se marier merveilleusement sur un feu doux à l'échalote & au persil. Tandis qu'il a fait le foie d'oie d'une pâte onctueuse de rosée, plus moelleuse encore que le beurre, avide de s'approprier le parfum de la truffe & de le conserver religieusement pendant des années dans les mystérieuses boîtes qu'Appert a popularisées & que Pasteur a scientifiquement expliquées.

Après avoir rendu à ces deux célébrités nationales les honneurs qui leur sont dus, écoutez religieusement le rituel de la confection du pâté de foie gras. C'est une merveille de simplicité.

Dans des boîtes en fer blanc vous disposez vos foies crus, lavés & essuyés; vous les pétrissez en quelque sorte en les bri-

Digitized by Google

sant dans les boîtes & en les piquant de ci de là de truffes bien fraîches & bien noires. Vous mêlez aux foies le sel & les épices nécessaires. Puis vous faites souder les boîtes.

Que le ferblantier profane n'emploie pas l'esprit de sel, l'acide hypoazotique : cette drogue scientifique mais impure pourrait altérer la noble substance dans laquelle vous voulez produire le miracle de la suspension de la vie. Que le ferblantier se contente d'amorcer l'étain de sa soudure avec la résine vierge du pin. Il peut employer l'encens s'il le veut sans sacrilège.

Quand les boîtes soudées sont rentrées à l'office, mettez-les dans l'eau bouillante trois heures au moins pour les pâtés de 1 livre 500 grammes, & plus longtemps à proportion de leur grosseur.

S'il s'échappe des bulles d'air, enlevez la boîte mal soudée & veillez à ce que l'ébullition continue. Ceci est important comme le service des Vestales! Si les boîtes ont séjourné suffisamment dans l'eau bouillante, on les retrouvera intactes & d'une parfaite fraîcheur après trois, quatre, cinq ans, pour le régal des parents ou des amis.

Ici le scripteur s'arrête en adressant ses meilleurs vœux à ceux qui essaieront avec ces lignes de s'initier à l'éducation de l'oie; non de l'oie militaire & stérile, quoique sacrée, des Romains, mais de l'oie domestique & féconde des Gaulois.

Le vieillard de Tarente orne dans Virgile sa table de mets qui n'ont point été achetés :

Dapibus mensas apparebat inemptis.

Puissent mes lecteurs orner aussi leur table de pâtés toulousains & les déguster un jour avec un souvenir reconnaissant.

H. LATONY.

Digitized by Google

QUELQUES MATHÉMATICIENS PYRÉNÉENS

ESPAGNOLS

AU SEIZIÈME SIÈCLE[1]

(2e SUITE)

Cette seconde suite du travail que nous avons commencé à publier dans la *Revue* en 1899 diffère dans son essence des deux premières.

Nous avons pu fournir en 1900 sur Pedro Ciruelo & Gaspar Lax des notices peut-être un peu plus complètes, tant comme biographie que comme bibliographie, que celles qui avaient paru jusqu'ici.

Mais, si nous voulons passer aux successeurs de ces deux savants, nous nous trouvons en face d'une extrême pénurie de documents de tous genres.

Les publications spéciales consacrées à l'histoire des sciences exactes sont on ne peut plus pauvres[2] en informations sur les derniers mathématiciens espagnols & en particulier sur les Pyrénéens. Aussi, essayer d'en parler est de la témérité.

1. Voir *Revue des Pyrénées*, numéro de janvier-février 1899 & numéro de mai-juin 1900.

2. La *Biblioteca matemática* (de Eneström), dans un numéro de 1900 (p. 33) dû au regretté G. Vicuña, nous donne quelque peu raison. D'autre part, les remarquables *Discursos* de M. Vallin ne donnent presque pas d'indications biographiques sur les auteurs qu'il cite. Il serait très difficile d'en tirer, sans autres renseignements, un plan d'études pour la région dont s'occupe la *Revue des Pyrénées*.

Digitized by Google

C'est, en effet, nous hasarder quelque peu que de présenter ici une sorte de canevas d'études à entreprendre pour combler les lacunes qu'offre à leur sujet la sphère d'action de notre *Revue*.

Pourtant, ne serait-ce pas une œuvre pie que de faire revivre ces modestes artisans de la dernière heure de la science ancienne?

Au prix d'un *labor improbus* que l'histoire n'a pas encore su louer, ils ont entretenu dans le nord de la Péninsule Ibérique un niveau mathématique relativement élevé au commencement & jusque vers les trois quarts du seizième siècle.

Nos modestes notes, sorte d'énumération un peu sèche de ceux de ces savants dont nous avons pu relever le nom, chercheront tout d'abord à servir de *quod erat demonstrandum* à cette affirmation. Certes, nous n'avons pas la prétention d'en fournir la liste complète : ce serait tout aussi téméraire que de soutenir qu'il n'y a pas eu d'omissions, comme noms, dans la première partie de notre étude, parmi les Pyrénéens cités comme antérieurs au seizième siècle.

Ainsi, nous avons laissé échapper :

MAURO ANTONIO SORBÈS, Aragonais du quinzième siècle, qui s'adonna à l'art de mesurer les terres & écrivit vers 1460 une : *Noticia practica agrimensoria*[1] *segun los calculos del reino de Aragon*.

Nous aurions pu également citer :

JAYME FERRER, cosmographe distingué qu'on croit Catalan & qui mourut dans la première moitié du seizième siècle, après avoir traité d'une façon brillante, par des procédés originaux, vers 1496, la question du partage de l'Océan entre l'Espagne & le Portugal, après la découverte de l'Amérique. Ce personnage pourrait presque figurer, vu la date de sa mort, parmi nos savants du seizième siècle. Mais son œuvre appartient plutôt au précédent qu'à celui-là. Nous renverrons à son sujet à la N. B. & à Fernandez de Navarrete (*Historia de la Nautica*).

1. L'étude de ces successeurs des *agrimensores* romains n'est pas sans importance dans l'histoire de la mathématique.

Digitized by Google

Nous avons sans doute omis d'autres noms dans cette première partie. Nous en omettrons encore d'autres dans celle qui va suivre, soit par insuffisance de documents, soit par incertitude sur l'époque précise de leur *claruit*, soit enfin, avouons-le, par ignorance de leur existence.

Nos lecteurs voudront bien nous pardonner, en faveur de l'intention, du peu de cohésion, d'homogénéité du présent essai.

A l'heure actuelle, dans presque tous les pays, on s'est occupé de rassembler des monographies de mathématiciens des temps anciens ou modernes à peu près ignorés jusqu'ici. Les plus intéressantes sont peut-être celles des auteurs ou des professeurs qui ont joui de quelque notoriété à l'époque dite de la Renaissance, entre la découverte de l'imprimerie & l'introduction de l'algèbre littérale[1]. On ne saurait méconnaître que c'est celle-ci qui a vraiment donné le jour à la mathématique moderne. C'est donc de son apparition que date la fin de l'ancienne mathématique.

Mais comment entreprendre des études de ce genre pour la région dont s'occupe notre *Revue*, nous ne dirons pas si l'on n'a en mains un programme de pareils travaux, mais si une liste de ceux qui pourraient en faire l'objet n'existe même pas?

Heureux serons-nous si notre faible esquisse, fruit laborieux & inégal d'ingrates compilations, peut combler cette lacune!

Heureux encore plus si notre travail incite les chercheurs à d'intéressantes exhumations dans cet ordre d'idées[2]!...

1. C'est la grande gloire de Viète d'avoir créé cette algèbre. Sans elle, comment Descartes eût-il créé la géométrie analytique? Sans cette dernière, combien pénibles eussent été les efforts de Newton & de Leibnitz!

2. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'Académie des Sciences de Madrid a institué un prix pour le meilleur Mémoire, rédigé en castillan ou en latin, qui lui sera adressé avant le 31 décembre 1901 sur les mathématiques espagnoles au seizième siècle. Puisse le présent travail épargner aux concurrents quelques pénibles recherches!...

Digitized by Google

VI.

JUAN PARDO.

L'existence de ce personnage, qu'il convient de citer, ne fût-ce que pour mémoire, est enveloppée de quelques nuages, & il faudrait pour les dissiper des efforts & des recherches au-dessus de la portée de la présente esquisse; ces recherches devraient être faites en Espagne & même en Italie, car il s'expatria.

Latassá lui-même, par qui nous le connaissons, a reculé devant ce labeur, & arrive à cette conclusion :

« C'est un savant Aragonais qui brilla en Italie au quin-« zième siècle & au commencement du suivant. Il se distingua « comme philosophe, comme poète & comme mathématicien. » C'est à ce dernier point de vue que nous ne croyons pas devoir passer son nom sous silence.

Il est notoire qu'il fit partie de l'Académie de Pontanus[1], dans laquelle il n'aurait pu être admis s'il n'eût été réputé de haute valeur. Ce qui le prouve, du reste, ce sont ses relations bien établies avec Sannazar[2] & Constantin Lascaris[3].

On ne sait s'il vint à Naples appelé par son souverain ou de son propre gré.

Quoi qu'il en soit, il paraît avoir eu à se plaindre de ce monarque, car on relève dans les quelques poésies de lui qui soient parvenues jusqu'à nous le distique suivant :

Male à Regibus est in ipso amare
Responsum : Malé me herculle & malignè.

On croit qu'il vivait encore en 1512.

1. Jean-Jovien Pontano, savant Italien (1426, † 1503), fondateur de l'Académie napolitaine. Il joua dans son pays un triste rôle politique, mais a publié des ouvrages estimés.

2. Jacques Sannazar, poète napolitain, surnommé le Virgile chrétien (1458, † 1530). Il portait dans l'Académie de Pontanus le surnom d'*Actius Sincerus*.

3. Savant Hellène (1493), qui passa en Italie, où il enseigna le grec à Hippolyte Sforza, fille du duc François de ce nom. On lui doit le

Digitized by Google

VII.

MIGUEL FRANCÈS.

Ce savant était né à Saragosse, dans la paroisse de San Pablo. Nous n'avons pas la date précise de sa naissance, qui peut être comprise entre 1460 & 1480.

Il alla, comme beaucoup d'autres jeunes gens de son pays, compléter ses études à Paris, où il fut reçu docteur, professa & brilla en même temps que ses compatriotes aragonais Pédro Ciruelo & Gaspar Lax.

Il y acquit une certaine notoriété comme professeur de l'Université; mais son nom est moins connu en France que ceux des deux autres enfants de l'Aragon, car il ne paraît avoir rien fait imprimer dans notre capitale, à notre connaissance du moins.

Après avoir professé à Paris, il rentra en Espagne & alla enseigner la philosophie à Salamanque. Il y occupait une chaire bien rémunérée, qu'il laissa, non sans opposition, pour une chaire *de propiedad de las Artes* (des Arts). Nous pensons qu'il faut entendre par là les arts libéraux.

Francès s'est rendu célèbre en Europe, surtout en Italie (où l'Université de Bologne le qualifia d'Aristote espagnol), par ses travaux sur la revision du calendrier.

La solution du même problème lui avait été confiée par l'Université de Salamanque. Celle-ci lui avait adjoint le P. Luis de Léon, les considérant tous deux comme les deux esprits scientifiques les meilleurs & les plus profonds parmi ceux que possédait alors toute l'Espagne.

Les productions de Miguel Frances sont, d'après Latassá :

1° *Respuesta y solucion* de las difficultades propuestas á el por la universitad de Bolonia, sobre la reduccion del calendario[1] ;

premier livre imprimé en grec, une grammaire grecque (Milan, 1476 ; in-4°).

1. « Réponse & solution aux difficultés à lui proposées par l'Université de Bologne sur la réduction du calendrier. »

Digitized by Google

2° *Parecer y dictamen* datto juntamente con el Maestro F. Luis de Leon á la Universitad de Salamanca, por encargo de la mismo, sobre la reduccion del calendario[1];

3° *Diversas consultas*[2], rapports & papiers des plus instructifs.

D'après M. Vallin[3], il aurait été le premier, en Aragon, à publier des travaux de mathématiques en langue castillane.

Mais, pas plus que Latassá, il n'a donné d'indications bibliographiques sur les œuvres de Miguel Francès, qui, si la réputation de ce savant n'a pas été surfaite, mériteraient sans doute, vu leur valeur, d'être tirées de l'oubli.

VIII.

Juan de Ortega.

Libri signale l'ouvrage d'un Espagnol, nommé *Ortega* (*Summa de Arithmetica*, Rome, 1515, in-f°), comme ayant été composé & publié en Italie.

De son côté, M. Moritz Cantor parle[4], d'après Jos. Perott[5], d'un Juan de Ortega, de l'ordre des Prêcheurs, qui publia à Barcelone, en 1512, une *Compusicion de la arte de la arismética y juntamente de geometria*, & signale, dans cet ouvrage, de curieux exemples d'approximation des racines carrées & cubiques.

Il y a de grandes chances pour que le personnage cité par Libri soit le même Ortega que celui de M. Cantor, car il n'y a rien d'absurde à croire que, dans l'espace de trois années, le même Frère Prêcheur ait pu se rendre à Rome & y composer & publier une sorte de compendium d'arithmétique.

D'un autre côté, le Catalan Antich Rocha cite, dans son

1. « Rapport & avis fournis conjointement avec le maître F. Luis de Léon à l'Université de Salamanque, par ordre de celle-ci, sur la réduction du calendrier. »
2. « Diverses consultations. »
3. *Discursos*, &c., déjà cité, p. 178.
4. Vorles, t. II, p. 356.
5. *Bulletino Buoncompagni*, XV (163-169).

Digitized by Google

Arithmétique de 1565[1], parmi les auteurs qu'il a consultés, un *Joan de Hortega* qui semble pouvoir être identifié avec le *Ortega* (s'il n'y en a eu qu'un à cette époque) dont parlent Libri & M. Cantor.

La question nous semblerait à peu près élucidée si nous ne trouvions dans Latassá la mention suivante, sans aucune référence :

« ORTEGA (Fray Juan), religieux Dominicain de la pro-« vince d'Aragon, qui vivait vers 1567. Il écrivit un traité « dont se publièrent trois éditions, sous le titre :

« *Tratado sutilisimo de Arithmetica de nuevo emmendado « por Juan Loganto, y antes por Gonçales de Busto. Granada,* « 1563, *un vol. in-4°. Sevilla, l'an* 1637, *in-4°.* »

Mais Latassá ne fournit aucune indication sur la première édition de cet ouvrage. C'est là ce qui pourrait l'avoir induit en erreur sur l'époque à laquelle vivait Juan de Ortega. Mais comment a-t-il pu savoir qu'il était Aragonais & Dominicain ? Peut-être par les titres des deux rééditions qu'il signale.

Il y a là, en tout cas, à résoudre un problème intéressant dont la solution nous échappe.

IX.

JUAN ANDRÈS.

Nous n'aurions rien à dire de ce mathématicien, si nous ne pouvions constater qu'il vécut au commencement du dix-huitième siècle & publia une œuvre estimée.

Latassá, qui paraît peu documenté à son sujet, le qualifie de *Don* & se borne à en dire qu'il était né à Saragosse, qu'il fut prêtre & écrivit une Arithmétique pratique de quarante-cinq pages dont il signale deux éditions. G. VICUNAS[2] en

1. Nous aurons l'occasion de reparler de cet ouvrage, qui rentre dans le cadre de nos études.

2. *Loc. cit.* (voir plus haut p. 154, note 2). Il est parlé de Juan Andrès à la p. 35 du travail cité.

Digitized by Google

cite, sous un titre différent, une édition antérieure. Le volume pourrait donc être ainsi signalé :

Sumario breve de la practica de la arithmetica :

Saragoza, 1513. G. Vicuñas.

Arithmetica practica :

Valence, Juan Jofre, 1515; in-4°. Latassá.
Sevilla, Juan Cromberger, 1537; in-4°. Latassá.

L'existence de deux éditions de cet ouvrage, à une vingtaine d'années d'intervalle, semble indiquer qu'il n'était pas dépourvu de valeur. Ce qui corrobore cette opinion, c'est que le nom de Juan Andrès figure dans la liste des auteurs consultés pour la rédaction de l'Arithmétique[1] du Catalan ANTICH ROCHA, qui parut en 1565.

M. Vallin, dans ses *Discursos* (page 205, note), a parlé de l'œuvre de Juan Andrès (probablement d'après G. Vicuñas) comme ayant été écrite à Saragosse en 1513 & comme contenant une planche représentant les trente-six positions différentes qu'on peut faire prendre aux doigts pour compter jusqu'à dix mille.

X.

SARZOSA (D. FRANCISCO).

Ce personnage, dont l'œuvre n'est pas sans importance au point de vue de l'histoire des mathématiques (en particulier de celle de l'astronomie), est connu aussi bien sous le nom de Sarzosa que sous ceux de Sarzoso, Zarzosa & de Zarzoso. D. Nicolas Antonio[2], qui parle de lui, le qualifie de *Cellanus Aragoneus*. On peut déduire du mot de Cellanus, comme le fait remarquer Latassá, aussi bien qu'il était originaire de

1. Voir au n° VIII. Juan de Ortega, p. 160, note 1.
2. *Bibliotheca Hisp. Nov.*, t. II, p. 477, col. 2.

Digitized by Google

Cella (province de Teruel)[1] que de Las Cellas (district de Barbastro)[2]. Sarzosa s'adonna presque exclusivement à l'étude des mathématiques & se montra un des plus savants astronomes du seizième siècle.

On ne signale pourtant de lui qu'une œuvre, dont la Bibliothèque de Toulouse possède un bel exemplaire. Il est relié, malheureusement, dans un même volume, entre un Archimède avec commentaires d'Eutoce d'Ascalon[3] & deux traités du célèbre Guillaume Budé, l'un sur l'étude des lettres, l'autre sur la philologie[4]. L'*ex-libris* du volume est celui du collège des Jésuites de Toulouse[5].

Ce n'est pas ici le lieu de nous livrer à une étude approfondie du livre de Sarzosa, court mais substantiel. Nous nous bornerons à le signaler aux monographistes dont la spécialité est l'histoire de l'astronomie, ceux-ci pourront l'étudier à fond avec intérêt.

Nous devons néanmoins faire une brève description de son volume.

Le titre en est compris dans un cadre rectangulaire assez large, à fond gris, sur lequel se détachent des entrelacs blancs. Au milieu des petits côtés sont : en haut, les armes de France; en bas, celles du Dauphiné.

A gauche, quatre vignettes, insérées dans les arabesques

1. Ville épiscopale de 10,500 habitants, près du confluent du Guadalaviar & de l'Alfombra, à 168 kilomètres sud de Saragosse.

2. Ville de 6,000 habitants, dans la province d'Huesca, à 168 kilomètres sud de cette ville. Nous verrons plus loin qu'il y a de grandes présomptions que son lieu de naissance soit Cella plutôt que Las Cellas.

3. Imprimé à Bâle, en 1544, par Jean Hervagius.

4. Imprimés à Paris, en 1536, par Michel Vascosan.

5. Cet *ex-libris*, qu'on trouve à la première page du livre d'Archimède, est ainsi libellé : *Collegij Tolosani Societ. Jesu Catal. Inscriptus.* Le frontispice de ce premier ouvrage manque. En examinant bien le volume à la place qu'il devrait occuper, il semble qu'il ait été proprement découpé par le malfaiteur iconophile qui, à une certaine époque, a exercé ses ravages dans notre région, probablement pour faire une collection de frontispices. Il a heureusement respecté, ou oublié, d'enlever celui de l'œuvre de Sarzosa & ceux des deux traités de Budé, d'ailleurs pareils.

Digitized by Google

du cadre, sont formées de figures féminines, d'un dessin plus naïf que conforme aux règles de l'esthétique, & représentent le quadrivium, ainsi que l'indiquent les abréviations AST, M. VSI, GE. O, ARITH.

A gauche, les vignettes sont, non plus des allégories, mais quatre figures d'homme, dont trois représentent respectivement Ptolémée, Orphée & Euclide. La quatrième figurine présente, sur une tablette, les dix caractères de la numération arabe. L'abréviation qui la désigne est ALGV, suivie d'un caractère à moitié perdu dans le cadre & qu'on pourrait prendre pour un *r* minuscule. Il y a pourtant doute. Le dessinateur a-t-il voulu représenter AL KHWARISMI ? C'est de ce nom que vient le mot algorithme (*algorismus*), la chose paraît à peu près certaine. A-t-il voulu montrer une figure allégorique de l'*algorismus* (nom qu'on donnait alors à la numération décimale)? Ce serait possible si l'on admettait qu'on ait voulu écrire avec l'orthographe *algurismus*. Nous laissons à d'autres le soin de résoudre cette question, qui n'est pas dénuée d'intérêt, sa solution pouvant être instructive au point de vue étymologique.

Le titre renfermé dans le cadre est assez long & contient deux paragraphes séparés par un vide.

En voici le libellé :

FRANCISCI | SARZOSI CEL | ANI ARAGONEI, **in | aequatorem planetarum li- | bri duo. |**

Suit un blanc assez large, puis, en lettres romaines :

Prior, fabricam aequatoris com- | plectitur. Posterior, usum | atque vtilitatem, hoc est veros | motus, ac passiones[1] in zodia | ci decursu contingentes, æqua | toris ministerio inuestigare docet.

Un autre blanc sépare le second paragraphe de la mention de l'éditeur, ainsi conçue :

PARISIIS | **Apud Simonem Colineum** | 1526. |

Ce titre, qui contient la mention de Cellanus reproduite par N. Antonio, dont parle Latassá, sans avoir vu, sans doute, le volume, nous paraît démontrer que l'auteur de la *Bibl.*

1. ***Passiones*** pourrait avoir ici le sens de « passages ».

Digitized by Google

Hisp. Nov. n'a pas fait de grandes recherches pour reconstituer la biographie de Sarzosa. Nous verrons plus loin qu'on peut induire de la lecture du volume une présomption au sujet du lieu dit où naquit cet auteur.

Le folio 2 (l'ouvrage est folioté, non paginé) contient, au recto & au verso, une préface ou plutôt une dédicace :

Ad magnificentissimum dominum Joannem à Nuça, Aragoniæ, pro regem, Francisci Sarzasi Cellani in Aequatorem planetarum, præfatio.

Cette préface serait intéressante à reproduire ici. Le cadre du présent essai ne nous le permet pas.

Quant au texte, il commence au folio 3 & finit au folio 41. La dernière page du volume (non foliotée), est consacrée à un *errata*, à un colophon & à des corrections ou annotations diverses. Le colophon, imprimé en caractères romains, comme le reste du volume, est ainsi conçu :

Pressit Simon Colmaevs in ædibus | suis Sole aureo insignitis, vici Sancti Joannis Bellouacensis XII calendas Deeembres. M. D. XXVI.

L'édition représentée à la Bibliothèque de Toulouse n'est ni la seule, ni la première. L'ouvrage aurait été publié à Venise, d'après Latassá, en 1525. Celui-ci cite auparavant une édition de 1528 (ne doit-on pas lire 1523?), in-folio, dont le titre serait : *In Æquatorem planetarum Alphonsinæ hypothesis super instructum libri II.*

L'édition de 1526 (la nôtre) est représentée dans les bibliothèques de Douai (702) & de Genève (164).

Quant à l'œuvre en elle-même, il ne nous paraît pas nécessaire de l'analyser pour comprendre qu'elle a pour but d'expliquer la construction & l'usage d'un instrument (l'*Æquator planetarum*) destiné à résoudre mécaniquement le problème des conjonctions planétaires & quelques autres problèmes astronomiques, au moyen des données fournies par les tables Alphonsines.

Une table des longitudes & latitudes[1] des principales villes

1. Les longitudes sont exprimées en heures, les latitudes en degrés.

Digitized by Google

d'Europe permet de se servir de cet instrument pour ces villes, sans en rechercher les coordonnées.

Sarzosa paraît moins bien documenté qu'Apian [1], à ce point de vue. Ainsi il assigne à Toulouse pour longitude Nord 44° 15′, tandis qu'Apian compte 43° 30′, chiffre qui se rapproche plus que le précédent de celui de 43° 36′ 46″ que donnent les dictionnaires géographiques.

Quant à la patrie de l'auteur, nous croyons trouver dans le folio 32 la solution du problème que n'a pu résoudre N. Antonio. La mention de Cella, parmi les villes d'Espagne inscrites dans le tableau, doit évidemment s'appliquer à son lieu de naissance, ville d'un intérêt particulier pour lui, comme était Leyznick pour Apian [2]. Ce serait donc à Cella & non à Las Cellas (dont cependant le nom ancien aurait pu être Cella) que Sarzosa serait né. Si l'on observe, en outre, que le méridien de Barbastro passe à l'est de celui de Valence, tandis que l'auteur place Cella à 1′ (horaire) à l'ouest de Valence (comme est du reste Teruel), la question paraîtrait bien tranchée d'une manière complète, si les coordonnées des villes citées étaient données plus exactement & s'il n'avait très bien pu faire erreur même de 1′ d'heure qui équivaut à 15′ d'angle, soit 1/4 de degré.

Il nous est cependant permis de douter qu'il se soit radicalement trompé sur des positions relatives dans une région qui lui était familière. Il a dû certainement mettre à la détermination de son lieu de naissance toutes les ressources de sa science.

Le fait d'être obligé de nous livrer à des calculs presque astronomiques pour déterminer le lieu où naquit Sarzosa explique notre mutisme quant à sa biographie.

1. V. *Rencontre d'un vieux bouquin*, in *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse*, année 1895, p. 53. Un paragraphe spécial y est consacré à la description de : *la province de Tholouse*.

2. *Ibidem*, un peu plus loin.

Digitized by Google

XI.

JUAN GUTIERREZ.

Les auteurs[1] qui classent ce personnage comme Aragonais, sans indiquer le lieu précis de sa naissance, ne nous disent pas un mot de sa vie.

Il est pourtant l'auteur d'un ouvrage qui a dû avoir quelque réputation, car on en signale quatre éditions successives.

Cet ouvrage est le suivant :

Arte breve y muy provechoso de quenta Castellana y Arithmetica donde se encuentran las cinco reglas de Guarismo por la quenta Castellana y reglas de memoria[2].

Toledo, 1539; in-4°.	N. Antonio, Salvá.
Çaragoça[3], Pedro Bernuz, 1564; in-4°.	Salvá (2572), Latassá.
Alcalá, 1570; in-4°.	N. Antonio, Salvá.
Séville, 1609; in-4°.	N. Antonio, Salvá.

Encore un ouvrage auquel il serait curieux de faire revoir le jour. Qu'étaient les cinq règles de chiffres? Etaient-ce cinq manières de chiffrer : chiffres romains & arabes, numération digitale, numération par les Gects & une autre que nous n'entrevoyons pas? Etaient-ce des barèmes pour des calculs officiels? Une monographie de *l'Arte breve* serait sans doute pleine d'intérêt. Avis aux chercheurs.

1. Latassá & Salvá.

2. « Méthode courte & très profitable de calcul (*quenta* est probablement une vieille orthographe de *cuenta,* calcul, compte) castillan & d'arithmétique où l'on trouve les cinq règles de chiffres pour le calcul castillan & des règles de mémoire. »

3. Latassá ajoute : *à costa* (aux frais) *de Miguel de Suelves.* Ce dernier est l'un des auteurs énumérés dans le présent travail.

Digitized by Google

XII

Juan de Iciar (ou Yciar).

Cet auteur n'est pas un Aragonais, comme presque tous ceux que nous citons dans le présent essai. C'est, comme il le dit en tête de ses œuvres, un Biscayen (nous dirions aujourd'hui un Basque) de la petite ville de Durango[1], par conséquent un Pyrénéen. Nous manquons de renseignements biographiques & autres sur cet auteur, qui paraît avoir habité Saragosse & y avoir enseigné l'écriture (plutôt la calligraphie) & le calcul[2].

Il est fait mention de ses œuvres dans les catalogues de Salvá & de Heredia. La plus ancienne, en même temps la plus rare des éditions serait :

Libro intitulado Arithmetica pratica, y muy utile y provechoso para toda persona que quisiere exercitar se en aprender á contar agora nuevamente hecho por Juan de Yciar Viscayno[3]. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, o. *Cesaraugustæ*; à la fin : *Çaragoça, en casa de Pedro Bernuz*, 1549; in-folio.

Cette édition est cataloguée (2581) par Salvá & (512) par Heredia.

L'ouvrage aurait eu des éditions postérieures à 1549, moins rares que la précédente (?).

Le cadre du présent travail nous oblige à renvoyer à Salvá pour l'ouvrage suivant, qu'il catalogue sous le n° 2288 :

Arte subtilissima par la qual se enseña á excreuir perfecta-

1. Durango, petite ville de 3,200 habitants, à 30 kilomètres sud-est de Bilbao, connue pour sa quincaillerie & ses lames d'épée. Le maréchal Lefebvre y remporta, en 1808, un succès sur Blake.

2. Latassá, en parlant de son traité d'écriture & de calcul de 1566, le qualifie, en effet, de « *Viscaino de Durango, maestro de Estas letras en Saragoça* ». Ç'aurait donc été plutôt un calculateur qu'un mathématicien.

3. « Livre intitulé arithmétique pratique & très utile & profitable pour toutes les personnes qui veulent s'exercer à compter (*agora* pour *ahora*) maintenant nouvellement composé par Juan de Yciar, Biscayen. »

Digitized by Google

mente. |*Hecho y esperimentado par Juan de Yciar Viscayno*[1]. *Miguel de Zapila. Saragoça*, 1555; in-4°.

Il enregistre sous le n° 2289 une seconde édition du même ouvrage, sous le titre de : *Libro subtilissimo*, &c... imprimée à Saragosse en 1564 par *Bartholomé de Noguera*, & en signale deux autres éditions, également de Saragosse, l'une de 1550, l'autre de 1553. Nous renverrons, en outre, à Latassá, pour des éditions du même ouvrage de 1559 & de 1556 (toujours de Saragosse).

La nouvelle Biographie parle, sous la signature L. Z. E., d'un Juan de Iciar, qui serait né en 1550 à Durango, & qui aurait publié à Saragosse, en 1575, une *Ortografia practica* ou *Arte de escribir*, ouvrage très rare & très estimé.

Le rédacteur de la Notice fait de l'auteur du volume un professeur de langues (*sic*).

Il nous paraît, jusqu'à nouvel ordre, avoir été induit en erreur par une mauvaise traduction du titre de l'ouvrage qui, à notre avis, ne doit pas être *Orthographe pratique* ou *Art d'écrire*, mais plutôt *Calligraphie pratique*, ou *Méthode d'écriture*, ce qui est bien différent.

Jusqu'à plus ample informé & vu que M. L. Z. E. ne signale l'ouvrage que de seconde main, nous considérerons ce volume comme la seconde édition d'un ouvrage de Juan de Iciar dont Salvá, Heredia & Latassá signalent des œuvres, de 1549, 1550, 1553, &c.

XIII.

MIGUEL DE SUELVES.

SUELVES [*alias* ZAPILA] (MIGUEL DE).

C'était un habitant de Saragosse, gentilhomme & marchand de livres dans cette ville. Gentilhomme très studieux, très libéral, il facilita aux amis des sciences les moyens d'acquérir des

1. « Méthode très subtile par laquelle on enseigne à écrire parfaitement. Composé & expérimenté par Juan de Yciar, Biscayen. »

Digitized by Google

livres peu répandus de son temps, en en faisant des réimpressions à ses frais. Il devint, dit-on, d'une habileté particulière en arithmétique, & ce ne fut pas son moindre mérite que son désir d'étendre (*ou de répandre*) ses connaissances.

Il composa :

Breve método para aprender aritmética. Œuvre manuscrite de 1569, d'après le chroniqueur Andrès dans ses *Apuntamientos*[1].

Il édita en arithmétique le *Arte breve*, &c., de Juan Gutierrez[2] (1564-1569) & le *libro utilisimo* de Juan de Yciar[3], (1556).

Il ne mit pas moins de goût à la réimpression d'autres ouvrages, notamment à celle d'une *Expusicion* des hymnes d'Antoine de Nebrixa[4], curieuse édition qui parut en 1563.

XIV.

Martin Cortès.

Ce savant paraît avoir été uniquement un cosmographe; mais il est classé comme habile mathématicien par Montucla, à cause des innovations, issues de la théorie pure, qu'il a introduites dans l'art de naviguer.

Martin Cortès était né à Bujalaroz[5], petite ville de l'Aragon, d'une famille noble de cette province. Son père portait

1. « Courte méthode pour apprendre l'arithmétique. » Le chroniqueur est le célèbre Micer D. Baltazar Andrès de Uztarroz, né à Saragosse en 1572, mort en 1635. L'ouvrage cité porte le n° 78 dans la liste de ses œuvres fournie par Latassá.

2. Voir cet auteur, dont nous avons parlé plus haut (XI).

3. *Idem.*

4. Antoine de Lebrixa, savant Andalous né en 1544, mort en 1622, sorte de Budé espagnol. Il a dû s'occuper quelque peu de mathématiques, car on trouve de lui aux Biblioth. Nation. & Mazar., à Montpellier, 6771, & à Amiens, 1873, une édition posthume d'un ouvrage de lui intitulé : *In cosmographiæ libros introductorium*, Paris, 1533, in-8°.

5. Bourg aragonais de la région de Los Monégros, au pied de la Sierra de Alcubierre, distant de Saragosse d'environ 65 kilomètres.

Digitized by Google

les mêmes noms & prénoms que lui, sa mère se nommait Martina Albacar. Il serait difficile de préciser l'époque de sa naissance & celle de sa mort. On pense qu'il a dû naître vers le commencement du seizième siècle & que sa mort n'est pas postérieure à 1582.

M. Ferdinand Denis[1] est en contradiction avec lui-même lorsqu'il le fait venir à Cadix vers 1530 & qu'il lui fait publier, après seize ans de résidence (dit-il lui-même) dans cette ville, un ouvrage dont la première édition, que décrit Salvá, est de 1551. Ce serait, dès lors, vers 1525 qu'il faudrait porter son arrivée à Cadix, où il put prendre des leçons de Alonzo de Santa Cruz[2].

Martin Cortès paraît n'avoir publié que son ouvrage sur l'art de naviguer. Mais celui-là seul suffit à illustrer sa mémoire. Sans parler de Montucla, Ferdinand de Navarrete[3] lui a consacré une importante mention. Vallin[4] nous apprend que son livre était l'ouvrage préféré des marins, qui s'en servaient de préférence à celui de Pédro de Médina.

Les traits saillants de l'œuvre de Cortès paraissent avoir été l'essai de correction des cartes marines du prince Henri de Portugal avant Mercator[5], & la première idée (issue de rele-

1. V. *Nouvelle biographie universelle*, sous la rubrique CORTÈS (MARTIN).

2. Vallin, *Discursos...*, &c., déjà cité, p. 79.

3. *Disertacion sobre la historia de la Nautica y de la mathematica.* Madrid, 1846, petit in-4°.

4. *Discursos*, déjà cité, p. 247.

5. On sait que c'est Mercator qui, le premier, a saisi la loi de l'espacement des parallèles dans les cartes construites sur un principe analogue à celui qu'avait adopté le prince Henri de Portugal pour permettre d'y tracer sa route en ligne droite. Ces cartes permettaient d'y tracer approximativement sa route quand elles étaient de peu d'étendue, mais devenaient insuffisantes quand cette route était tant soit peu longue. Leur rectification fut pendant un certain temps le problème à l'ordre du jour, que chacun s'efforça de résoudre. Il n'a de solution exacte que par le calcul intégral. C'est à Mercator qu'échut l'honneur d'en trouver, en quelque sorte, l'équation différentielle avant la lettre & d'en fournir une intégration abrégée. C'est donc avec raison que ce mode de projection porte le nom du savant belge.

Digitized by Google

vés patients & d'ingénieux rapprochements de divers registres de bord) de l'existence d'un pôle magnétique différent du pôle terrestre. Il marche de pair, pour la réforme des cartes marines, avec le portugais Pedro Nuñez [1], le plus grand mathématicien de la Péninsule au seizième siècle, inventeur, dans cet ordre d'idées, de la loxodromie.

XV.

Nous aurions encore à citer, avant d'arriver à Antich Rocha, d'autres savants signalés comme mathématiciens dans la première moitié du seizième siècle. Mais nous hésitons à leur consacrer une notice spéciale, attendu qu'on peut se demander s'ils ont vraiment dépassé le niveau des personnes sachant les mathématiques.

Parmi ceux-là nous nommerons pour mémoire BEN SALOMON GERSON, rabbin catalan, qui aurait, dans un ouvrage [2] publié par lui en 1547, parlé des quatre éléments, de l'astronomie, ainsi que du ciel & du monde, d'après les principes d'Averroès, &c. Pour celui-là, nous renverrons nos lecteurs à la N. B & à ses références.

D. JUAN DE LASTANOSA, né à Monzon, est signalé, d'après le chroniqueur ANDRÈS [3], comme ayant été le mathématicien de Philippe II.

Il aurait fait approuver, sur réquisitoire du Conseil suprême d'Aragon, un *libro de astronomia* de Juan Perez de Moya [4] &

1. Pedro Nuñez fut le plus grand mathématicien de la Péninsule. Consulter, pour la bibliographie de ses œuvres, notre note en réponse à une question de l'Intermédiaire des mathématiciens de 1896.

2. *Shaar à Chamajim* (Porte du ciel) : Venise, 1547; in-4°.

3. Voir pour ce chroniqueur la note 1 du n° sur Miguel de Suelves.

4. Ce JUAN PEREZ DE MOYA, qui figure, du reste, dans les listes d'auteurs d'*Antich Rocha*, paraît pouvoir être identifié avec l'auteur du même nom dont *leu tratado de mathematicas* a été remis en lumière dans le Bulletin du prince Boncompagni d'octobre 1878. C. Vicuñas le signale comme très fécond. Son traité aurait eu au moins treize éditions, de 1609 à 1761. Une édition importante serait d'Alcalá, 1573.

Digitized by Google

une traduction en espagnol des deux livres de la Géométrie pratique due à ORONCE FINÉ[1], du même auteur.

C'est à Latassá & à ses références que nous renverrons pour Moya, que son titre de mathématicien du roi nous fait soupçonner véhémentement d'avoir été quelque peu astrologue.

Nous voici arrivés à une partie du seizième siècle qui marque pour la péninsule ibérique, en particulier pour les Pyrénées, l'origine d'une sorte de décadence mathématique, car nous ne pouvons plus citer, dans cette dernière période, de travaux vraiment originaux. L'Arithmétique d'ANTICH ROCHA, qui va l'ouvrir, n'est qu'une compilation, mais une compilation tellement soigneuse, tellement ingénieuse, tellement fouillée qu'elle peut presque être qualifiée d'œuvre originale.

(*A suivre.*) J. FONTÈS.

1. Cet auteur était né à Briançon en 1494 & mourut à Paris en 1555. Ses productions ont été plus nombreuses que dignes d'attention. En particulier, l'ouvrage traduit par Moya a une grande vogue attestée par de nombreuses éditions. La première paraît être de 1544. Finé avait sa Géométrie écrite en latin, & Gilles Gourbin en publia à Paris, en 1570, une traduction française de PIERRE FORCADEL, pour lequel nous renverrons nos lecteurs aux notices que nous avons publiées dans les Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions & belles lettres de Toulouse de 1894, 1895 & 1896.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

SUITE [1]

Un grand embarras surgissait encore à propos des subsistances. Le 4 fructidor, il y avait à Toulouse 1,583 quintaux 48 livres de blé, 388 quintaux de mixture, 924 quintaux de seigle, 738 quintaux de millet. Cette provision suffisait à peine pour cinq à six jours, ayant à alimenter une population de cinquante à cinquante-cinq mille individus. Le maire, en exposant cette situation, en était effrayé. « Si nous sommes embarrassés, disait-il, au sortir de la récolte, que serons-nous dans le cœur de l'hiver? »

Les motifs de cette situation étaient, de l'avis du maire, la rareté des bras dans les campagnes, le défaut de moyens de transport, la médiocrité de la récolte, la défiance générale, le découragement, peut-être l'égoïsme des paysans. Toutefois, la récolte des pommes de terre étant abondante, les citoyens furent invités à en faire un approvisionnement pour les mélanger à la farine de blé.

L'institution des fêtes décadaires avait amené la périodicité des spectacles gratuits sur les deux théâtres. Plusieurs arrêtés des représentants du peuple furent pris à ce sujet. Un premier, de Paganel, portait que les directeurs devaient être payés chaque mois, le lendemain de la troisième décade, par le trésorier de la Commune, sur un bon du procureur général syndic du

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février, mars-avril, septembre-octobre 1899; janvier-février, mars-avril, juillet-août, septembre-octobre, novembre-décembre 1900.

Digitized by Google

Département, visé par le maire. La caisse de la Commune devait être réintégrée des sommes ainsi payées par une taxe jetée sur les riches aristocrates de la ville, indépendamment de toutes celles qui avaient été payées jusqu'à ce jour. Les représentations coûtaient d'abord 600 livres au théâtre de la Liberté & 500 au théâtre de la République. Dartigoeyte en avait porté le coût pour les deux théâtres au prix uniforme de 600 livres, & quelques jours après à 800.

La sécurité n'existait plus dans les rues de Toulouse. Le manque d'huile avait fait suspendre l'éclairage des quelques reverbères existant alors. Des maisons étaient pillées; la nuit, des militaires profitaient de l'obscurité pour maltraiter & dépouiller les citoyens dans les rues. La municipalité ne parvenait pas à ramener la sécurité. Plusieurs réclamations de sa part au commandant de la place étaient restées sans résultat, & il semblait que les militaires étaient auteurs ou complices des actes de pillage nocturne.

Mallarmé accomplissait à Toulouse les ordres de la Convention. Le 11 brumaire, Desbarreaux, Gélas, Barousse, Arthaud étaient arrêtés. Lespinasse fut aussi mis sous les verroux, par suite de ses liaisons avec Ruffat à l'époque du fédéralisme. Le 26 brumaire, venait le tour du maire Groussac; il fut ensuite destitué le 15 frimaire & remplacé par J. Cames, ancien administrateur du District. Cames dut entrer immédiatement en fonctions sous peine d'être réputé suspect & mis en état d'arrestation. Mallarmé & Bouillerot réformèrent le conseil de la Commune le 19 frimaire. C'était une réponse à l'envoi du 14 fructidor à la Convention nationale. Le nouveau conseil de la Commune expédia le même jour une adresse où était stigmatisée la tyrannie ayant opprimé la France avant le 9 thermidor.

La nouvelle municipalité se trouva en présence des mêmes difficultés que la précédente au sujet des subsistances. Le 24 frimaire, il n'y avait, dans les magasins, que 250 quintaux de grains & de légumes, ce qui était insuffisant pour la panification du lendemain. Deux arrêtés de la Commission de commerce & approvisionnement de la République, des 9 & 13 frimaire, arrivèrent le même jour; le premier dispensait

Digitized by Google

la Commune de remplacer dans le magasin national les 3,000 quintaux prêtés & mettait à sa disposition 654 quintaux existant au même magasin; le deuxième mettait en réquisition 14,000 quintaux de grains que le district de Revel devait verser dans les magasins de l'armée, & tous les grains provenant des domaines nationaux dans l'arrondissement de Toulouse. Le 28 frimaire on avait réuni 1,936 quintaux de grains divers, dans lesquels le blé entrait pour 752 quintaux.

Le pain était amalgamé de blé pour moitié, l'autre moitié consistait en millet, fèves, orge, vesces. On ne pouvait mettre moins de moitié de blé sans rendre le pain insupportable, & cependant on fut obligé de fabriquer, pour les habitants & les prisonniers de guerre, du pain fait de millet, de fèves & autres menus grains. Le blé & le seigle furent réservés pour la fabrication du pain des armées.

La Commune de Toulouse demanda à la Convention, à titre de prêt, l'avance d'un million en numéraire pour acheter du blé à Gênes. La Convention refusa & permit d'exporter pour 600,000 francs de marchandises, & avec le produit de leur vente d'acheter des subsistances; mais les marchandises du pays étaient les produits agricoles qui manquaient. On essaya l'achat d'eaux-de-vie dans le bas-Languedoc pour les échanger contre du blé, mais cela ne put réussir.

La Convention rapporta la loi sur le maximum. La perturbation fut aussi grande au moment de la disparition de cette mesure antiéconomique qu'au moment de son adoption. Les prix de certains objets varièrent dans les proportions de un à quatre & à cinq. On dut exciter les habitants des campagnes à approvisionner les marchés publics.

Il y a lieu de signaler, au milieu de cette crise, un essai de création de manufacture. Moës & Souliard fondèrent au ci-devant moulin du Château une machine propre à filer la laine & le coton. Moës avait été employé à la manufacture de Boyer-Fonfrède; il avait Souillard pour bailleur de fonds. L'établissement proposé présentait de grands avantages à la Commune de Toulouse en particulier, & en général à la République en-

Digitized by Google

tière, en créant une branche de commerce qui lui était étrangère [1].

Ce n'était pas sans éprouver de nombreuses difficultés que les représentants envoyés dans les départements arrivaient à rétablir un peu de confiance. Tout devait être réorganisé. De criants abus de pouvoir, des malversations, des tentatives de corruption [2] se découvraient tous les jours.

Le 25 frimaire, les représentants demandaient compte aux administrateurs du Département des sommes en argent monnayé versées dans la caisse du receveur du District & des dons patriotiques dont ils auraient pu être dépositaires. Les administrateurs, à leur tour, demandèrent aux citoyens & aux Communes la liste des dons qui leur auraient été remis [3].

Le lendemain, 26 frimaire, Gratian [4], agent national près le District de Toulouse, se présentait à Béguillet, secrétaire général du Département, pour requérir la transcription, sur le registre des délibérations, d'un arrêté des représentants Mallarmé & Bouillerot remplaçant les administrateurs en exercice par les citoyens Duhoey, homme de loi, administrateur du district de Rieux; Pons-Devier, homme de loi à Revel; Gary & Clausolles, hommes de loi à Toulouse; Durand, négociant à Mont-Unité; Tatareau, homme de loi, aussi à Mont-Unité; Deville, négociant à Villefranche; Olivier aîné, négociant à Toulouse.

La Société populaire régénérée reprenait ses séances le 19 nivôse (8 janvier 1795). Elle fut reconstituée de la manière suivante : six citoyens choisis par les représentants en nommèrent six autres qui, eux-mêmes, en nommèrent six autres jusqu'à quarante-huit. Les nouveaux membres prêtèrent le serment

1. Registre de délibérations, Archives municipales.

2. En demandant l'élargissement d'un prisonnier, un notaire de Grenade & des femmes du Faget avaient déposé sur la cheminée d'un des secrétaires des représentants une boîte garnie d'écaille, dans laquelle étaient plusieurs pièces d'or de 24 livres couvertes de dragées.

3. Par suite de l'émigration, des emprisonnements, des départs pour les armées & des changements dans les administrations communales, il était impossible de dresser ces états.

4. Gratian était propriétaire de la maison portant le n° 29 de la rue des Couteliers.

Digitized by Google

civique entre les mains des représentants, qui leur rappelèrent que le vrai patriotisme ne peut exister sans moralité, que l'oubli de ce principe pourrait amener les plus grandes calamités en faisant admettre des intrigants, des exagérés, des fripons, des ambitieux qui, sous le nom imposteur de patriotisme & de probité, dépouilleraient, incarcéreraient, égorgeraient les citoyens & ramèneraient le terrorisme... Les représentants adjurèrent les citoyens d'employer leurs soins pour éviter à jamais toutes les discussions étrangères à l'institution des Sociétés populaires, qui ne tendaient qu'à reproduire des temps malheureux, celui des délations, des dénonciations calomnieuses.

Un pamphlet antiterroriste parut à Toulouse : *Proposition de conciliation faite à la jeunesse toulousaine par les terroristes & les buveurs de sang*[1]. C'est une sorte d'amende honorable faite par les hommes les plus compromis de la Terreur. Ils confessent avoir été excités par Chabot; mais il y a fagot & fagot. Il y aurait quelques nuances à présenter dans le tableau des différents fripons qui s'étaient emparés de la souveraineté populaire. Ils admettent que plusieurs d'entre eux méritent certaines peines. Parmi eux sont Descombels, Capelle, Hugueny, Blanchard, Groussac, Barateau, Clausolles, Couderc, Bergès, Labri, Panebiau, Laforgue, le faux noble Dupuget, Arthaud, Tarbès, Zimmermann, Sorbos, Bezombes, Sarrans, Couzot, Miot & Verdier.

Les fêtes décadaires, instituées depuis huit mois seulement, n'étaient pas célébrées avec la solennité qu'avait prescrit la Convention. Les orateurs qui devaient y prendre la parole n'y accomplissaient pas leur tâche. Aux deux dernières décades précédant le 28 nivôse (28 déc. 1794), il n'avait été prononcé aucun discours ni exécuté aucune pièce de musique. Gleizes & Cammas furent chargés de veiller à la bonne exécution des fêtes républicaines.

Ces commissaires dressèrent un programme qui devait être rempli par des citoyens volontaires ou par des citoyens payés. Des acteurs avaient pour mission la lecture des pièces offi-

1. Quatre pages sans nom d'imprimeur.

Digitized by Google

cielles. Après l'arrivée des corps administratifs, la cérémonie débutait par une ouverture à grand orchestre; on faisait la lecture des lois & des arrêtés ainsi que des actions héroïques des républicains; des couplets analogues à la fête étaient chantés & un discours, prononcé par un orateur désigné à l'avance, devait être inspiré par le sujet de la solennité. La fête était clôturée par une pièce de musique à grand chœur.

Le 2 pluviôse an III correspondait au 21 janvier 1795. On célébra au Temple de la Raison[1] la « Fête anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français », & on donna, aux heures d'usage, dans chacune des salles de spectacle, de par & pour le peuple, une représentation de pièces de théâtre, chants & danses les plus appropriés à la fête.

D'autres préoccupations devaient pourtant hanter le cerveau des hommes qui avaient assumé sur leurs têtes le dangereux honneur d'administrer la cité, car trois jours auparavant on avait dû réduire la ration de pain d'une livre à demi-livre par habitant.

Les réclamations multipliées des Toulousains & des étrangers sur le changement du nom des rues firent rendre, le 8 pluviôse an III (27 janv. 1795), leur ancienne désignation aux portes, barrières, faubourgs, places, rues, toutes les fois qu'ils n'avaient aucun rapport avec l'ancien régime[2].

La monnaie d'appoint faisait complètement défaut, soit que l'accaparement de cette monnaie se fût produit comme celui de la monnaie d'or & d'argent, soit que sa fabrication ait été trop limitée. Depuis un an, il ne paraissait plus un seul sol de cuivre dans la circulation, il n'y avait pas d'assignat inférieur

1. Cette appellation du Temple de la Raison au lieu des réunions décadaires est très souvent employée; il n'y faut voir qu'une expression habituelle & non une résurrection du culte condamné par la Nation & par la Convention.

2. La place Royale continua à être la place de la Liberté; la place Saint-Sernin, la place de Tell; le Jardin Royal, le Jardin Public; le canal Royal, le canal National; la rue des Nobles, la rue de l'Egalité (aujourd'hui rue Fermat); rue de l'Inquisition, rue de la Tolérance; la rue Vidale, rue du Jeu-de-Paume; la place Saint-Georges, place Calas. On devait aussi supprimer le nom de saint à tout ce qui le portait anciennement : porte Cyprien, faubourg Michel, &c.

Digitized by Google

à dix sous; on ne pouvait donc faire d'appoints de moins de dix sous.

Comme pour accroître la gêne des Toulousains, les habitants des communes frappées de réquisition opposaient les plus grands obstacles aux départs des grains. Ils empêchaient même l'exécution des marchés faits de gré à gré avec les propriétaires. Montgiscard, Deymes & tout le district de Villefranche s'opposaient à l'envoi à Toulouse d'aucune espèce de grains; le district de Muret s'opposa au départ pour Toulouse de grains achetés à Venerque. Cent sacs de blé & cent sacs de menus grains achetés & payés à l'Isle-Jourdain furent arrêtés par l'agent national de cette commune.

Après avoir apporté tous les retards possibles au départ des grains par les oppositions de toute sorte, les communes exigeaient le payement au taux du jour de la livraison, alors qu'une hausse continue se manifestait. Alors que la loi du 22 brumaire disait que les cultivateurs ou propriétaires réquisitionnés devaient transporter gratuitement leurs grains au lieu de dépôt, à moins qu'il ne fût distant de plus de deux lieues, les communes de Mascarville & Bélesta faisaient payer le transport du sac de maïs 6 francs au lieu de dépôt distant d'à peu près une lieue, & 10 francs pour les parcours de deux à trois lieues.

Le pain, fabriqué sans levain, continuait à être intolérable à la digestion. On ne pouvait faire de levain qu'avec de la farine de froment, & il n'en existait pas même la quantité nécessaire à faire la levure. Il avait été acheté 120 setiers de blé à Beaumont; mais le représentant Projean en arrêta l'envoi à Toulouse. La municipalité dut faire intervenir le représentant Colombel, afin de pouvoir faire la levure.

La vente du pain à 5 sous la livre amenait pour la ville de Toulouse une perte de 30,000 francs par jour. La Convention ne pouvant combler ce gouffre[1], force fut à la municipalité d'élever le prix du pain. D'après les derniers achats, la livre

1. Le trésorier général du Département compta, le 14 ventôse, 1,500,000 francs à la municipalité comme avances pour le prix des subsistances. Déjà, le 20 nivôse, la Commune avait reçu une avance de 600,000 francs.

Digitized by Google

de pain aurait valu 21 sols 2 deniers; elle fut fixée à 20 sols; la commune de Toulouse gardait à sa charge 1 sol 2 deniers par livre.

La Maison des orphelines n'avait pas été fermée; mais depuis plusieurs mois aucune caisse ne fournissait à ses besoins. La trésorière était, dès le commencement de l'année 1795, en avance de 8,000 francs; elle demandait non seulement à être remboursée, mais aussi l'assurance de l'existence matérielle des orphelines dont le travail, d'une valeur de 2,400 francs par an, était loin de suffire à leurs nécessités.

L'ingénieur Courtalon proposait, le 16 pluviôse an III, d'établir une pompe à feu pour la forerie des canons à la fonderie, &, au moyen de cette pompe, espérait procurer à la Commune l'avantage de donner aux divers quartiers de la ville la distribution des eaux vives & clarifiées de la Garonne.

Bergé demandait le local de la maison des Carmélites[1] pour l'établissement d'une fabrique d'impression de la toile des Indes.

Cramp demandait l'église des Pénitents-Noirs pour y établir une fabrique de faïence anglaise.

Baudens exploitait une manufacture de tabacs à l'ancien couvent Saint-Pantaléon.

L'exercice public du culte catholique était à peu près abandonné à Toulouse. L'évêque Sermet, arrêté en brumaire an II en même temps que les curés constitutionnels, ne fut remis en liberté qu'après le 9 thermidor; il demeura quatre mois malade après sa sortie de prison & se reclut ensuite volontairement pour éviter les outrages des Enfants de Jésus, du Soleil, & les tracasseries du représentant Laurence. Sermet était à Toulouse le 16 messidor an III; il alla ensuite à Cazères où il exerça le ministère comme curé[2].

Un grand nombre de prêtres non assermentés demeurés ou revenus à Toulouse, y exerçaient secrètement leur ministère & administraient les sacrements au péril de leur liberté

1. La maison des Carmélites est aujourd'hui occupée par la manutention militaire, rue Périgord.

2. Lettre du 5 sept. 1796 à l'abbé Grégoire, *Revue des Pyrénées*, 1898.

Digitized by Google

& même de leur vie. Ils avaient pris l'habit séculier & exerçaient les professions les plus diverses[1]. Ces hommes courageux étaient en assez grand nombre; peu furent surpris. Pourtant, dans une visite de police faite le 14 pluviôse dans la maison appartenant à la citoyenne Banquet, ci-devant religieuse de Sainte-Claire de Toulouse, on surprit Pierre Lautrec, prêtre insermenté, ci-devant chartreux, disant la messe devant trente-huit personnes de tout âge & de tout sexe. Procès-verbal fut dressé & le surlendemain on interrogea tous les surpris en flagrant délit[2]. Il n'y avait pas égalité dans l'action de la justice; car le 2 ventôse seulement on procéda à l'arrestation & au dépôt à la Conciergerie du citoyen Hugueny, ancien chef de l'armée révolutionnaire & ex-président du tribunal criminel. Le mandat d'amener était du 11 nivôse; il y avait donc cinquante jours qu'il était lancé.

Le nombre des administrateurs des Départements fut réduit à cinq. Pour se conformer au décret du 2 ventôse, de nouvelles élections eurent lieu le 18. Furent élus : Tatareau, Pons-Devier, Gary, Dehoey, Olivier.

La Convention fut envahie le 12 germinal aux cris : « Du pain! du pain! » Les envahisseurs demandaient la Constitution de 1793. Les sections vinrent encore une fois dégager l'Assemblée. L'état de siège fut proclamé & Pichegru nommé commandant de la force publique. Le directoire du Département fit, le 19, une nouvelle adresse de dévouement.

Le 21, la Convention vota une loi enjoignant à tous les membres des administrations municipales, Comités révolutionnaires, Commissions populaires, à tous les employés destitués depuis le 9 thermidor, de rentrer dans leurs communes respectives. Ils devaient être désarmés. Cette loi fut rendue sur un rapport de Marie-Joseph Chénier : « Citoyens représentants,

1. L'abbé de Chièze, ancien vicaire général de Carcassonne, était entré dans les rangs de la garde nationale; l'abbé Barquisot chantait dans les rues des airs patriotiques; l'abbé Douarre visitait les malades habillé en petit-maître, & l'abbé Ortric, sous un bizarre travestissement, vendait de la poudre odontalgique.

2. Cet interrogatoire, formant un cahier de 76 pages, fut envoyé à l'accusateur public près le tribunal criminel.

Digitized by Google

les amis de la terreur & les partisants de la royauté, depuis longtemps coalisés & composant une même armée, ont voulu dissoudre la représentation nationale & rétablir une domination sanguinaire. Votre courage les a vaincus, mais il faut compléter le 12 germinal; il serait d'une extrême imprudence de prolonger les périls qui environnent la patrie & de laisser encore le peuple français courir les chances d'un nouveau combat entre la justice & le terrorisme, entre la République & la royauté. Tel est l'esprit du décret que vous avez rendu hier dans le désarmement des hommes cruels qui ont couvert la France de sang & de larmes[1]. »

Une loi du 28 germinal réorganisant les administrations de Département & de District arriva à Toulouse le 5 floréal. Le 6, Colombel forma les nouvelles administrations. Olivier, Gary fils, Leygue, Guiringaud, Sartor, Courties, Tissinier & Bragouze formaient le directoire du Département. Gratian était agent national. Cassaing, Cammas, Laneluc, Dèzes furent membres du District avec Martin-Bergnac comme agent national.

Un conflit s'éleva entre la municipalité de Toulouse & Brian, inspecteur du Muséum, qui désirait placer au Musée le grand tableau d'Antoine Rivalz, *la Fondation d'Ancyre par les Tectosages*. La municipalité refusa le tableau en objectant qu'il avait été fait pour servir de fond à la salle des Illustres, qu'il était là à son point d'optique. Elevant ensuite les motifs de son refus, la municipalité répondait que la loi créant les musées disait qu'on devait réunir dans un seul & même lieu les richesses artistiques éparses dans les maisons nationales supprimées, & que les Maisons communes n'étaient pas dans ce cas.

Des troubles se produisirent sur l'Esplanade, à Toulouse, les 20 & 21 floréal; il fut commis de graves excès sur la personne de plusieurs canonniers. Leur prétexte était une rixe survenue durant les danses. Les terroristes furent accusés d'être les provocateurs. Il fut défendu, à partir de ce jour, de porter

1. Archives de la Haute-Garonne. Ce rapport est inséré au long dans le registre des délibérations (germinal an III).

Digitized by Google

des cannes à lance, des cannes ferrées, des bâtons courts & noueux connus sous le nom de triques. Les militaires ne purent porter d'armes d'aucune espèce. La police des bals fut confiée à la municipalité[1].

Laurence réunit, le 24 floréal (13 mai 1795), les autorités constituées afin de leur faire connaître ses pouvoirs & leur communiqua sa proclamation aux habitants de la Haute-Garonne, du Gers & du Tarn. « Il venait, disait-il, faire exécuter les lois, compléter les administrations, surveiller & épurer, s'il en était besoin, les autorités & les sociétés populaires, maintenir la tranquillité publique & verser sur les plaies que le régime de la terreur a faites à la patrie le beaume de la justice & de l'humanité. »

Le 9 prairial, on apprit à Toulouse l'envahissement de la Convention & la mort de Féraud; le 21, on décida la célébration d'une fête funèbre à la mémoire de ce représentant.

L'administration du Département, les corps constitués furent renouvelés le 29 prairial. Laurence nomma les administrateurs du Département, le directoire du District, la municipalité, le tribunal criminel, les membres du bureau de conciliation, les juges de paix, les assesseurs & les greffiers des sept arrondissements[2]. Tous les citoyens nommés furent tenus d'entrer en fonctions dans les vingt-quatre heures.

1. Ces troubles se renouvelèrent les 27, 28 floréal & 5 prairial. Les citoyens portaient plainte les uns contre les autres; chacun disait avoir été attaqué.

2. Administrateurs du Département : Olivier, Lafage, Martin, du district de Toulouse; Combes, du district de Muret; Roger, du district de Saint-Gaudens; Prieur, du district de Grenade; Bessières, de Revel; Mieulet de La Rivière, de Castelsarrasin; Gary fils, agent national; Béguillet, secrétaire général. — Administrateurs du District : Lanneluc, Malfré, Dupau, Ruste. — Du conseil du District : Cassaing, Ayral, Casseyrol, Saubiac, Baville, maire de Fronton; Monna, notaire; Gounon, négociant; Chambert; Espinasse, agent national. — A la Municipalité : J. Cames, maire (quelques jours après, Roussillon); dix-sept officiers municipaux, trente six notables. — Au tribunal criminel : Bragouze, président; Flottes, accusateur public. — Au tribunal de District : Romiguières, président; Guyon, Janole, Loudiers, Carles,

Digitized by Google

Les autorités ainsi constituées durent procéder à la prompte épuration de leurs bureaux ou de leurs greffes.

Cinq individus de Verdun[1] furent mis en arrestation pour s'être rendus coupables de vols, de dilapidations, d'actes arbitraires, pour avoir opprimé par la terreur leurs concitoyens, cherché à corrompre la morale publique par des fêtes obscènes, par des prédications sanguinaires. Ils avaient envoyé à l'échafaud des individus innocents, avaient été les apôtres du pillage & auraient dressé des listes de proscription.

Groussac, ancien maire de Toulouse, avait été mis en liberté & s'était retiré à Orthez; il fut de nouveau décrété d'accusation par Laurence. On arrêta aussi Pefau, perruquier, & Plantier, sellier. Le premier comme ayant présidé le tribunal révolutionnaire avant le 9 thermidor, & le second comme prêtant sa maison pour des rassemblements journaliers. Moulis, ancien concierge de la prison de la Visitation, fut arrêté à Rouffiac & conduit à Toulouse. Des dénonces contre Hugueny, alors en jugement, furent adressées au directeur du jury.

Fabre, ancien concierge de Saint-Sernin, condamné aux fers, était un des principaux agitateurs causant du trouble dans la maison de justice par ses propos menaçants & sanguinaires. Pour faire cesser ce désordre on pressa son départ.

Des événements d'une certaine gravité continuaient à agiter Toulouse. Le terrorisme & le fanatisme, pour employer les expressions du temps, causaient de fréquentes alarmes. Les autorités étaient journellement obsédées par des alertes & craignaient des troubles sérieux. Les terroristes cherchaient à sauver leurs complices ou leurs chefs détenus dans les prisons de la Maison commune; un mouvement en sens contraire était à craindre pour les arracher des mains de la loi & les immoler peut-être en suivant le fatal exemple donné à Lyon & dans d'autres Communes. Le 11 messidor, sept à huit indi-

Loubens, juges; Caissel, commissaire national; Cabos, greffier. — Au tribunal de commerce : Vignolles, président. (Arch. de la Haute-Garonne, registre II, f° 149.)

1. La Magdeleine, juge de paix; Céran-Double, commis d'enregistrement; Bernède, instituteur; Lambert, ci-devant curé à Verdun; Soulié, ex-prêtre, ci-devant chef de l'armée révolutionnaire.

Digitized by Google

vidus étaient venus demander à la municipalité la liberté de toutes les victimes du terrorisme détenues depuis le 10 mars 1793 jusqu'au 9 thermidor. Pendant que ces citoyens exposaient leur demande, un grand nombre d'individus se rendirent à la maison de réclusion Sainte-Catherine, où étaient renfermés les prêtres sujets à la déportation, & en arrachèrent de force les reclus[1].

Les prêtres ainsi élargis se présentèrent volontairement aux autorités les 12, 13 & 14 messidor & indiquèrent leur demeure[2]. On chantait la *Marseillaise* dans les rues, & on affectait surtout de la chanter devant les prisons. Les terroristes incarcérés répondaient. La municipalité dut interdire la *Marseillaise*.

Plusieurs arbres de la liberté furent abattus : devant le collège Sainte-Catherine, devant la maison de Groussac, près de la porte Saint-Michel, rue de la Colombe vis-à-vis les écuries du Département, devant le bureau de tabac de la rue de la Pomme.

Durant tout le mois de thermidor & la première quinzaine de fructidor, ce n'avaient été que rixes particulières. Picot Lapeyrouse avait été insulté & frappé dans la rue le 20 thermidor[3]. Le 5 fructidor, la municipalité & le commandant de place se réunissaient pour « s'entretenir de choses qui intéressaient le repos public & la force armée ». Le 11 fructidor, une rixe entre citoyens & militaires entraîna la mort d'un de ces derniers. Un nommé Lavigne fut arrêté; l'émotion était telle que le lendemain, 12, la municipalité écrivait au juge de paix chargé de l'instruction : « La municipalité réclame de nouveau, au nom de la garde nationale & de tous ses conci-

1. Le concierge de la prison avait reconnu parmi ces individus un ouvrier imprimeur, nommé Souques, logé rue des Pénitents-Noirs.

2. Dans quelques lieux du département, la Terreur avait tellement conservé son empire que, dans un chef-lieu de district, à Villefranche, les nouveaux administrateurs nommés par le représentant du peuple hésitèrent à entrer en activité; les habitants refusaient de les loger. Des municipalités étaient encore composées en grand nombre d'agents robespierristes.

3. Archives municipales, Correspondance, lettre 626.

Digitized by Google

toyens, la plus prompte instruction de la procédure que vous avez commencée contre le citoyen Lavigne, prévenu d'assassinat. Nous vous observons que les vingt-quatre heures dans lesquelles la loi vous ordonne de recevoir son interrogatoire seront bientôt écoulées... Nous mettons sous votre responsabilité tous les accidents auxquels pourraient donner lieu la lenteur que vous apporteriez à l'instruction de cette procédure[1].»

Le 13, les rixes sanglantes continuaient & un artilleur était tué devant un poste occupé par les gardes nationaux.

La réorganisation ou épuration de la garde nationale ajoutait aux causes de troubles. Le 17, la municipalité donnait au procureur général syndic le détail des opérations préliminaires de cette opération[2] & écrivait au général de brigade commandans l'artillerie, au sujet de provocations par les ouvriers du parc, à la garde nationale. Les militaires, ouvriers ou soldats, prenaient parti pour les terroristes ou du moins insultaient la garde nationale. Des individus non employés au parc d'artillerie se rendaient dans les ateliers & y excitaient les ouvriers. Dans une des lettres du registre, il est dit : « Ce qui s'est passé ce soir (17 fructidor) sur la place de la Liberté, les provocations que nous avons remarquées de la part d'un grand nombre de ces ouvriers, nous ont convaincu que ces manœuvres criminelles n'ont peut-être que trop réussi, & qu'elles pourraient avoir des conséquences funestes si l'on ne se hâtait de les réprimer[3]. »

Le même jour, une longue lettre du maire & des officiers municipaux au général de division Pérignon[4] donne de nombreux détails sur les méfaits qui troublaient la cité ; on avait profité du passage des troupes devant les prisons où étaient les terroristes pour jeter par les fenêtres des paquets d'assignats ;

1. Archives municipales, registre de Correspondance, n° 682.

2. *Ibid.*, lettre n° 686.

3. *Ibid.*, lettre n° 687.

4. Par une singulière coïncidence, le général Pérignon, qui commandait à Toulouse au moment où se produisaient ces ferments de guerre civile, commandait vingt ans plus tard la 10me division militaire, alors que fut assassiné le général Ramel par les verdets. (Voir *Revue des Pyrénées*), t. IX, *la Réaction royaliste à Toulouse.*)

Digitized by Google

on avait répandu dans les casernes des imprimés annonçant le triomphe de l'aristocratie. Un arrêté du représentant du peuple avait renvoyé devant le tribunal criminel un individu ayant prêché dans les casernes le soulèvement & le meurtre. Les militaires étaient devenus la terreur des citoyens[1].

1. Général, vous ignorez sans doute les excès & les violences que se permettent les troupes de la garnison envers la garde nationale, parce que si vous les connaissiez vous vous empresseriez de les réprimer. Chaque jour, chaque instant les voit se reproduire; la garde nationale est abreuvée d'outrages & d'humiliations. On ne se contente pas d'arracher aux individus qui la composent, quand on les rencontre isolément, leurs pompons & leurs épaulettes; on les maltraite, on les frappe; on vient même les insulter jusque dans leur corps de garde, jusqu'aux portes de la Maison commune. Hier encore, à l'entrée de la nuit, par une affectation peut-être surprenante, la même troupe défilait jusqu'à deux fois devant les gardes nationales rangées en bataille devant la porte de la Maison commune; les huées, les injures les plus dégoûtantes lui étaient prodiguées. Un garde national étant à son poste fut atteint d'un coup de sabre qui lui perça l'habit. Dans le même moment, les épaulettes arrachées à quelques-uns étaient traînées dans la poussière ou portées en triomphe au bout des bayonnettes. Les menaces étaient jointes aux insultes; la municipalité elle-même a été outragée. Avant-hier, un de ses membres revêtu de son écharpe, voulant dissiper des groupes que formaient des militaires sur la place, fut maltraité par l'un d'eux & accablé des injures les plus grossières.

Général, cet ordre de choses doit-il durer? Sommes-nous en pays ennemi? Sommes-nous opprimés par la force ou gouvernés par les lois? Vos principes nous rassurent, mais il faut qu'ils servent de règle à tous ceux qui commandent sous vos ordres; il faut qu'ils sachent que tout le mal qu'ils voudront empêcher, ils l'empêcheront & qu'il ne peut y avoir de désordre que celui qu'ils tolèreront.

Leurs soldats ou bien eux-mêmes voudraient-ils tirer conséquence des événements arrivés dans la journée du 13? Le lieu où ils se sont passés annoncent assez d'où est venue la provocation. Un canonnier a péri; il est tombé devant le corps de garde, son sabre nu à la main; un autre a eu les doigts coupés; mais ils étaient les agresseurs; ce n'est qu'à la dernière extrémité que la force a agi à leur égard; c'est ce qu'attestent encore une fois le lieu de la scène, les procès-verbaux & la déposition des témoins les plus irréprochables. Dans ces circonstances, l'action de la force était autorisée par la loi & par une légitime défense.

Un officier de la garnison a été atteint dans le même moment, dans la cour de la Maison commune, d'un coup de bayonnette. Nous avons

Digitized by Google

Le District s'adressait à la municipalité pour avoir des explications sur les terroristes arrêtés, émettait l'avis qu'il eût suffi de les désarmer. La municipalité répondait qu'occupée de la

gémi sur ce malheureux événement; nous avons été recueillir la déclaration de cet officier; nous prenons tous les renseignements propres à nous faire connaître le coupable pour le livrer à la justice.

D'ailleurs, général, le désir de la vengeance peut-il jamais autoriser un système d'oppression & de persécution contre les citoyens? C'est à la loi que chacun doit confier le soin de se venger. Nous connaissons nous-même à ce qu'elle soit égale pour tous, soit en protégeant, soit en punissant.

Au surplus, il ne faut qu'ouvrir les yeux pour s'apercevoir que cette prétendue vengeance n'est qu'un prétexte, que d'autres motifs agissent bien plus puissamment; que les soldats de la garnison, enfin, ne sont ici que l'instrument des malveillants qui les égarent ou les font agir. Rappelez-vous la distribution d'assignats qui leur a été faite des fenêtres des prisons le jour de leur arrivée; la prodigalité avec laquelle on a répandu dans leurs casernes les couplets qui annoncent que sur toute la surface de la République les patriotes sont dans les fers & que l'aristocratie triomphe. Jetez les yeux sur l'arrêté du représentant du peuple qui renvoie au tribunal criminel un agitateur de cette commune qui avait été dans les casernes pour y prêcher le soulèvement & le meurtre; considérez l'extrême facilité avec laquelle on souffrait hier au soir dans les rangs, au moment où la troupe défilait devant le poste de la Maison commune, des hommes & des femmes qui donnaient l'exemple & le signal des outrages faits à la garde nationale, exemple qui n'était que trop fidèlement suivi par la troupe.

Enfin, général, dans ce même moment, l'on a entendu tous les cris qui, dans le temps de l'oppression, servaient de ralliement aux partisans de la Terreur; aucun des cris qui ont concouru à leur défaite ne s'est fait entendre, tandis qu'ils paraissaient devoir concourir avec le chant de ceux qui ont conduit nos armées à la victoire. Les oreilles même ont été salies d'invocations à la Montagne.

Sans doute que nos braves frères d'armes ont acquis des droits à notre reconnaissance en combattant & dispersant nos ennemis de l'extérieur; mais les citoyens de l'intérieur ont aussi bien mérité de l'armée, car ils ont aussi des guerres à soutenir & des combats à livrer; mais le véritable courage se soumet aux lois; mais la force armée doit être dans l'intérieur l'appui & non la terreur des citoyens. Mais elle ne doit jamais perdre de vue qu'elle ne peut agir que sur la réquisition de l'autorité civile, à laquelle elle est entièrement subordonnée à cet égard.

Nous ne ferons, général, qu'invoquer vos propres principes. Ils font

Digitized by Google

publication de la paix & de l'assemblée des sections il lui était impossible de faire le travail demandé ; elle rappelait aussi aux membres du District qu'ils avaient coopéré à la liste & qu'ils y avaient fait eux-mêmes des changements, soit en supprimant, soit en ajoutant.

Des mouvements tumultueux se produisaient aussi dans l'assemblée des sections pour la réorganisation de la garde nationale. Plusieurs citoyens, qui ne devaient pas entrer dans cette organisation, étaient intervenus pour la nomination des chefs de compagnies. On élut plusieurs terroristes. Clauzel, en séance à Toulouse, annula ces élections.

La Convention avait rendu, le 3 ventôse an III (21 février 1795) un décret sur la liberté des cultes. L'exécution de ce décret provoqua une certaine agitation. On avait rouvert des églises & sonné les cloches sans se conformer au texte du décret. Dans plusieurs Communes, les clés des églises furent reprises & les rassemblements religieux tenus sans avis préalable aux magistrats chargés de surveiller la libre pratique du culte de chacun interdits, sans préférence aucune. Les frais de culte ne devaient pas être supportés par la République, & aucune taxe ne pouvait être imposée pour en acquitter les dépenses [1]. Colombel fit une proclamation sur ce sujet le 11 germinal (31 mars 1795).

Un arrêté désignait à Toulouse les édifices nationaux non aliénés à ouvrir pour la célébration du culte [2].

notre espérance. Dès ce moment, nous sommes sûrs de ne plus voir de désordre, parce que nous vous l'avons fait connaître & que vous n'en voulez pas. Salut & fraternité. — Quelques heures après, la municipalité dut écrire une nouvelle lettre relatant de nouveaux actes de violence. (Arch. municipales, registre de Correspondance, lettres nos 688, 689.)

1. C'est pour avoir contrevenu à ce décret dans la commune de Montégut que le maire & l'agent national furent mandés à la barre du directoire du Département le 15 prairial.

2. Le chœur de l'église Saint-Etienne ; la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, aux Augustins. Les anciennes églises du Taur & de Saint-Sernin ; les Chartreux, pour Saint-Pierre. La nouvelle église de la Daurade & provisoirement Sainte-Ursule. La Dalbade, l'ancienne église & provisoirement la chapelle Saint-Jean ; Saint-Nicolas, l'ancienne église ;

Digitized by Google

Le Comité de législation de la Convention adressa aux administrations des départements & aux municipalités le texte de la déclaration exigée des ministres du culte, en vertu de la loi du 11 prairial.

La municipalité ouvrit un registre *destiné à recevoir les déclarations des prêtres ou autres ministres de divers cultes & leur soumission aux lois*, en exécution de celle du 11 prairial an III[1]. La première déclaration est ainsi conçue : « Aujourd'hui 16 messidor, troisième année républicaine, a comparu le citoyen Antoine-Paschal-Hyacinthe Sermet, lequel a déclaré qu'il se propose d'exercer le ministère d'un culte connu sous la dénomination de culte catholique dans l'étendue de cette commune & a requis qu'il lui soit donné acte de sa soumission aux lois de la République, de laquelle déclaration il lui a été décerné acte conformément à la loi du 11 prairial an III & a signé : A.-P.-H. Sermet. »

Il y a dans le registre vingt-huit déclarations, du 16 au 29 messidor; ce jour l'administration municipale informait le directoire du Département qu'un prêtre, Jean-Louis Lartigue, avait fait insérer dans sa déclaration les mots « prêtre de la communion de François Fontanges », & demandait si la déclaration faite dans ces termes pouvait être reçue. Le directoire répondit qu'il avait passé à l'ordre du jour motivé « sur l'existence de la loi qui permet le libre exercice des cultes ».

Le 29 messidor commencèrent donc les déclarations des prêtres de la communion de François Fontanges. Ils déclaraient, comme la loi le demandait, faire soumission aux lois de la République & en recevaient acte. La première de ces déclarations est signée Marie-Jean-Philippe Dubourg. Jusqu'au 4 fructidor, les déclarations furent ainsi faites[2]; mais à

Saint-Michel, l'ancienne église des Carmes-Déchaussés ; Saint-Exupère l'ancienne église des Grands-Carmes. — L'église Sainte-Ursule devait être mise à la disposition des non catholiques dès que le culte catholique serait exercé dans la nouvelle église de la Daurade.

1. Archives municipales, registre parchemin, paraphé & paginé par J. Cames, maire de Toulouse, le 16 messidor an III.

2. Cent vingt-sept prêtres adoptèrent la formule de déclaration de communion; cent vingt-quatre communion de Fontanges, deux com-

Digitized by Google

partir de ce jour les déclarants durent se conformer aux nouvelles instructions envoyées le 22 thermidor par le Comité de législation de la Convention nationale. Ces instructions indiquaient que les lois du 3 ventôse & 11 prairial an III sur le libre exercice des cultes avaient fait naître chez plusieurs administrations des doutes sur la conduite qu'elles devaient tenir à l'égard des ministres du culte catholique que les lois avaient précédemment soumis à la peine de la déportation pour le refus du serment prescrit par les lois des 26 septembre 1790 & 17 avril 1791. La Constitution civile du clergé n'étant plus une loi de l'Etat, on ne peut invoquer la non-prestation de serment à cette Constitution. Toute espèce de serment est aboli. Les autorités doivent se borner à recevoir la déclaration de soumission aux lois prescrite par la loi du 11 prairial; mais trois choses sont essentielles à observer :

La première consiste à exiger cette soumission pour exercer le culte dans quelque édifice que ce soit; la soumission ne peut être faite pour l'édifice, mais pour l'exercice du ministère. La seconde observation tend à ne pas accepter une soumission renfermant d'autres expressions que celles déterminées par la loi. La soumission doit être pure & simple, sans modifications, réserves, ni exceptions. La troisième indique la validité de la déclaration faite dans une autre commune. Dès le 5 fructidor, les termes des déclarations furent ramenées à la première formule [1].

munion de Seignelé Colbert & un communion de Eymar-Claude Nicolaïm.

1. Le dernier acte de soumission est du dernier jour complémentaire de l'an III (septembre 1795). On fit en tout deux cent trente-huit déclarations d'exercice du culte & de soumission aux lois de la République. Il y eut aussi cent vingt & une déclarations de religieuses; voici la première d'elles : « Est comparue ce jourd'hui 10e thermidor, troisième année républicaine, la citoyenne Anne Lambert qui a dit avoir été religieuse du couvent de Notre-Dame du Refuge, & a requis qu'il lui soit décerné acte de sa soumission aux lois de la République, de laquelle déclaration il lui a été décerné acte, conformément à la loi de 24 messidor dernier. » — Les habitants du faubourg Saint-Michel avaient demandé, le 26 messidor, la réintégration des trois sœurs qui étaient précédemment dans la Maison de charité de ce quartier. Les

Digitized by Google

De nouvelles compétitions & de nouveaux conflits ne tardèrent pas à se produire. L'application de la loi du 11 prairial n'était pas chose aisée. Le 20 thermidor, le Temple décadaire (grande nef de Saint-Etienne) fut fermé aux autorités & au peuple par des individus qui s'y étaient réunis en assemblée illicite. Les catholiques, qui avaient l'usage du chœur, avaient présenté, le 16 thermidor, une pétition tendant à ce que la nef de l'édifice servant à l'exercice de leur culte soit laissée libre les jours de fêtes décadaires, & que ces fêtes soient célébrées dans un autre local. Le conseil général de la Commune, considérant que, puisque la loi du 11 prairial accordait provisoirement la jouissance des édifices non aliénés pour l'exercice du culte, les pétitionnaires étaient fondés dans leur demande, décida que l'édifice des Pénitents-Bleus devait être consacré aux exercices décadaires[1].

Une maladie qu'on croyait épidémique sévissait dans un quartier de Lardenne. Les officiers de santé Roaldès, Sol, Cazaubon & Ribes y furent envoyés pour faire l'autopsie du cadavre de la femme d'un « estachan » au Miral, ci-devant Saint-Quentin. Un prisonnier espagnol, aussi atteint de cette maladie, fut transporté à l'hôpital du Sac.

Les mouvements de l'armée espagnole menaçant le département de l'Ariège préoccupèrent un moment les habitants & les autorités. Le général Sol, commandant à Toulouse, fut chargé par le général Scherer, commandant en chef de l'armée des Pyrénées orientales, d'organiser un bataillon de 1000 hommes de gardes nationales, qu'il dirigea sur Ax.

A Cadours, l'arbre de la liberté avait été abattu pendant la nuit; on avait dansé autour en criant : Vive le roi! au diable la Nation! Une croix fut placée près de l'endroit où avait été l'arbre de la liberté. La loi défendant tout signe extérieur d'un culte quelconque, la croix dut être enlevée. La municipa-

officiers municipaux décidèrent, « pour le bien du service, » que les trois sœurs pouvaient reprendre leur poste lorsqu'elles se présenteraient.

1. Ce local demandant des réparations, les assemblées devaient être tenues provisoirement au Collège national, dans la salle des Droits de l'homme.

Digitized by Google

lité de Cadours fut suspendue comme complice de ces troubles.

Les gaspillages de toutes sortes sont démontrés par le registre des délibérations de la municipalité de Toulouse : « On se plaint de la dilapidation du bois & des chandelles appartenant à la Commune. Il est dû trente-huit pagelles de bois dont la rentrée ne peut être opérée... il est encore dû quantité de chandelles fournies sur des bons de l'adjudant provisoire de l'armée des Pyrénées... il paraît extraordinaire que la ville soit la pourvoyeuse des représentants du peuple qui viennent en mission, des militaires & même des particuliers; qu'elle soit encore exposée à perdre les avances ou prêts qu'elle a faits par la négligence ou la mauvaise foi de ceux qui les ont reçus. On doit faire les diligences nécessaires pour faire rentrer dans la caisse du trésorier de la Commune le produit des avances faites à Paganel & à Dartigoeyte, à l'armée révolutionnaire, à l'hospice Sainte-Ursule, au receveur des contributions, à des généraux & autres particuliers.

Le 19 fructidor (5 septembre 1795) eut lieu, sur les places publiques de Toulouse, la proclamation officielle de la paix avec l'Espagne.

Une loi du cinquième jour complémentaire de l'an III portait que les pères, fils, frère, oncle, neveu & époux d'émigré; les alliés au même degré ne pouvaient continuer à exercer des fonctions publiques. Courties, administrateur du Département; Auguerres, procureur syndic du District de Rieux; Gaubert, membre du directoire du même District; Corail jeune, président du tribunal criminel, se déclarèrent atteints par cette loi. Clauzel les requit de ne pas quitter leur poste. Ce représentant réorganisa la municipalité de Toulouse; Roussillon fut maintenu comme maire.

Les marchés continuaient à être si mal approvisionnés que, pour leur alimentation, la municipalité de Toulouse dut mettre en vente les grains qu'elle avait achetés pour les distributions de pain. On fut obligé d'augmenter la quantité de grains grossiers dans le pain fabriqué pour ces distributions, & le peuple murmurait contre leur insuffisance. La halle était envahie avant l'heure du marché. La livre de pain valait, payée en assignats, 4 francs.

Digitized by Google

Tous les salariés se plaignaient de l'insuffisance de leur traitement, & la municipalité était à bout de ressources par suite de cette nouvelle crise. Le nombre des employés à la Maison commune fut réduit au strict nécessaire & on ouvrit les bureaux de huit heures du matin à trois heures du soir, afin de faire une économie sur les dépenses pour chandelles.

Une nouvelle insurrection contre la Convention éclata le 11 vendémiaire an IV. Barras, général en chef, demanda pour commandant en second le général de brigade Bonaparte. On se battit dans les rues de Paris le 13, de quatre à sept heures du soir. Grâce à Bonaparte, la Convention demeura victorieuse. Les administrateurs du Département & les officiers municipaux de Toulouse envoyèrent séparément des adresses à la Convention pour la féliciter de la fermeté & du courage qu'elle avait mis à repousser & à punir les attentats du royalisme.

Le 20, le maire & les officiers municipaux, accompagnés des autorités constituées, tant civiles que militaires, des administrations publiques & des troupes de ligne, proclamèrent à Toulouse la Constitution française & les décrets des 5 & 13 fructidor. La première lecture fut faite au Boulingrin, la deuxième sur la place Saint-Etienne & la troisième sur la place de la Liberté.

Les événements du 11 vendémiaire avaient démontré le danger de la réaction royaliste, & les administrateurs durent — pour employer une expression consacrée aujourd'hui, — appuyer à gauche. Aussi le Conseil général rendait le 30 vendémiaire un arrêté par lequel il ordonnait que, dans les spectacles publics, les orchestres feraient entendre les airs que chérissent les républicains : *Hymne des Marseillais*[1], *Chant du départ*, *Ah! ça ira! Veillons au salut de l'Empire! La Liberté soumise aux lois... Français, laisserez-vous flétrir ; Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille.*

La Convention vota, le 29 vendémiaire, la loi relative aux

1. Avant d'être désigné sous le nom de *Marseillaise*, ce chant avait porté le nom de *Chanson pour l'armée du Rhin*. Nous possédons un imprimé de l'époque. On le chantait sur l'air de la *Caravane du Caire*.

Digitized by Google

assassinats commis par les Compagnies dites de Jésus, du Soleil & autres associations royalistes; sur l'invitation du représentant du peuple, la municipalité de Toulouse satisfit aux dispositions qu'elle renfermait. Le 3 brumaire, une nouvelle loi ordonnait l'incarcération d'un certain nombre d'ecclésiastiques.

Les églises furent de nouveau fermées & plusieurs citoyens réclamèrent des tapisseries & autres objets prêtés afin d'orner les édifices publics pour solenniser l'exercice du culte.

Le 4 brumaire, on proclama le résultat des opérations du collège électoral qui avait siégé à Rieux pour élire cinq administrateurs du département : Pons-Devier, Sartor, Dast, Leygue, Lacroix avaient été élus. Martin Romain fut nommé commissaire du directoire exécutif. Le procureur général syndic disparut alors définitivement. Béguillet demeura secrétaire général.

Ce même jour, 4 brumaire, la Convention adoptait une loi abolissant la peine de mort à dater du jour de la proclamation de la paix générale; elle donnait à la place de la Révolution, à Paris, le nom de place de la Concorde. Une amnistie était aussi proclamée; en furent exceptés les individus compromis dans la dernière insurrection, les prêtres déportés ou sujets à la déportation, les fabricateurs de faux assignats ou fausse monnaie, les émigrés rentrés ou non sur le territoire de la République.

Après l'adoption de ces mesures, le président prononça, debout, les paroles suivantes : « La Convention nationale déclare que sa mission est remplie & que sa session est terminée. Union, amitié, concorde entre tous les Français, c'est le moyen de sauver la République. »

Un cri unanime de : Vive la République! retentit dans la salle.

Il était deux heures & demie quand l'Assemblée se sépara.

Digitized by Google

IV.

4 BRUMAIRE AN IV. — 7 GERMINAL AN VIII.

Le Conseil des Anciens, le Conseil des Cinq Cents, représentants, d'après la nouvelle Constitution, le pouvoir législalatif, s'étaient constitués & avaient élu le Directoire exécutif de la République française. La mission de ces pouvoirs était de rétablir la confiance en ramenant le calme ; ils devaient aussi combattre le royalisme.

L'activité se porta vers l'agriculture & l'industrie ; la population déserta un moment la place publique pour les champs & l'atelier. Le Directoire vint en aide à cette surexcitation d'activité en établissant d'une manière régulière les expositions publiques de l'industrie. Le sytème d'instruction décrété par la Convention fut coordonné. Il fallait organiser l'administration & surtout les finances. L'esprit d'opposition royaliste & surtout l'agiotage paralysèrent les bonnes intentions du Directoire. Les partis politiques se terrorisaient mutuellement.

A Toulouse, Clauzel venait, en personne, se plaindre le 10 brumaire (4 novembre 1795), des troubles qui s'étaient manifestés dans les assemblées primaires. Plusieurs citoyens avaient été privés du droit de suffrage ; on avait proscrit, exclu, chassé avec outrages un nombre considérable de citoyens ; quelques-uns avaient été meurtris de coups ; tel était proscrit comme royaliste dans une section, un autre ailleurs était chassé comme terroriste.

Le 16 brumaire (10 nov.), une nouvelle municipalité fut installée : Souchon, président ; Lafont père, Mazaignes, Marie aîné, Sieurac, Desbarreaux, Aymes, Couderc, officiers municipaux. Destrem, commissaire du pouvoir exécutif.

Une loi votée par la Convention le 3 brumaire mettant en arrestation une certaine catégorie de prêtres, fut mise à exécution à Toulouse le 27 brumaire (21 nov. 1795). On emprisonnait à Sainte-Catherine les sexagénaires & les infirmes ;

Digitized by Google

quant aux autres, on devait les déporter. Les détenus devaient recevoir la ration des militaires convalescents[1].

Les administrateurs du Département signalaient le 29 brumaire au Directoire exécutif l'état toujours inquiétant de la ville de Toulouse au point de vue économique. Dans les communes rurales, la misère n'était pas moins grande; dans la plupart, les nouvelles administrations municipales ne pouvaient s'installer faute d'objets de première nécessité, comme tables, chaises, chauffage, luminaire, &c[2]. La malveillance ne négligeait aucun moyen pour agiter l'esprit public; elle discréditait le papier-monnaie & faisait cause commune avec les agioteurs pour dépriser les assignats. Dans les foires, sur les marchés, sur les places publiques & dans la plupart des magasins on les refusait, & presque toutes les affaires commerciales se traitaient par échange ou en payant en valeur métallique. Le Directoire exécutif avait pris un arrêté réglant que le salaire des employés attachés aux différentes administrations devait être payé, en valeur de 1790, en assignats de trente fois la somme. Cette base était reconnue comme au-dessous des besoins journaliers des employés, souffrant depuis longtemps de la nullité de leurs appointements. L'administration municipale se trouvait dans une triste situation pour accomplir cet acte de justice. Le nombre des bureaux fut réduit & chaque bureau ne put avoir que quatre employés[3].

Le 1er pluviôse an IV (21 janvier 1796), on *fêta la mort du dernier tyran des Français*. Les corps constitués se réunirent

1. Le concierge n'ayant pu trouver un aubergiste pour fournir la nourriture aux détenus, on alloua, en assignats, 50 francs par jour à chaque prisonnier. Cela faisait un peu moins de 2 francs en valeur réelle.

2. A Toulouse, malgré la diminution du nombre de reverbères & la suppression de quelques mèches à ceux qui restaient, on était au moment de ne pouvoir éclairer la ville. L'huile coûtait 26,000 francs le quintal, & pour payer soixante quintaux d'huile, on vendit deux mille setiers de fèves destinées à secourir les nécessiteux.

3. La caisse des charges locales avait un produit de 200,000 francs par an, & les charges nouvelles lui auraient imposé une dépense de 50,000 francs par mois.

Digitized by Google

sur la place de la Liberté & prêtèrent le serment de haine à la royauté & d'amour pour la République.

De leur côté, les ennemis de la Révolution faisaient une active propagande pour discréditer les hommes qui détenaient le pouvoir. *L'Antiterroriste*, dont des rédacteurs avaient été condamnés à la déportation, était répandu à profusion dans les campagnes. La force armée, envoyée dans une petite ville voisine où avait été assassiné le commissaire du directoire exécutif au sein de son administration, trouva *l'Antiterroriste* dans la localité, bien qu'aucun habitant n'y fût abonné[1]. Afin de contre-balancer son influence, on prit des abonnements à l'*Observateur*, imprimé chez Robert.

Après la presse, le théâtre devenait le champ clos où luttaient les deux courants d'opinion. L'autorité ordonnait l'exécution de *Veillons au salut de l'Empire* & du *Ça ira!* & défendait de chanter le *Réveil du peuple*. Aucun uniforme blanc ni aucune décoration pouvant rappeler des idées antirépublicaines ne pouvaient paraître sur la scène.

Les autorités n'étaient pas obéies. Les spectacles commençaient à des heures irrégulières, le chant des hymnes patriotiques n'avait pas lieu quotidiennement. Un acteur, chargé spécialement de ce chant, risquait d'être emprisonné s'il se permettait un acte dérisoire. Des citoyens se promenaient sur la scène durant les chants, & des éclats bruyants partaient des loges.

Si, à Toulouse, on avait, dans les premiers mois de l'an IV,

1. Dans les papiers de Brouilhet, imprimeur de *l'Antiterroriste*, saisis durant les poursuites, se trouve la lettre qui suit, adressée à Meillac, par Romiguières qui fut pendant les Cent-Jours député de la Haute-Garonne, puis procureur général à Toulouse (de 1833 à 1840), mourut pair de France & conseiller à la Cour de cassation. Romiguières y déclare avoir rédigé *l'Antiterroriste*, pendant quatre mois. — « Mon cher Meillac, j'ai travaillé quatre mois à notre journal; j'ai reçu trois louis, je crois avoir travaillé pour l'argent. Vous me promettez continuellement. Vous m'annoncez l'arrivée de Brouilhet, ou que vous lui écrivez. Il n'en est rien. Je suis au désespoir; mais je ne puis plus rédiger notre feuille. Nous n'en resterons pas moins bons amis. Romiguières. » (Arch. de Toulouse, *Affaires politiques*, I, n° 413.)

Digitized by Google

apporté des restrictions au libre exercice du culte catholique, il n'en était pas de même dans les campagnes où une grande tolérance était pratiquée par les municipalités. Dans un grand nombre de communes rurales, le culte s'exerçait publiquement. La plupart des prêtres qui avaient refusé d'adhérer à la Constitution civile du clergé ne daignaient même pas faire la déclaration de soumission aux lois de la République. A Aussonne, l'abbé La Terrasse, ci-devant directeur du séminaire Saint-Charles, disait quotidiennement & publiquement la messe dans l'église. La cloche l'annonçait & sonnait l'*Angelus* aux heures accoutumées. Le 4 pluviôse (24 janvier 1796), La Terrasse célébra une messe solennelle & fit faire amende honorable aux habitants, un cierge ardent à la main. Il leur fit demander pardon à Dieu & aux hommes d'avoir suivi la doctrine du prêtre constitutionnel qui l'avait précédé & leur fit jurer d'être invariablement attachés à la religion catholique, apostolique & romaine.

L'agent municipal d'Aussonne fut mandé à Toulouse le 17 pluviôse & interrogé sur ces faits par le président de l'administration du Département. Il lui était même reproché d'avoir assisté à la cérémonie. L'agent répondit que, ne sachant pas qu'on disait la messe, il n'avait pu y assister. Quant à la sonnerie des cloches, l'agent a fait des reproches au sonneur & a retiré les cordes; le sonneur a prétexté que des enfants montaient au clocher & attachaient de nouvelles cordes, qu'il avait fait même enlever les battants; mais on entend toujours la sonnerie des cloches, les enfants y ayant attaché un marteau. On demande encore à l'agent municipal s'il n'a pas connaissance que, le 7 pluviôse, ce même prêtre réfractaire ait dit la messe & célébré des mariages; que le nommé Crestenet étant mort, il a été inhumé par La Terrasse, & que lui, agent municipal, a assisté aux obsèques. L'agent répond qu'il ne sait de quoi on lui parle.

La recherche des déserteurs était souvent entravée par les populations. Les commissaires du gouvernement, Ferry & Foucher (de Nantes), étaient à Toulouse avec rang de chefs de brigade; n'ayant pas de force armée, ils firent, le 1er ventôse, une réquisition pour l'armement immédiat des gardes

Digitized by Google

nationales dont le civisme connu devait réprimer les soulèvements.

Le 2 ventôse, un attroupement séditieux se forma à Saint-Nicolas-de-la-Grave. Le 15 (5 mars 1796), Goti-Roquebrune tenta sans succès de soulever les paysans des environs de Cintegabelle. Un habitant de Gaillac-Toulza, Lavaur, fut tué par cet émigré, qui fut arrêté par Abadie, commissaire du pouvoir exécutif, & Fort, habitant de Gaillac-Toulza [1].

L'esprit d'insubordination & de mépris contre le gouvernement était toujours inspiré par *l'Antiterroriste*, qui ne cessait d'exploiter le mécontentement causé par la misère. Des querelles particulières surgissaient de tous côtés; les individus maltraités portaient des plaintes verbales qu'ils n'osaient signer; dans les salles de spectacle, les acteurs étaient menacés par ceux des spectateurs à qui le personnage représenté déplaisait. Des rassemblements journaliers, composés de domestiques, avaient lieu au ci-devant Jardin Royal. On y dénigrait ouvertement la municipalité, la garde nationale, les agents militaires du gouvernement. De là des rixes particulières.

Les tentatives des royalistes amenèrent de nouvelles poursuites contre les prêtres réfractaires. Un arrêté du 4 germinal (24 mars 1796) ordonnait leur arrestation. Les fonctionnaires municipaux qui ne les auraient pas arrêtés dans les vingt-quatre heures devaient subir deux années de détention.

Le 10 germinal fut célébrée la fête de la Jeunesse. L'autel de la patrie avait été érigé sur la place de la Liberté; on y déposa un registre civique destiné à recevoir le nom des jeunes gens qui avaient atteint l'âge prescrit pour être admis au rang de citoyen; mais les fêtes ne calmaient nullement les esprits & n'arrêtaient pas les actes malveillants.

Un vol d'un nouveau genre fut commis à Toulouse. Le tranchant de la guillotine avait disparu. Le jour de la découverte de ce vol, la guillotine, qui était déposée dans la tour qui servait de demeure à l'exécuteur, fut transportée à la Mai-

1. Une couronne civique fut décernée à Abadie & à Fort; une urne funéraire fut déposée à Toulouse dans le Temple décadaire pour honorer la mémoire de Lavaur.

Digitized by Google

son commune, & on demanda au Département de faire confectionner un nouveau tranchant. Le 20 germinal, l'administration municipale dut prendre des mesures pour empêcher le vol de drap vert qui servait de décoration au grand Consistoire & la détérioration du mobilier qui le garnissait [1].

L'*Antiterroriste* fut dénoncé au jury d'accusation après la découverte de la conspiration de Babœuf (25 floréal an IV, 14 mai 1796). Babœuf & ses complices avaient signalé Toulouse comme l'un des points du territoire où ils devaient expédier des hommes sûrs & intelligents pour l'accomplissement de leurs desseins & comme renfermant le plus de germes d'insurrection. La ville de Toulouse avait donc ce privilège ou ce malheur d'avoir été considérée comme un foyer de fédéralisme par les sans-culottes durant la Terreur, & d'être désignée comme le principal point d'appui d'une conspiration tendant non seulement à ramener la Constitution de 1793, mais encore à réaliser les utopies de Gracchus Babœuf, « que la propriété indivisible est la cause de l'esclavage, que la société doit être conçue comme une communauté de biens & de travaux, que le but de cette société doit être l'égalité des travaux, des jouissances, &c. »

La fête de la Reconnaissance, à laquelle on joignit celle des Victoires, fut célébrée le 10 prairial. On avait construit au fond de la Grande-Allée un amphithéâtre à trois gradins; sur le plus élevé était la statue de la Liberté. Le président de la municipalité distribua une branche de laurier à chacun des militaires blessés ou convalescents.

L'administration municipale, étudiant le prix réel des objets de première nécessité payé en numéraire & non en assignats, & le comparant aux prix de 1790, avait reconnu que

1. « Malgré que l'administration soit parvenue à faire mettre en arrestation un militaire convaincu d'avoir coupé & volé partie du drap vert qui sert de décoration au parquet du grand Consistoire, les dégradations & les vols de pareils objets se continuent tellement que, depuis ce premier vol, on a encore volé des rideaux de fenêtres, coupé la couverture de plusieurs chaises garnies de maroquin rouge & dégradé une infinité d'autres objets. » (Archives municipales, procès-verbal de la séance du 22 germinal an IV.)

Digitized by Google

sur certains objets, comme le pain, la viande, le vin, cette différence était du septième au huitième; quant aux autres comestibles ou objets de nécessité pour le vêtement & le logement, la différence était du tiers au quart; le prix moyen des divers objets était donc du quart au cinquième. Le seul moyen de ramener la confiance était la suppression des assignats. Le Directoire exécutif tenta cette opération en faisant échanger les assignats contre des mandats délivrés par les caisses publiques qui recevaient les assignats au taux de trente capitaux pour un, du 2 au 10 messidor (20 au 28 juin 1796). Passé ce délai, les caisses publiques ne pouvaient les accepter qu'au taux de cent capitaux pour un.

Il fut employé à Toulouse 3,600,000 francs pour cette conversion. C'était toujours du papier échangé contre d'autre papier, & ces mandats ou promesses de mandat n'en subirent pas moins une forte dépréciation. La fortune publique resta gravement atteinte jusqu'au moment où la circulation des espèces métalliques ne fut plus une exception restreinte à des opérations tenues secrètes[1].

La fête de l'Agriculture fut célébrée le 4 messidor. L'autel de la patrie, établi sur la place de la Liberté; à côté de cet autel, des charrues attelées de bœufs & ornées de fleurs & de feuillages. Un char, traîné par quatre chevaux, était sur-

1. Treize mois après leur émission, ces mandats furent cédés à 15 % de leur valeur contre du numéraire. Pour les assignats, voici quelle avait été leur dépréciation : de janvier à décembre 1791, les 100 livres subirent une diminution; en janvier, les 100 livres en valaient 97; en décembre, 84; en janvier 1792, 100 livres d'assignats descendirent à 81 livres, & en decembre à 75 livres; en janvier 1793, les 100 livres en valaient encore 72, & en décembre 54, après être descendus en septembre à 36; en janvier 1794, 100 francs d'assignats valaient 57 fr.; en décembre, 25 francs; en janvier 1795, ils étaient encore à 20 fr.; ils descendirent à 18 & à 16 francs jusqu'au 20 mars (1er germinal an III); de cette époque jusqu'au 23 septembre (1er vendémiaire an IV), ils valurent 14, 11, 9, 6, 5, 4 francs & enfin 2 francs 5 sous; de septembre 1795 à août 1796 (1er vendémiaire an IV à thermidor même année), ils descendirent à 3 sous 6 deniers par 100 francs. Ces chiffres démontrent dans quel gouffre avaient sombré les richesses de la France.

Digitized by Google

monté de la statue de la Liberté, aux pieds de laquelle se trouvait une corne d'abondance. Des branches d'arbre & divers instruments aratoires complétaient l'ornementation de ce char.

Un groupe de laboureurs de diverses communes du canton, de tout sexe & de tout âge, des feuillages & des rubans tricolores à leurs chapeaux, les femmes & les enfants des épis & des fleurs à la main, étaient rangés sur la place & se formèrent en cortège aux autorités pour aller tracer un sillon dans un champ du quartier des Minimes. On dansa dans la journée à la Grande-Allée & sur le quai Saint-Cyprien.

L'administration municipale ayant été accusée de complicité dans le complot de Babœuf crut devoir se justifier en adressant, le 26 messidor, un mémoire au ministre de la police, après l'avoir fait approuver par l'administration centrale. Ce mémoire contient un détail piquant : les bourreaux, l'ancien comme le nouveau, n'étaient rien moins que des chefs de brigands, voleurs & assassins, dont plusieurs furent condamnés à mort par le tribunal criminel [1].

L'administration du Département motivait son adhésion au

1. Depuis neuf mois, nous sommes en butte aux manœuvres de la malveillance; le passage du régime révolutionnaire au gouvernement constitutionnel a fourni de prétextes fréquents aux vendémiairistes de nous calomnier. Le royalisme provoque à des excès pour nous perdre, & les anarchistes à un silence coupable pour rendre les lois sans effet; c'est entre ces deux écueils que la Constitution traça notre route, & c'est pour l'avoir suivie sans relâche que les gazettes royales nous injurient. A notre entrée en fonctions, les réactionnaires quittaient les armes & les patriotes reclus arbitrairement étaient rendus à leurs familles. Le représentant du peuple Clauzel venait d'organiser la garde nationale; son arrêté, en éloignant des compagnies les individus qui avaient figuré dans le tribunal révolutionnaire, rassura tous les bons esprits... Nous trouvâmes la force armée ainsi disposée quand le peuple nous appela aux fonctions municipales. Dès notre entrée, nous fûmes obligés de supprimer la distribution de pain que la Commune était dans l'usage de fournir aux habitants de Toulouse à un prix modique, afin d'échapper à la banqueroute. Ce début était peu favorable, & malgré les efforts du royalisme, cette suppression se fit sans murmure & sans commotion.

Digitized by Google

mémoire de la municipalité en critiquant le système d'épuration en grand honneur à chaque fluctuation politique. « Elle croirait manquer à son devoir, à la justice, perdre de vue l'intérêt public, si elle n'avertissait pas le Directoire d'écarter les délateurs ténébreux qui ne cherchent qu'à faire reparaître une manière ridicule d'épuration qui a fait douter le vrai patriote de l'affermissement de la liberté. »

Les appointements de messidor an IV furent payés aux employés, moitié en numéraire, moitié en assignats, &, pour les indemniser de la privation de leur salaire des mois précédents, on leur paya en numéraire un double mois. Les fonds manquaient aussi à l'agent des fournitures pour l'armée. Le général Sol dut solliciter un prêt du Département; on n'avait même pas de quoi acheter de la viande pour le bouillon des malades. Le 5 fructidor, le ministre des finances tirait sur la caisse du receveur du Département une traite de 100,000 francs payable en numéraire à dix jours de vue.

Pour arriver à l'acquitter, les administrateurs durent, à la réception de l'arrêté, ordonner aux percepteurs de lancer des contraintes aux contribuables qui ne s'étaient pas libérés de ce qu'ils devaient en grains sur les contributions de l'an III, & de faire procéder contre ceux qui n'y auraient pas satisfait dans les vingt-quatre heures.

Le 12 fructidor an IV (29 août 1796) fut décidée l'aliénation de quinze édifices nationaux reconnus inutiles à des établissements militaires. Quelques-uns ne furent pas vendus sans que rien en indique les motifs.

La Visitation[1], les Tierçaires, le couvent de la Porte[2], la Merci[3], le Refuge[4], *le collège National*, *Sainte-Anne*, les

1. Le nom des établissements non vendus sont en italiques. La Visitation était située sur la place de ce nom, au bas de la rue Rémusat, faisait l'angle de la rue du Salé.

2. Près de la porte de l'Ile, à Saint-Cyprien; est aujourd'hui une dépendance de l'hospice de la Grave.

3. Près de la porte Arnaud-Bernard.

4. Rue du Taur, au coin de la rue Montoyol.

Digitized by Google

Minimes[1], Saint-Rome[2] les *Cordeliers*, les Maltaises[3] & l'enclos du collège de Caraman, le *cloître Saint-Etienne*. Ces immeubles pouvaient être payés avec les mandats donnés en échange des assignats.

On reprit, à Toulouse, la fabrication de la monnaie. Il fut frappé des pièces de 5, 10 & 20 grammes, Cette monnaie fut mise en circulation au commencement de fructidor an IV ; la population, excitée par des meneurs, refusait de la recevoir pour 5, 10, 20 centimes.

Les 9 & 10 thermidor an IV (27 & 28 juillet 1796) on fêta l'anniversaire de la prise de la Bastille, le renversement du trône & la chute de la « tyrannie triumvirale ». L'autel de la patrie, dressé toujours sur la place de la Liberté, était couvert de haches, de massues & d'un faisceau de drapeaux aux trois couleurs. Non loin se trouvait un trône sur lequel étaient les emblèmes de la royauté & un cahier où on avait écrit : Constitution de 1791. Les citoyens prirent les armes, & le trône s'écroula sous leurs coups, puis le président alla planter un drapeau tricolore sur ses débris. Le lendemain on voyait un nouveau trône recouvert d'un manteau aux trois couleurs & surmonté d'emblèmes de la tyrannie : un masque, un bandeau, des poignards, des torches & un cahier sur lequel étaient écrit ces mots : Constitution de 1793. Le président de la fête, une torche allumée à la main, se rendit près du trône, le dépouilla de son manteau tricolore & y mit le feu. Une statue de la Liberté parut ensuite sur l'emplacement qu'avaient occupé les trônes.

La fête commémorative du 10 août fut célébrée le 23 thermidor (10 août 1796); on y brûla aussi un trône fleurdelisé & de ses débris jaillit encore la Liberté.

1. L'ancienne église du couvent sert aujourd'hui de paroisse au quartier de ce nom. Elle fut rachetée, vers 1846, avec une partie du couvent qui sert aujourd'hui de presbytère, par M. Bonnal, curé, à l'aide d'une souscription faite par les habitants du quartier, à la famille Corail qui s'en était rendue adjudicataire en l'an IV. L'horloge qu'on y a placé provient de la Pierre, & était autrefois au coin de la rue Saint-Géraud.

2. Etait situé dans le moulon entre la Petite rue Saint-Rome & la rue Baour-Lormian.

3. Au Faubourg Saint-Cyprien, non loin des Feuillants.

Digitized by Google

La Convention, en instituant une fête pour chaque décadi, avait eu l'intention de les faire célébrer dans le Temple ; en l'an IV, elles étaient célébrées sur les places publiques ; on lançait des fusées volantes, on tirait des salves d'artillerie, on les accompagnait de jeux & de danses. Le 10 fructidor (27 août) fut célébrée la fête de la Vieillesse. C'est à la salle de spectacle qu'elle finit. Les vieillards couronnés dans la journée y eurent une place d'honneur.

L'anniversaire de la proclamation de la République fut célébré le 1er vendémiaire an V (22 sept. 1796) par des chants & des discours au temple de la Liberté, par un exercice de tir au *Pré* du faubourg Saint-Cyprien & par un feu d'artifice tiré au Boulingrin. Des danses suivirent le feu d'artifice. La Grande-Allée fut, à cette occasion, éclairée de réverbères & de pots à feu.

La rentrée d'une partie des fonds des charges locales permit de s'occuper de quelques objets négligés par suite de la pénurie de la Commune. On commença par les réverbères, dont le nombre était réduit au tiers de ce qu'il était en 1790.

Les fontaines, en petit nombre, que possédait Toulouse, n'y étaient d'aucun service ; les aqueducs destinés à y conduire les eaux étaient en partie comblés par des immondices ; on les déblaya, on répara les tuyaux & on nettoya les bassins. On put aussi consacrer quelque argent aux réparations du pavage.

Le 25 vendémiaire an V (15 octobre 1796), la cession du couvent des Carmes était demandée au Corps législatif, & le 2 brumaire (23 octobre 1796) l'administration municipale donnait un avis favorable au projet d'établir à Toulouse une école de sourds-muets. Saux, médecin, avait, dans une séance publique, démontré le système de l'abbé de L'Epée.

Les royalistes de Toulouse s'agitaient toujours ; on les accusait même de faire commettre des actes de brigandage. Dans la nuit du 6 au 7 brumaire, le courrier de Paris fut attaqué & dévalisé à une lieue de Toulouse[1].

1. Les rapports qui ont été faits sur la qualité des personnes & le langage qu'elles ont tenu audit courrier & au voyageur sont des preuves bien évidentes d'un complot formé par les ennemis de la Révo-

Digitized by Google

Quatre cent dix-sept citoyens de Toulouse avaient adressé au Conseil des Cinq Cents une pétition tendant à obtenir la cassation des élections de la municipalité, dont les membres y étaient peints comme des hommes gorgés de sang & de rapines. Le rapporteur de la pétition proposait l'annulation des élections; mais il semblait vouloir retarder sa proposition & il ne vint à la tribune qu'après une vive réclamation de Colombel, dont le passage à Toulouse avait laissé le meilleur souvenir. Une des principales pièces de la pétition était une lettre de l'accusateur public Janole, écrite au ministre de la police, & dont le moindre défaut était d'être calomnieuse. Les Cinq Cents avaient, dès le 17, décidé l'impression du rapport pour le discuter le lendemain; mais le rapporteur retint pendant six jours les épreuves, & la délibération ne put venir que le 27. C'est Pérès qui défendit la municipalité & les Toulousains. Mailhe, ancien procureur général syndic du département & ancien député de la Haute-Garonne, représentant le département de l'Yonne, combattit les dires de Pérès. Son discours ne fut qu'un long tissu d'invectives & de calomnies, non seulement contre la municipalité, mais même contre toutes les autorités de Toulouse, qu'il eut l'impudence de dire être toutes composées de brigands.

« Pour ma part, dit Desbarreaux, qui avait assisté à la séance[1], je reçus plusieurs bordées de sa bile écumante; il me désigna & fut assez lâche pour m'insulter personnellement dans un lieu & dans un moment où il ne m'était pas permis de lui répondre. Je le fis dans la nuit du 27 par la voie de l'impresssion, &, le 28, je fis distribuer une courte réponse aux calomnies de Mailhe & le démenti des faits qu'il avait avancés à la tribune. Je ne lui répondis pas par des invectives; j'aurais

lution pour opérer la dissolution du Gouvernement... Les efforts du royalisme se réunissent pour tâcher de pervertir l'esprit public... C'est sans doute dans ces vues qu'une foule de brigands a été jetée dans la cité pour y porter le désordre; que, ne pouvant y parvenir, ils s'attachent à porter l'alarme sur les routes.

1. Destrem, premier officier municipal, & Desbarreaux avaient été envoyés à Paris, porteurs des procès-verbaux des assemblées primaires.

Digitized by Google

eu beaucoup trop à lui dire si j'avais fait part au Conseil des motifs que nous avons tous de lui avoir retiré notre confiance. »

Un membre combattit le projet & s'attacha à démontrer la validité des élections & à justifier la conduite de la municipalité. Un autre combattit le préopinant & soutint que dans les assemblées primaires il y eut expulsion violente & arbitraire d'un nombre considérable de citoyens. On passa au scrutin &, au courant du vote, on s'aperçut que des bulletins portaient à la fois O, pour oui, & N, pour non. Le lendemain, sur 351 votants, 207 membres votèrent pour l'ordre du jour.

Les délégués, rentrés à Toulouse, rendirent compte de leur mission & parlèrent des soins qu'ils avaient pris pour d'autres objets intéressant le bien & l'agrément de la Commune, tels que l'agrandissement de l'atelier monétaire, l'alignement de la rue du Petit-Versailles, la concession des ci-devant Carmes déchaussés pour le Jardin des Plantes & Botanique, & celle des ci-devant Grands-Carmes pour une place publique & une halle.

(A suivre.) E. CONNAC.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Congrès régionaliste.

Le 17 février dernier, M. Charles-Brun, professeur au collège Stanislas à Paris & secrétaire général de la Fédération régionaliste française, a fait à Toulouse une conférence sur la *Renaissance méridionale & les Droits du Midi*. A la suite de cette conférence, un Comité régionaliste a été formé & a décidé d'organiser un Congrès pour le 25 & le 26 mai prochain. Les adhésions doivent être envoyées à la Revue *la Terro d'Oc*, 15, rue Denfert-Rochereau, Toulouse.

La *Revue des Pyrénées*, par l'organe de son directeur, M. le baron Desazars de Montgailhard, a adhéré à ce Congrès, mais sous la réserve d'en discuter le programme & le but. Si elle est pour les groupements régionalistes, afin de favoriser l'essor génial de la langue d'Oc & de l'art méridional, elle ne saurait accepter *à priori* tous les programmes de décentralisation qui ont été mis en avant & qui affectent des formes « fédéralistes », au détriment de l'unité politique & administrative de la France.

*
* *

Noces d'argent de l'Institut catholique.

Sur l'initiative de son zélé recteur, Mgr Pierre Batiffol, l'Institut catholique se propose de célébrer, en 1902, ses noces d'argent. Cet anniversaire coïncidant avec l'anniversaire de son doyen, M. Couture, qui atteindra à cette époque sa soixante-dixième année, l'Institut en profitera pour exprimer son admi-

Digitized by Google

ration, sa gratitude & son affection à celui auquel elle doit son succès le plus personnel, le plus aimé & le plus large, en lui offrant un volume de Mélanges d'histoire méridonale qui portera son nom. On ne pouvait lui rendre un hommage plus délicat & plus digne de lui.

Leurs Grandeurs Mgr de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan, & Mgr Douais, évêque de Beauvais, ont bien voulu agréer la présidence d'honneur du comité, dont M. Charles Arnaud est le secrétaire.

Cette fête jubilaire a été fixée à la réunion des anciens élèves, c'est-à-dire à la Pentecôte de 1902.

La *Revue des Pyrénées* unit de tout cœur son hommage à celui que se propose de rendre l'Institut catholique à son vénéré doyen.

***

Société méridionale de Gravure.

M. Delzers, chargé par la Société méridionale de Gravure de reproduire le tableau de Philippe de Champaigne : *Louis XIII donnant, à Fontainebleau, le collier de l'Ordre du Saint-Esprit au duc Henri de Longueville*, qui fait partie du musée de Toulouse, a remis au bureau de la Société un premier état de son œuvre. Ce n'est encore qu'un simple trait, qui ne saurait faire pressentir l'aspect du résultat définitif; mais on a cru utile de le produire afin que la Société pût connaître le point de départ du travail, en même temps que l'artiste conservait toute sa liberté pour le conduire suivant son sentiment. Le seul point important, pour le moment, c'est l'exactitude dans le dessin des personnages & dans le caractère des têtes. Elle est atteinte à un degré très satisfaisant & fait augurer de la manière la plus favorable la fidélité de l'interprétation. On a donc tout lieu d'espérer que cette gravure sera à la hauteur du difficile original qu'elle a pour but de rendre. Elle ajoutera aux succès de M. Delzers, déjà si flatteusement désigné à l'attention du public artistique par une troisième médaille obtenue au dernier Salon & par le second grand-prix remporté au dernier

Digitized by Google

concours de Rome. Elle fera surtout honneur à la confiance qui a dicté le choix de la Société.

Les membres de la Société méridionale de Gravure peuvent voir le premier état de la planche de M. Delzers chez M. Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

P.-S. — Au moment de mettre sous-presse, le *Journal officiel* nous apporte la nomination de M. Delzers comme officier d'Académie; nous nous empressons de lui adresser nos félicitations.

***

Officiers d'Académie.

Deux collaborateurs de la *Revue des Pyrénées* viennent d'être faits officiers d'Académie. Ce sont MM. Massip, bibliothécaire de la ville de Toulouse, & Félicien Court, l'auteur de la *Sang Latino*. Nous les prions d'agréer nos félicitations.

Languedoc.

Histoire religieuse de la France.

Un Comité vient de se former en vue de publier les *Archives de l'histoire religieuse de la France*, depuis la fin du Moyen-âge jusqu'au dix-neuvième siècle.

Depuis plusieurs années, les études d'histoire ecclésiastique sont en honneur. En France, comme en Allemagne, elles ont inspiré des travaux considérables & occupent une large place dans les recherches des érudits. Mais, de plus, les questions religieuses ont été si étroitement unies à notre histoire intellectuelle, sociale & politique, que leur étude approfondie est nécessaire pour bien connaître le changement des institutions & la marche des idées.

Or, la plupart des documents sont inconnus. Les dépôts si riches de nos Archives sont, en partie, inexplorés. L'érudition, qui a mis au jour tant de textes intéressants pour l'histoire du Moyen-âge, commence à peine à aborder les documents relatifs à l'histoire religieuse de la France moderne.

Digitized by Google

C'est pour répondre à ce besoin qu'un Comité s'est formé à Paris. Il se propose de publier, dans une collection d'ensemble, les documents conservés, soit dans nos Bibliothèques publiques ou privées, soit aux Archives du Vatican, soit dans les dépôts étrangers.

Cette publication aura lieu en séries, ainsi indiquées :

1° *Documents ecclésiastiques :* documents pontificaux, nonciatures, assemblées du clergé, universités, &c.

2° *Documents administratifs :* lettres, mandements & instructions des rois, ambassades, correspondance administrative, registres des municipalités.

3° *Documents judiciaires :* Parlements & juridictions inférieures, officialités, inquisition.

4° *Documents non catholiques.*

5° *Documents privés.*

Elle a été confiée à des érudits spéciaux d'une compétence indiscutée. Chaque volume paraîtra sous le contrôle d un commissaire responsable avec une introduction & des notes pour rendre plus facile l'intelligence du texte.

La *Revue des Pyrénées* ne peut que s'associer à cette entreprise scientifique, ceux qui la poursuivent n'ayant d'autre but, que de mettre à la portée de tous, dans des conditions rigoureuses de critique & d'impartialité, un ensemble de documents d'un intérêt capital pour l'histoire des croyances, des idées, des mœurs, de la vie sociale & politique de notre pays.

Parmi les membres du Comité de publication, nous distinguons Mgr Pierre Batiffol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, & M. P. Imbert de la Tour, professeur de la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux : c'est une garantie de la valeur de l'entreprise.

D'après l'article 7 du Règlement, aucun volume ne peut paraître dans la collection si son impression n'a été décidée par le Comité, & s'il ne porte mention de l'examen préalable auquel il devra être soumis.

Art. 8. — On peut s'associer à la publication :

1° Comme bienfaiteur, par des dons volontaires ; un versement de 500 francs donne le titre de fondateur ;

Digitized by Google

2° Comme souscripteur, par un abonnement à la collection.

Art. 9. — Les bienfaiteurs ou les souscripteurs à la collection recevront les volumes parus avec une réduction sur le prix de vente.

En aucun cas, le prix des volumes parus dans une année ne pourra, pour les abonnés aux *Archives*, dépasser la somme de 20 francs.

La publication paraîtra, en volumes in-8°, à la librairie Alphonse Picard & fils, rue Bonaparte, 82.

Ariège.

Monument Bordes-Pagès.

Un Comité s'est constitué à **Saint-Girons**, sous la présidence d'honneur de M. Galy-Gasparou, député, afin d'honorer par un monument la mémoire du Dr Bordes-Pagès, qui fut, pendant de longues années, maire de Seix, conseiller général du canton d'Oust, & enfin sénateur de l'Ariège. Les habitants du Saint-Gironnais n'ont pas oublié tout ce que fit cet homme de bien pour la prospérité du pays. Aussi les adhésions sont-elles parvenues en grand nombre au Comité qui publiera bientôt la première liste de souscriptions.

On est prié d'adresser les adhésions & souscriptions, soit à M. le comte Bégouën, secrétaire général du Comité, avocat à Saint-Girons, soit à M. Mirouze, trésorier, directeur de l'école communale à Seix.

*
* *

M. Cau-Durban.

Un des plus fidèles collaborateurs de la *Revue des Pyrénées*, M. l'abbé Cau-Durban, a été nommé officier de l'Instruction publique à la suite du dernier Congrès des Sociétés savantes qui vient d'avoir lieu à Lille. Nous applaudissons à cette distinction si bien méritée & nous prions M. l'abbé Cau-Durban d'agréer tous nos compliments.

Digitized by Google

Aude.

M. G. Jourdanne.

Dans la longue liste des récents officiers d'Académie, nous sommes heureux de relever le nom de notre excellent & dévoué collaborateur à **Carcassonne**, M. Gaston Jourdanne. Une seule chose nous étonne, c'est qu'il ne fût pas déjà pourvu de cette distinction, car elle lui était due à tous les égards depuis bien longtemps.

Les Audois se proposent de témoigner leur satisfaction de cette promotion en offrant un banquet à M. Gaston Jourdanne : c'est assez dire l'estime qu'ils ont pour leur compatriote. Nous nous joignons à eux pour lui adresser nos plus cordiales félicitations.

Basses-Pyrénées.

Fêtes de Jéliote.

Les fêtes en l'honneur du chanteur Pierre de Jéliote (1713-1797) ont été très brillantes à **Pau**. L'inauguration de la statue, due au ciseau du sculpteur Paul Ducuing, a eu lieu dimanche 17 mars, sous la présidence de M. Bernheim, inspecteur général des Beaux-Arts. De nombreux discours ont été prononcés. Le plus nourri de faits, de dates & de détails a été certainement celui de M. Lafond, conservateur du Musée de Pau, qui a donné quelques pages du livre qu'il prépare depuis longtemps sur Jéliote. La statue de Ducuing a été généralement admirée. Elle est gracieuse. Le chanteur a cependant l'air de vouloir se mettre à danser : c'est bien là l'air précieux & maniéré de l'époque. La réalité historique n'est pas cependant tout à fait conforme à ce type gracieux & si aimable. Au dire de ses contemporains, & en particulier des *Mémoires* de Dufort de Cheverny & de la *Société béarnaise au dix-huitième siècle* du baron de Laussat, Jéliote était petit, laid, la face bourgeonnée, & muni de grands pieds !

*
* *

Digitized by Google

Études basques.

Le basque est une langue prestigieuse, qui attire toujours l'attention des savants. Actuellement, on peut citer comme ayant paru sur cette question le célèbre *Testamentu berria*, imprimé pour la première fois à La Rochelle, chez P. Haultin, en 1571, sous les auspices de Jeanne d'Albret. Deux savants autrichiens viennent de le réimprimer pour le plus grand plaisir des amateurs. A plus tard d'autres détails.

Citons encore l'*Origine des Basques*, par l'abbé Espagnolle. (Pau, Lescher-Méritau, 1900). L'auteur croit que le basque serait une dérivation du grec de Lacédémone. Cette thèse soulèvera des oppositions. Enfin, le *Nouveau dictionnaire basque-français-espagnol* du capitaine J.-B. Darricarrère & du général D. Rafael de Murga (Bayonne, imp. A. Lamaignère ; in 8°, par livraisons) est très estimé des spécialistes qui y voient les diverses acceptions des mots basques dans les divers auteurs.

V. D.

Gironde.

Varia.

Le volume de M. Labadie sur les *Imprimeurs bordelais* est l'œuvre d'un bibliophile passionné qui, non content de réunir une fort belle collection de livres, a voulu connaître les imprimeurs des presses desquels ces livres étaient sortis. Le corps du volume se compose d'une liste alphabétique, où le nom de chaque imprimeur est suivi de brèves indications biographiques. L'Introduction est sobre, trop sobre au gré des lecteurs curieux : sur le sujet qu'il possède pleinement, M. Labadie avait tant & de si jolies choses à dire !

La Société des *Archives historiques de la Gironde* va publier les *Acta memorabilia* de dom Maupel sur le prieuré bénédictin de La Réole. Cette notice est, pour la partie ancienne, un sec résumé du cartulaire que la même Société a déjà imprimé ; elle a été utilisée par les historiens de la ville & par M. Ant. de Lantenay, dans son livre sur *Les Prieurs claustraux de Sainte-Croix de Bordeaux & Saint-Pierre de La Réole*, & on peut être sûr que M. de Lantenay, en particulier, n'a

Digitized by Google

laissé échapper, pour la période moderne qu'il a seule étudiée, aucun détail de quelque importance; la même notice vient d'être analysée minutieusement par l'archiviste de la Gironde. On peut se demander ce qui reste à prendre dans cette œuvre très secondaire. En vérité, n'est-il pas temps de songer à mettre au jour les documents de premier ordre pour l'histoire de nos contrées qui sont gardés à Paris, à Londres, à Rome?

Une notice analogue à celle de dom Maupel, mais moins exploitée & plus intéressante, est celle de dom Dulaura sur La Sauve. L'abbaye de La Sauve occupe, d'ailleurs, dans les annales de la province, une tout autre place que le prieuré de La Réole. S'il est trop tard pour demander que l'on substitue dom Dulaura à dom Maupel, souhaitons, du moins, qu'il lui succède dans les publications de notre Société des Archives historiques.

Le service des Archives départementales va entreprendre incessamment, en tête de la série H, l'inventaire du riche fonds de La Sauve; M. Boucherie songe à mettre en état sa transcription du cartulaire de la même abbaye.

Si jamais un établissement monastique de la région mérita l'attention des travailleurs, c'est bien celui-là. Pour n'envisager son action que sous un point de vue spécial, son influence artistique a été plusieurs fois signalée par Léo Drouyn.

Je considérais naguère, du haut du clocher, le village de La Sauve, & sous ce panorama, dont la verdure sombre encadre si heureusement les ruines du monastère, un fait me frappa : les maisons, jadis groupées au pied de l'église abbatiale, désertent cet emplacement & s'avancent le long de la route vers la gare du chemin de fer. C'est une véritable évolution, & il serait fou de réagir autant qu'injuste de se plaindre; mais je me demandais si le mouvement & le bruit de ces voies ferrées apporteraient jamais aux populations de ce vaste pays autant de calme, de satisfaction vraie qu'elles en ont trouvé autrefois durant certaines époques de paix & de prospérité, à l'ombre de ce clocher où je rêvais. J.-A. B.

Digitized by Google

Hautes-Pyrénées.

Une étude publiée par la Société Ramond sur une des régions alpines des environs de **Bagnères-de-Bigorre**, effleure une question très importante, celle des pâturages de haute montagne. On y lit l'observation suivante :

Poa cœsia.
Festuca varia.

« L'herbe de ces régions n'est pas cette herbe dure, aiguë & glissante, qu'on trouve d'ordinaire sur les hautes montagnes; c'est, au contraire, une herbe fine comme des cheveux & d'un aspect bleuâtre. Si on la regarde de près, on voit que cet aspect bleuâtre est bien réel, & ces tiges fines comme des cheveux sont celles d'une graminée très commune en ces régions : le *Poa cœsia*. Cette graminée doit avoir des vertus nutritives spéciales. Les moutons non seulement engraissent rapidement, mais, au dire des bergers, acquièrent vite une force exceptionnelle, &, comme les isards, bondissent d'une roche à l'autre avec une très grande facilité. »

A cette note importante il est bon d'en ajouter une autre peu connne.

Le service de transport de vivres, charbon, &c., à l'Observatoire du pic du Midi est fait par un certain nombre de mulets qui, tous les jours, montent du village de Gripp au sommet du pic, portant parfois des charges énormes. Les mulets sont constamments gorgés, saturés d'avoine. Malgré cela, la charge qu'ils peuvent porter est bien inférieure à celle qu'ils porteront plus tard, lorsqu'ils auront brouté pendant quelques jours une herbe spéciale dont nous allons parler.

En allant, au commencement de l'été, au pic du Midi, je m'aperçus que les conducteurs de mulets descendant du pic s'arrêtaient dans un endroit escarpé peu propice pour une halte & donnaient la liberté à leurs bêtes qui s'élançaient aussitôt joyeuses vers les maigres pâturages du flanc de la montagne. Ce fait, très simple au premier abord, paraissait, à la réflexion, anormal, puisque le point choisi pour la halte était raviné & que, plus bas, il y avait au contraire des pâturages

Digitized by Google

plus riches & des sites plus agréables pour le repos des conducteurs.

Ayant eu la bonne fortune d'observer le même fait bizarre le lendemain, au retour, je demandai à ces hommes la raison de cette anomalie. Ils me répondirent en patois par l'énigme suivante : « Nous donnons à nos bêtes un peu d'eskiala pour pouvoir la semaine prochaine porter tout ce qui est nécessaire à l'hôtellerie & à l'Observatoire. » Je m'approchai des mulets & je vis qu'ils recherchaient surtout une graminée : le *Festuca varia*, que Ramond, d'après les gens du pays, avait baptise *Festuca eskia*, du patois *eskiala*.

Cette plante ne descend pas au dessous de 1,500 mètres; c'est ce qui explique l'anomalie qui nous étonnait au premier abord.

On fait en plaine des pâturages artificiels. Ne pourrait-on pas, dans les pâturages de hautes montagnes, essayer la culture artificielle de ces deux plantes dont les propriétés nutritives paraissent dépasser d'une façon extraordinaire les meilleures plantes de la plaine, y compris l'avoine?

Les habitants des pays montagneux constatent les faits & suivent toujours quand même l'éternel sentier de la routine. Il est du devoir de la science & des Sociétés d'agriculture de prendre ces faits isolés, de les multiplier & de leur faire produire tout ce qu'ils contiennent en germe pour le bien-être de nos populations pyrénéennes. Dr L.

N. d. l. R. — L'étude dont il est question, parue dans le Bulletin de la Société Ramond, est due à M. le docteur Lafforgue. Cette région alpine des « Lacs de Caderolles », au sud de la vallée de Campan, est à 20 kilomètres environ de Bagnères-de-Bigorre. La carte au 1/40 000 qui accompagne ce travail est jusqu'à présent la seule qui puisse guider l'excursionniste; la carte d'Etat-major avait complètement négligé la description exacte des lacs de cette région.

Pyrénées-Orientales.

Une nouvelle Revue mensuelle vient de se fonder à **Perpignan** : *L'Ame française*, & son premier numéro date

Digitized by Google

du 1er mars 1901. Elle a pour directeurs MM. Léonce de Guardia & Edmond de Rivals de Boussac & compte parmi ses rédacteurs notre distingué collaborateur, le charmant poète François Tresserre. Nous y retrouvons également bien d'autres noms connus à Toulouse, tels que ceux de MM. Lazeu de Peyralade & Armand Praviel.

L'Ame française.

C'est avant tout une Revue sociologique avec un programme très catholique. Mais tel n'est pas son unique but. L'*Ame française* ouvre également ses colonnes aux littérateurs, sans distinction d'école. Elle n'oublie pas enfin la petite patrie catalane, & elle a confié à des catalanistes distingués le soin de dire dans leur langue maternelle ses généreux désirs & ses légitimes aspirations.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Provence.

Le *capoulié* du Félibrige, **Félix Gras**, est mort ce mois de mars, à l'âge de cinquante-six ans, à **Avignon**, où il résidait, avant que les Félibres aient pu fêter sa décoration de la Légion d'honneur qu'il venait de recevoir. Félix Gras était un grand poète & un grand prosateur occitan. Il laisse des poèmes épiques, *Li Carbounié*, *Toloza*, le *Romancero Provençal*, & deux volumes de prose, *Li Papalino* & *Li Rouge dou Mieiour*. Dans ses œuvres, l'histoire & les traditions méridionales tiennent une large place.

Félix Gras.

La mort de Félix Gras a été saluée par la presse entière de regrets sympathiques.

Quel sera le successeur de Félix Gras en qualité de *capoulié* du Félibrige?

Les uns souhaitent M. de Berluc-Pérussis, les autres M. Albert Arnavielle. Provençal ou Languedocien, nous nous plaisons à espérer que le futur *capoulié* continuera la tradition de l'auteur du *Romancero*, dont M. Charles Brun, dans une lettre que reproduit *le Temps*, a si justement rappelé les états de service régionalistes.

Digitized by Google

Espagne.

Electra.

Le 30 janvier dernier avait lieu à **Madrid** une représentation sensationnelle. On y jouait pour la première fois un drame en cinq actes, intitulé *Electra*, qui était l'œuvre d'un littérateur bien connu, M. Pérez Galdos. Cette représentation ne devait pas se borner à être purement littéraire : elle a donné lieu, en outre, à des manifestations politiques qui ont failli dégénérer en émeute. Dans la suite, il en a été de même dans la plupart des villes où le drame d'*Electra* a été représenté. La véritable cause de cette émotion populaire, c'est que M. Pérez Galdos a voulu mettre à la scène un fait récent qui avait préoccupé l'opinion publique. On prétendait, en effet, qu'une riche héritière, Mlle Ubao, avait été victime des suggestions des Jésuites pour la faire entrer au couvent & s'approprier sa fortune, & le sujet d'*Electra* n'est pas autre que celui-là.

M. Pérez Galdos est un des écrivains les plus distingués de l'Espagne, mais jusqu'ici il n'a réussi au théâtre que médiocrement. Il vient de prendre sa revanche d'une façon retentissante : il reste à savoir si son œuvre a vraiment un véritable mérite dramatique. C'est ce que nous dira sans doute notre correspondant espagnol, dès qu'il pourra nous faire part de son étude sur *Electra*.

***

E. Núñez de Arce.

Le plus grand poète espagnol du temps présent, M. Núñez de Arce, est gravement malade.

Son œuvre est réellement admirable, d'une inspiration superbe & d'une expression digne de Victor Hugo. Il est regrettable qu'elle soit fort peu connue à l'étranger, l'espagnol, si répandu en Europe au dix-septième siècle, étant tombé en désuétude au delà des Pyrénées. Cependant, l'Allemagne a traduit l'un de ses poèmes.

La poésie ne nourrit pas son homme en Espagne, & Núñez de Arce, fort empêché pour vivre de sa plume, se vit obligé de verser dans la politique. Il devint ministre, & il est actuellement, ô ironie! lui, le poète suave & exquis, gouverneur de la Banque hypothécaire.

CERCAMON.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE

NOTES AU JOUR LE JOUR.

(Suite [1].)

58. Le P. Sermet (Hyacinthe) — des Carmes déchaussés, prédicateur du roi, fut élu évêque de la métropole du Sud, évêque constitutionnel de la Haute-Garonne. Son élection a été rapportée par M. l'abbé Lestrade, *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, séance du 20 février 1900. Son portrait se trouve en double exemplaire (original & copie) dans la salle de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse (hôtel d'Assézat). M. Biscons, maire de Portet, possède un buste du P. Sermet. — *Lettres inédites*, publiées par M. J. Adher (*Revue des Pyrénées*, t. IX (1897) pp. 97-121, 245-70, 452-65). — B. D.

59. Catel (Guillaume de). — *Testament de Guillaume de Catel*, par M. l'abbé Douais, qui transcrit, d'après une copie conservée au château de Belbèze, canton de Montgiscard, le testament du « premier historien sérieux de Toulouse » & met en lumière les principaux renseignements que ce document nous fournit sur Catel & sa famille (*Revue des Pyrénées*, t. XI (1897), pp. 497-507). — B. D.

1. Voir 1re livraison de 1900, p. 106; 3e livraison, p. 323, 4e livraison, p. 429, & 6e livraison, p. 666.

Digitized by Google

60. Colin (Michel) — termina l'église de la Dalbade & fit le portail dont **Tailhant** sculpta les images; quant à la flèche que la Convention fit démolir, elle fut faite par **Nicolas Bachelier**. — Article de M. l'abbé C. Julien, qui rectifie, à l'aide de documents inédits, les erreurs qui s'étaient glissées dans son *Histoire de la Dalbade* (*Revue des Pyrénées*, t. IX (1897), pp. 427-42.) — B. D.

61. Le chevalier de Rességuier. — Son incarcération à la Bastille par la vengeance de la marquise de Pompadour. Détails biographiques. Article du baron Desazars (*Revue des Pyrénées*, t. IX (1897), pp. 431-51.)

62. Palissot & **Castilhon.** — *Mémoire* lu à l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse (*Revue des Pyrénées*, t. IX (1897), pp. 225-52).

63. Castilhon. — Voir v° *Palissot*, n° 62 ci-dessus.

64. Luna (Alexandre de) — docteur en médecine, professeur d'espagnol à Toulouse en 1620. Article de M. L. Mérimée (*Revue des Pyrénées*, t. IX (1897), pp. 413-26). — B. D.

65. Goudelin (Pierre). — *Ses ancêtres, ses frères & ses amis*, nouvelle histoire de sa vie par M. l'abbé Lestrade (*Revue des Pyrénées*, t. X (1897), pp. 1-19, 223-44, 293-326, & cf. *Annales du Midi*, t. XI (1899), p. 138). — B. D.

66. Ginoulhiac (Charles) — né en 1819, mort en 1895, enseigna l'histoire du droit à la Faculté de droit de Toulouse de 1854 à 1888. — Voir sa *Notice biographique*, par M. J. Brissaud, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, dans le *Recueil de l'Académie de législation de Toulouse*, 1896-97, t. XLV, pp. 357-94. — B. D.

67. Picot de Lapeyrouse. — Trois lettres inédites à l'avocat **Romiguières**. Article de M. Connac, intitulé *la Réaction royaliste à Toulouse en* 1815-1816 (*Revue des Pyrénées*, t. IX (1897), pp. 431-51). — B. D.

68. Belloy (P. de) — avocat général au Parlement de Toulouse, a publié dans cette ville, en 1608, « l'édict & dé-

Digitized by Google

claration de son ancien patrimoine mouvant de la couronne de France au domaine d'icelle ». Cet ouvrage est rare & d'un grand intérêt. Il a été cité par Delescaze dans son *Mémorial*, à propos de la prétendue bigamie de Gaston Ier, & par M. Lafont de Saintenac dans sa *Bibliographie ariégeoise*. — B. D.

69. Delescazes — prêtre ariégeois, a publié à Toulouse, en 1644, un *Mémorial* qui a été étudié successivement par M. Pasquier & par M. Georges Doublet. — B. D.

70. M. de Fontanes — grand maître de l'Université sous le premier Empire, était né à Niort, en Poitou ; mais sa mère appartenait à une famille de Fourquevaux, maison considérable du Lauraguais & bien connue à Toulouse, dont un membre fut gouverneur du Languedoc & ambassadeur de Charles IX en Espagne. — Voir *Pensées de Joubert*, précédées d'une correspondance, &c., par Paul de Raynal ; Paris, Didier & Ce, 1862, t. I, p. 1 (Lettre I). — B. D.

71. Rœtus (Thomas) — était un célèbre médecin du seizième siècle. Il avait étudié à Toulouse dans la maison du premier président de Minut, toujours bien disposé pour les lettrés. Jean de Boysson l'avait connu à Toulouse. Il le retrouva médecin à Chambéry où il exerçait son art avec succès. Il connaissait parfaitement l'allemand & s'offrit, en 1542, à Langey, alors ministre de France, pour être son « serviteur ». — Arthur Eulhard, *Rabelais*, &c. — B. D.

72. Coras (Jean de) — célèbre jurisconsulte, était né à Réalmont (Tarn) en 1512. Il mourut à Toulouse en 1572, où il fut massacré par le peuple quelques jours après la Saint-Barthélemy. Il avait enseigné le droit successivement à Angers, à Orléans, à Paris, à Padoue & à Toulouse, où il devint conseiller au Parlement. Il fut chargé de rapporter le fameux procès de Martin Guerre, dont il a publié une relation qu'il avait intitulée : *Arrêt mémorable du Parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse d'un mari supposé, advenue de notre temps, enrichie de cent onze bonnes annotatior* . (Paris, 1572, in-4°.)

Digitized by Google

Il fut l'un des premiers à embrasser le protestantisme & fut même accusé, en 1562, d'avoir voulu livrer la ville de Toulouse aux protestants. Il échappa avec peine à une condamnation capitale & fut exilé (?). Quand il revint, dix ans après, quelques jours après la Saint-Barthélemy, il y retrouva les passions religieuses encore plus excitées & devint la victime de la fureur populaire contre les protestants.

Coras a publié sur l'interprétation du droit plusieurs ouvrages dont le plus estimé est intitulé : *Miscellanea juris civilis.* Ses écrits juridiques ont été publiés à Lyon (1556-1558, 2 vol. in-fol.). — B. D.

73. Coras (Jacques de) — appartenait à la famille du célèbre jurisconsulte Jean de Coras. Né à Toulouse en 1630 (?), il est mort en 1677 (?). Il étudia d'abord la théologie, exerça les fonctions de ministre protestant dans la Guyenne & fut attaché pendant quelque temps à la personne de Turenne. Il abjura le protestantisme après avoir lu *les Controverses du cardinal de Richelieu* qu'il avait entrepris de réfuter. Il est surtout connu comme poète. On a de lui quelques poèmes bibliques, notamment *Jonas ou Ninive pénitente*, connu seulement aujourd'hui par ce vers satirique de Boileau :

> Le *Jonas* inconnu sèche dans la poussière.

Trois autres poèmes de lui sont complètement oubliés, savoir : *Josué, Samson* & *David.* Il a également composé une tragédie, *Iphigénie*, qui a donné lieu à une spirituelle épigramme de Racine :

> Entre Leclerc & son ami Coras,
> Deux grands auteurs rimant de compagnie.

On lui doit, enfin, une *Vie du jurisconsulte Jean Coras* (Montauban, 1673). — B. D.

Le Secrétaire-Gérant,
Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 9800

Digitized by Google

ESSAI SUR L'ORTHOGRAPHE

DE LA LANGUE D'OC[1]

Si l'on se plaint — & avec raison — des complications inutiles & souvent bizarres qui encombrent notre orthographe française & en rendent l'étude si rebutante & la pratique si malaisée, non pas seulement aux étrangers, mais à bon nombre de nos compatriotes, on n'adressera certes pas le même reproche à l'orthographe de nos patois méridionaux. Autant, pour le français, nous sommes tenus en lisière par une foule de règles étroites, minutieuses & parfois puériles, autant, en ce qui concerne nos patois, les écrivains ont & prennent de libertés.

Les uns, plus soucieux de la prononciation que de l'étymo-

1. Avant de présenter à l'Académie des Jeux Floraux — qui a bien voulu le couronner & en faire siennes les conclusions (voir le rapport de M. le baron Desazars de Montgailhard sur le concours en langue d'Oc) — l'essai que l'on va lire, nous avons cru devoir le soumettre à l'éminent provençaliste, M. Chabaneau, ainsi qu'à notre ancien maître, M. Jeanroy, professeur de philologie romane à l'Université de Toulouse. Sur leurs indications, quelques passages ont été utilement remaniés. Ils nous autorisent à dire, & nous les en remercions vivement, qu'ils sont aujourd'hui pleinement d'accord avec nous, sauf quelques menues réserves, sur tous les points & notamment sur le principe même de la réforme que nous préconisons, à savoir « établir », pour nous servir des propres expressions de M. Chabaneau, « l'équation la plus « parfaite entre la langue parlée & sa représentation figurée, en em- « ployant pour cela les signes les plus simples & les plus familiers à « toutes les classes de lecteurs ». Il en est de même de M. l'abbé Couture, le vénéré doyen de la Faculté libre des lettres de Toulouse.

Digitized by Google

logie, s'attachent surtout à reproduire exactement les sons, sans s'inquiéter de la forme qu'ont en français les mots correspondants (*kilho*, quille; *quadun*, chacun; *ourisoun*, horizon; *doussou*, douceur; *deʒempeʒa*, désempeser; etc.), les autres, préférant garder partout, même là où la prononciation invite à écrire autrement, les lettres étymologiques, ou bien ne donnent pas sur la prononciation des renseignement suffisants (ils n'indiquent pas, par exemple, les deux & parfois trois sons nettement distincts qu'ont, dans quelques dialectes, certaines consonnes), ou bien sont obligés de donner par convention aux lettres étymologiques qu'ils conservent un son qu'elles n'ont pas, non seulement en français, mais même dans la plupart des autres dialectes, de telle sorte que, avec ce système, la même lettre a une prononciation différente, selon que l'auteur appartient à telle ou telle région. Enfin certaines diphtongues sont notées de deux ou trois manières différentes suivant les auteurs, & parfois même, — quoique rarement, — le même écrivain, à quelques pages d'intervalle, ne conserve pas à la même diphtongue la même orthographe.

Une telle anarchie n'est guère moins regrettable que ne l'est en français une réglementation aussi sévère que capricieuse. Aussi peut-on affirmer que, d'un côté, les savants étrangers, qui étudient surtout dans les livres nos dialectes d'oc, de l'autre, ceux de nos compatriotes qui, parlant couramment ou non nos patois, s'y intéressent assez pour lire & étudier les productions littéraires de cette langue, tous verraient avec plaisir nos auteurs méridionaux adopter une orthographe uniforme, où les mêmes sons seraient notés à l'aide des mêmes lettres.

Nous voudrions essayer de prouver que, pour obtenir un résultat si désirable, il suffirait aux auteurs de se conformer à quelques règles aussi peu nombreuses que peu compliquées, qui, sans trop les gêner dans leurs habitudes, ne dérangeraient guère non plus celles des lecteurs.

Et cependant, quelque modéré que soit notre projet, il est aisé de prévoir qu'il n'ira pas sans soulever d'ardentes protestations. « Cette liberté », diront d'aucuns, « cette liberté est « excellente & salutaire : gardez-vous d'y toucher. Vous pro-

Digitized by Google

« testez contre les règles qui ligottent les écrivains français & « voici que, par un rare illogisme, vous méditez d'en imposer « de toutes semblables aux écrivains patois. Laissez donc cha- « cun écrire à sa guise : pourvu que le lecteur puisse lire sans « gêne ce qu'il a sous les yeux, qu'importe que l'auteur écrive « avec *ss*, *c* ou *ç* ce qui devrait logiquement être écrit par *s* « ou inversement, qu'importe qu'il mette un *j* là où un *g* « serait peut-être mieux à sa place, un *ʒ* ou un *s* serait plus « naturel, un *qu* lorsqu'un *c* suffirait? »

Il n'est que trop évident que de pareilles graphies n'appellent pas de réforme. Encore que l'œil soit un peu étonné de voir des mots tels que *maço* (masse), *peninçulo* (péninsule), *plasso* (place), ou bien *jens* (gens), *rouje* (rouge), *lejiou* (légion), ou encore *raʒin* (raisin), *pouʒou* (poison), *amistouʒos* (affectueuses), du moment que le son est fidèlement noté & que la prononciation exacte est aisée à retrouver, on serait mal venu à réclamer, en présence de fautes aussi vénielles, des règles quelconques, qui, si simples qu'on les suppose, ne pourraient être que gênantes pour les écrivains & sans profit pour le lecteur.

Mais il y a d'autres graphies pour lesquelles on ne saurait user de la même tolérance. Ce sont celles — & elles sont nombreuses — où les auteurs, ne notant pas la prononciation de façon à ne pas laisser place à la moindre équivoque, risquent de laisser le lecteur, surtout le lecteur étranger, prononcer nos patois « tout de travers », comme dit le peuple.

Ici, c'est une consonne qu'on redouble sans que la prononciation l'exige, ou une qu'on écrit alors qu'elle ne doit pas être prononcée; là, on note d'une seule & même façon les deux & trois prononciations distinctes qu'ont certaines lettres, ou encore on donne à certaines lettres un son spécial qu'elles n'ont ni en français, ni dans une très grande partie du domaine de la langue d'oc.

Quelques exemples feront mieux saisir la portée de nos critiques.

En Toulousain[1], la plupart des auteurs donnent au groupe

1. Tous nos exemples seront, sauf avis contraire, empruntés au dialecte de Toulouse.

Digitized by Google

ch non seulement le son *ch* (*chamó*) & le son *k* (*chrestia*) mais encore le son *tch* (*cacha*, *empacha*; pron. : *catcha*, *empatcha*); ils emploient de même les lettres *g* doux & *j* tantôt avec le son qu'elles ont en français (*juna*, *genoul*) & tantôt avec le son *dj* (*penja*, pron. : *pendja*), voire même avec le son *tch* (*passáge*, *froumajou*; pron. : *passátche*, *froumatchou*); enfin la lettre ʒ se prononce chez eux ʒ (*aʒur*), *dʒ* (*quinʒe*, pron. : *quindʒe*) & *ts* (*tréʒe*, *séʒe*; pron. : *trétse*, *sétse*). Ainsi donc, pour toutes ces lettres, ils laissent au lecteur le soin de trouver la vraie prononciation.

Dans d'autres dialectes, les consonnes *ch*, *j* ou *g* doux & le groupe français *cs* étant prononcés *ts*, plusieurs auteurs indiquent bien la prononciation réelle, mais la notent uniformément par *x*, signe auquel le français ne donne jamais le son *ts*; tandis que d'autres préfèrent conserver les lettres du mot français ou latin correspondant, après avoir prévenu le lecteur du son particulier qu'ont ces lettres dans leur dialecte. Si bien que certaines lettres ou groupes de lettres n'ont pas moins de trois & quatre prononciations différentes : *ch* par exemple, prononcé ici comme en français, c'est-à-dire tantôt *ch* (*chamó*), tantôt *k* (*chourálo*), & là *tch* (*empacha*, *cacha*), ou bien *ts* [1] (Mistral : *chato*, jeune fille).

Nous retrouvons la même confusion en ce qui concerne la notation des diphtongues. Pour les diphtongues à semi-voyelle *i* (en français : diable, pied, pion, vieux, &c.), le son *i* est toujours noté par un *i* avant la voyelle principale, mais, après cette voyelle, il est noté chez les uns tantôt par un *i* (*aigo*, *rei*, *coire*, *nouiri*), chez d'autres toujours par un *y* (*aygo*, *rey*, *coyre*), chez d'autres enfin toujours par un *ï* (*aïgo*, *reï*, *coïre*). Dans les diphtongues à semi-voyelle *ou* (en français : roi, fouet, oui), la semi-voyelle est par tous notée *ou* quand elle précède la voyelle dominante &, quand elle la suit, tantôt par *u* (*bau*, *riu*, *beu*, *biou*) & tantôt par *ou* (*baou*, *riou*, *beou*, *bioou*).

Le moindre inconvénient d'une semblable orthographe est

1. Ou peut-être *ti* (avec *i* semi-voy.). Mistral dit, en effet, que *ch* a, dans son dialecte, le son qu'il a dans l'espagnol *muchacho*.

Digitized by Google

de ne renseigner que très imparfaitement le lecteur sur la prononciation : elle peut aller jusqu'à l'induire en erreur. C'est ainsi que, la notation étant la même dans les deux cas, on est tenté de prononcer les mots tels que *aïgo*, *reï*, *coïre*, &c., où *i* est en synérèse avec la voyelle principale, comme ceux où la diérèse est de régle (*païs*, *taïno*, *saï*, &c.). D'autre part, & ceci s'applique à tous les auteurs, rien n'indique que les mots tels que *pouèlo*, *jouen*, *couac*, &c., ne doivent pas être prononcés de la même façon que *pouèto*, *jouan* (nous jouons), *fouasso*, &c. Avec de pareilles graphies, il faut, pour prononcer convenablement nos patois, en parler couramment au moins un.

De même, il est presque indispensable de connaître sa langue pour dire, dans la plupart des cas, quelle est la voyelle qui est frappée de l'accent tonique. Bien rares sont les écrivains méridionaux qui se doutent qu'il ne serait pas superflu de l'indiquer. Presque tous jugent suffisant de marquer la qualité de certaines voyelles, notamment des *e* ouverts qu'ils frappent d'un accent grave; d'autres y ajoutent l'accentuation des *e* fermés, ce qui ne sert souvent qu'à embarrasser le lecteur en l'obligeant dans certains cas à se demander si l'accent tonique est à sa place habituelle ou s'il n'est pas, par exception, sur la voyelle surmontée de l'accent. Quelques-uns toutefois, après avoir posé sur la place de l'accent tonique des règles précises & nettes, s'y conforment rigoureusement, mais ces règles ne sont guère applicables qu'à leur dialecte. Transportées aux dialectes voisins, elles deviennent chancelantes &, pour un grand nombre de mots, ne donnent que des renseignements très inexacts.

Ainsi donc, qu'il s'agisse de retrouver la place de l'accent tonique ou la prononciation exacte de certains mots, l'orthographe actuellement en usage est souvent insuffisante, du moins pour les étrangers.

Cette constatation n'est pas, nous le savons, pour déplaire à quelques-uns de nos écrivains contemporains, qui ne seraient peut-être pas fâchés de voir les « francimans » ne rien comprendre à nos œuvres méridionales & qui, sans doute, se réjouiraient de voir les étrangers, les Allemands surtout, renon-

Digitized by Google

cer à venir étudier notre langue & ses productions. C'est là une jalousie étroite & mesquine : on nous permettra de ne pas nous y associer; d'autant qu'elle est contraire aux véritables intérêts de notre chère langue d'oc, à laquelle on ne saurait rendre, croyons-nous, de meilleur service que de faciliter le plus possible son étude à tous ceux qui veulent bien s'y intéresser. Mieux connue, en effet, elle triompherait du mépris où la tiennent encore trop de gens dont elle fut cependant, au même titre que le français, la langue maternelle, &, cultivée par plus d'esprits, elle retrouverait sans doute un peu de cet éclat souverain qu'elle eut au temps des Troubadours, quand ses œuvres rayonnaient sur l'Europe méridionale.

Nous n'avons eu, en écrivant ce modeste essai, d'autre but que de servir la cause de nos patois méridionaux, & si d'aucuns trouvaient notre tentative ou inutile ou, sur certains points, peu pratique, nous demandons qu'ils veuillent bien nous pardonner, en songeant à l'idée qui a inspiré notre travail.

Nous prendrons pour point de départ de notre étude l'orthographe de Mistral.

Mistral, en effet, outre qu'il est le plus justement célèbre & le plus pratiqué de nos auteurs méridionaux, a adopté[1] un système orthographique qui a l'avantage de reposer sur quelques règles bien arrêtées &, de plus, très simples, sans doute parce qu'elles sont, presque en tous points, conformes à la tradition.

C'est ainsi, par exemple, qu'il s'est rigoureusement astreint à rester aussi près que possible de l'orthographe française, à marquer, aussi souvent que les « règles » admises & rappelées par lui le lui commandaient, la place de l'accent tonique (*cachafió*, *avé*, *renósi*, *anáves*, *sábon*, &c.), ainsi enfin qu'il est revenu délibérément à *u* pour noter — du moins après la voyelle dominante — la semi-voyelle *ou* dans les diphtongues (*váutre*, *béu*, *bióu*, &c.).

S'il n'est pas partout & toujours nécessaire de calquer rigoureusement l'orthographe de nos mots patois sur celle des mots

1. Voir son « Avis sur la prononciation provençale » en tête de *Mirèio* (Paris, Charpentier). Voir surtout sa pratique.

Digitized by Google

français correspondants, il est avantageux de ne s'en écarter que le moins possible & de n'y renoncer que lorsque la prononciation s'y oppose absolument. A ce point de vue, la pratique de Mistral mérite d'être donnée en exemple ; ce n'est pas chez lui que l'on trouve des graphies analogues à celles que nous signalions plus haut : *trasso*, *doussomen*, *coumpaciu*, *maço*, &c. Il va même, à notre sens, un peu trop loin dans cette voie, quand il conserve la fausse diphtongue française *ai* (*mairo*, maire), & surtout les consonnes *ch*, *g* & *j*, au risque de laisser le lecteur prononcer, à la française, *chato*, *gemi*, *je*, &c., au lieu de *tsato*, *dʒemi*, *dʒe*, &c.

En ce qui concerne l'accent tonique, Mistral a très bien sènti qu'il est indispensable, sinon de marquer dans tous les mots la place de cet accent, — ce serait imposer aux écrivains une besogne fastidieuse, — du moins de donner au lecteur le moyen pratique de retrouver sans hésitation cette place dans tous les mots où il est superflu de l'indiquer. Et il a fort bien résolu le problème, du moins pour le provençal ; mais, comme nous visons ici à trouver des règles valables pour tous les dialectes d'oc, nous ne pouvons accepter sa pratique sans réserves.

Mistral, en effet, étaie son système d'accentuation sur les deux « règles » suivantes : « L'accent est toujours sur la pénultième dans les mots terminés par *o* ou par *e*, » & « l'accent « est toujours sur la finale dans les mots terminés par *a*, *i*, *u* ou « par une consonne ». Ces deux simples remarques, complétées par l'exception des deux finales verbales *-on* (*sábon*) & *-es* (*andves*), tout en ne l'obligeant à marquer l'accent que dans un nombre de mots assez restreint, lui permettent de ne jamais laisser le lecteur dans l'embarras quant à la place de l'accent tonique.

Malheureusement, si ces règles suffisent pour le provençal, elles sont insuffisantes pour d'autres dialectes. Ainsi Mistral ne mentionne pas *ou* comme voyelle pouvant terminer un mot (*sabou*, *palou*, &c.), &, d'autre part, tandis que la règle concernant les mots terminés par une consonne ne comporte chez lui que deux exceptions, elle en comporte, ailleurs, en toulousain par exemple, un si grand nombre qu'on se voit forcé dans une foule de cas de ne pas l'invoquer & de marquer dans

Digitized by Google

tous ces cas la place de l'accent tonique, du moins si l'on ne veut pas rendre aux étrangers la lecture de nos textes extrêmement pénible & rebutante.

Pour que cette règle, telle que l'énonce Mistral, fût applicable à notre dialecte, il faudrait, en effet, ajouter aux deux exceptions qu'il cite (*sábon* & *andves*) : 1° les deux finales des verbes *-os* (*dígos*, *pátos*, &c.) & *-en* (*bénen*, *que sdüten*); — 2° les finales *-os* & *-es* du pluriel des substantifs & adjectifs (*pálos*, *búdos*, & *ángles*, *mágres*); — 3° la finale *-is* qu'offrent au pluriel masculin certains adjectifs (*náutis*, *frésquis*), au pluriel encore les mots où *i* est atone au singulier (*bárris*, *nóbis*, *cementèris*, &c.), enfin quelques autres mots (*cólis*, &c.); — 4° quelques finales en *-it* (*crèdit*, [*caület*] *flórit*), en *-ou* (*mántou*), en *-us* (*sántus*, *Jèsus*, *pátus*). C'est à peu près tout pour le toulousain, mais on trouverait sans peine dans les dialectes voisins d'autres finales muettes[1].

Cela ne suffit-il pas à prouver que, pour rendre applicables à tous les dialectes les règles énoncées par Mistral, il faut les modifier de telle sorte que, quel que soit le dialecte employé, il ne soit plus question d'exceptions & que, par suite, ni l'auteur ni le lecteur n'aient à s'en préoccuper? L'énoncé suivant nous paraît atteindre ce but : « En général & SAUF INDICATION CONTRAIRE, les finales en *-o* (ou en *-a*)[2] & en *-e* sont muettes & l'accent est sur la pénultième », & « en général & SAUF INDICATION CONTRAIRE, les finales en *-a*, *-i*, *-ou*, *-u*, ainsi que les finales à consonnes sont toniques ».

Avec cet énoncé, le lecteur n'a plus, à quelque dialecte qu'appartienne l'œuvre qu'il a sous les yeux, à se préoccuper des exceptions, puisque toutes lui sont signalées; il n'a plus qu'à retenir ceci : sauf indication contraire, toute finale est tonique, excepté dans les mots terminés en *-o* & en *-e*, où elle n'est tonique que lorsque l'auteur l'indique expressément.

Bien qu'elle soit commode & d'une application facile, cette règle ne nous satisfait cependant pas pleinement. Nous vou-

1. En gascon, par exemple : *áret*, charrue.

2. L'*a* atone, correspondant à notre o atone, que connaissent certains dialectes, sera noté *ă* (*Cétă*, Cette; *mainádă*, fillette).

Digitized by Google

drions simplifier encore davantage la tâche des lecteurs, &, songeant surtout à ceux qui ne parlent pas nos dialectes, nous n'hésitons pas à demander QU'ON ACCENTUE TOUTES LES PÉNULTIÈMES TONIQUES[1]. Il n'y aura plus ainsi que les toniques finales qui ne seront pas surmontées d'un accent[2]; encore faut-il excepter celles en *-o* & en *-e* qu'on continuera d'accentuer (*aiçô*, *abiô*, *abé*, *anglés*, &c.).

Toutes les chances d'erreur seront ainsi à peu près supprimées. Il y aura, à adopter ce système, un autre avantage : en voyant accentuées les pénultièmes de presque tous les mots terminés par *o* & par *e*, le lecteur ne sera pas embarrassé pour mettre à sa vraie place l'accent dans les mots de ce genre dont la pénultième est *ou* (*toumbo*, *que troune*) ou *eu* (*Jeuse*).

En ce qui concerne les diphtongues & triphtongues, Mistral a adopté une notation qui, sans reposer sur une théorie bien précise, n'en est pas moins très acceptable, & qui offre, d'ailleurs, l'avantage d'avoir pour elle une longue tradition.

Il n'y avait pas de difficulté sérieuse quant aux diphtongues ou triphtongues à semi-voyelle *i*. On sait, en effet, que les fausses diphtongues françaises *ai* (chaise, taire) & *ei* (peine, reins), n'existent pas dans nos patois[3]. Par suite, la règle était aisée à déduire : *i* peut avoir sans inconvénient &, par suite, doit avoir le son d'une semi-voyelle quand il est placé soit immédiatement après voyelle, comme dans *mái*, *réi*, *cóire*, &c., soit immédiatement avant voyelle, comme dans *cambia*, *fièl*,

1. Excepté, bien entendu, celles en *-ou* (*toumbo*, *que troune*) & en *-eu* (*Jeuse*), sur lesquelles il est impossible de marquer l'accent d'une façon qui ne prête pas à confusion.

2. Quand la pénultième sera une voyelle, qui, bien qu'atone, doit être accentuée (voyelle dominante de diphtongue : *amáiri*, *ressáüta*) ou *e* ouvert (*destèrra fèrlup*), on indiquera que l'accent est bien sur la finale & non sur la pénultième, en accentuant cette finale & en l'écrivant en caractères gras (*amairi*, *fèrma*).

3. Il faut donc écrire avec *è* (& non avec *ai*) les mots comme *mèro* (maire), *lèdo* (laide). Quant à la diphtongue *oi* (voix, poire, &c.), prononcée *oué* dans nos patois, elle doit être notée comme une diphtongue à semi-voyelle antécédente *ou* (*bŭèto* = boîte). V. infra.

Digitized by Google

piot, *bidis*, *pièi*, *bióu*, &c. La diérèse, là où elle existe, sera marquée par un tréma : *saï*, *patrïo*, *païs*, &c.[1].

Quant aux diphtongues & triphtongues à semi-voyelle *ou* (en français : roi, fouet, oui), il y a lieu d'adopter le système de Mistral, mais en le complétant. Mistral a eu raison de distinguer[2] *ou* voyelle de *ou* semi-voyelle, en écrivant toujours dans le premier cas *ou* (*coulour*, *soumbre*, &c.), dans le second cas — du moins après la voyelle dominante de la diphtongue — *u* (*vàutre*, *dóu*, *estiéu*, &c.). Mais pourquoi n'être pas allé jusqu'au bout dans cette distinction? Pourquoi avoir admis la notation de *ou* semi-voyelle par *u* seulement après la voyelle dominante & l'avoir repoussée devant cette voyelle? Pourquoi écrire d'un côté *cèu*, *bàu*, &c., & de l'autre *vouès*, &c.? Puisque, dans les deux cas, le son est le même, il paraît logique de le noter, dans les deux cas, de la même façon.

On s'explique d'autant moins que Mistral ait reculé devant cette légère innovation que le français connaît cette notation par *u* de la semi-voyelle *ou* placée avant la voyelle principale. Citons les mots d'origine étrangère : square, guano, ipecacuana, Guatemala, don Juan, &c., & les mots savants : aquatique, desquamer, quadrilatère, iguanodon, séquanaise, &c... Sans doute, Mistral a craint qu'on ne pût confondre les mots *vuès* & semblables, dans lesquels *u* doit avoir le son *ou*, avec les mots tels que *plueio*, *fueio*, &c..., dans lesquels *u* a le son de l'*u* français dans : nuit, muid, truie, &c. Mais toute confusion nous paraît impossible si l'on convient de noter par *ŭ* (c'est-à-dire par *u* surmonté du signe de l'abréviation) le son *ou* semi-voyelle & de réserver la lettre *u* exclusivement au son *u*.

L'adoption de ce signe *ŭ* offre plus d'un avantage : elle permet au lecteur d'abord de reconnaître d'emblée qu'il a affaire à une vraie diphtongue (*jŭen*, *pŭèlo*, *ŭèit*, &c.) & non à une simple juxtaposition de voyelles en diérèse (*jouan*, nous

1. Il eût été préférable d'adopter pour la notation de l'*i* semi-voyelle un signe particulier, l'*y* par exemple. Nous avouons avoir reculé devant l'aspect bizarre qu'auraient pris la plupart des mots ainsi écrits : *byèl* (vieux), *fyèl* (fil), *pyot* (dindon), *byáys* (biais), *feniryóy* (je finirais), &c.

2. Comme le faisait du reste l'ancienne langue.

Digitized by Google

jouons; *pouèto*, &c.); ensuite, dans les mots où le son *i* est en diphtongue avec le son *ou*, de voir du premier coup d'œil lequel des deux sons est voyelle & lequel est semi-voyelle & par suite de trouver sans hésitation la prononciation exacte[1]; enfin, mieux que l'accent placé sur la voyelle dominante, — qu'il ne faudra jamais, du reste, oublier de marquer, — elle empêche toute confusion entre les fausses diphtongues *ou* & *eu* (*coulour*, *Jeuse*) & les vraies diphtongues *o͡ŭ* & *é͡ŭ* (*dó͡ŭ*, *estié͡ŭ*).

En résumé, concordance aussi rigoureuse que le permet la prononciation entre l'orthographe française & l'orthographe patoise, & notation suffisamment exacte (à la condition de compléter ses règles par les remarques dont nous les avons accompagnées), d'une part, de la place de l'accent tonique, de l'autre, de la prononciation des diverses diphtongues & triphtongues, telles nous paraissent être dans l'orthographe de Mistral les innovations heureuses & qu'il faut définitivement accepter. Quand nous aurons dit sur quels points nous croyons devoir nous séparer de lui, nous aurons fait connaître les règles essentielles de la réforme que nous proposons; il ne nous restera plus à faire que quelques remarques de détail.

Il nous semble qu'avant de rien modifier à l'orthographe traditionnelle de nos patois méridionaux, il faut avoir résolu définitivement la question suivante : Doit-on n'écrire que les lettres qui sont réellement prononcées, de telle façon que, à la lecture, on puisse invariablement, comme en latin, suivre la règle[2] qui veut que toutes les lettres écrites doivent être prononcées, ou bien faut-il admettre qu'il puisse y avoir des lettres parasites, comme il y en a en français, où deux, trois mots & plus quelquefois peuvent se prononcer de la même manière, bien que s'écrivant de façon différente? Il nous semble que la réponse ne saurait être douteuse. Pas plus que le

1. Ainsi, dans les mots *bouis*, *louiro*, *nouiri*, &c., on voit tout de suite que *ou* est voyelle & doit être prononcé en conséquence, car, s'il était semi-voyelle, il serait, d'après notre système, noté *ŭ*. Cf. *jüen*, *füet*, &c.

2. Règle qui est du reste admise expressément par Mistral. « Toutes les lettres se prononcent... » (Avis sur la prononciation provençale.)

Digitized by Google

latin, nos patois ne doivent & ne peuvent connaître les lettres muettes. Ne serait-ce pas faire violence à l'habitude invincible que nous avons, nous, gens du Midi, de prononcer toutes les lettres qui constituent le mot, qui lui donnent corps & physionomie, habitude dont nous savons si peu nous débarrasser lorsque nous parlons français qu'elle décèle immédiatement, même à l'oreille la moins exercée, notre origine méridionale? Notre but sera donc, ne saurait être autre que le suivant : en employant exclusivement les lettres françaises & en conservant rigoureusement à ces lettres le son qu'elles ont en français[1], arriver à noter aussi exactement que possible les sons perçus par l'oreille & rien que ces sons.

Si ce principe est définitivement admis, nous sommes obligés de constater que l'orthographe de Mistral n'est pas sans défaut. Quelque louable qu'ait été son désir de rendre moins méconnaissables certains mots patois en les écrivant, en dépit de la prononciation, avec les mêmes lettres que les mots français ou latins correspondants, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il n'ait pas jugé préférable de se conformer scrupuleusement à la prononciation, sans s'inquiéter de la forme qu'avait le mot en latin ou en français. Donner à des consonnes un son qu'elles n'ont pas, non seulement en français, mais, chose plus grave, dans une très grande partie du domaine d'Oc, c'est ouvrir la porte à toutes les conventions. Si, pour ne pas dérouter le lecteur, on admet que *ch* peut se prononcer *ts*, que *g* (devant *e* & *i*), que *j* peuvent se prononcer *dʒ*, on ne saurait blâmer les auteurs qui emploient *x* pour noter les sons *ch* & *tch*, *dʒ* & *ts*, ni s'opposer à ce que les Gascons, par exemple, écrivent l'*f*, que leur dialecte ne connaît pas, quitte à prévenir le lecteur que l'*f* chez eux a le son d'une *h* très aspirée.

Si nous n'admettons pas que, même par convention, les lettres puissent avoir en patois un autre son qu'en français, nous ne saurions davantage admettre qu'on écrive[2] des lettres qui

1. « Toutes les lettres se prononcent &..... elles se prononcent comme en français ». Mistral, Avis sur la prononciation provençale.

2. Du moins sans que le lecteur en soit expressément averti.

Digitized by Google

ne sont pas prononcées. Ce serait, autant que dans le cas précédent, violer le principe que nous avons posé plus haut, ce serait détruire tout notre système. Nous ne pouvons donc que désapprouver Mistral d'avoir écrit *pèd* qu'il fait rimer avec *recoupè; blad*, puisqu'il rime avec *gibla; regard* qui rime avec *mar; plourant* qui rime avec *respoundran*, &c. Du reste, remarquons-le en passant, Mistral n'a pas toujours cru nécessaire de noter ces lettres muettes, puisque tous les participes passés au masculin se terminent chez lui par une voyelle[1]. Le féminin de ces participes étant terminé en *-ado*, *-ido*, *-udo*, Mistral eût dû, pour être logique, écrire *aimad*, *adoulentid*, *fendud*, & nous prévenir que dans ces mots, comme dans *blad*, *pèd*, *crid*, &c., la consonne finale n'était là que pour les yeux. Il a préféré écrire partout *aima*, *adoulenti*, *fendu*, &c., donnant ainsi raison à notre théorie, qui est aussi la sienne, & prouvant par là même combien il avait eu tort de ne pas l'appliquer rigoureusement jusqu'au bout.

L'exemple de Mistral, tout condamnable qu'il est, a malheureusement trouvé des imitateurs. Ce n'est pas toujours, hélas! sur les beaux côtés de son modèle qu'on se règle. Nombre d'auteurs, férus d'étymologie ou d'archaïsme, ou des deux à la fois, ont pris l'habitude d'écrire des lettres muettes qui semblent bien n'être plus prononcées dans aucun dialecte (par exemple *soun***t** (ils sont), *sejour***n**, *prigoun***d**, &c.) ou encore de remplacer certaines lettres, qui répondent exactement à la prononciation, par d'autres lettres qui marquent mieux ou l'origine des mots ou la forme des dérivés. C'est ainsi qu'ils écrivent avec une *m* finale (contrairement à la prononciation, qui exige une *n*) toutes les premières personnes du pluriel des verbes (*pregam*, *sem*, *fasem*, &c.), ainsi que *soum* (je suis), & avec un *d* final (contrairement à la prononciation & à l'étymologie, qui exigeraient un *t*) tous les participes passés masculins (*passad*, *nascud*, *fenid*, &c.) & quelques mots comme *ciutad* (cité), *antiquitad* (antiquité), *pod* (il peut), &c. Dans certains mots même, ils vont jusqu'à écrire *v* au lieu de *b* (bien que le son *v*

1. Remarquons aussi que s'il écrit *blad* au singulier, il n'hésite pas à écrire *bla* au pluriel.

Digitized by Google

— ils l'avouent eux-mêmes — soit inconnu de leur dialecte), parce que ces mots étaient écrits avec *v* dans l'ancienne langue. Quels sarcasmes ne réserveraient-ils pas à un auteur français qui, par exemple, affecterait d'écrire aujourd'hui : avoit, auroit, paroistre, conoistre, &c...? Il paraît que ce qui serait ridicule pour le français est digne d'être proposé en exemple pour le patois. On ne veut pas remarquer que si les anciens auteurs écrivaient *v*, c'est tout simplement parce qu'ils prononçaient *v*, & que cette orthographe (ainsi, du reste, que celle du français : paroistre, &c.), qui a correspondu pendant une assez longue période à la prononciation, a été abandonnée lorsque le désaccord a paru trop choquant entre le son & l'écriture.

Là où nos ancêtres ont vu des avantages, nos auteurs verraient-ils des inconvénients ? Nous pensons, au contraire, que la concordance ne saurait jamais être trop parfaite entre l'orthographe & le son qu'elle représente.

Au surplus, qu'ils se pénètrent bien de cette idée : s'ils ne veulent pas se conformer au principe énoncé par Mistral : « toutes les lettres se prononcent », c'est-à-dire s'astreindre à ne noter que les sons réellement perçus par l'oreille & établir une équivalence aussi exacte que possible entre l'écriture & la prononciation, ils ne satisferont ni les gens du peuple ni les savants ; les premiers, parce que cette orthographe soi-disant étymologique ou archaïque les déroutera, les seconds, parce qu'ils ne sauraient donner leur approbation à une orthographe qui parfois n'est rien moins que savante [1] & qui, au surplus, loin de les renseigner sur la vraie prononciation, ne peut que les induire en erreur.

Nous croyons que, sans recourir à une orthographe strictement phonétique, mais, au contraire, en restant aussi près que possible de l'orthographe française, on peut & partant on doit, pour nos patois, enregistrer très exactement les sons perçus par l'oreille.

Nous n'ignorons pas que quelques finales subissent, à cer-

1. Nous visons ici les graphies *passad, finid*, &c., *ciutad, antiquitad, crid, pod*, &c., où le *d* ne correspond pas plus à l'étymologie qu'à la prononciation.

Digitized by Google

taines places du discours, des déformations notables : contractions, apocopes ou assimilations, mais nous persistons à penser qu'il n'y a que des avantages à faire connaître au lecteur la vraie prononciation de ces mots, sans s'inquiéter de leurs déformations orthographiques.

Remarquons, du reste[1], que certaines contractions sont notées (& l'ont été de tout temps) telles qu'elles sont prononcées, qui altèrent cependant assez fortement la physionomie des mots. C'est ainsi que à côté de *sur la tèrro*, on écrit *sul foc* (= *sur le*) & *sus tindous* (= *sur les*), à côté de *per la prádo* on a *pel bentré* (= *per le*) & *pes prats* (= *per les*), à côté de *chèz él* on a *chèl fáŭre* (= *chè le*) & *chés cousis* (= *chè les*), &c.

Quand de telles formes sont admises, on ne saurait, croyons-nous, se refuser à admettre les apocopes telles que les suivantes : *sén Miquèl* (à côté de *sént Estièni*), *un gran brut* (à côté de *un grant afa*), *dus pan de mèco* (à côté de *dus panz é mièi*), *de gen d'aŭnou* (à côté de *lai braboi gens*), *tan que biuras* (à côté de *tant él commo tu*), *din l'anndado* (à côté de *dinz un an*), *chè tu* (à côté de *chèz él*), *quan benguèt* (à côté de *quant arribèt*), *le ten passat* (à côté de *quin tens!*), *oun bas* (à côté de *ount ès*), *le galan ben* (à côté de *galant e mestrésso*), &c.

Que si des auteurs trouvaient trop méconnaissables les mots ainsi apocopés, ils pourraient sans inconvénient écrire les mots complets, mais en ayant bien soin de mettre entre parenthèses les lettres qui ne doivent pas être prononcées. On écrira alors *sén(t) Miquèl*, *chè(z) tu*, *tan(t) que biro*, &c.; mais on se gardera, en ce cas, autant que possible, de rétablir entre parenthèses une finale autre que celle qu'ont amenée les lois phonétiques propres au dialecte de l'auteur. On écrira, par suite : *gran(t) brut*, *quan(t) benguèt*, *oun(t) bas*, &c., avec un *t*, & non : *gran(d)*, *quan(d)*, *oun(d)*, &c., parce que ces formes avec *d* final sont, en toulousain, phonétiquement irrégulières.

La question des apocopes est donc, on vient de le voir, aisée à résoudre. Celle des assimilations l'est un peu moins. Nous ne croyons pas toutefois qu'il faille, ici non plus, sacrifier la

1. Nous n'étudions ici bien entendu & à titre d'exemple que les altérations qu'on rencontre dans le dialecte de Toulouse.

Digitized by Google

prononciation à l'orthographe normale, puisque, aussi bien, il est possible de sauvegarder l'une & l'autre.

Quelques-unes de ces assimilations n'altèrent guère, au demeurant, la forme des mots.

Et tout d'abord il importe de remarquer que, parfois, une double assimilation aboutit à une véritable apocope. Ainsi : *de traŭs* (des trous), *de sèrs* (des serpents), &c., qui ont passé vraisemblablement par les formes intermédiaires suivantes : *traŭcs* > *traŭts* > *traŭss* > *traŭs;* de même *sèrps* > *sèrts* > *sèrss* > *sèrs*. Ces mots pourront fort bien être notés comme les apocopes : *traŭ(c)s*, *sèr(p)s*.

Quant aux autres assimilations, il y a lieu de distinguer celles qui n'altèrent que légèrement la physionomie des mots & celles qui les rendent absolument méconnaissables.

Dans la première classe rentreront les finales en *-m* & les finales en *-s*.

M. — Se change en *n* devant l'*s* final. Exemple : *tens* (pour *tems*), *fens* (pour *fems*), *sons* (pour *soms*), & le pluriel des mots terminés au singulier par *m*, comme : *rans* (sg. *ram*), *pans* (sg. *pam*), *bins* (sg. *bim*), *luns* (sg. *lums*). Il en est de même devant *n* dans le corps des mots : *fénno* (pour *fémno*), *Diŭ me dánne* (pour *dámne*).

S. — *S* finale, qui a le son dur, s'adoucit en ʒ quand le mot suivant commence par une voyelle : *quin tens* & le *tenʒ à beni; dedins* & *dinʒ un an; boutats* & *boutatʒ-y*. De même, au pluriel de l'article, l'*s* finale est douce comme en français : les hommes, les herbes, *les òmes*, *las èrbos*.

La finale -s se change en *i* semi-voyelle devant toutes les consonnes autres que les fortes, *c*, *p* & *t*. Ainsi on dit : *las cámbos*, *és partit*, *quinis traŭ(c)s*; mais *doi brancos* (pour *dos*), *toutoi dos* (pour *toutos*), *es pai fendut* (pour *pas*), *sui garrous* (pour *sus*), *quinli jisclets* (pour *quinis*), *éi lèn* (pour *és*), *tai bèloi mas* (pour *tas bèlos*), *i nouʒat* (pour *es* > *ei* > *i*), *péi rens* (pour *pes*), *toutli sadouls* (pour *toutis*), &c.

Nous ne croyons pas que de telles formes soient pour déconcerter le lecteur, surtout si l'on a soin de le prévenir qu'il a affaire à une lettre altérée par l'assimilation, en écrivant cette lettre en italique.

Digitized by Google

Les assimilations qui altèrent les mots au point de les rendre méconnaissables concernent les finales *-c*, *-p*, *-t*. Ces finales s'assimilant complètement à l'initiale du mot suivant, il s'ensuit que le mot auquel elles appartiennent est si profondément altéré qu'il perd sa physionomie habituelle.

En voici des exemples :

Assimilation du *c* final. — On prononce comme on écrit : *un sac*, mais, selon la consonne initiale du mot suivant, on prononce : *un sab bůde*, *un sad dubèrt*[1], *un saf fermat*, *un sal lounc*, *un sam mince*, *un san nóŭ*, *un sap plegat*, *un sar routge*, *un sat traŭcat*[2]. On prononce de même : *un pléf fort* (pour *plec*), *un ron naŭt* (pour *roc*), &c.

Devant le son *s* le *c* passe à *t*. Exemple : *un sat simple*. Cela est surtout remarquable : 1° devant l'*s* du pluriel : *un sac, de sats; un banc, de bants; un plec, de plets; un renc, de rents; un roc, de rots; un broc, de brots; un pic, de pits*, &c. — 2° dans le corps des mots : *atciou* (action), *ditciounari* (dictionnaire), *etsémple* (exemple), *etsisténço* (existence). Ceci explique que le son de la lettre française *x* soit inconnu de nos patois.

Assimilation du *p* final. — On écrit & on prononce : *un cop* & *un cop pendjat;* mais on prononce : *un cob bengut*, *un coc coutchat*, *un cod de pè*[3], *un cof fait*, *un col limat*, *un com mort*, *un con negat*, *un cor reclat*, *un cot troubat*. On prononce de même : *al prèd de tu* (pour *prèp*), *un cam mountdbo* (pour *cap*), *le loun naddbo* (pour *loup*), &c.

Devant le son *s*, le *p* passe à *t*. Exemple : *un cot sec*.

Cette assimilation est surtout remarquable : 1° devant l'*s* du pluriel : *un cap, de cats; un camp, de cants; un cop, de cots; un sirop, de sirots; un loup, de louts; un fèrlup, de fèrluts;* — 2° dans le corps des mots : *recetciou* (réception), *acatsa* (*acapsa*), *atcètta*, *redentcioŭ*, &c.

Assimilation du *t* final. — On écrit & on prononce : *aco's*

1. Cf. *rédde* pour **recde* (de *rigidum*).

2. Cf. *átte* (pour *acte*), *bittŭèro* (pour *bictŭèro*), *pátte* (pour *pacte*), &c.

3. Cf. *caddèt* pour **capdet* (de *capitellum*), *caddenou* pour *cap de nou*, &c.

Digitized by Google

tout, èro tout sanc, tout trémpe; mais on prononce : *toub banhat, à touc cop, toud desplegat*[1], *touf fáit, toul luzent, toum menut, toun nòŭ, toup patrat, tour rajént.* On prononce de même : *l'èi troubal lèn, quant aŭjèf fait, quant aŭjèm madjal le pa* (pour *troubat, aŭjèt, manjat*).

Assimilation du groupe final *-ts.* — Ces mêmes finales subissent l'assimilation avec l'initiale du mot suivant, même quand elles sont séparées de ce mot par une *s.* Ainsi la finale *-ts* & par suite les finales *-cs* & *-ps*, — lesquelles, nous l'avons vu plus haut, passent à *-ts*, — s'assimilent tout comme les finales simples, *-c, -p, -t.*

Assimilation de *-cs.* — On prononce : *aicì dui sats*, mais : *de sab bûdes, de sad dubèrts, de saf fermats, de sal louncs, de sam mintces, de san nòŭs*, &c.; de même : *de rod descoupats*, &c.

Assimilation de *-ps.* — On prononce : *dui louts*, mais : *lei loup bénen, lei louc courren, lei loud dintron, lei louf filon*, &c.; de même : *de cab bûdes, de cac coupats*, &c.

Assimilation de *-ts.* — On prononce : *qu'abèts?* & aussi : *abèb butat, abèc coupat, abèd desplegat, abèf fáit, abèl loungat, abèm mandjat, abèn nadat, abèp pouzat, abèt roudat, abèt tastat.*

On prononce de même : *èron dèts*, mais : *dèc cots, dèd dits, dèf faissiès; boutats* (mettez) & *boutam-me, boutal-le, boutannous, boutab-bous, boutal-les, boutan-n'y*, &c.

Que faire en présence de pareilles altérations? Les noter telles quelles en faisant connaître à chaque fois au lecteur, dans un renvoi au bas de la page, la forme normale du mot? ou, à l'inverse, écrire dans le texte la forme normale &, en note, la prononciation exacte? Il nous semble plus commode, & pour le lecteur & pour l'auteur, d'user d'un procédé mixte : écrire la forme normale, mettre entre parenthèses, comme s'il s'agissait d'une apocope, la ou les lettres qui ne se prononcent pas & ajouter, en italique, après la parenthèse[2], la consonne telle

1. Cf. *bieddáse* (pour *biet d'ase*), *Peddábit* (pour *Petdabit*, par réduction de *Petchdabit*).

2. Nous sommes les premiers à reconnaître que la parenthèse ainsi employée est un signe typographiquement un peu encombrant & d'un

Digitized by Google

que l'assimilation l'a faite & telle que l'exige la prononciation.

Nous écrirons donc : *un sa(c)l lounc*, *un ro(c)n naŭt*, *un co(p)m morts*, *lei lou(ps)t tŭon*, *dè(ts)d dits*, *abè(ts)p pouẓat*, *bouta(ts)b-bous*, *tua(ts)l-les*, &c.

Ainsi le lecteur aura sous les yeux l'indication précise à la fois de la forme grammaticale du mot & de la prononciation rigoureusement exacte que ce mot prend dans le contexte.

Il importe de faire remarquer ici que les assimilations qui nous occupent en ce moment ne sont pas aussi fréquentes que les exemples précédents le donneraient à penser. Nous avons, en effet, choisi nos exemples. Ce sont, — il est aisé de s'en rendre compte, — ou des monosyllabes (*sac, cop, tout*), lesquels ont une tendance naturelle à s'appuyer sur le mot voisin, à s'agglutiner à lui, ou bien des impératifs, si bien soudés par le sens aux pronoms qui les suivent qu'on les rejoint d'ordinaire par un trait d'union, ou enfin des mots que leur rôle grammatical unit intimement au mot suivant : auxiliaires suivis de leurs verbes (*aŭjèts*, *abèts*) ou verbes suivis de leurs compléments directs (*a mandja(t)l le pa*).

D'autre part, il convient de ne pas oublier que les assimilations dont nous venons de donner des exemples n'auront lieu ni partout, ni toujours. Elles dépendront, en effet, de l'attention plus ou moins rigoureuse avec laquelle l'auteur épiera sa prononciation & du soin plus ou moins minutieux qu'il apportera à noter très exactement les sons tels qu'il veut qu'on les rende; elles dépendront aussi de la façon dont l'écrivain aura ponctué son discours, soit par les signes visibles de la ponctuation, soit même, en l'absence de ces signes, par les pauses légères, les arrêts quasi imperceptibles, d'ailleurs impossibles à noter typographiquement, qu'il désire voir mettre entre certains mots ou certains membres de phrases.

maniement un peu ennuyeux pour l'écrivain. Aussi aurions-nous préféré, pour indiquer au lecteur les lettres qu'il ne faut pas prononcer, faire usage soit de lettres pointées en dessous (v. édition de *la Chanson de Roland*, par M. Gaston Paris, chez Hachette), soit de lettres barrées transversalement. Mais combien d'imprimeurs en France pourraient imprimer ainsi en langue d'oc? La parenthèse, au contraire, est dans toutes les casses & connue de tout le monde.

Digitized by Google

Et il ne peut y avoir, nous semble-t-il, que plaisir pour l'auteur à indiquer ainsi au lecteur tantôt les coupes & les pauses, invisibles pour l'œil mais réelles, qu'il doit mettre à de certaines places, tantôt au contraire les liaisons qu'il doit faire entre les mots ou les périodes s'il veut détailler dans toute leur finesse les mille nuances de la pensée. Ce sera là comme une compensation au surcroît de besogne imposé par cette notation un peu minutieuse des apocopes & des diverses assimilations.

Que ceux-là d'ailleurs qui seraient tentés de se récrier contre nos exigences veuillent bien songer qu'il y a entre chaque dialecte des différences de prononciation qu'on aurait tort, parce que légères & subtiles, de juger négligeables & ne méritant pas d'être signalées au lecteur. Le gascon, par exemple, ne connaît pas le changement de l'*s* final en *i* devant les consonnes autres que les fortes qui donne au languedocien tant de douceur & tant de grâce. Par contre, il admet telles assimilations que le languedocien ne comporte pas : & ainsi de tous nos dialectes. Si donc nos auteurs méridionaux ne veulent pas s'astreindre à indiquer très minutieusement la façon dont il faut prononcer, l'erreur, la faute sacrilège, si commune hélas! se perpétuera : le Gascon prononcera tous les textes sans distinction à la gasconne, le Limousin à la limousine, l'Albigeois à l'albigeoise, chacun enfin avec les articulations propres à son dialecte, tous sans se douter qu'ils commettent les pires dégâts, qu'ils font s'évanouir ainsi de l'œuvre une partie de son charme & comme un peu de son parfum.

Ces remarques générales faites, il nous reste à examiner les particularités que peut offrir la notation de tel ou tel son. Nous étudierons successivement les consonnes & les groupes de consonnes, les voyelles & les groupes de voyelles.

I. — Consonnes.

B. — Sera noté *b* partout où il aura le son du *b* français, sans que jamais on ait à s'inquiéter de l'étymologie ni de la forme qu'avait le mot en vieux provençal. En toulousain, par

Digitized by Google

exemple, *bendémio* (de *vindemia*) sera écrit avec *b* aussi bien que *bèl* (de *bellum.*).

C. — Aura, comme en français, le son doux devant *e* & *i*, & le son dur devant *a*, *o*, *ou*, *u*, à moins qu'on n'indique par une cédille qu'il a le son doux.

La comparaison avec le français &, au besoin, avec le latin, nous dira qu'il vaut mieux écrire *cibádo* (cf. latin *cibus*, & fr. ciboire) que *sibado*, *çupressiè* (cf. *cupressus*, fr. cyprès) que *supressiè*, &c. De même, on écrira avec ç plutôt qu'avec *s*, pour rester aussi près que possible des mots français correspondants, les mots comme *coumença*, *aboundanço*, *douçomen*, &c.

F. — Ne sera employé que par les dialectes qui connaissent ce son. Remplacera le *ph* français dans les mots tels que : phylloxéra, philosophie, &c.

G. — Aura, comme en français, le son doux devant *e* & *i* (*gèndre*, *giròflo*) & le son dur devant *a*, *o*, *ou*, *u* (*gáro*, *gòiro*, *goula*, *gùlo*).

Pour conserver à *g* le son dur devant *e* & *i*, on le fera suivre d'un *u* comme en français, par exemple : *guèrro*, *guèrle*, &c., en admettant, par dérogation à la règle d'après laquelle toutes les lettres écrites doivent être prononcées, qu'ainsi placé entre *g* & *e* & *g* & *i*, l'*u* ne sert qu'à empêcher le *g* d'avoir le son de *j*. (Voir, au sujet de cette dérogation, à la lettre *Q*.)

Pour conserver à *g* le son doux devant *a*, *o*, *ou*, *u*, il nous paraît inutile autant que dangereux de conserver la graphie française *ge* qu'on a dans : engagea, badigeon, gageure. La lettre *j* peut sans inconvénient la remplacer (*mandja*, *mièjo*, *pijoun*).

On pourra parfois hésiter entre l'emploi de *g* & celui de *j* : si le français, sur lequel nous devons nous régler, ne peut donner aucun éclaircissement, on sera libre d'écrire indifféremment avec *j* ou avec *g*.

On n'oubliera jamais de noter avec soin les différences de prononciation qu'il y a entre *ságe*, *imáge*, &c , d'un côté, & *ploundja*, *mandgèt*, &c., de l'autre.

H. — Aura toujours le son fortement aspiré qu'il a en Gascogne. On la supprimera partout où l'aspiration n'existera pas,

Digitized by Google

& notamment dans les mots comme *fiho*, *pastriho*, *desabiha*[1], &c., où l'*h* semble bien ne pas avoir le son aspiré & ne servir qu'à indiquer la diérèse : *fïo*, &c.

J. — Aura exclusivement le son qu'il a dans le français : jambe, joue, &c., & remplacera le groupe *ge* auquel le français a recours pour conserver à *g* le son doux devant *a*, *o*, *u*. Exemple : *jánre*, *janddrmo*, *Jórdi*, &c.

K. — Cette lettre sera réservée de préférence à *c* ou à *q*, pour noter le son *k* dans les mots comme : kangurou, kermès, kyste, & aussi le son dur qu'a le groupe français *ch* dans les mots comme : archaïque, cheiroptère, chœur, choroïde, diachylon, &c. (cf. le fr. kilomètre, &c...). Il importe, en effet, que le *ch* n'ait en patois que le son chuintant.

L. — Jamais on ne redoublera cette lettre, si le son ne le comporte pas. On écrira *bèlo*, *madoumaisèlo*, *cruèlo*, &c., &, au contraire, *amèllo*, *espillo*, *pálle*, &c.

LH. — La plupart de nos dialectes connaissent encore l'*l* mouillée. Il y a par suite tout intérêt, à défaut d'un caractère spécial en français, à conserver la notation usitée dans l'ancienne langue, *lh*. On écrira donc *trabalha*, *perpelha*, *filho*, *mólho*, *moulhè*, &c., partout où on prononce *trabalia*, *perpelia*, *filio*, *mólio*, *mouliè*, &c.

Dans les dialectes où ce son n'existe plus & s'est réduit à *yod*, comme en français, il nous paraît préférable de renoncer à la notation française : *il* à la fin & *ill* dans le corps des mots (ail, taille, vermeil, abeille, fille, rouille, &c.) & d'employer l'*i* semi-voyelle : *taia* (tailler), *abéio* (abeille), *fiio* (fille), *rouio* (rouille), *mouiè* (femme), *péüio* (lacet), &c.[2].

NH. — On notera de même[3] *n* mouillée par *nh*, en écartant résolument le groupe *gn*. Ainsi : *anhèl* (*agnellum*), *cinhe* (*cycnum*), aussi bien que *moulinhè* (meunier), *coumpánho* (compagne), *tataránho* (araignée), &c.

Q. — On emploiera le groupe *qu* au lieu du *c* dur (même

1. Mots qu'on trouve chez Mistral.

2. C'est, au surplus, l'orthographe de Mistral. Cf. Mistral : *travai* (travail), *dai* (faulx), *coui* (cou), *foui* (fou), &c.

3. Comme dans l'ancienne langue.

Digitized by Google

devant *a*, *o*, *ou*, *u*), au lieu du *k*, que nous avons réservé pour noter le *ch* dur & le *k* du français, & enfin au lieu de *q*, qui défigurerait trop les mots, lorsque le français ou, à défaut, le latin seront ainsi écrits, par exemple : *quilho* (quille), *quant* (quand & combien?), *qualque* (quelque), *quouro* (*qua hora?*); & de même pour le pluriel ou les dérivés de certains mots : *un bosc*, *bosques; fresc*, *fresquis; quequejà* (de *quèc*); *parranquet* (de *ranc*), &c.

Le groupe *qu* n'aura donc que le son de *q*.

Nous n'ignorons pas que, en donnant aux groupes *gu* & *qu* le son de *g* & de *q*, nous violons la règle que nous rappelions plus haut, à savoir que toutes les lettres écrites doivent être prononcées. Ce n'est pas que nous n'eussions pu sauvegarder cette règle essentielle en mettant l'*u* entre parenthèses & en écrivant *g*(*u*)*ino*, *g*(*u*)*èrro*, *q*(*u*)*ant*, *q*(*u*)*èisso*, &c. Toutefois, si pour les groupes *gue* & *gui*, qui ne reviennent qu'assez rarement sous la plume, l'usage de la parenthèse serait commode, il serait fastidieux, en revanche, & pour l'auteur & pour le lecteur, dans les groupes *qua*, *que*, *qui*, &c., qui se présentent à presque toutes les lignes (pronom relatif ou conjonctions). D'autre part, si, supprimer purement & simplement l'*u* après la lettre *q* n'offrirait au point de vue de la prononciation aucun inconvénient, en revanche la ressemblance avec le français serait singulièrement compromise. L'œil n'aurait-il pas quelque peine de reconnaître dans *qi* le pronom relatif ou dans *qe* la conjonction? C'est pourquoi il nous a paru préférable d'admettre que, après *g* & *q*, l'*u* ne serait pas prononcé.

Cette infraction — la seule au surplus — à notre règle ne saurait du reste prêter à aucune confusion. Grâce, en effet, à la lettre *ŭ* spécialement affectée au son *ou* semi-voyelle, nous pouvons noter très exactement des mots comme *qŭdte*, *gŭdire*, *gŭari*, &c., qui existent dans certains dialectes, sans qu'il y ait pour le lecteur de doute possible sur le son de *ŭ* dans les mots de ce genre.

Si, d'autre part, l'*u* après le *g* & le *q* avait dans certains mots le son qu'il a en français dans les mots : aiguille, requiem, &c., on écrirait l'*u* dans ces groupes *gu* & *qu* avec un tréma (*ü*), en avertissant le lecteur que, en ce cas & en ce cas seule-

Digitized by Google

ment[1], le tréma ne marque pas la diérèse & ne sert qu'à indiquer le son de *u* semi-voyelle.

Nous aurons ainsi trois notations : *gu* & *qu*, où l'*u* ne se prononce pas; *gŭ* & *qŭ*, où l'*u* a le son de *ou* semi-voyelle; *gü* & *qü*, où *u* a le son de l'*u* semi-voyelle.

Il va de soi que les mots : *cuistre*, *cueisso*, &c., s'écriront sans nul inconvénient avec *u* (& non *ü*), parce que l'*u* après le *c* doit toujours être prononcé.

S & Z. — Le son *s* doux sera représenté comme en français tantôt par *s* (seulement entre deux voyelles), tantôt par ʒ.

On emploiera l'*s* quand le mot français correspondant sera ainsi écrit : *rasin* (raisin), *rasou* (raison & rasoir), *sasou* (saison), *mespresa* (mépriser), *fasiô* (faisait), &c.

On emploiera le ʒ là où le français l'emploie : *aʒur*, *ʒéfir*, *chèʒ el*, &c., & aussi lorsque *s* ne pourrait pas avoir ce son, par exemple après consonne : *dinʒ un an*, *le tenʒ à beni*, &c.

Le son de *s* dur sera représenté :

Tantôt par *s* simple à l'initiale (*soumia*, *sdŭmo*, &c.), ou à la finale (*tres*, *dedins*, &c.) & enfin dans le corps des mots (seulement après consonne : *rounsa*, *acatsa*).

Tantôt par *c* ou *ç* : *cimèc*, *cèl*, *douçou*, *façouna*, *proubençal*.

Le français & le latin aideront à trouver l'orthographe la plus rationnelle.

T. — Cette lettre n'aura jamais le son de ç qu'elle a dans les mots français : ration, émotion, action, &c. — On écrira toujours en pareil cas : *raciou*, *emouciou*, *atciou*, &c.

Il nous paraît inutile de conserver le groupe *th* du français : théâtre, Thomas, &c. Certains dialectes pouvant avoir besoin de *h* pour noter l'aspiration à la suite de certaines consonnes, nous réserverons à *h* partout & toujours le son aspiré.

V. — La lettre *v* ne sera employée que dans les dialectes où ce son existe réellement, jamais ailleurs.

1. Dans notre pensée, cet *ü* est la contraction de deux *u*, *güi* = *guui* & *qüi* = *quui*. Si nous ne croyons pas pouvoir adopter l'*u* surmonté du circonflexe comme en français (cf. piqûre), c'est pour que le lecteur ne soit pas tenté de croire que cet *u* est long, alors qu'en réalité il n'a que la moitié de sa valeur ordinaire. Il est en effet semi-voyelle.

Digitized by Google

Groupes de consonnes & consonnes doubles.

On ne redoublera les consonnes qu'autant que la prononciation l'exigera. On écrira, par suite, avec une seule consonne les mots comme : *abat* (abbé), *acourda* (accorder), *efort* (effort), *élo* (elle), *coumandant* (commandant), *counéisse* (connaître), *apartomen* (appartement), *atrapa* (attraper), & avec deux les mots comme : *pálle*, *espillo*, *disátte*, *átte*, &c.

X. — Nous pensons qu'il faut résolument écarter la lettre *x*. Nous ne croyons pas qu'aucun dialecte d'oc connaisse le son que cette lettre a en français. S'il y en a un qui le connaisse, il vaudra mieux qu'il le note par le groupe *cs*. En tout cas, on ne donnera jamais à *x* un son autre que celui qu'il a en français, & notamment on ne l'emploiera pas pour représenter *ts* ou *dz*.

De même, on emploiera toutes les associations de consonnes qui seront nécessaires pour noter le son avec la plus scrupuleuse exactitude & permettre ainsi au lecteur de retrouver ce son sans la moindre difficulté. On écrira, suivant les cas & suivant les dialectes, *g* ou *dg* ou *tg*, *j* ou *dj* ou *tj*, *ch* ou *tch*, *s* ou *ts*, *z* ou *dz* ou *tz*. En toulousain, par exemple, on distinguera *ságe*, *imáge*, *rajol*, *pijoun*, de *passátche*, *froumátche*, *máinatchou*, *jutcha*, &c.; *chámo*, *chabráco*, de *tchabal*, *empatcha*; *rasou*, *pousou*, de *pentsádo*, *cantsa*; *azur*, *Azor*, de *quindze* & de *trétse*, *sétse*. On notera aussi le son *d* ou *t* qu'entraîne après elle la nasale *n*, qui est très nettement accentuée dans nos patois; ainsi *le géndre* & *un dgéndre*, *le jüdge* & *un djütche*; *le sábre* & *un tsábre*, *mintce*, *rántce*, &c.

II. — Voyelles.

On frappera d'un accent : 1° toute pénultième tonique; — 2° les seules finales *o* & *e* lorsqu'elles seront toniques [1].

E. — Dans la plupart des dialectes méridionaux, cette

1. Rappelons que, exceptionnellement, l'accent sera marqué sur la finale, & celle-ci écrite en caractères gras, si la pénultième renferme ou une diphtongue (*amáïrlt*, *ressáütèt*) ou un *e* ouvert (*destèrrèt*, *enfèrmát*).

Digitized by Google

voyelle n'a jamais le son qu'a l'*e* muet français dans les mots : chose, pelé, &c.; elle a tantôt le son de l'*e* fermé français (vérité, charité, &c.), & alors il n'est pas nécessaire de l'accentuer, tantôt le son de l'*e* ouvert (père, verre, &c.), & alors elle doit être surmontée de l'accent grave. De la sorte, on distinguera aisément *pel* (poil) de *pèl* (peau), *el* (lui) de *èl* (œil), *estelo* (étoile) de *estèlo* (gros éclat de bois), &c.

L'*e* muet sera noté dans les dialectes qui connaissent ce son par *ĕ*. En landais, par exemple : *heumnĕ* (femme).

O. — On distinguera l'*o* fermé de l'*o* ouvert en accentuant comme en français le premier du circonflexe (*acô*, *bouldriô*, &c.), & en écrivant sans accent l'*o* ouvert (*pirol*, *esclop*, &c.).

Y. — S'emploiera pour *y* (là) du français (j'y vais) & pour : à lui, à elle, à eŭx, à elles : *Y balhi* (je lui donne), *y báŭ* (j'y vais).

Partout ailleurs, il conviendra de n'employer l'*y* que lorsqu'il devra avoir très nettement le son de deux *i*.

L'*y* des mots : Hippolyte, rythme, &c., s'écrira avec un *i*.

Ou. — La fausse diphtongue *ou*, qui n'est en réalité qu'une simple voyelle[1], sera notée comme en français par *ou*. Ex. : *toutis*, *bouta*, &c. Quant à la semi-voyelle *ou*, nous avons vu plus haut que nous lui réservions un signe spécial : *ŭ*.

Eu. — Cette fausse diphtongue sera, comme en français, notée *eu*. Nous n'en connaissons pas d'exemple en toulousain[2], mais Mistral cite *Jeuse* (Jésus), & nous savons qu'elle existe ailleurs, notamment en Limousin & dans les Landes.

Au. — Sera noté *o*. Ex. *Pol* (Paul), *Polèn* (Paulin), *Polino* (Pauline).

Association de voyelles. Diphtongues & triphtongues.

Nos patois ne connaissent, comme le français, que trois semi-voyelles : *i*, *ou* & *u*.

Pour l'*i* semi-voyelle, la règle à énoncer est des plus sim-

1. *Ou* n'est, malgré l'orthographe, qu'une simple voyelle, & l'italien, l'espagnol, l'allemand, plus logiques que le français, ne l'écrivent que par la seule lettre *u*.

2. A part quelques rares mots empruntés au français, tels que *neumatic* (pneumatique).

Digitized by Google

ples : *i*, placé immédiatement avant ou après une voyelle, est semi-voyelle, c'est-à-dire forme diphtongue avec cette voyelle & prend le son du *yod* allemand (*ja*, *jahr*), son qu'il a dans les mots français : diane, pied, vieux, pion, &c.

Cette règle ne vaut qu'autant qu'on adopte pour noter la semi-voyelle *ou* un signe spécial. Tant que *i*, en effet, n'est associé qu'à *a*, *e*, *o*, il ne peut y avoir doute sur sa valeur : *a*, *e*, *o*, ne pouvant être que voyelles, *i*, non surmonté du tréma (qui indique la diérèse : *païs*, *taïno*, &c.) ne peut être que semi-voyelle.

Mais lorsque *i* est associé à *ou*, ces deux voyelles étant également susceptibles de devenir semi-voyelles, le lecteur pourra être parfois embarrassé pour dire laquelle est voyelle & laquelle semi-voyelle[1]. Ainsi, dans *riou*, *miou*, *tiou*, *siou*, *piouʒe*, *fioulèl*, &c., c'est *i* qui est voyelle & c'est *ou* qui est semi-voyelle; tandis que dans *bouis*, *Fouis*, *nouiri*, *couire*, &c., c'est *ou* qui est voyelle & *i* semi-voyelle.

Il faut donc adopter pour l'une ou pour l'autre un signe spécial. Nous avons dit plus haut pourquoi nous écartions *y* employé avec valeur de semi-voyelle : il donnerait aux mots, du moins avant la voyelle principale (*byèl*, *pyòt*, *fèniryóy*), un aspect trop étrange. D'autre part, pour noter le son *ou* semi-voyelle, l'ancienne langue nous offre, par une rare chance, la lettre *u*; nous avons donc les meilleures raisons pour adopter cette lettre. Nous demandons seulement qu'on la surmonte d'un signe pour la bien distinguer de la lettre *u*, & ensuite qu'on l'emploie aussi bien devant la voyelle dominante (*cŭal*, *jŭén*, *bŭès*, *ŭèit*, *fŭino*, &c.), qu'après cette voyelle (*bdŭ*, *béŭ*, *flèŭ*, *rĭŭ*, *póŭ*, &c).

Il ne reste plus à examiner que les diphtongues à semi-voyelle *u* (en français : fruit, muid, truie, huile, &c.[1]). Cette semi-voyelle, du moins pour le cas où elle est en diphtongue avec *i*[2], demanderait à être notée, elle aussi, par un signe

1. Le français semble bien ne pas connaître des diphtongues où la semi-voyelle est placée après la voyelle dominante; il fait toujours en ce cas la diérèse : sciure, reliure, oxyure, &c.

2. Quand *u* est en diphtongue avec *ou*, la difficulté est résolue par l'emploi du signe *ŭ*, qui a toujours & partout valeur de semi-voyelle,

Digitized by Google

spécial. On peut toutefois s'en dispenser parce que *u* n'est associé à *i* tonique que dans les mots calqués sur le français (*fuito*, *ruino*, &c.), pour lesquels le lecteur n'aura pas de peine à trouver la vraie prononciation. Partout ailleurs, ou bien *u* est associé à *e* (Mistral : *vuei*, *puéi*, *cuéisso*, &c.), & dans ce cas, comme *e* n'est jamais semi-voyelle, c'est forcément *u* qui joue se rôle, ou bien *u* est associé à *i*, mais à *i* atone (Mistral : *iuei*), & alors ils sont l'un & l'autre semi-voyelles.

Pour montrer, en terminant, que les réformes que nous venons de proposer sont en somme des plus simples & nullement subversives, nous transcrivons ci-dessous une pièce de Goudelin [1], en conservant l'orthographe de l'auteur &, en regard, le même morceau, tel que nous désirerions le voir écrit.

A la nayssenço de l'efantet
d'un de mous amics.
L'aunou des brabes coumpaignous,
La bouno nèit bous sio dounado;
Benèts bous rejoui dan nous
A l'ayre d'uno serenado,
Et per sabe se bous ayman
Augèts coussi nous animan.

Un quadun de nous s'es metut
En debe de rejouissenço
Talèau qu'abèn augit le brut
Que Diu bous a dounat creissenço;
Tabe les fredous que se fan
Saludon bostre bèl Efan.

Laissats-nous beze l'Efantet,
Poulit, coumo nous fan encreire,
Et se li fasèn un poutet,
B'en faren may de dous al beire,
Dan cent desirs qu'y barrejan
Que touts bèl nobi le bejan.

A la naissénço de l'efantet
d'un de mous amits.
L'aŭnou dei brábes coumpanhous,
La bouno nèit boui sió dounádo;
Benè(ts)*b*-boui rejouï dan nous
A l'áire d'uno serenádo,
E per sabé se bous aiman
Aŭgèts couci nous animan.

Un cadun de nous s'ei metut
En debé de rejouïssénço
Talèŭ qu'abèn aŭgi(t)*l* le brut
Que Diŭ bous a dounat creissénço;
Tabé lei fredous que se fan
Salúdon bóstre bèl Efan.

Laissa(ts)*n*-noui bése l'Efantet
Poulit, coumo noui fan encréire,
E se li fasèn un poutet
Be'n faren mái de dous al béire
Dan cent desirs qu'y barrejan
Que touts bèl nóbi le bejan.

G. CLAVELIER.

tandis que *ou* a toujours valeur de voyelle. Le lecteur voit ainsi immédiatement que dans le groupe *úŭ* (gascon : *búŭ* = bœuf) c'est *u* qui est voyelle, tandis que dans le groupe *uou* c'est *ou* qui est voyelle.

1. Edition Noulet, p. 167.

Digitized by Google

HILAIRE PADER

PEINTRE TOULOUSAIN AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

La *Revue des Pyrénées* a déjà publié les contrats aux termes desquels Hilaire Pader s'était engagé, en 1656, à exécuter pour la confrérie des Pénitents noirs de Toulouse deux compositions picturales considérables : *le Déluge* & *le Triomphe de Joseph*[1]. Ces documents, conservés dans les Archives des notaires de notre ville, fournissent assurément une importante contribution à la biographie de l'un des plus curieux peintres de l'ancienne Ecole toulousaine, puisqu'ils ont, entre autres mérites, celui de nous livrer la pensée intime de l'artiste sur son œuvre. Or, voici que le hasard des recherches a mis tout récemment sous nos yeux une nouvelle série de pièces, appartenant au même Dépôt, encore relatives à Pader[2]. Celles-ci sont d'un intérêt de premier ordre pour l'étude non plus de telle ou telle œuvre de notre artiste, mais pour la connaissance de l'homme lui-même & la mise en relief de sa personnalité originale & brusquement tranchée.

C'est, dirait-on aujourd'hui, comme un chapitre de « Mé-

1. Voy. ces deux Documents & notre « Etude préliminaire » dans la *Revue des Pyrénées* (t. IX, année 1897). — Il y a eu un tirage à part très restreint (50 ex.).

2. Dans nos recherches, l'indication du début, *la piste*, nous a été marquée par M. Macary, le zélé archiviste-adjoint du Département (section notariale), dont on ne saurait trop louer l'érudite obligeance.

Digitized by Google

moires intimes », une sorte de révélation bien inattendue, écrite par Hilaire Pader à une époque décisive de sa vie morale, & copiée, après décès, dans un des registres du notaire Bernard du Toron. Joignez à cette « confession » le testament du peintre accompagné d'annotations postérieures trés caractéristiques & d'indications à relever. Mais n'insistons pas en ce préambule. On trouvera l'ensemble des Documents à la suite de l'Introduction que nous plaçons ici dans le but de résumer & de coordonner des renseignements un peu épars & divers.

*
* *

Hilaire Pader a passé au moins les dernières années de son existence dans une maison par lui achetée au sieur Daydé, maître orfèvre, & située dans la rue Peyrolières, paroisse & capitoulat de la Daurade. Il occupait ce logis en 1668, époque où il écrivit son testament, & il n'avait pas changé de résidence en août 1677, date de son décès.

De son mariage avec Jeanne Tailhasson[1] il eut sept enfants dont deux moururent en bas âge & dont cinq survécurent à leur père. Ceux-ci nous sont connus, c'étaient :

Jeanne, mariée à un bourgeois de Blaye nommé Jean Baillac;

Jean-Antoine, qui fut docteur & avocat au Parlement de Toulouse;

Antoine, connu en notre ville sous le nom de *Frère Antoine* dès qu'il fut entré chez les Cordeliers de la Grande-Observance;

Raymond, dont l'éducation se fit au Collège Saint-Martial & qui se maria, en 1678, avec Jeanne Chanfreau, fille de Géraud Chanfreau, marchand de Toulouse[2];

Enfin, *Jean-Raymond*, duquel nous savons qu'il entra dans

1. On remarquera parmi les Textes inédits le nom de Mᵉ Jean-Raymond Tailhasson, « docteur régent en l'Université de Tholose. » — Un P. Tailhasson est cité dans notre Étude : *le Triomphe de Joseph*, &c.

2. Voy. leurs « Pactes de Mariage » en du Toron, 3 février 1678. (Arch. des notaires.)

Digitized by Google

la carrière ecclésiastique. Lors du mariage de Raymond, son frère, il était bachelier en théologie.

A en juger d'après certaines dispositions testamentaires, des relations spéciales unissaient Pader aux Cordeliers de la Grande-Observance, parmi lesquels se trouvait celui de ses fils qu'il semble avoir préféré[1]. Les religieux Dominicains lui avaient accordé droit de sépulture « en leur cloître, devant la porte du Chapitre ». Quant aux Trinitaires, notre artiste les tenait aussi en particulière estime. Antérieurement à 1668, il leur destinait un de ses tableaux « représentant la sainte Vierge tenant le petit Jésus qui donne le scapulaire de la Sainte-Trinité à un saint de leur ordre ».

On se figure aisément le logis d'un peintre tel que Pader comme encombré d'esquisses & de dessins : la toile achevée y dispute la place au simple feuillet sur lequel l'artiste a tracé une première ébauche & essayé son crayon. Un tout petit paragraphe du testament d'Hilaire Pader jette quelque lumière sur son atelier & nous permet d'y entrevoir, sans aucun effort d'imagination, des tableaux, dont plusieurs de dévotion, des dessins « & tailhes douces volantes & non reliées ». Rien d'étonnant que notre peintre se soit soucié du sort réservé, après son décès, à ces collections. Il eut soin de les destiner à celui de ses enfants marié qui exercerait « l'art de paincture » s'il s'en trouvait un. Dans le cas contraire, la part principale des œuvres devait faire retour au religieux. Toutefois, Pader imposait un partage à ce dernier si l'un de ses frères devenait en même temps ecclésiastique & peintre. Rien ne nous prouve que le bachelier Jean-Raymond ait cultivé simultanément la peinture & la théologie. Il y a lieu de penser que le gros des collections d'Hilaire Pader devint le lot de Raymond, marié à Jeanne Chanfreau, & peintre à Toulouse.

*
* *

1. Dans son testament, H. Pader exprime l'*affection* qu'il porte à ce fils &, dans ce même acte, il invoque la sainte Vierge, son patron saint Hilaire, & saint Antoine, le patron de ce même fils.

Digitized by Google

Dans les recueils anecdotiques courants & consultés d'ordinaire, le principal fait biographique mis en lumière dans la vie de Pader est son fameux différend avec Messieurs de la Maison de ville de Toulouse. On sait qu'il y eut un démêlé assez orageux & que notre peintre, bousculé en cette rencontre, éprouva un vif & durable dépit. On ne raconte guère autre chose de cet *incident du Capitole*, les conséquences surtout en sont restées ignorées. Aujourd'hui, Pader vient nous fournir sur cette affaire & ses suites de très curieuses précisions.

En 1663, Hilaire Pader reçut, « de quelques capitoulz de la ville de Tholoze » & notamment de Dutil, un de leurs assesseurs, des « affrons sanglans ». Le mot & l'épithète lui appartiennent. Il avait alors quarante-cinq ans environ. Les procédés dont il avait été l'objet, lui, « paintre en l'Académye de la Gallerye du Louvre du Roy, à Paris, & maistre de chefs-d'œuvre aud. art de paincture dans Tholose », l'indignèrent au point qu'il rougit de son origine toulousaine & sentit grandir son admiration enthousiaste pour l'Italie. Il aimait à se qualifier *thollosain de naissance & romain de cœur*. Sa situation était fausse & vraiment pénible...

Prit-il, sur ces entrefaites, la résolution spontanée de s'éloigner momentanément de Toulouse, ou bien fut-il appelé à Luçon, où nous le découvrons en 1666, par Nicolas Colbert, évêque de cette ville? Ce détail nous échappe. Mais il est certain que Pader fut hébergé, durant les derniers mois de l'année 1666 & un certain temps en 1667, dans le palais épiscopal de Luçon, occupé à peindre pour le compte de l'évêque « quelques tableaux de dévotion ». Introduit dans la maison épiscopale, il ne tarda pas à ressentir les effets que ce milieu calme & retiré devait infailliblement exercer sur lui. Surtout ne put-il pas se soustraire aux pénétrants exemples que messire Nicolas Colbert & son pieux entourage lui donnaient chaque jour. Il y avait alors à Luçon un prélat de vie austère & dont les attaches jansénistes ne nous doivent pas faire méconnaître « les grandes vertus[1] ». Les prêtres admis en son

1. « Parmi ces évêques [de Luçon], louables à certains points de vue, blâmables à certains autres, figurent en première ligne Nicolas Colbert

Digitized by Google

intimité, M. Langlois, notamment, chanoine théologal de sa cathédrale[1] & son premier secrétaire, menaient ce que Pader appelle « une vie dévote ». Le reste de l'entourage se conformait au modèle : ecclésiastiques & serviteurs devinrent à différents degrés, pour notre peintre, des types de beauté morale qu'il se prit à étudier. Leur influence fut, à leur insu, décisive.

Pader, on ne l'a pas oublié, était venu chez l'évêque le cœur troublé par la colère. A Luçon, peu à peu, cette persistante tempête s'apaisa. Et ici — fortune rare! — nous entrons dans la conscience même de notre artiste & percevons l'écho de ses aveux. Mais, en cet endroit de son histoire, nous devons nous effacer entièrement & lui céder la parole. Voici donc en quels termes Hilaire Pader expose son *état d'âme*, sa résolution dernière, & raconte naïvement les péripéties merveilleuses de sa « conversion » :

*
* *

« Dieu tout puissant & tout misericordieux soict bény éternellement!

« Moi Hillaire Pader, thollosain de nessence & romain de cœur, peintre du Roy en son Académye royalle, âgé d'environ quarante huict ans[2], baptisé à la paroisse de la Daurade, me trouvant à Lusson aux mois d'octobre, novembre & décembre 1666 dans la maison épiscopalle, faisant quelques tableaux

& son successeur immédiat Henri de Barillon. Ils pratiquèrent l'un & l'autre de grandes vertus; mais ils ne restèrent pas assez étrangers aux menées des Jansénistes. » — Voy. *Histoire des moines & des évêques de Luçon*, par M. l'abbé du Tressay, p. 9.

1. Voy. Ordonnance de Me N. Colbert, en date du 25 août 1566, nommant M. Langlois, prêtre du diocèse de Luçon, chanoine théologal de la cathédrale (*Archives de l'évêché de Luçon.* — Communication de M. le Secrétaire de Mgr l'Evêque de Luçon).

2. D'après cette indication approximative, c'est l'année 1619 & non 1607, ainsi que le disent ses biographes, qui serait celle de la naissance de Pader. L'acte de baptême doit se lire encore dans les registres paroissiaux de la Daurade.

Digitized by Google

de dévotion pour Messire Nicolas Colbert, conseiller du Roy en tous ses Conseils, évesque dud. Luçon, ayant passé trois ans sans faire la Pasque à cause que je ne me pouvés rézoudre à pardonner les affrons sanglans que j'avois reçeu par quelques Capitoulz de lad. ville de Tholoze & par Dutil l'un de leurs Assesseurs, désirant profitter du bon exemple que j'avois tous les jours devant les yeux par la vie dévotte du susd. évesque, de ses prebstres & mesme de ses domestiques, je me rézollus de fréquenter la saincte Communion d'autant plus souvent que je l'avois négligée. Et quoique je feusse attaqué de diverses doubtes pour la réallité du Sacrement de l'Eucaristie, aultant pour l'heumanité que pour la divinitté du Christ vray Dieu & vray Homme, sy est ce que la grâce ayant fortifié ma foy, je rendis vains tous ces soubxons en considérant la toute puissance de Dieu laquelle, estant infinie, ne peult estre comprinse par les hommes dont l'espirit est si borné qu'ilz ne se congnoissent pas eulx mesmes, & néantmoingz par un orgueilh ridiculle ils veullent comprendre l'incompréansible.

« Et comme j'entendois chaque jour la messe qui se dict dans la chapelle dud. Evêché, je vis au commencement du mois de décembre lorsque Monseigneur élepvoit la sainte Hostie, une blancheur au milieu d'icelle qui estoit encore plus claire que le reste de lad. hostie à quoy je ne fis aulcune réflection la première fois; mais ayant veu la mesme blancheur une deusième fois le lendemain que mondict seigneur Evesque dict la Messe je me résolleus à mieux prendre garde si cella ne viendroit pas de la scittuation du lieu où j'estois à genoux, par la réflection de la lumière, à cest effaict je changeai de place la première fois que mond. seigneur célébra la saincte messe dans la mesme chapelle de l'Evesché, & vis pour la troisiesme fois encores plus distinctement la mesme blancheur au costé de l'hostie & ceste blancheur pouvoit estre de la grandeur d'une des petites dont on communie le peuble. Alors je ne doubtai plus que ça ne feust une grâce particullière que le Tout Puissant me faisoit pour affermir ma foy, esbranlée, comme j'ay dict, par les doubtes de la réallitté du S[t] Sacrement, sy bien que ayant veu encores la mesme chose deux

Digitized by Google

fois aux messes que j'entendis du mesme Prélat dans lad. chapelle, & une autre fois bien distinctement en celle de Monsieur Langlois son aumosnier & premier secrétaire, je me résolleus de le déclarer à Monsieur de Monbrison curé dud. Luçon. A c'est effaict estant allé à confesse à sa paroisse je me mis à ses pieds; mais je n'osay parler de ce que j'avois veu que je n'eusse encores esté mieux affermy par la continuation de la mesme merveilhe, ainsy j'observay lors que luy mesme dict la messe la mesme chose quoy que plus confeusement & à cousté du centre quoy que je fusse directement opposé, en sorte qu'en toutes les messes que je me truvay de divers prebstres je vis tousjours la mesme blancheur à quy plus, à quy moings; mais non jamais sy distinctement qu'aux messes de mond. seigneur l'Evesque & en celle de son aumosnier.

« Alors je feus tout à faict convaincu que c'étoit une véritté & non une illusion ou feblesse de ma vue laquelle est fort bonne, oultre que quand il y auroit eu quelque feblesse je n'aurois pas veu tousjours la mesme chose. D'ailleurs je sçavois que les rayons lumineux quy esclairoient l'Hostie parcourant une superficie plate & uniforme ne pouvoient produire natturellement un effaict semblable lequel j'aurois remarqué quelque autre fois despuis quarante ans que j'entendois la messe presque chaque jour.

« Toutes ces choses me firent résoudre de communier trois jours de suite à la Nouël en mémoire des trois personnes divines. A cest effaict j'entendis la messe grande de minuit quy feust célébrée par mond. Seigneur evesque au grand autel de son Chapitre & d'aultant que j'estois du cousté de l'Evangille & que je ne pouvois voir la saincte Hostie que de cousté, en sorte qu'elle estoit une espèce d'ovale, je feus encore plus surprins de voir la mesme blancheur comme enlevée de son centre & portée au d'héors de l'espaisseur d'un pouce. De la mesme façon que je la vis je l'ai représentée sur une toille fidellement.

« Je communiay ensuitte à la deuxiesme messe qu'il dict en suicte & m'estant porté à cousté à la troisiesme quy feust célébrée vers le midy, je vis la blancheur enlepvée au d'héors quoyque moings parfaictement qu'à celle de minuit. Ce jour

Digitized by Google

là j'entendis plusieurs messes de divers Chanoines & vis tousjours la mesme chose à quy plus & à quy moings, & de la première façon les deux festes suivantes je communiay & déclaré audit curé ce que j'avois veu, lequel me fortiffia dans la fréquence du Sacrement de l'Eucaristie, & avec sa permission ay mis en escript toutes ces choses pour la gloire de Dieu & affin qu'après ma mort mes enfans, ayant leu cest escript, soient affermis dans la foy de l'Esglise romaine, ce que j'ay faict dans ma chambre de l'Evesché de Luçon le premier jour de l'année 1667 estant fort sain d'esprit & de corps.

« En foy de quoy me suis signé parce que ce que je viens d'escripre est véritable.

« H. Pader[1]. »

*
* *

Tandis que nous lisions le commencement de cette narration, pour la première fois, nous nous demandions si Pader n'avait pas représenté sur toile le phénomène dont il a laissé par écrit la minutieuse description. Une seconde note, venant également de lui, répond à cette question d'une façon affirmative. La peinture figurant le rayonnement des hosties, Hilaire Pader l'avait jointe à son testament & au récit transcrit plus haut; malheureusement cette pièce a disparu avec le dossier original, & n'eût été la précaution prise par le notaire de tracer, à son tour, en son registre, la description de cette peinture, il nous serait malaisé d'en concevoir une idée. Détail notable! Maître du Toron n'a pas omis de copier, en tête de son procès-verbal de trouvaille, un second *confirmatur* des visions de Pader tel que notre peintre l'avait annexé à la toile représentant les hosties. Nous donnons *in extenso* ces deux documents complémentaires.

*
* *

« Je déclare qu'estant à Luçon l'année dernière 1667 j'eus quelques doubtes sur la réalitté du Saint-Sacrement

1. Voy. *Archives des notaires de Toulouse*, reg. de Du Toron, 1677-1678.

Digitized by Google

de l'autel qui feurent chassés par une grâce particullière que Dieu me fist, ayant veu, diverses fois, une blancheur très sensible au milieu de la sainte hostie, dont je fis l'exacte & véritable narration de ma main en escript, & bien que led. escript soict en lettre italienne, il ne reste pas d'estre escript de ma main de mesmé que un semblable que j'en laisse à Monsieur de Monbrisson, curé de Luçon, mon confesseur, & la représentation sur de la toille & paincture avec un passage de l'Evangile de Saint-Jean escript sur le dernier [sur le derrière] de chaque hostie quy font trois en nombre, & d'aultant que je désire que cella ne se voye qu'après ma mort je l'ay joinct & clos dans ce mien testament :

« H. PADER, *signé* [1]. »

Ce testament fut remis à Du Toron par son auteur le 16 avril 1668. En le confiant au notaire, Pader spécifiait qu'il avait « enclos dans ce pacquet une particullieritté de son Art pour servir à la Postéritté. » Cette particularité nous est désormais connue; reste à ajouter les derniers éléments d'information :

« OUVERTURE DU PACQUET. »

« Ayant esté procédé à l'ouverture dudit pacquet quy estoit enclos dans led. testament, icelle faicte, aurions truvé une toille painte en trois diverses coulleurs, bordée d'un ruban noir & pliée en trois comme les *Te Igitur* dont on se sert à la messe, lad. toille de largeur d'un pam & demy, & haulteur d'un grand demy pam, & sur le dessus du premier ply qui est en carré est escript en lettre blanche faicte avec le pinseau sur bleu vif, ces motz : *In principio erat Verbum & Verbum erat apud Deum & Deus erat Verbum.*

Et sur le ply du millieu qui faict la face de la gauche est escript sur du noir en lettre rouge : *Lux iu tenebris lucet !* Et au reply de l'extrémité de la gauche quy se replie en dedans

1. Voy. *Arch. des notaires de Toulouse,* reg. de Du Toron, 1677-1678.

Digitized by Google

sur un bleu mourat est paint en lettre rouge : *Et Verbum caro factum est & habitavit in nobis.*

Au dedans de lad. toile sont painctes trois hosties, sçavoir, celies des deux côtés, paintes sur du bleu en forme ronde & blanches, & celle du milieu, sur du noir, en forme d'ouvalle, & un fulhet de papier escript & signé de la main dud. feu Pader quy contient ce quy s'ensuict : *Dieu tout puissant,* &c. » C'est le récit déjà transcrit.

*
* *

Messire Colbert & ceux de son entourage eurent-ils jamais connaissance des intimes sentiments qu'ils avaient inspirés au peintre toulousain, leur hôte de quelques mois? C'est chose peu probable. Seul, M. de Monbrisson fut mis dans le secret. Après avoir éxécuté pour la chapelle de l'Evêché des compositions picturales dont il a négligé de nous apprendre le sujet[1], Hilaire Pader s'éloigna de Luçon, abandonnant à son confesseur le manuscrit de ses confidences. En 1670, il se trouvait à Toulouse. Nous ne savons si dans le courant de cette année s'éveilla en lui le ressentiment qu'avaient provoqué les « affrons sanglans » de 1663 & que le paisible palais épiscopal de Luçon avait assoupi. Peut-être y eut-il un nouvel assaut & Pader eut-il encore à se plaindre de MM. de l'Hôtel de Ville. Cela paraît résulter d'un codicille que, le jour de la Pentecôte 1670, notre artiste, toujours perplexe & tourmenté, ajoutait à son testament de 1668. Il veut, dit-il, fuir le Capitole toulousain : « ayant faict une ferme résolution de m'en aller à Paris ou à Rome pour y finir le reste de mes jours à cause des mauvais traitemans que j'ay receus *de quelques Bourgeois dans la Maison de Ville.* » Qui donc allait perdre à son éloigne-

1. A cette question posée par nous : *A-t-on conservé à Luçon quelques-unes des œuvres picturales de Pader?* M. le Secrétaire de l'évêché a fait la réponse suivante : « Non. Peut-être N. Colbert, transféré à Auxerre, a-t-il emporté dans sa nouvelle ville épiscopale les tableaux de Pader. Je serais incliné à le croire à cause de ce fait qui peut caractériser une tendance de Colbert : il emporta plusieurs manuscrits appartenant à la bibliothèque de l'Evêché, v. g. un manuscrit d'Alcuin. »

Digitized by Google

ment?... Ces pauvres Cordeliers, Jacobins & Trinitaires qui n'en pouvaient mais, & que Pader, toujours excessif, déshéritait sans plus de façon : « a moins, ajoutait-il, que je ne meure dans Tholose. »

Il y mourut, en effet, le 14 août 1677, vers onze heures du matin. Son corps fut transporté provisoirement dans l'église paroissiale & conventuelle des Bénédictins de la Daurade & laissé en dépôt dans la chapelle du Purgatoire. Pader avait prescrit qu'on l'ensevelit au lieu désigné par lui : « Dans la sépulture que j'ai déja chouesie & dans laquelle j'ai deux de mes enfans inhumés », chez les Jacobins de Toulouse. Les honneurs funèbres, il les voulait très simples : « mon héritier les fera le plus modestement & petitement qu'il pourra. » Il souhaitait qu'une pierre recouvrît son tombeau & marquait l'inscription qu'il y fallait graver :

Sy gict Hillaire Pader
Painctre du Roy en son Accadémie royalle.
R. I. P.

Tout titre rattachant Pader à Toulouse était, de par sa volonté, banni de son épitaphe.

Le lendemain du décès, la veuve, Jeanne Tailhasson, s'en vint requérir l'ouverture du testament : « attendeu qu'il importe... de sçavoir en quelle forme a-t-il ordonné ses honneurs funèbres luy estre faicts, & en faveur de qui est ce qu'il a disposé de ses biens. » Deux maîtres sculpteurs de Toulouse assistèrent à l'accomplissement de cet acte en qualité de témoins : Simon Affres & Antoine Guépin. Quelques œuvres de ce dernier sont connues.

*
* *

Si nous ne nous abusons, les présents épisodes de la vie de Pader, en dehors de leur intérêt spécial, poussent en relief & accentuent d'une façon indiscutable le caractère de notre artiste. A vrai dire, on le percevait déjà &, en particulier, nous en avions tracé les lignes essentielles après étude des témoi-

Digitized by Google

gnages, d'un optimisme présomptueux, que Pader rendait à son mérite. Il avait une opinion exagérée de son talent, réel, malgré de trop évidents défauts. Pour son malheur, la critique lui fut chose insupportable. A Toulouse même & surtout, la critique ne lui fut pas épargnée. L'humeur du pauvre artiste s'excitait en ces rencontres, son caractère ombrageux s'altérait à la contradiction. Lorsque de la critique on passa à l'injure, celle-ci provoqua des animosités inassouvies. Il y eut des heurts, un manque d'harmonie dans l'homme autant que dans son œuvre. L'un & l'autre attirent cependant & retiennent (quoique sans produire d'illusion), à cause de leur cachet original fort marqué. Pour ce motif, on constate les lacunes & elles ne rebutent pas.

L'homme intime nous échappait toutefois. Le voici, non pas entièrement révélé, mais suffisamment éclairé. Nous avons appris ses tourments intérieurs & surpris en ses aveux naïfs le cri de cette âme. Hilaire Pader assistant chaque jour à la messe depuis environ quarante ans, troublé par ses doutes, inquiet de ses rancunes, mordu par le remords pour sa triple omission du devoir pascal, gagné aux exemples de l'évêque de Luçon, mais sachant se contenir dans une admiration muette, lui, toujours exubérant & hâté, admettant enfin sans hésitation aucune que Dieu ait opéré une série de miracles afin de raffermir sa foi, n'est-ce pas là un Pader singulièrement intéressant qui tout à coup surgit & se dévoile?... Le portrait se dégage, il s'arrête en de fermes contours. Le personnage complexe qu'était Pader est mieux saisi & précisé.

Notre attachant Toulousain avait rêvé la manifestation posthume de ses confidences pour servir à l'histoire de *son art* & *à la postérité*. La postérité a passé longtemps sans les soupçonner; mais ni Pader ni son art ne perdront rien à cette attente plus de deux fois séculaire, à la tardive réalisation de ce désir.

J. LESTRADE.

Digitized by Google

TEXTES INÉDITS.

I. — Ouverture du Testament de Pader.

« L'an 1677 & le 15e jour du mois d'aoust... devant moy notaire, dans la maison de feu sieur Hilaire Pader, paintre en l'Académie de la Galerie du Louvre du Roy, à Paris, & Hostel de Ville de Tholose, scize en la présente ville, rue de Peyrollières, parroisse & capitollat de la Daurade, a esté présente delle Jeanne de Tailhasson veuve aud. sr Pader laquelle a dict qu'icelluy feu sr Pader sond. mary est décédé puis le jour d'hier environ les dix à onze heures de matin & que son corps a esté apporté en dépost à la chapelle du Purgatoire de l'Esglise paroissielle N.-D. de la Daurade où il est encore attendant sépulture & parce que lad. damelle demeure advertie qu'il fist son testament clos & cachetté le 12 avril 1668 qu'il fist suscripre par feu Me Bernard de Toron nre royal de Tholose mon père, le 16e du mesme mois & luy remit icelluy en garde quelque temps après, lequel je notre soubsigné ay trouvé dans la liasse de lad. année de mond. pére; attendeu qu'il importe à lad. demelle & au sr Raymond Pader paintre en Tholose, son fils, sy présent, les autres Messieurs ses enfans n'estant en ville, de sçavoir en quelle forme a-t-il ordonné ses honneurs funèbres luy estre faictes, & en faveur de qui est ce qu'il a disposé de ses biens, m'a requis de voulloir procéder à l'ouverteure, lecteure, publiquation & registrement dud. Testament pour servir à qui il appartiendra, ce que je dit notre, &c... ... ay procédé à lad. ouverteure.

« Ez présences des srs Anthoine Guepin & Simon Affres Mes sculpteurs & architectes de Tholose, &c... soubsignés, lad. damelle de Tailhasson a dit ne sçavoir... Me Jean Raymond Tailhasson docteur régent en l'Université de Tholose.

« *Signé :* R. Pader, Taillasson, Guépin, &c.

« Du Toron, notre.

Digitized by Google

« Et peu après & le mesme jour ayant trouvé un pacquet cachetté en quatre endroits enclos dans led. Testament, a été procédé à l'ouverture d'iceluy, &c. »

II. — Testament de Pader.

« Louange à Dieu, honneur & glouère, louange à son saint nom!

« Comme ce jourd'huy doutziesme du mois d'avril 1668, je Hillaire Pader, paintre du Roy en son Académye royalle & Maistre de chefz d'œuvre aud. art de paincture dans Tholose, estant certain qu'il faut mourir & que l'heure en est incertaine, déclaire voulloir faire ce Testement & après m'estre ainsin signé du signe de la Saincte Croix : au nom du Père, du Fils & du Sainct Esprit, amen.

« Premièrement je recommande & remects mon âme entre les mains du bon Dieu le priant de me faire misèricorde maintenant & à l'heure de ma mort, implorant le secours de la bienheureuse Vierge Marie, de mon ange gardien, de s[t] Anthoine de Padoue & de s[t] Hillaire mon patron & de tous les sainctz & sainctes du Paradis, & quand il plaira à Dieu d'apeller mon âme & la séparer de mon corps je veux que mond. corps soit remis & ensepvelly dans la sépulture que j'ay desja chouésie & dans laquelle j'ay deux de mes enfans inhumés au cloistre & devant la porte du Chapitre des Religieux S[t] Dominicque de la présente ville de Tholose, & charge mon héritier bas nommé d'y faire mestre une pierre de telle grandeur qu'il vouldra avec cette inscription :

Sy gist Hillaire Pader
Painctre du Roy en son Académie royalle.
R. I. P.

« Et pour les honneurs funèbres mond. héritier les fera le plus modestement & petitement qu'il pourra.

« *Item* donne & lègue pour le repos de mon âme ausd. Religieux de S[t] Dominique la somme de 30 livres à la charge

Digitized by Google

qu'ilz diront pour moy six vingt messes, à sçavoir : 20 le jour de mon décès ou le lendemain lesquelles 20 messes leur seront payées dans les deux jours susdits en tant moingz de la susdite somme de 30 liv., & pour les cent messes qui resteront ils les diront dans l'an au bout duquel ils seront payés du reste de la susd. somme de 30 liv., & moyennant ce lesd. Religieux ne pourront préthendre rien au dela quoyque parelh ou aultres légatz leur eussent esté faictz par moy en aultre ou aultres testemans.

« *Item* lègue parelhe somme de 30 livres aux Religieux S[t] François de la grande Observance de la présente ville soubs mesmes clauses & condition que dessus.

« *Item* lègue aussy parèlhe somme de 30 liv. aux Religieux Trinittaires de la présente ville soubs mesmes clauses & conditions cy dessus exprimées au legs des P. P. Jacopins. Et d'autant que dans mon dernier testament je léguois ausd. Religieux Trinittaires un tableau représentant la S[te] Vierge tenant le petit Jésus qui donne l'escapulaire de la S[te] Trinité à un saint de leur Ordre, je déclare le leur avoir desja deslivré & par ainsin j'ay satisfaict de mon vivant aud. legat dud. tableau & n'entends par conséquent qu'ils le puissent redemander.

« Et d'aultant que j'avois esté conjoinct par mariage avec d[lle] Jeanne de Talhasson & que d'iceluy mariage Dieu par sa saincte bénédiction nous auroit donné cinq enfans survivans, sçavoir est : *Jeanne*, *Jean-Anthoine*, *Anthoine*, *Raymond* & *Jean-Raymond Pader*, par ceste doncques dernière mienne voullonté je suplie mad. femme se contenter des advantages que je luy fais dans mes pactes de mariage & voulloir tenir en compte les trois cents livres que j'ay payées pour elle au s[r] Baillac pour la constitution qu'elle fist de son chef à Jeanne Pader nostre fille mariée aud. s[r] Baillac comme appert de la quictance faicte pour ma descharge par du Herbillon not[re] de Blaye en Guienne, le 27[e] febvrier 1662.

« *Item* & pour lad. ma filhe l'ayant mariée avec led. s[r] Jean Baillac marchand, commissionnaire & bourgeois dud. Blaye, je luy aurois constitué de mon chef, en contemplation dud.

Digitized by Google

mariage, la somme de 1700 liv... de laquelle totalle somme de 1700 livr. je veux qu'elle se contente...[1].

« *Item* pour Anthoine Pader mon fils comme estant religieux de la Grand'Observance St-François où il a conservé le mesme nom de frère Anthoine Pader, & incapable de succession, néantmoings meu de l'affection que je luy porte, je luy donne pour aumosne un habit neuf de Religieux, comme aussy un tableau de dévotion à son choix de ceux qui se trouveront à la maison après ma mort, ensemble les desseins & talhes douces volantes & non reliées qui seront de dévotion & ce au cas aulcun de ses fraires ne vienne à exercer l'art de paincture, parce que s'il en y a quelqu'un qui soict painctre & marié je veux que lesd. desseins & talhe dousses luy viennent, & au cas il fairoit lad. profession de paincture & qu'il seroict prebtre ou religieux, je veux que lesd. desseins & talhe douces soict partagés entre luy & led. frère Anthoine.

« *Item* lègue à Raymond Pader mon fils maintenant collégeat à St-Martial la légitime telle que de droit...

« *Item* à Jean-Raymond Pader mon fils luy lègue de mesme la légitime telle que de droit...[2].

« *Item* donne & lègue à dam^lle^ Jeanne de Talhasson vefve à Jean Bonnyol, ma belle sœur, le logement & l'habitation de la chambre haulte, petit grenier & tour qu'elle a tenu sy devant en la maison par moy acquise du s^r^ Daydé m^tre^ orfèvre de Tolose scize rue Peyrollières, & ce sa vie durant tant seulement.

[Il institue héritier universel :] « Jean Anthoine Pader mon fils, docteur & advocat au Parlement de ceste ville, l'exxortant & commandant porter tout honneur & respaict à sa mère en cas elle me survive pour ne se rendre indigne de ma succession, comme aussi je l'exhorte de bien traicter & bien vivre avec ses frères & ceux cy mutuellement le considérer &

1. En cas de mort de Jeanne Pader, cette somme fera retour à ses enfants, qui sont : Jeanne, Hillaire, Pierre, Jean-Antoine & Raymond Baillac.

2. Si Jean-Raymond meurt en bas-âge (il est mineur) Jean-Antoine & Raymond lui seront substitués.

Digitized by Google

recongnoistre comme leur ayné, comme aussy je luy recommande ma belle-sœur, sa tante vefve au sieur Bonnyol, luy enjoignant de vivre avec elle comme avec sa sœur la secourant en ses affaires... &c...

« Et c'est icy mon dernier testament solempnel escript de ma propre main & soubscript en toutes pages : *Pader*, &c.

« Hilaire PADER, testateur, ainsin signé à l'original. »

III. — DÉCLARATION DE PADER.

« Je déclare qu'étant à Luçon... &c. » — Voy. le texte *in extenso*, p. 260.

IV. — CODICILLE.

« Moi Hillaire Pader testateur déclare que le jour de la Pentecoste 1670 j'ay ouvert le présent testament, c'est qu'ayant faict une ferme résolution de m'en aller à Paris ou à Rome pour y finir le reste de mes jours à cause des mauvais traictemens que j'ay reçeu de quelques Bourgeois dans la Maison de Ville, j'ay volleu après une exacte lecture le confirmer par un nouveau sain, sauf les clauses des légatz par moy faictz aux P. P. Jacobins, Trinittaires, & aux Cordeliers, lesquels seront de neulle valeur, à moins que je meure dans Tholose, ains veux & entens qu'en cas je mourray alheurs lesd. légatz soict neulz & qu'il deppende de mon héritier d'en faire s'il veult, comme bon luy semblera.

« Telle est ma voullonté.

« En foy de quoy me suis signé : H. PADER, *ainsin signé*. »

V ET VI. — OUVERTURE DU PACQUET ET COPIE DE LA DÉCLARATION DE PADER.

« Et ayant, comme dict est, esté procédé à l'ouverture, &c... »

« Dieu tout puissant, &c. » — Voy. ces textes, *in extenso*, p. 257.

(*Archives des Notaires de Toulouse*, reg. de Du Toron.)

Digitized by Google

UN DRAME SENSATIONNEL EN ESPAGNE

ÉLECTRA

C'est d'un petit livre qui a ému notre jeunesse & qui est maintenant oublié — *la Case de l'oncle Tom*, par Mme Beccher Stowe, — qu'est sorti l'un des plus grands faits du dix-neuvième siècle, la guerre de sécession de l'Amérique du Nord, qui a transformé le rôle & le caractère d'un peuple en affranchissant une race.

La pièce nouvelle de M. Pérez Galdós, qui passionne en ce moment l'Espagne, aura-t-elle une influence aussi profonde & des effets aussi décisifs? Les enthousiasmes irréfléchis de la première heure paraissent se soutenir; les partis les ont exploités; la foule suit & crie sans comprendre. Et les anathèmes imprudents, les excommunications intempestives ont attisé le feu qu'on voulait éteindre... Il est donc permis de se demander si l'œuvre, la plus médiocre à coup sûr qui soit sortie de la plume féconde & brillante de M. Pérez Galdós, sera, elle aussi, le prélude d'une révolution.

L'enthousiasme que les premières représentations ont suscité semble avoir été unanime. En voici pour preuve le compte rendu du journal le plus répandu en Espagne, *la Correspondencia de España*, conservateur, catholique, royaliste; gazette quasi-officielle des menus faits de la cour, des cérémonies de la chapelle royale, de la chronique du palais & des salons aristocratiques, — un journal dont les premières colonnes, au temps de la semaine sainte, ne dépareraient pas le

Digitized by Google

livre de piété le plus enflammé & pourraient être empruntées à nos semaines religieuses les plus orthodoxes. Il est curieux de citer l'article qu'il publiait le 31 janvier, le lendemain de la « première » d'*Electra*.

« Que portes & fenêtres soient ouvertes toutes grandes; laissez pénétrer les rayons du génie & l'air pur de la liberté!

« Pour nous, qui ne saurions rendre coupable de son amoindrissement notre nation généreuse, qui n'en voulons accuser que quelques groupes politiques, favorisés depuis quelques années par la fortune & aveuglés par l'abus du pouvoir, quel spectacle réconfortant, quelle confirmation éclatante de notre optimisme vient de nous donner le public du *Teatro Español* applaudissant frénétiquement *Electra* & son auteur, obligeant celui-ci à paraître sur la scène toutes les cinq minutes depuis la fin du troisième acte jusqu'à celle du cinquième & dernier, se pressant dans les couloirs, au foyer, sur les marches du théâtre, emplissant la *calle* du Principe, accueillant l'écrivain illustre par des acclamations enthousiastes dont la rue retentit encore, car c'est à grand peine que j'ai pu fendre la foule pour venir tracer ces lignes à deux heures du matin.

« Pendant le premier & le second acte, quelques-uns ont pu douter du succès; l'action semblait un peu traînante; mais, dès la fin du troisième acte, les plus rebelles se sont rendus, &, pendant le quatrième, les applaudissements sont devenus unanimes. Au cinquième, les ovations ont été au delà de ce que la plume peut exprimer. De ma vie je n'ai été témoin d'un pareil succès, aussi grand, aussi retentissant, aussi délirant.

« Non, il n'est pas vrai de dire que Galdós attaque la religion. Comment un libéral aussi éprouvé, aussi sincère, pourrait-il attaquer les idées des autres? Aimer la liberté, c'est respecter toutes les croyances.

« Le « j'accuse » de Galdós ne s'adresse qu'à ces dompteurs des volontés, aveuglés par le fanatisme religieux comme ils pourraient l'être par le fanatisme politique, ou par n'importe quel fanatisme; qui glorifient Dieu dans leurs discours &, par leurs actions, semblent le nier, en violentant la nature

Digitized by Google

humaine, en cherchant à ravir à la vie & au monde non des âmes attirées vers le cloître par une vocation irrésistible, mais de pauvres enfants dérobées au foyer qu'elles auraient pu fonder, cimenter d'un amour pur, éclairer de la lumière d'aurore des petits êtres qui y auraient pu naître. Non, les communautés n'ont pas d'autre but que de servir d'asile, de retraite aux âmes blessées par la vie, libres de tout lien, cherchant dans la prière la satisfaction des besoins de leur cœur...[1] »

Ces dernières lignes, détachées d'une feuille aussi ultra-conservatrice, marquent bien dans quel état d'esprit *Electra* a été écoutée & comprise.

L'opinion était déjà excitée par le procès Ubao... cette mère appartenant à la haute société madrilène, réclamant à une communauté qui refusait de la lui rendre sa fille non encore majeure, que lui avait ravie l'influence d'un confesseur.

La foule « finement gantée, élégamment vêtue » — ces mots sont encore empruntés à *la Correspondencia* & sont caractéristiques — qui a applaudi & escorté M. Pérez Galdós à la sortie du théâtre est la même qui a acclamé & suivi le célèbre avocat Salmerón à la sortie du tribunal suprême, où il venait de plaider & de gagner en dernier ressort la cause de Mme Ubao.

Mais au-dessus du « public élégant des loges & des balcons aristocratiques » (qui du reste s'est éclipsé après les premières représentations sous la menace des excommunications épiscopales), il y avait le public des galeries supérieures. Et derrière le groupe « finement ganté » venait la populace enfiévrée, qui a couru du théâtre à la porte des couvents, lançant des pierres, proférant des menaces, se livrant à des excès que rien ne saurait jamais justifier, & que rien, absolument rien, dans ce drame assez terne, n'explique...

*
* *

Et qu'-est-il en somme ce drame, d'où ne se détache aucune idée précise, aucune situation saisissante? Il est nécessaire de

1. Caramanche, *Correspondencia de España*, du 31 janvier 1901.

Digitized by Google

le demander encore à un Espagnol, car une œuvre théâtrale ne peut être jugée que dans le milieu & la langue qui l'ont produit, dans le pays dont elle traduit les mœurs, les passions, le caractère.

Nos idées françaises, très particulières en ce qui touche au théâtre, ne nous permettent pas de juger bien exactement une œuvre du théâtre espagnol.

Le critique éminent de la *Ilustración española y americana* (revue si remarquable au point de vue artistique & au point de vue littéraire) n'a pas cédé à l'emballement général, &, quoique son jugement soit resté presque sans écho dans la presse & sans influence sur l'opinion, il restera comme l'expression la plus exacte, la plus éclairée de la vérité. Le voici :

« Voyons, dit-il, ce qu'est *Electra* dépouillée des sous-entendus politiques que les politiques lui ont gratuitement attribués.

« Nous ne pouvons croire (& que ceci soit dit à l'honneur de Galdós) que l'éminent écrivain ait cherché le succès dans des préoccupations étrangères à l'art. Ses idées anticléricales bien connues ont été développées par lui avec hardiesse & avec talent dans des œuvres justement célèbres : *León Roch* & *Doña Perfecta*; dans *Gloria* aussi, où le défenseur passionné de la liberté de conscience trouve des accents si sincères, si nobles, d'un libéralisme si pur.

« La seconde de ces œuvres, *Doña Perfecta*, a été portée par Galdós au théâtre avec des procédés scéniques que nous ne retrouvons pas dans *Electra*, où ce qui nous frappe bien plus que le sens politique & religieux qu'on a cru y trouver c'est l'absence absolue de sens dramatique.

« Quelques dévots hypocrites du siècle de Louis XIV purent en France se reconnaître & s'indigner contre *le Tartuffe* de Molière, immortel comme son auteur. Nous avons aussi dans le théâtre espagnol le *Caso de Carlos II el Hechizado* (l'Ensorcelé) d'Antonio Gil y Zárate qui, sans être un drame modèle, bien loin de là, excita avec plus de raison les passions libérales des partis, lesquels, du reste, apportaient dans la lutte plus de conviction & de bonne foi qu'on n'en rencontrerait aujourd'hui, & le cadre dans lequel apparaissait avec toute la

Digitized by Google

force de la pression monacale sur la conscience du roi débile & maladif, la figure saisissante de Froilán Díaz, exaltait le public, surtout celui des dernières galeries qui, avec des cris de mort, menaçait le frère acteur sur la scène. Et il aurait fallu entendre ce que, au café alors à la mode, le célèbre acteur García Luna, le créateur du rôle du Père Froilán, confessait à ses amis. Il y eut des soirs, où, en quittant la scène, il dut en tremblant jeter son grand manteau castillan sur son costume de moine & se cacher dans les coulisses, craignant un assaut des spectateurs hors d'eux-mêmes.

« Mais on ne saurait trouver ici rien de semblable. Voyons donc ce qu'est ce don Salvador de Pantoja que nous a présenté M. Galdós.

« Pantoja est le diable fait chair, mais qui ne se fait pas moine. En égoïste mondain & inquiet de son salut éternel, il sent que celle qu'il suppose sa fille entre dans le cloître à sa place pour les sauver elle & lui, & il pense & veut cela de la meilleure foi du monde, sans qu'aucune influence cléricale insidieuse ait besoin d'agir sur son esprit, sans qu'aucune volonté étrangère pèse sur sa volonté, uniquement dominée par le remords, & surtout par la peur de l'enfer... S'il y a chez lui du fanatisme étroit, ce n'est pas le fruit de la suggestion, mais bien de la conviction intense, aveugle; c'est là le trait saillant du caractère de Pantoja.

« Ce prétendu représentant du cléricalisme, ou qu'on veut nous donner pour tel, ne représente en somme que lui-même, un esprit borné & hanté par la vision des flammes éternelles.

« Pantoja n'aurait pas besoin de confesser au couple Yuste qu'il est le père naturel de leur nièce, car doña Evarista & son faible & imbécile époux l'ont fait l'arbitre des destinées de cette « enfant de personne », comme dirait l'héroïne de San Quintín.

« Mais à quel titre & de quel droit parle-t-il à Electra elle-même de cette paternité? Pour la décharge de sa conscience, ainsi qu'il le dit? Et, au même instant, ne voilà-t-il pas une autre conscience, celle de l'agent d'affaires don Leonardo Cuesta, qui vient se décharger du même péché dans le cœur de la pauvre enfant (en le rachetant, il est vrai, par une promesse

Digitized by Google

d'héritage). Et la pauvre petite est bien en droit de s'écrier : « Mon Dieu que leurs consciences pèsent sur ma pauvre vie ! »

« Par pitié sans doute pour cette charmante créature de son imagination & par respect pour lui-même, Geldós n'a pas voulu faire comparaître d'autres consciences surchargées car, à la vérité, étant donné les antécédents orageux de Mme Électra mère, il était assez difficile de savoir... ce qu'elle n'a peut-être pas bien su elle-même.

Pantoja pourrait dire, parodiant le Quevedo de doña Dingandaina :

Moi, le premier de tous ses pères.

Et que les lecteurs bienveillants nous pardonnent de faire appel à la muse picaresque & folâtre de notre grand satirique, alors que nous parlons d'une œuvre sérieuse & de si grand retentissement ; mais qu'ils nous permettent de dire que si le nom de l'auteur avait été moins légitimement glorieux que celui de Galdós, le drame aurait pu tourner au vaudeville pour l'amusement de la galerie.

« Mais passons, nous respectons tous cette gloire légitime du romancier & du narrateur des *Episodios nacionales*, car c'est avant tout une *gloire nationale*.

« Je n'avais pas voulu assister à la première représentation d'*Electra* pour éviter les manifestants politiques qui officiaient ce soir-là dans le temple de l'art : *Non est hic locus*. Je ne suis allé qu'à la troisième ; il y a eu moins de bruit, & j'ai pu alors goûter les beautés de la forme de ce drame & me rendre bien compte de ce qu'il y a de faux dans le fond, de primitif, de puéril dans les procédés dramatiques & les effets scéniques.

« J'ai évité aussi le désagrément de me voir confondu à la sortie avec des agitateurs de profession & des braillards inconscients... Et, lorsque Electra ressuscitée est tombée heureuse & souriante dans les bras de Máximo, sans attendre l'apothéose de l'auteur, je suis revenu en courant chez moi pour chercher le sommeil entre l'ombre de Pantoja & les arcs lumineux de l'ingénieur électricien.

Digitized by Google

« Et je me disais en cherchant à m'endormir : — Grands dieux, pourquoi la politique, déjà si fatigante dans la presse & même à la tribune, sa vraie place, doit-elle aussi envahir & corrompre les pures régions de l'art... Serait-ce là du modernisme, & notre bon peuple espagnol voudra-t-il dans chaque Galdós ressusciter avec une Electra un Aristophane? Verrions-nous s'élever sur la nouvelle aurore de l'art, au vingtième siècle, d'autres *Nuées* antisocratiques?

« J'ignore ce que convoite le célèbre auteur d'*Electra;* mais, écartant les allusions politiques que tous s'obstinent à y chercher, je ne m'attache qu'à l'œuvre purement dramatique & je dis qu'à chaque essai nouveau l'abîme se creuse plus large & plus profond entre le hardi novateur qui nous était apparu dans *Realidad* & cet imitateur gauche des plus vieux & plus primitifs effets scéniques.

« Jusqu'à ce nom d'*Electra* si fantaisiste, abréviation de celui d'*Eleutera*, la mère pécheresse, qui ne semble puérilement inventé que pour cadrer avec les expériences électriques de l'amoureux ingénieur & avec le dialogue à l'électro-dynamite qui se croise entre la folâtre ingénue & le *mágico encantado* encore plus que *prodigioso*. Qui pourrait nier que ce tableau, dans lequel l'ombre enveloppe ce misérable Pantoja, & où des rayons lumineux éclairent le visage des deux amants, est un procédé étranger à l'art dramatique & emprunté aux anciens spectacles du *Buen-retiro* où, sans les prodiges de l'électricité moderne, on savait user des soleils, des lunes & des feux de Bengale pour la plus grande joie de Philippe IV & de sa cour?

« D'une invention plus moderne & non moins fâcheuse est, par exemple, la fin du quatrième acte, où le pieux mensonge de Pantoja, insinuant à Electra que Máximo serait né de la même mère (révélation menteuse & perfide qui provoque un accès de folie chez l'enfant dont elle brise le rêve), coïncide avec l'apparition spontanée des deux religieuses, qui semblent sortir d'une trappe pour entraîner au couvent la pauvre victime des scrupules soi-disant paternels.

« Et, de même qu'il y a deux cruelles servantes du Seigneur pour venir à point incarcérer Electra, il y a aussi au couvent

Digitized by Google

une charitable épouse du Christ disposée à la délivrer & à la mettre dans les bras de Máximo, qui jette au visage de Pantoja vaincu le mot de la fin : « *Resurrección* ».

« Oui, « *resurrexit* », belle parole du magicien, heureux couronnement d'un édifice théâtral si mal charpenté, si mal cimenté, sous les riches décorations de style, où, malgré tout, on reconnaît encore la main de l'auteur des admirables premiers actes de *la Loca de la casa* (la Folle du logis).

« Ah, mon si admiré & si célèbre Galdós! si Ixart, notre grand critique, qui s'indignait d'un léger semblant d'abdication de vos premières théories sur l'art dramatique, vous voyait passer aujourd'hui avec armes & bagages à la boutique en face, aller aux effets scéniques les plus artificiels, les plus faciles, à la portée de tous ceux qui n'ont pas votre talent!...

« Un aussi noble esprit que celui de Galdós se doit à lui-même, à sa conception du grand art, de dédaigner ces procédés de féerie, qui donnent à son œuvre une vie aussi éphémère que les enthousiasmes de parti & d'occasion.

« Galdós mérite des succès plus sûrs & plus durables que ceux que procurent des scènes scandaleuses & des acclamations compromettantes.

« Une grande part du succès revient à la grande artiste que nous a révélée Mathilde Moreno dans ce rôle complexe & difficile d'Electra, si amoureusement tracé par Galdós & où toutes les grâces ingénues de l'enfant, le premier éveil de la femme, la passion de l'amante, l'égarement de la folie, où le rire & les pleurs se succèdent avec des nuances insaisissables[1]. »

*
* *

Et maintenant, tout est dit. Une analyse plus complète de la pièce est-elle nécessaire? Les articles que nous venons de traduire s'adressent il est vrai à un public qui la connaît déjà. La voici résumée aussi brièvement que possible :

Electra est une enfant mal élevée ou pas élevée, turbu-

1. Eduardo Bustillo, *Ilustración Española*, du 8 février 1901.

Digitized by Google

lente, étourdie, au cœur tendre & à la cervelle d'oiseau, qui emplit le premier & le deuxième actes de ses gamineries. Sa mère, Eleutera, femme légère & brillante, dont on raconte d'un bout à l'autre de la pièce les désordres à sa fille ingénue, est morte en repentie au couvent de San José de la Pénitence, fondé par un de ses nombreux « amis », Pantoja, repenti comme elle & qui se proclame, en frappant sa poitrine, père d'Electra pour avoir le droit de la diriger à son gré. Elle a été recueillie par une cousine de sa mère, doña Evaristа de Yuste, bonne dame dévote, d'esprit étroit, accouplée à un époux digne d'elle, don Urbano. Tous deux emploient leur immense fortune à soutenir les œuvres & les communautés d'alentour. Don Salvador de Pantoja dirige leurs volontés & don Leonardo de Cuesta leur fortune. Celui-ci aussi a été l'ami, trop intime, de la facile Eleutera & se croit, comme Pantoja, des droits sur sa fille : seulement, l'un, Cuesta, les lui explique en lui promettant & en lui léguant sa fortune, & l'autre en l'enfermant malgré elle dans un couvent. Lequel des deux est le vrai père?... Salomon, croyons-nous, dans sa justice, se serait prononcé pour Cuesta; M. Galdós a laissé le public libre de deviner.

Le marquis de Ronda, autre intime de la maison, est de même force que les précédents, mais ne réclame la paternité de personne : il se contente d'admirer Máximo, le héros du drame, & de souligner d'exclamations délirantes les moindres phrases d'Electra : « Délicieux!... ravissant!... Elle est enchanteresse... *¡Cómo chispea! encanta oirla!...* »

Máximo, le jeune savant, le *mágico prodigioso* (magicien prodige) selon le surnom que chacun lui donne, est neveu de don Urbano, veuf, père de deux petits enfants, avec qui Electra, au premier acte, joue à la poupée. Du reste, les deux premiers actes se passent en jeux innocents. Máximo, le grand inventeur, l'homme déjà célèbre, fait son entrée une branche de saule à la main, poursuivant Electra qui vient de casser des fioles dans son laboratoire & de faire des cocottes en papier pour amuser les petits avec les pages d'un cahier d'algèbre. Elle en rit comme une petite folle.

Au troisième acte elle est corrigée, ne casse plus rien, & est

Digitized by Google

au contraire installée dans le laboratoire de son cousin, occupée à tout ranger avec un ordre qu'il admire & à l'aider dans ses expériences de chimiste. Pendant que deux métaux fondent dans un creuset, elle prépare sur le petit fourneau à côté le déjeuner de l'expérimentateur & le lui sert sur un coin de son bureau. Il le déclare exquis... Pendant cette dînette commencent à s'échanger des propos tendres que le sombre Pantoja vient interrompre en fulminant des anathèmes contre l'enfant dévoyée qu'il faut arracher à l'abîme où a roulé sa mère... Máximo se redresse, proclame contre les droits supposés de cet homme les droits que lui donne l'amour qui vient de s'éveiller en lui... & en elle... « Elle est désormais sienne devant Dieu. »

Le quatrième acte nous montre cette passion mutuelle battant son plein, encouragée par le marquis, faiblement combattue par l'oncle & la tante hésitants & troublés. Pantoja, qui s'est promis pour sa plus grande gloire & son salut éternel de donner Electra au cloître où est morte sa mère, imagine, se sentant vaincu, d'apprendre à Electra qu'elle n'a pas été le premier... péché... de sa mère... qu'avant sa naissance elle en avait commis un autre... Máximo... Donc le mariage est impossible : sous le coup de cette révélation brutale, malgré ses formes doucereuses, la pauvre enfant devient folle & se sauve éperdue, appelant à grands cris la vision de sa mère, & se heurte à deux religieuses de San José de la Pénitence qui l'entraînent au couvent.

Au cinquième acte, sa raison semble être revenue. Nous sommes dans le cloître. Elle est là, pâle & brisée sous son costume religieux, une jeune sœur complaisante lui sert de confidente de tragédie. Pantoja vient la voir, l'engager à la soumission. Máximo & le marquis viennent après lui l'encourager à la résistance & mettent la petite sœur complaisante dans leurs intérêts... Cuesta, l'autre prétendant à la paternité d'Electra, vient d'accomplir sa promesse. Il est mort lui léguant sa fortune à la condition expresse qu'elle quittera le couvent. Máximo & le marquis sont ses exécuteurs testamentaires; mais Electra, poursuivie par le doute poignant, croyant qu'un autre lien la lie à celui qu'elle aime, & pour qui son

Digitized by Google

amour ne saurait jamais être simplement fraternel, préfère le silence & l'ombre du cloître & invoque éperdument l'ombre de sa mère qui seule pourrait lui dire la vérité.

Qu'à cela ne tienne. La nuit se fait sur la scène & on voit se détacher sur le mur une forme vague qui parle (& assez longuement) d'une voix distincte. Elle dit : — « Je suis ta mère, je viens calmer les angoisses de ton cœur. Non, il n'est pas vrai qu'aucun lien charnel existe entre toi & celui qui t'a choisie pour épouse. Tu es libre. »

Et Electra répond : — « Oh, mère, quelle joie tu m'apportes !... »

Et le spectre reprend, plaidant les circonstances atténuantes pour ceux qui, par un pieux mensonge, l'ont attirée dans cette sainte maison.

Le discours fini, l'ombre s'efface. Maxime paraît dans un rayon de lumière. Electra tombe dans les bras de son fiancé qui crie le mot de la fin : « Résurrection. »

Et le public s'emballe, trépigne & sort pour aller jeter des pierres contre les murs & les portes des couvents voisins...

Et cependant, qu'il soit permis d'observer que, si les couvents ressemblaient à celui d'Electra, où les amoureux entrent & sortent si facilement, ce ne seraient pas des prisons bien effrayantes & il ne serait pas indispensable de les prendre d'assaut.

***

Un jour, Lamartine laissa tomber de la tribune son mot fameux : « La France s'ennuie. » Et la France fit pour se distraire la révolution de 1848, qui n'est peut-être pas encore terminée. L'Espagne doit terriblement s'ennuyer à cette heure pour jouer si passionnément avec de si pauvres marionnettes.

Le nom de l'auteur explique tout. Ce peuple humilié par des défaites récentes, par la facilité avec laquelle il les a subies, trouve sa revanche des abaissements du siècle qui finit dans les souvenirs glorieux que M. Galdós a fait revivre avec un incontestable talent. Dans ces *Episodios nacionales*, récits familiers, vibrants, de la guerre de l'Indépendance, de l'épopée

Digitized by Google

nationale, il a rappelé sa grandeur & son héroïsme à une génération qui les oubliait & il lui a montré avec une amertume & une ironie mordantes, dans ses romans divers, la cause de la décadence : cet esprit clérical & monacal auquel il attribue tous les maux de l'Espagne. La plus frappante de ces œuvres était certainement *León Roch*, où l'on voit l'influence du confesseur démolir pierre à pierre le foyer conjugal que la passion la plus vive avait cimenté. La même thèse se retrouve sans cesse sous sa plume, qui semble s'être émoussée dans ces redites, car le Tartuffe de troisième ordre qui s'appelle aujourd'hui Pantoja n'a plus rien de ses aînés.

OROTAVA.

Digitized by Google

LA SUPPRESSION DES EXEMPTS

ET FIN DE L'ABBAYE DU MAS-D'AZIL

Dès le milieu du dix-huitième siècle, la décadence des ordres religieux était manifeste. La régularité avait disparu en bien des endroits, l'esprit d'obéissance diminuait & des scandales avaient éclaté. L'assemblée du clergé de 1765 songea à une réforme & voulut s'entendre avec Rome à ce sujet. Un projet de lettre au pape fut remis au roi. L'Eglise, consciente du mal, allait elle-même appliquer le remède. Mais voilà que l'Etat se substitue à l'Eglise. Le roi garde le projet de lettre; le 26 mai annonce la création d'une Commission de réforme & l'érige par un arrêt de son Conseil le 31 juillet 1766[1].

Cette Commission, moitié laïque, moitié ecclésiastique, avait pour président La Roche-Aymon, archevêque de Reims; le principal rôle appartint à l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, rapporteur. Erigée par le roi seul, non reconnue de Rome, elle entreprenait, sans autorité ni compétence, une œuvre délicate entre toutes, &, pour l'exécuter, elle s'inspira beaucoup plus des préjugés de l'époque contre les moines que du sincère désir d'une réforme.

Le 3 avril 1767, un arrêt du Conseil enjoignit à tous les ordres religieux d'assembler leurs chapitres généraux afin de constater l'état actuel des constitutions, de les comparer aux

1. Voir Picot, *Mémoires*, t. IV; — Gérin, *Revue des questions historiques*, années 1875, 76, 77.

Digitized by Google

lois primitives, de procurer à chaque corps un code clair, précis & inaltérable & de faire intervenir, en cas d'innovation ou de changement, l'autorité du Saint-Siège[1]. Un édit du 25 mars 1768 va plus loin. L'âge des vœux est reculé jusqu'à vingt & un ans pour les hommes & dix-huit pour les femmes; toute profession faite avant cet âge sera nulle; on fixe le nombre de religieux qui doivent composer chaque monastère, huit dans les monastères formant une congrégation, quinze dans les autres. Le pape n'avait pas même été averti, & quand Clément XIV protesta, il ne fut pas écouté. Au bout de deux ans, neuf congrégations avaient disparu; au bout de vingt ans, trois cent quatre-vingt-six maisons avaient été supprimées; le nombres des religieux avait diminué d'un tiers[2].

*
* *

Parmi les congrégations frappées était celle des Exempts, dernier débri de l'ancien ordre bénédictin & dont l'abbaye du Mas-d'Azil[3] était alors la maison principale. Chétif & mourant, ce corps offrait une proie facile. Le Mas-d'Azil seul était vivant & voulait vivre; voilà pourquoi, en ses derniers jours, son histoire se confond avec l'histoire du corps tout entier.

Avant de tomber, les Exempts avaient fait de sérieux efforts de réforme. Ce fut l'honneur de dom Delort de Montesquieu de l'avoir tenté & de n'avoir rien négligé pour réussir. Le chapitre général de 1748, tenu au Mas-d'Azil, avait élu pour général dom Montesquieu, prieur claustral de cette abbaye. Le nouveau général voulut faire revivre le vieux corps anémié. Le gouvernement lui-même sembla vouloir lui venir en aide. Un arrêté du Conseil[4], 20 octobre 1748, ordonnait à

1. Picot, *Mémoires*, IV, pp. 215, 216.
2. Taine, *Révolution*, I, pp. 213, 214.
3. Cau-Durban, *Abbaye du Mas-d'Azil*, monographie & cartulaire, in-8°. Foix, 1896.
4. *Arch. nat.*, G. 572-573. — Dans ce carton se trouve une liasse entière de papiers constituant le dossier du Mas-d'Azil & des Exempts. C'est notre principale source, & c'est là que nous puiserons toutes les fois que nous ne donnerons pas une autre référence.

Digitized by Google

dom Montesquieu de faire la visite de tous les monastères dépendant de sa congrégation & de rendre dans le cours de ses visites telles ordonnances & faire tels règlements qu'il jugerait à propos. Le roi, « informé du relâchement de la discipline régulière & des différents abus qui se sont glissés depuis longtemps dans la congrégation des Bénédictins Exempts », joint l'autorité royale aux pouvoirs ordinaires du général. Dom Montesquieu se met en route le 4 avril 1750. Accompagné d'un secrétaire & d'un domestique, voyageant à ses frais parce que la communauté n'a pas de quoi fournir à ses dépenses, il parcourt les monastères de son ordre, dresse des rapports sur chacun d'eux, note son esprit, ses revenus, ses chances de conservation. Le 14 septembre, sa tournée achevée, il est à Paris au séminaire Saint-Firmin dit des Bons-Enfants, rue Saint-Victor. Il remet ses procès-verbaux & ses plans, dont l'examen est confié à une Commission qui les approuva. Il y fallut du temps. Aussi, le nouveau chapitre général fixé pour le 1er septembre 1751 à Saint-Ferme, diocèse de Bazas, fut prorogé le 1er juillet 1751 & ajourné *sine die*. Il ne devait se tenir que huit ans plus tard, 1er mai 1758, à Saint-Sauveur-de-Blaye. Les choses traînant ainsi en longueur, le général se trouve bientôt dans la gêne. Il demande des secours au comte de Saint-Florentin, qui le renvoie au ministre de la Feuille, & celui-ci ne lui donne que des promesses. Fatigué de démarches, criblé de dettes, il repart pour le Mas-d'Azil en février 1752, où il attendra les décisions du roi, en s'occupant de la reconstruction de son église. Il attendit longtemps. Les années se passaient : de la Cour & de la réforme, pas de nouvelles. Enfin, en 1757, il demande à réunir un chapitre général & à être relevé de ses fonctions. Il est exaucé (décembre 1757). Mais auparavant le roi l'invite à aller conférer avec M. de Tourny, intendant de Guyenne, sur les moyens de rétablir la discipline dans ses monastères. A la fin de février 1758, il est à Bordeaux, travaille huit jours avec l'intendant, revient au Mas-d'Azil & en repart au mois d'avril pour se trouver au chapitre général de Saint-Sauveur-de-Blaye.

Le 8 mai 1758, pendant le chapitre général, il revient à la charge auprès du comte de Saint-Florentin. Il juge — avec

Digitized by Google

raison sans doute — que ses mémoires & ses plans sont profondément oubliés & il en résume la teneur. La vie commune est interrompue « dans la plupart des monastères », moins par la faute des religieux que par la mauvaise volonté des abbés commendataires qui ont négligé d'entretenir les bâtiments claustraux. « La décadence dont la congrégation est menacée n'a pas d'autre principe », déclare-t-il hautement. Sans nier « une espèce de relâchement », il croit sa congrégation susceptible d'un prompt rétablissement. En cela il se flattait sans doute. Les religieux, dans l'ensemble, ne demanderaient pas mieux que de reprendre la vie commune. Des maisons existantes, on pourrait faire trois classes. Les unes méritent d'être conservées telles qu'elles sont; d'autres pourraient être réunies au monastère plus voisin; d'autres enfin acceptent & désirent leur suppression par esprit d'indépendance. Le seul obstacle à la réforme, c'est l'état des bâtiments. Voilà le mal; simple est le remède. Mais comment l'appliquer? Il faudra forcer la main aux abbés commendataires. Dom Montesquieu propose d'investir un intendant de province de l'autorité nécessaire pour décider en dernier ressort des réparations indispensables. « Il ne faut seulement qu'ôter aux particuliers qui pourraient se révolter la facilité qu'ils trouvent dans les différents tribunaux, & aux prieurs & syndics des communautés le prétexte de manquer de fonds pour obliger ceux qui sont tenus aux réparations. » Il a son candidat, M. de Tourny; & son plan, ajoute-t-il, a l'approbation de ses confrères, de plusieurs prélats & autres personnes à qui il l'a communiqué. M. de Saint-Florentin appuya-t-il ce projet? On ne sait. En tout cas, la réforme n'eut pas lieu & on n'avait pas avancé d'un pas quand commencèrent les opérations de la commission des réguliers.

*
* *

La décadence s'était plutôt accentuée. En 1748, la congrégation comptait vingt-six maisons[1], elle n'en a plus que

1. Ces vingt-six maisons sont nommées dans l'arrêt du Conseil d'Etat

Digitized by Google

onze[1] en 1768. Dispersées dans huit diocèses, elles comptent en tout soixante-sept religieux qui reconnaissent l'autorité du supérieur général dom Pindrai, prieur de Nanteuil-en-Vallée (diocèse de Poitiers). Nulle part il n'existe de bâtiments claustraux. Quelquefois la maison n'a que trois ou même deux religieux. Presque partout les moines partagent & les revenus & les charges avec l'abbé commendataire. A Terrasson, cependant, d'après une transaction de 1725, l'abbé paye aux huit religieux une pension de 5,000 livres, sans aucune charge;

qui prescrit la visite du général (20 octobre 1748) : *Simorre*, *Saramon*, *La Biole-Bigorre* étaient du nombre.

1. *Archives nationales*, U. 867. — Etat des revenus & charges fixes de la mense des religieux du Mas-d'Azil — non les offices claustraux. (Cet état fut remis à M. l'évêque de Mirepoix, commissaire du Roi au Chapitre général de 1759.)

Fruits décimaux en les diocèses de Rieux, Conserans, Pamiers, affermés 7,525 livres; ils le sont à partir du 1er janvier 1771 pour 10,805 l.

Rieux.	Mas-d'Azil	1.869 livres.
—	Sabarat	872 —
—	Les Bordes	1.200 —
—	Saint-Félix-des-Salenques	310 —
—	Castex	400 —
—	Bategas	195 —
—	Carta	310 —
—	Lanoux	245 —
—	Montbrun	950 —
—	Camarade	1.130 —
—	Mauvaisin	360 —
Conserans.	Aillères-en-Conserans	778 —
—	Labastide-de-Sérou	100 —
—	Cottes & Faydavant	235 —
—	Aran	166 —
—	Autusan	180 —
—	Esplas	1.175 —
Pamiers.	Arabaux-en-Pamiers	330 —
	Total	10.805 livres.

Revenu annuel de 75 setiers de blé sur le moulin du Mas-d'Azil, 16 l. le setier..... 1.200 l.
10 setiers sur le moulin de Sabarat..... 160 l.
Redevance annuelle sur l'abbaye de Caters de

Digitized by Google

625 livres pour chacun de ces moines n'est pas un chiffre exagéré. Ils sont toutefois plus favorisés que les deux religieux de Moreau (Poitiers) qui se partagent 800 livres.

Le Mas-d'Azil paraît relativement prospère. Seul, il compte

6 setiers de blé à 16 l. & 2 setiers de fèves à 11 l.	118 l.
Un quart des droits seigneuriaux, lots & ventes censives, &c., au Mas-d'Azil	150 l.
Plus une pension de M. l'abbé pour leur logement	132 l. 2 s. 2 d.
Plus un enclos divisé en dix jardins, un pour chacun	200 l.
Plus une rente sur la généralité des tailles de Montauban	47 l.
Moulin foulon au Mans	101 l. 10 s.
Contrat annuel sur le sieur Courrent, de la ville de Bordes, intérêt	100 l.
Total	13.013 l. 12 s. 2 d.

CHARGES.

DÉCIMES..	Au bureau de Rieux	1.028 l. 0 s. 3 d.
—	— de Conserans	110 l. 4 s. 6 d.
—	— de Pamiers	24 l. 12 s. 10 d.
CONGRUES.	Arabaux	50 l.
—	Camarade	372 l. 10 s.
—	Aillères & Durbau	380 l.
—	Labastide-de-Sérou	130 l.
—	Aron	17 l. 2 s.
—	Différents prédicateurs	102 l.
—	Rente à l'Université de Toulouse	5 l.
DETTES...	Les religieux payent aux religieuses de Sainte-Croix une rente de	112 l.
—	A M. Mouredon, négociant à Toulouse	200 l.
—	A l'Œuvre du Saint-Sacrement de Saint-Etienne de Toulouse	75 l.
	Total des charges	2.606 l. 11 s. 9 d.
	Reste	10.407 l. 5 d.
	Divisé par dix donne	1.040 l. 14 s.

(*Archives nationales*, G⁹, 572-73.)

Digitized by Google

dix membres[1]. En 1749, dom Delort de Montesquieu, avec les pécules des moines, a recommencé la reconstruction de l'église. Autrefois « petite chapelle sans chœur ni sacristie », elle est aujourd'hui « dans un état décent avec un chœur & une sacristie bâtie de neuf, & le tout accompagné de trois cloches qu'il fit faire & la sacristie fournie d'ornements honnêtes, suffisants & tout neufs. Son mobilier valait 15,985 livres. — Point de bâtiments claustraux, pas de vie commune par conséquent. Chacun habite où il peut & vit de sa part de revenu. L'abbé commendataire, comme indemnité de logement, donne 132 livres. Dans un enclos commun, les moines ont formé dix petits jardins qu'ils estiment à 200 livres de revenu[2]. Depuis l'accord du 29 mars 1795, l'abbé & le chapitre ont partagé charges & revenus. La mense monacale, outre quelques redevances, perçoit des dîmes, affermées 7,525 livres & 10,805 à partir du 1er janvier 1771. Le revenu total sera de 13,013 livres 12 sous 2 deniers. Les charges, décimes & portions congrues s'élèvent à 2,606 livres 11 sous 9 deniers[3]. Ces chiffres sont certifiés par le prieur (9 novembre 1770). Ils sont

1. Huit religieux & deux clercs depuis 1703. Voir Cau-Durban, p. 78.
2. Voir Cau-Durban, pp. 78-79.
3. Exempts (1770).

N°	Nom des diocèses.	Nom des maisons.	Religieux.		Revenus.
1.	Poitiers.	Nanteuil-en-Vallée.	6	16	7 000 l.
		Charou.	8		7.000 l.
		Moreau.	2		800 l.
2.	Sarlat.	Terrason.	8		6.000 l.
3.	Tarbes.	Tasque.	5		4.000 l.
4.	Lescar.	La Réolle-Béarn.	6		
5.	Rieux,	Le Mas.	10		8.000 l.
6.	Bordeaux.	Guître.	3	9	
		Saint-Sauveur-de-Blaye.	6		
7.	Bazas.	Saint-Ferme.	7		6.000 l.
8.	Saintes.	Baigne.	6		4 000 l.
Total.	8 diocèses.	11 maisons.	67 religieux.		

Ces chiffres, comme on le voit par l'exemple du Mas-d'Azil, ne sont qu'approximatifs.

(*Archives nationales*, U. 867).

Digitized by Google

sensiblement supérieurs à ceux que donne l'abbé Cau-Durban, pour l'année 1726, d'après les archives de Foix[1]. Le prieur jouit d'un jardin, de deux petits prés & d'une petite vigne. Sa maison est contiguë à l'enclos & il ne se plaint pas d'être mal logé. Son office vaut 1,475 livres.

La vie & les mœurs des religieux sont dignes de leur vocation & la piété règne au Mas-d'Azil. Tous les jours, ils célèbrent la messe, quelques-uns confessent & leur clientèle vient de tous les environs. La messe & les vêpres sont chantées tous les jours, & cela est d'un bon effet dans un pays de protestants. Pendant l'Avent & le Carême, les moines font des instructions, & leurs aumônes abondantes diminuent sensiblement le nombre des pauvres. Tels sont les éloges que leur délivrent les habitants de la paroisse.

* * *

Pendant les années 1758-1766, la Cour est toujours muette; Dom Pindrai inactif, semble-t-il, les moines bien tranquilles. La Commission des Réguliers dut leur inspirer quelque crainte; l'arrêt du 3 avril 1767 était déjà une menace. Ce fut sans doute pour parer le coup que les religieux du Mas-d'Azil demandèrent à être érigés en collégiale séculière. Le 18 juin 1767, ils écrivent aux commissaires. Pour dégager leur responsabilité, ils retracent l'histoire fort troublée de l'abbaye & accusent le mauvais vouloir des abbés commendataires qui les a empêchés de relever leurs bâtiments claustraux.

Avec l'approbation de l'évêque de Rieux, ils sollicitent l'érection de leur abbaye en collégiale. Mgr de Catelan les appuyait, en effet, & avait lui-même rédigé un projet qu'il envoya au comte de Saint-Florentin & au syndic général du clergé de France[2]. La ville, de son côté, s'agitait. On avait vite compris qu'il était question de supprimer l'abbaye. Le 31 mai on tint séance à l'hôtel de ville. Le procès-verbal déclare que *la nouvelle* a jeté la population dans la consternation. Les

1. Voir Cau-Durban, pp. 81-86.
2. *Ibid.*, pp. 87-88.

Digitized by Google

moines sont utiles, il faut à tout prix les conserver. Une délégation est envoyée à l'évêque de Rieux pour le prier d'intervenir, & le 11 juin le maire Larivière adresse au président de la commission le procès-verbal de la séance du 31 mai. Peine inutile & vaines démarches. Le Mas-d'Azil n'avait qu'à subir la loi commune.

Le 6 novembre 1769, les Exempts tinrent leur chapitre général au Mas-d'Azil, la maison du prieur servant de salle capitulaire. Il n'y eut que dix députés. Déjà, Saint-Sauveur-de-Blaye & Saint-Ferme-de-Bazas s'étaient soumis à leurs évêques. De Baigne & de Tasque, pas de nouvelles. Quand la séance est ouverte, lecture est faite des lettres patentes du roi; l'évêque de Mirepoix, délégué de la Commission, présente ses titres & prend la parole. Son discours, qui dut paraître d'une ironie amère, roula sur la nécessité de la vie conventuelle. Comme conclusion, l'orateur, au nom du roi, invitait les Exempts à reprendre la règle & à relever les bâtiments, à choisir les maisons qu'ils veulent conserver & fixer le nombre de sujets qu'elles doivent recevoir, à désigner enfin des hommes recommandables pour refaire les constitutions.

La délibération ne pouvait être longue. Les religieux constatent que leur pénurie ne leur permet pas de rebâtir les cloîtres, ni leur petit nombre de reprendre la vie conventuelle. Dès lors à quoi bon reviser les constitutions? D'ailleurs, ils ne se sont engagés qu'à observer les règles jusqu'ici établies. Ordre alors leur est donné de ne plus recevoir des novices. — Il n'en venait dèjà guère.

L'après-midi, à trois heures, nouvelle séance. Ce devait être la dernière. Les moines viennent signer l'arrêt de mort de leur congrégation. L'ordre des Exempts n'existe plus; les religieux qui le composaient rentrent sous la juridiction des évêques & leur abandonnent leur droit de présentation & de nomination aux cures. Dom Montesquieu sera chargé de défendre leur cause & soutenir leurs réclamations. Une lettre fait connaître leur réponse au roi. Devant la défection de leurs frères, vu leur pauvreté, pour obéir au roi, « quoique avec douleur », ils acceptent leur sort & demandent que leurs biens soient affectés aux hôpitaux, aux séminaires, aux pensions des vieux

Digitized by Google

prêtres. Ils prient seulement Sa Majesté de leur conserver la jouissance de leurs revenus. C'était tout ce qu'on voulait. En mars 1770, de Brienne fit son rapport [1] & le 25 les lettres patentes du roi consacraient la suppression des Exempts, invitaient les évêques à procéder aux unions qu'ils jugeraient à propos, garantissaient aux moines une pension viagère égale à leur revenu. Chose vraiment odieuse, si les abbayes sont supprimées, on conserve les abbés commendataires cause de leur ruine. Moreaux était encore donné en 1772 à M. de Bruneau, vicaire général d'Angoulême ; le Mas-d'Azil, en 1782, à M. de Barral, vicaire général de Sens ; Tasque, en 1777, à M. Barthel Thermes ; Terrasson, en 1780, à l'évêque de Sarlat [2].

***

Il ne restait plus qu'à liquider la situation. Au Mas-d'Azil ce fut assez laborieux. Les religieux d'abord demandent que, pour établir leur pension, on tienne compte de la récente augmentation de bail qui portait leur revenu à 1,000 livres au lieu de 700.

De son côté la ville cherche à tirer des événements le meilleur parti possible & à sauver la plus grande part des avantages matériels & moraux que lui valait l'abbaye. Le 9 novembre 1770, notables & conseillers se réunissent. Le premier échevin propose de recourir à l'archevêque de Toulouse dont il vante la *sagesse* & la *piété*. Une délégation de trois membres ira lui exposer les vœux de la cité : 1° conservation de l'église abbatiale avec tout son mobilier pour qu'elle devienne église paroissiale ; 2° institution de deux prêtres pour s'occuper de l'instruction du peuple & desservir la Reynaude ; 3° des secours pour les pauvres de la paroisse. On ne manqua pas d'exalter les *rares talents & les sublimes vertus* de M. de Brienne. La chose cependant n'alla pas sans difficultés. Les moines voulurent conserver leur enclos & le mobilier de leur église. Contre de pareilles prétentions les habitants protestèrent

1. Bibliothèque nationale. Fonds français, 13,857.
2. Note de M. Gérin, *Revue des questions historiques*, 1er avril 1786.

Digitized by Google

vivement & trouvèrent toutes sortes de bonnes raisons : l'église abbatiale, jusque dans ces derniers temps, a été église paroissiale ; — si les moines l'ont relevée, ils y étaient tenus par la transaction de 1705 ; — ne va-t-on pas scandaliser les protestants ? — beaucoup de ces ornements ne viennent-ils pas des dons des fidèles ? — & puis l'église de paroisse est si pauvre ! « il n'y a pas d'ornement violet, le petit ostensoir est sans pied & on se sert du pied du ciboire ».

Le prieur soignait ses propres affaires. Il demande à conserver la jouissance de ses revenus augmentés d'une pension, car ils sont insuffisants ; il sollicite une gratification qui le libère de ses dettes, véritable cauchemar, & la permission de vendre, à son compte, sa maison, ses prés & sa vigne. Avec cela, il se retirera chez ses parents pour y finir ses jours. « Quelque grâce que le roi lui accorde, on doit présumer qu'il n'en jouira pas longtemps, étant âgé de soixante-dix ans, infirme & épuisé par les travaux. » La famille, de son côté, intervient, & le comte de Montesquieu, commandant de Nancy, écrit au roi, parle à de Brienne. Ce ne fut pas en vain. Dom Montesquieu obtint une pension de 200 pistoles qui portèrent sa pension à 2,475 livres, une gratification de 2,000 livres & la jouissance pendant trois ans de son jardin & de sa maison.

Il n'y a pas jusqu'au carillonneur qui ne fasse entendre sa plainte. Joseph Francazal, depuis quarante-six ans, entretient la sacristie & sonne les cloches. A ce métier, il gagne 130 livres par an. Il va donc perdre son gagne-pain. Pour compensation, il demande une pension de 130 livres, & le prieur appuie sa demande (janvier 1770).

Cependant, le nouvel évêque de Rieux, M^gr^ de Lactie, ne pressait point l'exécution des lettres patentes, & on comprend ses hésitations[1]. Une enquête de *commodo & incommodo* fut jugée nécessaire, mais ce ne fut que le 9 décembre 1773 que l'évêque nomma, pour procéder à cette enquête, messire Jean-Antoine de Lafage, archidiacre de son église cathédrale. Le 10 janvier 1774, le commissaire se rend au Mas-d'Azil avec

1. Ici nous ne pouvons plus que résumer ce que l'abbé Cau-Durban expose en détail, d'après les documents.

Digitized by Google

Paul Miramont, notaire royal de Montbrun, comme greffier. Dom Montesquieu, Jean Clanet, au nom des moines, le curé Prévost, Larivière, premier échevin, Paul Destrem, trésorier de la fabrique, au nom de l'abbé commendataire, de Montlezun, sont successivement entendus & présentent leurs regrets & leurs vœux. Le 16 juin seulement l'évêque fit paraître son décret. « Tout considéré, mûrement délibéré & le nom de Dieu invoqué, nous avons éteint & supprimé, éteignons & supprimons les monastère & mense conventuelle de l'abbaye du Mas-d'Azil, ordre de Saint-Benoît. » Le 22 juillet 1774, par lettres patentes, datées de Marly, le roi confirmait ce décret.

Tous les biens & revenus sont réunis au séminaire de Rieux, à l'exception du prieuré de Malvoisin, situé dans le diocèse de Toulouse, qui va au séminaire de Toulouse. Les religieux pourront, à leur gré, jouir de leurs biens pendant leur vie, ou accepter une pension. L'église, avec tout son assortiment, devient église paroissiale; la maison & le jardin du prieur seront affectés à la cure; le service paroissial est augmenté; la fabrique reçoit l'enclos; des fonds sont destinés à fonder & doter deux écoles de jeunes filles : une au Mas, l'autre à Rieux, à payer les régents & régentes, à secourir les pauvres, donner des missions, instruire les nouveaux convertis, fournir des bourses aux jeunes séminaristes, des pensions aux prêtres âgés ou infirmes.

On y avait mis du temps, mais cette sage lenteur, que commandait du reste la simple délicatesse, avait permis de tout peser & de trouver une solution équitable & satisfaisante pour tous. Pas un besoin réel, pas une demande fondée, pas une légitime revendication dont il ne soit tenu compte.

*
* *

A parler franchement, ni la ville du Mas-d'Azil, ni le diocèse de Rieux, ne durent longtemps souffrir de la suppression de l'abbaye. Deux choses au moins y ont assurément gagné : l'instruction de la jeunesse, la condition matérielle du clergé séculier. Mais si respectables & si dignes étaient encore ses

Digitized by Google

moines, si fort leur esprit religieux, sauvegardé, peut-être, par le voisinage des hérétiques, malgré la cessation de la vie conventuelle, si nobles & si religieux furent les efforts du prieur pour la réforme, qu'on regrette cette triste fin. L'abbaye du Mas-d'Azil n'avait qu'un tort, celui d'appartenir à un corps décrépit & vieilli qui ne pouvait que mourir en l'entraînant dans sa chute.

Détachée & isolée, sous forme de collégiale séculière, n'aurait-elle pu être conservée? Mais les collégiales avaient assez mauvaise réputation & la méritaient à peu près. Le Mas-d'Azil aurait été un corps respectable, pas assez utile. Ni missionnaires, ni éducateurs, ni savants, ni véritablement religieux, quel pouvait être, à cette époque, le rôle de ces nouveaux chanoines? Ne valait-il pas mieux doter les séminaires, pensionner les vieux prêtres, augmenter les portions congrues, instruire chrétiennement la jeunesse? La Commission des Réguliers, en élaguant de l'arbre monastique le bois mort qui gênait la circulation de la sève & menaçait peu à peu d'étouffer la vie, faisait une œuvre bonne, utile, nécessaire. Mais, pour y réussir, il aurait fallu une mission canonique, & elle n'en avait pas; une inspiration purement religieuse, & on peut douter qu'elle l'eût

Frédéric Le Cetins.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Musée Falguière.

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de son mari, le grand sculpteur toulousain, dont on a célébré le bout de l'an le 19 avril dernier, Mme Falguière a ouvert à Paris, dans l'un de ses ateliers de la rue d'Assas, attenant à son hôtel, nº 68, un musée composé des premières maquettes des œuvres les plus remarquables du maître; de quelques-unes de ces œuvres, soit à l'état de modèle définitif, soit même exécutées en marbre & taillées par Falguière lui-même; de divers objets, enfin, ayant appartenu à son mari. Mme Falguière en a seulement distrait la maquette du monument de l'amiral Courbet, érigé à Abbeville, pour en faire don au Musée historique de l'armée.

L'une des parties de ce musée, & ce n'est pas la moins intéressante, est consacrée aux œuvres peintes de Falguière, qui, on le sait, se revélait maître dans toutes les expansions de l'art qu'il tentait : sculpture, peinture &... musique.

L'an prochain, au printemps, doit avoir lieu, à l'Ecole des Beaux-Arts, une exposition complète de l'œuvre de Falguière.

***

Digitized by Google

M. Marqueste.

Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts, en date du 4 avril dernier, notre compatriote, M. Marqueste, membre de l'Institut, professeur, chef d'atelier de sculpture pour les élèves femmes de l'Ecole nationale & spéciale des Beaux-Arts, a été désigné pour faire partie, à ce titre, du Conseil supérieur d'enseignement de ladite Ecole.

***

La gravure confiée à M. Delzers.

La *Société méridionale de gravure* a reçu des épreuves du second état de la gravure qu'elle a confiée à M. Delzers. Les nouveaux travaux sont consacrés à couvrir entièrement la planche qui n'étaient jusqu'ici gravée que d'un simple trait; ils sont destinés à obtenir tout le rendu de la forme; ils se composent d'une seule taille conduite avec beaucoup de dextérité & de souplesse, dirigée dans son sens naturel avec exactitude, & dont la morsure a déjà beaucoup de vivacité & de fraîcheur. L'artiste n'a plus maintenant qu'à passer au modelé des têtes & des mains & à s'occuper des travaux de coloration. C'est la partie définitive de sa tâche & celle d'où dépend surtout le bon effet de sa traduction de l'œuvre peinte, mais elle ne pouvait être obtenue qu'à la condition préalable de cette préparation consciencieuse & sûre dont le second état que nous avons sous les yeux nous apporte la preuve. La manière dont M. Delzers s'est acquitté jusqu'ici de sa belle & difficile entreprise nous est un gage certain qu'il saura la mener jusqu'au bout avec la même supériorité, & cet heureux achèvement peut être considéré dès à présent comme prochain.

Les membres de la *Société de gravure* qui désireront voir l'épreuve de ce second état peuvent l'examiner tous les jours dans les bureaux de M. Edouard Privat, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse.

Une épreuve d'un troisième état vient d'arriver & est également mise à la disposition des membres de la Société.

***

Digitized by Google

M. Barrière-Flavy.

Notre distingué collaborateur, M. Barrière-Flavy, membre de la Société archéologique du Midi de la France, auteur de nombreuses publications d'histoire & d'archéologie, vient d'obtenir une haute distinction pour son tout récent ouvrage sur *les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule du cinquième au huitième siècle.*

L'Institut de France, Académie des inscriptions & belles-lettres, lui a, en effet, décerné le prix fondé par le baron de Courcel pour récompenser les travaux importants d'histoire ou d'archéologie sur les premiers siècles de l'histoire de France.

Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations.

Prochainement, la *Revue des Pyrénées* publiera un article de M. Barrière-Flavy sur *le costume & l'armement des Wisigoths aux cinquième & sixième siècles.*

Provence-Languedoc.

Élection du Capoulier du Félibrige.

Le 21 avril dernier a été tenu à **Arles-sur-Rhône**, ainsi que nous l'avions annoncé dans la précédente livraison de la *Revue des Pyrénées*, un Consistoire du *Félibrige* pour procéder à l'élection d'un Capoulier, en remplacement de M. Félix Gras, décédé.

C'est M. Pierre Dévoluy qui a été élu; mais ce nom n'est pas le véritable. Le nouveau Capoulier — qui est le quatrième depuis l'institution du Félibrige — s'appelle M. Gros-Long, & il est capitaine au 7e génie en garnison à Nice. Il est né à Chatillon, dans la Drôme, aux confins du Dévoluy, auquel il a emprunté son pseudonyme. Le dernier venu parmi les Majoraux du Félibrige, il a été porté, pour trois ans, à la dignité suprême sur la désignation de M. Frédéric Mistral.

Il n'est pas inutile de rappeler ce qui s'est passé dans le Consistoire à l'occasion de cette élection, car la chose est à la fois intéressante, instructive & non sans importance en principe & en fait.

Digitized by Google

La *Revue des Pyrénées* a fait connaître à ses lecteurs la fondation & l'organisation du Félibrige[1]. Aux termes des statuts qui le régissent & qui remontent à 1876, c'est le Capoulier sortant qui réunit le Consistoire pour élire son successeur & c'est lui qui doit le proclamer. Les statuts n'ont pas prévu le cas de mort du Capoulier dans l'exercice de ses fonctions. Qui devait réunir le Consistoire pour élire le nouveau Capoulier au décès du titulaire, M. Félix Gras? Les assesseurs ne remplaçant que le Capoulier *empêché* & ne pouvant sortir de leurs maintenances respectives, c'est M. Frédéric Mistral qui s'est arrogé le droit de convoquer les Majoraux & de présider à l'élection capoulière. Il l'a fait tout à la fois comme le fondateur principal du Félibrige & comme le plus dévoué à l'œuvre qu'il soutient de son dévouement, de son talent & de son prestige personnel, & personne ne s'est avisé de contester ce qu'il a fait de son autorité privée.

Mais M. Frédéric Mistral a cru pouvoir aller plus loin encore.

Après avoir proposé les candidatures de MM. de Berluc-Pérussis & Tavan, qui ont refusé tous deux le poste de Capoulier, M. Frédéric Mistral a discuté les candidatures *languedociennes* de M. Arnavielle, « l'un des plus éloquents avocats de la Cause, l'un des plus aimés doyens du Consistoire », & de M. Gaston Jourdanne, « historien du Félibrige, apôtre à la parole vibrante, au savoir merveilleux », & il a repoussé ces deux candidats « parce qu'ils n'étaient pas Provençaux » en en donnant les raisons suivantes : — « Les fondateurs du Félibrige, a-t-il dit, eurent l'idée vague, mais intense, d'établir la Renaissance du Midi & de sa langue sur une religiosité qui tenait du Saint-Graal & de la Table-Ronde. Voilà pourquoi, dès le début, ils se préoccupèrent d'une légende & du symbolisme : le nombre de sept de la pléiade, le nom mystérieux de *Félibre*, le patronage de sainte Estelle, la pervenche (*prouvençalo*) des Mainteneurs, la Cigale d'or des Majoraux, la Coupe supportée par les deux statuettes de la Provence & de la Cata-

1. *Revue des Pyrénées*, t. IX, pp. 401 & suiv.

Digitized by Google

logne, &c... Cette poésie de mise en scène n'a pas peu contribué à faire naître une auréole autour du Félibrige. C'est en Provence que ce symbolisme est né, &, ne me préoccupant que de l'intérêt supérieur de la Cause, je suis porté à maintenir la *prérogative capoulière* là où l'ont établie, non sans éclat, cinquante ans de tradition. Ajoutez à cela le charme du mot *Provence*, l'obstination des philologues comme des historiens à appeler « langue provençale » la langue du Midi tout entier, ancienne & moderne (même dans l'enseignement des Universités : Montpellier, Toulouse, Aix, Paris, l'Allemagne, l'Amérique), le nationalisme du mot *Proenza* & du mot *Proenzal* dans l'Epopée de la guerre des Albigeois, où les hommes du Midi ne sont jamais appelés *Lengodocians* ni *Occitans*, ni *Méridionaux*, mais *Proenzals*. Tout cela, joint à la gloire vaillamment enlevée par les chefs-d'œuvre rhodaniens, a fomenté autour d'Avignon une tradition légendaire qu'il serait imprudent d'atténuer ou d'ébranler. Le catholicisme en sa prudence, depuis le schisme d'Occident, maintient dans le Conclave la majorité aux Italiens, afin de sauvegarder la primauté de Rome & sa tradition vénérable. L'Islamisme a la Mecque, bien que le siège du pouvoir politique soit à Constantinople. Notre Consistoire ferait œuvre de sagesse & de haute visée en laissant le Capouliérat fixé sur la Roque de Dom, *tant que*, *bien entendu*, la terre provençale offrira des candidats dignes de lever la Coupe. Cela dit, nul ne me semble mieux représenter l'état d'âme actuel du Félibrige que Pierre Dévoluy, le chef admiré des jeunes, l'auteur d'une histoire de Provence où revit l'esprit national de nos pères. Dévoluy a commencé à écrire en français; puis, ayant trouvé son chemin de Damas, il a adopté de tout cœur l'idiome provençal. Comme capitaine, il fait ce que n'avait jamais fait aucun officier. Se trouvant aux manœuvres, sur le champ de bataille où Marius arrêta les Barbares, il fit ranger sa compagnie & lui exposa, en pure langue provençale, cette journée mémorable. »

Cette plaidoirie de M. Mistral en faveur de la terre provençale, en faveur du dialecte provençal, sinon de la langue de Maillane, en faveur de son candidat personnel, était trop contraire à l'esprit démocratique du Midi, aux intérêts

Digitized by Google

régionaux du Midi, pour qu'il n'y eût pas des protestations.

Un Languedocien, M. Arnavielle, de Montpellier, a déclaré la repousser. « Toutes les provinces de la Terre d'Oc, a-t-il dit avec raison, doivent être égales, &, par conséquent, toutes ont droit au Capouliérat. »

De son côté, M. Prosper Estieu, de l'Aude, a fait ses réserves en ce qui concerne la suprématie de la Provence sur les autres régions d'Oc.

M. Gaston Jourdanne, de Carcassonne, a été moins affirmatif; mais il n'a pu s'empêcher de critiquer la valeur historique du mot *Proença*, qui, appliqué à une littérature, ne désigne que la littérature aristocratique des troubadours, au-dessous de laquelle il y avait des dialectes populaires. C'est cette question des dialectes qui s'agite aujourd'hui; mais, pour le moment, il pense qu'elle est prématurée, &, en conséquence, il demande à renvoyer à plus tard la solution du problème des dialectes & celui des maintenances pouvant revendiquer la dignité suprême.

Il y aurait bien d'autres raisons à donner : nous le ferons peut-être un jour.

Pour le moment, nous devons constater que, malgré la haute & puissante intervention de M. Mistral, M. Pierre Dévoluy n'a pu passer qu'au second tour par onze voix, contre six à M. Arnavielle & deux à M. Tavan.

Certes, la personnalité de M. Mistral est grande & son autorité est légitime. Mais l'admiration qu'on doit avoir pour son talent & le respect qu'inspire sa vie toute de dévouement à la cause provençale ne sauraient arriver jusqu'au fétichisme. Si le titre de Capoulier doit aller à celui qui le mérite le plus, que M. Mistral l'accepte & qu'il en remplisse la charge. Mais s'il le décline, qu'il n'impose pas son choix surtout pour les raisons qu'il a données. D'autre part, nous ne saurions accepter une direction qui frise la dictature; le Félibrige ne saurait être le *Mistralisme*, il a une mission plus élevée & plus patriotique. Enfin, il n'est pas vrai de dire que la langue provençale a eu une prééminence quelconque dans la littérature méridionale. C'est par l'effet des circonstances historiques que la Provence a été appelée à recueillir l'héritage

Digitized by Google

des troubadours à la suite de la croisade contre le comté de Toulouse. En réalité, c'est Toulouse qui, avant comme après la croisade, a été le véritable centre littéraire comme le véritable centre politique des pays de langue d'Oc. Et le Félibrige n'est qu'une imitation du Collège du Gai Savoir, institué à Toulouse dès le quatorzième siècle & qui est la compagnie littéraire la plus ancienne de l'Europe.

Les Majoraux du Félibrige qui se sont ralliés à l'opinion de M. Mistral ont reconnu eux-mêmes toute la faiblesse de son argumentation lorsqu'ils ont dit que, « Mistral disparu, le vrai Capoulier ne serait pas celui qu'un vain titre désignera à l'attention superficielle des foules, mais celui dont la conception puissante s'imposera suivant la nécessité de l'évolution ».

S'ils ont cru devoir « se soumettre », c'est parce qu'ils reconnaissaient en M. Mistral un connaisseur & un initiateur hors de pair. Non seulement il a su fonder le Félibrige, mais il a su « créer le personnel adéquat à cette association & susciter un état d'esprit conforme aux données du nouveau groupement ».

Il restera à M. Pierre Dévoluy de justifier le choix dont il a été l'objet. Pour cela, il convient de l'attendre à l'œuvre.

Gascogne.

Congrès archéologique.

Un Congrès archéologique sera tenu à **Agen** & à **Auch**, du 11 au 18 juin, par la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, sous la présidence de son directeur, M. Lefèvre-Pontalis. Les diverses Sociétés archéologiques, scientifiques & littéraires du Midi de la France ont été convoquées à ce Congrès qui paraît devoir être aussi instructif qu'intéressant.

Digitized by Google

Aude.

Gaston Jourdanne.

Notre excellent collaborateur à **Carcassonne**, M. Gaston Jourdanne, avait présenté au concours de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse ses deux derniers ouvrages : *Carcassonne* & le *Folk-Lore de l'Aude* dont la *Revue des Pyrénées* a rendu compte. Ils lui ont valu la médaille d'or de 120 francs, la principale distinction du concours. Ce nouveau succès académique ne nous étonne point; mais nous sommes heureux de le faire connaître à nos lecteurs, car il confirme tous les succès déjà obtenus un peu partout par M. Gaston Jourdanne & il nous procure l'occasion de lui adresser une fois de plus nos plus cordiales félicitations.

***

Adam Peyrusse.

L'*Escolo Audenco* vient de perdre un de ses fondateurs les plus dévoués & les plus distingués, qui était son vice-cabiscol, M. Adam Peyrusse. Né à **Ornaisons** en 1823, il y est mort dans les derniers jours d'avril 1901. Auteur de *Narcisso*, comédie en cinq actes (1883) & de la *Cansou de la Sego* (1887), M. Adam Peyrusse s'était attaché à reproduire les types & les caractères de ses compatriotes au milieu desquels il avait toujours vécu.

Hautes-Pyrénées.

Inauguration de statue.

Le dimanche 14 avril dernier a été inauguré à la place Maubourguet, à **Tarbes**, un groupe de marbre du sculpteur Mathet, l'*Inondation*, qui a figuré à l'Exposition Universelle.

Digitized by Google

Hérault.

Au mois d'août prochain, doivent être célébrées à **Montpellier** les fêtes dizenaires du *Chant latin*.

Fêtes dizenaires.

En voici les principales lignes tracées par le Félibrige latin : Réception des étudiants latins, dont M. Roque-Ferrier est un des présidents d'honneur; concours de poésie; représentations théâtrales & inauguration du buste de Langlade à Lansargues.

***

Paul Moulinier.

M. Paul Moulinier, de **Montpellier**, vient de publier l'œuvre qui lui a valu aux Jeux Floraux de Saragosse la violette d'or offerte par le consul de France & les Français de Saragosse, & qui est intitulée : *Lei set Doulour de la Pauressa*. Cette œuvre a été ainsi appréciée par le rapporteur du concours : « — Elle est le poème des tristesses & des mécomptes de la vie rurale, non pas de cette vie, presque toujours factice & convenue, qu'imaginent quelques poètes de salon, mais de celle que l'observation émue, patiente & sincère découvre au foyer du laboureur & du paysan. Le dénûment de la pauvre femme qui, trois jours après la mort de son mari, va, malgré sa faiblesse, ramasser un à un, sous la neige & la bise glacée, les sarments qui lui permettront de réchauffer ses fils; les malédictions de l'épouse dont le mari s'enlève avec une fille de bohémienne, & l'appel qu'elle fait aux montagnes pour qu'elles écrasent sous leur chute cet homme qui fuit son village, la tête basse, franchissant à pas de loup les haies & les fossés pour dérober quelques fruits qu'il apporte à la coureuse dont il a fait sa compagne; le pardon que l'abandonnée laisse entrevoir, lorsqu'elle songe aux douleurs plus grandes de la vierge Marie; la misère de la vieille qui a vaillamment élevé tous les siens & qui se voit ensuite chassée comme une étrangère du mas que partagent des enfants in-

Digitized by Google

grats, ont été exprimés avec une puissance de vérité, une originalité de pensée & de coloris que peu de félibres pourraient égaler. Les maîtres de la poésie rustique du Languedoc : Langlade, Jean Laurès & Léon Grollier, « fils de la terre & « chantres de la terre », selon la juste expression catalane, avoueraient sans hésiter l'œuvre de leur jeune rival. »

***

Groupe en marbre.

Le Ministre des beaux-arts vient de faire don à la ville d'**Aigues-Mortes** d'un superbe groupe en marbre de M. Faivre, représentant *l'Enfance de Bacchus*. Silène, tenant sur ses genoux Bacchus adolescent, élève au-dessus de la tête du jeune dieu une grappe de raisin que celui-ci essaie en vain d'atteindre. L'inauguration de ce groupe doit avoir lieu en août prochain dans le square de la Tour-de-Constance.

***

Tentatives de décentralisation.

La décentralisation n'a pas eu grand succès tout dernièrement à **Béziers**. La Commission des beaux-arts avait fait appel aux auteurs locaux pour faire représenter des pièces inédites, dues aux écrivains indigènes. Les concurrents furent nombreux & trois pièces furent distinguées, puis jouées le 7 mars dernier. Elles avaient pour titre : *les Importuns*, par M. Albert Arnaud; *le Conseil de l'Amie*, par M. Marius Labarre, & *Petit Bébé*, par M. Elie Marc. Le public de la première représentation fut peu nombreux; mais il se déroba complètement à la seconde représentation, à ce point que la représentation ne put avoir lieu.

A qui la faute? au public? aux auteurs? — Pauvre décentralisation! elle ne passionnera jamais même les plus intéressés.

Digitized by Google

Espagne.

Victor Balaguer.

Le 13 janvier dernier mourait à Madrid le grand poète catalan Don Victor Balaguer. Il était né à Barcelone le 11 décembre 1824 & s'était fait connaître par des poésies remarquables qui contribuèrent à la renaissance de la littérature catalane. Il avait également composé d'excellents travaux historiques, tels que l'*Histoire de la Catalogne*, l'*Histoire politique & littéraire des Troubadours*, &c. Elu député dans son pays natal, il fut le chef du parti catalan progressiste & devint Ministre des Travaux publics & des Colonies. Il était membre de l'Académie de Madrid, en même temps que de l'Académie catalane.

***

Jacinto Verdaguer.

Après Victor Balaguer, voici qu'un autre poète catalan, plus grand encore, Don Jacinto Verdaguer, vient de s'éteindre à son tour. Né au pied du Mont-Ceny, si fertile en légendes, Jacinto Verdaguer y passa les plus beaux jours d'une sereine enfance, bercé par les douces harmonies de la nature, charmé par les chants des oiseaux, attentif à la grande voix de la forêt, écoutant avec délices les mugissements du torrent. Et c'est là, en effet, tout ce qu'on trouve dans ses vers harmonieux & sonores qui ont chanté tour à tour les retraites paisibles inondées de soleil ou couvertes d'ombres, les flots & les Titans.

Ce fut au séminaire qu'il commença ses études littéraires en même temps que ses études théologiques. Et dès cette époque, il rêva de célébrer les grands phénomènes de la nature & les vieilles chroniques de son pays.

En 1865, à peine âgé de dix-neuf ans, nous le voyons conquérir ses premières palmes aux Jeux Floraux de Barcelone pour des poésies héroïques d'un souffle élevé & puissant.

Nous l'y retrouvons en 1873, obtenant une Amarante d'or

Digitized by Google

pour une délicieuse poésie intitulée *Plor de la Tártra,* le « gémissement de la tourterelle », & une Croix émaillée pour une pièce de haute inspiration, *La Bataille de Lépante.*

Peu après, il est couronné de nouveau pour son admirable légende : *Saint François d'Assise mourant.*

En 1876, il s'embarque comme chapelain à bord de la *Ciudad-Condal,* qui faisait le service entre l'Espagne & les Antilles. C'était la première fois qu'il voyait la mer. Il en fut émerveillé. Son imagination s'exalte en traversant l'Océan & il retire de ses profondeurs mystérieuses sa grande épopée d'*Atlantis*, « toute ruisselante des eaux qui la submergèrent avec ses Géants & ses Hespérides ». C'est son chef-d'œuvre, & on peut le comparer sans infériorité aux œuvres immortelles d'Homère & d'Hésiode, de Milton & de Camoens.

La mort de Verdaguer a été un véritable deuil non seulement pour l'Ecole catalane, mais encore pour toute l'Espagne. Elle l'est également pour le siècle qui vient de naître, car nous perdons en lui un des poètes les plus remarquables de notre temps, sans acception de nationalité.

***

Aniceto de Pagés de Puig.

La *Ilustración española y americana* a publié, dans son numéro du 8 mai, un portrait de Don Aniceto de Pagés de Puig, qui vient d'obtenir une fleur naturelle aux Jeux floraux de Barcelone, pour une pièce en catalan, que la *Ilustración* reproduit sans la traduire de peur de la déflorer (car il y a, à coup sûr, autant de distance du catalan au castillan que du castillan au français). Portrait & poésie sont accompagnés de la courte notice suivante sur l'auteur.

Il est né à Figueras, vers 1830 ou 1831, d'une famille distinguée & ancienne de la province de Gérone.

Il étudia le droit & en particulier le droit administratif à Barcelone, & commença alors à se faire connaître comme poète au concours des *Juegos florales.*

Vers cette époque commença pour Pagés une vie aventu-

Digitized by Google

reuse, voire quelque peu désordonnée, qui ne se prolongea heureusement pas.

Désabusé, las de vivre, il songea un instant à entrer dans la Compagnie de Jésus. Il aurait probablement réalisé ce dessein s'il n'eût rencontré à ce moment celle qui fut quelque temps associée à sa vie.

Il vint alors à Madrid & noua une étroite intimité littéraire avec Don Victor Balaguer, qui l'entraîna au ministère de la *Gobernación*. Il y resta six mois, qui comptèrent pour le poète parmi les plus stériles, les plus fastidieux de son amère & difficile existence. Il sortit des bureaux du ministère en déclarant qu'il préférait la misère à l'adulation, maxime qu'il a professée jusqu'à ce jour.

Son indépendance, qu'il qualifia lui même de hargneuse & quasi sauvage, l'a tenu éloigné de la politique, qui eût pu lui réserver, avec ses dons personnels & ses relations de famille, les positions les plus élevées.

En 1887, ses diverses & vastes connaissances, & son infatigable activité, car il se lève pour se mettre au travail, hiver comme été, à quatre heures & demie du matin, lui valurent la rédaction du Dictionnaire encyclopédique hispano-américain, publié par MM. Montaner & Simón.

Actuellement, M. de Pagés de Puig vit solitaire, isolé, comme il dit lui-même, des bons & des méchants, à distance du grand monde, dont il fréquentait autrefois les salons les plus aristocratiques, exclusivement occupé de terminer, avec la patience d'un bénédictin du Moyen-âge, son *Gran Diccionario de autoridades de la lengua castellana*, pour lequel Don Miguel Mir, M. José Echegaray, Marcelino Menéndez Pelayo, José María Sbarbi, Eusebio Blasco, José María de Pereda, Juan Valera, Eduardo Benot ont écrit des préfaces en forme de lettres, tous d'accord pour considérer l'œuvre colossale du grand poète catalan comme un véritable monument philologique, scientifique, littéraire, digne de passer à la postérité.

En résumé, M. de Pagés de Puig, avec sa brillante imagination & sa vaste érudition, est un homme éminemment supérieur &, pour cette raison, vivant en Espagne, il n'est pas riche, loin de là.

Digitized by Google

Sa nouvelle poésie couronnée est un petit modèle de concision, de simplicité, d'émotion dramatique, & pour cela même intraduisible dans une autre langue que celle où il l'a écrite. Nous nous bornons donc à reproduire le texte original :

LO COMTE GARI.

Les dos germanes conversan
Al bell recó del jardí :
Si l'una sembla una rosa,
L'altra sembla un gessami.

L'una diu : ¡Si l'coneguesses
Al meu bon comte Gari!
L'altra respón : — ¡Deu t'ampare
Y't donga mes sort que á mi!

Se senten fortes petjades
Part enfora del jardí :
Lo comte truca á la reixa
Ab la creu del esparsí.

— Deu te guart, ma dolsa vida.
— Ben vingut, mon paladí. —
A la ma qu'ella li allarga
Ell li fa un petó molt fí.

— ¿Quan me prendréu per esposa
Lo meu bon comte Gari?
— Quan tu volgas, jo te ho juro
Si al meu castell vols ení. —

Tot plegat un crit d'angunia
Restruny per tot lo jardí :
— No 'l cregas. germana meva,
Que tambe me ho jurá a mí!! —
. . . . . .

Ell se n'ha anat á la guerra
Ningú n'ha sabut la fi.

Per ell pregan dos germanes
Al convent de Sant Martí.

CERCAMON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Carcassonne, par M. Gaston JOURDANNE. — Un volume de VIII-174 pages in-12, avec 24 clichés simili-gravure, 25 dessins & 1 plan. (Carcassonne, 1900.)

CARCASSONNE !

Et les tours de la vieille Cité nous apparaissent aussitôt, se dressant sur les rives de l'Aude avec leurs toits d'ardoises miroitant au soleil, roi du Midi.

Mais il ne suffit pas au touriste d'être charmé par les yeux : il veut aussi être renseigné.

M. Gaston Jourdanne a bien voulu se charger de nous instruire de tout ce que fut successivement l'emporium de Carkéson (une hypothèse philologique de Desjardins), la *Colonia Julia Carcaso* (une supercherie des érudits de la Renaissance), le *Castellum Carcassione* de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (à l'usage des pèlerins du quatrième siècle), la citadelle imprenable des Wisigoths contre les conquérants mérovingiens, le puissant refuge de Raimond Trencavel après le sac de Béziers & la précieuse conquête de Simon de Montfort après sa trahison, la sentinelle & le boulevard des sénéchaux royaux de saint Louis & de Philippe le Hardi contre les menées ambitieuses des rois d'Aragon & contre les agissements de leurs complices, comme Bernard Délicieux (ce factieux politique plus encore que religieux, dont le savant Haureau a écrit l'histoire en oubliant d'allumer sa lanterne, & dont le peintre Jean-Paul Laurens a glorifié sans s'en douter les actes antifrançais), la nouvelle ville épiscopale des temps modernes, enfin le simple chef-lieu de département depuis la Révolution de 1789 (*sic transit gloria!*). M. Jourdanne n'a rien oublié de ce que fut la Cité, de son passé & de son présent,

Digitized by Google

de son histoire & de ses restaurations, & il nous a tout dit en un précieux volume qui se lit comme un roman de cape & d'épée à la façon d'Alexandre Dumas ou de Frédéric Soulié & un roman de restitution archéologique à la manière de Chateaubriand ou de Flaubert.

Mais c'est surtout un simple guide du touriste à pied — & non en voiture — c'est-à-dire vraiment pratique & précis. Aussi commence-t-il par nous faire gravir la rude montée de la Porte d'Aude, qui est d'ailleurs le côté le plus normal à attaquer & le plus pittoresque à visiter. M. Jourdanne demande une journée complète pour parcourir la Cité & juger de tout ce qu'il y a à voir; mais il indique aussi ce que l'on peut examiner en une matinée ou une aprés-midi : il y en a ainsi pour tous les goûts & pour toutes les nécessités.

Le mieux est de commencer à faire chez soi ou en wagon une première lecture du livre, car il est des plus faciles à comprendre par le texte — & à suivre avec les gravures, les dessins & le plan topographique. Puis, le livre à la main, on n'a qu'à accomplir l'itinéraire indiqué & l'on est suffisamment renseigné sans avoir besoin de recourir aux boniments du gardien des remparts, dont la présence n'est obligatoire que pour la visite des tours, ou à ceux du sacristain de Saint-Nazaire, dont l'assistance n'est nécessaire que pour la visite des cryptes & de la chapelle de Radulphe.

Après avoir contemplé la Basilique & initié le visiteur aux curiosités & aux beautés de cet édifice où se manifestent les splendeurs de l'art ogival à côté des robustes constructions de l'art roman, on passe à l'Enceinte intérieure, avec ses nombreuses tours & le Cloître : puis à l'Enceinte extérieure avec ses lices hautes & basses; enfin aux Entrées & au Château.

A ce guide historique, archéologique & pittoresque, M. Jourdanne a ajouté quelques appendices concernant le Château, les Sénéchaux royaux, les Prévôts de Morte-paye, Dame Carcas & Charlemagne.

Il parle enfin de la Ville basse, de sa Bibliothèque & de son Musée — ce dernier un des plus intéressants de province en ce qui concerne les artistes contemporains : aussi, à lui seul, demanderait-il une visite spéciale, si ce n'est plusieurs, car il

Digitized by Google

peut être considéré pour notre Midi ce qu'est pour Paris le Musée du Luxembourg.

On le voit par ce simple exposé : le nouveau volume de M. Gaston Jourdanne sera désormais le *vade-mecum* de l'érudit & de l'artiste comme du simple curieux, un livre qu'on aimera à conserver dans le « tiroir des bonnes choses » pour le lire & le relire à son aise ou à emporter dans son « gousset » quand on voudra aller voir & revoir Carcassonne.

Le « paysan de Limoux » lui-même prendrait à sa lecture un plaisir extrême, s'il vivait encore, tant il est clair, précis, substantiel, & cependant à la portée de tout le monde. C'est un « guide » surtout ; mais l'érudit le plus difficile y trouvera tout se qu'il peut désirer au point de vue des renseignements. S'il n'y a pas de « pièces à l'appui » ou des références soigneusement étiquetées, on sent que tout y est dit d'après les documents les plus variés & les plus circonstanciés.

Nul, du reste, ne pouvait mieux parler de Carcassonne que celui qui y est né, qui y a vécu, qui l'a administré, qui l'a étudié sous toutes ses faces dans son passé comme dans son présent, qui peut en parler en homme de science & de littérature, en artiste & en poète.

L'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse vient de le certifier en décernant à M. Gaston Jourdanne la grande médaille d'or annuelle de 120 francs, tout à la fois pour son livre sur *Carcassonne* & pour sa *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, dont la *Revue des Pyrénées* a déjà rendu compte (t. XIII, pp. 110 & suiv.). B. D.

Monographie de la commanderie de Caignac (ordre de Malte), par M. Raymond CORRAZE, curé de Caignac en Lauraguais. (Toulouse, Edouart Privat, 1900 ; in-12 de 188 pages.)

M. Du Bourg, aujourd'hui bénédictin, a écrit l'*Histoire du grand prieuré de Malte de Toulouse*. Cette histoire n'a pu naturellement que donner de brefs détails sur les trente commanderies qui dépendaient du grand prieuré de Toulouse. Il serait donc nécessaire, pour compléter ce beau travail, que des érudits locaux fissent l'histoire de chacune de ces commanderies : alors seulement nous pourrions nous flatter de bien

Digitized by Google

connaître, au moius en ce qui concerne notre région, l'histoire de l'ordre de Malte. Et c'est ce qu'a tenté, pour le coin du Lauraguais qu'il habite, M. Raymond Corraze, curé de Caignac; ne fût-ce qu'à cause de l'intention, son livre mériterait d'être loué. Mais j'ajoute volontiers tout de suite qu'il a mieux fait que de manifester une bonne intention, car il a vraiment publié un bon livre. Pour le composer, il a puisé à pleines mains dans les archives de la Haute-Garonne & aussi dans les archives locales de Caignac, & il s'est aidé d'abord des notes de M. Du Bourg & aussi des solides études qui complètent si heureusement la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc*. Les recherches personnelles de l'auteur, & je lui en fais mon compliment, excèdent d'ailleurs de beaucoup les emprunts qu'il a faits aux auteurs qui l'avaient précédé & dont il a su très habilement tirer profit.

Des cinq chapitres qui composent son petit livre, le premier raconte la fondation de la commanderie, le second est consacré à la seigneurie spirituelle & à l'église, le troisième à la seigneurie temporelle & au château, le quatrième traite de la justice seigneuriale, & le cinquième enfin de la vie communale. Ainsi la physionomie de l'ancienne commanderie nous paraît complète & on la voit en quelque sorte revivre sous nos yeux sa vie d'autrefois. Les pièces justificatives, la plupart inédites, sont ensuite mises sous les yeux du lecteur, qui peut ainsi contrôler les dires de l'auteur & se rendre compte du parti qu'il en a su tirer pour écrire son Histoire. Enfin nous trouvons en appendice une intéressante notice sur l'église & le dîmaire de Saint-Jean-de-Caprescorjade, &, pour finir, la liste des commandeurs de Caignac & des personnes ensevelies dans l'église paroissiale. C'est donc un ensemble de renseignements très intéressants sur la vie provinciale d'autrefois. Remercions l'auteur de nous les avoir donnés & de les avoir si bien mis en œuvre, & souhaitons qu'autour de lui beaucoup de curés imitent son exemple. Personne n'est mieux placé ni mieux préparé à nous donner ces chapitres détachés de notre histoire, au moyen desquels pourra s'écrire plus tard l'histoire générale & vraiment définitive de notre pays.

Edouard PONTAL.

Digitized by Google

Histoire de Toulouse et des Toulousains célèbres depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. l'abbé H. ARAGON, lauréat & membre correspondant de la Société archéologique du midi de la France, avec une introduction de M. Jules de Lahondès, président de cette Société, & des illustrations hors texte de M. A. Béringuier, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts. — Un vol. grand in-8° de 357 pages. — Toulouse, librairie Sistac.

Ce n'est point un livre de science & d'érudition proprement dites; mais il n'en est pas moins puisé aux meilleures sources. On sent que l'auteur a tout lu & tout apprécié des historiens & des annalistes anciens, modernes & contemporains. Et des gros & des nombreux volumes qu'il a analysés comme des moindres monographies qu'il a consultées, il a fait une œuvre condensée, claire, précise, intéressante pour être mise entre les mains de tous ceux qui veulent connaître l'histoire de Toulouse, &, en particulier, de la jeunesse, à laquelle il importe de rappeler tout ce qui a fait l'honneur & la gloire de la *petite patrie*.

M. l'abbé H. Aragon avait présenté son *Histoire de Toulouse*, au concours de la Société archéologique, qui lui décernait, l'an dernier, une médaille d'argent. Il l'a revue, amendée, corrigée, & il en a fait une monographie substantielle sous sa forme concrète, « joignant à la netteté du récit la correction & la netteté du style », suivant les justes expressions du rapporteur.

Nous n'avons pas à ajouter qu'il s'agit d'une œuvre impartiale, puisqu'elle est basée sur les documents les plus authentiques. Le sujet en faisait un devoir, & M. l'abbé Aragon a voulu « écrire une histoire, & non un pamphlet ». Mais, s'il se borne à raconter, son récit n'en est pas moins très suggestif.

L'ouvrage est divisé en dix-huit chapitres, formant autant de tableaux complets, où l'on voit Toulouse avant & pendant la domination romaine, sous les rois Wisigoths, sous les ducs, sous les comtes, pendant les guerres religieuses, sous le gouvernement des rois de France & depuis la Révolution jusqu'à nos jours.

M. l'abbé Aragon y a joint quelques médaillons biographi-

Digitized by Google

ques concernant les hommes les plus distingués, pour chaque siècle, dans les lettres & les sciences, le clergé, la magistrature & l'armée.

Le tout forme un ensemble de connaissances vraiment instructives sur le passé de la vieille cité toulousaine. On ne pourrait guère lui reprocher qu'une lacune, celle de l'art, car il y est peu question de nos monuments & de nos institutions palladiennes. Mais l'œuvre étant appelée à un succès certain, il y aura bien d'autres éditions de ce livre, essentiellement « populaire » suivant l'intention de son auteur, & il recevra graduellement bien des compléments qui l'amenderont & le perfectionneront au fur & à mesure de ses éditions successives.

B. D.

Les Femmes et la Société de nos derniers parlementaires toulousains (1660-1793), par M. ROGER DE VIVIE DE RÉGIE. — Un vol. in-12 de 144 pages. — Toulouse, imprimerie Lagarde & Sébille, 1901.

Il s'agit d'un discours prononcé le 2 décembre dernier à la rentrée solennelle de la Conférence des avocats stagiaires à la Cour d'appel de Toulouse : c'est donc l'œuvre d'un « jeune ». Mais l'étude n'en est pas moins habilement fouillée & basée sur de nombreuses & patientes recherches. Elle nous fait revivre un temps relativement peu éloigné de nous, & cependant bien différent du nôtre & bien oublié, même à Toulouse, où il reste tant de familles parlementaires.

Le fond est curieux & la forme est pittoresque. Ce simple discours restera comme une des meilleures relations qui aient été faites sur l'histoire fragmentaire de Toulouse. Il y a dans son auteur un chercheur, un penseur & un écrivain plein de promesses pour l'avenir. Nous souhaitons qu'il applique son talent à de nouvelles études plus détaillées & plus complètes encore sur notre société toulousaine qu'il connaît si bien & dont il parle avec autant d'agrément que de compétence.

B. D.

Digitized by Google

Le Couserans aux dix-septième et dix-huitième siècles. — Conférence publique faite à la mairie de Saint-Girons le dimanche 30 décembre 1900, par le comte BÉGOUEN. — Foix, typographie veuve Pomiès, 1901.

C'est une petite plaquette. Mais elle est pleine de renseignements curieux sur les personnes & les choses du Couserans sous les règnes de Louis XIV & de Louis XV, d'après les mémoires du temps. Le tableau n'est pas toujours flatteur, surtout quand il est présenté d'après M. de Froidour, venu du Nord pour inspecter les forêts du Couserans & des Pyrénées françaises & qui juge la Province comme un exilé de Paris & de Versailles, & même par le marquis de Franclieu, qui était pourtant un indigène de la Bigorre. Mais il n'en est pas moins intéressant, & M. le comte Bégouen est un artiste qui sait faire valoir son tableau par un vrai sentiment de la nature & par l'éclat du coloris. B. D

Crónica troyana (Chronique troyenne). — **Códice gallego del siglo XIV** (Manuscrit galicien du XIV^e^ siècle).

Les amateurs de vieille littérature nationale espagnole vont être en joie de la publication de ce manuscrit du quatorzième siècle connu sous le nom de *Crónica Troyana* & retraçant l'histoire fameuse d'Agamemnon, Achille, Priam, Paris, &c.

C'était un exemplaire unique écrit sur l'ordre de l'illustre prócer (magnat, potestat, titre spécial à la Galice) Fernand Perez de Andrade, par son chapelain Martin & précieusement conservé à la Bibliothèque nationale. Il vient, après avoir été consciencieusement traduit, de voir le jour dans deux gros volumes édités, avec un soin minutieux couronné du plus grand succès, par don Andrés Martínez Salazar, éditeur attitré de la bibliothèque de Galice, archiviste général de l'*Audiencia* de la Corogne. L'impression de cette œuvre monumentale fait honneur à l'imprimerie de la *Casa de Misericordia* de la Corogne, &, au point de vue typographique, pourrait sans peine rivaliser avec les œuvres étrangères les plus remarquables.

En tête de l'ouvrage, M. Martínez Salazar a écrit une intéres-

Digitized by Google

sante étude intitulée *los Códices gallegos de la Crónica troyana* décrivant celui qui a servi à l'édition qu'il publie & celui que don Marcelino Menéndez Pelayo conserve en sa bibliothèque de Santander.

Les observations & critiques de M. Martínez Salazar sont d'une grande élévation & d'une rare finesse & éclairent bien des points obscurs.

Elles sont suivies d'un important chapitre de don Manuel Rodríguez, sous ce titre : *Apuntes gramaticales sobre el romance gallego*, qui révèle non seulement les rares connaissances linguistiques de l'auteur, mais l'antiquité de l'idiome galicien, notoirement antérieur au castillan & au portugais, & non moins harmonieux quoique moins mélangé de racines latines.

Il méritera ainsi l'éternelle gratitude des Galiciens méconnus & un peu dédaignés (Auvergnats de l'Espagne), qui eurent une si glorieuse part dans tous les grands mouvements historiques, scientifiques, littéraires de la race ibérique dont ils conservèrent, plus indépendants de toute influence étrangère, les caractères les plus saillants. O.

Rebrecs de moundi (*Broutilles de langage toulousain*), par M. G. VISNER, avec une préface de M. Louis Ariste, intitulée *Lé nostré patouès toulousèn*. — Un vol. in-12 de 352 pages. — A Toulouse, 1901.

La préface tient 146 pages & les *Rebrecs* 199 pages, auxquelles il faut ajouter 6 pages de Notes alphabétiques non numérotées.

Dans la préface, M. Louis Ariste fournit des renseignements intéressants sur les poètes toulousains ayant écrit en langue « moundino ». Mais, sur bien des points, ces renseignements sont insuffisants & même en contradiction avec les données de la science actuelle, notamment pour la formation de la langue romane. Il réédite, en outre, plusieurs faits erronés, comme, par exemple, l'existence à Toulouse d'une prétendue « pléiade » de femmes poètes; M. Noulet a, en effet, montré dans une communication faite en 1853 à l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, qu'il s'agissait d'une simple fantaisie littéraire due à un poète local.

Digitized by Google

Quant à l'œuvre de M. G. Visner, elle est vraiment intéressante & curieuse. On y trouve des pièces de vers ingénieuses, en vers martelés avec force sinon avec grâce. M. Visner est un « patoisant »; mais il raisonne sa langue, il la possède à merveille, & il lui fait dire tout ce qu'il veut

Per idèyals d'artisto e pel sen poupulari.

Il proteste contre les « romanisants » à outrance & ne veut pas être « emmoussurat ». Il préfère rester « pacand ». Il a peut-être raison, car, comme il le dit :

L'Art, pel païsan, es manelou,
Couro en sa lengo l'aménuso.

Dans tous les cas, c'est un vaillant, un « Toulousain jusqu'à la moelle » & non des moins méritants :

... Le prumie dins nostro atelo,
Tolousèn dincos al mèzoul,
Mountat al douctourat tout soul,
De l'atelhe ou pren pamelo
Aquel parafo de balent.

B. D.

Le comte d'Escayrac de Lauture, par Paul DURAND-LAPIE. — Paris, 1900, Champion, libraire-éditeur, 180 pages

Le comte Pierre-Henri-Stanislas d'Escayrac de Lauture appartenait à une vieille famille du Cahorsin. Il était né en 1826 & est mort en 1868. Voyageur, explorateur, philologue & écrivain, il fut un martyr de la science. Il parcourut l'Europe & explora le Sahara & le Soudan, la Chine. C'est en 1860 que, chargé par l'Empereur d'une mission d'études à la suite du corps expéditionnaire de Chine, il fut, près de Toum-Tou, fait prisonnier par les Chinois, qui lui firent subir d'atroces tortures. Délivré après vingt-deux jours, il ne retourna point cependant en France immédiatement; bien que très affaibli & qu'il ne dût pouvoir de longs mois faire usage de ses mains, il eut l'héroïsme de continuer sa mission d'études; mais, au bout de quelques temps, sa santé le força à rentrer en Europe. Le comte d'Escayrac était déjà, pour ses voyages & ses travaux précédents, officier de la Légion d'honneur; à la suite de sa

Digitized by Google

cruelle captivité, Napoléon III le nomma commandeur. Le comte d'Escayrac de Lauture a publié quinze volumes, tous intéressants, & quelques-uns de premier ordre. Certains contiennent de nombreux & précieux documents ethnographiques & traditionnistes : *Notice sur le Cordofan* (1851), *Le Désert & le Soudan* (1853), *Mémoire sur le Soudan* (1856), *De la Turquie & des Etats Musulmans en général* (1858), *Mémoires sur la Chine* (1864). Il faut louer M. Paul Durand-Lapie de l'hommage ému & éclairé qu'il a rendu à l'explorateur & au savant que fut le comte d'Escayrac de Lauture. Sa biographie est bien comprise & bien ordonnée; elle est suivie de la bibliographie des ouvrages du comte d'Escayrac de Lauture, & d'un index des noms cités dans le volume. Si le comte d'Escayrac de Lauture n'est pas un inconnu pour certains Cahorsinois, la généralité des autres ignorent le rôle & la valeur de leur compatriote. Le livre de M. Durand-Lapie contribuera à faire un peu plus connaître & d'autant mieux apprécier la haute figure d'un de nos méridionaux les plus distingués.

Récits de grand-père, par M. le comte F. DE RESSÉGUIER. — 1 vol., 296 pages, in-8°. — Toulouse, Edouard Privat, 1901.

Le charme suprême des lettres ou des mémoires de famille, si recherchés aujourd'hui, c'est leur sincérité. C'est le même attrait qui, dans un musée ou un salon, nous retient devant un portrait ou devant un paysage peint d'après nature. L'esprit, lassé des fictions & des violences du roman, se repose au milieu des scènes de la vie familiale, où le vrai remplace le convenu & l'excessif, & où le cœur se plaît à retrouver les émotions ressenties. Elles reproduisent la vie réelle avec beaucoup plus de fidélité que les inventions où ne se montrent que des faiblesses & parfois que des monstruosités, & l'on aurait, grâce à Dieu, une idée étrangement fausse de la société du siècle qui vient de finir si on la jugeait d'après les romans de Balzac & de Georges Sand & surtout d'après ceux dont les auteurs ne doivent pas même être nommés.

Mais il faut pour toucher à ces intimités une plume discrète & délicate, pénétrante & fine, sachant traduire sans sensible-

Digitized by Google

rie les tendresses du foyer & animer par le piquant de l'observation & la vivacité du trait la ressemblance avec bien d'autres existences qui n'ont pas d'histoire.

Nul n'ignore que ce sont justement les qualités du talent d'écrire de M. le comte de Rességuier, toujours alerte & spirituel, toujours élevé & de race, trouvant le secret si rare d'être simple sans banalité, élégant sans recherche, & de garder dans l'abandon même une distinction pleine de tenue.

Les souvenirs qu'il évoque dans ses aimables récits à ses petits-enfants offrent, d'ailleurs, un intérêt général; les plus anciens touchent aux temps de tempêtes où l'ancienne société française fut transformée & où l'émigration présenta, au milieu de tant de douleurs & d'héroïsmes, de si étranges contrastes; les plus récents raniment la figure de quelques hommes qui eurent un rôle dans la vie publique, lorsqu'elle était encore confiée à l'élite.

Toutefois, ce sont les impressions d'enfance qui dominent dans ce volume, que nous espérons bien pouvoir appeler le premier; l'éducation de famille avec ses tableaux ressuscitant une époque disparue, puis l'initiation plus ouverte aux choses de la nature & de la vie avec un précepteur qui pour apprendre à son élève l'histoire & la géographie de la France lui en fait faire le tour. Instruction pleine d'attraits, colorant l'imagination en fixant mieux les idées, enracinant des impressions juvéniles qui ne disparaîtront plus, dressant l'esprit à s'instruire librement par lui-même, formant pour l'avenir une âme ouverte à tous les horizons étendus ou souriants, mais dont celui qui la reçut ne se dissimule pas, dans une page pleine de sens, les lacunes pour les rudes exigences des temps nouveaux. J'imagine tout de même qu'il plaint ses petits-fils de ne pouvoir jouir de la pareille. Et moi aussi les miens.

Les vivantes figures qui animent le récit attachent plus encore; parce qu'avec la vie qui s'agite, c'est l'âme aussi qui se révèle.

La marquise de Bruyères-Chalabre, les tableaux de son existence au vieux château de Chalabre dont elle transforme les entours par les plantations dans le goût anglais qui devenait à la mode, ses lettres surtout remplissent des pages peut-

Digitized by Google

être les plus aimables du volume. On n'écrit plus guère de longues lettres aujourd'hui ; la vie est devenue plus complexe & n'en laisse plus le temps ; les intimités sont moins cordiales & des inquiétudes nouvelles inclinent à se renfermer en soi. Le format de papier à lettre s'est d'abord fort amoindri, puis est venue la carte de correspondance qui permet à se borner à quelques lignes, maintenant la carte postale à quelques mots, qu'on n'écrit même que pour l'image, tandis qu'une foule de gens n'use plus que de la dépêche télégraphique.

Puis, c'est la marquise de Rességuier, sa fuite précipitée de l'hôtel de la rue Ninau, un soir de novembre 1791, & ses échappées à travers l'Espagne, Malte & l'Italie ; le bailli de Rességuier que ses vers malins firent enfermer à la Bastille par Mme de Pompadour ; le marquis du Pac, gardant dans l'émigration qu'il voulut continuer jusqu'à la fin de sa longue vie l'incurable frivolité qui détourna la noblesse française du rôle tutélaire & sauveur qu'elle aurait pu prendre, & qui, à plus de quatre-vingts ans, car, ayant vendu ses biens à fonds perdu il eut soin de ne mourir que nonagénaire, le faisait s'intriguer encore à Milan dans des rivalités entre Mme Taglioni & la Cerrito ; à côté de lui, il est vrai, le marquis de Sauveterre, président à mortier au Parlement de Toulouse, bienfaiteur de toute la contrée qui entourait son château de Drudas, inaugurant même de vrais congrès agricoles, inspiré par toutes les initiatives généreuses & fécondes qui semblèrent préparer ou couronner plutôt une ère de bonheur incomparable & que la Révolution anéantit dans la barbarie & dans le sang ; M. de Fleuriau, savant naturaliste, bienfaiteur aussi de la Rochelle, & bien d'autres figures originales & piquantes, pleines de bonhomie ou de singularité, s'encadrant dans des scènes de mœurs touchantes ou dramatiques même, plaisantes parfois, mais peintes toujours d'une touche dont le cœur a guidé les traits.

Si parmi ces figures d'ascendants nous cherchons à découvrir, selon la mode d'aujourd'hui, quels sont ceux dont nous retrouvons le plus l'influence dans l'auteur du livre, dans sa tournure d'esprit, & même dans ses yeux vifs ou ses lèvres souriantes, car le volume est enrichi de fines photogravures de

Digitized by Google

portraits de famille, nous discernons d'abord, ce me semble, sa grand'mère Mme de Fleuriau, — plus tard marquise de Bruyères-Chalabre ; quand notre cher secrétaire perpétuel nous lut ses lettres, un soir, à l'Académie des Jeux Floraux, nous pouvions à peine les distinguer des lignes entre lesquelles il les présentait, tant il y a de l'analogie entre la façon d'écrire de la grand'mère & du petit-fils ; puis, surtout, son grand-père paternel, le marquis de Rességuier, le dernier procureur général du Parlement de Toulouse. Regardez cette figure spirituelle, au sourire bienveillant, mais qu'on sent tout de même un peu railleur à l'occasion.

Le volume finit trop tôt, & pour m'en consoler je l'ai relu deux fois. Mais nous comptons bien que M. de Rességuier continuera à nous raconter ses souvenirs. Ils deviendraient maintenant d'un intérêt plus étendu. Sa carrière diplomatique l'amena, dans les belles années de la jeunesse, à vivre dans l'intimité des cours de Turin, de Naples & de Vienne. Peut-être ne pourrait-il, surtout ne voudrait-il pas tout dire. Mais combien ce qu'il dirait serait encore piquant à entendre, grâce à la finesse de son esprit d'observation, à son art de peindre d'une touche légère & d'un trait incisif.

Il nous a mis en goût, il n'a plus le droit de tromper notre appétit.

J. DE L.

Cuentos andaluces (contes andalous), por ARTURO REYES.

Sous ce titre, la Bibliothèque populaire (*Biblioteca Mignon*) publie un joli petit livre de l'auteur apprécié de *Cartucherita* & *la Goletera*.

C'est un recueil de tout petits contes aimables où, dans ce gracieux langage andalou, les drames qu'il peint sont pleins de passion & de couleur locale.

Ces petits volumes, comme tous ceux de cette collection, se vendent 75 centimes de pesetas.

O.

Digitized by Google

Essai sur la musique et l'expression musicale et sur l'esthétique du son, par M. Emile DE REY-PAILHADE. — Paris, Ch. Delagrave, 1901.

La petite brochure de M. Emile de Rey-Pailhade, avocat à Béziers, sur cette question est loin d'être banale. C'est un livre que tout musicien sérieux doit lire & réfléchir, & que tout débutant doit s'assimiler.

L'auteur a cherché à expliquer la pensée des musiciens les plus connus, dans leur œuvres diverses, & à montrer la valeur de la musique comme expression de telle ou telle pensée, de telle ou telle sensation de l'esprit & de l'âme. De nombreux passages des grands opéras anciens & modernes y sont expliqués dans le sens des impressions que chaque artiste a cherché à obtenir & à faire passer dans un auditoire attentif.

L'étude technique y est traitée de main de maître au point de vue de l'harmonie & de sa résultante, & les œuvres de nos grands maîtres en musique classique y sont savamment disséquées comme effets & comme orchestration.

Il est regrettable que, jusqu'à ce jour, personne, parmi les érudits dans l'art musical, n'ait songé à donner une explication sur la manière dont les auteurs des grandes œuvres musicales théâtrales, &, par-dessus tous, Meyerbeer, ont dû procéder pour donner à leur phrase musicale, à leurs récitatifs, cette tournure qui frappe l'oreille exercée à entendre un maître dans l'art de dire, de déclamer un poème, & qui fait que, de prime abord, on se dit : Mais c'est là une déclamation mise en musique.

Et cela est si vrai, qu'on peut se dire en entendant un de ces grands mélodrames tels que *les Huguenots*, *Robert*, *le Prophète*, *l'Africaine*, &c. : Meyerbeer, avant d'écrire ses partitions, ne se faisait-il pas déclamer le libretto par un artiste de premier ordre, & ne notait-il pas, à mesure, la phrase musicale, suivant l'intonation & l'expression appliquée pour chaque phrase par le déclamateur?

Je ne puis assister à l'exécution d'une œuvre du maître sans me dire : C'est l'art du Théâtre-Français, dans tout ce qu'il a

Digitized by Google

de plus complet & de plus beau, porté sur la scène de l'Opéra. C'est Racine ou Corneille, incarnés musiciens dans Meyerbeer.

Et voilà pourquoi l'on admire & l'on admirera toujours l'auteur de *Robert* & des *Huguenots*, comme on admire l'auteur de la symphonie héroïque & de la symphonie pastorale.

Ils sont sublimes dans leur simplicité, dans l'accord entre les paroles & l'expression musicale qui caractérise Meyerbeer, dans l'accord entre l'expression musicale & les sentiments & les impressions qu'a traduites Beethoven.

Il me semble que cette manière de voir ne déplairait pas à M. E. de Rey-Pailhade, qui montre dans son livre qu'il est un esprit observateur remarquable & un enthousiaste de la musique idéale, à laquelle ont abouti les œuvres de nos grands maîtres, & dans le perfectionnement de laquelle il espère comme un philosophe se plaît à entrevoir le parfait.

Dr F. GARRIGOU.

Les deux siècles de l'Académie des Jeux Floraux, par M. Axel DUBOUL, membre de l'Académie. — 2 volumes de 717 - 553 pages in-8°. — Toulouse, imprimerie & librairie Edouard Privat, 1901.

Les historiens de l'Académie des Jeux Floraux ont été nombreux; mais aucun n'a étudié, comme M. Duboul, son établissement, ses institutions, ses séances & ses concours, ainsi que l'histoire de ses fauteuils, la biographie de ses membres, les œuvres de ses lauréats & tout ce qui se rattache à l'Académie par le souvenir & par les documents. Aussi les deux volumes qu'il nous présente ont-ils tout l'attrait d'un ouvrage nouveau & tout l'intérêt d'une étude puisée aux meilleures sources & présentée avec autant de clarté que de précision.

Comme le titre l'indique, M. Duboul s'est borné à raconter l'histoire de l'Académie des Jeux Floraux depuis sa réorganisation en 1694, & il s'est arrêté à l'année 1895, laissant à un de ses successeurs le soin de continuer son œuvre pour le nouveau siècle qui commence. Il ne nous parle donc pas de sa première institution par les Sept-Troubadours, qui eux-mêmes paraissent n'avoir fait que continuer une œuvre déjà établie à

Digitized by Google

Toulouse avant de s'ériger en Compagnie du Gai-Savoir en 1324. Et cependant ce serait également une étude utile à entreprendre, car il y a là plusieurs études littéraires bien curieuses à connaître. Espérons que M. Duboul ne reculera pas devant la difficulté. Il nous a prouvé qu'il savait débrouiller les questions les plus épineuses en examinant ce qu'il a appelé le « dossier de Clémence Isaure », & il n'a pas hésité à attaquer de front les démonstrations qui paraissent les plus définitives sur la question. Certes, nous ne sommes pas convaincus; mais il a précisé & serré de si près la difficulté que beaucoup hésiteront de nouveau à se déclarer satisfaits de la version de Catel tant de fois acceptée ou repoussée suivant les temps & les historiens.

Au surplus, à part la légende traditionnelle de Clémence Isaure, M. Duboul s'en est tenu exclusivement à l'histoire *académique* des Jeux Floraux, & cette histoire ne commence qu'avec Louis XIV.

En ce moment, la langue française avait définitivement triomphé avec des poètes comme Corneille, des orateurs comme Bossuet & des philosophes comme Descartes. Et le Midi roman réconcilié avec le Nord, oubliant son histoire ancestrale & dédaignant sa poésie courtoise, était le premier à demander l'unité que lui offrait la Monarchie. Goudelin lui-même sacrifiait à la muse française, tandis qu'il n'avait quelque génie qu'en langue moundine.

Il est certain que la Compagnie des Sept-Troubadours avait bien dégénéré. Les Capitouls s'étaient arrogé le droit de juger les concours littéraires, à la grande indignation de Boissonné qui ne pouvait souffrir ces « marchands jugeant des fleurs », & le titre de mainteneur en était arrivé à « se vendre deux cents pistoles aux gens les plus qualifiés de la ville ». Une reforme s'imposait. L'ambassadeur Laloubère, le maire Daspe & le président de Maniban sollicitèrent & obtinrent la protection royale en faveur des concours littéraires de Toulouse.

Les lettres patentes du mois de septembre 1694 érigèrent l'Académie des Jeux Floraux en Académie des Belles-Lettres & donnèrent des statuts à la nouvelle Compagnie littéraire qui succédait à celle des Sept-Troubadours & qui fut placée sous

Digitized by Google

la direction du chancelier de France & de ses successeurs. Depuis lors, le roi, puis le chancelier ont toujours figuré sur la liste académique comme protecteurs de la Compagnie. Et M. Duboul commence son Histoire par la liste des hautes personnalités qui ont figuré sur la liste académique comme protecteurs de la Compagnie.

Puis venait le « Chancelier » de l'Académie, une création des Sept-Troubadours qui fut maintenue par Louis XIV. C'était le chef du Collège de la Gaie-Science. Louis XV conserva cet office dont le titulaire, autrefois élu à vie & à la pluralité des voix par les Mainteneurs, dut être désormais le premier président du Parlement de Toulouse, ou l'un des présidents à mortier : il avait la signature & le sceau de l'Académie.

A côté du Chancelier, les Statuts royaux avaient établi plusieurs officiers, tous élus pour une année au plus, sauf le Secrétaire perpétuel. Quelques-uns ont été supprimés depuis, tels les trois « Économes » & les quatre « Réviseurs ». Mais sont restés : le « Modérateur » & le « Vice-Modérateur », désignés tous les trois mois par voie de tirage au sort pour présider les assemblées ordinaires sans y occuper aucune place ni siège de distinction ; — les « Censeurs » nommés à tour de rôle & suivant l'ordre du tableau, avec mandat de veiller à la rigoureuse observation des statuts ; — le « Dispensateur », chargé d'établir le budget avec les Censeurs ; — enfin, le « Secrétaire perpétuel », que les lettres patentes de 1694 appellent le secrétaire des jeux & qui est nommé à vie par voie de scrutin & à la pluralité des suffrages. Le Secrétaire perpétuel est la cheville ouvrière de l'Académie ; c'est lui qui est chargé de la direction, de son administration & de son recrutement. Et cet office n'a été occupé que par neuf mainteneurs de 1694 à la Révolution, & par cinq mainteneurs depuis le rétablissement de l'Académie en 1806 jusqu'à nos jours. Le titulaire actuel, le comte Fernand de Rességuier, occupe cette charge depuis le 10 juin 1861, & seul, même parmi les plus jeunes, ne saurait la remplir avec plus d'activité, d'intelligence & de dévouement. Suivant les recommandations de l'édit de 1771, il ne cesse pas d'être « l'âme de l'Académie, dont il a plus que personne contribué à augmenter

Digitized by Google

le lustre & le renom ». Il y a, enfin, le « Secrétaire des assemblées », chargé de dresser les procès-verbaux de chaque séance, &, par conséquent, obligé à une « entière assiduité, » aux termes des statuts. Ce poste a été occupé par de nombreux mainteneurs : aucun ne l'a rempli avec plus d'exactitude & de compétence que le titulaire actuel, M. Auguste Albert, élu le 13 janvier 1860.

Après avoir ainsi dénombré les « officiers de l'Académie » & précisé leurs fonctions, M. Duboul parle des « mainteneurs survivanciers », appelés à succéder aux mainteneurs titulaires, créés en 1701 & supprimés définitivement en 1725. Puis il fait connaître les titulaires des « quarante fauteuils » de septembre 1694 à mai 1895. Enfin, il s'occupe des « maîtres ès jeux » & des conditions dans lesquelles ils peuvent être nommés.

Le « corps des Jeux Floraux » ainsi connu dans tous ses détails, M. Duboul passe aux « concours » dont il précise les conditions & fait connaître les prix distribués, les « fleurs » & les joailliers qui les ont fabriquées soit à Toulouse soit à Paris.

De curieux chapitres ont été consacrés aux séances de l'Académie, tant publiques que privées.

M. Duboul continue par des renseignements aussi intéressants que précis sur le « trésor » de l'Académie (musée, sceau, & contre-sceau, bibliothèque & archivaire, impression du Recueil).

Il termine enfin son premier volume par une série de tables précieuses pour ceux qui veulent se rendre compte du mouvement littéraire de l'Académie & qui comprennent : une table, par genres, des pièces imprimées au Recueil, une table alphabétique des auteurs dont les œuvres sont imprimées dans le Recueil (1694-1895), une table des poésies anonymes qui ont obtenu un prix, une liste des œuvres des membres du corps des Jeux Floraux & une liste des travaux & documents divers insérés au Recueil.

Le second volume n'est pas moins intéressant que le premier. Il est consacré à la « biographie » des mainteneurs fauteuil par fauteuil & des maîtres ès jeux par ordre alphabétique. Il est précédé d'une « note préliminaire » qui rend

Digitized by Google

compte des « changements survenus dans le personnel académique depuis 1895 » & de la cérémonie du cinquantenaire académique du comte Fernand de Rességuier « qui occupe l'office de secrétaire perpétuel depuis trente-huit ans & dont le nom, représenté par cinq générations, a figuré durant cent trente-six années sur la liste des maintenêurs de l'Académie. », depuis sa réformation en 1694.

Comme on le voit, c'est une histoire complète, puisée aux meilleures sources & faisant connaître à merveille l'histoire & les institutions de l'Académie des Jeux Floraux. On ne pouvait assurément mieux faire pour faire apprécier dans son organisation comme dans sa mise en œuvre la célèbre Compagnie Toulousaine. Puisse M. Axel Duboul agir de même pour la Compagnie du Gai-Savoir. Lui seul est capable, par son zèle infatigable & par son esprit méthodique, de montrer définitivement ce que fut dans le cours des siècles la célèbre institution des Sept-Troubadours, & nous lui en serons doublement reconnaissants.

Jean de L'HERS.

Libro de Buen Amor, por **Juan Ruiz**, arcipreste de Hita (texte du quatorzième siècle, publié pour la première fois avec les leçons des trois manuscrits connus par M. Jean DUCAMIN, agrégé de l'Université, professeur au Collège de Castres, dans la « Bibliothèque méridionale »). — Un volume in-8°. — Toulouse, imprimerie & librairie Edouard Privat, & Paris, Alphonse Picard & fils, 1901.

Dès son apparition, cet ouvrage a été ainsi apprécié dans la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*. 3ª época, año 5, nos 2 & 3, p. 184, par l'éminent professeur de l'Université de Madrid, D. Ramón Menéndez Pidal :

« Dieu veuille que dans nos cours naissants de philologie « on lise & on étudie le plus génial poète du Moyen-âge à « l'aide de l'œuvre de M. Ducamin ! Avec elle les étudiants « pourraient s'habituer à la lecture des manuscrits en se mettant au courant de leurs particularités graphiques les plus « notables ; ils pourraient s'essayer à reconstituer critiquement le texte dans les passages conservés par les trois manuscrits à la fois, ils pourraient faire des études de grammaire & de métrique sur une base sûre, & ils pourraient

Digitized by Google

« apprendre combien importe une exactitude méticuleuse dans « la transcription des textes de travail... ils comprendraient « enfin cette vérité qui, quoique très simple, n'arrive pas à se « faire jour, à savoir qu'un texte antique reproduit avec une « inexactitude volontaire est radicalement inutile; que toute « retouche de l'orthographe originale est comme une falsifica- « tion & une profanation, & que par la faute de ces retouches « & de ces rajeunissements nos études philologiques sont « forcément en retard, & aussi, par conséquent, nos études « littéraires. »

Dans les *Modern Language Notes*, numéro d'avril 1901, pp. 245-250, M. C. Carroll Marden termine ainsi son compte rendu :

« ... Il est impossible de donner une idée exacte de la pa- « tience & de l'habileté déployées par M. Ducamin dans la « préparation de son introduction, de son texte, de ses va- « riantes & de ses notes. — Quoique ce livre s'adresse avant « tout aux philologues, les personnes qui s'occupent de litté- « rature espagnole y trouveront de précieux matériaux : dix- « sept strophes inédites & un index des noms propres. En « résumé, cette édition constitue une appréciable contribution « à notre connaissance du vieil espagnol... Sous plusieurs « rapports, Juan Ruiz est la plus grande figure de son épo- « que, & la publication des manuscrits de ses œuvres forme « une suite bien appropriée à l'étude récente de Knust sur « Juan Manuel, le fameux contemporain de l'Archiprêtre. »

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 9933

Digitized by Google

LES PLANTES DU SUD-OUEST

ET CHARLES DE L'ESCLUSE[1]

Charles de l'Escluse, plus connu sous le nom de Clusius, auquel l'Europe doit d'avoir possédé & cultivé la pomme de terre à la fin du seizième siècle, est né à Arras, le 19 février 1526, & est décédé le 4 avril 1609 à Leyde, où il avait enseigné la botanique pendant seize ans & dirigé le jardin botanique, comme il avait antérieurement & pendant de longues années dirigé le jardin des plantes de Vienne.

C'est dans ces jardins botaniques, par la culture raisonnée des plantes & par les observations constantes de savants distingués que s'est élaborée la science. Par là se révélait jadis l'utilité des jardins botaniques; par là aussi se justifie encore leur existence, bien qu'ils soient aussi devenus des écoles de vulgarisation. Mais pour rendre les services qu'on est en droit d'en attendre, pour fournir des sujets de recherches & d'études appropriés & faciliter peut-être, à la suite d'expériences prolongées, l'acclimatation de végétaux nouveaux, il est nécessaire qu'ils soient de nos jours, comme ils l'ont été dans le passé, placés sous la direction de véritables savants. Pour justifier cette appréciation d'ordre général, il me suffira de rappeler les annotations dont Durieu de Maisonneuve accompagnait la publication du Catalogue annuel des graines du jardin de Bor-

1. Nous devons la faveur de publier cette savante étude dans la *Revue des Pyrénées* à la bienveillance de son auteur, M. de Loynes, & à la gracieuseté de la *Société linnéenne de Bordeaux*, à laquelle il l'avait communiquée dans sa séance du 4 juillet 1900.

Digitized by Google

deaux, & dont on connaît l'importante valeur scientifique.

C'est également par ses cultures que de l'Escluse précisait les caractères des plantes qui lui étaient envoyées & en publiait la diagnose dans les ouvrages qu'il a laissés après lui & parmi lesquels je me contenterai de signaler, par ordre de date : 1° le *Rariorum plantarum historia*, publié en 1601 ; 2° le second appendice du *Rariorum plantarum historia* & l'*Auctarium* de cet appendice, publiés l'un & l'autre en 1605 ; 3° enfin les *Curae posteriores*, œuvre postume de de l'Escluse, publiée en 1611 par ses éditeurs.

M. E. Roze a publié, sous le titre de *Florule française de de l'Escluse* & dans un supplément, la liste des plantes signalées par lui en France. Un assez grand nombre sont originaires de notre région. De l'Escluse y avait un correspondant très actif & très fidèle qu'il appelle souvent le très docte, très érudit Venerius, & qui devait vraisemblablement habiter Bordeaux ou ses environs. Quelle est la personnalité qui se cache sous ce nom, qui a vaguement les apparences d'un nom d'emprunt? C'est ce qu'il nous a été impossible de pénétrer malgré les nombreuses recherches auxquelles nous nous sommes livré & les renseignements demandés aux personnes les plus versées dans l'histoire locale, que nous nous faisons un aimable devoir de remercier de leur obligeance.

Quoi qu'il en soit, voici le relevé des plantes signalées dans notre région par de l'Escluse, & les observations faites par cet auteur. Nous les avons complétées par des renseignements puisés en particulier dans la *Flore des Basses-Pyrénées*, publiée à Pau, l'an XI de la République (1802-1803), par J. Bergeret, docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle & vice-président de la Société d'agriculture, ainsi que par quelques renseignements personnels.

RANUNCULUS AMPLEXICAULIS L.

(Clusius, Auctarium, *Ranunculus pyrenaeus albo flore.*)

Je crois tout à fait nouvelle cette espèce de *Ranunculus*, que je n'avais certainement pas observée avant l'année du Christ 1605. Elle était, au commencement de mai, couverte de fleurs, dans les jardins de

Digitized by Google

Jean de Hogheland & de Christian Porret, qui la cultivaient tous deux après l'avoir reçue, l'automne précédent, de Joachim Venerius, qui leur en avait envoyé des pieds récoltés sur les montagnes des Pyrénées.

Bergeret dit à ce sujet : « Cette plante croît dans les Pyrénées; je l'ai trouvée dans les paturages d'Anéou & du Rouméga, à l'extrémité méridionale de la vallée d'Ossau. Les fleurs sont blanches. Elle fleurit pendant l'été. »

Bentham l'indique à Esquierry (Luchon).

CISTUS SALVIFOLIUS L.

(Clusius, Hist., p. 70. *Cistus femina.*)

De l'Escluse l'a observé en très grande abondance dans l'Aquitaine. Il se rappelle avoir vu, aux environs de Bayonne, la forme à fleurs jaunes.

La couleur des pétales du *C. salvifolius* a donné lieu à des indications divergentes dans les auteurs. Grenier & Godron disent qu'ils sont « jaunes, plus foncés à la base »; Laterrade, Boreau nous paraissent avoir été bien plus exacts en disant que les fleurs sont d'un blanc jaunâtre; Lloyd & Foucaud, de leur côté, disent que les fleurs sont blanches & deviennent jaunes par la dessiccation.

Il nous semble résulter de ces observations que la plante à fleurs jaunes observée par de l'Escluse aux environs de Bayonne ne saurait être une forme de *C. salvifolius;* il nous paraîtrait plus vraisemblable que cette forme doit être rattachée à l'*Helianthemum alyssoides* Vent. ou *Cistus alyssoides* Lam., répandu aux environs de Bayonne.

ULEX EUROPAEUS L.

(Clusius, Hist., p. 107, *Scorpius.*)

De l'Escluse dit que nulle part il ne l'a vu plus commun que dans ces lieux incultes qui se trouvent au delà de Bordeaux, sur la route de Bayonne, & chez les Basques, près de

Digitized by Google

la chaîne des Pyrénées. Il s'y élève à une telle hauteur qu'il le voyait quelquefois égaler celle de deux hommes & que son tronc avait la grosseur d'un bras humain. Les Français l'appellent *Jonc morin ;* dans l'Aquitaine on lui donne le nom de *Jauge*, jaougue, en patois, d'après Laterrade.

ALCHEMILLA ALPINA L.

(Clusius, Hist., p. CVIII, *Heptaphyllon.*)

Cette plante croît dans les défilés des Pyrénées, chez les Basques. Je me rappelle l'avoir vue auparavant sur les Alpes des Allobroges, fleurissant plus tardivement, tandis qu'elle fleurit chez les Basques en mai. Je ne sais sous quel nom cette plante est désignée par les auteurs anciens & modernes & même quel peut être son nom vulgaire. Je l'ai nommée *Heptaphyllon* parce qu'elle présente le plus souvent sept feuilles insérées sur un même pédicule, ou bien une feuille divisée en sept parties ou sept laciniures. Dans l'*Histoire universelle des plantes*, qui a paru après la publication de mes observations sur les plantes d'Espagne, cette espèce est appelée *Tormentilla candida.* Je croirais plutôt qu'elle doit être rapprochée de l'*Alchemilla vulgaris* (dont je me souviens aussi d'avoir vu une variété à fleur blanche), quoique l'*Alchemilla* n'a pas de feuilles si profondément découpées. Cependant elles ne diffèrent pas par leurs propriétés.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, I, p. 133) indique cette plante comme très commune dans les Pyrénées & fleurissant pendant l'été. Elle commençait à fleurir lorsque nous l'avons récoltée à Eaux-Bonnes, le 2 juin 1900.

LONICERA NIGRA L.

(Clusius, Hist., p. 58, *Periclymenum rectum* II.)

J'ai trouvé un arbrisseau de cette espèce dans les montagnes des Pyrénées, & deux ou trois autres chez les Allobroges.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 57) dit aussi que cette plante croît dans les Pyrénées & qu'elle y fleurit vers le milieu du printemps.

Digitized by Google

LONICERA ALPIGENA L.

(Clusius, Hist., p. 59, *Periclymenum rectum* IV.)

Cette espèce est fréquente dans les montagnes des Pyrénées & chez les Allobroges.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 59) dit : « Cet arbrisseau croît dans les Pyrénées. Il fleurit vers le milieu du printemps. Ses fruits, semblables à de petites cerises, ont un aspect très agréable. On dit qu'ils sont purgatifs & qu'ils excitent même le vomissement. »

DORONICUM.

M. Rose rattache au *Doronicum plantagineum* L. la plante dont Clusius parle, p. 16, sous le nom de *Doronicum angustifolium*, dans les termes suivants :

Cette espèce a les feuilles longues, rappelant en quelque façon celles du *Plantago*. Elle m'a été donnée par un certain jardinier parisien, qui assurait l'avoir rapportée d'une localité voisine de Bordeaux. En revenant de Paris, je l'ai remise à Pierre Coldeberg, très docte pharmacien, qui l'a cultivée dans son jardin, à Burgenhout, bourg voisin d'Anvers.

La synonymie de cette plante, particulièrement intéressante pour nous, est difficile à établir. Laterrade, dans sa *Flore* (4e édition, p. 241), lui donne le nom de *Doronicum scorpioides* Willd., & l'indique comme R. dans les lieux humides & ombragés, derrière la Chartreuse.

Grenier & Godron désignent sous le nom de *Doronicum pardalianches* le *D. scorpioides* Lapey., non Willd., p. 107, & ajoutent au sujet du *D. scorpioides* Willd. : est indiqué dans les Pyrénées, où nous n'avons pu constater sa présence. Il y a peut être eu confusion avec l'*Aronicum scorpioides*.

Il est peu probable qu'on ait recueilli à Bordeaux le *Doronicum scorpioides*, qui est indiqué par Bentham, dans son *Catalogue des plantes indigènes des Pyrénées & du Bas-Languedoc*, publié en 1826, dans les Pyrénées-Orientales, à

Digitized by Google

Prats de Mollo, & dont Grenier & Godron n'ont pas pu constater la présence. Il est peu probable qu'une plante de montagne comme l'*Aronicum scorpioides* ait crû spontanément derrière la Chartreuse. Il est peu probable d'un autre côté que notre plante puisse être identifiée avec le *Doronicum plantagineum*, qui n'a été observé que très au nord de la Garonne & de la Dordogne. Nous serions plutôt porté à y voir, avec notre collègue, M. Foucaud, le *Doronicum Pardalianches*, qui a été observé dans la vallée de la Garonne, à Toulouse notamment.

Erica scoparia L.

(Clusius, Hist., p. 42, *Erica Coris folio*, IV.)

Cette plante est extrêmement commune dans toute l'Espagne, le Portugal & l'Aquitaine. En effet, dans ces spacieuses solitudes & ces lieux incultes qui se trouvent entre Bordeaux & Bayonne & qui sont appelés *Landes de Bordeaux*, on n'aperçoit presque pas d'autre bruyère. On la connaît aussi dans le Narbonnais, où elle est estimée très propre à faire des balais. Elle fleurit au premier printemps & à la fin de l'hiver. Je me rappelle, pendant que je vivais à Montpellier, que le célèbre Guillaume Rondelet, alors professeur royal, préconisait l'huile faite avec les fleurs de l'*Erica* pour faire disparaître les horribles herpès invétérés qui couvraient déjà toute la figure.

Pinguicula vulgaris L.

(Clusius, App. alt., *Pinguicula.*)

On m'a dit que cette plante se trouvait sur les montagnes des Pyrénées, ainsi que diverses espèces de Gentianes.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, I, p. 17) écrit à ce sujet : « Cette plante croît abondamment dans les Pyrénées. Elle est assez rare dans nos plaines. Elle se plaît dans les endroits frais & humides. Elle fleurit pendant une partie du printemps & de l'été. Ses feuilles ont un aspect gras & huileux, ce qui a fait donner à ce genre le nom de *pinguicula*, traduit par celui de *grassette*. La fleur est bleue ou violette & suspendue au sommet d'une hampe droite & cylindrique. Elle

Digitized by Google

est terminée par une corne que Linné prend pour un nectaire. »

Cette plante délicieuse est très commune dans la montagne; nous l'avons trouvée partout en abondance & en magnifique état de floraison dans l'excursion des 2-4 juin 1900.

PRIMULA.....

(Clusius, Auct. & Curæ poster., *Auricula Ursi.*)

Sur les montagnes des Pyrénées croissent aussi des plantes appelées par les botanistes *Auricula Ursi.* Ainsi, Venerius envoyait de Bordeaux, en 1604, à Jean de Hogheland & à Christian Porret une certaine espèce que je ne me rappelais pas avoir vue auparavant. Cependant ni l'un ni l'autre des deux pieds de cette espèce n'avaient pas encore fleuri l'année suivante, au moment où j'écrivais ceci.

Or, vers la fin de cette même année, un certain Rhizotome français apportait en outre une autre espèce qu'il avait récoltée aussi sur les Pyrénées, & dont il ne me fut pas permis non plus de voir les fleurs. Toutefois les feuilles se rapprochaient beaucoup de celles de l'espèce d'*Auricula*, que j'avais indiquée comme occupant la cinquième place dans mon *Histoire des plantes rares*, bien que ses feuilles fussent plus petites que celles de l'espèce que j'avais observée dans le jardin très soigné du très illustre Guillaume, prince des Cattes, à Cassel. D'après sa racine rampante, munie sur les côtés de nombreuses fibres, je conjecturai que cette plante devait se propager à la surface du sol, de la même façon que la quatrième espèce que j'ai indiquée dans ce même chapitre IX, livre III.

Francisque, Rhizotome français, apportait chez les Bataves, en l'année du Christ 1604, une plante tout à fait semblable, qu'il avait récoltée sur les montagnes des Pyrénées.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, pp. 31-32) dit, au sujet du *Primula auricula* L. : « Cette plante croît dans les Pyrénées. Je l'ai trouvée sur les montagnes du quartier de Gazies. Elle fleurit vers la fin du printemps & au commencement de l'été. On en cultive un grand nombre de variétés dans les jardins & dans les parterres. »

M. Roze rapporte cette espèce, quoique avec quelque doute, au *Primula viscosa* Vill. Nous inclinons à penser que c'est à

Digitized by Google

juste titre. Bentham signale le *Primula auricula* L. comme ayant été indiqué à tort dans les Pyrénées; Grenier & Godron (II, p. 451) disent également que cette plante paraît manquer dans les Pyrénées, où elle a cependant été signalée par Lapeyrouse.

Cyclamen.

(Clusius, Curæ poster., *Cyclaminus vernus albo flore.*)

Des plantes que j'avais reçues de Venerius & de celles que j'achetais aux Rhizotomes français cette année & les années suivantes, quelques-unes commencèrent, dans les années du Christ 1606 & 1607, vers la fin d'avril & dans les premiers jours de mai, à produire deux ou trois fleurs, mais beaucoup plus petites que dans aucune espèce de *Cyclaminus.*

M. Roze rapporte cette espèce au *Cyclamen repandum* Sibth. & Smith. Nous concevons des doutes à ce sujet, parce que la corolle du *C. repandum* est presque une fois plus longue que celle du *C. europaeum.*

C'est à cette dernière espèce que nous inclinerions plutôt à rapporter le *Cyclamen* de de l'Escluse. Bergeret, qui la signale (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 27), dit : « J'ignore si cette plante croît naturellement dans quelques cantons du département. Elle se plaît dans les bois & dans les montagnes. On en cultive plusieurs variétés dans les parterres. Les fleurs se montrent au printemps. Sa racine est âcre, émétique, purgative, vermifuge & sternutatoire, mais son action est trop violente pour la faire prendre intérieurement. Elle entre dans la composition de l'onguent dit de *Arthanita*, dont l'application sur l'estomac excite le vomissement & qui purge, même avec violence, lorsqu'on en fait des liniments sur le bas-ventre. »

Gentiana acaulis L.

(Clusius, Hist., p. 314, *Gentiana* v. *Gentianella major verna.*)

J'ai observé, pour la première fois, cette espèce chez les Basques, sur les Pyrénées, dans les défilés de ces anfractuosités de montagnes qu'on

Digitized by Google

appelle vulgairement en espagnol Port de Saint-Adrien. Elle fleurissait au commencement de mai.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 96) dit : « Cette plante croît dans les Pyrénées. Elle est trés commune dans les prairies du Benou & dans les pâturages des vallées d'Aspe & d'Ossau ; elle fleurit vers la fin du printemps. »

HYOSCYAMUS NIGER L.

(Clusius, Hist., p. LXXXIII, *Hyosciamus niger vulgaris.*)

Les Français l'appellent *Hanebane*, mais les habitants de l'Anjou & du Poitou, dans le langage du pays, le désignent sous le nom d'*Herbe aux tignes*, voulant dire par là que cette herbe est bonne contre les démangeaisons. Les paysans de ces provinces ont, en effet, l'habitude de recueillir cette plante à sa maturité & chargée de graines ; ils la suspendent dans leurs cheminées, puis, l'hiver, lorsqu'ils ont les mains tuméfiées par le froid, ils en projettent sur des charbons & exposent leurs mains à la fumée qui s'en dégage. Or, non seulement cette vapeur fait disparaître la tuméfaction des mains, mais encore la démangeaison désagréable qui résultait de leur contraction par le froid. Je tiens cela de Joseph Scaliger, fils du célèbre Jules Scaliger.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 34) fait des constatations analogues dans un article peut-être un peu long, que je crois cependant devoir reproduire : « Cette plante croît dans les cours, sur les bords des chemins & dans les lieux couverts de décombres. Elle passe pour narcotique, résolutive & anticancéreuse. Mais les médecins prudents ne l'emploient jamais à l'intérieur & ils n'osent pas même la conseiller en topique. Pline (*Hist. nat.*, lib. XXV, cap. IV), en parlant des différentes espèces de jusquiame, dit qu'elles troublent toutes la raison & qu'elles causent des vertiges. Il ajoute ensuite qu'on employait en médecine leurs tiges, leurs feuilles & leurs semences, mais que cette pratique était absolument téméraire. N'y aurait-il pas un peu trop d'exagération dans ce passage remarquable? Le jugement de Pline n'aurait-il pas influé sur notre horreur pour cette plante? Et si nous osons la remettre à l'épreuve, avec des précautions convenables, n'en

Digitized by Google

serait-il point de la jusquiame comme de l'aconit & des plantes du genre du *solanum*, qui passaient autrefois pour des poisons redoutables, & qui se sont trouvées très médicamenteuses & même alimentaires?

« Les fumigations faites avec les semences de jusquiame soulagent les démangeaisons insupportables des engelures. Les bonnes femmes sont persuadées que ce remède fait sortir de la partie affectée de petits vers, qu'elles regardent comme la cause de cette maladie. L'erreur vient de ce que la chaleur dilate les cotylédons de ces petites graines, qui font crever les enveloppes & sautent avec explosion sous la forme de petits vers blancs. »

THYMUS VULGARIS L.

(Clusius, Hist., p. 357, *Thymum legitimum.*)

Cette plante se trouve dans des champs pierreux de la Province Narbonnaise. Sur les bords de la Méditerranée, elle croît spontanément dans un sol maigre & rocailleux. Sa fleur est tantôt blanchâtre, tantôt pourprée, comme dans le Narbonnais & l'Aquitaine.

L'observation de de l'Escluse sur ces variations de couleurs est exacte; mais elle s'applique, pour l'Aquitaine, au *Th. serpillum* L. & non au *Th. vulgaris*, qui n'y a pas été observé, à notre connaissance.

QUERCUS PUBESCENS Willd.

(Clusius, Hist., p. 18, *Robur* I.)

Cet arbre est commun dans l'Aquitaine, au-dessus de Bordeaux, où on l'appelle *Roble.*

QUERCUS.....

(Clusius, Hist., p. 21, *Suber.*)

Le célèbre Mathiole a observé deux espèces de *Suber.* Mais je n'en ai vu qu'une seule, à moins, par hasard, que celle qui croît au fond de l'Aquitaine, près des Pyrénées, ne diffère de celle qui est commune en Espagne. Celle de l'Aquitaine, en effet (comme je l'ai moi-même

Digitized by Google

observé), ne garde pas ses feuilles & les perd au commencement de l'hiver; ainsi, lorsqu'au mois d'avril je me rendais en Espagne, j'ai pu remarquer que tous les arbres de *Suber* qui se trouvaient aux environs de Bayonne étaient complètement dépouillés de leurs feuilles. En France, on appelle *Liège* l'arbre aussi bien que l'écorce, qui est plus particulièrement connue.

A l'exemple de Grenier & Godron (*Flore de France*, III, p. 118), M. Roze rattache cette espèce de *Quercus* au *Q. suber* L.

Nous nous demandons s'il n'y aurait pas lieu de la rattacher plutôt au *Q. occidentalis*, que Gay a décrit dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, t. IV, p. 449, ainsi que le fait M. Foucaud, dans la quatrième édition de la *Flore de Lloyd*. Les deux espèces diffèrent parce que dans le *Q. suber* les feuilles sont persistantes & le gland mûrit dans l'année, tandis que dans le *Q. occidentalis* les feuilles sont seulement pérennantes & le gland ne mûrit que la deuxième année. L'observation faite par de l'Escluse, qu'aux environs de Bayonne le *suber* perd ses feuilles au commencement de l'hiver, nous porterait à penser que ce *Quercus* est plutôt le *Q. occidentalis*, indiqué d'ailleurs comme commun dans les Landes & comme croissant aux environs de Bayonne & à Biarritz.

FRITILLARIA MELEAGRIS L.

De l'Escluse signale cette plante (*Hist.*, p. 152, *Fritillaria*) dans les prés de la vallée de la Loire, non loin d'Orléans, en Normandie & en Bretagne.

Dans le *second appendice* & l'*Auctarium*, il ajoute :

J'ai appris ensuite que cette plante croissait spontanément dans diverses provinces de la France; dans le Poitou (aux environs de la ville qu'on appelle Villefagna *des Peslonnes*), dans la Bretagne, l'Aquitaine, &c.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 174) dit que cette plante croît dans la région supérieure des Pyrénées. On la trouve surtout à l'entrée du Roumiga, en sortant de la vallée

Digitized by Google

d'Ossau. Elle fleurit au commencement de l'été. La fleur varie beaucoup dans sa couleur extérieure. Elle est quelquefois blanche & quelquefois jaune. Par sa localité, par l'époque de sa floraison, qui concorde avec l'époque où nous l'avons observée, dans l'excursion vers le lac d'Anglas (3 juin 1900), la plante dont parle Bergeret nous paraît se rapporter plutôt à *F. pyrenaica*.

FRITILLARIA PYRENAICA L.

Dans son *Historia plantarum*, de l'Escluse distingue deux formes de fritillaires, que M. Roze rapporte l'une & l'autre, mais avec quelques doutes, au *Fritillaria pyrenaica* L. Ce sont, d'après de l'Escluse, le *Fritillaria pyrenæa* (p. 256) & le *Fritillaria aquitanica* (p. 153). Il dit à ce sujet :

Fritillaria pyrenaea. — Le très érudit Joachim Venerius m'envoyait de Bordeaux quelques bulbes d'une certaine espèce de *Fritillaria* provenant des Pyrénées. J'observai par les fleurs qu'elle me donnait l'année suivante, qu'elle était différente de celles que j'avais déjà fait connaître.

Fritillaria aquitanica. — Jean Boisot, avec lequel je suis lié d'amitié depuis longtemps, possédait une espèce plus tardive & qu'il m'écrivait n'avoir fleuri que deux mois après la première (*Fritillaria Meleagris* L.). Elle avait produit deux fleurs verdâtres avec la face intérieure tirant sur le jaune, sans aucune distinction de couleurs; la nervure extérieure était très saillante & accentuée, d'un vert obscur, & les extrémités des feuilles florales, qui étaient réfléchies, étaient versicolores, d'un jaune mélangé de vert & de pourpre. Il m'assurait que cette fritillaire était originaire de l'Aquitaine.

Dans son *Second Appendice* & dans ses *Curae posteriores*, de l'Escluse revient sur le *Fritillaria pyrenæa* & dit :

Sur les fleurs des pieds de ce *Fritillaria*, qui ont été récoltés sur les montagnes des Pyrénées, on peut observer qu'il y a autant de diversités que sur celles de la Fritillaire vulgaire, dont les pieds ont été recueillis dans différentes provinces de la France. Les pieds de ce *Fritillaria pyrenæa* fleurissent un peu plus tard que les pieds tardifs de la Fritillaire

Digitized by Google

vulgaire; ils produisent, comme celle-ci, leurs graines dans des thèques ou capsules triangulaires : ces graines sont plates, tout à fait semblables à celles de la Fritillaire vulgaire, & l'on n'y aperçoit aucun germe. Quelquefois le *Fritillaria pyrenæa* porte deux fleurs sur la même tige, comme la vulgaire. J'apprends qu'on a trouvé des pieds de cette espèce dont la fleur est presque jaune, d'autres même qui l'ont tout à fait jaune; mais il ne m'a pas encore été permis de les voir moi-même.

J'ai vu ensuite, dans l'année 1606, des plantes semblables chez Hogheland & Porret. Mais j'achetais aussi, l'année précédente, à des Rhizotomes français, quelques bulbes (qu'ils avaient commencé à apporter en Hollande pour les vendre) & qu'ils affirmaient devoir porter des fleurs blanches : j'ai eu en fleur plusieurs de ces bulbes dans l'année 1608; mais deux seulement donnèrent des fleurs tout à fait blanches, à la même époque que la Fritillaire vulgaire. Les autres ne produisirent pas de fleurs blanches, quoiqu'ils eussent été vendus pour en donner; mais ils étaient entièrement semblables à ceux qui avaient produit les plantes récoltées dans les Pyrénées, c'est-à-dire ayant une fleur d'un vert brunâtre mêlé d'une couleur pâle, & non pas précoce, mais tardive. Cela est, en effet, intéressant à observer que les plantes qui ont une fleur blanche ont les tiges & les feuilles semblables à celle de la Fritillaire vulgaire & fleurissent plus tôt, comme celle-ci.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p, 174), signale aussi le *Fritillaria pyrenaica* comme croissant également dans les Pyrénées & y fleurissant pendant l'été. Nous avons dit que les localités où cet auteur cite le *F. meleagris* nous paraissent devoir plutôt produire le *F. pyrenaica*.

Grenier & Godron (III, pp. 179-180) réunissent en une seule espèce, sous le nom de *F. pyrenaica*, les deux formes que de l'Escluse avait distinguées. Ces auteurs ajoutent : « La découverte du *F. pyrenaica* dans l'Aveyron explique bien comment Clusius a pu signaler cette espèce en Aquitaine. » Nous ne croyons pas que Clusius ait commis une pareille inexactitude. L'Aveyron faisait partie du Rouergue & nous verrons, en parlant du *Narcissus juncifolius*, que Clusius ne confondait pas le Rouergue avec l'Aquitaine.

Digitized by Google

Lilium pyrenaicum (Gouan).

(Clusius, Hist., p. CCLV, *Lilium montanum flavo flore.*)

J'avais étudié ce *Lilium montanum*, lorsque j'en reçus quatre gros bulbes de Venerius, qui me les envoyait de Bordeaux; il les avait récoltés à *Cageire en barechs* & dans d'autres lieux des Pyrénées.

Dans son *second appendice* il ajoutait :

Venerius m'apprenait ensuite que des bulbes semblables de ce lis croissaient spontanément non seulement dans les localités en question des Pyrénées, mais encore sur le mont appelé *Campsaure*, où il en avait récolté lui-même, ainsi que dans un autre endroit qui a pris son nom de ce lis : il est appelé, en effet, *Consol* par les paysans, c'est-à-dire *consolida*, parce qu'ils disent que sa racine, écrasée & appliquée sur les blessures, tant des hommes que des animaux, constitue un remède merveilleux, au point qu'il ne serait pas possible d'en trouver un autre qui pût le remplacer pour les habitants des montagnes des Pyrénées.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 176) le signale également dans les Pyrénées & dit l'avoir trouvé sur les montagnes de Gasies, dans la vallée d'Ossau. D'après cet auteur, cette plante fleurit au commencement de l'été.

Lilium Martagon L.

(Clusius, App. alt., *Lilium montanum albo flore.*)

J'ai reçu également du très docte Joachim Venerius un bulbe d'une plante semblable, qu'il m'avait envoyé de Bordeaux. La forme de ce bulbe n'était pas différente, mais la tige & les feuilles étaient plus blanchâtres & les fleurs, avant leur épanouissement, étaient couvertes de beaucoup de duvet blanc. Ces fleurs, ouvertes, étaient d'un blanc de neige, sans aucune macule; les sommets (anthères) des étamines n'étaient pas d'une couleur ferrugineuse, comme ceux des autres, mais jaunes.

La couleur des fleurs ferait douter qu'il s'agisse bien là d'un *L. Martagon.*

Cette plante, d'ailleurs, croît naturellement dans les Pyré-

Digitized by Google

nées. Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, pp. 176-177) dit qu'elle est très commune sur les hautes montagnes des vallées d'Aspe & d'Ossau. Elle fleurit pendant l'été. Les fleuristes la cultivent avec beaucoup de soin.

SCILLA LILIO-HYACINTHUS L.

(Clusius, App. alt., *Hyacinthus stellatus Lilii flore.*)

Le très docte & très aimable Joachim Venerius m'envoyait de Bordeaux des bulbes en l'an de la nativité du Christ 1600 & l'année suivante. Il m'écrivait qu'il avait récolté ces bulbes partie dans les Pyrénées, partie sur une montagne de l'Aquitaine, en France, nommée *Hos*, & qui est appelée *Sarahug* par les bergers. Ceux-ci lui avaient affirmé que les animaux qui se nourrissaient de cette plante éprouvaient un gonflement de la tête & qu'après, la mort s'ensuivait. Tous ces bulbes, hors un ou deux, germèrent deux ans après, mais ils ne donnèrent aucune fleur. Enfin, la troisième année, l'un d'eux produisit une fleur bleue. Quant au bulbe qui devait donner une fleur d'un blanc de neige, il ne m'a pas encore été permis de le voir. Venerius m'écrivait aussi que ces plantes se plaisent dans des localités humides.

Bergeret dit aussi (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 170) : « Cette plante croît dans les endroits humides & couverts. Elle est très commune à Pau, dans le voisinage du Parc. Elle fleurit vers le milieu du printemps. »

ORNITHOGALUM.....

(Clusius, Hist., p. CCLVIII, *Ornithogalum minus e Pyrenæis.*)

J'ai reçu également de Venerius deux très petits bulbes recueillis dans les Pyrénées, signalés sous le nom d'*Hyacinthus stellatus* à fleurs blanches. Lorsqu'ils me donnèrent des fleurs, en l'année 1590 (à Francfort), je reconnus que ce n'était pas un *Hyacinthus*, mais un petit *Ornithogalum*.

M. Roze croit pouvoir, avec doute cependant, rapporter cette plante à l'*Ornithogalum tenuifolium* Gusson., lequel n'est indiqué par Grenier & Godron que dans la région mé-

Digitized by Google

diterranéenee & comme remontant dans les vallées jusqu'à Gap, au mont Seine.

ORNITHOGALUM PYRENAICUM L.

(Clusius, App. alt., *Ornithogalum pyrenæum.*)

Dans l'année du Christ 1603, vers les calendes de décembre, je recevais de Bordeaux quelques bulbes d'*Ornithogalum*, étiquetés comme ayant été récoltés sur les montagnes des Pyrénées. Mais à quelle espèce se rapportent ces bulbes? L'année prochaine (si nous vivons) nous l'apprendrons. Or, autant que je pouvais le conjecturer d'après la forme de ces bulbes, ils ne paraissaient pas différer de ceux de l'*Ornithogalum pyrenaicum flore albo*, que j'ai déjà décrit, & il est vraisemblable que ces bulbes croissent aussi dans d'autres provinces.

M. Roze rapporte cette plante à l'*Ornithogalum pyrenaicum*, quoiqu'avec certaines réserves.

Ce rapprochement nous paraît d'autant plus vraisemblable que nous lisons dans Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 170), au sujet de l'*Ornithogalum pyrenaicum* : « Cette plante croît dans les Pyrénées. Elle fleurit vers le milieu du printemps. »

ERYTHRONIUM DENS CANIS L.

(Clusius, Hist., p. 266, *Dentali, Dens caninus.*)

Jean de la Rivière, médecin du roi, m'a appris que cette espèce croissait aux environs de Bayonne & dans les montagnes voisines des Basques.

Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 173) dit : « Cette plante croît naturellement dans les bois. Elle est très commune à Pau, sous les arbres & parmi les broussailles du parc. Elle fleurit pendant tout le mois de ventôse. J'ai préféré le nom français *Erythrone* à celui de *Violte*, qu'on lui destine dans l'encyclopédie méthodique, à cause de sa conformité avec le latin, & parce qu'il n'offre ni un son rude ni une désinence choquante. Ses feuilles sont marbrées par un mélange de vert,

Digitized by Google

de blanc & de pourpre noirâtre. La fleur, pourprée & pendante, est une des plus jolies du règne végétal. »

Bentham l'indique également dans les Pyrénées occidentales.

Nous avons récolté cette plante près du lac d'Anglas, en fruits, le 3 juin 1900.

PARADISIA LILIASTRUM Bertol.

(Clusius, App. alt. & Curae poster, *Phalangium allobrogicum majus.*)

Cette plante a été apportée pour la première fois en Belgique par le très noble Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde, en l'année du Christ 1597, en provenance du pays des Allobroges. Il disait qu'elle avait été trouvée près de ce célèbre & premier couvent des Chartreux, vulgairement appelée *Grande-Chartreuse*, où elle croît spontanément & où elle est appelée Lis par les habitants. Mais comme cette plante se trouvait en mauvais état à la suite d'un long voyage, elle ne commença, chez les Belges, à porter fruit que trois ans après. Je l'étudiai alors & je pus la décrire & la faire dessiner en l'année 1601.

Mais nous avons appris ensuite par Venerius qu'il croissait une plante semblable sur une montagne des Pyrénées, où il l'avait recueillie lui-même, & il écrivait qu'elle y était appelée *Liliaphodelus albo flore* par Richaeus (Richer de Belleval), professeur de botanique à Montpellier. De plus, les Rhizotomes français commencent à nous apporter des plantes semblables récoltées sur les montagnes des Pyrénées... C'est pourquoi cette plante devra être appelée non seulement *Phalangium allobrogicum*, mais *montanum*, & je suis tout à fait persuadé qu'elle a été signalée par Valerius Cordus & qu'elle a été nommée par lui *Liliago*.

Le *Phalangium liliago* diffère profondément du *Paradisia liliastrum* par les divisions du périgone étalées dès la base & non rapprochées en tube.

ASPHODELUS MICROCARPUS Viv.

(Clusius, Hist., p. 196, *Asphodelus.*)

Cette espèce croît spontanément dans des localités élevées de l'Aquitaine & du Narbonnais.

Digitized by Google

Grenier & Godron (III, p. 223), qui n'indiquent cette plante que sur les bords de la Méditerranée, donnent pour synonyme *A. ramosus* L. sp. 444 (part.).

Or, au sujet de cette dernière plante, nous lisons dans Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, II, p. 167) : « Cette plante croît naturellement dans les bois, dans les haies, dans les prairies & dans les pâturages humides. Elle est très commune dans les cantons de l'arrondissement de Pau. Les premières fleurs se montrent vers le milieu du printemps.

« Hésiode dit, dans sa lettre à Persès, que ceux-là sont des sots, qui ne connaissent point les propriétés utiles de la mauve & de l'asphodèle. Pline nous apprend qu'on mangeait les racines d'asphodèle cuites sous la cendre & assaisonnées avec du sel & avec de l'huile, ou bien mêlées avec des figues, ce qui était une grande friandise. Il dit ailleurs que le pain fait avec un mélange de tubercules d'asphodèle & de farine était un mets très salutaire. Voilà donc une substance alimentaire agréable, très nourrissante & très abondante dans nos contrées, qui pourrait être d'une très grande ressource dans les années disetteuses ; mais cette bonne plante vit ignorée dans nos cantons, comme tant d'autres plantes utiles, & nous nous applaudissons d'avoir acquis ou conquis des plantes étrangères, souvent inférieures à nos plantes indigènes. Nous serions trop heureux si nous connaissions toutes nos ressources & si nous savions tirer parti de nos propres richesses.

« Les fleurs d'asphodèle sont individuellement très jolies. Elles forment des grappes qui feraient un très bel effet si elles n'étaient pas déparées par leurs bractées noirâtres, & si, pendant qu'elles fleurissent vers le sommet, les fructifications inférieures & leurs corolles flétries ne blessaient la vue. »

L'asphodèle est loin d'avoir reçu l'emploi que Bergeret rêvait pour cette plante.

Allium Moly L.

(Clusius. App. alt., *Moly montanum latifolium flavo flore.*)

Cette espèce de *Moly*, que je n'avais jamais vue auparavant, avait été envoyée en l'an 1601 par Joachim Venerius à Jean de Hogheland, dans le jardin duquel il porta des fleurs l'année suivante.

Digitized by Google

L'année d'après, je recevais également de Venerius lui-même quelques plantes semblables ayant un bulbe unique ou un bulbe double. Trois ou quatre de ces bulbes germèrent & portèrent fleur en 1604. Les uns ne donnèrent qu'une seule feuille, mais les autres deux feuilles dont l'une, plus grande que l'autre, entourait la seconde étroitement, &, entre elles, s'élevait une tige sans nœuds qui soutenait les fleurs sortant d'un follicule membraneux.

La même année, certains Rhizotomes français apportaient dans cette province, pour les vendre, des bulbes sembables avec plusieurs autres plantes récoltées sur les montagnes des Pyrénées.

Venerius avait aussi envoyé une autre espèce de *Moly montanum*, très peu différente de ce *Moly latifolium* portant une fleur jaune; elle donna des fleurs en même temps que ce *Moly* dans mon jardin; mais dans le jardin de Lopez, elle fleurit beaucoup plus tard & seulement à la fin de septembre.

Crocus nudiflorus Sm.

(Clusius, App. alt., *Crocum pyrenæum autumnale.*)

Après l'année du Christ 1602, un certain Rhizotome français apportait beaucoup de plantes qu'il avait récoltées sur les montagnes des Pyrénées. J'en achetais quelques-unes parmi lesquelles se trouvaient deux ou trois bulbes de *Crocum*. L'année suivante, l'un de ces bulbes portait fleur en septembre. Cette fleur était plus grande que celle du premier *Crocum montanum* & de couleur plus foncée. Ce *Crocum* tenait en quelque sorte le milieu entre celui-ci & le second que j'ai décrit dans mon *Histoire des plantes*, dont le style multifide avait son extrémité comme le précédent, cependant d'une couleur plus diluée & tout à fait jaune. Les feuilles de ce nouveau *Crocum* ne se produisaient pas aussitôt après la flétrissure de la fleur. Les autres bulbes seront-ils de la même espèce? Le temps nous l'apprendra, si ces bulbes ne périssent pas.

Trichonema bulbocodium Rchb.

(Clusius, Hist., p. cclix, *Crocum vernum capillari folio.*)

Venerius m'avait envoyé une espèce de *Crocum* à feuilles capillaires, fleurissant au printemps. Il m'avait écrit que cette plante croissait dans des lieux déserts de la région bordelaise & qu'il s'en trouvait deux espèces, l'une à fleur purpurescente, l'autre, plus rare, à fleur blanche.

Digitized by Google

Le nom de *Crocum* donné par de l'Escluse à cette plante a déterminé M. Roze à la rattacher, quoiqu'avec doute, au *Crocus vernus* All.

La station de notre plante, qui ne croît pas dans les montagnes, comme le *Crocus vernus*, nous porterait au contraire à la rapprocher du *Trichonema bulbocodium*, très commun dans nos landes.

IRIS XYPHIOIDES Ehrh.

(Clusius, App. alt. & Curae poster., *Iris bulbosa latifolia caeruleo flore.*)

Depuis plusieurs années, le très érudit Joachim Venerius m'apprenait que cette plante croissait spontanément en très grande abondance sur les montagnes des Pyrénées, &, dans l'année de la nativité du Christ 1601, il ajoutait que parmi des myriades de ces plantes qui portent une fleur bleue ou violacée il n'en avait trouvé qu'une seule qui avait une fleur d'un blanc de neige. Mais l'année suivante, comme il gravissait de nouveau ces montagnes dans l'espoir de recueillir les belles plantes qui y croissent, il m'écrivait n'en avoir trouvé que peu de semblables, dont il envoyait l'une à Jean de Hogheland & l'autre à moi-même. Contre mon attente (car je n'étais pas sans inquiétude à ce sujet), cette plante, en l'an 1603, produisit deux fleurs d'un blanc de neige avec, en outre, une petite macule jaune, comme celle qui se voit sur les fleurs ayant la couleur violacée & qui se montre sur les trois feuilles florales recourbées. Mais ces fleurs, comme les violacées, n'avaient pas d'odeur.

Et, sans doute, ce que m'écrivait Venerius était vrai, car les Rhizotomes français, qui apportaient en Hollande, pour les vendre, des plantes récoltées sur les Pyrénées, le confirmaient. Et surtout ils disaient qu'il en croissait une très grande variété sur les montagnes qui séparent le Narbonnais de la Tarragonaise espagnole. Or, Gassanus Plantinianus lui-même, fils de la fille de Christophe Plantin, qui habite en Languedoc, au-dessus de Toulouse, apportait, en l'année du Christ 1605, plusieurs plantes recueillies sur ces montagnes, & qui avaient conservé leurs fleurs quoique déjà desséchées; on voyait encore dans ces fleurs une très grande variété de couleurs, comme dans les *angustifoliis*, ou même plus grande.

Plantinianus racontait qu'il avait observé une plante qui avait une fleur rouge, & il en montrait la figure parmi d'autres. Bien qu'elle fût

Digitized by Google

unique, il écrivait deux ans après qu'il l'envoyait à Porret, en y ajoutant également de la graine; mais, en l'an 1608, cette plante donna une fleur qui était certainement plutôt pourprée que bleue, non cependant véritablement rouge.

Quoi qu'il en soit de ces observations, il est certain que l'*Iris xyphioides* est très répandu dans les Pyrénées. Bentham l'indique dans les Pyrénées centrales, ainsi que Grenier & Godron, & c'est manifestement à l'*Iris xyphioides* & non à l'*Iris xyphium* que se réfèrent ces observations de Bergeret (*Flore des Basses-Pyrénées*, t. I, p. 40) : « Cette plante croît dans les Pyrénées. Elle est très commune dans les prés des environs de Laruns & des environs de Gabas, dans les pâturages de Biores & d'Anéou; elle fleurit au commencement de l'été. Ses fleurs sont d'une belle couleur bleue avec un mélange de blanc & de jaune. On en cultive plusieurs variétés dans les jardins. »

Nous-même l'avons observé en abondance au-dessus de l'hospice de Venasque, dans les pâturages situés au-dessous du port de la Picade; quelques pieds portaient encore des fleurs (4 août 1899).

NARCISSUS...

(Clusius, App. alt., *Pseudonarcissus pleno flore.*)

En l'an du Christ, notre Rédempteur, 1603, Venerius m'écrivait qu'il s'était décidé à faire cette année même un voyage aux montagnes des Pyrénées, dans l'espoir de recueillir les plantes élégantes qui y croissent, mais qu'en raison d'une maladie qui l'avait pris en route, il ne lui avait pas été permis de satisfaire son désir; il ajoutait néanmoins qu'il avait observé une espèce de *Pseudonarcissus* qu'il n'avait pas encore vu auparavant & dont il avait trouvé quelques bulbes. Or, il avait pris soin de la représenter avec ses couleurs naturelles & m'envoyait une copie de sa peinture. Comme je pense qu'une semblable forme de narcisse n'a été jusqu'ici observée par personne, j'ai fait reproduire ce dessin & j'ai voulu qu'il eût sa place dans cet appendice.

Autant que je pouvais en juger par la peinture qu'il m'avait envoyée, cette plante croissait à la façon du *Pseudonarcissus vulgaire*, produisant d'une racine bulbeuse quatre feuilles oblongues vertes, parmi les-

Digitized by Google

quelles s'élevait une tige lisse, sans nœuds, verte, haute d'un pied, soutenant à son sommet un follicule membraneux, duquel émergeait une fleur munie de douze feuilles florales pâles, disposées en double série; sur son ombilic se dressait le calice ou tube oblong, ayant les bords quelque peu réfléchis, & ces bords crispés & incisés, de couleur tout à fait dorée, comme le tube du *Pseudonarcissus major hispanicus*, cependant non pas simple comme celui-ci, mais triple, c'est-à-dire renfermant un autre tube qui en contenait un troisième. La racine était bulbeuse, entourée de plusieurs tuniques dont l'extérieur était brunâtre, & la base du bulbe était munie de nombreuses fibres. Si Venerius n'avait trouvé qu'un seul échantillon de cette plante, il ne semblerait y avoir rien de nouveau, parce que la nature a l'habitude de jouer quelquefois ainsi dans les fleurs, mais comme il en avait observé plusieurs qui étaient semblables, il est à croire qu'il s'agit d'une espèce particulière.

Il m'écrivait aussi qu'il avait observé un pied de *Pseudonarcissus* vulgaire qui portait deux fleurs sur la même tige, alors que cette tige ne porte d'ordinaire qu'une seule & unique fleur.

M. Roze rattache la plante que Clusius décrit avec tant de soins à la forme γ du *Narcissus Pseudonarcissus*. Nous nous demandons s'il ne serait pas plus conforme à l'observation de Clusius de la rattacher à la variété *obesus* du *Narcissus major* Curt., qui est aussi le *Narcissus hispanicus* Gouan, indiqué par Gouan dans les Pyrénées.

Bergeret est muet sur cette plante & ne parle que du *Narcissus Pseudonarcissus* L.

Narcissus...

(Clusius, App. alt., *Narcissus oblongo calice.*)

En l'année de la Nativité du Christ 1601, le très érudit & très aimable Joachim Venerius m'envoyait de Bordeaux, avec plusieurs plantes, quatre bulbes de Narcisses, qu'il m'écrivait devoir se rapporter à deux espèces & produire une seule fleur, c'est-à-dire deux bulbes de chaque espèce. L'un de ces bulbes porta fleur au mois d'avril suivant. Mais comme je ne me rappelais pas avoir vu une semblable plante auparavant, j'ai pris soin de la faire dessiner & de la décrire pour la faire connaître.

Digitized by Google

L'autre espèce, envoyée par Venerius, fleurissait également en avril, mais l'année d'après elle ressemblait tout à fait à la précédente; cependant les bords du calice étaient safranés.

M. Roze croit pouvoir rapporter cette espèce, mais avec doute, au *Narcissus incomparabilis* Mill.

NARCISSUS JUNCIFOLIUS Requien.

(Clusius, Hist., p. CCLVII, *Narcissus juncifolius minor.*)

J'ai reçu de Venerius deux bulbes d'une seconde espèce de *Narcissus juncifolius*, qui pouvait être appelé *minor*, en comparaison des autres. Il m'avait écrit que cette plante croissait dans cette partie de la France qui est appelée vulgairement *Rouergue*.

NARCISSUS TRIANDRUS L.

(Clusius, App. alt., Auct. & Curae poster., *Narcissus juncifolius albo flore reflexo.*)

Les montagnes des Pyrénées produisent beaucoup de plantes élégantes dont la plupart n'ont pas été connues de ceux qui ont écrit sur la botanique, parce qu'aucun d'eux, malgré le soin extrême qu'ils ont consacré à leurs recherches, n'a pu observer toutes les plantes qui croissent sur ces montagnes. Peu à peu cependant, les savants dans l'étude des herbes qui résident dans les lieux voisins de ces montagnes, trouvant du plaisir à s'occuper de ces plantes, en ont observé un certain nombre, & parmi ceux-ci se trouve, à juste titre, occuper la première place, le très érudit Joachim Venerius, à la bienveillance duquel nous avons dû de recevoir plusieurs de ces espèces, dans ces dernières années. Mais certains Rhizotomes français, stimulés par l'espoir du lucre, en ont rapporté aussi dans nos provinces. Or, en outre de celles dont j'ai parlé dans mon *Histoire des plantes rares* & dans son second appendice, deux Narcisses, en cette année du Christ 1605, ont fleuri chez mes amis. Je ne les avais jamais vus, & c'est pourquoi j'en ai fait préparer un dessin & j'en fais la description.

Le premier de ces Narcisses s'élève d'une racine bulbeuse de la grosseur d'une Aveline, blanche, recouverte par une membrane brune, de laquelle sortent plusieurs fibres ténues, blanches; elle produit quatre ou cinq feuilles longues de neuf pouces, étroites & presque jon-

Digitized by Google

ciformes, quelque peu striées, & presque carinées à la face supérieure, vertes, entre lesquelles se dresse une tige de neuf pouces, verte, lisse, peu épaisse, supportant au sommet, dans une involucre membraneuse, deux, trois, parfois quatre fleurs oblongues, d'un blanc de neige, mais non odorantes, retombantes & inclinées, entourées de six feuilles florales assez longues & assez étroites, réfléchies en arrière à l'instar des fleurs du *Cyclamen;* de leur ombilic s'élève un calice (tube) long d'un demi-pouce ou même plus long, à bords inégaux, contenant trois étamines blanches, à sommets (anthères) jaunâtres, & un style long & ténu dépassant de beaucoup les bords du calice. Aux fleurs succèdent des siliques ou thèques triangulaires, pleines de graines exiguës, orbiculaires, noires & brillantes. La floraison avait lieu en avril.

Mes amis avaient acheté cette espèce de *Narcissus* deux ans auparavant, à un certain Rhizotome français, nommé Nicolas Le Quelt ou Quilt, habitué à rapporter chaque année, dans nos provinces, des plantes rares & élégantes qu'il se trouvait encouragé à aller rechercher avec soin dans les Pyrénées & même en Espagne. Mais, parmi les acheteurs, quelques-uns ont eu des pieds de ce Narcisse ayant des feuilles un peu plus larges & dont les fleurs étaient aussi un peu plus oblongues.

Du reste, l'année précédente, non seulement Venerius nous avait envoyé des plantes sous le nom de *Narcissus juncifolius albo flore*, mais Nicolas en avait apporté également. Cependant, comme elles n'ont pas encore fleuri, je ne puis me prononcer sur leur forme ni sur leur couleur. En effet, deux seulement de ces plantes, tant de celles que j'avais acquises que de celles que d'autres avaient achetées, ne donnèrent cette année que des feuilles, & celles-ci même très étroites, quelque peu planes sur la face supérieure, très longues, mais non cependant dressées ou plutôt couchées sur le sol. Elles n'étaient pas, à mon avis, de la même couleur. Celles des plantes de Venerius étaient plus vertes, mais celles des plantes de Nicolas avaient une tendance à rester glauques, presque comme les feuilles du *Pseudonarcissus*. Si les fleurs présentent quelques différences, nous le saurons l'an prochain, si nous vivons.

J'apprenais ensuite qu'il croît, non seulement sur les montagnes des Basques, mais encore dans les localités voisines de Bordeaux. Car, dans l'année du Christ 1602, le très érudit Joachim Venerius m'envoyait, ainsi qu'à d'autres personnes, quelques bulbes de ce *Pseudonarcissus juncifolius*, &, les années suivantes, les Rhizotomes français commencèrent aussi à en apporter chez les Bataves.

Digitized by Google

À l'exemple de M. Roze, nous avons rapporté ce Narcisse au *Narcissus triandrus* L., parce que Linné indique comme synonyme de son *N. triandrus* le *Narcissus juncifolius albo flore reflexo* de Clusius, & parce qu'il dit dans sa description : *Stamina tria* (mihi ut Clusio), *raro sex, quæ tamen in quibusdam vidi individuis.*

Grenier & Godron ont exclu de leur flore le *Narcissus triandrus* L. Ils disent à ce sujet : « Tout ce que nous avons reçu & vu sous ce nom, provenant du midi ou de l'ouest de la France & de Dax en particulier, ainsi que des Pyrénées, se rapporterait, selon nous, au *N. Pseudonarcissus.* »

Nous ajouterons que nous n'avons jamais observé dans les environs de Bordeaux le *N. triandrus*, qui, d'après Clusius, y aurait été récolté par Venerius. Nous y avons recueilli le *Narcissus biflorus* qui, lui aussi, a quelquefois trois ou quatre fleurs. Il y aurait donc intérêt à vérifier si cette plante croît dans les Pyrénées & doit être comprise ou définitivement exclue de la flore française.

Scolopendrium officinale Smith, *var.* laciniatum.

(Clusius, Hist., p. CCXIII, *Phyllitis laciniato folio.*)

J'ai observé cette plante chez les Basques, sur la montagne qui est appelée *Saint-Adrien*, par le col & le défilé de laquelle on passe en Espagne; elle se trouvait dans les endroits ombragés, sur les rochers mêmes, mais rarement & parmi plusieurs autres espèces plus communes. Ses feuilles étaient découpées à leur extrémité en laciniures plus ou moins nombreuses. Je me rappelle avoir jadis récolté une plante à peu près semblable sur les montagnes des Cévennes & l'avoir transportée dans le jardin du très célèbre médecin Guillaume Rondelet, à Montpellier. Lorsque j'étais à Bristol, en 1571, Lobel me conduisit à la grotte de Saint-Vincent, où il avait recueilli cette même plante. J'en déracinais de mes propres mains quelques pieds qui étaient pareils à ceux qu'il m'avait envoyés, mais alors tout à fait tendres & délicats. Plus tard, en revenant d'Angleterre en France, j'en remarquais plusieurs pieds semblables dans un certain puits, non loin de Boulogne, pendant que j'attendais le courrier qui devait me conduire jusqu'à la station la plus proche où l'on devait changer de chevaux.

De Loynes.

Digitized by Google

MON PAYS M'A DIT...

QUELQUES POÈMES

CLOCHER MAURESQUE.

Le vieux clocher, bâti sur un quadrilatère,
Découpe nettement l'azur d'où l'Été pleut.
Ses lignes dures & son aspect militaire
Donnent un air farouche à la maison de Dieu.

Je l'aime ainsi sous le soleil, lorsque la terre
Halète sous le poids de sa chape de feu,
Lorsque la brique, comme un symbole de guerre,
Saigne sur l'horizon implacablement bleu.

A mon tour, désirant que nuls traits ne détonnent,
Devant lui, sous l'ardeur des Juillets monotones,
J'imagine du Cid quelque héroïque exploit,

D'un pillage je fais monter la vapeur âcre,
Et je dresse alentour, en un rêve d'effroi,
Un barbare décor d'assaut & de massacre.

TOULOUSE.

Digitized by Google

LES POÈTES AUX CHAMPS.

A. J. R. DE BROUSSE.

Ami, te souvient-il de ces heures d'automne
Où ta chère maison nous réunit tous trois,
Où nous tressions ensemble, ainsi qu'une couronne,
Nos âmes de rêveurs, nos rires & nos voix?

. . . . . .

Frère, je vois la chambre & sa peinture claire,
Et les trois lits jumeaux où nous avons dormi,
En goûtant cette joie aux heures de mystère
D'entendre près de soi respirer un ami.

Ce fut l'éveil bruyant, le déjeuner champêtre
Devant le paysage où passent les troupeaux,
Le Presbytère ouvert d'où sortait le bon Prêtre,
Ses doigts savants posés encor sur les pipeaux.

Ce fut l'Abbaye sainte où sommeillent les tombes,
Les grands bois enlaçant les divins horizons,
Tandis que les cyprès où volent des colombes,
Comme des cierges noirs, montaient dans les vallons.

Et toujours, au moment où le calme circule,
Où les bœufs attardés cheminent vers l'étang,
Sous l'éblouissement rouge du crépuscule,
Nos rêves préférés accouraient en chantant.

Sous l'ormeau projetant un dais superbe & sombre,
Tandis que le soleil agonisait là-bas,
J'ai longuement relu les vers d'aurore ou d'ombre,
Les poèmes vibrants de Vie & de Trépas.

Digitized by Google

Et toi, jetant au vent des pétales de roses,
Tournant vers l'Occident tes regards éblouis,
Toi, tu nous expliquais les êtres & les choses,
Et réveillais pour nous les temps évanouis!

*
* *

Beauté des champs! Beauté des monts! Beauté des plaines!
Le soleil descendait ainsi qu'un ostensoir,
Et le vol circulaire & triste des phalènes
Nous a dit la leçon étrange à concevoir.

Nous avons peu à peu repris une âme antique,
Et nous avons interrogé les cieux profonds,
Pour savoir s'ils cachaient aux plis de leur tunique
Le temps mystérieux favorable aux sillons.

Mon frère, dans les bois qui fleuraient le genièvre,
Grâce à toi, nous avons laissé bien loin de nous
Les villes de Misère & les villes de Fièvre
Où règnent les Méchants, les Haineux & les Fous!

Nous avons au soleil bruni nos faces pâles;
Nous avons salué, la main à nos bérets,
La stridente clameur de nos sœurs, les Cigales,
Qui montait triomphante à travers les guérets.

Nous avons oublié les mauvaises Sciences
Parmi le vent du soir qui fit notre cœur pur,
Et sur l'autel détruit de nos fausses croyances,
Nous avons fait brûler de l'encens vers l'Azur!

Dans le divin décor des ormeaux & des hêtres,
Nous avons retrouvé, mon frère, grâce à toi,
L'existence paisible & saine des Ancêtres
Qui n'a jamais cessé d'habiter sous ton toit;

Digitized by Google

Et maintenant que j'ai repris la lourde chaîne
Des Cités dont les murs me cachent le ciel bleu,
Un nostalgique Amour & m'enivre & m'entraîne
Vers la Terre accueillante où nous avons vu Dieu!...

LANGUEDOC.

LE TEMPLE.

A Elie CLAVEL.

Or, nous sommes allés vers les Cités antiques
Qui vivent à travers notre rêve lointain,
Lorsque au siècle mourant qui peu à peu s'éteint,
S'effacent dans le soir les Pays nostalgiques.

Au temple de Diane, entre les fûts tragiques
Qu'un Barbare a brisés de son geste hautain,
Tandis que le Passé brillait au ciel latin,
Nous cueillîmes des fleurs à travers les Portiques.

La frise qui gisait, immortellement belle,
S'est endormie aux bras de la grave Cybèle ;
La Terre a palpité d'un amour maternel ;

Et dans le champ désert des anciennes idoles,
Nous avons vu s'unir, parmi les herbes folles,
L'éternelle Nature & le Marbre éternel.

NIMES.

Digitized by Google

LE TERTRE.

I.

Que ce dôme honorât Vénus ou l'Irmensul,
L'Homme de cet objet détache sa pensée.
Il n'a su faire qu'une pièce ensemencée
Du tertre qu'éleva jadis le Proconsul.

Nul n'a su commander un pieux geste; nul
N'a gardé les Aïeux; la charrue est passée,
Et la Terre, très lentement, s'est affaissée
Sous le soc ignorant l'arrêt ou le recul.

Le Paysan, rêvant aux récoltes prochaines,
Dans l'effort, oublieux des batailles anciennes,
Creuse le sol sacré qui s'effrite & qui meurt...

Et, luttant sans repos, l'obstiné laboureur
Jusqu'au bout te conduit, brutale bucolique!...

— Et nul sanglot ne monte au ciel mélancolique.

II.

Jadis pour relier tous les Légionnaires,
Pour que l'Ombre & la Mort ne les troublassent plus,
Des brasiers de signal, au haut de ces talus,
Chassaient l'effroi des nuits avec leurs torches claires.

Il est passé le temps des Celtes chevelus,
Défendant pied à pied leurs forêts séculaires!
Et le tertre, où sonnaient les trompettes guerrières,
Entend pour tout appel les lointains Angelus...

Digitized by Google

Mais quand, derrière lui, sur un bûcher farouche,
L'occidental Soleil agonise & se couche,
Le Mystère reprend ses droits, & l'on croit voir

Sur la flamme qui monte & rougit les nuages,
Comme un guetteur sinistre issu du fond des âges,
Passer & repasser le profil de César...

GASCOGNE.

LE NAVIGATEUR.

A M. l'abbé A. AURIOL.

Vainqueur de l'Océan & de la Mort jalouse,
Jean-François de Galaup, comte de la Pérouse,
Gentilhomme rêveur sur son haut piédestal,
Est enfin revenu dans son pays natal.
Rien ne subsiste plus de l'affreuse aventure :
Il n'entend plus le vent hurler dans la mâture;
Il montre l'Infini dans un geste élégant,
Et la vague ne défait plus son catogan;
Nul hauban ne frémit; nul cabestan ne grince;
Et la calme petite place de province,
Où, très sages, forment un cercle les maisons,
Lui ferme à tout jamais les vastes horizons.
Rien ne rappelle plus la suprême épouvante,
Ce trépas inconnu qu'avec peine on invente,
Les deux nefs s'échouant sur les bancs de coraux
Et vos assauts derniers, flots de Vanikoro!
Oui, la Gloire a dompté les funèbres chimères;
Et le Marin perdu, hors des ondes amères,
Superbement cambré dans son habit d'airain,
Illuminé d'un reflet noble & souverain,

Digitized by Google

Loin des cieux ennemis, loin des tristes batailles,
Semble encor saluer Louis XVI à Versailles.

Fils d'un règne frivole, ô grand Evanoui,
Tu sortis brusquement de ton siècle ébloui;
Dédaigneux des guerriers sanglants, nus & farouches,
Toi qui voulais mourir sous la poudre & les mouches,
Tu choisis ton Destin en un vouloir hardi;
Loin de ce qui nous souille & qui nous enlaidit,
Tu préféras l'Exil, l'Angoisse & l'Oubli même,
Et ta Mort s'imprégna de la grâce suprême
De s'éclipser soudain, d'éviter le Tombeau,
Pour ne plus revenir qu'illustre, jeune & beau,
Dans le Bronze nimbé d'éternelle lumière.

— Mais alentour du socle, où règne sur la pierre
Ce soldat de l'époque aimable des Manons,
Voici qu'on a posé les lugubres canons
A grand'peine exhumés des profondeurs béantes;
A côté d'eux l'on voit les trois ancres géantes
Qui dormirent trente ans sous les flots ignorés.
La rouille décora tous ces témoins sacrés
Que roula dans la nuit plus d'une vague folle...

Canons de l'*Astrolabe!* Ancres de la *Boussole!*
Si le Navigateur qui brille en plein azur,
Couronné de sa vie & de son laurier pur,
Veut nous faire oublier l'ampleur de son Martyre,
Vous êtes là du moins, toujours, pour le redire!
Peut-être, engins de bronze, à travers l'Archipel,
Vous avez exhalé le solennel appel,
Car vous avez gardé comme une atroce empreinte
De ce soir d'agonie & de ce soir de crainte!
Et vous qu'abandonnaient les navires passifs,
Vous avez lentement traîné sur les récifs,
Ancres que le soleil auprès de nous dévore
Et que les flots méchants semblent ronger encore!...
Nul, grâce à vous, témoins tragiques, ne saurait
De l'horrible Odyssée oublier aucun trait.

Digitized by Google

Et quand on vous reprit, lorsque Dumont d'Urville
Voulut vous rendre enfin à la petite ville
Où jadis la Pérouse avait connu le jour,
Auprès de l'Amiral en costume de cour,
Coquettement poudré pour l'immortelle Histoire,
Vous vîntes rappeler ce que coûte la Gloire !
Tout : les nuits d'insomnie, & la langueur des mâts,
La fièvre empoisonnant les torrides climats,
Les cyclones crevant soudain, & les corvettes
Fuyant, voiles dehors, la fureur des tempêtes,
La Malice de l'Homme & la Haine des Cieux,
Les derniers soubresauts, l'effroi dans tous les yeux,
Et la dernière étreinte à la dernière rame,
Tout cela, ce qui fut le formidable drame
D'où le Héros sortit, triomphal & charmant,
C'est vous qui le clamez, près de son monument !...

— Et lui, lui désormais sorti des sombres voies
Où se traîna son cœur sans douceurs & sans joies,
Lui, sauvé pour jamais des affres de la Mort
— Navigateur entré glorieux dans le Port —
Il n'a pas oublié ses vaisseaux & ses braves.
Et l'on dit que, le soir, quittant ses songes graves,
Il se rappelle encor ses voyages d'antan.
Quand la ville s'éteint, & que le vent d'autan
Fait doucement chanter des chansons désolées
Dans le tumultueux feuillage des Allées,
Le Marin, tout à coup, se dressant dans les airs,
Se figure écouter le vague bruit des mers.
Son profil bourbonien tracé pour les exergues
S'anime ; il croit ouïr l'effort criard des vergues...
Il descend lentement du haut du piédestal,
Et, se penchant sur les vieux engins de métal,
Il tâche d'évoquer leurs âmes disparues.
— Longtemps, quand le silence a plané sur les rues,
L'Homme de bronze peut réveiller le Passé.
Alors, l'ancien naufrage étant bien effacé,

Digitized by Google

Il commande, muet, sans la moindre syllabe,
A quelque imaginaire & paisible *Astrolabe*
Ignorant à jamais des cruels branle-bas,
Ou bien, abandonnant les étroits Ici-Bas,
Il cherche à voir, dans l'Océan des nuits sans voiles,
Les Corvettes du Roy découvrir des Etoiles...

ALBI.

Armand PRAVIEL.

Digitized by Google

SYNDICAT MÉDICAL

DES STATIONS PYRENÉENNES

(HYDROLOGIE — CLIMATOLOGIE)

Pour la première fois, depuis sa création, le syndicat médical des stations thermales & climatiques des Pyrénées s'est réuni à Pau, le dimanche 9 juin.

Cette réunion était de la plus haute importance pour les stations Pyrénéennes, car des questions très délicates & d'utilité première devaient y être discutées.

Trois séances successives ont eu lieu sous la présidence de M. le professeur Garrigou.

Le corps médical de Pau tout entier avait tenu à faire honneur aux confrères venus chez eux pour discuter des questions scientifiques, ainsi que des affaires d'intérêt pyrénéen, local & général.

Une cordialité, d'une franchise rare, a régné dans cette journée, mémorable pour les annales de la science médicale méridionale. L'aimable hospitalité reçue a permis au Syndicat de doubler son importance & ses forces; tous les médecins de Pau constituant la société médicale locale se sont fait inscrire comme membres du Syndicat.

Dans la première séance, ont été notées les stations pyrénéennes représentées à la réunion. Ax, Aulus, Luchon, Capvern, Bagnères-de-Bigorre, Barèges, Saint-Sauveur, Cauterets, Eaux-Bonnes, Cambo, Salies de-Béarn, Dax, Biarritz, Arcachon, Saint-Christau, Ussat, &c., avaient envoyé des membres nombreux du corps médical. Pau médical était là tout entier.

Digitized by Google

Plusieurs stations s'étaient fait excuser de ne pas être prêtes pour répondre à l'appel.

En résumé, plus de cinquante médecins étaient présents accourus des divers points de la chaîne pyrénéenne.

Dans la séance du matin, on a pris des résolutions fermes pour des questions qui n'avaient jamais été attaquées de front dans le Syndicat, vu les difficultés qu'elles pouvaient soulever.

1° On a résolu de s'unir avec le Syndicat central de Paris, à la condition que le Syndicat pyrénéen conserverait son autonomie absolue, & que, pour devenir membre du Syndicat central de Paris, les membres du corps médical pyrénéen commenceraient à faire partie du Syndicat local de leur station & du Syndicat pyrénéen ensuite.

On a voulu, par cette combinaison, épurer le corps médical de ces médecins qui usent, pour arriver, de tous les moyens qui font déshonneur au corps médical & servent à tromper les malades.

2° On a ensuite demandé à M. le Maire de Pau de vouloir bien se mettre à la tête de l'organisation des syndicats municipaux des stations thermales & climatiques pyrénéennes, pour procéder à la défense matérielle de la région du Sud-Ouest & à la publicité pouvant faire connaître cette région.

3° On a émis des vœux à transmettre à la Compagnie des chemins de fer du Midi, lui demandant de rendre plus confortable les wagons destinés aux malades qui gagnent les stations pyrénéennes, lui disant que les étrangers venus pour visiter les Pyrénées se plaignent des ombreux accacias plantés le long de la voie pour en maintenir les talus & dont les têtes touffues pourraient être raccourcies pour laisser aisément admirer les superbes paysages à travers lesquels la locomotive fait glisser les voyageurs.

Sera-t-on écouté? La Compagnie n'a souci, dit-on, que de ses recettes; l'agrément de ceux qu'elle transporte & le bien du pays sont secondaires. Nous croyons le contraire. A la Compagnie de prouver que nous avons raison. Le Syndicat lui offre une bonne occasion de démentir une appréciation d'un public mal disposé pour elle.

Digitized by Google

A la séance de deux heures, publique & très suivie, après un discours du président sur la réunion de Pau & sur la ville elle-même, sont venues les questions scientifiques.

Deux communications fort intéressantes ont été faites par deux médecins de Pau.

Le Dr Barthé, directeur du bureau d'hygiène, a parlé sur « le fonctionnement du service de désinfection à Pau ». Excellente communication suivie de la visite des appareils.

Le Dr Tissié a entretenu son auditoire, fort attentif, de la psychodinamie & de la cure de terrain à la montagne, sujets très intéressants pour les malades, pour les jeunes surtout, chez lesquels on veut obtenir des modifications profondes des muscles & des organes par la gymnastique raisonnée.

Ces communications ont donné lieu à des discussions des plus instructives, & qui ont éclairé scientifiquement les sujets traités.

Après la séance, le Syndicat a visité la ville de Pau, le château, le sanatorium de Trespoëy, l'hôpital d'isolement de la Derrère, où chacun des directeurs, M. le Dr Crouzel & M. le Dr Laffont, ont donné de très instructives explications. On a constaté l'isolement absolu des phtisiques; aussi, leur traitement hygiénique réussit d'une manière très nette.

Enfin, en rentrant en ville, on s'est arrêté au laboratoire bactériologique du Dr Meunier.

Ce laboratoire, très sérieusement installé & très régulièrement entretenu, pourrait servir de modèle à de nombreux laboratoires de beaucoup de grandes villes. Il est muni de tous les instruments de physique & de chimie qu'un hygiéniste peut désirer, & les recherches du Dr Meunier, soit locales, soit générales, y sont devenues d'un intérêt majeur.

Le soir, le bureau de la Société médicale de Pau recevait à dîner, dans le magnifique Palmarium du parc Baumont, le bureau du Syndicat. Au dessert, le président a remercié les médecins palois & le bureau de la Société médicale de l'accueil si franchement confraternel qui avait été fait aux médecins pyrénéens accourus de tous les points de la chaîne.

Après le dîner, le Dr Goudard donnait dans l'une des salles du Palmarium, en présence de tous les médecins du Syndi-

Digitized by Google

cat & de la Société médicale de Pau, entourée d'un public d'élite, une magistrale conférence sur le climat de Pau. Aucune réclame médicale n'est sortie de la bouche du conférencier. Tout ce qu'il a dit s'imposait scientifiquement, & c'est avec une conviction partagée de tous, & communicative pour ceux qui liront sa conférence, que le Dr Goudard a déterminé le climat de Pau comme un climat sec, à cause du sous-sol absorbant, à température moyenne assez élevée, & peu dépressif pour les malades.

A neuf heures & demie, un champagne d'honneur, auquel assistait le maire de Pau, réunissait invités & Palois dans l'une des belles salles du Palmarium.

Le Dr Robert, président de la Société médicale de Pau, a présenté quelques considérations générales sur cette Société & a dit combien on avait été heureux de recevoir le Syndicat, dans lequel allaient se faire inscrire en masse les médecins de Pau.

Le Dr Garrigou, président du Syndicat, a remercié ses confrères palois de l'accueil fait à ses collègues.

Puis, s'adressant directement au maire, il s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Maire, il y a quarante ans cette année même « que je fréquente la ville de Pau, où m'attirait en 1861 la col- « laboration à une œuvre considérable entreprise avec l'un de « mes vieux amis de collège, l'ingénieur Louis Martin, dont « le souvenir existe encore parmi les Palois les plus âgés. Nous « avions entrepris de décrire les Pyrénées aux points de vue « divers qui se rattachent à l'histoire naturelle. La mort a « frappé cet ingénieur distingué, & l'œuvre déjà trop considé- « rable pour deux, est restée inachevée.

« Je puis donc vous dire, en connaissance de cause, que je « connais Pau depuis longues années, depuis l'époque où le « baron Taylor y avait attiré de nombreuses familles anglai- « ses à cause de son climat doux & régulier, à cause de sa « splendeur du pays.

« Pau a grandi sous mes yeux, & je puis affirmer que peu « à peu, & surtout avec l'effort suprême de la municipalité à

Digitized by Google

« la tête de laquelle vous avez été placé, Pau est devenu l'une « des plus belles villes de France, & certainement personne « ne me contredira si je dis la plus belle ville du Midi.

« Les étrangers avaient un moment déserté la capitale du « Béarn; ils reviennent, vous les y avez rappelés en faisant de « cette capitale un lieu enchanteur, un véritable Eden pour « les malades qui y trouvent d'ailleurs un corps médical d'élite » & toutes les ressources que l'on peut exiger de la science mé- « dicale & hygiénique.

« Permettez-moi donc de lever mon verre en l'honneur de « la ville de Pau & de lui souhaiter tout le succès qu'elle mé- « rite pr son climat, par son admirable situation, & par les « splendeurs que vous y avez créées.

« Un vœu est émis par le Syndicat que j'ai l'honneur de » présider.

« Nous souhaitons que M. le Maire de Pau, reprenant la « question du Syndicat des municipalités des villes climati- « ques & thermales de la région pyrénéenne, veuille bien se « rappeler qu'un premier appel incomplètement écouté en « autorise un second qui le sera davantage. Les maires n'ont « pas tous compris au premier moment qu'il s'agissait, en les « syndiquant, de créer une forte armée pour défendre les inté- « rêts pyrénéens.

« Aujourd'hui, où nos superbes & inimitables stations ten- « draient à être abandonnées par suite d'un défaut d'entente « pour rappeler qu'elles existent, les maires ont vu la nécessité « de se défendre contre une mode irréfléchie, peut-être contre « une guerre sourde organisée par d'autres régions climati- « ques & balnéaires.

« Un nouvel effort du maire de Pau pour créer un Syndi- « cat des maires pyrénéens intéressés au succès des Pyrénées « sera à coup sûr couronné de succès.

« Nous espérons que vous voudrez bien faire ce nou- « vel appel à vos collègues, & nous vous en remercions « d'avance. »

M. le Maire de Pau, dans une de ces allocutions pleines de précision & de charmes qui sont son apanage en toutes

Digitized by Google

circonstances, a remercié le Syndicat de s'être réuni à Pau & a promis de s'occuper de nouveau de la création dont on voulait bien le charger, & de faire ses efforts pour qu'elle réussît puisqu'il s'agit de défendre par elle les intérêts thermaux & climatiques de la région pyrénéenne.

Au moment de se séparer, le Dr Pierre Ferras, de Luchon, a su, dans un de ces toasts qui sont spéciaux aux gens remplis d'esprit & de verve méridionale, susciter l'hilarité générale, s'arrêtant dans ses piquantes allusions, juste au moment opportun pour éviter chocs & embarras.

Chaleureusement applaudi, il a terminé la série des discours & c'est sur la note gaie & retentissante que l'on s'est séparé de confrères aimables, grâce auxquels on avait joui pendant une journée superbe comme soleil, d'une réunion éclatante comme instruction & comme bonne confraternité.

G.

Digitized by Google

LE SANTE ESTELLE, A PAU

FÊTES FÉLIBRÉENNES

(25, 26. 27 MAI 1901)

Nous avons déjà annoncé les fêtes de la Sainte-Estelle dont la célébration avait été réservée, cette année, par un privilège bien justifié à la coquette cité qui, assise comme une reine sur un trône de gazon & de fleurs, portant dans sa couronne royale ce joyau qu'est le château du bon roi Henri, baigne ses pieds dans les flots azurés du Gave... à la gracieuse ville de Pau.

Grandes étaient les espérances des nombreux félibres que cette perspective rendait heureux depuis plusieurs mois, plus grande encore leur satisfaction après les trois inoubliables journées passées dans la capitale du Béarn qui s'est vraiment surpassée en cette circonstance. Rien, en effet, n'a manqué de tout ce qui pouvait donner un éclat exceptionnel à ces fêtes félibréennes. Toutes les sympathies, tous les dévouements, tous les concours, toutes les générosités semblent avoir conspiré ensemble pour organiser cette manifestation littéraire qui comptera dans les annales du félibrige & dans celles de la cité paloise.

Sans prétendre faire passer sous les yeux de nos lecteurs un tableau complet & détaillé de ces belles fêtes, nous allons essayer cependant d'en grouper ici, en les résumant, les principaux détails & donner de l'ensemble une physionomie exacte.

***

Digitized by Google

Première journée (SAMEDI). — Cette manifestation devait être inaugurée le samedi d'après le programme officiel. Il en a été en effet ainsi. Vers six heures de l'après-midi, une foule nombreuse se dirige du côté de la gare au devant des chefs actuels du Félibrige. Sur le quai, M. de Planté, majoral, président de l'*Escole Gastou-Fébus*, l'âme de ces fêtes organisées par lui avec autant d'intelligence que de dévouement; M. Lavigne, adjoint au maire de Pau; d'Etchepare, député; Filadelfo, ex-reine; Simon Palay, l'Arabi, Varenne, &c, attendent le train de Toulouse.

Après les souhaits de bienvenue adressés à MM. Mistral, Mariéton & Devoluy, le capoulié, le cortège se rend à l'hôtel de France & la musique du 18me fait entendre sur le kiosque de la place Royale les meilleurs morceaux de son répertoire.

Vers huit heures & demie la retraite aux flambeaux, à la quelle prennent part les pompiers, les Ossalois, le 18me de ligne, parcourt les principales rues de la ville.

*
* *

Deuxième journée (DIMANCHE). — Un soleil d'Austerlitz brille sur la cité &, dès le matin, collines & montagnes semblent avoir pris elles aussi un air de fête, tant leurs lignes se détachent gracieusement dans l'ensemble du plus ravissant des panoramas. Il en sera de même les jours suivants, sauf quelques bienfaisantes ondées à la fin de la journée pour rafraîchir l'atmosphère surchauffée par la chaleur un peu accablante & la présence de plusieurs milliers d'étrangers accourus de tous les départements du Midi.

Ce n'est certes pas un spectacle banal que de constater cette variété de dialectes & parlers méridionaux, autant de rejetons de la langue d'oc dans les rues & les places de la ville d'Henri IV. Sans doute, durant la saison d'hiver, cette station si renommée est le rendez-vous d'étrangers de tous les pays, mais la multitude des accents n'est pas aussi considérable. On peut affirmer qu'à Pau, en pareil jour, c'était une double Pentecôte.

Le boulevard des Pyrénées, unique peut être au monde

Digitized by Google

comme hardiesse de construction & coups d'œl incomparables, avait lui aussi pris ses plus beaux atours. De nombreux drapeaux & oriflammes en ornent toute la longueur, & caressées par les souffles du vent, les trois couleurs semblent s'agiter comme pour saluer les innombrables groupes de visiteurs que les trains de la matinée apportent de toutes les directions.

***

Voici trois heures de l'après-midi. La place Royale & l'espace compris entre le parc du Château & le parc Beaumont sont littéralement noirs de monde.

Du balcon de l'Hôtel de France où il est descendu, l'état-major du félibrige contemple ce spectacle vraiment curieux. Du reste, un peu partout, on ne rencontre que des félibres radieux & enchantés de tout ce qu'ils voient ou entendent, de l'accueil cordial dont ils sont l'objet & de l'empressement des palois à s'associer à des fêtes célébrées en leur honneur. On les reconnaît facilement au signe distinctif qu'ils portent à la boutonnière : une pervenche blanche; & leur animation dans les cercles & groupes où ils se réunissent ne révèle pas précisément chez eux un tempérament glacé ni la froide réserve des habitants du Nord.

Une rumeur immense s'élève. C'est le défilé qui commence; un grand remous se produit dans la foule énorme.

Voici d'abord les guides de Cauterets. Leur costume bleu avec boutons aux couleurs argentées produit un très joli effet; mais autrement pittoresque & frappant est le costume des guides ossalois. La culotte courte, serrée au-dessus des bas de laine, dont la blancheur se détache d'une manière saisissante, leurs vestes rouge écarlate mises en relief par la neige de leurs gilets au-dessus desquels les gros bérets béarnais de couleur foncée ombragent ces visages au profil anguleux comme les rochers de leurs montagnes, mais marqués au coin d'une grande finesse de traits; tout cela forme un tableau dont les yeux ont peine à se détacher. On ne se lasse point de les admirer & à les contempler on comprend mieux les vers du poète béar-

Digitized by Google

nais[1] déplorant avec tant de raison la disparition de ce costume si national dans nos vallées & remplacé dans la vie ordinaire par le vulgaire pantalon et la prosaïque blouse :

Adiou la culotte courte
Qui flattabe lou yarret,
La beste tabé qu'ey mourte
Tan per tan qu'an lou berret!

A leur tête leur doyen Lanusse, qui ne compte pas moins de quatre-vingt-quatre printemps, ne le cède à aucun de ses compagnons ni en vigueur ni en entrain. Ce montagnard aussi solide que le granit des Eaux-Bonnes, aux longs cheveux d'argent tombant sus ses épaules, avec une face rasée de vieux romain fier, & cambré sur son bidet de Béarn, fait vraiment rêver du printemps éternel.

Arrivent à la suite les chars. Ils sont enguirlandés de fleurs & de verdures, & parés des divers emblèmes ou instruments de l'agriculture disposés avec un art exquis. Plusieurs d'entre eux nous ont paru des véritables merveilles de richesse & de bon goût.

« Ils sont en effet plus intéressants les uns que les autres, dit un de nos excellents confrères[2], dans leur figuration des scènes champêtres qui marquent les grands actes de la vie du paysan. Celui-ci symbolise la moisson avec ses gerbes dorées, ses métiviers, ses moissonneuses accortes avec la jupe troussée; celui-là plie sous le fardeau des beaux fruits de la terre exposés en leurs corbeilles tels qu'on les apporte aux champs de foire; voici la fenaison, la lourde charge de foin où les bœufs qui suivent donnent de temps à autre quelques larges coups de langue; & encore le retour de la fête & de la vendange, & il y en a cinq encore, six, sept qui suivent & recueillent les bravos de la foule en attendant de décrocher la timbale!... au plus heureux!... Tout cela est délicieux dans sa conception, superbe de réussite; & quelle couleur locale en cet unique

1. H. de Laborde, auteur de la satire béarnaise *Las bielhes modes d'Aussaü*.

2. Alex. Nicolas, *Républ. nouvelle*, 2 juin 1901.

Digitized by Google

décor qui se déroule aux yeux émerveillés des terrasses des boulevards ! »

*
* *

Cette ravissante idylle est suivie d'une autre d'un caractère bien différent, mais non moins attrayant. Les danses ossaloises commencent. Ici encore l'attrait du coup d'œil le dispute au pittoresque, ou plutôt sont en raison directe l'un de l'autre, & les deux sont loin d'être ordinaires.

« Ils sont merveilleux d'agilité ces Ossalois que favorise le costume des grands jours... Chacun prend sa chacune par la main & le *branlou* bat son plein ; ils vont & viennent, avancent, reculent, se cherchent & se retrouvent, & la ronde va & circuite en une sorte de farandole plus lente & plus grave ; car il y a quelque chose d'hiératique dans les mouvements & les attitudes, & jusque dans le costume des jeunes filles, dont l'éclat contraste avec l'arrangement général & le béguin blanc ou serre-tête qui accuse en ces physionomies de montagnardes ce type vierge si spécial aux femmes *des Pyrénées*, dont les yeux profonds sont accoutumés aux longues contemplations dans les paysages impressionnants & grandioses[1]. »

Ce spectacle en plein boulevard auquel le pic du Midi d'Ossau, en ce moment coquettement coiffé d'un béret gris de nuages, semble envoyer ses sourires satisfaits pour les succès qu'il procure à certains habitants de sa vallée, nous transporte plusieurs siècles en arrière à l'époque où le *branlou* célèbre n'avait pas comme aujourd'hui cédé la place d'honneur à la contredanse :

Aquère tan noble danse
Lous branlou tan ayrean
Lu'a dat a la countredanse
L'haunou deü passe-déban.

Inutile de dire que danseurs & danseuses ont été l'objet d'applaudissements frénétiques dont les échos du Gave répercutés par ceux des coteaux voisins ont dû apporter les der-

1. *Ibid.*

Digitized by Google

nières notes jusqu'aux monts compris entre les deux pics du Midi & de Bigorre.

Après quelques morceaux interprétés par *la Philarmonique*, on se rend au Palais-d'Hiver où a lieu la proclamation des récompenses décernées aux chars. Quelques instants après la foule se disperse.

***

A neuf heures, le Palais-d'Hiver est littéralement envahi à l'occasion d'un concert donné en l'honneur des félibres. Au moment où M. Mistral fait son entrée dans la salle accompagné de M^mes^ Mistral, Filadelfo, MM. Ad. Plante, Faisans, maire de Pau, M. le Préfet, &c., l'immense assistance lui fait une chaleureuse ovation, prélude bien digne de l'*Ode à Mistral*, paroles de M. Ad. Planté, musique de Paul Chabeau dont l'exécution produit une impression profonde & soulève de vifs applaudissements. Vivement ému en présence de cette manifestation vraiment grandiose dont il est l'objet, le poète de Maillane se lève, remercie avec effusion M. Planté & lui donne l'accolade au milieu des bravos enthousiastes des témoins de cette scène inoubliable.

Nous ne pouvons donner les détails du programme de cette soirée musicale & artistique, composé avec une grande variété de sujets empruntés aux œuvres des meilleurs maîtres. De leur exécution nous ne dirons qu'un mot : elle a été de tout point digne de la *maestria* au-dessus de tout éloge des artistes tels que M^lle^ Marignan, MM. Fournets, Bouvet, Simon Palay, Villaret, Prax, Palatin, &c.

Toutes nos félicitations aussi à la *Lyre paloise* & à la musique du 18^me^ de ligne dont le concours a puissamment contribué à l'éclat de cette soirée.

Troisième journée (LUNDI). — C'est le jour par excellence des fêtes félibréennes, & l'on peut dire assurément que la muse de la poésie, sous les formes les plus variées dans la séance de la « Cour d'Amour » & « le Banquet », a exercé sa gracieuse royauté du matin au soir.

Digitized by Google

La Cour d'Amour. — Elle a été tenue dans la belle salle des Etats du Château. Bien avant l'heure, une foule absolument « select » l'avait envahie complètement. Voir une « Cour d'Amour », assister à une séance tenue en l'honneur des troubadours du Félibrige, boire à longs traits dans la coupe de la poésie méridionale. N'était-ce pas une perspective d'un charme irrésistible?

Vers dix heures & demie, le vénérable pontife de cette religion littéraire qui s'appelle Mistral fait son entrée dans la salle. Il est accompagné de Mme Mistral & de Mme Filadelfo.

La démarche noble, de haute stature & d'épaules larges, le visage doux, expressif, le regard élevé par l'habitude de le porter toujours vers le ciel, il s'avance à travers la salle, où l'assistance, debout, aurait chaleureusement applaudi, n'eût-elle été retenue par un sentiment d'émotion qui s'explique quand on a devant soi le patriarche de Maillane, ce poète merveilleux, symbole vivant, palpable, lumineux de la patrie française, l'âme d'un peuple, le prophète de ses belles inspirations, le reflet d'un soleil ardent.

Bien vite après commence la séance. C'est M. A. Planté qui l'ouvre en souhaitant, dans la langue si harmonieuse du Béarn, la bienvenue au chef du Félibrige & à tous ceux qui participent à ces fêtes. Voici les principaux passages de cette remarquable allocution :

« Félibres, Proubençaus, Languedoucias, Aquitians, hên hoey ue grane e soule familhe ta's biene pourta au dous parsâ de Gastou Febus, au castet de Margalide, deban lou brès dou nouste Henric, lous lous côs de hoec e lur paraulis d'aur...

« E quin beth seguici, Messius, e-s présente aqueth gran ahoalh felibrénc, ta respoune à l'embit de l'Escole Gastou Febus, la chine arrebadude dou felibrige miejourau.

« Au cap, que saludam Mistral!

« Lou grand Mistral! l'haunou de la France, la glori dou Miejour... lou bou Mistral, lou pay de touts e l'amic de touts... Oui, meste aymat, Biarn e Gascougne soun hurous de p'habé aciu; be y a doun loungtemps que p'esperaben, ta las

Digitized by Google

baties de nouste joéne Escole! Sus la coupo santo qu'ey legit aquere paraule de bous:

Ah! si me sabien entende
Ah! si me voulien ségui!

« Que p'haben entenut : que p'haben séguit... sarrats autour dou gran drapeu que tienets ta hort & ta haut : lou drapeu de l'amou de la terre mayrane, lou drapeu de l'amou de la lengue mayrane, lou drapeu de toutes las libertats miejourales!

« Aquet drapeu qu'ey lou boste, moussu lou Capoulié, e Pau ne pot pas ha de mench que d'esta hère fier de pou béde prene alou, pou prumé cop en mâ.

« De segu, qu'habem plourat Félix Gras, trop lèu enlhebat per la dalhuse, quoand es preparabe as biene bisita.

« Lou dôu dou Félibrige qu'estou gran; que l'habem d'autan mey coumprés que nous autes tabey que plourabem... Que plourabem lou nouste amic, lou nouste présiden d'aunou, Isidore Salles, lou grand gascou! Lou hilh aymat d'aquére terre Lanusquéte qui s'ha balhat, à l'Escole Gastou Febus, tan de balens félibres, tan de gaymans cantadous.

« Qu'espèri que balléu, e chens trop attende, bederam sur la place de quauque citat de las Lanes lou pourtrait d'Isidore Salles, apitat coum u etsemple e ue lessou.

« Mes n'ey pas lou die de ploura! Moussu lou Capouliè, qu'ets joen e hardit... Cadu que sap que séguirats la grane bie... Cadu que sap que counechets lous grans debés... Cadu que sap qu'habets au co lou gran amou de la terre mayrane e que pensats coum nous — Isidore Salles qu'hata dit tan beroy — :

Que la grane France chetz cès
N'haura pas de mielhes francés
Que lous de la petite!

« A boste coustat, que saludam Mme Requier, la lauréate settenale, haunou de la Gascougne aymade, doun a heyt tant de cops, despuch lou maynadè, retreni lou parla gauyous, heyt de sourelh & d'amou... La couroune que pourtats qu'ey pla

Digitized by Google

plassade sus boste cap de reine, Daune de boentat é de bèro pouésie. Et puch aquet gran floc de félibres majouras qui m'han boulut recebe au miey dou lou consistori.

« Giand haunou de segu per pla petit tribalh! Nou m'at méritabi pas : toutu dap bounhur & per la glori de l'Escole Gastou Fébus qué-p en arremercie...

« Et qu'ep saludi touts, gays e cars counfrays, bienguts de ta loengn; qu'ens counecherats adare e, si crey, nout desbrounberats pas lous rays biarnés e gascouns.

« Mès en tan que batali, nou pouch ha de mench que de rencountra la care arrisoulente dou nouste Henric qui s'espie d'aquiü haut...

« Dens souns oelhs amistousamen couquis, sus sa bouque gayhasente que bedi fort pla qu'auré embeyé d'es trufa drin de you.

« Mey pla que you, qu'at counfessi, qu'ep diséré, Daunes e Messius, lou gay qu'habéré habut d'ep récébe en aqueste casteth oun ey badut... quantes beroyes paraules ep diséré, quin arcoelh gayman ep heré...

« Léche, léche, nouste Henric, n'out esbariis pas... qu'èm toustems lous hilhots dous qui dap tu han prés la France, lou cos, lou co, l'amne de la France, ta la balha au petit Biarn...

« Qu'em damourats féaux e courtés, e dou houns dou cô qu'aymam aus y dise coum at sabès ha tu médich...

« Amics, lou Biarnès qne baihe so qu'ha! Mey habousse, mey qu'ep balheré..· Qu'ep balham nouste amistat félibréenque. Encoère u cop, siats touts lous plà bienguds. »

Ce discours, prononcé avec une distinction qui en rendait l'intelligence très facile même aux personnes non familières avec le béarnais, a été souligné, à maintes reprises, par des applaudissements chaleureux.

A son tour, Mistral prend la parole. Dans cette belle langue provençale qu'il manie avec une incomparable habileté, l'auteur de *Mireio* a répondu & tenu sous le charme de sa parole, pendant quelques minutes trop courtes au gré des auditeurs, l'assistance entière.

En termes d'une exquise délicatesse, il exprime la joie qu'il

Digitized by Google

a de se trouver dans la capitale du Béarn, qui a vraiment conquis toute son admiration :

Qui n'a bist Paü
N'a bist arré de taü,

dit-il, & les habitants de ce pays n'ont rien à envier à ceux des autres contrées, puisqu'ils ont sur eux la supériorité de l'or sur l'argent :

Soun li Bearnés sus l'aütre gent
Autant coumo l'or sus l'argent.

Abordant ensuite le but du Félibrige, qui consiste à conserver les langues des divers pays dans leur pureté, le poète de Maillane chante en termes d'une exquise & délicate élévation les heureux résultats de cette œuvre, dont le moindre n'est pas assurément de conserver à un peuple le précieux trésor de la liberté :

Se ten sa lengo ten la claü
Que dí cadeno lou delieüo.

Pour rendre sa thèse plus saisissanre, le grand poète a emprunté à notre pays une ravissante comparaison tirée de la légende si gracieuse de Notre-Dame de Bétharran. Une humble « pastoure », tombée dans le Gave, allait périr dans ses flots; mais soudain la sainte Vierge lui tend un beau rameau, qu'elle saisit, & elle est sauvée. Telle aussi notre belle langue : elle était menacée de périr, emportée par le torrent de la littérature moderne; mais voilà que la sainte Poésie, invoquée, lui tend « l'arram d'or », qu'elle a saisi & qui a tant contribué à lui donner, avec une nouvelle jeunesse, une plus grande vigueur.

Rien ne peut rendre l'effet produit sur l'assemblée par cette parole magique faite à la fois de simplicité, de verve, de bonhomie, d'élégance, d'émotion & d'une incomparable finesse. On comprend, après cela, que la salle entière ait fait une ovation enthousiaste à l'orateur. Il y a longtemps que les échos du château n'avaient entendu de pareils accents.

Digitized by Google

Immédiatement après commence la lecture du Palmarés, que nous reproduisons ci-après :

JEUX FLORAUX DU 27 MAI.

I. Poésie. — *Sujet imposé.*

Gaston Fébus félicitant les Provençaux d'être venus en Béarn apporter leurs encouragements & leurs sympathies à leurs confrères Gascons & Béarnais. — 60 *vers au plus.*

Grande médaille de vermeil, offerte par la ville de Pau. — M. Simin Palay, maître du Gay Savoir.

Médaille d'argent, offerte par l'Escole Gastou Febus. — M. Lendrat, greffier à la Cour d'appel de Pau.

Médaille de bronze. — M. Tastet, de Saint-Jean-de-Luz.

Sujets libres.

Prix d'honneur. — Grande médaille de vermeil, offerte par la ville de Pau. — M. André Baudorre, instituteur à Lombia, pour sa poésie intitulée « A nouste ».

Médaille de vermeil. — M. J.-B. Lahitte, de Morlaas, pour sa poésie intitulée « L'Embit de Gastou Febus ».

Médaille d'argent. — M. Lacaze, sous-inspecteur de l'enregistrement à Lectoure, pour sa poésie « Gracieuse, la Basquette ».

Médaille d'argent. — Mlle Elisabeth Larbaigt, institutrice à Estibeaux (Landes), pour son conte « L'Arquet ».

Médaille de bronze. — M. Tastet, à Saint-Jean-de-Luz (connu sous le pseudonyme de Peyrot de la Bertranère), pour sa saynète à trois personnages, intitulée « L'Audience, mé qu'aquo ».

Mention honorable. — M. Eloi Bergé, de Pau, pour sa pièce intitulée « Houmage à la bile de Paü per u ni de Aspe ni d'Ossaü ».

II. Prose. — *Sujet imposé.*

Henri IV salue Mistral, Mlle de Chevigné, Félix Gras, Filadelfo, &c., & leur fait les honneurs de son château : il leur rappellera les hauts faits qui se sont passés dans ce château où il a vu le jour, les nobles visiteurs qui se sont succédé sous

Digitized by Google

ses vieux lambris & les félicitera d'avoir su s'arracher au sol poétique de la Provence pour venir admirer les merveilles de sa capitale & de son pays natal. — 80 *lignes au plus.*

Prix d'honneur. — Grande médaille d'argent, offerte par la ville de Pau. — M. J.-B. Bergez, instituteur à Lurbe.

Suiets libres.

Nouvelles, contes, récits historiques, &c. — 80 *lignes au plus.*

Médaille de vermeil. — M. Sylvain Lacoste, comptable à Pau, pour sa nouvelle « U brabe Meste ».

Médaille d'argent. — M. Tastet, de Saint-Jean-de-Luz, pour sa fantaisie « Souleil d'Abriü ».

Médaille d'argent. — M. Eygun, instituteur à Bruges, pour son conte « Lou Boulur de légne ».

Médailles de bronze. — 1° M. Lousaletz Arthets, de Pardies-Nay, pour ses trois petits contes, intitulés « Lou Mouli de nousté »;

2° M. Lendrat, pour sa lettre « A moun amic Pascalou, marchand de pébé à New-York »;

3° M. Montiton, instituteur à Bergouey, pour son conte « Saint-Pierre, qu'es boü marida ».

Mentions honorables. — MM. Pierre Labustie, pour son conte « Lous Homis horts »; Lanusse, propriétaire à Andresse, pour sa prose « Dix ans après »; Raymond Larrieu-Baron, élève interne à l'Ecole supérieure de Salies, pour son conte « La Lanterne ».

Louis Lacrouts, instituteur à Sarrance, pour son conte « La Confession de Simounet ».

III. — *Linguistique.*

Nomenclature très exacte ou glossaire de tout ce qui se trouve dans un atelier de serrurier, charpentier & de maréchal-ferrant.

On indiquera le nom de toutes les parties des ateliers, des meubles les garnissant, des outils en usage, ainsi que des diverses opérations auxquelles le chef d'atelier, ses ouvriers & ses apprentis sont obligés de se livrer.

Mention honorable. — M. Montiton, instituteur à Bergouey.

Digitized by Google

IV. — *Concours des Ecoles normales.*

Un conte inédit recueilli aux veillées du village.

1er Prix. — M. Jean Brèque, de l'Ecole normale de Lescar : « Une Fête à Lescar pendant la Révolution ».

2e Prix. — M. François Poublan, de la même Ecole : « Lous Renards de la barte de Paü ».

3e Prix. — Henri Carrère, de la même Ecole : « Un Secret ».

Ces prix consistaient en de beaux livres offerts par le majoral de Carcassonne, M. Jourdal, auteur de l'*Histoire du Félibrige*. — L'Ecole Gastou Febus, voulant remercier la Direction de l'Ecole normale de Lescar du concours trouvé auprès d'elle pour la diffusion de l'histoire locale de la langue maternelle, offre à l'Ecole normale, pour être déposée dans ses archives, une médaille d'argent à titre de très reconnaissant souvenir, avec l'espoir que ses travaux continueront & qu'on arrivera bien vite au vermeil.

V. — *Concours des écoles primaires.*

Traduction de la fable : *Les Animaux malades de la peste.*

Mention très honorable, au jeune Jean Palissat, élève de l'école mixte de Saint-Castin (B.-P.).

Mention honorable, à Mlle Jeanne-Marie Somps, élève à la même école.

Médaille simple, à M. Alphonse Mesplède, élève à la même école.

Concours musical.

1er Prix. — Médaille de vermeil, avec félicitations. — M. Pradat Lavigne, juge suppléant au tribunal de Tarbes.

2e Premier Prix. — Médaille d'argent. — M. Ernest Cousy, d'Orthez, professeur de musique à Paris.

Second prix. — Médaille de bronze. — M. L.-H. Sarrailh, instituteur à Monein.

Grand prix d'honneur. — Grande médaille de vermeil. — M. l'abbé Dubarat, aumônier du lycée de Pau, officier de l'Instruction publique, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, pour l'ensemble

Digitized by Google

de ses travaux intéressant les pays de Béarn, publiés depuis moins de vingt ans.

Prix spécial. — Médaille de vermeil. — M. le Dr Lacoarret, de Salies, pour la publication de son beau livre de poésies : « Aü Pays bert ».

Dans cette liste de lauréats, nous avons le plaisir de trouver un de nos collaborateurs, M. l'abbé Dubarat, dont les travaux si remarquables jouissent d'une autorité aussi grande que légitime. Nous lui adressons nos meilleures félicitations.

A ce même propos, constatons que plusieurs membres du clergé de la région paloise ont participé à cette séance, & nous croyons savoir que Mgr Jauffret, évêque de Bayonne, enfant de la Provence, lui aussi, a fait parvenir aux organisateurs de ces fêtes félibréennes son adhésion la plus cordiale.

*
* *

Si quelqu'un méritait une mention particulièrement honorable, un prix hors concours, un hommage supérieur à tous les autres, un témoignage reconnaissant de la part de ceux qui ont à cœur les progrès du Félibrige, c'est assurément celui qui en a arboré, avec tant de zèle & de succès, le drapeau dans notre région, en créant & organisant l'*Escole Gastou Febus*, devenue si florissante en si peu de temps, M. Adrien Planté. Cette pensée ne pouvait échapper au bureau de l'*Escole* qui l'a réalisée avec autant de délicatesse que de justice. Laissons à l'aimable auteur du compte rendu des fêtes félibréennes, dans les *Reclams de Biarn*, M. J.-V. Lalanne, le soin de nous raconter les détails de ce touchant incident :

« A ce point de la séance se place un incident dont l'intérêt n'échappera à personne. Le bureau, délibérant à l'insu de son président, a décidé de lui offrir une médaille de vermeil, à titre de profonde reconnaissance pour le bien qu'il a fait à l'idée félibréenne & comme un hommage rendu à son grand talent.

« M. le docteur Despagnet, vice-président de la section des Landes, a été chargé de faire la remise de la médaille. Il s'est acquitté de cette tâche avec le cœur & l'esprit qu'on lui connaît.

Digitized by Google

« Voici son discours, son improvisation plutôt :

« MESDAMES ET MESSIEURS,

« Permettez-moi d'oublier un instant que nous sommes en « pleines assises félibréennes & de parler en français, car je « tiens à ce que tout le monde ici, entende & comprenne ce « que j'ai à dire.

« Arrivé il y a quelques instants à peine, après une nuit de « voyage, mes collègues du bureau de l'*Escole Gastou Febus* « & tous ses adhérents, me prenant à l'improviste, m'ont « chargé d'une mission, moi le plus indigne, d'une mission « des plus agréables mais que je crains bien ne pouvoir rem- « plir au gré de leur désir, celle de dire à notre bien-aimé « Président, M. Adrien Planté, toute notre reconnaissance & « toute notre admiration : toute notre reconnaissance pour « avoir conçu l'idée de la création de ce félibrige du Sud- « Ouest, petit frère du grand félibrige provençal & toute « notre admiration pour la façon magistrale dont il a dirigé « & si rapidement développé l'*Escole Gastou Febus*. En d'au- « tres circonstances vous m'avez, mon cher Président, gratifié « d'un titre que je revendique hautement, celui de sergent « recruteur de notre *Escole;* vous, vous en avez été le créa- « teur, vous en êtes & en serez toujours l'ange tutélaire. « Aussi, combien heureux vous devez être d'assister aujour- « d'hui au triomphe de votre œuvre, puisque nous avons l'in- « signe honneur de voir cette séance présidée par des Reines « de grâce & le subre-capoulié, l'illustre Frédéric Mistral, « entouré de ses plus éminents majoraux.

« Aussi, réfléchissant tout à l'heure à la mission confiée par « mes collègues, en promenant mes regards sur cette brillante « assemblée, j'ai eu un moment d'ambition bien vite suivi « d'amers regrets. J'aurais voulu être ministre, ambition bien « permise dans ce pays où l'on fait une si grande consomma- « tion de ces grands dignitaires, & alors je me serais empressé « d'épingler sur votre poitrine, mon cher Planté, la récom- « pense de tous vos efforts & de votre grand talent, & il n'y « eût ici qu'une voix pour acclamer cet acte de justice. Mal-

Digitized by Google

« heureusement, je ne suis pas ministre; mais je vois, à côté « de moi & dans le fond de la salle, les éminents représen- « tants de notre pays, qui ne manqueront pas de prendre acte « du désir de toute l'*Escole* & de s'associer à elle pour obtenir « une réparation si justement méritée.

« Forcément je serai donc beaucoup plus modeste & dois « me contenter, mon cher Président, de vous offrir, au nom « de l'*Escole*, une médaille où sera gravée la date de ce jour « mémorable, que vous n'oublierez jamais, parce que je suis « certain que son souvenir éveillera toujours en vous un des « sentiments les plus agréables de votre vie. Sur cette médaille « vous trouverez aussi l'expression des sentiments d'affec- « tueuse admiration de tous vos disciples. »

« M. Adrien Planté se lève, saisi d'une émotion qu'il ne cherche pas à dissimuler & que d'ailleurs il déclare être très grande.

« Il remercie son ami Despagnet & déclare que ce qu'il a fait, il n'a pu le faire que grâce à la collaboration dévouée, désintéressée de ses collègues de l'*Escole*.

« Quand il a vu que la vieille langue maternelle était abandonnée, que la douce chanson allait se perdant, que les récits des vieilles grand'mères étaient oubliés, il a poussé un cri d'alarme, comme le pasteur, qui dans la montagne sent venir l'orage, appelle de son sifflet ses brebis éparpillées en leur montrant son petit sac de sel & les voit accourir pour se grouper autour de lui... Son sifflet, c'était le cri de : *Febus aban!* Le sac de sel, c'était l'amour de la langue maternelle dont il agitait le drapeau, & ses amis sont accourus autour de lui : ils étaient sept au premier moment, ou mieux cinq, pour réclamer leur admission dans le félibrige : l'aimable Baquié-Fonade & son bras droit, Danton Cazelles, ont signé avec nous & nous sommes partis en avant, pleins de confiance dans le bon droit de la petite patrie trop longtemps abandonnée.

« Sept, il y a quatre ans — en 1897 — nous sommes trois cents aujourd'hui. Et pendant ces quatre ans, nous avons travaillé sans relâche : nous avons fait un jour part à la presse de nos projets; le mois suivant, cinquante adhésions nous

Digitized by Google

arrivaient; chaque mois nous apportait des noms nouveaux qui, venant s'ajouter aux autres, constituaient une véritable armée félibréenne. Il en vient de partout, de Paris, du Tonkin, du Sénégal, des Amériques, de Madagascar, de tous les coins de la France, partout où il y a un Béarnais, un Gascon regrettant le clocher du village, la langue du berceau, les souvenirs du foyer aimé, il vient à l'*Escole Gastou Febus* qui lui porte tous les mois, par la voie de nos *Réclams*, l'écho consolant de la patrie absente... Et ce résultat, il est dû, non pas à moi, dit le Président de plus en plus ému, mais à vous tous, mes chers amis de l'*Escole*, à vous, mon cher Despagnet, qui m'avez tant soutenu à Paris & en province, à vous tous vaillants membres du bureau, docteur Déjeanne, Labaig-Langlade, P.-D. Lafore, Darclanne, Palay, Lalanne, Camélat, Eyt, tous les maîtres dans l'art présentement pratiqué de conserver les traditions de la vieille terre maternelle & de sa langue immortelle. C'est donc à moi qu'il appartient de vous remercier! Et le souvenir que vous m'offrez, le vœu que vous exprimez, mon cher Despagnet, au nom de nos frères, m'émotionnent profondément · on dit que la bouche parle de l'abondance du cœur, je dois me taire, mon cœur déborde de reconnaissance, je ne trouve plus de paroles pour vous l'exprimer comme je voudrais, comme je devrais le faire...

« Cet incident impressionne vivement l'assistance qui éclate en applaudissements prolongés, lorsque le docteur Despagnet remettant la médaille à M. Planté, échange avec lui l'accolade fraternelle.

*
* *

« Le véritable Cour d'Amour commence.

Avec cette verve qui empoigne tous ceux qui l'entendent & correspond si bien aux pensées tour à tour élevées, populaires & mordantes de sa pièce intitulée : *Lou Soubeni*, Simon Palay évoque la mémoire de Gaston-Phœbus, poète lui aussi & le gracieux chantre de *Aqueros mountines*, sous forme de dialogue, avec la voix évocatrice.

Digitized by Google

(L'Oumbre de Fébus arcoelh lous felibres deu pèys de Proubence.)

(ABAN DISE : Lou Soubeni è Febus que batalen,)

FEBUS.

Qui truque doun atau sou me tahuc? Qui truque?
Qui trouble ma droumide après ta loung-tems-a,
E cau ey lou hagard doun la bouts malestruque
Bache decapença?

LA BOUTS.

Desbelhe-t, Rey! lou pople aci haut que t'apère.

FEBUS.

Que-t troumpes! Arrès ouey nou pense mes à you
La prouhe dou desbroumbe adare que-m capère.

LA BOUTS.

Lhèbe-t plé de gauyou!
Daban lou tou castèt la h'oule que-t demande,
Souns biahores d'aci que s'audechen brouni,
Quilhe-t!

FEBUS.

E qui dounc ès tu doun la bouts coumande!

LA BOUTS.

Que soy lou Soubéni!
Escoute! Dous reclams que lou passat carreye
Cabén lous sècles mourts au desbrumbe caduts
Qu'amàssi lous reboums è ma bouts que-us barreye,
Au cô dous nau-baduts,
Que soun aquets maynats qui t'apèren adare
Lous maynads pietadous qui s broumbaran tous!em;
Oumbre fière, decap a d'ets u cop debare,
Febus, quilhet, anem!

(Lente, l'oumbre de Fébus que-s quilhé de la cachee que ba decap au pople.)

Digitized by Google

« Reynes dou Gay-sabé, Loles dou bèt esprit
Lugras beroys eu qui la Poesie arrit
E bous auts, hilhs aymats de la Patrie yence
Doun l'amne cante è bribe aus pès de la Beutat
E doun lou cô balen per la glori 'npourtat
Bole dab lou mistrau au cèu de la Proubence,

« Lou bielh Febus que-b da soun adichat courau!
Per u die, enta bous, qu'a dechat lou courrau
E la case estadide oun s'adroum lou desbroumbe
— Lous bius qu'at an boulut — Siat touts lous pla bienuts
En aqueste bèt pèys doun lous couts esconnuts
Dou me crit entenoun tan de cops lou bourroumbe!

« Febus aban! oun èts amics de d'autes cops?
Muts, partits è defunts... è carats lous esclops
Dous pouris henilhants é de las hounes yègues,
Lous layrets de la mute è lous bramets dou cor
E lous dou me seguici eslambrequeyants d'or.
Oun èt? Semiats debat la yerbe è las roumégues.

« Arré nou soubre, arré! Sounqu'aciu lous tucs blancs,
Doun mouns oelhs tan de cops houradaben lous crans
Enta cerca l'endret oun baraben mas penes,
E lou gabe blueng gnacan lou sable rous
L'ayret tébe qui leque en houleyan l'arrous
E tu, Cèu, esbrecat per las mediches penes.

« Qu'èts aquiu, coum aban, eternes è féaus!...
Daunetes è segnous dous parsas proubençaus
N'ey pas you qui b'arcoelhi 'n aqueste bèt die,
Que soun ets, lou Cèu blu, lou Gabe, lous grans Pics,
Qu'ey lou Biarn tout sancé, qu'ey l'amne dous antics
E d'arrays è de flocs qu'oundren la boste bie!

« Semiayres dou bet paraulis
Estiglant coume las brioles
Qui, dous poutets de las Rayoles
Coume ue arriu riuleye lis
Peleris ahouegats dou Berbe
A l'apèu tringan aplegats
Mercès de b'esta darrigats
A la bère Proubence enta biene, superbes,
Pourta boste paraule aus noustes neurigats!

Digitized by Google

« Sûs aqueste beroye terre
Qu'et capables de desbroumba
Boste patrie è de trouba
Que mes que la boste qu'ey bère...
Noustes drolles qu'an lusent l'oelh
Noustes gouyats qu'an l'amne brabe
E clare coum l'aygue dou gabe
Lou bî qu'ey dous coum l'aube è fier coum lou sourelh
Tout qu'ey plasent aci mes qu'arrès n'at pot sabe!...

« Mes, de que be gausi parla!
Lou praube bielh que repepie;
Que l'aymat trop, boste patrie,
Ent'an poudé demoura n'la;
Toutu, nou b'en anets de tire,
Deya, pous reclams esplandits,
Qu'enténi lous claris hardits.,.
— Nou sabém pas coum bous canta dab ue lyre
E sus las cordes d'or qu'abérem pecs lous dits —

Tabé, que seré grane yoye
Enta touts aquestes maynats
Si poudèn, de bous, lous aynats
Sabé la musique beroye...
Mes, Diu à cadu qu'a balhat
Sa grane ou petite gahade,
E sus boste la boune hade
Qu'a barreyat de sas mas blangues, en palhat
La tistére de flous aus horts dou Cèu gahade!...

« Qu'en abét enta 'n da... Felibres proubençaus,
Aban de b'en ana semiat noustes casaus
E, mes tard, si 'ntau Biarn tournat ha la camade
Pous sés blus, quan layret passe briac d'aulous!
Qu'haledarat, touts fiers, lou perhum de las flous
Qui praben aus cantès de boste terre aymade!...

« Qu'ey prou dit... Enta you l'hore braque que houey
Mes, aban de parti cap-sus l'espace nude
Au noum dou Biarn hurous de bous arcoèlhe ouey,
Felibres, lou cantayre esmabut que-b salude! »

(*L'Oumbre que-s perd.*)

Digitized by Google

M. A. Baulorry donne lecture de la pièce intitulée : *A Nouste* qui a obtenu le premier prix de poésie dans la série des sujets libres.

M. le Secrétaire de l'*Escole* lit ensuite une ravissante pièce : *L'Embit de Gaston Febus*, qui obtient un succès aussi grand que mérité.

*
* *

Le banquet. — Cependant les heures s'envolent, trop rapidement au gré de la nombreuse assistance. Midi sonne, c'est l'heure du banquet. La poésie est, sans doute, un aliment d'un grand prix, mais elle ne nourrit que l'esprit qui à son tour la cultive. Il faut encore à l'homme d'autres aliments moins immatériels. Bien que le poète de Maillane, répondant à une invitation à dîner à lui adressée par une noble dame, ait dit : « les félibres sont des cigales & ne vivent que de rosée »; il faut aux cigales méridionales, à certaines heures du moins, une rosée plus réconfortante que les larmes de l'aurore.

Donc, deux cent trente-trois convives sont réunis à l'heure indiquée dans une des vastes salles de l'hôtel de la Poste, magnifiquement ornée pour la circonstance & où un déjeuner leur est offert avec une perfection de service au-dessus de tout éloge. En voici le menu dont la saveur locale est particulièrement frappante :

Disnâ

La Garbure
Lou Saumou deu Gabe
Lous Pastissots de Gascougne
dab
La Garie sarcide deu Nouste Henric
La Dobe Biarnése
Lou Yambou d'Orthez
Las Lèytugues de la Plane de Billère e Yelos
Lou Mate-Hami a la Mode Anglése
Lou Roumatye de la Balée
Frute, Crouquets, Garfous & Macarous
Yuransou rouye — Piquepout deu Gers
Yuransou blanc (Adrien Planté)
Champagne
Cafè & Pousse-Cafè

L'heure des toasts est venue. Mistral se lève :

Que toute barbo d'ome se care,
Lou Capouliè vai parla.

Digitized by Google

M. Devoluy prend la parole. Un grand silence se fait dans la salle, naturellement bruyante, sous l'influence des crus de Jurançon, très bons inspirateurs des langues « vivantes ».

Dans la belle, harmonieuse langue provençale, il prononce un discours-programme où il expose avec une clarté & une énergie de conviction saisissantes, les légitimes revendications des écoles félibréennes. Si la taille physique de l'orateur est au-dessous de la moyenne, la taille de son éloquence est vraiment supérieure & admirablement servie par une voie vibrante & une force de conviction qu'il sait très bien faire passer dans l'âme de ses auditeurs.

Le moment solennel est arrivé. Le patriarche du Félibrige se lève & prend la coupe pour chanter l'hymne de la *Coupe santo*. D'une voix vibrante le grand Mistral entonne ce chant en quelque sorte sacré pour les diverses écoles félibréennes & dont le refrain est répété avec un enthousiasme vraiment religieux par toute l'assistance :

Goupo santo
E versanto
Vuejo a bord
Vuejo a plén bord
Lis estrambord
E l'enavans di fort.

Coupe sainte
Et débordante
Verse à flots
Verse à pleins bords
Les enthousiasmes
Et l'énergie des forts.

Commence immédiatement la série des toasts. M. A. Planté commence & s'exprime ainsi :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Au nom de l'Escole Gastou-Phébus, si heureuse & si fière d'avoir pu aujourd'hui faire la connaissance de tant d'amis, de maîtres, & fidèle à l'usage traditionnel de la vieille hospitalité

Digitized by Google

béarnaise, je lève la coupe en l'honneur des hôtes de la ville de Pau, des invités & des frères de l'Escole Gastou-Phébus & je porte tout d'abord une santé, chère entre toutes, la santé de Frédéric Mistral. (Applaudissements.) Frédéric Mistral, dont la voix toujours vibrante, dont le regard toujours jeune, dont le front toujours radieux, reflète l'admirable sérénité d'une âme vouée au culte sacré du vrai, du bien & du beau. (Applaudissements.)

« Oui, cher maître, vous êtes le phare autour duquel toutes les écoles vont chercher la lumière qui réchauffe les cœurs, rassure les âmes, guide les esprits; la véritable devise des félibres, est « foi, patrie & amour »; ces trois mots résument excellemment votre vie & votre œuvre.

« Et je demande au Ciel qu'il vous conserve longtemps à notre tête pour le plus grand honneur de la grande patrie dont vous êtes un des fils les plus glorieux, & pour le plus grand bien de la petite patrie dont vous êtes tout à la fois l'espérance, l'exemple & l'orgueil. (Applaudissements.)

« Je bois à vous, Monsieur le Capoulié. Nous venons d'applaudir aux accents d'une bien mâle éloquence. Cette éloquence nous a prouvé que votre élévation au capouliérat ouvrait pour le félibrige une ère nouvelle de progrès incessants & de succès certains.

« Enfin, je bois à vous, Mesdames, qui, sans avoir peur des félibres qu'on accuse parfois de faire un peu trop de bruit, êtes venues à l'art & à la poésie comme la fleur & le papillon vont au soleil & à la lumière. (Applaudissements.)

« Et enfin, je vous salue, vous tous, Messieurs, dont les uns par intérêt pour notre œuvre, représentants du peuple béarnais, administrateurs éminents, membres de la presse parisienne & provinciale; dont les autres, par fidélité félibréenne, syndics, assesseurs, majoraux, mainteneurs & membres des trois maintenances, avez bien voulu venir à ce banquet fraternel communier avec nous dans la grande idée de fraternité & de solidarité méridionales. (Applaudissements.)

« Nous ne cesserons de le répéter, nous ne cesserons de le proclamer & Monsieur le Capoulié vient de vous le dire en des termes dont les miens ne sont qu'un bien pâle écho,

Digitized by Google

l'étude de notre vieux parler n'est autre chose que l'étude de notre histoire locale.

« Qui tient la langue, tient la clé de la question félibréenne, comme l'a dit le Maître & comme le répétait, l'autre jour, notre trop modeste poète Camélat. (Applaudissements.)

« Après la foi de nos pères il n'y a rien de plus sacré que la langue qu'ils ont parlée.

« La reconstitution de ces vieux parlers c'est la reconstitution de l'histoire locale, c'est le rappel des luttes de nos pères, les grandes luttes séculaires pour la défense de leurs droits, de leurs privilèges & de leurs libertés. (Applaudissements.)

« Mon ami Jourdane a dit que vous étiez le capoulié des jeunes. Vous êtes vraiment le capoulié des jeunes & vieux, & tous, jeunes & vieux, nous saluons en vous la conception de l'union harmonieuse de l'esprit national avec l'âme populaire dont la suprême expression est le culte & la reconstitution de notre immortelle langue d'oc.

« Que votre capouliérat soit fécond & heureux!

« Je bois à vous, Mme Mistral, je vous salue comme la reine incontestée du félibrige, vous qui avez si gracieusement déposé votre couronne sur le cœur de celui qui les réunit toutes dans le rayonnement de son génie national. (Applaudissements.)

« Je bois à vous, Mme Filadelfo. Je n'ai pas oublié que, presque au sortir du berceau, vous avez fait entendre les premières revendications de la muse gasconne.

« Dans la mémorable séance du 21 mai 1899, vous avez reçu cette couronne de lauriers qui, vous me le disiez tout à l'heure, porte cette inscription : « A Filadelpho de Gerdo, « la primo flou deu gay sabé. »

« C'était assurément un grand honneur pour vous, Madame. Bien plus grand encore pour la muse gasconne qui, ce jour-là, à été solennellement reconnue, honorée, & a été définitivent consacrée dans votre personne attachante & dans votre grand talent. (Applaudissements.)

« C'est la mise en relief de toutes les gloires de la petite patrie dont le faisceau, pieusement réuni, constitue cette ma-

Digitized by Google

gnifique & admirable histoire de la toujours grand aimée, la France. (Applaudissements.)

« Un de mes amis, qui est en face de moi, me faisait tout à l'heure un signe, croyant que j'avais oublié un nom dans l'énumération que je viens de faire. Ce nom, je ne l'ai pas oublié, même en félibrige; s'il est vrai de dire qu'on s'enrichit à payer ses dettes, je veux enrichir une fois de plus aujourd'hui l'Escole Gastou Febus en payant ma dette, en levant mon verre en l'honneur de M. le Maire & de la municipalité de Pau. (Applaudissements.)

« Et, à ce sujet, laissez-moi vous rappeler une fable qui prend le caractère d'une véritable histoire, ou mieux vous conter une histoire qui, partout ailleurs qu'à Pau, paraîtrait une vraie fable...

« Un jour, — prétend le bon La Fontaine, si bien traduit par notre ami absent Dejeanne & par notre lauréat Pellisson, — *la cigale ayant chanté tout l'été se trouva fort dépourvue...* & vous savez le reste...

« La municipalité de Pau s'est chargée de mettre en action cette fable, mais en la renversant absolument. Un jour, en effet, *la Cigale de Gascogne* — représentée par le président de l'Escole Gastou Febus — s'en fut trouver sa puissante voisine, *la Fourmi de Pau*, représentée par M. le Maire de cette ville.

« Elle lui fit comprendre — ce lui fut bien facile, M. le Maire de Pau comprend tout à demi-mot — elle lui fit comprendre, dis-je, en rougissant, que chanter même l'hiver n'enrichissait guère les cigales, & qu'ayant à la Sainte-Estèle prochaine à recevoir de nombreux & grands amis, elles avait recours à ses provisions... c'est-à-dire à sa générosité. A l'encontre de la fourmi de La Fontaine, la fourmi de Pau est très prêteuse. Elles s'empresse d'ouvrir ses bras, sa bourse & tout son cœur... Ah! M. le Maire de Pau ne m'a pas répondu : Vous chantiez!... dansez maintenant! Non, il m'a dit : « Vous « chantiez? eh bien, chantez encore! dites à vos amis de venir « chanter avec vous, je chanterai avec eux, nous chanterons « tous ensemble, car plus on est de... chanteurs, plus il y a « d'harmonie! » (Applaudissements) Et vous voyez, Mes-

Digitized by Google

sieurs, ce que cette harmonie a produit entre la cigale indiscrète & la généreuse fourmi. (Applaudissements.)

« Et alors la ville de Pau s'est mise en frais; à son exemple, tout le monde à Pau s'est mis en frais, & le Conseil municipal & les deux adjoints, dont l'un surtout, M. Lavigne, qui préside la Commission municipale, s'est multiplié pour aller à votre rencontre avec moi sur le trottoir brûlant de la gare de Pau, & l'administration du Palais-d'Hiver, les Sociétés musicales & artistiques, tout le monde, en un mot, y compris le soleil.

« Je vous demande de vouloir vous associer aux remerciements les plus sincères que la cigale gasconne adresse à la puissante fourmi de Pau.

« Je lève la coupe en l'honneur du maire de Pau, de la municipalité de Pau, de la ville de Pau, &, en « votre nom, je leur souhaite à tous de longs succès & de longs bonheurs. » (Applaudissements prolongés.)

Le sympathique & si apprécié des Palois, M. Lavigne, adjoint au maire, prend ensuite la parole :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Ai-je besoin de le rappeler ici? Tout a pris chez nous un grand air de fête quand nos populations ont été avisées de votre venue à Pau.

« Elles se sont laissé prendre, se sont livrées de tout cœur quand elles ont su que le Félibrige de Roumanille & de Mistral quittait un moment le ciel magiquement bleu de la Provence pour venir visiter le ciel légendaire du Béarn.

« Leur satisfaction a été sincère quand elles ont appris que votre poétique compagnie nous arrivait, Mistral & Filadelfo en tête, accompagnée de ses chefs les plus justement distingués & populaires, portant la Coupe Sainte; qu'elle venait fêter à Pau le Sainte-Estelle, sa patronne; qu'elle tiendrait sa « Cour d'Amour » dans le château même de Henri IV, tout embaumé encore, malgré les ans, des souvenirs du grand roi, de Gaston Phébus & de la reine Marguerite.

« C'est que nos cœurs battent ici à l'unisson des vôtres. Le

Digitized by Google

Félibrige, savons nous, c'est la poésie de la petite patrie : c'est la poésie qui a sa place dans tous les cœurs béarnais, la poésie de Jasmin, de Despourrins, de Navarrot, de Darrichon, celle qui nous vient des bords du Gave, de la Garonne ou de l'Adour, la « poésie patoise » enfin, devant laquelle toutes les maintenances, qu'elles soient de Provence, de Languedoc ou d'Aquitaine, sont en extase comme devant une amante fidèle & adorée.

« Et voilà comment il a été facile à la municipalité de Pau de vous souhaiter avec éclat la bienvenue, d'organiser en votre honneur les réjouissances auxquelles vous avez bien voulu assister.

« M'inspirant surtout de ce qui s'est passé autour de vous, permettez-moi de vous assurer que notre accueil a été aussi cordial qu'enthousiaste. Les Béarnais vous ont reçu, non seulement suivant leur hospitalière coutume, mais encore comme des amis familiers, ceux qui charment le souvenir & bercent le cœur en évoquant des légendes connues & aimées.

« Pas donc n'est besoin, Monsieur & cher Majoral, sinon pour nous faire apprécier encore les grâces de votre esprit & la chaleur de vos sentiments affectueux à notre égard, de nous adresser de si aimables remerciements.

« Avec plaisir, nous accueillerons la cigale gaie & insoucieuse, & aussi l'abeille étincelante qui laissera dans notre ruche travailleuse les trésors de son miel qui en seront la parure & le charme bienfaisant.

« C'est nous tous, en somme, qui serons en reste de reconnaissance avec le Félibrige, si le Félibrige à son tour veut bien nous garder un bon, fidèle & dévoué souvenir.

« Et nous serons largement récompensés si, de retour dans leur belle Provence, les Félibres causant entre eux de ce que l'auteur de l'impérissable *Mireille* appelle les « caousottes de « l'houstaou », se rappellent agréablement de ceux qui en ce moment fêtent les Félibres, leurs hôtes; de ceux qui sont heureux aujourd'hui d'acclamer leurs chefs éminents, leur œuvre de décentralisation littéraire, de défense & d'amour de l'autonomie locale.

« Puissent surtout Mistral & sa digne compagne emporter

Digitized by Google

dans leur cœur un rayon bien chaud de notre beau soleil du Béarn. Et, quand sous les verts ombrages de Maillanne, du pied des Alpes, ces « Pyrénées de la Provence », le cher apôtre du Félibrige tournera son regard vers ses amis d'un beau jour, puisse-t-il laisser monter avec plaisir, à son cœur, le refrain de la chanson populaire de Gaston-Phœbus :

« Aqueros mountagnos
Qui ta hautes soun
M'empèchen de béde
Mes amics oun soun. »

« Heureux serons-nous aussi, si, suivant l'expression du même royal poète, ces montagnes « s'abaissent » de nouveau devant vous. Les Béarnais vous feront fête encore & seront heureux, comme aujourd'hui, de lever la Coupe Sainte en l'honneur du Félibrige, de Mistral, du Capoulié, M. Pierre Devoluy, & du Majoral d'Aquitaine, notre excellent ami M. Adrien Planté. »

A plusieurs reprises, les Félibres soulignent cette remarquable allocution par des applaudissements aussi enthousiates que mérités.

Après l'éloquence de la prose celle de la poésie. C'est d'abord le félibre de Barétous, M. H. Pellisson, bien connu par ses délicieuses productions marquées au coin de la « tasque », de cette ravissante vallée.

Il a la mission de payer un tribut d'hommages à la mémoire d'un « béarnisant », félibre avant la lettre, & dont la littérature pyrénéenne conservera l'inoubliable souvenir; nous avons nommé le regretté M. Lespy, l'auteur de la *Grammaire béarnaise*, du *Dictionnaire béarnais* & de beaucoup d'autres travaux consacrés à l'étude de cette langue dont il s'était fait l'apôtre passionné. Certes, il méritait une mention spéciale. C'est un de ses compatriotes, M. Henri Pelisson, qui a eu cette mission agréable. Voici le bouquet au parfum balsamique qu'il a préparé en son honneur :

Rèynes de Cour d'Amous, arrays d'or déu Mieydie,
Qui sus Biarn e Gascougne aymats de clareya,
Hades déu parla dous qui bienetz barreya,
Debat lou céu de Pau, la joye e l'allegrie;

Digitized by Google

O Mistral! en qui, nous, hasèm que sauneya,
Sourelh d'amistousete e gauyouse Patrie,
Capouliè, Majouraus déu Gay-sabé la trie,
Audit u bielh felibre, eth tabé, gourgueya :

Dens l'hort flamboureyan de noste Sente Estele,
Oun brilhen de Proubénce estele sus estele,
M'agrade d'arrousa la flou déu soubeni...

Edounc, per coussira lou Pay-bou de l'Escole,
Qui de Gastou-Fébus mena la farambole;
Lhèbi la *Coupo santo* au gran Biarnès Lespy!

M. l'abbé Labaig, curé de Momas (Basses-Pyrénées), adresse à M. Mistral le gracieux & poétique compliment qui suit :

Gran meste, oundrade hount qui, dou tuc debarade,
E d'arrousès, toustem eslourits, caperade,
Au miey de las gauyous e dous arris d'abriu,
Mescle au cant de l'aurey la cante deu sou briu.

Lou boste ort nou pati yamey de la tourrade,
E la bite, aus arrays de la glori dourade,
Que demoure ta bous lou musicayre arriu
Balhan yoye a la terre, embian laudous a Diu.

Bous dounc qui, hens las flous, dab l'escricade abelhe,
Prestit lou boste mèu, bous qui cantèt Mirelhe
E dou boste renoum plegnèt lous blus terrès

Autreyat au bienut deu cantè de la lane
D'auheri-p u flouquet fresc coelhut a la brane,
E retreyt de-s trouba près dous bostes laurès.

MM. Jourdanne, majoral de Carcassonne, Niel, au nom des Félibres de Paris, prononcent en français des discours chaleureusement applaudis. Signalons aussi le vœu proposé par M. Constans, majoral & professeur de langues romanes à l'Université d'Aix, au sujet de l'étude dans les Ecoles normales de la langue française par les idiomes locaux. Ce vœu est acclamé & adopté. Très applaudi aussi le discours prononcé en provençal par M. Chassary, majoral de Montpellier.

Le majoral Arnavielle, de Montpellier, ville qui n'a pas envoyé moins d'une quarantaine de félibres à Pau, parle en véri-

Digitized by Google

table apôtre du félibrige & prouve une fois de plus que l'éloquence a toujours sa source dans les profondes convictions, que les grandes pensées viennent du cœur. Oui, conviction & cœur : voilà ce qui donne à la parole de cet ardent félibre un attrait d'autant plus irrésistible que pour défendre une pareille cause & la faire triompher il serait prêt à en devenir le martyr.

C'est encore avec un zèle & un talent égal que Soureilh, capiscol de l'*Escolo moundino* — nom prédestiné pour éclairer les esprits sur les bienfaits du Félibrige — en fait une brillante apologie.

Signalons également, avec des éloges bien mérités, la lecture d'un poème où M. le Dr Cazamajor, d'Oloron, exprime en termes d'une grande délicatesse les sentiments les plus patriotiques & chante admirablement la pittoresque ville d'Oloron.

Naturellement, la température de l'enthousiasme s'élevait de plus en plus & la salle devenait assez bruyante lorsque tout-à-coup un silence profond se fait dans tous les rangs. C'est la reine qui se lève; elle va parler. On la regarde, on l'écoute. Elle paraît toute jeune & sa physionomie d'un atticisme idéal de traits, fait rêver des médaillons antiques. Sa muse est grave, presque triste; on dirait d'un crépuscule par un beau jour d'automne. Sa voix nette, harmonieuse, grave, souligne parfaitement certaines pensées d'une mélancolie pénétrante & captive dans tout le sens du mot ses nombreux auditeurs. Voici comment Mme Filadelfo s'est exprimée :

Cado amo a sua missiou sus terro;
Ra qui-m rebié
Ei de-m soubié,
A qu'ei perqué m'en boi en guèrro,
A troum e broum,
Countro ed Desbroum.

Cantat, bous-auts, s'ei bosto taco,
O Frais ! cantat
S'ei boste estat.
Mes you que ra soubiénço estaco,
Ed co'mpensat
Plouri ed passat.

Digitized by Google

E qu'ei perqué n'eds locs ount pàssi
Boi tout houlhant
E desbelhant,
Mes, las! pertout, de quin que hàssi,
Lhèbi ded sou
Que sanc e dôu...

Permou-ds pirats ded tems de souyo
En semièn tant
Per nousto antan,
Qu'en ci encor ra tèrro rouyo,
Ed cèu plourous
E souloumbrous.

Cantat, bous-auts, ed tems de glôrio,
Ed tems béroi
D'amour e goi;
Per you resèrbi ra memôrio
A ras herous
Ded tems negrous.

Mes, las! dab eds castèts en penye
E-ds estenuds
De païs nuds,
Soi soulo à rebaria-d rebenye
Qu'ey nouste dret
Despuch Muret.

Muret! Muret?... Qui pensa-i gauso...
En sèt cents ans
S'en passon tant!
S'ei pouegn passat nado auto causo
Sounque u licot
A nouste cot!

E cap bachat e reyo moudo,
Nous auste-tems
Tant impourtens,
D'oueilh mourt gardam gahus & houdo
S'acarrassa
Per nousto ença...

Creyénços, us e bés e lengo,
Nouste renoum
E dentiô-d noum,
Tout i'a passat — qu'on s'en soubengo! —
E-ds pocs soubrant
I passaran!

Digitized by Google

Cado amo a sua missiou sus tèrro :
Ra qui-m rebié
Ei de-m soubié.
Et qu'ei perqué m'en boi en guèrro
A troum e broum
Countro ed Desbroum.

La muse de l'Histoire aurait peut-être rectifié quelques appréciations de sa sœur, la muse de la Poésie, relatives à la guerre des Albigeois, mais elle a dû tressaillir de joie à voir combien, sur les lèvres d'une femme surtout, elle donne de la couleur & de l'attrait aux tableaux sévères qu'elle retrace ordinairement.

Le succès de Mme Filadelfo a été si grand que les nombreux inscrits pour parler encore ont cru devoir renoncer à prendre la parole.

Pour terminer ces splendides manifestations félibréennes au banquet, M. Mistral prend la parole ou plutôt entonne le chant qu'il a composé pour la Sainte-Estelle à Pau. Nous en citons les deux strophes suivantes :

Ti Gave plen d'encens
O Biarn fan miracle
Ti Gave plen d'encens,
Au couva sant Vincens!

Aü cabiscoü d'Ourtès
Are pourtèn un brinde,
Aü Cabiscoü d'Ourtès
Qu'es valent e courtès!

Le concert et le punch d'honneur. — Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de grands détails pour démontrer que cette nouvelle soirée en l'honneur des Félibres ne l'a cédé en rien à la précédente; au contraire! avec les mêmes artistes dont le talent remarquable est la garantie des plus brillants succès, avec l'enthousiasme qui décidément avait conquis en maître souverain tous les esprits & les cœurs, il ne pouvait en être autrement dans cette dernière réunion au Palais-d'Hiver.

Immédiatement après, les portes de la grande salle des fêtes, où a été admirablement organisé un punch offert par la muni-

Digitized by Google

cipalité à ses hôtes, s'ouvrent, & plus de deux cents invités y prennent part. M. Faisans prononce alors le discours suivant dont l'inspiration libérale du fond n'est égalée que par le cachet éminemment littéraire de la forme :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« L'idée félibréenne, suivant la marche naturelle des grands mouvements d'expansion sociale, est partie de l'Est de la France pour arriver, au bout de cinquante-sept ans, à la frontière occidentale. Et au moment où elle réunit les Alpes aux Pyrénées, la Méditerranée à l'Océan, il nous plaît d'avoir été choisis pour cette halte qui va associer le nom du Béarn à cette date désormais mémorable dans l'histoire du félibrige, du 27 mai 1901.

« Permettez-moi de vous dire que nous ne nous sentons pas indignes de cet honneur. Le Béarn a toujours été terre franche. Dès l'an 1080 les Fors, véritable charte constitutionnelle égarée au milieu des institutions féodales, garantissent l'indépendance du pays comme les coutumes & les libertés de de ses enfants, & ce n'est que sept siècles plus tard que les Béarnais, « considérant qu'il n'existe pas sous le ciel un plus « beau titre que celui de Français, depuis que les trois bases « de la constitution nouvelle sont posées, *la liberté*, l'égalité « des hommes & le respect de la propriété, offrent pour tribut « à la patrie une constitution antique qui leur est chère & « qui rendait leur situation plus heureuse que celle des autres « provinces ».

« Le sacrifice fut fait loyalement, sans arrière-pensée, & l'union est absolue.

« Mais si, de Brest à Marseille & de Dunkerque à Bayonne, nous sommes tous frères dans la communion française, nous entendons garder le droit de nous souvenir que nous ne sommes pas frères du même lit, & qu'à côté des origines communes à tous il en est de particulières à quelques-uns. Et c'est un acte de piété légitime que celui qui consiste à reconstituer le passé, revivre la vie des ancêtres, relever les anciens usages & sauver de l'oubli définitif tout ce qui peut s'adapter aux nou-

Digitized by Google

velles conditions de la société moderne en respectant les exigences sacrées de l'unité nationale. Nos coteaux ne ressemblent pas aux plaines de la Beauce, nos torrents ont une autre allure que les ruisseaux du Nord, notre soleil fait pousser d'autres fleurs que celui des Flandres, & cette diversité dans la nature n'empêche pas que plaines & coteaux, ruisseaux & torrents, fleurs des Flandres & fleurs de Béarn ne soient choses de France, appartenant au même titre à tous les Français. Pourquoi cette même diversité n'existerait-elle pas dans la langue usuelle, dans les mœurs & dans les usages? En quoi pourrait-elle compromettre l'unité de la patrie.

« Mais la conception fonctionnariste est tout autre. Il déplaît aux administrations centrales que le râteau niveleur qu'elles promènent sur toute la terre de France rencontre encore quelques résistances. Elles veulent détruire l'esprit provincial & habiller nos pensées du même complet fabriqué par les mêmes grands magasins. Paris doit être la synthèse de la France; rien en France n'existera en dehors de Paris, & la province, pays conquis, sera dépouillée de ses richesses que Paris seul a droit de posséder.

« On nous le fait bien voir. Ce château d'Henri IV où nous tenions ce matin la Cour d'Amour avait hier encore les admirables tapisseries de Saint-Jean. Elles y étaient à leur place, les inventaires du mobilier de Louis XIII les mentionnant comme dépendant du domaine privé d'Henri IV. On nous les a prises l'année dernière sous prétexte de les faire figurer à l'Exposition, & elles ne sont plus revenues. Il paraît que la direction des Musées Nationaux les trouve à son goût & qu'elle a la prétention de les garder à perpétuelle demeure dans l'une des salles du Louvre.

« Je vous demande de joindre vos protestations aux nôtres. On vous dira que ces tapisseries sont la propriété de l'Etat. Qu'importe! Sommes-nous donc en dehors de l'Etat? Et l'Etat n'a-t-il pas l'obligation morale de respecter les traditions séculaires& de laisser les œuvres d'art, propriété nationale, à cette partie de la nation qui a sur elles comme un droit d'usufruit acquis par une prescription immémoriale? Que serait l'Italie si les Musées de Bologne, de Venise, de Florence, de Naples

Digitized by Google

étaient réunis à Rome? la Belgique & la Hollande si les Mœmling de Bruges, les Rubens d'Anvers, les Rembrandt d'Amsterdam venaient s'aligner sur une même Cimaise à Bruxelles ou à la Haye[1]?

« La Province a droit à la vie, à la vie intégrale. Il est nécessaire qu'elle garde sa personnalité pour que la France reste la plus grande personne morale du monde. Le vin de Bercy, quoiqu'il soit le composé des déchets de tous nos vignobles, est plat & sans bouquet; il ne rivalisera jamais avec les vins de France qui sont ceux de nos terroirs purs & sans mélange. Et la Province a raison de tenir au goût du terroir; elle a raison de vouloir rester elle-même, garder sa langue & ses coutumes, exhumer les titres de gloire de ses aïeux, faire respecter leurs œuvres & hériter de leurs richesses. Le corps n'est robuste que si le sang circule dans toutes ses parties, la patrie ne sera forte que si chacun de ses enfants apprend à l'aimer & à l'admirer dans le coin du territoire où dorment ses pères.

« C'est parce que ces pensées nous sont communes, puisque j'ai eu la joie d'entendre ce matin leur formule définitive dans le magistral programme du Capoulié, c'est parce que je sens que nos cœurs battent à l'unisson, qu'au nom du Béarn & de la ville de Pau je vous salue, tous, félibres, grande armée de la liberté, & je bois à la santé du Maître, du Géant dont la Mireille a été comme l'olifant qui, sonnant l'appel aux quatre coins de l'horizon, a renversé les digues & les barrières élevées par l'hégémonie parisienne & ouvert la route toute grande aux flots bondissants de la poésie liberatrice.

« A. Mistral! »

Avons-nous besoin d'ajouter que chacune de ces belles pensées ont été littéralement hachées par des salves d'applaudissements.

M. le comte de Gantemi d'Ille, majoral de Provence, a pris la parole pour exprimer à M. le Maire de Pau, à la mu-

1. Ces légitimes protestations ont été entendues & les tapisseries de Saint-Jean viennent d'être restituées au château de Pau par le directeur des Musées nationaux.

Digitized by Google

nicipalité tout entière, à la ville de Pau l'expression de la profonde gratitude & de l'admiration de tous. Il a trouvé pour cela des termes d'une exquise délicatesse que sont venus encore rehausser la parole de Mme Filadelfo, une « brinde » de Mme Mistral, & les accents enflammés de M. Arnavielle, &c.

Après ces tournois d'éloquence & de ravissante poésie, célébrant la générosité & l'amabilité des Palois, M. Fournets, de l'Opéra, un enfant de Pau lui aussi, réunit quelques chanteurs béarnais pour exécuter quelques airs du terroir.

A une heure du matin la soirée était terminée. Bon nombre de félibres sont encore restés un jour dans la cité pour jouir quelques heures de ses parcs enchanteurs, de ses boulevards superbes & de ses incomparables panoramas.

Ils ont emporté, nous le savons, les meilleures impressions de tout ce qu'ils ont vu & entendu dans la ville d'Henri IV, dont les habitants, nous croyons pouvoir l'affirmer, conservent à leur tour de ces manifestations félibréennes le plus agréable souvenir & une grande reconnaissance pour M. A. Planté, l'inspirateur, l'organisateur & l'âme de ces inoubliables fêtes.

P. D'ARELLAS.

Membre de l'Escole Gastou-Fébus.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Congrès régionaliste.

Ainsi que nous l'avions annoncé, un Congrès régionaliste s'est tenu à Toulouse, le samedi 25 mai dernier. MM. René Grivart, Henri de la Renommière & Clapier, arrivés de Paris le matin même, représentaient le Comité de la Fédération régionaliste française, établie à Paris. M. J.-Charles-Brun, secrétaire général, ne put arriver que le soir.

La première séance fut tenue à neuf heures du matin sous la présidence de M. André Sourreil, capiscol de l'*Escolo mound-dino*, assisté de MM. Constans & Bourciez, professeurs de littérature romane aux Universités d'Aix & de Bordeaux.

Organisation du travail. — 1° Le Congrès émet le vœu immédiat que le travail puisse être organisé librement sur les chantiers municipaux & départementaux.

2° Que les capitaux régionaux & particulièrement les fonds des Caisses d'épargne soient maintenus dans la région pour servir à des placements dans les caisses rurales & les coopératives de production.

3° Pour le jour où l'autonomie communale & régionale sera un fait, que l'on accorde le droit de légiférer en matière d'organisation du travail, sous le contrôle de la commune par la région & de la région par l'Etat. (Rrapport de M. Frayssinet.)

Autonomie communale. — 1° Gestion des affaires de la commune, de la région par la région, & de la Nation par l'Etat. (M. le baron Desazars de Montgailhard, directeur de

Digitized by Google

la *Revue des Pyrénées*, lit un rapport où, tout en demandant plus de liberté pour la commune, il s'élève contre le principe de l'autonomie complète qui a été essayée en Italie en 1885, & qui a dû être abandonnée en 1895 à cause de ses résultats désastreux au point de vue financier pour la commune & pour l'Etat.)

2° Organisation du référendum communal; organisation de la représentation proportionnelle dans les assemblées communales & législatives. (Rapport de M. Charles Delorme.)

La deuxième séance a eu lieu le même jour, à deux heures du soir, sous la présidence de M. Constans, assisté de MM. Jeanroy, professeur de littérature romane à l'Université de Toulouse, & de M. Bourciez.

ENSEIGNEMENT :

Le Congrès émet le vœu que l'histoire de la commune & de la province fasse partie de l'enseignement primaire, secondaire & supérieur. (Rapport de M. J.-M. Simon.)

Le Congrès émet les vœux suivants :

« *Enseignement supérieur.* — Autonomie complète des Universités régionales. Disposition de leur budget & de leur programme. Groupement, autour des Universités, des forces décentralisatrices de la région.

« *Enseignement secondaire.* — Autonomie relative des lycées & collèges. Adjonction aux conseils des professeurs de personnalités compétentes & de pères de famille. Enseignement de l'histoire & de la géographie au point de vue régional.

« *Enseignement primaire.* — Réforme de l'enseignement primaire au point de vue régional par une méthode plus pratique (enseignement agricole & industriel suivant les besoins locaux) par l'utilisation des dialectes locaux & par la glorification de la terre & du métier. » (Rapport de M. H. de la Renommière.)

— Le Congrès émet le vœu que l'article 14 du règlement des écoles primaires qui édicte que le français sera seul en usage dans les écoles soit abrogé. (Rapport de M. Vié.)

— L'enseignement de la langue d'Oc sera donné dans les écoles normales & accompagné de notions élémentaires de

Digitized by Google

latin, de façon que les instituteurs puissent, en connaissance de cause, se servir de l'idiome local pour l'enseignement du français. (Rapport de M. le baron H. Guillibert.)

— Le Congrès invite les administrations de l'Etat à respecter l'orthographe des noms des localités. (Rapport de M. Ronjat.)

Développement des œuvres de l'initiative privée. — Le Congrès, considérant qu'il y a lieu de répandre dans toute la France, fut-ce au détriment de la capitale trop abondamment favorisée, le culte du Beau par la formation du goût artistique, ainsi que l'ont entrepris des sociétés comme la *Cœcilia* & l'*Union artistique*, de Toulouse, émet le vœu que la commune, le département & l'Etat interviennent *sérieusement* pour seconder avec efficacité ces sociétés dues à l'initiative privée, dont le but élevé nécessite des secours ou subventions indispensables à leur vitalité. (Rapport de M. Emile Deniau.)

MM. François de Gélis & Raymond Lizop lisent des rapports concluant à favoriser les œuvres d'initiative privée dans le domaine des arts & de la littérature.

M. de Marans propose la création d'une *Ligue régionaliste méridionale*, composée d'une commission administrative & de comités locaux. Elle aurait pour but de réunir en faisceau toutes les forces régionalistes & communalistes du Midi, par une active propagande autonomiste & la défense des intérêts régionaux.

Punch de clôture. — Un punch réunit les congressistes, le soir de la dernière séance. M. Charles-Brun, arrivant de Paris, a prononcé un discours où il a traité de la campagne à entreprendre, des efforts passés & à venir, & donné d'utiles conseils pour l'organisation de la victoire régionaliste. MM. Sourreil, René Grivart & H. de la Renommière ont pris la parole dans le même sens. Le lendemain, une séance administrative a précisé les détails de la *Ligue régionaliste méridionale.*

Il y aurait beaucoup à dire sur les propositions qui se sont produites dans le Congrès & sur les décisions qui y ont été prises. On n'y a pas assez tenu compte, selon nous, des intérêts nationaux & de la situation particulière de la France au

Digitized by Google

milieu des autres États européens. On a fait beaucoup trop de théories *à priori* sans se préoccuper de la politique traditionnelle de la France & de son besoin de concentration nationale pour résister tout à la fois aux envahissements du cosmopolitisme & aux rivalités politiques & économiques des Etats voisins. Pour remédier à certains maux intérieurs, il ne faut pas risquer des changements dangereux pour l'existence foncière de la France en butte à des concurrences ardentes, sinon à de véritables menaces pour son intégrité territoriale & son influence en Europe.

***

Annales de l'Observatoire.

L'Observatoire de Toulouse vient de faire paraître le quatrième volume des *Annales* renfermant le premier catalogue de Toulouse, par M. D. Saint-Blancat, astronome adjoint à l'Observatoire. Cette publication a été l'objet de la note suivante qui a été lue le 6 mai dernier, à l'Académie des Sciences (Institut de France), par M. Lœwy, directeur de l'Observatoire de Paris, & qui rend pleine justice au zèle & au talent de nos astronomes toulousains. Nous ne pouvons qu'applaudir une fois de plus à leurs succès & nous associer aux éloges dont ils sont l'objet de la part des savants les plus capables de les apprécier :

« J'ai l'honneur, a dit M. Lœwy, de présenter à l'Académie le quatrième volume des *Annales de l'Observatoire de Toulouse* [1].

« Après l'installation du nouveau Cercle méridien en 1891, M. Baillaud, directeur de cet établissement, avait décidé de consacrer cet appareil de haute précision à une étude d'une importante actualité, à savoir : l'observation des étoiles de repère de la zone attribuée à Toulouse dans l'entreprise internationale de la Carte du Ciel.

« L'exécution de cette étude méridienne a été confiée à M. Saint-Blancat. Le volume qui vient de paraître est donc l'œuvre personnelle de cet astronome.

1. Toulouse, 1901, Edouard Privat, imprimeur-libraire.

Digitized by Google

« Malgré les conditions atmosphériques spéciales du Ciel de Toulouse qui ne laissent guère plus de soixante-quinze soirées complètement claires chaque année, M. Saint-Blancat a pu, en travaillant avec un grand dévouement pendant toute la durée des nuits favorables & en observant jusqu'à cent cinquante étoiles dans une même séance, terminer en juillet 1898, après sept années de labeur, la première partie de la tâche qui lui était confiée. Il a ainsi constitué un Catalogue de repères renfermant les positions exactes de trois mille sept cent dix-neuf étoiles, basées sur vingt & un mille observations méridiennes.

« L'utilité des études faites dans cet ordre d'idées grandit de jour en jour. En effet, comme l'Académie le sait déjà, l'exploration photographique du Ciel n'a pas seulement pour objet la formation d'un grand Catalogue qui renfermera les positions exactes de 2 à 3 millions d'étoiles, mais aussi la construction, à l'aide de clichés à longue pose, d'une Carte générale du Ciel, contenant les étoiles jusqu'à la quatorzième grandeur, c'est-à-dire des images d'astres dont l'éclat est encore mille fois plus faible que celui de la plus petite étoile visible à l'œil nu.

« Or, cet Atlas général de l'Univers sidéral, qui contiendra peut-être les images de trente millions d'objets célestes, a déjà conduit à des applications imprévues. Les études effectuées récemment en Angleterre & en France ont, en effet, démontré que, grâce à l'intervention d'un réseau quadrillé transporté photographiquement sur chaque cliché, on pourra relever sur les Cartes mêmes, malgré toutes les déformations du papier des feuilles, la position de chaque astre avec une exactitude au moins égale à celle d'une observation méridienne.

« Le Catalogue de repères célestes, dû à l'activité persévérante de M. Saint-Blancat, pourra donc servir, non seulement à la réduction des clichés à courte pose, mais aussi à la détermination des coordonnées équatoriales de toute cette multitude d'astres qui, jusqu'à la quatorzième grandeur, fournissent l'image fidèle de l'Univers sidéral à notre époque.

« Toutes les étoiles communes au Catalogue de M. Saint-Blancat & au Catalogue de Leipzig, c'est-à-dire les quatre

Digitized by Google

cinquièmes des étoiles observées à Toulouse, ont été l'objet d'une comparaison effectuée par M. Baillaud. Cette comparaison a montré un accord remarquable entre les deux catégories de résultats.

« Le volume dont je fais hommage à l'Académie, au nom de M. Baillaud, fera certainement le plus grand honneur à l'Observatoire de Toulouse & à l'astronome qui a accompli, avec tant d'abnégation, cet important travail. »

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Baillaud vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur. Nous le prions d'agréer nos plus cordiales félicitations.

*
* *

L'Unification décimale.

La Rédaction de la *Revue des Pyrénées* prie instamment toutes les personnes qui s'intéressent au progrès de la science de vouloir bien aller signer la pétition organisée pour demander à M. le Ministre de l'Instruction publique l'unification, dans le sens décimal, des mesures angulaires des cartes des continents et des cartes marines. Trois pétitions, déposées à Paris, ont déjà recueilli de nombreuses adhésions. Enfin, une pétition vient d'être recommandée en Allemagne par M. R. Lehmke, professeur à l'Ecole polytechnique de Stuttgard, où les mesures décimales angulaires introduites par Napoléon Ier y sont devenues obligatoires.

La France se doit à elle-même de rester à la tête de tout ce qui touche au système métrique.

La pétition est déposée chez le concierge de l'hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure (Sociétés savantes), à Toulouse.

Digitized by Google

Bagnères-de-Luchon.

Inauguration du buste de M. Alamir Ramel.

On sait qu'un riche Toulousain, M. Alamir Ramel, a légué toute sa fortune aux hospices de Toulouse, à la charge d'établir à Bagnères-de-Luchon une maison de santé pour hospitaliser les malades appartenant à la région toulousaine. Il y a déjà longues années qu'une villa a été aménagée dans ce but dans le voisinage du Parc. C'est en face de cette villa & dans le Parc lui-même, que vient d'être inauguré le buste en bronze de ce bienfaiteur des pauvres, dû au talent souple & distingué d'un jeune artiste toulousain, M. Fourcade. Il est supporté par un socle élevé qui est l'œuvre d'un artiste luchonnais, M. Campistrons. Sur le socle, on lit du côté nord l'inscription suivante : A RAMEL (*François-Antoine-Alamir*), *fondateur de cet hospice*, 1804-1864; & sur le côté sud : *Souscription des malades reconnaissants.*

Le tout forme un ensemble très décoratif au milieu du plus beau paysage pyrénéen & fait honneur à ceux qui ont entrepris l'érection de ce monument, comme à ceux qui l'ont exécuté.

Gascogne.

Le Congrès archéologique de France en 1901.

La soixante-huitième session du Congrès archéologique de France, tenu tous les ans par la Société française d'archéologie, s'est ouverte cette année à **Agen**, le 11 juin, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

La réunion était nombreuse & brillante, & le Congrès a eu un plein succès. On doit se souvenir que l'an dernier le comte de Marsy, directeur de la Société française, avait été enlevé par une mort prématurée, & les membres de la Société se demandaient avec anxiété si le nouveau directeur, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, saurait continuer la tradition de cette vaillante Compagnie qui, chaque année, tantôt au Nord,

Digitized by Google

tantôt au Midi de la France, va prêchant le culte de l'étude & de la conservation de nos vieux monuments. M. Lefèvre-Pontalis a victorieusement répondu à ce qu'on attendait de lui. Il s'est montré érudit archéologue, disert, plein de tact & d'autorité mêlée de bienveillance, &, après chaque rapport, chaque discussion, en faisant le résumé de la façon la plus courtoise.

Les secrétaires généraux du Congrès ont été à la hauteur de leur tâche. M. Lauzun surtout, si connu par ses travaux sur les châteaux du Lot-&-Garonne, a exposé avec lucidité l'état de l'archéologie dans la région agenaise & fait l'historique des découvertes archéologiques, des monuments disparus, des ravages du vandalisme. M. Momméja a parlé des antiquités romaines trouvées dans la région. Le Congrès avait la bonne fortune de compter, comme délégué du ministre des beaux-arts, un maître en la science des antiquités romaines, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, dont l'amabilité égale le savoir.

Diverses communications intéressantes ont été faites, notamment par M. l'abbé Dubourg, curé de Layrac, & M. l'abbé Marboutin. M. le marquis de Fayolle & M. de Roumejoux ont traité, avec une grande compétence, la question des églises à coupoles, & l'influence de l'église Saint-Front, de Périgueux, sur les édifices religieux du Périgord & de l'Agenais.

Mais un Congrès archéologique ne se passe pas d'excursions. On a donc visité plusieurs vieilles demeures féodales : Bonaguil, le château le plus imposant de la région, élevé au quinzième siècle par un Roquefeuil sur l'emplacement d'un château plus ancien, & maintenant vaste ruine féodale ; Madaillan, vieille demeure des treizième & quatorzième siècles, vainement assiégé par Montluc ; Estillac, qui fut la résidence du maréchal de Montluc & contient son cénotaphe ; enfin, le manoir de Perricard, où l'on voit le mélange du style gothique à son déclin supplanté par les élégances de la Renaissance. Puis, les églises à coupoles d'Aubiac, Monsempron, Moirax, édifices des onzième & douzième siècles.

Dans la ville d'Agen, l'église Saint-Caprais, avec son abside romane & sa nef du treizième siècle, a été visitée par les Congressistes, ainsi que sa curieuse salle capitulaire, devenue la

Digitized by Google

chapelle d'un Collège ecclésiastique; puis les restes de l'église romane de Saint Hilaire; l'église Notre-Dame, édifice à deux nefs du treizième siècle, bâtie par les Frères-Prêcheurs, dans les mêmes données, mais plus restreintes, que la magnifique église des Jacobins de Toulouse; l'église des Cordeliers, bel édifice du quatorzième siècle. Le Congrès est passé devant ce qui reste de l'église Sainte-Foy, déplorant qu'un alignement impitoyable ait jeté par terre, il y a peu d'années, ce monument, le plus vénérable peut être du vieil Agen.

L'on a visité également le Musée, formé des anciens hôtels d'Estrades & de Vaurs, abritant des collections d'antiquités romaines & du Moyen-âge, des inscriptions, des sculptures, des pierres tombales, des bijoux gaulois & romains, de beaux portraits du seizième siècle. Nous ne pouvons, faute de temps, décrire tous les objets intéressants qu'on y remarque. Notons seulement la Vénus, statue antique en marbre, la perle du Musée, découverte en 1877 près du Mas-d'Agenais. Félicitons M. Momméja du remarquable arrangement des collections du Musée.

Une autre importante réunion d'œuvres d'art a eu la visite du Congrès. Ce sont les tableaux, la plupart remarquables, conservés à la Préfecture & provenant de l'ancien château des ducs d'Aiguillon. On y voit entre autres les portraits de deux nièces de Mazarin, Olympe & Marie Mancini, M^lles de Blois, Cinq-Mars, M^me de Pompadour, M^me du Barry, l'évêque Mascaron & deux admirables gouaches de Blarembergue.

Une des séances du soir a été admirablement remplie par de belles projections. M. Lauzun a fait défiler toute la série photographiée des châteaux & des monuments de l'Agenais, & M. le chanoine Pottier a montré une superbe collection de photographies de clochers de brique du type toulousain, tels qu'on en voit dans la région avoisinant la capitale du Languedoc, presque tous dérivés du clocher de Saint-Sernin & de celui des Jacobins de Toulouse.

La municipalité agenaise a tenu à fêter les congressistes, & leur a offert, avant leur départ, un vin d'honneur dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Le lundi matin, 17 juin, le Congrès s'est rendu à **Lectoure** dont on a visité la cathédrale, où une discussion fort intéres-

Digitized by Google

sante s'est engagée au sujet des coupoles de cet édifice. Après une explication technique donnée par M. Camoreit, on a reconnu la trace de ces coupoles. La visite du Musée a vivement intéressé les visiteurs par ses autels tauroboliques & sa belle cheminée de la Renaissance.

Quittant Lectoure, on s'est rendu à **Auch** à la fin de la journée. La soirée a été pleine d'intérêt. M. Adrien Lavergne, secrétaire général du Congrès pour le Gers, a fait une lecture sur l'état des études archéologiques dans ce département. M. l'architecte Métivier a parlé des églises fortifiées de Simorre & de Lombez, & M. Pagel a décrit les costumes anciens du Gers. Une série de projections montrant les anciens monuments du pays auscitains a terminé la séance.

Le lendemain, jour de clôture du Congrès, était consacré à la visite des monuments d'Auch : d'abord l'église des Cordeliers avec les débris de son cloître; le Musée où l'on remarque de nombreuses sculptures & inscriptions romaines, parmi lesquelles l'épitaphe si connue de la chienne Mya; des débris du Moyen-âge et de la Renaissance; des sceaux, des poteries, &c.; puis la cathédrale dont les boiseries du seizieme siècle, & surtout les merveilleux vitraux d'Arnaud de Moles, ont charmé & ébloui les visiteurs. Au prieuré de Saint-Orens, si digne de remarque par les restes de l'ancienne église romane & de la salle capitulaire, le savant directeur de la Société française a fait un vrai cours d'archéologie chrétienne chaleureusement applaudi par ses nombreux auditeurs.

Nous n'aurions garde d'oublier l'intermède si remarquable entre les séances d'Agen & celles de Lectoure & Auch. Le samedi 15 juin eut lieu une excursion à **Moissac**. Sous la conduite de M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, les congressistes visitèrent la vieille abbatiale de Moissac, son portail si connu dans le monde de l'archéologie, son cloître, un des plus complets de France. On y entendit les explications si claires de MM. Pottier, de Fontenilles & Brutails sur les coupoles qui existaient dans l'église primitive. M. le comte de Lasteyrie décrivit le tympan du portail. M. Héron de Villefosse fit remarquer que le linteau supportant le tympan était en marbre & orné de

Digitized by Google

rinceaux des cinquième & sixième siècles, rappelant par leur faire ceux du sarcophage de marbre conservé dans l'église. Le narthex, avec sa salle supérieure, intéressa aussi très vivement les archéologues.

Au banquet servi dans le cloître abbatial, M. le comte de Lasteyrie, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, rappela, dans une magistrale improvisation, les services rendus à la conservation des monuments par notre maître à tous, M. de Caumont, & ses dignes collaborateurs. Il salua de ses encouragements la nouvelle génération qui leur a succédé, profitant des découvertes faites dans ce vaste champ de recherches sur notre art national & animée de l'ardeur de la jeunesse & de la virilité pour la conservation des vieux monuments, gloire & honneur du sol français. Baron de RIVIÈRES.

Hérault.

Ernest Azéma.

Parmi les lauréats du Prix de Rome, le second premier grand prix est échu à M. Ernest Azéma, aujourd'hui âgé de trente-deux ans, né à Agde (Hérault), d'une famille modeste. Dès l'âge de douze ans, il quitta l'école primaire pour aller au chantier & débuta chez M. Baoul, où il servit de manœuvre aux maçons & aux plâtriers jusqu'à l'âge de dix-huit ans, époque à laquelle reconnaissant en lui un futur artiste, on lui conseilla d'aller suivre les cours de peinture à l'Ecole des beaux-arts de Montpellier. En quelques années, il sut se faire remarquer par son talent & arriver à être admis à l'Ecole des beaux-arts de Paris. C'est là où, dans un espace de huit ans, il a pu arriver à obtenir l'une des plus grandes récompenses qu'on attribue aux artistes français.

Provence.

Les remparts d'Avignon.

La question des remparts d'Avignon agite encore une fois l'opinion. La ville a, comme au Moyen-âge, sa ceinture de briques rouges, dans laquelle elle s'enfermait jalousement lorsqu'on voulait violer ses libertés.

Digitized by Google

Devant les remparts d'Avignon, les fières strophes de Mistral vous reviennent en mémoire :

Alor avian de Conse, e de grand cieutadin
Que, quand sentien lou dre dedin,
Sabien bissa lou rei deforo !
Fuguessias rèi de Françe e Louis Vue voste noum,
E cent milo Crousa vosto armado, Avignoun
A si pourtau métié la tanco...

(Alors nous avions des Consuls, & de grands citoyens — Qui, lorsqu'ils sentaient le droit dedans, — Savaient laisser le roi dehors ! — Fussiez-vous roi de France & vous nommât-on Louis Huit, — Et eussiez-vous une armée de cent mille Croisés, Avignon — A ses portes mettait la barre...)

On se rappelle qu'en 1895 le Conseil municipal d'Avignon avait voté la démolition des remparts ; du reste Avignon a la spécialité des profanations archéologiques : son palais des Papes sert de caserne ! Le vote produisit un soulèvement général de l'opinion publique en France, & devant cette manifestation, le Conseil municipal dut céder. Mais le 5 juillet 1896, le maire d'Avignon, l'illustre Pourquery de Boisserin fit, comme un malfaiteur, démolir de nuit la porte Limbert. Le Gouvernement aurait dû, sur le champ, faire emprisonner cet orgueilleux personnage qui tranche du potentat en Avignon. Son acte joignait le vandalisme à l'arbitraire, car si la porte Limbert n'existe plus, *le passage n'a pas été élargi.* Au mois d'octobre 1900, Pourquery de Boisserin a renouvelé son exploit, & ceci par pure bravade, pour bien montrer qu'il agit ainsi à son bon plaisir. En effet, le fronton de la porte de l'Oulo fut seulement démoli & on a laissé les murailles telles que, déchiquetées.

A l'heure actuelle, on parle d'une transaction intervenue entre le Ministre des Beaux-Arts & Avignon, il faut entendre Pourquery de Boisserin, d'après laquelle la ville démolirait une partie des remparts & s'engagerait à ne plus toucher le reste. La question est cependant nette. Les remparts appartiennent à l'Etat ou non. A mon point de vue, les remparts devraient être la *propriété* de la ville, ceci pour le principe autonomiste & fédéraliste. Mais si la commune doit être libre

Digitized by Google

d'agir comme il lui plaît, sans que l'Etat ait à lui donner des ordres, il faut précisément, pour que le fédéralisme puisse exister, que l'Etat, sollicité en des occasions exceptionnelles, ait le pouvoir de trancher un débat local ou régional. Il faut, en effet, que la commune & les citoyens puissent avoir recours, en certains cas, pour leurs affaires intérieures, à une juridiction supérieure, à un *arbitrage* souverain. Cela est absolument indispensable, parce qu'il peut exister partout des imbéciles & aussi des filous.

Dans la situation qui nous occupe, il se trouve que les remparts d'Avignon sont la *propriété* de l'Etat. Par conséquent, il n'y a pas de transaction qui tienne; l'Etat a seulement à opposer son veto formel & à le faire respecter, au besoin par la force.

L'exemple d'Avignon prouve combien il serait utile qu'il y eût des commissions de conservation historique, régionales sinon locales, avec droit absolu d'interdiction. Ceci est d'autant plus nécessaire que l'esprit local, émasculé, abruti par la centralisation, n'est pas suffisamment instruit de ses droits, n'a pas même conscience de ses vrais intérêts, ne sait pas se rendre compte de ses besoins économiques & artistiques.

Mais enfin, dira-ton, si Pourquery de Boisserin demande la démolition des remparts d'Avignon, c'est pour quelque motif, dans l'intérêt de ses administrés, sans doute. *Hic jacet lepus.* C'est pour quelque motif, en effet. Ce beau zèle cache de louches agiotages sur des terrains. Il ne faudrait pas croire que les Avignonnais désirent la démolition des remparts. Et pourquoi la demanderaient-ils? On a servi le cliché : « La ville étouffe dans ses remparts! » Or, elle a diminué de deux mille habitants, la population y est donc suffisamment à l'aise; puis elle tient à ses belles murailles; de plus, celles-ci la protègent des débordements du Rhône impétueux.

Pourquery de Boisserin est un tyranneau devant lequel tremblent véritablement les conseillers municipaux qui lui sont inféodés. J'ai des détails très amusants sur les séances du conseil. Mais en Avignon même, la démolition des remparts suscite la plus vive opposition. Je lisais récemment dans *Le Mistral*, un journal de la cité papale, une vengeresse apostrophe poétique à Pourquery de Boisserin, où à des vers volon-

Digitized by Google

tairement plaisants se mêlent de beaux passages. Après avoir évoqué le souvenir sinistre de Jourdan coupe-tête exécré à Avignon, l'auteur dit :

Jourdan est mort. Mais, las ! pour notre pauvre ville,
Une célébrité d'un autre ordre, aussi vile,
En ta personne, ô noble maire, nous échut...
Mais la ville n'étouffe point, ou si vraiment
Elle étouffe, c'est, sache-le, tout simplement
De râler sous ton joug...

Et le poète termine en déclarant que les petits-enfants des petits-enfants des Avignonnais anathématiseront

Sous la même épithète
Boisserin *coupo-barri* et Jourdan Coupe-Tête !

DE BEAUREPAIRE-FROMENT.

Basses-Pyrénées.

Une statue à Marca.

On commence à parler, mais très vaguement encore, d'une statue à élever au célèbre Marca, l'historien du Béarn, président au parlement de Navarre, mort archevêque de Paris. La petite ville de Gan, qui fut son berceau, voudrait bien orner une de ses places de la statue de ce grand homme, mais les ressources ne le permettent pas ; ce sera encore la ville de **Pau**, toujours vaillante & généreuse, qui élèvera un monument à celui qui y passa la plus grande partie de sa vie.

***

Lendit du Sud-Ouest.

La coupe attribuée chaque année au vainqueur de nos lendits régionaux a été remportée au lendit de **Pau** par le lycée de Périgueux. A cette occasion, le Dr Bouchard, membre de l'Académie de médecine, empêché au dernier moment, a envoyé le discours qu'il devait prononcer à la solennité de la distribution des récompenses. Ce fut dans un langage simple, mais autorisé, que l'éminent académicien a préconisé les exercices physiques en honneur dans l'Académie

Digitized by Google

de Bordeaux, grâce à la sollicitude du Dr Tissié & à la Ligue girondine d'éducation.

***

Monument des soldats des B.-P. morts à l'ennemi.

Il y a rivalité entre trois villes pour l'érection d'un Monument à élever aux soldats des Basses-Pyrénées morts l'ennemi. D'aucuns trouvent que **Pau** est quelque peu accapareur; oui, mais Pau est chef-lieu & on n'y liarde pas, quand il s'agit de faire bien & grand. Oloron veut bien son monument; mais après 4 ou 5,000 francs qu'on recueillera, l'effort sera assez lourd & l'on sera obligé de s'arrêter. Bayonne aussi eut un moment la pensée légitime d'élever à ses chers morts un monument de durable souvenir; mais, tout pesé, c'est bien à Pau que sera élevé cette pierre commémorative. Oloron résistera-t-il à l'entraînement général?

***

Entente franco-espagnole.

C'est presque un peu tard pour parler de la conférence donnée à **Bayonne** par M. Henri Lorin, professeur à l'université de Pau, le 15 mai dernier, sur l'*Entente franco-espagnole*. Le sympathique conférencier, qui a tenu sous le charme son nombreux auditoire, préconise chaudement l'alliance de notre pays, toujours chevaleresque, avec l'Espagne, dont les malheurs ne sauraient faire oublier ni le passé héroïque, ni la grandeur morale.

***

Statue du cardinal Lavigerie.

La statue du cardinal Lavigerie attend toujours qu'on veuille bien l'inaugurer. C'est un des plus illustres enfants de **Bayonne** & un des bienfaiteurs de l'humanité à notre époque. L'emplacement paraît devoir être fixé à la place Saint-Esprit, pas très loin, en définitive, de la maison où naquit ce grand homme d'Eglise. La statue est due au sculpteur Falguière; c'est la reproduction identique du chef-d'œuvre inauguré naguère sur la terre d'Afrique.

***

Digitized by Google

L'Escole Gastou Phébus commence à avoir une bibliothèque qui porte son nom; je veux dire que les adhérents produisent des œuvres gasconnes & béarnaises qui vont former une bibliothèque choisie. M. Dangé, curé de Beylongue, vient de publier *Flous de lane* (Aire, Labronche, 1901; in-12 de XVI-707 p., 3 fr. 50), qui est le plus joli recueil de poésies gasconnes qui se puisse demander. Mistral en a hautement félicité M. Daugé, & ce travail est de ceux qui classent un auteur.

Flous de lane.

***

Le château de Pau, on l'a vu dans le discours du maire de cette ville aux félibres, possédait quatre tapisseries admirables de la série dite de saint Jean-Baptiste. On sait que, prêtées pour l'Exposition universelle, elles ne revenaient plus. Le garde-meuble daignait les garder. Les protestations de M. Faisans, maire de Pau, ont si bien fait, que le directeur des musées nationaux les a renvoyées le 15 juin dernier. Les journaux de la localité ont écrit : « Tout est bien qui finit bien. » Soit; mais n'y a-t-il pas à protester contre une centralisation excessive & vexatoire?

Tapisseries du château de Pau.

V. D.

***

Ce n'est pas une réclame que d'annoncer la publication du *Missel de Bayonne de* 1543, par M. l'abbé Dubarat, aumônier du lycée de Pau. Des recherches sur la liturgie bayonnaise lui firent découvrir cet exemplaire unique d'un magnifique travail du seizième siècle, conservé à la Bibliothèque Mazarine, & catalogué, à cause d'une faute d'impression au titre, sous le nom de *Missale Baiocense* pour *Baionense*. Une introduction historique de plus de 440 pages sert de commentaire à ce vénérable in-folio, reproduit intégralement, même avec le plain-chant du seizième siècle.

Le Missel de Bayonne de 1543.

X.

Digitized by Google

Hautes-Pyrénées.

Conférence du capitaine Meynier.

Le samedi 22 juin, M. le capitaine Meynier a donné à **Tarbes**, devant une salle comble, une très intéressante conférence sur sa campagne en Afrique centrale. L'historique succint de l'extension de notre influence dans la région a conduit le conférencier au récit de l'œuvre accomplie par la mission Joalland-Meynier, récit qui, malgré la modestie du héros & la simplicité voulue de son langage, a pris fréquemment, par la seule valeur des faits, comme une allure d'épopée.

L'intérêt puissant du sujet, la personnalité du conférencier & les tragiques souvenirs que son nom seul évoque, établissaient entre lui & son nombreux auditoire un courant de sympathie passionnée, tour à tour douloureuse & glorieuse. Une quête au profit des rapatriés de nos armées de Chine & des colonies a prouvé qu'on ne fait pas vainement appel au patriotisme & à la générosité de la Société tarbaise. Bref, cette soirée, organisée par l'*Union des Femmes de France*, sous la présidence des autorités civiles & militaires, a pleinement réussi.

***

Sociétés savantes.

La *Société Académique des Hautes-Pyrénées* a constitué la série de ses excursions d'été, favorisées par une température des plus clémentes. La première journée a été consacrée aux vallées de Castellonbon & de Batsurguère, avec visite au château de Lourdes. Quinze jours après, les « académiciens » visitaient la Barège, avec arrêt à Luz, à Gavarnie & à Sère, dont ils ont étudié & admiré la charmante église romane. La troisième excursion les a promenés dans la pittoresque vallée de Barousse. Enfin, on projette pour les premiers jours d'août de franchir la frontière. Ainsi, le succès de ces excursions de gaie science, où tout en admirant les plus merveilleux coins de nos Pyrénées on fait sans effort de la consciencieuse histoire & de la bonne archéologie, va toujours s'affermissant.

Digitized by Google

Une nouvelle Société d'érudition est en voie de fondation à Tarbes. Cette Société, composée seulement de cinq membres résidents, auxquels seront adjoints un correspondant à Paris & un autre à Rome, se propose de publier les anciens textes intéressant l'histoire de la Bigorre. Nous y reviendrons.

L...

*
* *

Cauterets. *Cauterets est une des stations thermales les plus connues des Pyrénées. Nombreux sont les écrivains qui l'ont décrite au point de vue thérapeutique comme au point de vue pittoresque. En voici une nouvelle description pleine de verve et d'à-propos :*

Dans une profonde coupe de jaspe vert, une perle : voilà Cauterets.

La ville, menue en apparence, est tassée au creux d'une vallée dont les parois à pic semblent si rapprochées que la voix humaine, de l'une à l'autre, porterait. Ces murailles anciennes s'évasent par endroits, mais elles s'élèvent jusqu'à près de 3,000 mètres d'altitude. Leurs pentes sont ensevelies sous l'épais manteau des forêts.

Cauterets, vu par le petit bout de la lorgnette ou même encore du haut des pics qui la dominent, est un nid dans la mousse, un puits de fraîcheur & d'ombre. A vrai dire, ceci n'est point tout à fait exact. Sous le soleil de juillet, comme sous les premiers vents chauds du printemps, la ville, avec ses places, ses rues, ses boulevards, est une vraie ville du Midi qu'endort la torpeur des brûlantes journées.

Mais, en trois pas, le plus sédentaire des baigneurs gagne la profondeur des bois qu'anime le chant des sources. Il faut s'élever très haut pour avoir la sensation si singulière d'une pincée de poussière perlée dans les profondeurs insondables. Mais cette impression est si durable que ceux qui l'ont éprouvée n'en pourront détacher leur souvenir.

Cette ville de marbre, aux toits aigus d'ardoise, entasse ses palais au bord d'un torrent fougueux. Tout y est luxe, splendeur, joie des yeux. Pas une maison qui ne soit un hôtel, & nulle part l'auberge banale, le caravansérail cosmopolite n'apparaît. Tout y prend un caractère de familiale intimité.

Digitized by Google

Les inconvénients de la ville d'eaux, fréquentée par les touristes, s'effacent dès que le voyageur a franchi le seuil où il lui convient de s'arrêter. L'hospitalité mercenaire y prend de grands airs espagnols de bon accueil, & le bon marché de la vie y étonne ces provinciaux chez qui le propriétaire est plus âpre même qu'à Paris.

Cauterets est située dans une étroite vallée où les bases des montagnes se touchent, ainsi que dans la gorge la plus sauvage. L'industrie des hommes y a aplani les anciennes prairies semées de blocs erratiques où la reine Marguerite de Navarre contait l'*Heptaméron* en écoutant le chant des oiseaux.

De toutes parts, au loin, les gaves tombent en cascades sonores parmi les sapins & les frênes. Les torrents descendent des hautes vallées qui s'érigent entre les sommets, comme les marches d'un escalier gigantesque. Et des pics, pareils à des frontons de marbre pentalique bruni par les siècles, ferment les longues avenues de ces vallées.

C'est là, au flanc des monts granitiques, que jaillissent les sources auxquelles Cauterets doit sa fortune & son universelle renommée. Combien de sources? vingt, trente, quarante peut-être; les médecins vous le diront. Chacune des fentes de rochers a la sienne. Il en existe encore d'inexploitées. Il en est de ferrugineuses auxquelles on n'attache aucun prix. Le touriste égaré dans la montagne risque de trouver à l'eau qu'il rencontre un affreux goût de soufre ou de cuivre. Cauterets est trop riche pour utiliser toute sa fortune minérale. L'eau chaude seule est mise en débit réglé, sa chaleur varie depuis la température qui suffirait à durcir les œufs, jusqu'à la tiédeur inquiétante de cette eau de la Raillère qu'il convient de boire avec tant de précautions.

La Raillère, source jaillissant parmi les éboulis cyclopéens, guérisseuse admirable des maladies de la poitrine, salvatrice des phtisiques & des catarrheux, conservatrice des voix de ténors & d'orateurs, a eu pour clients tous les hommes célèbres des deux mondes : les prédicateurs, les leaders de tous les parlements, les chefs de peuples & les meneurs de foules. D'autres sources, ses sœurs, ont d'autres vertus. Le Bois vaut bien

Digitized by Google

Barèges. Un homme que la montagne avait quasi broyé & que les bains du Bois ont remis sur pied en quinze jours leur doit ce public, solennel & reconnaissant témoignage.

Mais quand Cauterets n'aurait plus ses eaux, quand le merveilleux talisman de santé que garde la fée des montagnes cesserait d'exister, il semble que sa splendeur en serait à peine atteinte, tant elle est certaine, vivante, immortelle. C'est pour les eaux que l'on vient & c'est Cauterets que l'on aime, sa montagne, ses vallées où s'entasse le sublime, ses paysages qui ont ce que tous les paysages alpestres n'ont point : la grâce, plus belle encore que la beauté.

Une grâce sérieuse, profonde, émouvante, mais une grâce qui fait rêver que Cauterets fut conçu & créé par quelque génial artiste du dix-huitième siècle, entre une fantaisie de la Pompadour & les bergeries du Trianon. On ne décrit point les beautés de ce séjour enchanteur : ni Cambasque & son gave tout menu parmi les pâturages, ni Lutour que couronnent trois pics, ni le pont d'Espagne & ses cascades, ni le lac de Gaube, saphir immuable sous les glaciers d'azur & d'opales, ni les lointains du Marcadau, où serpente le sentier d'Espagne, ne peuvent être dessinés ni peints. Les maîtres illustres y ont usé vainement leurs palettes, & Taine, qui dans la révolution n'avait vu que des révoltes mesquines, n'a su décrire dans les vallées de Cauterets que des auberges. C'est sur les hauts sommets facilement abordables du Monné, du Cabaliros, de Viscos, au col de Riou, à Péguère, où triomphe le talent de nos ingénieurs des forêts, qu'il faut aller respirer la pure, l'idéale beauté des Pyrénées.

Et si, las d'admirer, vous souhaitez dans la vie d'élégance & de luxe, parmi les joies des civilisations raffinées, deux théâtres splendides, deux casinos pleins de merveilles vous ouvriront leurs salles. Musiques, fleurs, parfums, confort idéal vous feront de toutes parts la vie facile. Votre hôtel, le premier venu, vous l'entendez bien, vous offrira les joies d'une table qu'il faudrait rechercher longuement dans Paris pour y rencontrer une cuisine aussi parfaite ; une société infiniment choisie & d'abord obligeant vous accueillera dans un cercle qui, partout ailleurs, vous serait fermé, & nulle part vous n'éprou-

Digitized by Google

verez la nausée de cosmopolitisme qui accueille l'étranger dans les stations d'hiver ou dans les villes d'eaux. Pourquoi? Le charme incomparable de ce séjour serait-il agissant? Les malignités, les vanités, les orgueils, les folies de la terre viendraient-elles expirer ici pour ne laisser que la joie d'être baigné dans une atmosphère de politesse infinie & de perfection sociale?

Je ne sais. Vous analyserez cette impression, si vous en avez la philosophie. Plus philosophe encore, l'auteur se contentera de constater un fait inimaginable & de vous montrer le chemin.

Michael Py.

Bagnères-de-Bigorre.

Publications diverses.

S'il est vrai que les moindres contributions locales importent à la connaissance générale du sol & du pays, Bagnères peut se vanter du contingent d'études personnelles qu'elle a élaborées pendant ce long hiver. M. Médebielle, ingénieur des arts & manufactures, arrive en première ligne avec quatre opuscules fortement documentés : *Le Chemin de fer électrique de Pierrefitte-Cauterets*, *Les Tramways électriques de la Bigorre*, *Les Transpyrénéens industriels*, *Les Chemins de fer de montagne*; — le docteur Lafforgue nous décrit la *Région des lacs de Caderolles* qu'il accompagne d'une carte; — M. Marchand, *Le Jardin botanique alpin de l'observatoire du Pic-du-Midi*; — M. Reverdy, *Les Pelouses du Lhéris*, dont la réglementation très compliquée n'a plus de secrets pour lui; — le docteur G*** a tenu à nous laisser un souvenir durable des *Voyages d'études Médicales dans le Sud-Ouest*[1]; — M. le docteur Verdun a écrit son *Voyage au Mont-Perdu*; — M. Jacquot, *Sanatorium du Chiroulet*.

Au point de vue des études historiques, M. Soucaze nous offre *Campan avant la Révolution*; — M. A. Lacoste, une *Notice sur l'histoire du Collège de Bagnères-de-Bigorre*; — M. l'abbé Menvielle, *L'ancien Collège ecclésiastique de Bagnères-de-Bigorre*, *Alfred Rolland & les quarante Chanteurs mon-*

1. Voyez *Revue des Pyrénées*, nov.-déc. 1900; janv.-fév. 1901.

Digitized by Google

tagnards, — M. Sansot, la seconde partie de ses intéressants *Récits de l'époque romane*.

Ces divers travaux qui ont suivi de près la très complète *Monographie de Bagnères-de-Bigorre*, faite en collaboration & qui figura l'an dernier, non sans honneur, à l'Exposition universelle, prouvent une vitalité intellectuelle que l'on est étonné de trouver dans une ville de médiocre importance comme Bagnères-de-Bigorre. Il faudrait y ajouter de très nombreuses conférences reproduites dans des revues ou des journaux divers.

Un incendie qui a détruit le théâtre, au mois de février, a suscité de nouvelles curiosités. C'est dans la chapelle d'un ancien cloître des Frères de Saint-Jean-de-Jérusalem qu'il avait été construit. La flamme, en faisant disparaître toutes les boiseries, les murailles qui encombraient la nef, a dégagé l'église primitive, avant les constructions postérieurement superposées. On a pu juger des contresens architectoniques qui semblaient inexplicables jusqu'ici, la combinaison bizarre du cintre écrasé de la voûte & de l'ogive du portail. Les deux hommes qui connaissent le mieux les archives communales de Bagnères, — nous avons nommé MM. le docteur Déjeanne & l'abbé Pépouey, — nous ont déjà donné une esquisse de leur future histoire de l'église de Saint-Jean de Bagnères-de-Bigorre que le public attend avec impatience. A. L.

Tarn-et-Garonne.

Séance académique.

Le samedi 29 juin, l'Académie de **Montauban** a tenu, sous la présidence de M. le chanoine Soulié, sa séance publique annuelle. Un public nombreux assistait à cette intéressante réunion à laquelle la musique du 20e de ligne prêtait son gracieux concours.

M. le chanoine Soulié a donné lecture d'un très intéressant travail sur Ingres. L'année dernière, à la même époque & dans les mêmes circonstances, le savant président de l'Académie étudiait le vœu de Louis XIII, cette admirable toile de notre grand peintre montalbanais. Cette année, consacrant encore ses efforts à cet enfant chéri de notre cité, il a voulu nous

Digitized by Google

montrer un Ingres intime tel que le révèlent ses nombreux cahiers de notes, sa correspondance, ses lettres à Flandrin & à ses élèves préférés, les souvenirs des anciens pensionnaires de l'Ecole de Rome pendant sa direction & notamment les Mémoires de cet autre grand artiste, Charles Gounod.

Droiture & franchise, constance & fidélité dans ses amitiés, telles sont les principales qualités qui se dégagent de tous ces témoignages & que M. le chanoine Soulié a mis en lumière par d'heureuses & abondantes citations.

Après la lecture de cet intéressant travail, M. Charles Garrisson, rapporteur général, a fait connaître les résultats du concours annuel de poésie & de prose instituée depuis de longues années déjà par notre vieille Académie. Cette année, le rapporteur avait à traiter une question qui intéresse la richesse même de notre pays : celle de la dépopulation des campagnes. Le Conseil municipal de Montauban, dans une de ses délibérations de l'année dernière, avait en effet chargé l'Académie de distribuer différents prix à des œuvres de prose ou de poésie faites pour inspirer aux paysans le désir de rester fidèles aux champs paternels. En rendant compte de cette partie du concours, M. Charles Garrisson, après avoir donné aux agriculteurs d'excellents conseils, a plaidé avec beaucoup d'éloquence & de poésie la cause de la campagne. La partie critique de son rapport, très fouillée, très étudiée, écrite avec un goût sûr, a été vivement appréciée du public. — La séance a pris fin après une intéressante étude de M. Auréjac, le distingué professeur du lycée Ingres, sur le poète Victor de Laprade. Encore une fois la vieille Académie fondée par Lefranc de Pompignan est donc restée fidèle à son programme de décentralisation artistique & littéraire, & il serait heureux que cet exemple fût suivi dans la plupart de nos villes de province. Malheureusement, le manque de ressources rend ces efforts précaires & ne permet pas de donner à ces solennités tout l'essor qu'elles pourraient avoir. Les pouvoirs locaux devraient les encourager car elles permettraient de constater qu'en dépit de l'opinion commune, la France n'a pas qu'un seul centre où tout afflue, mais qu'au contraire une vie intense circule dans tous ses membres. Quoique moins bruyante & moins excen-

Digitized by Google

trique, la pensée de la province est aussi féconde & aussi noble que celle de Paris. A. M...

***

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la nomination de M. Abel Maisonobe, archiviste départemental à la sous-préfecture de Mauriac (Cantal).

M. Maisonobe. La *Revue des Pyrénées*, qui comptait M. Maisonobe au nombre de ses correspondants, est heureuse de lui adresser ses plus vives & plus sincères félicitations, mais ne peut s'empêcher de regretter le départ d'un de ses meilleurs collaborateurs.

Espagne.

Sur la foi d'une correspondance trop empressée, nous avons annoncé, dans notre précédente livraison, la mort de Don Jacinto Verdaguer. C'était là, très heureusement, une nouvelle prématurée & qui ne se réalisera pas de longtemps, nous l'espérons, la santé de Don Jacinto Verdaguer ne laissant actuellement rien à désirer.

Verdaguer.

Nous apprenons par M. Justin Depratx, l'un de ses traducteurs, que le vaillant poète catalan a pu, tous ces temps-ci, présider des concours poétiques, notamment à Berga, où il a prononcé un maître discours. En août, il se rendra pour la même cause à Lérida.

***

Le 2 juillet mourait à Vich (Catalogne), à l'âge de cinquante-trois ans, le poète Joseph Serra y Camp de la Creu. Dès sa jeunesse, il s'était montré plein de talent & avait fait concevoir les plus grandes espérances poétiques. Mais le cœur l'emportait encore sur l'imagination. Nul n'avait comme lui l'amour de la petite patrie. Et il a consacré surtout son activité & son intelligence à l'étude de l'histoire & de l'archéologie. Il devint ainsi l'historien de la ville de Vich & de sa juridiction, & ses travaux d'érudition ont fini par conquérir tous les suffrages. CERCAMON.

Joseph Serra.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE

NOTES AU JOUR LE JOUR.

(Suite [1].)

74. Géliotte. — Voir ci-après, v° **Jéliote, n° 75.**

75. Jéliote, Jélyote ou **Jéliotte** (Pierre de) — a eu la plus belle voix de haute-contre qu'on ait entendue à l'Académie royale de musique, au dire de ses contemporains. Il était originaire de Lasseube, près de Pau (Basses-Pyrénées), & appartenait à une famille du peuple.

Voici, du reste, son acte de baptême tel qu'il a été donné par les *Etudes historiques & religieuses du diocèse de Bayonne* (3e livraison, mars 1901, p. 97). Il est emprunté aux archives de la commune de Lasseube & nous lui laissons son orthographe originelle : — « Pierre, fils légitime de Joseph de « Jéliote & de Magdelaine de Mauco, naquitle 13e d'avril « 1713; a été baptisé le 14e du même mois & an à la présen- « tation de Jeanne de Caselong, prs (présents) les soubssignés « JÉLIOTE, prés. DESCOUBET, prnt (présent), de PORTAN. »

La véritable orthographe du nom de Jéliote nous est donnée non seulement par cet acte de naissance, mais encore par sa propre signature, qui est conforme à l'orthographe de son acte de naissance. (Voir les lettres publiées par M. l'abbé V. Dubarat dans les *Etudes historiques & religieuses du diocèse de Bayonne*, 1re livraison, janvier 1901, pp. 1 & suiv.)

1. Voir 1re livraison de 1900, p. 106; 3e livraison, p. 323, 4e livraison, p. 429, & 6e livraison, p. 616. — 2e livraison, de 1901, p. 221.

Digitized by Google

On sait très peu de chose sur l'enfance de Pierre de Jéliote. M. Menjoulet dit dans sa *Chronique* d'Oloron (t. II, p. 240) qu'il fut attiré à Bétharram par un de ses oncles qui y habitait, que les missionnaires de cette localité remarquèrent sa belle voix & qu'ils l'engagèrent à leur maîtrise qui avait à cette époque-là une certaine célébrité. Pierre de Jéliote y resta trois ans. Puis, il alla à la maîtrise de la cathédrale de Toulouse, où son éducation vocale fit surtout des progrès. Il y devint non moins excellent instrumentiste & finit par pincer de la guitare & du théorbe en artiste consommé. Attaché comme haute-contre au chœur de la cathédrale Saint-Etienne, la splendeur de sa voix faisait merveille. La réputation du chanteur marcha si vite & si loin que le prince de Carignan, alors inspecteur général de l'Opéra, le manda à Paris & l'y fit débuter au mois d'avril 1733 : Jéliote n'avait donc que vingt ans. Il y obtint, dès les premiers jours, les plus brillants succès. Il fut d'abord engagé aux appointements de douze cents francs. On les augmenta progressivement jusqu'à deux mille cinq cents francs en 1740, non compris trois cents francs pour « pain & vin ». En 1741, on les porta à trois mille francs, & on y ajouta deux mille francs de gratification tant annuelle qu'extraordinaire, outre les trois cents francs de « pain & vin ».

Aucun acteur peut-être n'a eu en France une existence plus heureuse & plus honorable que Jéliote. On tressaillait de joie dès qu'il paraissait sur la scène; on l'écoutait avec l'ivresse du plaisir & on le couvrait d'applaudissements dès qu'il avait fini de chanter. Sa voix était remarquable par le volume & la plénitude des sons & par l'éclat de son timbre argentin. Il était, en outre, bon musicien, & au talent de chanteur il joignait au suprême degré celui de comédien. Mais il avait le goût détestable des chanteurs de son époque : il défigurait les mélodies par toutes sortes d'oripeaux musicaux qu'il y introduisait à tort & à travers.

Jéliote créa un grand nombre de rôles, tels que ceux de Dardanus, de Zoroastre, de Titon, de Castor. Il jouait d'une façon supérieure les œuvres de Rameau, de Dauvergne, de Campra, de Mondonville. Il triompha surtout dans le *Devin du*

Digitized by Google

village & dans la pastorale languedocienne de *Daphnis & Alcimadure*, représentée en 1754.

En Jéliote l'acteur & l'instrumentiste se doublaient d'un compositeur apprécié. Il a fait des romances, telles que *Hilleto de Laygueto* & *Anneto*, qui, suivant Laborde, paraissaient charmantes même lorsqu'elles étaient chantées par d'autres que par lui. Il fit la musique d'une comédie lyrique, *Zélisca*, dont les paroles étaient de La Noue, qui fut jouée en 1746 pour le mariage du Dauphin & qui lui valut les félicitations de la Cour.

La physionomie de Jéliote était des plus avenantes. Tout en lui respirait le bonheur. Quoiqu'il ne fût ni beau ni bien fait, il savait séduire tous les cœurs. Homme à bonnes fortunes, il était renommé pour sa discrétion, & de ses nombreuses conquêtes, on ne connut que celles qui voulurent s'afficher. Il était aussi aimé que considéré de ses camarades, qu'il traitait avec beaucoup de politesse & d'amitié, mais sans familiarité. Il vivait en homme du monde. A un caractère gai il joignait un esprit cultivé & se montrait vis-à-vis de chacun doux, simple, modeste & complaisant. Aussi était-il accueilli & désiré partout.

C'était la providence de ses compatriotes. Le premier usage qu'il fit de ses économies fut de procurer de l'aisance à sa famille. Il jouissait dans les bureaux des ministres d'un grand crédit qu'il employait à rendre service à son pays d'origine & à tous ceux qui sollicitaient ses bons offices. Tous les ans, il avait droit à un congé, qu'il allait passer à Pau & à Toulouse. Son arrivée était fêtée par des réceptions presque quotidiennes. La noblesse toulousaine & le Parlement se disputaient l'honneur de l'avoir. Mais ils n'avaient que ses seconds soupers. Les premiers étaient pour son ancien maître de musique & pour le tailleur chez lequel il logeait quand il était élève à la maîtrise de Saint-Etienne.

M. l'abbé V. Dubarat cite[1], pour la période de sa plus grande vogue, un livre très curieux, bizarre, écrit en style

1. *Etudes historiques & religieuses du diocèse de Bayonne*, année 1901, pp. 97 & suiv.

Digitized by Google

apocalyptique & qui reflète bien l'opinion du temps. Ce livre est intitulé : LE PETIT PROPHÈTE DE BOEHMISCHBRODA, LE CORRECTEUR DES BOUFFONS & DE LA GUERRE DE L'OPÉRA, 1753 [1].

L'entrée en matière n'est pas moins bizarre : *Ici sont écrits les vingt & un chapitres de la prophétie de Gabriel Joannes Nepomucemus Franciscus de Paula Waldstorc, dit Wasdstoerchel, natif de Boehmischbroda en Bohême, Philosop. & Thelog. moral. Studio. in colleg. mai. RR. PP. Soc. Jes. Fils de discrète & honorable personne Eustachius Josephus Wolfgangus-Waldstorch, Maître Lutier & Facteur de violon, demeurant dans la Judengass de l'Altstadt à Prague, auprès les Carmes, à l'enseigne du violon rouge, & il les a écrits de sa main & il les appelle sa vision. Lat.* CANTICUM CYGNI BOHEMICI.

« Ch. 1er. *Les trois Menuets.* Et j'étois dans mon grenier, que j'appelle ma chambre, & il faisoit froid & je n'avois point de feu dans mon poële, car le bois étoit cher... » Il se dit alors qu'il devait faire trois menuets, & il les composa, & il les trouva admirables. — Le second chapitre est intitulé : *La Voix.* Cette voix lui dit qu'il n'avait pas à faire de menuet, mais qu'elle l'avait « choisi & élu » pour « annoncer des vérités dures à un peuple frivole... Et une main me saisit par le toupet & je me sentis transporté dans les airs. Et j'arrivai dans une ville... & son nom étoit Paris... & je me trouvai dans une salle où l'on arrivoit en foule. » C'était l'Opéra. Le visionnaire va faire la critique de tout ce dont il sera le témoin plus ou moins étonné, mais c'est *la Voix* qui parle, & au ch. XI l'on dit : « *Ici commence la Révélation.* » C'est aussi le commencement des critiques; rien ne trouve grâce devant *la Voix*, rien sinon Jéliote qu'elle appelle son *serviteur*, & aussi Mlle Fel, qu'elle appelle sa servante. Au ch. XVII, *la Voix* s'écrie : « O peuple aveugle!... Ton oreille ne sait pas distinguer le faux d'avec le juste, encore que mon serviteur Jéliote & ma servante Fel chantent juste... Et tu as forcé mon serviteur Jéliote & ma servante Fel (que j'appelle mes enfants

1. In-12 de 139 pages.

Digitized by Google

parce qu'ils se sont conduits selon mon cœur & selon mes désirs & que je t'ai donnés dans ma bonté pour t'instruire & pour te faire plaisir & non pas pour t'ennuyer & tu les a forcés à t'ennuyer par de mauvais rôles que tu leur as fait jouer sans fin & que tu appelles beaux parce qu'ils sont vieux; &, parce qu'ils les ont bien chantés, tu as crié : Oh! qu'ils sont beaux! »

Au ch. XIX, *la Voix* promet au peuple de lui donner « des acteurs qui chanteront comme son serviteur Jéliote », lequel vient d'exécuter un « intermède » aux applaudissements de tous. « Et j'ai nommé son intermède *le Devin du village* », ajoute le visionnaire. — Au ch. XX, il dit au peuple qu'il inspirera des « projets de retraite à son serviteur Jéliote », & qu'il lui donnera des serruriers & des forgerons à sa place.

Dans *le Correcteur des Boufjons à l'Écolier de Prague*, le ton n'est plus apocalyptique. On reproche à l'Opéra de forcer la voix des chanteurs & de la fausser. Le *Correcteur* dit au visionnaire : « Votre serviteur Jélyote, ce chanteur unique, *ce cher enchanteur*, comme l'appelle Zyrphé, qui donne à tout ce qu'il chante un nouveau prix, une nouvelle grâce; qui, nouveau Protée, prend mille formes différentes & n'en prend jamais que d'admirables, cet homme tout divin, ne seroit-il pas à la veille d'exciter nos regrets? » Il ose dire qu'on n'a trouvé *le Devin du Village* un chef-d'œuvre qu'à cause des agréments enchanteurs que le « *divin* Jéliote » a su y ajouter. Quant au ballet héroïque en trois actes, *Titon & l'Aurore*, on le jugera « plus sainement encore, quand il aura été traduit en langue vulgaire, c'est à dire quand M. Jéliotte[1] aura cessé de le jouer, car jusqu'ici on appréhende que le grand acteur n'ait fait illusion; ce qui feroit cependant penser que le musicien a beaucoup de part au succès de cette scène, c'est que M. Jéliotte, malgré son art, n'a pu tromper le public sur la symphonie du rajeunissement. » Le compositeur Mondoville s'entend dire : « Si l'opéra ne finissoit par une ariette dans laquelle M. Jéliotte se surpasse, il y a bien des gens qui en sortiroient avec de l'humeur. »

1. Nous donnons l'orthographe diverse de l'imprimé de 1753.

Jéliote était trop jaloux de sa renommée & trop consciencieux pour s'éterniser au théâtre de l'Opéra. Il y chanta pour

Digitized by Google

la dernière fois le 15 mars 1755. Mais, quoiqu'ayant obtenu une pension de retraite, il continua de jouer aux spectacles de la Cour, jusqu'au 9 novembre 1765. Puis, il se retira dans son pays d'origine, en Béarn, d'abord à Oloron, puis à Estos, auprès de sa nièce, Mme de Mauco.

C'est là qu'il était, lorsqu'un fin Béarnais, M. de Laussat, fit de lui le portrait suivant qui a été publié dans *la Société béarnaise au dix-huitième siècle* (Ribaut, 1876) :

« Cet homme qui s'est fait un nom sur les planches de l'Opéra, comme haute-contre, moins peut-être par l'extrême beauté de sa voix que par l'art infini avec lequel il en sut faire usage, naquit en Béarn dans le village de Lasseube, à cinq lieues de Pau, vers l'année 1713.

« Il débuta par être enfant de chœur à Bétharram, chapelle du même pays, fameuse par le concours immense de dévots qu'elle attire, chaque fête de la Vierge, par ses prétendus miracles[1], par ses ex-voto, & dont l'illustre Marca, tout habile & judicieux savant qu'il étoit, n'a pas dédaigné de prôner les pratiques & de nous donner l'histoire. C'est là que Jéliotte reçut sa première éducation. Il en fut plus particulièrement redevable à un abbé Pourquier, prêtre respectable & l'un des coryphées de cette chapelle. Il lui dut aussi, à l'âge de quinze à seize ans, de passer à Paris, où un autre Pourquier, frère de l'abbé, étoit établi depuis quelques années & jouissoit d'une fortune considérable, rapidement acquise dans le commerce des meubles de carton vernissé qu'il travailloit lui-même, & auquel une mode éphémère avoit donné la plus grande vogue. C'est de chez ce Pourquier, & grâce à ses soins & à ses démarches du plus vif intérêt, que Jéliotte parvint à ce qui l'a successivement si fort distingué dans la carrière qu'il avoit embrassée. J'en ai connu le terme. J'étois à Paris en 1748, je le vis jouer à l'Opéra. Il y étoit encore en 1753, mais sa retraite suivit de près. Jamais acteur n'a excité autant d'enthousiasme, ni joui d'autant d'agrément. Ce n'est pas qu'au physique, tant

1. Laussat était alors un peu voltairien, dit M. l'abbé V. Dubarat, auquel nous empruntons ces citations. (*Etudes historiques & religieuses du diocèse de Bayonne*, année 1901, 3e livraison, pp. 99 & suiv.)

Digitized by Google

s'en faut, il fût merveilleux. A moins que sa figure ne soit animée par la passion, elle est assez insignifiante : un visage plein, haut en couleur, même bourgeonné, un front étroit, des yeux bleus à fleur de tête, une grande bouche, une taille moyenne assez mal bâtie, des jambes arquées & de vilains pieds, n'ont pas empêché que les premières femmes de la cour & de la capitale n'en ayent longtemps raffolé, & que ses bonnes fortunes n'ayent fait dans le temps beaucoup de bruit. Il vaut, dit-on, mieux dans la morale; à en juger par le nombre d'amis que, dans des classes au-dessus du commun, il avoit su mériter & se conserver, la chose ne seroit pas douteuse. J'avoue néanmoins qu'elle l'est pour moi, & que, d'après quelques circonstances qui m'ont mis à la portée de le connoître & de l'apprécier, j'ai jugé que ce que ce moral peut avoir d'estimable, est mêlé d'air, de ton & de manières de grand seigneur, qu'on sent aisément que le malheur d'avoir dû les subir ne lui a pas donné le droit d'exercer. C'est qu'à travers un air honnête & doux, une voix traînante, un ton emmiellé, perce l'empreinte de cette impertinence que l'orgueil du talent & des applaudissements outrés qui en sont d'ordinaire la suite donnent aux enfants gâtés du théâtre.

« Celui-ci, surnommé de bonne heure & à juste titre le *Dieu du goût*, ne possède plus depuis longtemps que le trépied sur lequel il cherche vainement à faire écouter ses oracles. Il est retiré à Oloron, chez une de ses nièces, dont le mari, négociant riche & pas sans considération, puisque ses concitoyens l'ont quelquefois porté aux premières fonctions municipales, où toutefois il porte bien plus de prétentions que de mérites réels, s'appelle M*** (Mauco); c'est chez lui que l'oncle, consumé d'âge & encore plus d'ennui, éprouvé & complètement rendu, termine ses jours. Il aura sa nièce pour héritière de tous ses biens.

« La fille unique de cette nièce fut mariée à Pau avec le fils du baron de Navailles-Angaïs, aussi estimable & aussi estimé que son père l'est peu. Le caractère, l'esprit, la figure, la taille, l'air, les manières, tout rend la jeune fille très intéressante.

« La succession de Jéliotte, quoique assez cossue, surtout en

Digitized by Google

bijoux, fruit d'un temps de gloire où sa voix, recherchée à l'envi, paroissoit ne pouvoir être trop généreusement payée ou gratifiée, & non moins en livres, dont il a eu beaucoup l'amour-propre & l'ostentation, le sera moins en argent qu'elle n'auroit dû l'être. La passion du jeu lui avoit coûté énormément. J'ai ouï parler de 500,000 livres; j'en conclus un double scandale, celui de la perte en soi & du moyen acquis par l'unique mérite du talent théâtral. Cette perte avoit déjà eu lieu en 1746. Il fit mine de quitter l'Opéra. C'est pour l'y retenir que la Pompadour, alors maîtresse de Louis XV, & quelques autres femmes de la cour & de la ville, de la même tournure, se chargèrent de loter son écrin. Cette loterie rendit plus de 500,000 livres, & la plupart des lots étant échus, & pas, dit-on, sans quelque tour de main, à ces galantes protectrices, une bonne partie lui revint.

« Au reste, il est trop juste qu'avant de quitter Jéliotte, je me fasse honneur d'un trait infiniment plus familier & plus amical que mon très peu de relations avec lui ne sembloit le permettre. Le cardinal Alberoni, que le duc de Vendôme recevoit sur sa chaise percée, aimoit à s'en vanter comme d'une faveur. Un jour que je fus voir notre illustre histrion, il m'admit à la même faveur, mais je lui prouvai, par l'extrême célérité d'un pas rétrograde & de ma retraite, qu'il étoit des marques de bonté & de bienveillance dont je n'abusois pas. »

Jéliote mourut à Estos, chez sa nièce, le 26 fructidor an V (12 septembre 1797), comme le porte l'acte suivant, tiré des registres de cette commune :

« Ce jourd'hui douze septembre 1797 (vieux estille) an cinquième de la République [& le vingt-six du mois de fructidor], par devant moy Bernard Maury, agent municipal de la commune Destos, élu pour constater les actes de Naiceances, mariages & décès, sont comparus en la maison commune le citoyen Jean-Pierre Maucô, [assisté] de Jean Gassiou & de Pierre Bordenave de Cardesse, son domestique, tous de la même commune Destos, lesquels mont déclaré que le citoyen Pierre Juliote, natif de la commune de Lasseube, son paren, est mort hier au soir vers cincq heures dans le domicile du

Digitized by Google

citoyen Maucô, âgé de quatre-vingt-cinq ans accomplis, &, pour massurer dudit Descès, je me suis sur le champ transporté à son domicille & je dressay le présent acte en présence du citoyen Jean-Pierre Maucô, de Jean Gassiou & de Pierre Bordenave qui ont signé avec moy.

« Fait en la maison le dit jour, mois & an que dessus.

« (Interligné à la sixième ligne, je veux dire assisté.) Constat les mots (le vingt six du mois de fructidor) interlignés.

« Signé : Maury, agent municipal, Maucô, Bordenave, Gassiou. »

Si nous avions eu de la place, nous aurions donné les vers consacrés par Navarrot à Jéliote dans *l'Observateur des Pyrénées* & publiés par Lespy dans les *Illustrations du Béarn*. Il y aurait aussi à reproduire in-extenso l'excellente notice sur la famille de Jéliote, publiée dans *l'Indépendant* des 19-21 mars 1901, & due à la plume si experte de M. A. de Dufau de Maluquer. J'en dirai seulement qu'au seizième siècle le nom de famille du chanteur était Grichon & que celui de Jéliote lui vint d'une maison, située à Lasseube, dans le *vic de Larriugran*. Son père, Joseph de Grichon, *alias* de Jéliote, épousa à Lasseube, le 5 juillet 1710, Madeleine de Mauco, dont il eut six enfants. Pierre était le second. Sa sœur (la 6e) Marie-Anne épousa en 1748 Arnd de Fondeire, notaire d'Arudy. Ils eurent une fille, Thérèse; elle se maria à Lasseube, le 31 mai 1768, avec noble J. P. de Mauco qui hérita, de son père, de la maison de Labat d'Estos où Jéliote vint mourir. J. P. de Mauco fut maire d'Oloron de 1783 à 1789. Sa fille unique, Louise-Thérèse, épousa, le 25 octobre 1791, Jn Louis de Navailles, baron d'Angaïs, & mourut sans enfants à Oloron, le 2 avril 1837, à l'âge de soixante-cinq ans.

Tous les journaux ont parlé de l'inauguration, faite le 17 mars, de la statue de Jeliote, due au ciseau de M. Paul Ducuing. Il y a à citer surtout le discours de M. Paul Lafond, conservateur du Musée, qui constitue une curieuse notice sur le chanteur béarnais.

Un abonné des *Etudes historiques & religieuses du diocèse*

Digitized by Google

de Bayonne a indiqué encore une source de renseignements peu connus. Ils se trouvent dans les *Mémoires sur les règnes de Louis XV, Louis XVI & la Révolution* de J. N. Dufort, comte de Cheverny, publiés avec une Introduction & des Notes par Robert de Crèvecœur (Plon, 1886, 2 vol. in-8°). Jéliote entretint toute sa vie un commerce intime de visites & de lettres avec le comte de Cheverny & celui-ci transcrit dans ses Mémoires, t. 2, p. 330, une longue lettre qu'il adressait à Jéliote le 20 avril 1797. Elle est pleine de détails sur la vie de l'artiste. Jéliote y répondait, le 8 mai suivant, & il disait à M. de Cheverny : « Vous me rajeunissez de quatre ans. J'en ai quatre-vingt-quatre bien sonnés depuis le 13 du mois dernier. » A la date du 30 octobre, Cheverny écrit : « Je reçus la nouvelle de la mort de Jéliote; il s'est éteint à l'âge de quatre vingt-quatre ans au milieu d'une famille qu'il aimait. » Ceux qui préparent une étude sur le célèbre chanteur béarnais trouveront encore bien d'autres détails dans ces Mémoires (t. I, pp. 98, 205, 258, 304, 334, 352, 355, 435; II, pp. 330, 360.)

A côté des annales du temps qui nous ont gardé la mémoire de Jéliote, des peintres célèbres nous ont conservé ses traits. Un tableau d'Olivier, au Louvre, le représente chez le prince de Conti, accompagnant de sa guitare le sublime Mozart, encore enfant, qui est assis au clavecin. Un second tableau de Charles Coypel, également au Louvre, nous montre Jéliote, vêtu d'un travesti féminin, celui sans doute de l'un de ses rôles d'opéra, selon l'hypothèse plausible de M. Arthur Pougin.

Un jeune sculpteur de Toulouse originaire du Béarn, M. Paul Ducuing, en ce moment à Paris, est en train de faire figurer Jéliote sur un monument qu'il consacre à la Chanson toulousaine. Ce monument sera important car il doit mesurer sept mètres cinquante de hauteur. La maquette vient d'en être acceptée par la municipalité. Au-dessus d'un socle orné d'allégories locales, une jeune fille, une ouvrière, en tenue d'atelier avec la jupe courte & le chapeau de paille à longues brides, chante à pleine gorge *la Toulousaine*. A ses pieds, Jéliote l'accompagne.

L'œuvre est d'inspiration très pittoresque & d'exécution non

Digitized by Google

moins remarquable. Elle est, en même temps, pleine de distinction & d'élégance, dit M. Albert Sarraute, & s'apparente directement à la vision d'art exquise & si particulière qui fut celle du dix-huitième siècle. Campé gracieusement comme un gentilhomme de Portail ou de Watteau, vêtu du pourpoint & de la culotte de soie bouffante, un léger mantelet rejeté sur l'épaule, la petite épée de cour en verrouil, Jéliote se livre à la composition d'une de ses chansons qui faisaient la joie charmée de ses auditoires. Le buste légèrement penché, dans une jolie pose de coquetterie, son fin visage levé vers les cieux, comme pour y chercher l'essor de l'inspiration fugitive, il tient de sa main gauche, avec le manche de la guitare, les feuillets où il note les rythmes de son improvisation, cependant que sa main droite, armée du crayon, semble battre d'un mouvement gracieux la mesure de l'air que fredonne le gai chanteur. A ses pieds, un théorbe, des palmes, des cahiers de musique, éparpillés dans un désordre pittoresque, rappellent la carrière de Jéliote, sa vie, ses talents, ses succès.

Quant à la statue de Jéliote, que M. Paul Ducuing a faite pour la ville de Pau & qui a été inaugurée le 17 mars 1901 au parc Beaumont[1], elle est toute différente de celle qui est destinée à la ville de Toulouse. Jéliote y est seul & représenté debout dans le costume d'un pèlerin des *Fêtes Galantes*. Son visage riant est encadré d'une souple colerette & coiffé d'une perruque à frisettes. Ses épaules sont couvertes d'un court mantelet, d'où sort un pourpoint à crevé. De sa main gauche, il tient devant lui un cahier de musique appuyé sur un théorbe. Dans la main droite, levée vers le ciel, apparaît la plume avec laquelle il note son inspiration. Et gaiement, la jambe tendue, il fredonne l'ariette qu'il vient de composer & qui sera populaire demain, telle que *Hilleto de Laygueto* ou *Annetto*. A ses pieds, gisent pêle-mêle, en un motif qui complète la statue du personnage, une gerbe de fleurs, des feuilles de musique, une guitare & la petite épée que l'auteur aimait à porter en verrouil, suivant la mode du temps. — B. D.

1. Voir *Revue des Pyrénées*, t. XIII, p. 224.

Digitized by Google

76. Goudelin. — « Toulouse, le 10 juillet 1808. — Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux à Monsieur le Maire (de Toulouse). — Monsieur, Je suis chargé par l'Académie de vous prier, ainsi que MM. vos adjoints & MM. les membres du Conseil municipal de lui faire l'honneur d'assister à la translation des cendres du poète Godelin (*sic*). J'ai pensé que cette cérémonie aurait plus d'intérêt pour chacun de ces Messieurs si vous aviez la bonté de permettre que les billets d'invitation passassent par vos mains & leur fussent distribués par vos ordres. J'ai l'honneur de vous en envoyer soixante pour qu'il y en ait assez pour MM. les Commissaires de police & pour les autres personnes attachées à votre administration que vous croirez devoir s'intéresser à la gloire du poète toulousain. — Je suis avec respect, Monsieur le Maire, votre très humble & très obéissant serviteur. — POITEVIN. » — B. D.

77. Sabatié (Jean). — Après avoir été aumônier des élèves protestants de l'École de Sorèze, devint l'un des pasteurs de l'Eglise réformée de Toulouse. On lui doit : *Le Pécheur soupirant après la justice de Jésus-Christ*, sermon sur saint Matthieu, chap. v, v. 6, prêché dans le temple de Toulouse le 26 janvier 1823, Toulouse, Corne, 1823, in-8° de 28 pages. — Voir *la France littéraire*, par J.-M. Quérard (Paris, Firmin Didot frères, 1836), t. VIII, p. 291. col 1. — B. D.

78. Audonnet (Jean-Baptiste) — commandant de la garde nationale de Fourquevaux, fédéré de 1790. Incarcéré à Villefranche sur l'ordre de Romme, Augé & Lafontan. Secrétaire du bureau civico-militaire de Toulouse, sous-inspecteur de l'habillement depuis le 6 floréal an VI. — *Anti-Terroriste*, t. I. — J. A.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 66

Digitized by Google

LE CARÊME DE BOURDALOUE

A MONTPELLIER EN 1686 [1]

La mission de Montpellier en 1686 mériterait une étude spéciale, & nous voulons espérer qu'en vue du prochain second centenaire de la mort de Bourdaloue un historien au courant des choses de la ville & à portée des anciens documents d'archives privées & publiques voudra bien entreprendre cette monographie [2].

Qu'on ne cherche donc ici qu'une lointaine contribution à un essai ayant pour titre *Bourdaloue à Montpellier*. Malgré le chapitre consacré à ce sujet par le P. Lauras, cette histoire n'est pas faite. M. le chanoine Pauthe qui, pour la mission de Montpellier, renvoie à l'endroit où il traite de l'apostolat de Bourdaloue auprès des dissidents, nous y donne une étude plus littéraire qu'historique. Il s'est borné, à l'aide de fragments de sermons habilement groupés, à nous montrer « l'esprit évangélique qui inspira son ministère auprès des protestants ». Mais il n'a point essayé de tirer parti des documents déjà connus de Lauras, & la preuve, c'est qu'il répète une erreur de Feugère, facile à réfuter par le texte même de Bourdaloue : « Le missionnaire, durant les stations de l'*avent de* 1685 & *du carême de* 1686, consacra toutes les ressources

1. Chapitre extrait d'une *Histoire critique de la prédication de Bourdaloue* qui doit paraître prochainement. Paris, Lecène, 1901, in-8° de 1054 pages.

2. Nous espérons surtout cette étude du livre de M. F. Castets, dont le second volume est impatiemment attendu.

Digitized by Google

de son talent... à l'évangélisation des réformés[1]. » Il parle aussi du sermon des Cendres prononcé par Bourdaloue « à Montpellier durant la *seconde partie* de sa mission auprès des réformés[2] ».

Or le P. Lauras avait cité cet extrait des *Mémoriaux consulaires de la ville de Montpellier*, qui nous marque la première arrivée du prédicateur :

Le **17 février, dimanche de la Sexagésime,** arriva en cette ville le R. P. Bourdaloue, de la Compagnie de Jésus, prédicateur du roy envoyé par Sa Majesté pour prêcher le Carême en cette ville pour l'édification & l'instruction des nouveaux convertis à la religion catholique, apostolique & romaine, lequel MM. les consuls furent visiter en chaperon au collège des PP. Jésuites, quoiqu'ils ne fussent dans aucune obligation, ce que pourtant ils voulurent bien faire sur la grande réputation & mérite extraordinaire & réputation du R. P. Bourdaloue & à la considération de M^me^ la marquise de Castries, qui avait écrit de lui rendre tous les honneurs dus à sa vertu & à son mérite[3].

D'après l'indication malheureusement incertaine fournie à Rochebilière par le R. P. Le Lasseur, & qui paraît provenir de « Nouvelles ecclésiastiques », c'est-à-dire de gazettes écrites à la main & toujours sujettes à caution, ce serait seulement le 18 février, c'est-à-dire le lendemain de son arrivée, qu'un correspondant anonyme, de Paris peut-être, écrivait cette nouvelle déjà vieille :

Bourdaloue va à Montpellier dans une chaise roulante que M. Louvois lui fait faire de la part du roi avec laquais & postillon & un homme à cheval pour marquer le logis[4].

On s'était du reste occupé, dans les délibérations du chapitre de la cathédrale, de sa prochaine arrivée, dès le samedi 9, veille de la Septuagésime.

A cause qu'il y a un habile prédicateur ce carême, les Intendants &

1. Pauthe, pp. 172 & 295.
2. *Ibid.*, p. 296.
3. *Mémoriaux...*, t. XII, in-f°, ann. 1685 à 1701, folio 17, cité par Lauras, t. II, p. 340.
4. Bibliothèque nationale, mss. fonds français, n° 23498 (?). Donné par le P. Le Lasseur (Rochebilière).

Digitized by Google

Recteurs de la Charité & Hôpital général demandent permission de faire faire un amphithéâtre à la Cathédrale... Pour se dédommager des frais, ils demandent qu'on leur permette de louer des chaises dans la nef, moyennant six deniers. Mais le chapitre décide qu'il fera faire « à ses dépens le dit amphithéâtre pour servir aux nouveaux convertis, sans rien payer ». On permet aux « Lieutenant & Major de la Citadelle de faire mettre un banc dans la nef, pour entendre le Prédicateur, *comme l'an passé*, & de l'agrandir de quelques places, pour, après le carême, le remettre en son premier état... Mme la marquise de Villeneuve est autorisée à mettre un banc, mais exclusivement à son usage personnel, « *autrement*, on l'ôtera, pour le remettre quand elle viendra[1] ».

Le détail « comme l'an passé » est à noter. Il ne faut pas croire que Bourdaloue arrivât sur un terrain non défriché encore. Avant de relater les témoignages qui constatent son succès, il est bon de se rappeler que l'année 1685, ainsi que la précédente, avait été marquée par un mouvement très prononcé de conversions. Sans qu'on pût dire qu'il n'y avait plus rien à faire, du moins doit-on reconnaître qu'il est plus difficile de faire une récolte abondante là où des moissonneurs viennent de passer, & c'était le cas à Montpellier.

En 1685, un Père de la Merci, le P. Laplace, avait donné le carême, & son succès était méritoire après une grande mission en 1684; mais c'est surtout à la fin de l'année 1685 que se déployèrent les efforts du pouvoir, dépensés pour préparer & légitimer, aux yeux de la cour de Rome avec laquelle on était plus qu'en froid, la mesure de la révocation.

Bien qu'aucun des gouverneurs militaires ou intendants de la région, les Noailles, La Trousse, &c., n'ait manqué de préparer avec grand zèle le mouvement visé par le roi depuis si longtemps, on peut penser que la nomination de Bâville, remplaçant d'Aguesseau le 8 septembre 1685, fut pour beaucoup dans le renouveau des conversions signalées par le registre des délibérations des pénitents du Saint-Esprit au 20 octobre 1685 :

Nos freres errants, après avoir réfléchi sur ce qui étoit de leur

1. Communication du P. L.-M.-J. Cros, S. J. (copié en 1875); lettre du 14 novembre 1898.

Digitized by Google

devoir & de leur salut, se sont réunis tout d'un coup dans le sein de l'Eglise notre bonne mère, dont leurs auteurs s'étoient séparés par le caprice & par l'erreur; mais cette réunion a été faite avec tant d'ardeur & d'empressement, que dans moins de 4 ou 5 jours, particulièrement en celui de la fête saint Michel, 29 septembre dernier, notre grand prélat, Messire Charles de Pradel, poussé du même zèle infatigable, en cette sainte & admirable réunion, comme il l'est en toutes les autres fonctions épiscopales, reçut & fit recevoir par de très dignes ecclésiastiques l'abjuration de sept mille six à sept cents religionnaires qui restoient d'une plus grande quantité de personnes de cette hérésie dans Montpellier, outre le grand nombre de ceux du diocèse ou mondit Seigneur s'est donné la peine de se transporter pour recevoir aussi leur abjuration. « L'évêque a ordonné des prières d'actions de grâces », ce qui a esté fait avec beaucoup de dévotion...

... Et parce que c'est aujourd'hui que nous célébrons la fête de la délivrance de cette ville qui étoit autrefois en la main des religionnaires... nous avons été à la procession aujourd'hui, à laquelle Mgr a voulu que nous ayons assisté, quoique nous ne fussions pas en possession de cet avantage. Il est vrai que *c'est à présent l'entière extirpation de cette hérésie*, & que *comme tout est consommé à cet égard*, il étoit juste que notre Compagnie, qui n'est pas moins intéressée que les autres Ordres à remercier Dieu de cette réunion salutaire, eût aussi l'honneur d'assister à cette action[1]...

Le secrétaire des confrères pénitents du Saint-Esprit, on le voit, rapproche complaisamment de l'anniversaire du jour où la ville revint au pouvoir des catholiques, 20 octobre, ce qu'il regarde comme l'ouvrage « consommé » de la réunion. Ce mouvement des conversions en masse, précédant de si peu la révocation, signée le 17 octobre, enregistrée le 22, & publiée dans la *Gazette de France* du 27, pouvait faire illusion aux esprits qui ne voyaient que les dehors.

Dès le commencement de l'année 1684, la mission donnée par le P. Honoré de Cannes avait dû marquer profondément[2].

1. Communication du P. L.-M.-J. Cros.

2. Témoin la relation dont parle, avec un enthousiasme qui par malheur n'exclut pas le vague des renseignements, le *Mercure galant* de mars 1684. Pâques étant cette année-là le 2 avril, Visé fait de cette nouvelle son *actualité :* « Je reçois, dit-il, une grande relation des fruits

Digitized by Google

Par les habitudes bien connues du P. Honoré de Cannes, on peut croire qu'avec les vingt missionnaires de son ordre qui l'accompagnaient, il fit à Montpellier à peu près les fruits dont parlait le *Mercure* de 1685, à propos des missions données à Saint-Sulpice & de Saint-Etienne-du-Mont[1].

Les fruits de ses prédications de 1684 à Montpellier, autant qu'on en peut juger par le communiqué du *Mercure*, ajoutèrent sans doute à l'ébranlement constaté dans la région par les lettres de toute nature affirmant le nombre des conversions déjà faites avant l'arrivée de Bourdaloue.

On voudrait pour l'honneur des conseillers du roi, quels qu'ils aient été, démentir les chiffres fantastiques des conversions, mis sans doute sous ses yeux chaque jour, en preuve de l'extinction de l'hérésie dans son royaume. On souhaiterait au moins que ces conversions en masse, dues surtout & aux derniers édits, précurseurs de la révocation, &, chose plus déplorable, à l'usage fait par Foucault & plusieurs de ses imitateurs, des troupes massées sur la frontière d'Espagne, aient été le pur résultat de missions comme celle du P. Honoré[2].

qui ont esté faits à Montpellier, par le Père Honoré de Cannes & les Capucins Missionnaires de la Province de Languedoc; cet article qui est aujourd'huy de saison, ne laisseroit pas que de vous donner de la joye en toute sorte de temps. On n'a jamais entendu parler ny de tant de zele de la part de ceux qui ont fait la Mission, ny d'une Penitence si edifiante & si exemplaire du costé des Habitants de Montpellier. Il est impossible de se représenter tous les changemens qui sont arrivez en cette Ville dont le Peuple pourroit estre présentement appelé le Peuple Saint. » (*Mercure*, mars, pp. 343-344.) La « grande relation reçue » était apparemment plus explicite.

1. La méthode & les procédés du missionnaire capucin ont été sévèrement jugés par un historien de la prédication. La mise en scène & les effets audacieux d'éloquence dont il usait & abusait frappaient l'imagination, &, appuyés sur un zèle indéniable & une foi des plus communicatives, ses efforts amenaient de merveilleux résultats. Bossuet l'appela dans le diocèse de Meaux où il donna dans la ville épiscopale une mission en 1692, du 27 avril au 4 juin, avec quinze autres capucins.

2. Il est difficile de croire à la pleine sincérité du roi, & peut-être trop commode de rejeter sur Louvois seul la responsabilité de ces dragonnades à jamais déplorables. Un mot de Sourches, bien placé pour

Digitized by Google

Mais il faut dire, pour être d'accord avec l'histoire, que les « retours à l'unité », comme on les nommait, avaient pour la plupart une tout autre origine. Le procédé ne saurait être plus nettement décrit que par les dépêches des intendants ou les nouvelles froidement enregistrées par les annalistes de la cour. L'exposer est le flétrir; mais la faute n'en est pas à l'historien, & il est trop juste de montrer en quelles conditions impossibles étaient placés les missionnaires que Mme de Sévigné (qu'elle ait ou non « imperceptiblement... ri, au moins des yeux » en l'écrivant[1]) nous représente comme chargés de parfaire l'œuvre des dragons & d'aller apprendre aux foules pourquoi elles avaient eu raison de se convertir[2].

On sut alors, écrit Sourches au 20 septembre 1685, que le marquis de La Trousse étoit allé commander les troupes en Dauphiné, & sous lui le comte de Tessé, mestre de camp général des dragons, & que M. le duc de Noailles étoit allé faire la même chose en Languedoc, où M. de Saint-Ruth étoit passé pour commander sous lui. Les conversions des huguenots continuoient dans tous ces pays-là, & l'on n'enten-

observer & en même temps esprit modéré, sans parti pris, en dit long sur les mesures de contrainte & la faveur qu'elles pouvaient rencontrer auprès du roi. Il écrit au 12 juin 1685 : « En ce temps là le parlement de Rouen fit abattre tous les Temples des huguenots qui restoient en Normandie, à cause qu'ils avoient contrevenu à quelques articles des dernières déclarations du Roi*; & ils poussèrent même leur sévérité au delà de celle des déclarations. Tous les plus célèbres ministres de cette province quittèrent la France & s'en allèrent en Hollande ou en Angleterre. »

* La note est de Sourches, & elle me semble significative : « On leur faisoit souvent des querelles d'Allemand, & le Roi n'étoit pas fâché de voir les parlements pousser leur sévérité plus loin que lui. »

1. C'est l'avis de M. L. Crouslé (*Fénelon & Bossuet*, t. I, p. 93, note 7), qui est peut-être moins entré qu'il ne le suppose dans la psychologie de la marquise, s'exposant à lui prêter des sentiments en avance d'un siècle pour le moins, sinon les idées du nôtre. En ce cas, elle serait bien à blâmer de n'avoir employé, dans l'intimité du moins, que cette ironie imperceptible, & d'avoir si légèrement parlé de ces tristes expédients de la politique religieuse de Louis XIV. J'aime mieux croire, à sa décharge, qu'elle n'en voyait guère plus que ses contemporains.

2. Sévigné, t. VII, p. 469.

Digitized by Google

doit parler que de dix ou de vingt mille convertis en six semaines de temps[1].

Rulhière a cité les lettres de Louvois à Le Tellier, dans lesquelles les « retours » se chiffrent aussi par milliers : « Il s'est fait 60,000 conversions dans la généralité de Bordeaux, 20,000 dans celle de Montauban. » Le vieux Le Tellier pouvait pleurer de joie aux lettres de son fils, mais celui-ci devait être moins dupe quand Noailles, lui rendant compte de sa mission bottée, lui écrivait :

Les conversions qui ont suivi depuis le 15 octobre ont été si générales & avec une si grande vitesse, qu'on n'en sçauroit assez remercier Dieu, ni songer trop sérieusement aux moyens d'achever entièrement cet ouvrage, en donnant à ces peuples toutes les instructions dont ils ont besoin, & qu'ils demandent (?) avec instance[2].

Le nombre des Religionnaires de cette province est d'environ deux cents quarante mille hommes, & quand je vous ai demandé jusqu'au 25 du mois prochain pour leur entière conversion, j'ai pris un terme trop long, car je crois qu'à la fin du mois cela sera expédié[3].

Il était grand temps, en effet, de faire venir les prédicateurs. Si Bourdaloue en avait cru les relations officielles, il eût pu se dire envoyé en pays catholique. Dès le 6 octobre, le marquis de Sourches avait enregistré ce fait-divers :

On reçut en même temps nouvelle que *tous* les huguenots de Montpellier, de Lunel & de plusieurs autres villes de Languedoc s'étoient convertis au nombre de vingt mille; & l'en espéroit que dans peu de temps l'hérésie de Calvin seroit entièrement bannie de cette province où elle avoit régné si longtemps, & qu'une année ou deux pourroient la bannir entièrement du royaume[4].

Louvois devait se promettre d'aller plus vite encore; dans sa réponse du 15 octobre à Noailles, il lui mande :

J'ai lu à Sa Majesté vos lettres des sept & huit de ce mois. Elle y a vu avec beaucoup de joye la continuation des progrez des conversions,

1. Sourches, t. I, p. 307.
2. C'est plus que douteux; mais tous répètent cette gamme. Cf. p. 9, n. 1.
3. Rulhière, p. 304.
4. Sourches, t. I, p. 311.

Digitized by Google

& l'assurance que vous lui donnez que dans les quinze premiers jours du mois prochain la R. P. R. sera entièrement abolie en Languedoc[1].

On voit, dans l'*Exhortation* de Bourdaloue *en faveur des nouveaux convertis*, qu'il ne se faisait pas d'illusion sur la spontanéité de ces prétendus retours à l'unité, & par suite sur la valeur de ces changements où le cœur n'était pour rien. Attendait-il beaucoup de la mission de Montpellier, faite dans des conditions aussi déplorables? Impossible de le savoir; mais nous constatons par les lettres les plus triomphantes d'alors, qu'il était aisé de deviner que tout restait à faire, ou mieux, que la besogne avait été plus que gâtée par cette manière d'entendre la conversion & la conviction[2].

L'historien de Mme de Maintenon a cité une lettre du P. de la Chaize au P. Fabri, alors à Rome, en date du 25 novembre 1685, dans laquelle on lit : « Seize ministres firent la semaine passée tous ensemble abjuration d'hérésie à Montpellier[3]. » Mais il a eu raison d'y joindre aussi un autre extrait du cardinal de Bonzy, écrivant, de Montpellier même, à Louvois, le 16 octobre précédent :

1. Rulhière, p. 320.

2. Qu'en pensait-on à Rome? Je n'ai point à me le demander ici. J'ai essayé de le déterminer, dans mon étude *De munere pastorali Bossuet* (p. 156). Je dois ajouter aux témoignages produits par Ch. Gérin dans son article *Innocent XI & la révocation de l'édit de Nantes* que le premier bref pontifical envoyé à Louis XIV après cette mesure, & pour l'en féliciter, est ainsi annoncé par le marquis de Sourches : « 13 décembre. On montroit alors un bref que le Pape avoit écrit au Roi, par lequel il lui donnoit de grandes louanges de ce qu'il avoit revoqué les édits que les rois ses prédécesseurs avoient donnés en faveur des Huguenots; mais on remarquoit qu'il ne lui donnoit que le titre de roi de France & non pas celui de Navarre, ce qui ne pouvoit être agréable au roi. » — Le dépit royal dont j'ai cité (*De munere pastorali Bossuet*, *ibid.*) diverses preuves authentiques dissimulait-il sous le mécontentement de ce vice de forme une déception plus profonde, celle non seulement de n'être pas célébré comme un nouveau Constantin, mais surtout de ne point voir le Pape céder à des prétentions longtemps poursuivies en vain? Pour tant de ces « changements de religion » que le roi & ses ministres appelaient des conversions, on eût voulu un autre salaire. *Inde irae.*

3. V. de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon*, t. II, 1848, p. 483.

Digitized by Google

Vous ne doutez pas, Monseigneur, que le plus grand nombre des conversions ne sont pas sincères... La plupart ne songent qu'à sortir du royaume dans quelque temps sous l'ombre d'une conversion simulée.

C'est bien aussi ce qu'est obligé d'avouer Bâville dans ses dépêches au contrôleur général Le Peletier :

Je crois pouvoir vous mander présentement la conversion de tout le Languedoc; du moins, les Cévennes sont entièrement converties... Voilà un grand ouvrage; mais en vérité, il ne faut pas encore le croire entièrement consommé. Il demande bien des soins. Il est question de gagner les cœurs & de faire comprendre à ce grand nombre de convertis qu'ils ont bien fait de prendre ce parti, qu'ils n'ont pris que par une obéissance aveugle aux ordres du Roy. Ils m'ont paru fort disposés à recevoir l'instruction & la souhaiter ardemment[1]...

On peut mettre en doute ce souhait ardent, — *ignoti nulla cupido*, — & c'était une singulière méthode que se proposer, après des voies de contrainte, de « gagner les cœurs ». Bâville qui comptait pour cette difficile besogne, dans une œuvre ainsi entreprise à rebours, sur l'éloquence de Bourdaloue, lui faisait vraiment la part trop ingrate. Ces manières de voir, si communes alors, étaient bien de ce christianisme extérieur & administratif que Fénelon, dans une lettre célèbre & dure, mais point injuste, reprochera à Louis XIV[2].

Un document jadis communiqué à Rochebilière est à citer à ce propos. Il a besoin cependant d'être jugé, car il manque d'équité & fausse l'histoire. Les préventions dont il procède accentuent à tel point des divergences imaginaires, qu'il présente les faits sous un jour inexact en prêtant à Bourdaloue une méthode de controverse contentieuse qui n'a jamais été son fait. Avouons toutefois que la prédominance trop marquée des raisonnements & une surabondance de preuves quelque peu accablante, déjà reprochée à notre orateur, ont pu nuire à un succès que les circonstances de toutes sortes rendaient certainement précaire.

1. 15 & 19 octobre, *Correspondance des contrôleurs généraux*, I, p. 55, n° 207.

2. V. *Revue des sciences ecclésiastiques*, mai 1901, p. 444.

Digitized by Google

Bien que sans date, cette pièce aura du moins l'utilité de nous montrer Bourdaloue à l'œuvre dans quelque conférence d'apparat, instituée durant ce carême. Rien d'étonnant, du reste, sur un terrain *préparé par les dragons*, que plus d'une fois Bourdaloue, « après avoir longtemps & bien parlé », n'ait gagné personne.

An 1685-86.

.... Etant aussi authorisez qu'ils estoient (les PP. de l'Oratoire) non seulement aupres de M. de Baville, mais encore aupres des commandants du pays, le marquis de la Trousse, le comte de Tessé (depuis maréchal), le duc de Noailles, qui avaient tous pour la personne du P. de Chevigny[1] (leur ancien camarade d'armes) une veneration singuliere fort augmentée par la grande benediction qu'ils n'ignoroient pas que Dieu avoit répandue sur les travaux.

C'est à cause de cette grande reputation que M. l'intendant voulut l'engager dans une mission qu'il faisoit faire par les jésuites à la ville de Montpellier pendant le careme, pour laquelle ils avoient fait venir de Paris leur fameux P. Bourdaloue, il (le P. de Chesvigny) s'y transporta, mais ce ne fut que pour faire trouver bon à M. de Baville qu'il retournat à son premier gite pour soutenir l'ouvrage que Dieu par sa grace avoit mis en si bon train, plutôt que d'en commencer un autre avec de tels compagnons...

L'experience lui avoit appris qu'il suffisoit de désabuser les esprits des preventions qu'on leur avoit inspirées contre l'Eglise & d'établir solidement & nettement la vérité de ses dogmes & la pureté de son culte, mais qu'on avançoit peu, par la voye de la dispute, les esprits ne faisant alors que s'aigrir & se roidir d'autant plus qu'on faisoit plus d'efforts pour les convaincre, il en avoit vu de ses yeux la preuve recente dans Montpellier, dans une fameuse conference où le P. Bourdaloue, devant le Card. de Bonzy, & plusieurs autres grands seigneurs, avoit longtemps & fort bien parlé (sans gagner personne), au lieu que luy P. de Chevigny, à la faveur de quelques discours tendres qu'il avoit tenus à des artisans de Montpellier, chez qui le P. Gardey l'avoit conduit, en accompagnant ses exhortations de quelques aumosnes qu'il avoit fait couler doucement, il avoit eu la consolation de les ramener à la foy[2]...

1. Nicolas Guyet de Chevigny.

2. Mission du diocèse de Nismes. T. II d'un ms. in-4° sur l'Oratoire, appartenant à la bibliothèque de l'Oratoire de l'Immaculée-

Digitized by Google

La conférence à laquelle fait allusion le document oratorien sur le P. Chevigny [1] est sans doute une des controverses prêchées par Bourdaloue dans l'église des jésuites de Montpellier, car les mémoires du temps nous apprennent que « quatre fois la semaine (à dix heures & demie du matin) il faisait le sermon du carême à la cathédrale, & les autres jours prêchait l'après-midi la controverse & répondait aux questions qui lui étaient proposées [2] », menant de front ainsi le carême de la cathédrale & une active participation à la mission prêchée dans le même temps par les jésuites.

27 février, jour des Cendres. — Ce fut le début de la station de carême, & c'est la première date de prédication constatée, bien que, du jour de son arrivée (27 février) à ce premier sermon, Bourdaloue ait pu se faire entendre. Toutefois, d'après le texte conservé de l'apostrophe aux nouveaux réunis, imprimée dans le second sermon pour le jour des Cendres, celui sans doute qui fut donné à cette date, il s'agit d'un véritable salut de bienvenue & d'une entrée en matière adressée aux habitants de la ville.

C'est ce que j'entreprends de vous faire voir (l'institution salutaire de la pénitence figurée par les cendres), & par où je commence à m'acquitter auprès de vous du ministere dont Dieu m'a chargé & que j'ay à remplir pendant tout ce saint temps de Caresme. Vous, mes Freres, qui par la miséricorde du Seignenr avez enfin renoncé au schisme pour vous réünir à l'Eglise. Vous pour qui je suis particulièrement envoyé; que je regarde icy comme le premier objet de mon zele...

Ces paroles de l'orateur, datant un des discours de Bourdaloue, n'ont pas été assez remarquées, bien que citées souvent. Avec la note marginale de Bretonneau [2], elles eussent empêché

Conception, située rue du Regard. Le P. Trochon me l'a prêté & j'y ai copié ce qui précède sous le n° 235; il n'est pas paginé. (Rochebilière.)

1. Lauras, t. II, p. 342.

2. *Sur la cérémonie des Cendres*, t. II, p. 52, en face des mots : « Vous, mes Frères, » l'éditeur ajoute cette manchette : « Le père Bourdaloue fut envoyé par le Roy à Montpellier en faveur des nouveaux convertis pour y prescher le Caresme. »

Digitized by Google

Feugère de parler d'un avent à Montpellier en 1685[1], & ceux qui l'ont en cela suivi à tort de regarder le sermon des cendres comme le début « de la seconde partie de sa mission[2] » chez les protestants du Midi.

Cette conciliante entrée en matière, le seul passage daté sûrement de Montpellier, pourrait jusqu'à un certain point nous indiquer le ton de sa prédication. La plupart des historiens ou critiques ont implicitement supposé que tout ce qui est demeuré dans l'œuvre imprimée de Bourdaloue, relatif à la controverse protestante, a été « dit à Montpellier ». C'est abuser de l'induction, mais non sans raisons spécieuses. Si nous avions le droit de juger sur ce trait de toute la prédication de Bourdaloue, on pourrait dire, avec J.-J. Weiss :

> Il est remarquable que, parlant des protestants, il dit simplement « les protestants » & affecte de ne point employer le terme dédaigneux d'Eglise prétendue reformée « consacré par la loi & les traités ». Deux ou trois fois même, il lui est arrivé dans la chaire des jésuites d'opposer hardiment aux vices du siècle le tableau de la forte discipline domestique, des mœurs austères & de la charité active des réformés de France[3].

La remarque de détail sur l'expression « église prétendue réformée », peu exacte du reste, ne prouverait pas assez peut-être; car cette manière de dire, pour avoir été celle des édits & des conversations courantes, a pu être évitée dans les ser-

1. Feugère, pp. 15 & 36.
2. Pauthe, p. 296.
3. Bourdaloue, *La morale & la politique chrétienne*, conférence du 24 avril 1866, *Revue des cours littéraires*, 15 septembre, pp. 680-694. Il faut regretter qu'avant de louer Bourdaloue de cette mission « conciliante » (« dont nous ne savons rien », dit l'auteur, mais que par plusieurs endroits des sermons il suppose avoir été telle), J.-J. Weiss ait cru devoir opposer à la manière de Bourdaloue celle de Bossuet pour qui il se montre injuste. Quand donc saura-t-on louer un grand homme sans lui immoler ceux qu'on lui compare, dès qu'ils ont agi autrement que lui ? « Bourdaloue, dit Weiss, n'avait pas, comme Bossuet, la passion de la controverse; il ne ressentait ni le besoin de haïr, ni l'âpreté d'orgueil théologique qui produit les persécuteurs. » Il y avait mieux à dire, & il fallait être juste à l'égard de Bossuet comme envers Bourdaloue. Cf. mon étude *De munere pastorali Bossuet*, p. 46, note 2.

Digitized by Google

mons par bien des prédicateurs plus contentieux que Bourdaloue. D'autre part, la trouver sous la plume ou dans la bouche d'un prêtre ne suffit pas à indiquer en lui une passion de controverse; un catholique pouvait & peut encore protester par ce langage contre la légitimité & le monopole de ce nom de Réforme, sans manifester de haine « théologique » contre ceux qui s'en paraient. Il est plus légitime de mettre en relief la justice que sait rendre à ses adversaires un orateur qui propose en modèle aux auditeurs catholiques la charité des protestants. Feugère, lui aussi, note ces détails dont il tire bon parti pour peindre l'attitude de Bourdaloue vis-à-vis du protestantisme[1].

Mais les passages où Bourdaloue oppose les qualités des protestants aux torts qu'il veut combattre dans ses auditeurs ne nous peuvent guère renseigner sur la mission de Montpellier, si tant est qu'ils s'y rapportent. L'*Exhortation sur la charité envers les nouveaux catholiques*, de laquelle est tiré l'un des plus saillants[2], a été certainement prononcée à Paris. Quant à l'*Instruction sur l'humilité de la foy*, qui est une lettre écrite à une personne « qui avoit de la peine à se soumettre aux décisions de l'Eglise », les phrases qu'on en tire comme preuve que Bourdaloue rend justice aux hérétiques sont singulièrement infirmées par le contexte & par la thèse générale développée dans cette lettre; l'objet de l'auteur est, en effet, de montrer, par l'exemple des hérétiques dont il fait un portrait peu flatté, les dangers d'une insuffisante soumission d'esprit en matière de foi. Toutes les concessions que l'on

1. Feugère, p. 201. « Ajoutons, écrit-il, que Bourdaloue n'est point de ces apologistes excessifs qui ne voient dans leurs adversaires que crimes & qu'iniquités, & qui leur refusent le droit de n'être point des scélérats. Bien loin de méconnaître que beaucoup d'hérétiques méritent le nom d'honnêtes gens, il exalte quelquefois leur vertu pour faire honte aux catholiques de n'en point montrer autant... » Rappelons aussi le témoignage de Burnet en 1689.

2. T. XII, p. 111. « En effet, la pauvreté, parmi nos heretiques, n'estoit ni negligée ni delaissée. Il y avoit entre eux, non seulement de la charité, mais de la police & de la religion dans la pratique de la charité... Soyons de bonne foy, & ne leur refusons point la justice qui leur est due... »

Digitized by Google

cite, en les détachant : « Ils ont eû l'érudition & la science; ils ont eû la finesse... ils ont esté charitables..., &c. », sont reprises ensuite, & la rigueur du blâme empêche de citer ce passage comme un de ceux où Bourdaloue rend hommage aux qualités de ceux qu'il combat :

Avec toute leur science, dit-il, ils se sont évanouis dans leurs pensées. Leur... finesse d'esprit n'a servi qu'à les rendre plus artificieux... Leur... morale severe (n'a esté) qu'apparence fastueuse, & leur sainteté qu'hypocrisie [1].

Enfin, le troisième point du sermon *sur la Trinité*, qui fait allusion de nouveau à l'union des protestants entre eux, ne cite guère le fait sans graves restrictions qui ne permettent pas d'attribuer ce passage à l'époque de Montpellier. Par le sujet d'ailleurs, le sermon appartient à une autre saison que le temps du séjour de Bourdaloue dans le Languedoc :

Comme la différence de religion a toujours esté pour ainsi dire le glaive de division parmi les hommes... aussi de tout temps a-t-on considéré l'unité de religion comme le plus sacré nœud de l'amitié. Il n'est pas jusques à nos heretiques qui ne le pensent de la sorte. Dès là qu'ils font secte & qu'ils composent une Eglise prétendüe (*le mot y est donc, quoi qu'en ait dit Weiss*) ils commencent à s'entr'aider. Vous en estes temoins, mes chers Auditeurs, & vous sçavez comment ils sont unis ensemble, comment ils prennent les intérêts les uns des autres, comment ils se prestent secours dans leurs besoins, comment leurs pauvres sont assistez, comment ils visitent leurs malades : qui fait cela? ce n'est pas l'unité de la foy, puisque hors de l'Eglise ils ne peuvent avoir la foy. Quoi donc? l'unité d'erreur, l'unité de mensonge, l'unité de schisme. Ce petit troupeau où ils sont tous ramassez, voilà ce qui les lie, voilà ce qui arreste leurs querelles... Quelle honte que l'unité de la foy où nous vivons fasse moins sur nous que ne fait sur eux l'unité d'une fausse réforme [2]?

Mais fût-il assuré que les divers endroits des sermons où le protestantisme est en cause doivent être rattachés à la mission

1. T. XIII, p. 399.

2. T. V, p. 357. On voit que Feugère avait dû négliger de contrôler dans leur contexte les passages qu'il allègue p. 202, & que l'affirmation de Weiss est sujette à caution.

Digitized by Google

de Montpellier, nous n'aurions point pour cela beaucoup de dates exactes. La chronologie de ce carême est, en effet, ce qui nous manque le plus[1]. N'est-ce pas un rêve d'assigner aux diverses « journées liturgiques » qui composèrent ce carême, commençant au 27 février, les sujets que put traiter le prédicateur? Evidemment, nous le savons par les habitudes connues de Bourdaloue & par l'exemple du sermon des Cendres, c'étaient des sermons déjà prêchés que devait reprendre l'orateur; mais comment en conclure que des titres, même indiqués formellement par des relations, nous puissent conduire sûrement à retrouver le texte prononcé à Montpellier à telle date?

On doit donc se demander sur quelle base repose cette double note, recueillie dans les papiers de Rochebilière au carême de Montpellier :

30 mars 1686. — On assure que M. de Montpellier (Charles de Pradel) a écrit au P. Bourdaloue d'une manière peu avantageuse[2].

Avril 1686. — Sermon du P. Bourdaloue sur la Madeleine[3].

Je n'ai point grande confiance au renseignement qui signale au 30 mars (c'était le samedi, veille du cinquième dimanche) une lettre de l'évêque de Montpellier, désobligeante pour le prédicateur. Il faudrait des documents plus précis, & ils ne s'accordent pas de tout point avec le fragment suivant en date du **13 mars (mercredi après le second dimanche)**, prêtant à Bourdaloue de grands succès.

Le P. Bourdaloue fait de grands fruits à Montpellier, où il presche le carême (13 mars 1686)[4].

1. 4 mars. — « On députe des Messieurs (du chapitre) pour voir l'argent que le Bedeau & le Campanier reçoivent pour les chaises qu'ils fournissent pendant la prédication. » (Communication du P. Cros.)

2. Mss. de la Bibl. nat., fonds français, n° 23498. Donné par le P. Le Lasseur. (R.)

3. *Panégyrique*, t. II, p. 1, édit. originale. Lundi de la semaine sainte, t. III, p. 241, édit. originale. Jeudi de la cinquième semaine de carême, t. III, p. 120, édit. originale.

4. *Lettres historiques & anecdotiques*, 1682-1687. Bibl. nat., mss. français, n° 10265, in-f°. (R.)

Digitized by Google

Rochebilière semble se prononcer pour le sermon du jeudi de la cinquième semaine *sur la conversion de Magdelaine*, ce qui, à supposer très gratuitement que le discours fût prononcé au jour liturgique où le place l'édition, supposerait la date du 4 avril. On me concédera qu'elle est trop incertaine pour pouvoir être proposée sur des indices aussi fragiles.

Toutetois, outre le document des archives de l'Oratoire, ces bruits défavorables pourraient bien indiquer que tous n'étaient pas peut-être aussi satisfaits de l'orateur, & que les esprits étaient partagés sur son compte. Au moins dut-il y avoir quelque déception, si l'on peut donner ce sens à la lettre que suppose la réponse de Mme de Sévigné au président Moulceau [1]. Toute rassurée qu'elle semble se dire sur le succès de Bourdaloue & sur sa faveur près de son correspondant, la marquise, dans une sorte d'apologie, réfute les objections, sinon des plaintes, sur la longueur sans doute des sermons de l'orateur. Elle paraît plaider les circonstances atténuantes de l'« augmentation considérable » que les morceaux « cousus par le sujet des nouveaux frères » faisaient dans les discours entendus & déjà goûtés à Paris.

A Paris, le 3e avril 1686.

..... Pour le P. Bourdaloue, ce seroit mauvais signe pour Montpellier s'il n'y étoit pas admiré, après l'avoir été à la cour & à Paris d'une manière si sincère & si vraie. Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à la beauté ordinaire de ses sermons font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits tout pleins de zèle & d'éloquence qu'il enlève & qu'il transporte ; il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force & à la justesse de ses discours, & je ne respirois que quand il lui plaisoit de finir pour en recommencer un autre de la même beauté. Enfin, Monsieur, je suis assurée que vous savez ce que je veux dire, & que vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément & de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile & commune que charmé & enchanté de ses sermons. Je crois que vous saurez bien vous démêler de l'embarras de cette grande fête (*La fête de Pâques* 14 *avril en* 1686), qui pourroit causer tant de sacrilèges, si par

1. *Lettres de Mme de Sévigné* (au président de Moulceau), édit. Hachette, VII (489 & 494).

Digitized by Google

une adresse & une habileté chrétienne & politique, vous ne preniez d'autres chemins que ceux de la violence... Dites-nous quelquefois de vos nouvelles; & si vous voulez assurer le P. Bourdaloue de mes sincères respects, & M. de la Trousse (*le marquis de la Trousse commandait les troupes*) de ma fidèle amitié, vous ferez plaisir à votre très humble servante...

A mon avis, l'excès du raisonnement trop continu & prolongé, peut-être aussi l'absence d'ornements & de couleur comme en devait attendre & aimer encore la province, dut déconcerter plus d'un auditeur. Sans doute, comme on l'a ingénieusement supposé[1], le correspondant de Mme de Sévigné s'était fait l'écho discret de cet étonnement, & ce serait à ses critiques que la marquise essaierait de donner satisfaction. Les sortes d'« endroits pleins de zèle... » par lesquels l'orateur avait « souvent ôté la respiration » de son admiratrice, pendue « à la force & à la justesse de ses discours », ne seraient-ils pas les tirades ou mieux les interminables séries d'arguments où la logique passionnée de Bourdaloue, comme l'éloquence plus libre de Bossuet, « livrait un combat à outrance avec son auditoire[2] », au risque de lasser ou de décevoir ceux qui

1. Lauras, t. II, p. 343.

2. Il faut avouer que ce mot ne se rencontre point dans les lettres de la marquise. Feugère, qui le cite (p. 151), n'indique point de source & se contente de dire : « C'est encore à Mme de Sévigné, juge exquis, malgré des préférences quelquefois exclusives, qu'on attribue ce mot : « M. Bossuet se bat à outrance avec son auditoire ; tous ses sermons « sont des combats à mort. » Les réflexions qu'ajoute le savant critique sont très justes; mais dans le parallèle qu'il y joint pour faire ressortir la différence de méthode des deux lutteurs, il a peut-être tort de trop insister sur cette phrase : « Comme lui (comme Condé), il (Bossuet) trouble, il étourdit, il culbute l'adversaire : ce sont de grands coups qui étonnent. Personne au dix-septième siècle n'était mieux fait que Bossuet pour comprendre, pour admirer & pour louer dignement Condé. » Il ne faut pas oublier, en effet, l'espèce de mécontentement inspiré au temps de l'oraison funèbre de Condé par les contemporains presque fâchés que Turenne y ait été trop compris & admiré. On sait par les lettres de Mme de Sévigné l'histoire du parallèle, qui faisait dire à Bussy, écrivant de loin & sur des rapports qui reflètent l'opinion : « Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux, elle n'a fait honneur ni au mort, ni à l'orateur. On m'a mandé que le

Digitized by Google

espéraient du prédicateur une éloquence fleurie ou imagée.

Ce plaidoyer ému de Mme de Sévigné, si prévenue qu'on la suppose en faveur de Bourdaloue, ne doit pas être dédaigné pour la parfaite intelligence de sa manière oratoire. La phrase qui nous montre la marquise « suspendue aux discours » ou raisonnements du prédicateur mérite surtout d'être soulignée. Sans doute on peut trouver que peut-être la « tension ex-

comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venoit de l'oraison funèbre de M. de Turenne. » (Sévigné, t. VIII, p. 33.) Mme de Sévigné disait elle-même : « Le parallèle de Monsieur le Prince & de M. de Turenne est un peu violent... » Enfin, Corbinelli mande à Bussy : « Le parallèle... n'est pas de votre goût, à ce que j'ai vu dans votre lettre; il n'est pas non plus de celui des connoisseurs de ce pays-ci; & je pris l'autre jour la liberté de dire à Monsieur de Meaux qu'il auroit pu ne pas le pousser jusques à la comparaison de leur mort. » A quoi l'exilé de Chaseu répond : « Ce que vous avez dit à Monsieur de Meaux pourra peut-être l'empêcher une autre fois de s'entêter de son ouvrage. »

Notre sujet n'est point d'expliquer ni de justifier le parallèle, même en rappelant que la disgrâce de Bouillon, amenée par leur vanité à se mettre au-dessus des autres familles, peut fort bien être pour quelque chose dans ce mécontentement de commande. Pour rester dans la question Bourdaloue, je ferai seulement une réserve sur ce parallèle entre la méthode des marches savantes de Turenne & celle de notre orateur. Mieux que personne, Feugère a analysé les procédés de Bourdaloue. Outre ce qu'il y a d'un peu forcé dans le « procédé » des parallèles, il faut toutefois reconnaître que cette page de son livre n'est point des plus justes. Le grand tort est surtout d'y comparer des orateurs qui ne sont pas du même ordre. Je ne crois pas que le parallèle en règle se puisse établir entre Bossuet & Bourdaloue, sans refuser quelque chose à tous deux. Pour n'être pas injuste envers l'un & l'autre, c'est à part & chacun selon le point de vue qui lui est propre qu'il les faut considérer. On risquerait, comme pour Condé, de donner trop à l'heureux génie de Bossuet, réservant pour ainsi dire à Bourdaloue la savante ordonnance, ce qui est faux. L'ordre statique & l'ordre dynamique s'opposent, mais ne se comparent pas; & il en serait ainsi du style, de l'action, des conditions différentes des deux orateurs. C'est donc à dessein & pour d'excellents motifs que je ne crois pas possible la comparaison entre Bossuet & Bourdaloue, ne faisant nulle difficulté d'avouer que le premier me semble l'emporter à bien des égards, mais sûr aussi qu'un parallèle en forme — genre heureusement démodé — lui ferait perdre quelque chose, comme à Bourdaloue.

Digitized by Google

cessive » que semble indiquer cet éloge se peut tourner en demi-critique. Mais il est légitime aussi d'y faire remarquer une puissance oratoire non commune. Rien, semble-t-il, n'en montre plus vivement la valeur qu'une page des souvenirs de Wiseman, racontant l'impression produite par un orateur italien du commencement de ce siècle, le P. Pacifico Deani[1].

« Je me sentis comme effrayé, raconte-t-il, par le silence que seule peut produire la respiration contenue d'une multitude, quand quelque passage d'une beauté peu ordinaire & d'une force empoignante fait suspendre chez l'auditeur, autant qu'il est possible, les fonctions de la vie... Et à peine moins impressionnant est le soupir de soulagement, qui s'exhale en un universel murmure, en une seule & profonde respiration qui s'échappe de toutes les poitrines oppressées & dont la rumeur grandissante constitue un applaudissement plus expressif que le battement de deux fois autant de mains[2]. »

La date de la lettre de Mme de Sévigné ne laisse guère supposer qu'elle porte seulement sur un sermon en particulier : elle doit concerner l'ensemble du carême, sans doute bien près de finir quand cette lettre parvint à Montpellier. Bourdaloue ne séjourna guère dans cette ville au delà de la clôture de sa mission, puisque son départ eut lieu le samedi qui suivit Pâques. En voici la preuve dans une lettre datée du 19 écrite par Bâville au contrôleur général Le Peletier :

1. Le P. Pacifico, fils d'un paysan italien, fut remarqué par un religieux qui l'entendit prêcher à un groupe d'enfants pauvres de son âge. On constata qu'après avoir entendu une fois un sermon, il était en état de le répéter à peu près mot pour mot. Il fit ses études & fut un des prédicateurs les plus éloquents de son temps. Il avait l'habitude de dicter ses sermons à un secrétaire & de les prêcher ensuite sans les avoir relus. Il les relisait seulement quand il voulait les prêcher de nouveau après quelques années. (*Souvenirs*, p. 150.) Evidemment, d'après ces renseignements, le P. Pacifico n'a pas le même tempérament oratoire que Bourdaloue; cependant, ce que le cardinal Wiseman a dit de lui éclaire ce qu'écrivait de Bourdaloue la marquise de Sévigné.

2. Wilfrid Ward, *Le Cardinal Wiseman, sa vie & son temps*, trad. par l'abbé Joseph Cardon, t. I, p. 47. Paris, Lecoffre, 2 vol. in-12; 1900.

Digitized by Google

M. de Baville, intendant en Languedoc, au Contrôleur général :

19 avril 1686.

Mémoire sur la manière dont se distribuent les aumônes envoyées par le Roi pour les nouveaux convertis.

« Le P. Bourdaloue part demain pour s'en retourner à Paris, après avoir eu icy tout le succès que l'on pouvoit espérer. Il a ému toute la ville & a très bien-disposé la plupart des nouveaux convertis, qui se sont approchés des sacrements à Pasques; mais, quoyqu'il ait beaucoup travaillé, il reste encore bien des choses à faire pour achever ce grand ouvrage icy & dans tout le Languedoc[1]. »

Nous connaissons donc le terme de ce séjour à Montpellier, dont la date initiale fut, nous l'avons vu, le 17 février.

Le P. Lauras a signalé parmi les sermons imprimés celui de la Sexagésime, *sur la parole de Dieu*, comme ayant été prêché devant un auditoire de nouveaux convertis, & par suite probablement à Montpellier, mais il doute, avec raison, que ce soit au jour liturgique indiqué dans l'édition. En effet, le dimanche de la Sexagésime, en 1686, coïncide avec le jour même de l'arrivée du prédicateur, & l'on ne peut guère supposer qu'au sortir même du carrosse qui l'amenait, il ait ainsi ouvert, par ce sermon, le carême qu'il avait mission de donner dans cette ville. Ce serait donc là un des nombreux discours de cette station, dont on ne peut trouver que par conjecture la place ou l'emploi. Encore même faut-il être discret dans ces suppositions & ne pas admettre comme certain que Bourdaloue ne s'adressa, par la controverse, ou par des apostrophes directes, aux convertis du protestantisme, que dans la seule ville de Montpellier. Ce fut un peu le tort de Lauras, quelque peu aussi celui de Feugère, de voir dans les passages relatifs au protestantisme des traces probables de la mission de 1686. Ainsi, le chapitre presque entier consacré par le P. Lauras à ce qu'il semble donner comme une analyse de ce carême de Montpellier serait à reviser avec soin. Il en faut probablement exclure & l'essai d'octave du Saint-Sacrement, & le ser-

1. *Correspondance des contrôleurs généraux des finances...* publiée d'après les documents conservés aux Archives nationales, par A. M. de Boislisle. Paris, imp. nationale, 1884, in-f°, t. I, p. 67.

Digitized by Google

mon sur la fête de saint Pierre, qui ne trouvent pas leur place à cette époque de l'année. Par contre, on peut relever, avec le P. Lauras, au même chapitre[1], un passage du second sermon *sur l'Annonciation* (elle tombait, en 1686, le lundi après le quatrième dimanche de carême), où l'apostrophe aux nouveaux réunis *peut* désigner un sermon de Montpellier, mais aussi avoir été faite à Paris. Il était loisible aux prédicateurs, après la révocation surtout, de paraître supposer dans leur auditoire des nouveaux catholiques dont la présence, fictive on non, leur offrait une occasion de répondre aux principales difficultés opposées par le protestantisme.

Voici le passage remarqué par Lauras :

Voilà, mes Freres, ce que nous croyons; & c'est sur ce dogme ainsi establi que sont fondez tous les honneurs que nous rendons à Marie : c'est, dis-je, sur sa maternité divine, qui dans l'ordre des decrets de Dieu l'a élevé au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Nous n'en faisons pas pour cela une divinité. Ecoutez cecy, vous qui, réunis à l'Eglise, avez besoin d'estre instruits à fond de sa doctrine, & achevez de vous detromper des fausses idées que vous aviez conceûës du culte de la Mere de Dieu[2]...

Il faut remarquer que ce sermon, dans Bretonneau, est donné comme prêché à la cour & devant le roi; & il n'est pas impossible que, même à la chapelle royale, ce mot aux nouveaux convertis ait été dit. Si l'on admet que le morceau date uniquement de Montpellier, il faut en déduire cette conclusion, que l'éditeur prenait dans les divers sermons de dates différentes de quoi composer une rédaction; mais cette conséquence serait peu appuyée, car nous savons trop peu ce qui a ou n'a pas été dit par Bourdaloue. Un des documents dont le P. Lauras s'est servi pour reconstituer la physionomie de Montpellier à l'époque de Bourdaloue, savoir un rapport de Basville, conservé dans la correspondance de Bossuet, est aussi à écarter, comme un anachronisme. En effet, le fragment de mémoire cité[3] comme faisant connaître la « composition de l'auditoire

1. Lauras, t. II, p. 368 & suiv.
2. T. VI, p. 111.
3. Lauras, t. II, p. 342.

Digitized by Google

de Bourdaloue[1] » date de la fin de l'année 1700. Il est donc imprudent de chercher dans ce rapport l'état du catholicisme à Montpellier au moment du séjour qu'y fit quatorze ans auparavant notre orateur.

Il est probable que tous les fruits de conversion produits par la mission de 1686 ne furent pas publiés & que Bourdaloue ne s'était pas borné à instruire les nouveaux catholiques, mais avait aussi prêché la morale au point d'exiger quelques réformes[2]. Espérons que de plus amples renseignements locaux nous mettront à même de mieux connaître la période passée dans le Midi, du mois de février au mois d'avril 1686.

1. Lachat, t. XXVII, p. 121. « Ma dernière réflexion est que l'on doit certainement compter que tous les nouveaux convertis, qui sont dans cette province au nombre de plus de deux cent mille, se réduisent à trois espèces; la première de ceux qui sont sincèrement catholiques, dont le nombre n'est pas grand... »

2. J'ai recueilli, dans des *Nouvelles ecclésiastiques*, de source janséniste & d'un esprit particulièrement haineux, un passage qui fait évidemment allusion à quelque réforme de ce genre exigée sans doute par Bourdaloue, & qui peut-être ne tint pas après son départ. Il s'agit d'une demoiselle de Gévaudan, calomniée peut-être, mais dont la réputation paraît mise en doute dans cette correspondance assez venimeuse. Les allusions resteront peut-être obscures, à moins que des recherches locales ne réussissent à préciser les faits; mais dans l'état actuel où se présente le document sujet à caution, on peut supposer que la personne ici mise en cause fut une des auditrices de Bourdaloue. Il faut lire, ou mieux supposer, Castries au lieu de Castres. Le P. Lauras (p. 338) signale la marquise de Castries, sœur du cardinal de Bonzi; comme la nièce du cardinal est ici nommée M^lle^ de Castres, mais c'est la même. Sous la date de juillet 1688 (fr. n. a. 1732, p. 28) on lit : « ... Les deux cardinaux (de Bouillon & de Bonsi) se sont separez sans aucune marque de leur ancienne amitié. Celuy de Bouillon fut bien inuité à la noce de la nièce du cardinal de Bonsi, mais il ne s'y trouua pas. Trois éueques y assisterent, contre l'assemblée des quels les bons Peres ne fairont pas tant de bruit que contre de moindres, plus ecclésiastiques. Il s'y passa une chose mémorable. M. de Montpellier, aprez auoir fait une petite exhortation sur les deuoirs du mariage aux deux futurs époux, demande à M^lle^ de Castres si elle ne consentoit point à épouser le marquis de Gants, elle se leua en pleurant & alla consulter ou prendre la permission de son oncle le cardinal de Bonsi. Il luy dit ce qu'il luy plut pour dire ouy & ensuite luy donna une couronne de fleurs, luy disant de prier une demoyselle qui fût vierge de luy mettre

Digitized by Google

Le P. Lauras assigne au **jour de Pâques, 14 avril,** la clôture du carême, & c'est assez probable, étant donnée la délibération du chapitre, tenue le 16 avril suivant :

Le chapitre a député MM. de Crouzet, Largier, vic.-gén., & MM. les Syndics, pour visiter le R. P. Bourdalou (*sic*), jésuite, qui a prêché à la cathédrale le carême dernier; qui doit bientôt partir pour Paris[1].

sur la tete cet ornement uirginal. La demoiselle sans hesiter la présenta à M^lle^ de Geuaudan, qui la reçut fort bien & la luy mit sur la tete pendant la ceremonie du mariage. Aussy, depuis ce jugement canonique & cette purgation plus commode que les anciennes par le feu & par l'eau, la demoiselle ne bouge plus de son ancienne cour, soit à Villemagne, soit à Montpellier. Son palais se continue, mais sous un autre nom que le sien; mais on convertit les dorures & les rares peintures projetées, en ocre & en circure (*sic*). Vous voyez qu'il fait bon d'avoir des amis en cour & que ce que l'on avoit dit contre les auis du pere Bourdaloue étoit une pure fausseté. »

1. Communication du P. Cros. Il y a un désaccord entre le texte de la délibération du chapitre tel que le présente le P. Lauras (t. II, p. 373) & la transcription ci-dessus. Une divergence de dates, — le P. Lauras indique le samedi saint 13 avril, — ne ferait pas grande difficulté, si l'on imagine que le 13 fut le jour où fut décidé en chapitre l'envoi de la députation, qui probablement ne s'acquitta pas de cette démarche avant que le prédicateur eût donné son dernier sermon. Les différences des noms sont plus à remarquer : le texte du P. Lauras porte « députa MM. Trouzet, abbé de Franquevaux, Ouvrier & Laugier, vicaires généraux, & MM. les Syndics... » Je me demande si le second des deux noms ne désignerait pas simplement la qualité de marguillier; il est fort possible que *ouvrier* ait ici cette signification. La différence des deux textes m'avait conduit à le soupçonner, & je rapprochais cette possibilité du mot *œuvre* (demeuré dans banc d'œuvre) & très usité alors pour signifier le corps de la fabrique de l'église, la fabrique elle-même en ses divers sens; témoin le document sur Saint-Sulpice cité plus haut à l'occasion du carême de 1678 où on lit : « ... sans pouvoir prétendre autre chose de l'œuvre » (pris évidemment ici au sens de fabrique puisque ce sont des marguilliers qui stipulent cette convention). Mes soupçons ont été confirmés par une communication de M. F. Castets, qui, parlant de ses recherches sur Bourdaloue à Montpellier, écrit : « Par exemple, trouvant le mot : « ouvrier », je traduirai, au lieu d'inventer un M. Ouvrier qui n'a jamais existé : cela veut dire « marguillier ». (Lettre du 29 avril 1901.) Sans nul doute, il s'agit de la pièce que le P. Lauras, après d'autres peut-être, a mal comprise, & de ce nom d'ouvrier au sens de marguil-

Digitized by Google

Toutefois, la date du 20, que nous savons être celle du départ, laisse place pour des sermons postérieurs à celui du jour de Pâques, & peut-être, comme en plus d'une station analogue, le carême comporta-t-il un dernier discours le mardi après la Résurrection.

J'ai émis l'hypothèse, assez gratuite, d'un passage à Bourges au retour de la mission de Montpellier; il faut avouer surtout que nous ne savons rien de ce voyage soit à l'aller, soit au retour, sinon que dans une de ses exhortations, que nous essayerons de dater après 1697, Bourdaloue fait allusion à cette année 1686 durant laquelle il eut occasion de traverser la France. Parlant du zèle des ouvriers apostoliques sortis du séminaire pour lequel il sollicitait la charité des fidèles :

Je l'ay veû, dit-il, & j'en puis rendre témoignage. Honoré des ordres de nostre incomparable Monarque, & envoyé pour annoncer l'Evangile à des peuples éloignez, j'ay veû sur ma route de ces missionnaires & de ces dignes pasteurs du troupeau de Jésus-Christ. Mais avec quelle consolation les ai-je veûs ? avec quelle admiration ! j'en ay encore le souvenir vivement imprimé dans la mémoire & je ne le perdray jamais [1]...

Le voyage de Bourdaloue dut s'effectuer rapidement, & dès la fin d'avril il était, sinon de retour, du moins prochainement attendu, si l'on s'en peut rapporter à cette phrase d'une lettre écrite de Paris, le 29, par Mme de Sévigné au président de Moulceau, son correspondant de Montpellier :

lier. Bien qu'aucun dictionnaire ne signale cette acception, c'est l'*Encyclopédie* qui fournit la confirmation la plus sûre. Après la définition du mot marguillier, on lit : « Les marguilliers sont nommés en latin *matriculariі*, *aeditui*, *operarii*, *administratores*, *hierophylaces*, & en françois, dans certains lieux, on les appelle *fabriciens*, *procureurs*, *luminiers*, *gagers*, &c. (*Encyclopédie*, éd. de Lausanne & Berne, 1780, t. XXI, p. 67.) N'est-il pas légitime de supposer que cet *et cetera* autorise la traduction *ouvrier* pour *operarii*, & que le document transcrit par le P. Lauras contient un nom propre « à traduire » en « marguillier ? »

1. T. XII, p. 150.

Digitized by Google

A Paris, lundi 29 avril 1686.

..... Tout ce qui est ici vous salue, & notre ami ne sait rien de cette lettre précipitée. Je parlerai bien de vous avec Bourdaloue [1]...

Là s'arrête ce que nous savons de la *Mission* de Bourdaloue dans le Midi.

Eugène GRISELLE, S. J.,

Docteur ès Lettres, Maître de Conférences à l'Université catholique de Lille.

1. *Lettres de Mme de Sévigné* (au président de Moulceau), éd. Hachette, VII, 501.

Digitized by Google

L'ORGANISATION MUNICIPALE

A ALBI

AU MOYEN AGE

Au programme du Congrès des Sociétés savantes qui, le 8 avril 1899, clôturait ses séances à Toulouse, figurait la question suivante : « Etudier l'administration communale sous l'ancien régime. » Un seul congressiste, M. Poupé, professeur au collège de Draguignan, a traité le sujet ; il nous a fait connaître, dans ses multiples rouages, l'administration communale de Cuers (Var). C'est une des lectures de la section d'histoire & de philologie que nous avons suivies avec le plus d'intérêt. En publiant les *Comptes consulaires d'Albi de* 1359, nous avions dû nous familiariser avec l'organisation municipale de cette ville, & nous suivions d'autant plus attentivement M. Poupé, que nous pouvions comparer, avec ce que nous savions d'Albi, ce qu'il nous apprenait de Cuers. Or, à mesure que le sujet se développait, nous constations, non sans un certain plaisir, que les institutions communales de la petite ville du Var ne ressemblaient presque en rien à celles d'Albi. Il est vrai que M. Poupé n'était pas remonté plus haut que le quinzième siècle, & que c'était surtout le quatorzième que nous avions étudié. Charles VI, lors de son voyage dans le Languedoc, en 1400, avait bouleversé de fond en comble l'organisation municipale du Midi. Cette mainmise du pouvoir royal sur les antiques franchises des communes eut pour conséquence d'uniformiser à peu près le mode

Digitized by Google

électoral. Cependant, les institutions d'Albi gardent une certaine originalité qui leur est propre.

D'Auriac, Compayré, Jolibois, dont les œuvres contiennent les grands lignes de l'histoire de cette ville, n'ont pas abordé ce sujet spécial inscrit au programme du XXXVII[e] Congrès, ou, tout au moins, ils ne l'ont pas traité à fond; de telle sorte que M. Dognon, qui a largement puisé dans ces auteurs pour esquisser son magistral tableau *Communautés & consulats*, doit avouer qu'on ne sait pas comment, au quatorzième siècle, chaque gache d'Albi procède à l'élection[1]. Il semble croire que chaque corps de métier fournissait des électeurs & des élus en nombre fixe & très différent suivant leur condition respective[2]. Notre étude élucidera ce point important & permettra d'établir que peu de cités, en Languedoc, possédaient des libertés municipales plus étendues que celles d'Albi.

Les comptes consulaires de 1359-1360 s'ouvrent ainsi : *Aysso es lo libre de l'aministracio facha per los senhors cossols d'Albi de l'an MCCCLIX, losquals foro elegitz a XIX dias del mes de mai.* Les consuls sortaient donc de l'élection. Mais quel était le régime électoral en usage à cette époque? Notre dix-neuvième siècle est fier de ses conquêtes politiques; il s'imagine volontiers qu'il a inventé le suffrage universel. Or, Ledru-Rollin ne fut, certainement sans le savoir, qu'un vulgaire plagiaire. Le suffrage universel a fonctionné à Albi depuis les origines encore inconnues de la commune jusques en l'année 1400. L'article de la charte de 1269 qui a trait à l'élection consulaire s'exprime ainsi : *Quant cossols eh cosseilhadors de lor seran creadors, ajustat parlamen, coma es de costuma, li homes de cadauna gacha de la ciutat eligiran dos baros prohomes en cossols, & autres dos en acosseilhadors, liqual seran presentatz al avesque; el avesque recebra sagramen de lor que eil las drechuras del avesque e de la gleia d'Albi e de la ciutat fiselmen gardaran*[3].

1. *Les Institutions administratives & politiques du pays de Languedoc*, p. 81, not. 1. Toulouse, Privat.

2. *Ibid.* C'est le système en usage à Béziers. Voir *Memorias de Jacme Mascaro* dans la *Rev. des lang. rom.*, 1890, pp. 36-100.

3. Arch. com., AA. 2.

Digitized by Google

Quand nous n'aurions que ce texte pour conclure à l'existence du suffrage universel au treizième siècle, il nous paraîtrait suffisant. *Li homes de cadauna gacha*, y lit-on; aucune exception n'est donc faite; s'il en avait existé, la charte n'aurait pas manqué de les préciser. Mais les archives possèdent un document qui, non seulement vient à l'appui de la charte de 1269, mais encore fait connaître les bases de ce suffrage universel qu'on peut s'étonner à bon droit de trouver à cette époque reculée. Dans un rouleau de parchemin de 36 mètres, le long duquel se déroulent les diverses péripéties d'une procédure relative à un prétendu vol de mule, il est constaté, par plusieurs témoins, que tous les Albigeois, âgés de plus de quatorze ans, convoqués à son trompe, se réunissent dans la cour de l'évêché pour élire douze consuls[1].

Au reste, disons-le en passant, il semble que l'âge de la majorité politique, que la capacité de participer à la gestion des affaires communales ait été fixée à la quinzième année. En effet, à ce droit de vote correspondait un devoir : celui d'acquitter l'impôt personnel, le *cabatge*, dont nous aurons l'occasion de parler. *E fo adordenat que totz homs, levans o colgans de la ciutat d'Albi de* XIIII *ans essus, sia*[*n*] *tengutz de pagar* III *deniers per son cors, se non es clerc, donzel o hom de plassa, o tals hom*[*s*] *que el ni sos paires non agues acostumat de pagar, o que s'en puesca eximir per privilegi o pposses-sio, o d'aquo quels paziers lo deio creire a so sagramen*[2].

Il est donc bien établi qu'Albi a connu & pratiqué le suffrage universel aux treizième & quatorzième siècles. Il est aisé d'imaginer une scène électorale à cette époque. Chaque année, le dimanche le plus rapproché du 20 mai[3], le crieur public, revêtu de son ample manteau rouge au dos duquel sont brodées les armes de la ville, convoque, à son de trompe, tous les membres de la communauté. *Auziats que bos fou*

1. Cf. Arch. com., FF. 19.

2. *La pasada de la ciutat d'Albi.* Cartulaire nº 2.

3. C'est ce qui résulte tout au moins de la lecture des comptes consulaires du quatorzième siècle. A partir de 1402, comme nous allons le voir, l'élection a lieu la veille de la fête de la Sainte-Croix, c'est-à-dire le 13 septembre.

Digitized by Google

assaber, proclame-t-il à tous les carrefours accoutumés. Ils se réunissent soit dans la cathédrale, soit dans la cour de l'évêché, soit dans le cloître de Saint-Salvi, soit même sur la place publique, comme les Romains au Forum ou les Grecs à l'Agora; là, ils se distribuent en gaches, nous allions dire en comices, & élisent douze consuls & autant de conseillers, deux par gache.

Mais la fantaisie n'est pas admise dans cette grave *Revue*. Invoquons donc un texte. Les archives communales possèdent deux procès-verbaux d'élection consulaire, l'un de 1304, l'autre de 1320. Pour bien faire comprendre le mécanisme d'une opération électorale, il est indispensable d'analyser tout au moins un de ces documents. Nous prenons le plus ancien :

« Sachent tous ceux qui liront cet instrument public que, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1304, & le deux des kalendes de février, après publication par le crieur public, au son de la trompe, à travers les rues de la cité, d'une invitation à tous les citoyens de se rendre dans les cloîtres de l'église S[t] Salvi, discret homme, seigneur Guilhaume de Pezenchis, viguier d'Albi & juge d'Albigeois pour l'illustrissime roi de France, & régent, au nom du dit seigneur roi, de la temporalité du seigneur évêque d'Albi[1], à la réquisition du peuple, créa consuls : Guilhaume Salvi & m[re] Pierre Débar, élus par la gache de Verdusse, & conseillers m[re] Jean Donadieu & Guilhaume Broze, élus par la même gache; m[re] Arnald Galinier & Jean Taillefer, consuls, & m[re] Isarn Ratier

1. Il ne faut pas s'étonner si, en 1304, la justice royale & la justice seigneuriale étaient dans les mêmes mains, si le viguier & le régent étaient, contrairement à la transaction de 1264, dite de saint Louis, un seul & même personnage. Las des cruautés de Bernard de Castanet, leur évêque, les Albigeois l'avaient chassé. Après l'espèce de croisade prêchée contre lui par Bernard Délicieux, après l'enquête faite par deux délégués du Saint-Siège, le cardinal Pierre, du titre de saint Vital, & le cardinal Bérenger, du titre de saint Nérée & saint Achillée, le roi l'avait dépossédé de son siège & avait mis sous séquestre le temporel de l'évêché. (Arch. com., BB. 1.)

Guilhaume de Pézenchis, chevalier & sergent d'armes, était viguier d'Albi depuis 1298. (Cf. *Liste des viguiers d'Albi*, *Annuaire du Tarn*, année 1875, pp. 352-56.)

Digitized by Google

& Jacques Corrégier, conseillers élus par la gache du Vigan ; Jean Guidon, charpentier; & Jean Payrolier, consuls, & Guiraud Col, marchand, & Jean Vierne, conseillers, élus par la gache de S^te^ Martianne; Guilhaume Amat, fils de défunt Philippe, marchand, & Pierre de Castanet, consuls, & Pierre de S^t^ Etienne & Isarn de Capelle, conseillers, élus par la gache de S^t^ Etienne; Guilhaume Pic & Guilhaume Olier, cordonnier, consuls, & m^re^ Grégoire Malier & Guilhaume Maurin, conseillers, élus par la gache de S^t^ Affric; Michel Taillefer & Bernard Iffernit, consuls, & m^re^ Arnald Garcia & Isarn Saladin, conseillers, élus par la gache des Combes. Tous lesquels consuls, dans les mains du dit viguier, comme tenant & régissant la temporalité au nom du roi, jurèrent, sur les saints évangiles de Dieu par eux touchés, d'observer fidèlement & loyalement les droits de l'Église & de la temporalité d'Albi, ceux de la cité & communauté, d'agir légalement dans leur charge de consuls; & les conseillers firent la même promesse par serment, à l'exception de Pierre de S^t^ Etienne, absent, de donner de bons & loyaux conseils aux consuls, suivant leur pouvoir, & de se conduire, dans leur office de conseiller, suivant le droit & le bien. Le dit viguier déclara les créer consuls & conseillers, non seulement pour un an, mais encore pour deux ou trois ans & pour tout le temps que d'autres consuls & conseillers ne seront pas créés dans la ville d'Albi. Et ce en présence des témoins bas nommés. »

Suivent les noms. L'acte se termine ainsi : « Moi Vital de Gorgualh, notaire public d'Albi, j'ai extrait cet instrument des protocoles de mon feu père, Guilhaume de Gorgualh, aussi notaire, & je l'ai signé de mon signet[1]. »

Ce procès verbal portait le nom de *Carta del cossolat.* Il en résulte qne les consuls émanaient, non du suffrage de tous leurs concitoyens, mais de celui des électeurs de leur gache : *electos per gachiam*, dit le texte. La ville d'Albi était donc divisée en six sections électorales, votant toutes au même bureau électoral, pour parler le jargon de maintenant, & élisant deux consuls & deux conseillers. La charge était annuelle

1. Arch. comm., BB. 2.

Digitized by Google

en fait; cependant, il pouvait arriver & il arrivait — notamment en 1369 — que consuls & conseillers restaient en fonction deux années [1].

Mais le suffrage universel disparaît avec le quatorzième siècle. Lors de son voyage dans le Languedoc (1400), Charles VI le supprime & réduit à quatre le nombre des consuls d'Albi. Les Albigeois, jaloux de leurs franchises, sont impatients de tout joug, même de celui du roi. Une sédition éclate à la suite de l'application des lettres patentes royales de 1400; elles bouleversaient les antiques coutumes de la ville, puisqu'il aurait fallu supprimer deux gaches. Mieux informé, Charles VI éleva de quatre à six le nombre des consuls [2]. Les apparences étaient sauves & les Albigeois se contentèrent de cette demi-victoire (1402)[3].

Les Archives communales possèdent un certain nombre de copies du nouveau règlement électoral. Nous avons fait choix

1. Le principe électif, qui disparaît de l'organisation municipale avec le quatorzième siècle, est conservé dans l'organisation fabricienne. On lit dans le *Livre des comptes de Saint-Michel de Carcassonne : En l'an que hom conta* M[l]IIII[c]XLVII, *a* XXV *del mes de febrier, foron elegitz en jurats de la gleiza de mossenhor Sant Miquel del borg de Carcassona... Laqual electio es estada fayta per los honorables senhors cossols & autres singulars de la paroquia, enssens ajustatz, en la maniayra acostumada, en lo loc acostumat.* (*Mém. de la Soc. des arts & des sciences de Carcass.*, ann. 1856.)

2. Ce que les Albigeois semblent surtout avoir voulu arracher au roi, c'est le maintien de la division de la ville en six gaches, & par suite le nombre de six consuls. Depuis longtemps, ils trouvaient le nombre de douze consuls exagéré. On en trouve la preuve dans une délibération du 6 avril 1375 : *Sobre aisso que los digs senhors cossols dissero que alcunas vetz era estat parlat del nombre dels cossols d'Albi e dig motas vetz per diversas personas que, atenduda la paubrieira de la ciutat d'Albi, seria may de profieg a la dicha ciutat que lo nombre dels cossols del dig loc se mermes, e que, a lor dana avejaire, que seria profieg; per que dissero que cascun dones sus aisso bon cosselh quen tenriau may aprofechable ni se acosselhariau que se mermes. E totz tengro ad aprofechable que lo nombre dels dig[s] cossols se mermes e tornes a* VI *o a* VII.

3. Arch. comm. BB. 4. Dans ces lettres, on lit : .... *pour ce qu'il convient nécessairement que les ditz consuls ou aucuns d'eulx, avec des prodomes de ladite ville, soient présens à faire & conseiller les jugemens criminels.*

Digitized by Google

de celle qui fut écrite dans les premières années du seizième siècle. A ce moment, il s'opère dans la langue romane une révolution qu'il sera intéressant de saisir sur le fait. On constatera, en effet, que la graphie actuelle *ou* de l'*o* fermé tend à se substituer à *o*; ainsi, on écrit indifféremment *lou* & *lo*, *journ* & *jorn*, *tout* & *tot*. Dans leur préface des *Comptes consulaires de Riscle*, MM. Parfouru & de Carsalade du Pont font remarquer que l'invasion de l'*u* dans l'écriture date de 1507; ils admettent, comme à peu près certain, que l'*o* fermé « estreit, semissonan » se prononçait *ou*[1]. M. Teulié n'est pas loin de partager cette opinion[2]. Le document qu'on va lire semble la confirmer; il est inadmissible de supposer, en effet, que le copiste ait écrit *lo* & *lou*, *novel* & *nouvel*, s'il n'y avait pas eu même son dans ces deux notations orthographiques.

Le règlement que nous reproduisons permet, en outre, de constater de nombreuses transformations dans la langue. La graphie à l'espagnole *nh* a complètement disparu pour faire place à *gn*. On trouve toujours *segnor* & jamais *senhor*. Cette petite révolution orthographique est antérieure à celle que nous venons de signaler, puisqu'elle est un fait acquis au moment où la notation *ou* n'a pas encore définitivement supplanté *o*; mais elle est postérieure à 1493 : pour s'en convaincre, on n'a qu'à se référer à la transaction, intervenue à cette date, entre l'évêque Louis d'Amboise & les consuls d'Albi que nous avons publiée dans la *Revue du Tarn*[3].

On fera d'autres remarques intéressantes; la forme *ion* tend à se substituer à *io*, mais elle n'est pas encore constante; on trouve, en effet, *election* & *electio*. *Soubs* a remplacé *jots*; on écrit indifféremment *cosselhier* & *conselhier*, *cossiensia* & *consiensia*, *ses* & *sens*, &c., &c.

On voit qu'au point de vue philologique la copie du règlement électoral de 1400, qu'on doit dater des premières années du seixième siècle, ne manque pas d'intérêt. On peut maintenant aborder la lecture de ce document :

1. Introd., p. LXXII.
2. *Memorandum des consuls de la ville de Martel*, p. 34.
3. Vol. VIII, pp. 358-75.

Digitized by Google

FORMA CREATIONIS CONSULUM.

Creantur die dominica proxima festum Sancte Crucis, mensis septembri, post prandium, in bisbia; electio vero quaternariorum in vespera dicte dominice ac nocte fit usque ad mediam noctem.

I. Sec se la forma que, aproprian lou journ de la nouvela creation dels cossols per l'an segen, cascun dels cossols de l'an corren appellara a si, cessan tout frau, en la mayo communa de la villa, los cosselhiers presens en la vila de aquel an de sa gacha, al plus pres que poira del journ de la dicha creation novelamen fasedura; &, soubs lo sagramen prestat per luy & sos dichs cosselhiers al segnor avesque d'Albi ou a sos vicaris can foron creatz en cossols & cosselhiers, cascun cossol an losd. cosselhiers de sa gacha, cessan tout pretz, pregarias, favor, odi & rancor, causiran & eligiran, segon lor cossiensias, quatre boshomes sufficians de lor gacha, tals que, segon drech & las costumas, estatutz de la presen cieutat viels & nouvels, puessan & dean esse cossols; laqual election cascun cossol & sos cosselhiers tendran secreta, sotz lo sagramen dessus dich, tro que lo jonrn de la dicha creation novela o revela als quinze eligidours desquals dejouts es facha mention.

II. Et en cas que alcun cossol am sos cosselhiers non se poguesson accourdar dels dichs quatre homes, que la election de toutz quatre ap[ar]tendra & sera ap[ar]tenen als cossols de las autras gachas, laquala vetz tant solamen; & aquels, en la forma & manieyra dessus dicha, los eligiran & los causiran de la gacha de laqual lo cossol & los cosseliers ne se son pogutz accourdar, & observan las causas que lo dich cossol & concelhiers eron tengutz de observar se agesson estatz accourdans.

III. Et en cas que aquels aytant pauc no s'en pogesson accourdar, que la electio dels dichs quatre, en la forma & manieyra desus dicha, se ap[ar]tenra al dich segnor avesque en aquel cas & per aquela vetz tant solamen, ou a son vicari en sa absentia de luy.

IIII. Et facha la dicha electio dels dichs quatre homes de cascuna gacha de la villa, coma dich es, cascun cossol escrieura ou fara escrieure, ses frau, los noms dels dichs quatre eligits, laqual escriptura se sagelara affi que barat ni baration no s'i puesca commetre.

V. Et en apres cascun cossol an los cosselhiers de sa gacha eligiran, en la forma que dessus, autres quinze homes, homes talliables, habi-

Digitized by Google

tans en Alby & de la gacha, bos & sufficiens, segon lors consiensias; & en lo nombre dels dichs quinze no seran los quatre eligits desquals dessus es facha mentio, as quals quinze se ap[ar]tenra de eligir, en nom de tota la gacha, en cossol de la gacha la ung en cossol sufficien ou expedien a la causa publiqua, a lors cossiensias, en la forma que es soubz escricha, so es assaber que cascun dels dichs quinze homes de cascuna gacha, en losquals aura borges, merchans, gens de court com privadas personnas, menestairals & hobradors dels plus honnestes de la gacha & renommatz de prodomia, juraran, sus lo *Te igitur* & la crotz, en presentia de toutz los cossols que seran adonc de la presen cieutat, recebens lo dich sagramen, per authoritat & en nom del dich segnor avesque, dins son palays, que, cessan touta pregaria, pretz, favor, rancor & odi, dels quatre eligits de sa gacha eligiran en cossol, per l'an presen adonquas commensador, lo plus sufficien ou expedien al gouvern de la cieutat presen & de la causa publiqua de aquela, segon sa consciensia.

VI. Et, prestat lo dich sagramen, per cascun dels dichs quinze eligidours de cascuna gacha, en lo palays del dich segnor avesque, los dichs eligidours de cascuna gacha se tiraran a sa part & secretemen & ses bruchs & ses injurias la ung l'autre, ni degun absen, en absentia del cossol vielh & de sos cosselhiers & dels quatre eligits de la gacha, eligiran en cossol de la gacha, per aquel an, la ung dels dichs quatre eligitz de la gacha, e tenran secrets los noms dels autres tres eligits los dichs quinze & lo cossol vielh(s) els cosselhiers, soubs lo dich sagramen per els prestat, seno que per sobira no foso requises[1].

VII. Et aquel dels dichs quatre que aura may de votz en la dicha electio & nominatio sera presentat al dich segnor avesque o a sos vicaris, per lo dich cossol & cosselhiers de l'an preceden & los dichs quinze homes eligens, toutz ensemps de cascuna gacha de la presen cieutat, & lo dich segnor ou son vicary lo eligit per los dichs quinze eligidours de cascuna gacha a luy presentat(z), servadas las seremonias[2]

1. Dans la traduction française de ce document, conservée aux archives communales, on lit ainsi cette fin de phrase : *Et tiendront secrets les noms des aultres troys éleus les dits quinse électeurs, ensemble le consul vieulx & les conselliers vieulx, soubs la foy du serment, au besoin requis de le révéler.*

Dans la copie contenue au cartulaire AA 2, les art. 6, 7 & 8 n'en font qu'un.

2. Le manuscrit semble porter, même dans la copie du cartulaire 2, *sennomas.*

Digitized by Google

autras accoustumadas a far a la novela creatio dels cossols, creara en cossols de la presen cieutat per aquel an & confermara.

VIII. Losquals cossols novelamen creatz, coma dessus es dich, seran cossols de la cieutat per aquel an; & no poiran, en la fi de lor cossolat, eligir home de son oustal, ni fil ni fraire, en cossol per l'an seguen, ni no poiran esse conservatz per l'an apres, ni novelamen elegitz tro atan que sian passatz quatre ans complitz de lor cossolat finit entre lor electio novela.

IX. Et, facha la dicha electio, lo cossol novelamen eligit & lou cossol vielh an los cosselhiers vielhs auran a causir dels quinze eligidours de lor gacha dessus dicha quatre boshomes per esse cosselhiers per aquel an. Los quatre cosselhiers seran de diversas conditios de gens, & lo cossol vielh demourara aussi cosselhier per aquel an segen[1].

X. Et los cossols nouvels els dichs cosselhiers nouvels juraran al dich segnor avesque, per si & par la vila, las causas acoustumadas a jurar & luy prestaran lo sagramen acoustumat a prestar per los cossols de la presen cieutat; & juraran de attendre, complir & observar a lor poder las causas contengudas en aquest presen accord, statut & tractat, & non contravenir scienmen en tout ni en partida.

XI. Et se cas era que los sobredichs quinze eligidors se desacourdavo de tal guisa en lor sobredicha electio que no pogues apparer loqual dels quatre eligits ages may de votz, en aquel cas tant solamen & no en autre, lo cossol vielh de la gacha desacourdan ages votz en la dicha electio, e sa votz poges & fos tengut de donar a hun dels egals en votz, mas que an aquela votz ages may de votz que degun autre, aquel a cui la dara & adonc aquel fos cossol per aquel an.

XII. Et se cas era que, penden lo an del cossolat, ung cossol ou may de aquel no moria civilemen o naturalamen o era absen d'Alby, presen cieutat, o no y poges esse o venir impedit instamen avenen lo temps de la electio, los autres cossols fesesso, en la forma dessus dicha, an los cosselhiers de la gacha vacan, aquo que lo cossol dega aver fach se focs vieu o presen en la dicha electio.

XIII. Et se cas era que alcuns dels cossols ou concelhiers de las gachas, ou elegits ou electruos no volguesso vaccar, donnar oubra a las causas dessus dichas per frau o malicia & sens causa rasonabla enpachatz, la sobre dicha electio, aital o aitals sian privats de fach de toutas las hounours de la mayo commnna & de la presen cieutat per

1. Dans la copie du cartulaire 2 cet article se poursuit jusqu'à la fin de l'article 10.

Digitized by Google

lo terme de cinq ans & may punits coma sera de drech; & non remens seran tenguts a pagar a la presen cieutat toutz dams, interesses & despessas que la cieutat ne souffrira ni n'aura souffert per retardatio de la dicha electio.

XIII. Item, que en aquel cas que alcuns fosson appellatz per eligir & causir la ung dels quatre en cossols nommatz no fosso presens en la cieutat ou venir no volguesson ou que autres los dichs cossols & cosselhiers de lor loc ne pogessa far venir, &, se mestiers era, far compellir per las cortz an remedis convenables.

En résumé, d'après ce règlement, les consuls sortants faisaient choix de quatre hommes de leur gache parmi lesquels devait être élu leur successeur; ils élisaient ensuite, de concert avec leurs conseillers, quinze taillables, pris dans toutes les classes de la société, qui, à leur tour, élisaient le nouveau consul à la majorité des suffrages. Il fallait donc que le candidat obtînt au moins huit voix pour être élu. S'il y avait égalité de voix entre candidats, le suffrage du consul sortant départageait.

Ce document nous montre les évêques d'Albi essayant de mettre la main sur les élections consulaires. On a sans doute remarqué ces mots dans le préambule du règlement : *post prandium*, *in bisbia*. Ces quatre mots ne manquent pas d'éloquence. Eh ! sans doute, on pourrait dire que ce repas, servi aux électeurs quelques heures avant l'élection, marquait, pour ceux qui étaient l'objet de cette faveur, la haute estime où l'évêque les tenait. Mais est-il téméraire de supposer que les intentions épiscopales étaient moins pures, qu'elles avaient un but plus pratique ? Servir un somptueux repas aux électeurs & les faire voter presque *inter pocula* passerait aujourd'hui pour une manœuvre électorale scandaleuse. Qu'ils étaient loin les temps où, comme à Athènes, comme à Rome, les Albigeois se réunissaient sur la place publique & acclamaient leurs consuls sous le radieux soleil de mai ! A cette révolution profonde dans la loi électorale, les élections perdirent non seulement de leur pittoresque, mais surtout de leur moralité.

Certes, nous ne voulons pas dire que les évêques aient réussi souvent à installer leurs créatures à la Maison commune. Les

Digitized by Google

Albigeois étaient trop jaloux de leurs franchises pour se laisser séduire par la belle ordonnance d'une table, ni intimider par la présence de l'évêque. Cependant les rues de leur cité ont quelquefois retenti de ce cri qui en dit long sur leur amour pour les libertés communales & leur aversion pour celui qui cherchait à les amoindrir : « Al traydo! al traydo! qu'es de la bisbia e es contra la vila e per mossenhor d'Albi! » En 1491, les consuls Clergue, Dumas & Ferret faillirent payer de leur vie la protection dont Louis Ier d'Amboise les couvrait [1]. Mais pour deux ou trois consuls qui sacrifièrent les intérêts de leurs concitoyens à la faveur de l'évêque, combien d'autres dévouements !

Tel a été, pendant tout le moyen âge, le mode électoral en usage à Albi. Les consuls sont élus, soit directement par le suffrage universel, soit par les quinze. Il reste une importante formalité à remplir : l'évêque, en effet, est seigneur temporel & les nouveaux consuls doivent lui prêter serment. Aussitôt après l'élection ils se rendaient à la *bisbie*, & là, nu-tête, à genoux, la main droite posée sur le livre des Evangiles, ils juraient de bien & fidèlement exercer la charge de consul, de reconnaître l'évêque pour seigneur haut, moyen & bas, de lui être fidèles & obéissants, de garder tous les droits de l'église, d'avertir l'évêque ou ses officiers de tout ce qui pourrait lui être préjudiciable, de lui faire, à toute heure, à lui & à ses officiers, ouverture des portes de la ville, de distinguer, dans les impositions, les deniers royaux des deniers communaux, de n'employer le produit de pontanage qu'aux réparations du pont, de rendre bon & loyal compte de la gestion des finances de la ville, à l'expiration de leur mandat, en un mot de garder, observer & accomplir les coutumes de la ville [2].

Il était dressé procès-verbal de cette prestation de serment. Bourgeois, gens d'épée, gens de robe, marchands, artisans, tous prêtaient le même serment, dans les mêmes termes & la même posture. En 1611, le consul Teyssier veut prêter ser-

1. Voir dans la *Rev. du Tarn*, vol. VIII, notre *Révolte des Albigeois contre l'évêque Louis d'Amboise.*

2. Voir à BB. 1 la formule du serment.

Digitized by Google

ment l'épée à la main & revêtu de la robe rouge. Ses collègues s'y opposent en lui faisant remarquer que sa prétention est contraire aux usages, que d'ailleurs il a déjà prêté le serment consulaire en rang de bourgeoisie & qu'il n'a pas changé de condition [1].

Le serment était en quelque sorte la consécration de l'élection, il la rendait définitive. Aussitôt après, le *præco* ou crieur public, toujours revêtu de son manteau rouge, proclamait à son de trompe, dans les rues & places accoutumées, le résultat de l'élection : *Auzіatz que vos fon assaber, del mandamen del reveren en Christ, payre mossen* X, *per la gracia de Dieu avesque & senhor d'Albi, que so estatz ereatz en cossols de la cieutat d'Albi, per l'an venen, so es assaber...*

Après la solennité de la prestation de serment, les consuls recevaient de l'évêque les clefs de la ville & ils allaient, en grande pompe, revêtus de leur robe à fourrure avant le quinzième siècle, de leur robe & de leur chaperon mi-partie rouge & blanc, jusqu'à la Révolution [2], ils allaient, disons-nous, prendre possession de la Maison commune. Le lendemain de la création, ils assistaient à la messe du Saint-Esprit [3] qui, généralement, se célébrait dans la chapelle de Notre-Dame de Fargues; ils reconnaissaient la statue de la Vierge, en argent massif, conservée dans la chapelle & dont ils avaient la garde [4]. Après la messe, les consuls regagnaient la Maison commune & procédaient à la nomination des divers officiers municipaux : syndic, notaire, trésorier, capitaines de la ville, &c., &c. Ils visitaient ensuite l'arsenal, le coffre des archives & parcou-

1. BB. 86.

2. Le cartulaire AA. 7 contient de nombreux portraits de consuls du dix-septième siècle, peints sur parchemin par le peintre consulaire.

3. Cette coutume n'était pas particulière à la ville d'Albi; le premier article des dépenses des comptes de Gaillac, pour l'année 1386, est ainsi conçu : *A XII de febrier, fem dire una messa de S Sperit per qual que Dieus nos laysse ben regir & ben governar lo dig cossolat.*

4. Cette chapelle, ou plutôt ce prieuré, doit son nom à son fondateur, l'évêque Bérald de Fargues (1313-1325), neveu de Bertrand de Got, qui devint pape & prit le nom de Clément V. Il en posa la première pierre le 25 avril 1325. Il le dota magnifiquement. Voir Arch. comm., AA. 4, & *Rev. du Tarn*, vol. III, pp. 201-204.

Digitized by Google

raient à cheval les chemins du consulat pour s'assurer de leur état de viabilité [1].

Nous aurions aimé montrer les consuls dans leurs différents rôles : juges, ils connaissaient des contraventions aux règlements de la police municipale, de la voirie, de la police militaire; leur juridiction s'étendait même au diocèse entier pour ce qui concernait les manufactures, les arts & les métiers [2]; architectes, ils faisaient construire les fortifications de la ville, &c., &c. Mais nous avons hâte d'exposer les principes de l'organisation financière de la ville.

Faire grand lorsqu'on dispose de ressources normales importantes est chose facile ; mais le problème est redoutable lorsque la caisse est à peu près toujours vide. C'est celui dont les consuls d'Albi abordaient la solution le jour de la mutation consulaire. En fait de ressources ordinaires dont la perception était assurée, ils ne disposaient que des recettes suivantes :

1° PONTANATGE;
2° CORATATGE;
3° CRIDAS ET ENQUANS;
4° SOQUET DEL VI;
5° VET DEL VI;
6° DEVET DEL VI;
7° FORNS;
8° CESES.

Expliquons les mots & la chose.

Les archives d'Albi possèdent un document d'un extrême intérêt; il porte pour titre : *Aysso so las costumas del pont de Tarn d'Albi* [3]. Contrairement à ce qui se passe aujourd'hui

1. Au seizième siècle les consuls entendaient la lecture du testament politique de leurs prédécesseurs où était relaté tout ce qu'ils avaient fait & ce qui restait à faire. Le premier en date de ces documents est de 1534 (BB. 46).

2. Voir Arch. comm., FF. de 155 à 165.

3. Il a été publié par Jolibois dans l'*Annuaire du Tarn*, ann. 1871, pp. 306-337. Ces *costumas* sont précieuses à tous les points de vue; elles contiennent un grand nombre de mots qui ne figurent ni dans Raynouard, ni dans aucun autre dictionnaire roman. Nous venons de les rééditer dans la *Revue des langues romanes*, année 1901, pp. 400-432.

Digitized by Google

sur les trop nombreux ponts à péage qui barrent les routes, le droit de passage frappait non les individus mais les objets qu'ils portaient. Il était cependant fait une exception pour les juifs : *Per eissa manieira, se negus juzieus ni neguna juzieua, sia pauc o gran, passa pel pont, sia a pe o a caval, sia mortz o sia vieu, deu al pontanier XII deniers per testa.* Tout le monde était assujetti au droit, sauf les membres du clergé de la ville[1]. Les contraventions étaient portées devant les consuls ou deux prud'hommes choisis par eux. Si quelqu'un venait à passer par le pont en essayant d'esquiver le droit, le pontanier pouvait se mettre à sa poursuite, le ramener devant le bureau de péage & exiger de lui double droit.

Il est difficile, dans les comptes de 1359 que nous prenons pour type, d'évaluer le produit du pontanage. Les consuls puisaient dans la caisse du pontanier au fur & à mesure des besoins de la ville; les recettes sont éparpillées dans tout le registre des comptes[2]. C'était une violation partielle du serment qu'ils prêtaient à l'évêque.

Au folio LXX v° des comptes de 1359, on lit : « Receup dels « coratatges, per la ma de Arnaut de Mauro & de sos compa- « nhos, XXIIII libr. » Qu'entendait-on par *coratatge?* On n'a qu'à habiller ce mot en français pour en avoir la signification; c'est le courtage d'aujourd'hui, mais un courtage exercé au profit de la ville. On trouve dans les archives d'Albi un document de 1294[3] qui règlemente le droit de courtage; il contient quinze articles. Le premier prescrit aux courtiers de prêter serment à l'évêque; le deuxième établit un droit de courtage à payer par les marchands d'Albi; d'après l'article 3, en cas de contestation entre un marchand d'Albi & un étranger, le serment du courtier tranche le différend; les articles suivants établissent le tarif du courtage : le fromage paie 2 deniers par livre de comptant sur chaque quintal; le sel, 10 de-

1. L'article 193 est ainsi conçu : *Per eissa manieira, totz capelas & clergues, o totz priors o abas, quals que sia[n], se dins la siutat non esatva, que se la lor causa passa pel pont, sia[n] tengutz de pagar enaissi coma l'autra gent a acostumat.*

2. En 1379, le produit s'éleva à 141 livres.

3. AA. 2.

Digitized by Google

niers par setier; l'huile d'olive ou de noix, 2 s. 6 d. L'article 7 prescrit l'emploi des mesures de la ville pour l'huile & le sel; l'article 8 rend le droit obligatoire, même si le courtier n'assiste pas à la vente; d'après l'article 9, le blé pris en grenier paie 5 deniers; l'article 10 dispense de tout droit le blé acheté à la pile d'Albi si l'acheteur n'emploie pas le courtier. Aux termes de l'article 11, toute bête de somme chargée de pastel ou d'autre marchandise est taxée à 4 deniers, & la marchandise à 4 deniers. L'article 12 fixe à 10 deniers par quintal le courtage des grains, & l'article 13 à 4 deniers la livre d'épices & de drogues. D'après l'article 14, le courtier n'a droit à aucun courtage pour la vente des terres; on ne lui paye que les dépenses & les vacations; s'il y a contestation, les prud'hommes ou les consuls fixent le prix. L'article 15 impose à l'étranger vendant en gros l'intervention du courtier; s'il détaille bois, morues, harengs, fromages gras, poisson salé, le courtage est de 4 deniers par livre.

Ce n'est qu'en 1351 que la ville, décimée par la guerre & la peste, obtint de l'évêque Arnaud Guilhermi [1] l'autorisation d'établir, à son profit, un droit de courtage sur les marchandises. La charte constate que la ville est tellement dépeuplée que les terres & les vignes restent incultes, au grand détriment des revenus du clergé, que quantité de maisons abandonnées tombent en ruine. L'évêque se réserve une rente annuelle de huit gâteaux de cire pesant ensemble un demi-quintal. Cette charte fut confirmée quelque temps après par Bernard, prieur de Saint-Martin-des-Champs, commissaire du roi en Languedoc [2].

La perception du *coratatge* était donnée à l'adjudication. En 1359, il produisit 24 livres.

Le *cabatge* peut se comparer à notre cote personnelle : c'était un impôt de capitation. Du Cange donne de cet impôt la définition suivante : *Census quem homines de corpore seu*

1. De 1351 à 1355. Les Arch. comm. possèdent le procès-verbal de l'entrée de cet évêque (AA. 43) & la quittance qu'il fit aux consuls des 500 écus d'or reçus à cette occasion à titre de présent (CC. 431).

2. DD. 1.

Digitized by Google

de capite quotannis domino debebant prestare[1]. C'était une des plus importantes sources de revenus de la ville. Le *cabatge*, levé en 1359 par Isarn Coutouli, produisit 1147 livres.

C'est encore à l'évêque Arnaud Guilhermi que la ville est redevable du droit des *cridas* & des *enquans;* la charte est de 1352[2]. Les *cridas* étaient annoncées au son d'une trompette appelée *ornhe*. Elles produisirent 17 livres, 6 sous en 1359; les encans ne donnèrent que 12 livres.

Le *soquet* était un véritable droit d'octroi sur les vins que la ville arrentait. La recette fut de 434 livres en 1359.

Au Moyen-Age, les seigneurs confisquaient, pendant une période de temps déterminée, le droit de vendre du vin à leurs vassaux; c'était le *bannum vini*, le *vetum vini*. Du Cange définit le *bannum : jus quod domino feudi competit cui licet vinum suum particularibus vendere certo dierum spatio*. La définition du *vetum* est : *pro certo dierum spatio quibus vetitum est vinum vendere*. Le *bannum* & le *vetum* sont donc à peu près synonymes. Peut-être que ce droit seigneurial prenait le nom de *vetum* quand il était exercé au profit d'une ville. Albi, qui ne possédait pas de vignoble communal, empruntait du vin qu'elle vendait ensuite à son bénéfice. On lit en effet à la *presa* de Donadieu, en 1539 : *Presi de sen B. d'Avisac per II tonnels de vi que vendec quant se fasia lo vet de la vila*. Et à l'article suivant : *Presi de B. Gaʒanhol per vi que prestec quand se fasia lo vet de la vila*. Le bénéfice de ce droit paraît avoir été, en 1359, de 52 livres, 10 sous.

On trouve dans les comptes consulaires un autre droit dont jouissait la ville d'Albi & qui a même physionomie & même nom que ce dernier : c'est le *devet del vi*. Dans Du Cange on en trouve la définition suivante : « Habere consuevimus, in « dicta villa Marmande, quoddam bannum vini vocatum « *debetum*, tale videlicet quod jus, certo anni tempore, per « spatium viginti octo dierum continue durante, nullus alius « nisi nos, infra decus dicte ville, audebat vel poterat vendere « vinum ad tabernam. »

1. Verb. *Cabagium*.
2. AA. 1.

Digitized by Google

Entre le *vet* & le *devet* la différence est peu sensible ; l'un est le monopole, semble-t-il, de la vente en gros, l'autre de la vente au détail. Le *devet* produisit une recette de 57 livres, 14 sous.

La ville trouvait une autre source de revenus dans l'afferme de ses fours banaux. On trouve aux Archives communales[1] plusieurs baux à la criée de cette propriété. La recette, en 1359, ne fut que de 10 livres. Le paiement de l'afferme s'effectuait aux termes de Noël & de Pâques.

Enfin, la ville possédait la directe de quelques immeubles. Dans les comptes de 1359, on lit l'article de recette qui suit : *Receup de m^re^ Johan Amoros, per las terras de Ratier Bernat, quel foro bailadas a prim ces a l'incan, & dec donar per may valensa de intrada XXX lb*[1].

Cette bonne fortune de percevoir le *prim ces* était rare. Il fallait en effet, pour que le fief fît retour au seigneur, ou bien la mort, sans aucun héritier, du propriétaire utile, ou bien l'exercice du droit de commise par le propriétaire direct. Or, ce droit seigneurial ne trouvait son application que dans deux cas bien déterminés : désaveu du tenancier, soutenant que son immeuble ne relevait pas de son seigneur, crime de félonie caractérisé par quelque excès contre le seigneur, ou par une offense à sa personne, à son honneur ou à ses biens[2]. La ville d'Albi n'encaissait donc que des cens &, de temps à autre, des droits de reyre-acapte. Nous avons étudié ailleurs les fiefs de la ville[4] : ils étaient, au seizième siècle tout au moins, au nombre de quatre-vingt-quatre. On sait que le cens était annuel ; le reyre-acapte ne se percevait qu'à chaque mutation d'évêque. Le cens le plus important que nous ayons noté est de 30 sous ; généralement, il était de quelques deniers. Le reyre-acapte ne pouvait produire que des sommes insignifiantes ; il variait, pour chaque fief, entre 4 ou 5 deniers & 20 sous.

1. DD. 19, 21.
2. F° LXXI, 22.
3. Voir Boutaric, *Traité des droits seigneuriaux et des matières féodales*, ch. IV, *De la Commise*.
4. Voir *Rev. du Tarn*, vol. XI, pp. 86-97, *Reconnaissances des fiefs de la ville d'Albi*.

Digitized by Google

En résumé, la ville d'Albi ne disposait, en 1359, comme ressources normales, que des sommes suivantes :

PONTANAGE (environ)	140 livres.		
COURTAGE	24 —		
CABAGE	1147 —		
CRIÉES	17 —	6 sous.	
ENCANS	12 —	» —	
SOUQUET DU VIN	434 —	» —	
VET DU VIN	52 —	10 —	
DEVET DU VIN	57 —	14 —	
FOURS BANAUX	10 —	» —	
DROITS SEIGNEURIAUX	30 —	» —	
Ensemble	1924 livres, 10 sous[1].		

Sans doute, ces 1900 livres de recettes n'étaient pas à dédaigner; elles représentaient une somme considérable. D'après les calculs auxquels nous nous sommes livré, en prenant pour base les salaires[2], la valeur de la livre, entre 1350 et 1360, peut, sans exagération, être évaluée à 14 de nos francs. Les recettes ordinaires d'Albi étaient donc de 27,000 francs de notre monnaie. Mais qu'était cette somme en face des innombrables besoins de la ville? Les consuls devaient donc couvrir le déficit par l'imposition, les *comus*.

Nous nous proposons d'aborder prochainement le sujet de l'*Impôt au Moyen-Age;* nous étudierons ensemble son mode d'établissement & son mode de perception, en nous appuyant sur les documents conservés aux archives d'Albi. La question

1. Nous n'avons pas eu la prétention de donner l'addition mathématiquement exacte des recettes effectuées en 1359-1360. Cette addition serait très facile à faire, puisque chaque *presa* est l'objet d'un chapitre distinct. Mais ces *presas* ne donnent pas le chiffre vrai des ressources normales de la ville. On y trouve, en effet, les *comus*, de vieilles créances, des emprunts, &c. Cependant, la somme de 1900 liv. ne s'écarte pas beaucoup de la vérité.

2. Voir, sur cette question, le chapitre II de notre Introduction aux *Comptes consulaires d'Albi de* 1359-1360. Toulouse, Privat.

Digitized by Google

ne manque pas d'actualité, puisque la réforme de notre système d'impôt, vieux d'un siècle, est à l'ordre du jour, & peut-être arriverons-nous à cette conclusion que les réformateurs d'aujourd'hui ne sont que les plagiaires du Moyen-Age.

Pour compléter notre tableau de l'organisation municipale, il nous reste à montrer les conseillers à la Maison commune, aidant les consuls de leurs conseils, délibérant, votant sur toutes les affaires qui leur sont soumises. Nous avons sous les yeux le registre des délibérations prises du 24 octobre 1372 au 8 septembre 1382 [1]. Rien donc de plus aisé que de saisir sur le fait le jeu de cet organe de l'administration communale d'Albi.

Un fait ressort du simple examen de ce registre, c'est qu'il n'est pas possible de connaître le nom des conseillers, par suite de savoir si, oui ou non, ils participent aux délibérations. Cette remarque ne manque pas d'importance. Nous savons que les conseillers sont au nombre de douze, deux par gache. D'autre part, les Comptes consulaires nous apprennent que, dans certaines circonstances, les consuls appelaient, pour délibérer à la Maison commune, les notables de la cité; on y rencontre, presque à chaque page, l'expression : *Fo de cosselh de ganre de bos homes de la vila.* D'où cette conclusion qu'il est impossible de distinguer, parmi les délibérants, les conseillers élus des notables. Dès lors, qu'est-ce qu'un conseiller dont le pouvoir délibératif se confond avec celui du premier citoyen venu, jouissant soit d'une honnête fortune, soit d'une instruction qui l'élève au-dessus du commun ?

Quoi qu'il en soit, lorsque l'affaire à traiter était de peu d'importance, les consuls n'appelaient certainement que les conseillers. On peut ranger dans cette catégorie la délibération suivante : *L'an [MCCC]LXXII & XII de desembre, los senhors cossols que s'enseguo, so es asaber : senhen B. d'Avisac, m^e Dorde Gaudetru, Frances de Lagrava, G. Bru, Enric de Vernho, Ar. Salvi, Isarn Redon, totz essemps tengro cosselh en la maio cominal, am los sot escrigs, am m^e Bertran de Monjusieu, Domenge de Monnac, B. Esteve, Philip Vaissieira, Johan Baran, B. Dales.*

1. BB. 16.

Digitized by Google

Sus aisso que M° lo Senescalc de Tholosa los alva[1] *mandat am letra, que lor plagues que, lo dimecres venen, los senhors cossols li volguesso far honor al revit de Pelfort so filh, a Rabastenxs, loqual era anat d'aquest mon*[2]*; e totz tengro que hom hi anes e li feses tota la honor que hom pogra*[3].

Si les délibérants présents à cette séance sont tous les six de véritables conseillers, on peut tirer de ce fait une importante conclusion : c'est que, pour la validité des délibérations, il n'était pas nécessaire de réunir la majorité du Conseil. La conclusion serait encore plus rigoureuse si, parmi les six délibérants, quelques-uns sont de simples notables. Dans tous les cas, il paraît bien que la question traitée devait réunir la majorité des suffrages. En effet, la volonté du Conseil s'exprime par l'une des formules suivantes : *E totz tengro e cossentiro que...* ou bien : *E totz aquetz remairo accordans*[4]... C'est l'expression consacrée de l'accord unanime des délibérants. Lorsque la proposition des consuls ne réunit pas l'unanimité des voix, on se sert de la formule suivante : *Volgro la major partida*[5].

Il était rare que les consuls n'appelassent que les conseillers. Dans une réunion du 3 mars 1381 (1382 nouv. st.), nous constatons la présence de 11 consuls & de 63 *singulars*. Il est vrai que l'affaire à traiter était d'importance; qu'on en juge : *Sobre aisso que dissero que lo senhor de Venes era vengut en esta vila & avia dig a moss. d'Albi, al capitol & als senhors cossols que, vezen que los Engles que teno lo loc de Jenas*[6] *dono gran dampnatge al pays, el avia agut tractamen am las gens del comtat* [*de Castras*] *e d'autres de la viguaria d'Albi que hom fezes certas gens d'armas am que hom vis se los ne pogra gitar; lasquals gens li avian repost que els hi*

1. Corr. *avia*.
2. Après *mon*, le scribe a cancellé huit ou neuf mots, qui sont barrés d'un trait assez gros, & qui paraissent être : *el sancte sepulcre, loqual cors era dins...* Ici, un mot ayant une vague ressemblance à *anapols*.
3. F° 11 v°.
4. On trouve encore la formule : *E totz los sobredigs volgro*.
5. Une autre formule est : *E totz en mager partida tengro e cossentiro*.
6. Saint-Jean-de-Jeannes, commune de Paulinet.

Digitized by Google

contribuirian voluntiers se lo loc d'Albi e la vigaria hi volia contribuir; per que avia pregat, lo dig senhor de Venes, als senhors cossols d'esta vila que hi volguesso contribuir. Per que demandero cosselh, los sobre digs cossols, als digs singulars se hi contribuirian. Losquals respondero quc no volian que hi ajudes de 1 *d*[*enier*], *seno que hom ne agues licencia del rey o de son loctenen.*

Constatons en passant que les consuls avaient mis cette question sur le tapis le 21 février précédent. Dans le courant de la semaine, le seigneur de Vénés avait écrit à l'évêque, au chapitre de Sainte-Cécile & aux consuls. Dans ses lettres, il disait que : *el avia pessada una via per laqual lhi semblava que, se los comus de la viguaria e del comtat e las gens de la glieya hi volian socorre, los enemicxs del pays que teno ocupat lo loc de Jenas s'en anarian.* Il avait proposé, pour le dimanche suivant, une réunion à Réalmont des délégués de tous les consulats du comté, des gens du comte de la Marche & ceux de l'évêque de Castres; il demandait que la ville d'Albi s'y fît représenter par un ou deux délégués : *Sus aquo totz tengro que razo era e que ad els plasia que los senhors cossols hi trameto aquel ho aquels que lor plazeria al perilh e despens de la vila.*

Parfois, il arrivait que le nombre de conseillers & de *singulars* présents à la séance ne paraissait pas suffisant aux consuls à raison de l'importance de l'affaire à traiter. Dans ce cas, ils remettaient la délibération à une séance ultérieure. C'est ce qui arriva le 10 juin 1374. Dix consuls étaient présents; vingt-trois conseillers ou notables avaient répondu à leur convocation, & parmi eux se trouvait Pierre de Lafon, juge d'Albigeois. *Fon dich e remasut que hom agues may gens per aver cosselh al lus propda*[*venen*].

Les consuls, à leur tour, ne prenaient aucune décision administrative sans avoir délibéré entre eux. Au seizième siècle, ils se réunissaient trois fois par semaine, & les archives ont conservé plusieurs registres des délibérations prises par eux dans ces réunions de la *Chambrette*, suivant l'expression alors admise. On peut classer parmi ces délibérations particulières la concession du droit de cité dont le registre des délibérations que nous étudions nous offre un exemple.

Digitized by Google

AISSO ES LA LETRA QUE FO AUTRIADA A JOH[AN] DONMAINIL ALIAS LO MOYNE, JUPONIER.

Sapian totz que l'an MCCCLXXXI, a XIIII del mes de febrier, fo acordat entre los honorables senhors m^e B. Lonc, Ar. del Port, Frances Donat, Isarn Redon, R. Vidal, G. Soelh, P. Isarn, Johan del Pueg, cossols de la ciutat d'Albi, per lor coma cossols e per los autres senhors cossols, lors companhos, e per tota la universitat de la presen ciutat d'una part; e Johan Donmainil, d'autra; que lo dig Johan Donmainil fos e sia, per totz temps may d'aissi avan tant quant viura, veray habitan o ciutada de la dicha ciutat, am aital condicio que los senhors cossols del dig loc deio tener quiti lo dig Johan de totz comus & talhs que so en totz enpausatz saentras, ni se empausaran d'aissi avan per l'espazi de dos ans propdavenens, comensans lo primier dia del mes de mars propdavenen, per los senhors cossols del dig loc, de la testa de si e de sa molher, e de totz sos bes mobles; seno que conquistes possessori penden lo dig terme; per loqual possessori fos tengut de pagar coma 1 autre talhable per lo dig temps que lo tenria, a totz los comus que se empausarian per tot lo dig temps. E non remens sia tengut lo dig Johan de gardar e gachar, de nuegz e de dias, d'aissi avan en la presen ciutat, coma 1 autre veray habitan e talhable de la dicha ciutat. E se cas era que lo dig Johan s'en anes, penden lo dig terme o aprep, per mudar sa habitatio en autre loc foras de la presen ciutat, que en aquel cas fos tengut de paguar, per sa persona e per totz sos bes mobles e no mobles, totz los comus que serian empausatz del dia presen tro lo jorn que s'en anaria. E enaissi ho promes lo dig Johan, juran sus los S. de Dieu evangelis de ssa propria ma drecha corporalmen tocatz. E en testimoni de las causas dessus dichas, los sobre nonpnatz senhors cossols, e nom que dessus, autriero aquestas presens letras, del sagel del dig cossolat sageladas, escrichas, ad Albi, per la ma de mi G^m Prunet, notari del dig loc, de voluntat de las partidas dessus dichas, l'an el dia dessus, en testimoni d'en Galhart Golfier e d'en Peyre Clergue, d'Albi.

On trouve, dans ce registre des délibérations, un grand nombre d'actes d'administration des consuls : règlements de dégâts commis par les gens ou les animaux, règlements amia-

Digitized by Google

bles de litiges survenus entre particuliers, mais intéressant la voirie du consulat, plantations de bornes, &c., &c. Ces actes consulaires se prenaient toujours sur rapports faits par les *jurats* ou experts nommés annuellement par les consuls. Souvent les parties étaient appelées à jurer, sur les saints évangiles, d'observer la décision à intervenir.

Pour clore la série de nos citations de textes, copions la délibération du 30 novembre 1379; elle est un trait de mœurs administratives qu'il n'est pas inutile de relever.

Dissero may (que) los digs senhors cossols que G^m^ Landas, majer de dias, barbier, avia dichas paraulas non degudas dels senhors cossols e dels capitanis d'Albi; de lasquals paraulas & enjurias los digs senhors cossols lon volian far, am las cortz, aitan quant pogro, corregir. E entendut aquo, per alcus grans senhors era estat preguat als digs senhors cossols que els prezesso lo dig G^m^ a mersse; quar el de las dichas enjurias se desdissera e'n querigra perdo, estan davant lor e davant aquels que lor plazeria, estan ses capairo e ses manto; e sus aquo totz tengro que se fassa, atendut que los digs senhors ne an preguat. E sus aquo aqui meteiss, en presencia dels sobre nompnats cossols e singulars, estan personalmen de 1 ginolh en terra, ses capairo, e ses manto e ses opalanda, aqui meteis recitadas per los senhors cossols las dichas enjurias per lo dig G^m^ Landas dichas, lo dig G^m^ cofessec que el las avia dichas sobre sa iniquitat, e que el las avia dichas malvadamen e contra vertat, e que el tenia los senhors cossols e capitanis per bos e per lials, & el se tenia per mesorguier de las paraulas & enjurias que contra lor avia dichas.

Cette délibération prouve tout au moins le souci que prenaient les consuls de la dignité de leurs fonctions. Ajoutons un dernier détail : les délibérations se tenaient généralement dans la Maison commune; cependant elles pouvaient se tenir ailleurs. En effet, le 2 mars 1381, les consuls *tengro cosselh en lo capitol de S. Salvi.*

De ce qui précède on peut conclure que le rôle des conseillers était assez modeste : ils étaient surtout la pépinière des consuls. La preuve existe que le Conseil n'était pas toujours consulté, qu'il n'a pas été saisi d'affaires d'une extrême importance. Pour s'en convaincre on n'a qu'à suivre les registres des

Digitized by Google

délibérations, les comptes consulaires en main. Ainsi, le 10 octbre 1380, la nouvelle vint à Albi de la prise de Thuriès. L'audacieux exploit de Mauléon, qui jeta l'épouvante dans tout l'Albigeois, qui provoqua la levée d'une petite armée nourrie & entretenue en grande partie par la ville d'Albi, n'a pas un écho, même lointain, dans les délibérations de l'époque. Et cependant, d'octobre au 1er février, les consuls eurent à prendre de très graves résolutions[1].

Il faut donc admettre que le pouvoir des consuls, dans certaines circonstances tout au moins, était plus étendu que celui de nos maires.

Nous en avons, croyons-nous, assez dit, pour bien faire comprendre l'organisation communale d'Albi au Moyen-Age : si on la compare à celle des communes du Languedoc dont les chartes nous sont connues, on en pourra conclure que dans peu de villes elle fut plus originale que dans le chef-lieu du département du Tarn.

Aug. VIDAL.

1. Voir notre *Excursion aux gorges du Viaur*, pp. 9-14.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

SUITE ET FIN [1]

Des agitations continuaient à se produire par intervalles, & le 18 nivôse (7 janvier 1797), l'administration municipale invitait la force armée à redoubler de surveillance. On avait crié en conduisant un mort au cimetière : Vive la Vendée! & les prêtres réfractaires publiaient des écrits contre-révolutionnaires. Six jours après, à la suite de troubles survenus dans la salle de spectacle, on dut interdire une pièce ayant pour titre : *la Chaste Suzanne*, & le 30 nivôse, on envoya cinquante hommes de la garde nationale & douze gendarmes à la salle établie au collège Saint-Martial. Le prétexte du tapage était une citoyenne Crescent qui jouait le rôle de Virginie dans *Paul & Virginie*. On dut faire évacuer la salle; des coups de pistolet furent tirés au dehors [2].

Dix-huit procès-verbaux, dressés du 22 au 30 nivôse, furent envoyés au directeur du jury. Ils constataient que des assemblées illicites avaient été tenues; des compagnies par dizaines & par centaines avaient été organisées; on avait promis des

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février, mars-avril, septembre-octobre 1899; janvier-février, mars-avril, juillet-août, septembre-octobre, novembre-décembre 1900; janvier-février, mars-avril 1901.

2. Ce trouble avait paru être la suite de la manière indécente dont l'actrice s'était conduite à l'égard des citoyens qui étaient au parterre.

Digitized by Google

secours pécuniaires à ceux qui feraient cause commune avec les organisateurs ; des tentatives avaient été faites pour se procurer des armes. On avait essayé de provoquer un mouvement le 30 nivôse, l'avant-veille du 2 pluviôse (21 janvier), date où tous les fonctionnaires devaient prêter le serment de haine à la royauté, à l'anarchie, & d'attachement inviolable à la République & à la Constitution de l'an III.

Le message du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents, relatif à la découverte de la conspiration contre la République par les agents de Louis XVIII, était connu le 19 pluviôse & provoquait une adresse de félicitations de la part de l'administration municipale.

En vertu de l'article 185 de l'acte constitutionnel, il fut procédé, le 15 ventôse, au tirage au sort pour le renouvellement de l'administration municipale. Souchon, Magaignes, Marie aîné, Couderc & Comon devaient cesser leurs fonctions au mois de germinal an V. Laffont, Sieurac, Desbarreaux, Aymes devaient les continuer jusqu'en germinal an VI. Les membres sortants furent remplacés par Murel, arboriste; Béziat, négociant; Mercier, négociant; Rigaillon, ancien boulanger; Vaysse, négociant. La nomination de ces cinq administrateurs fut suivie, comme de coutume, de quelques protestations. Desbarreaux fut nommé président de l'administration municipale.

Le 20 ventôse, un nouvel accord fut conclu entre Louis Bertha, Etienne Lahodey, *artistes de Passy*, & l'agence de la grosse artillerie. Il avait pour objet la fabrication de la monnaie de cuivre & la fabrication de la grosse artillerie. Pour la monnaie, on établit que le métal de cloche devait produire 60 livres de cuivre par quintal, que les scories appartenaient à l'entrepreneur à qui on payait, en outre, 7 sous 6 deniers par livre pour l'extraction.

Pour la fabrication de l'artillerie, on donnait aux entrepreneurs les bâtiments, fourneaux, ustensiles, outils, &c., sans aucun loyer à payer. Le traité était fait pour quatre années. A son expiration, les constructions & outillages ajoutés devaient se régler par un inventaire. On avait à fabriquer des pièces du plus gros calibre & établir des foreries à l'eau. Trois

Digitized by Google

fourneaux étaient en pleine activité. Cent mille francs furent remis, à titre d'avance, aux entrepreneurs. L'artillerie de 1,800 livres & au-dessous était payée 20 sous la livre; de 1,800 à 3,200 livres, 16 sous, & au-dessus de 3,200 livres, 12 sous la livre[1].

Le 17 germinal (6 avril 1797), l'administration centrale du Département transmettait aux officiers municipaux un arrêté ordonnant la mise en liberté des prêtres détenus dans la maison de réclusion. L'administration municipale, tout en chargeant un de ses membres de se rendre le 18, à sept heures du matin, dans la prison pour y mettre à exécution l'arrêté, protesta contre cette mesure. Elle consigna sur son registre que, chargée de l'exécution de l'arrêté du Département, elle cède à l'autorité supérieure que la loi a placée au-dessus d'elle.

Alexandre-Louis Cambon, ex-noble, compris sur la liste arrêtée le 24 juin 1793 comme émigré, ayant prouvé sa résidence à Paris du 3 mai 1792 au 7 vendémiaire an IV, & de cette date au 8 floréal an V, fut rayé de toutes les listes des émigrés[2].

Le 10 floréal (29 avril 1797), la fête des Epoux fut célébrée

1. Cette fonderie acquit plus tard une très grande importance; on y installa une belle machine à forer & un laminoir à cuivre pour le doublage des navires. Cet établissement, installé dans l'ancien couvent des Clarisses, a fonctionné jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. L'Institut catholique de la région du Sud-Ouest est aujourd'hui établi dans ces locaux.

2. Jean-Louis-Auguste-Emmanuel de Cambon, & non Alexandre-Louis (ces erreurs de prénoms étaient fréquentes pendant la période révolutionnaire), était né en 1737. Il fut reçu avocat général en 1761; en 1779, il était président à mortier. Procureur général en 1786, il fit partie, en 1787, de l'assemblée des notables, & peu de temps après, il devint premier président du Parlement de Toulouse. Il se cacha à Paris pendant la Révolution & mourut à Toulouse en 1807. — Mme de Cambon, née Elisabeth de Riquet, habitait avec son mari à Paris. A la suite d'une perquisition infructueuse opérée dans leur domicile pour arrêter M. de Cambon, on voulut la forcer à divulguer la retraite de celui-ci; elle s'y refusa, fut arrêtée, conduite à la prison Saint-Lazare & traduite devant le tribunal révolutionnaire le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), condamnée & décapitée le même jour. Le lendemain, 9 thermidor, voyait la chute de Robespierre.

Digitized by Google

au temple de la Liberté, & le 15 on célébrait au Grand-Rond la fête de la Paix[1]. Elle ne pouvait se passer sans quelques mouvements ou disputes. Cette fois, c'étaient des enfants qui s'étaient injuriés & frappés autour de l'autel de la Patrie. A la suite de ces rixes, on chanta des chansons provocatrices[2].

Le 21 floréal (10 mai 1797), l'administration centrale du Département prenait un arrêté contre la sonnerie des cloches dans les campagnes. On se permettait de sonner sous divers prétextes, entre autres celui d'indiquer les heures de travail, mais dans le fait pour appeler les citoyens à l'exercice du culte. Les cloches ne purent sonner que dans un danger imminent où il y avait lieu de sonner le tocsin. Les punitions étaient, pour les simples citoyens, un emprisonnement de trois à six décades, &, en cas de récidive, un an. Les ministres du culte encouraient un an de prison à la première contravention & la déportation pour la récidive.

Les magistrats municipaux eurent connaissance, le 13 messidor (1er juillet 1797), d'une lettre trouvée sur la route d'Auch, hors la porte Saint-Cyprien. Elle était écrite par Pressac d'Esclignac à l'émigré de Vic, & contenait un aperçu des illusions dans lesquelles vivaient certains membres de la noblesse, & aussi des projets monstrueux qu'ils prêtaient à leurs adversaires. Le clergé y est blâmé pour n'avoir pas prêté assez activement la main à la réaction. Pressac était probablement caché à Paris & devait être en relations suivies avec

1. « L'administration municipale, considérant, disait l'arrêté qui l'ordonnait, qu'après avoir constamment fêté les victoires glorieuses de nos armées triomphantes, elle ne peut remplir d'une manière plus satisfaisante le vœu de ses concitoyens qu'en les appelant autour de l'autel de la patrie pour célébrer la paix continentale que le brave Buonaparte a fait signer au roi des Romains sous les remparts même de la capitale de son empire... »

2. Des meneurs faisaient manifester par des enfants des opinions divergentes. Les instigateurs de ces troubles avaient aussi à leur disposition des hommes qui, pour avoir l'air de prendre part à la joie générale, s'adressaient mutuellement les noms de terroristes, chouans, feuillants, jacobins & mille autres qualifications; ils chantaient dans les rues des couplets burlesques & souvent orduriers dont on cherchait à faire des applications malignes.

Digitized by Google

quelques personnages politiques qui lui extorquaient de fortes sommes [1].

1. « P..., le 20 juin 1797. C'en est fait, mon cher de Vic, nous voilà entièrement déchus de nos projets. La coalition qui s'établit entre les acquéreurs ou plutôt les voleurs des biens qui nous ont été usurpés, va pour jamais ruiner nos espérances. Je vous l'avais toujours dit que cette lenteur, que mal à propos on nomme prudence, de la part du clergé nous serait fatale. Il n'est pas de doute que s'ils étaient rentrés au mois d'août & qu'ils eussent mis un peu de célérité dans l'exécution des moyens qu'on leur avait inspirés, nous serions chacun chez nous tranquilles possesseurs de la fortune que nos pères nous ont transmise, & les brigands qui nous en ont violemment expulsés auraient déjà expié leurs fautes. On s'est mal à propos apitoyé sur la violence des moyens proposés, & ne savaient-ils pas qu'aux grands maux il fallait des grands remèdes?

« Tu n'ignores pas sans doute le plan de cet infernal projet. En tout événement, je vais t'en donner un aperçu & tu seras convaincu, si tu ne l'es déjà, que l'enfer seul pouvait enfanter un pareil complot. Les voleurs de nos biens se réunissent dans chaque département, sous la protection (dit-on) de cet infâme gouvernement, & vont former une corporation armée, dont une commission prise dans son sein dirigera en secret toutes les opérations de cette bande anthropophage, & au moyen d'une caisse immense mise à la disposition de cette commission, ils auront à leur solde une cohorte d'assassins qui ont déjà fait leurs preuves pour nous détruire partiellement au premier rencontre.

« Je ne vois dans cet infernal complot que la restauration de ces infâmes rassemblements qui ont mis ce royaume en pleine insurrection. Ce tableau hideux me présagereait de grands malheurs si je n'avais l'espoir que les pusillanismes des Cinq-Cents y mettront obstacle. Quelques-uns m'ont dit qu'ils attendaient le moment favorable pour faire usage de leurs moyens. Ils craignent une réunion générale des fédérés, & alors ils ne voient point de moyen de résister à cette masse innombrable d'assassins, surtout si, comme on l'assure, ces J... f.... de 5... la protège (*sic*). Le curé légitime de C..... m'écrivait, ces jours derniers, que leurs efforts deviennent impuissants, que le nombre de leurs prosélytes décroît tous les jours, que les paysans, malgré l'assurance qu'on leur donne de l'amélioration de leur sort, craignent la résurrection de la dîme & des lods & ventes. Que le nouvel ordre de choses, depuis six ans, a tellement perverti leurs cœurs qu'ils ne croient plus ni à Dieu ni à diable; je lui ai répondu de ne pas perdre courage, qu'avec de la patience on vient à bout de tout.

« Je n'ai pas eu de nouvelles depuis quelque temps du marquis de Seurac. Quand tu le verras dis-lui que je me ruine pour obtenir ma radiation définitive. G... D... M... me promettent toujours le succès;

Digitized by Google

La situation continuait à être critique à Paris & dans les départements. Les assassinats se multipliaient; les républicains étaient surtout frappés, & parmi eux spécialement les acquéreurs de biens nationaux. La majorité du Corps législatif était hostile au Directoire exécutif & le royalisme y avait d'audacieux représentants. Tout faisait prévoir un coup d'Etat du Corps législatif contre le Directoire. Le Directoire le prévint.

Sous prétexte d'une formation d'armée à Brest, des troupes, sous le commandement d'Augereau, étaient campées à quelques lieues de Paris. Dans la nuit du 17 au 18 fructidor, dix mille hommes, quarante pièces de canon entourèrent les lieux des séances des deux Conseils & occupèrent les principaux points de Paris. Des députés furent arrêtés & conduits au Temple en compagnie de quelques officiers compromis. Parmi ceux-ci, se trouvait le colonel Ramel, qui commandait alors les troupes préposées à la garde du Corps législatif[1]. Augereau demeura commandant de Paris.

Ces événements furent connus à Toulouse le 23 fructidor (9 sept.). L'administration centrale publia toutes les pièces relatives à la conspiration déjouée par le Directoire.

Tous les corps constitués, civils & militaires, furent déclarés personnellement responsables des assassinats & autres entreprises contre les citoyens. Un décret du Directoire ordonnait que

je ne sais si, après m'avoir entièrement ruiné, ils ne se foutront pas de moi; ils m'ont déjà attrapé près de quatre-vingt mille livres.

« *N. B.* — Je pense qu'il serait très urgent de répandre de nouveau, à tous les curés, la circulaire en question. Elle pourrait, sinon balancer, du moins atténuer les plans de ces infâmes voleurs; mais surtout de la célérité, de la célérité, & mille fois de la célérité. Ne m'oublie pas auprès du comte de la Hitte; dis-lui que je ne l'oublie pas; mais que sans argent, les portes de ces fameux voleurs sont toujours fermées. J'ai l'honneur d'être, mon cher cousin, votre très humble & très affectionné ami, Pressac d'Esclignac. — Il faut m'adresser mes lettres à l'adresse que je vous ai donnée au mois de janvier dernier ». (Archives municipales, registre des délibérations, du 11 au 14 messidor an V; f^os 98 v°, 99 r°)

1. Ce colonel, devenu général, fut assassiné à Toulouse par les verdets, après les Cent jours. (Voir *Revue des Pyrénées*, t. X. *La réaction royaliste à Toulouse.*)

Digitized by Google

tout individu se permettant de rappeler la royauté, la Constitution de 1793 ou d'Orléans fût fusillé. Tout pillard devait aussi être fusillé à l'instant. L'administration municipale de Toulouse vota une adresse au Directoire exécutif.

Le 27, l'administration centrale du Département appliquait les mesures de salut public. La loi du 7 vendémiaire sur la police des cultes fut exécutée dans toute sa rigueur.

Les communes de Castres & de Montauban étaient en insurrection le 10 vendémiaire an VI (1er octobre 1797). Les royalistes, maîtres de ces deux villes, les avaient mises en révolte ouverte contre le gouvernement. Toutes les troupes disponibles furent envoyées sur les limites du département pour empêcher les royalistes de la Haute-Garonne de se joindre aux révoltés. Tous les individus arrivant de Castres étaient arrêtés. On recherchait surtout les administrateurs rebelles.

Le 11 brumaire (1er nov. 1797), le canon annonçait officiellement aux Toulousains la conclusion de la paix continentale. Des lettres de Portes & de Pérès excitèrent l'enthousiasme de la foule qui criait : « Gloire à l'armée d'Italie! Vive la République! » Le traité de paix fut lu par le maire Desbarreaux, & le commissaire du pouvoir exécutif donna connaissance au peuple de la proclamation du Directoire aux Français & de l'arrêté qui nommait Bonaparte général en chef de l'armée d'Angleterre. La foule poussa les cris de : « Vive Bonaparte! »

Le 1er frimaire an VI (21 nov. 1797), l'École centrale, organisée le 19 nivôse an IV, fut ouverte dans la salle des Droits de l'homme.

Desbarreaux crut devoir, le 14 frimaire (4 déc. 1797), réchauffer le zèle des Toulousains en faveur de l'observation du jour de décadi. Sa proclamation rappelle bien le style de cette époque dont le comédien forçait encore la note : « ..... A la honte d'un peuple philosophiquement régénéré, les sectateurs fanatiques du royalisme ont trop longtemps cherché à anéantir le calendrier républicain & à faire perdre de vue la décadaire division du temps qu'ordonna le génie de la liberté... Le jour de décadi est le jour de repos dont jouit tout homme libre qui s'honore de partager les sentiments de nos législa-

Digitized by Google

teurs, brûlant du saint amour de la patrie & qui professe les principes d'un sincère républicain... »

Les marchés ne pouvaient avoir lieu que les jours impairs. Les décadi & les jours de fêtes nationales on ne pouvait vendre que des comestibles dans les rues, halles & marchés. Les boutiquiers ne pouvaient, les jours désignés plus haut, étaler ou faire montre au dehors, ni appeler les acheteurs comme les jours ordinaires; les maçons, charpentiers, marbriers & autres ouvriers ne pouvaient, les mêmes jours, travailler sur les places ou autres voies publiques.

Pons-Devier & Sartor, membres du directoire, furent destitués sous le prétexte de « s'être constamment montrés, par leurs principes, leurs discours, leur conduite, les partisans & les protecteurs des prêtres fanatiques & des royalistes ». Le 15 frimaire (5 déc. 1797), l'administration centrale enregistrait plusieurs arrêtés du Directoire exécutif portant destitution & remplacement de commissaires du directoire près les communes. On exécuta à nouveau la loi du 4 germinal an IV, punissant d'un emprisonnement la sonnerie des cloches. Une instruction du ministre de la police astreignait tout individu voulant exercer les fonctions d'un culte quelconque au serment prescrit. Celui qui s'y serait refusé devait être considéré & puni comme ministre du culte[1].

Un arrêté du 12 frimaire ordonnait aux administrations municipales de faire surveiller les instituteurs primaires & les établissements particuliers d'instruction & d'éducation. Des commissaires devaient visiter l'école une fois par décade & examiner quelle morale on y professait, quels étaient les livres qu'on mettait entre les mains des enfants, si on y enseignait la constitution de l'an III, si on ne leur enseignait rien de contraire aux institutions républicaines.

Vers la fin de nivôse, qui correspondait au 19 janvier 1798, & comme l'année précédente à la même date, des actes de brigandage & des assassinats se commettaient sur les grandes routes. Des hommes sans aveu s'étaient introduits dans Tou-

1. Dans quelques communes, divers particuliers, afin de suppléer les prêtres absents, exerçaient une partie des fonctions du ministère.

Digitized by Google

louse, obéissant peut-être à un mot d'ordre politique, mais certainement à leurs mauvais instincts. Des suggestions perfides ou des provocations réitérées avaient fait s'organiser en quelque sorte des compagnies de perturbateurs qui se livraient aux voies de fait les plus coupables sur des citoyens paisibles & empêchaient la confiance de renaître. Il n'y avait à Toulouse d'autre troupe qu'une compagnie de canonniers, la colonne mobile de la garde nationale & la garde sédentaire dont le service n'était pas des plus réguliers. Les maisons de jeu, les tripots & les tabagies servaient de refuge aux bandits. La police ne pouvait, vu leur grand nombre, les surveiller attentivement.

La situation financière de Toulouse était dans un état déplorable; les bruits les plus sinistres circulaient. On était au moment de voir mourir de misère les infortunés recueillis dans les hôpitaux, de fermer les portes de la Maison commune faute de fonds pour salarier les employés & de pouvoir continuer d'éclairer les rues. Destrem, commissaire du directoire près la municipalité, fut envoyé à Paris pour essayer d'obtenir des secours; il demandait aussi la concession de l'édifice des Grands-Carmes pour le convertir en une halle au blé spacieuse, & l'autorisation d'acquérir la maison des dames de Saint-Sernin pour élargir la rue du Petit-Versailles[1].

Une nouvelle administration municipale était installée le 1er floréal (20 avril 1798). Vaysse en fut élu président. Desbarreaux abandonna l'écharpe de maire pour devenir administrateur du Département.

Dès ses débuts, cette municipalité eut à lutter contre la malveillance des ennemis de la Révolution & la négligence de ses adeptes. Les arbres de la liberté étaient dégradés d'une manière systématique.

Le 10 prairial (29 mai 1798), la fête de la Reconnaissance fut célébrée avec la pompe accoutumée. Desbarreaux prononça le discours d'usage dans le temple décadaire. L'orchestre accompagna l'hymne à la Reconnaissance dont les paroles

1. Les frais du voyage de Destrem restèrent à sa charge, sur sa demande. Il fut quelques mois après élu représentant du peuple.

Digitized by Google

avaient été écrites par le citoyen Carré, professeur de belles-lettres à l'École centrale. Durant cette fête, il fut donné lecture des dépêches télégraphiques annonçant la victoire d'Ostende.

Les applaudissements réitérés & les marques de l'allégresse républicaine donnaient bien la conviction la plus intime que « la haine des tyrans de Westminster est indélébile dans le cœur de tous les Français... » On entendait de tous côtés les citoyens se dire entre eux : « Buonaparte & la flotte républicaine nous feront applaudir à bien d'autres[1]. »

Les fêtes n'inspiraient pas un profond respect au peuple, car le 22 prairial (10 juin 1798) l'administration municipale dut prendre un arrêté pour assurer la tranquilité & le respect qui devaient régner dans le temple de la Liberté les jours de décadi. La jeunesse surtout s'y montrait tapageuse; les maîtres y envoyaient leurs élèves, mais ne les conduisaient pas toujours, les citoyens causaient à haute voix dans les galeries formant le pourtour du temple[2].

La tranquillité était loin de régner dans les villes. Les vols & les assassinats se multipliaient. Pour essayer de rétablir la sécurité, les autorités employaient des mesures de rigueur. On ne pouvait circuler dans le département sans être muni d'un passeport qui devait être visé dans toutes les communes, même pour un séjour d'une nuit. Non seulement les aubergistes & les logeurs devaient inscrire & déclarer les étrangers, mais aussi les simples particuliers avaient la même obligation. Une couronne civique était promise à celui qui procurerait l'arrestation d'un ou plusieurs brigands.

L'administration centrale du Département prit le 8 thermidor un arrêté concernant la fondation à Toulouse d'une Société d'agriculture. Le 20 thermidor (7 août 1798) furent convoqués les citoyens destinés à former cette Société. On

1. Procès-verbal de la fête, rédigé à la Maison commune le 13 prairial an VI.

2. Le temple de la Liberté était à ce moment dans la chapelle des ci-devant Penitents-Bleus, aujourd'hui l'église paroissiale Saint-Jérôme.

Digitized by Google

mettait à sa disposition une partie des terrains du Jardin des Plantes & le bâtiment y attenant[1].

Une loi du 4 frimaire an II portait, à l'article 11, que le jour de minuit à minuit était divisé en dix parties ou heures, chaque partie en dix autres, ainsi de suite jusqu'à la plus petite portion commensurable de la durée. La centième partie de l'heure était appelée minute décimale. L'administration municipale de Toulouse, empressée d'exécuter cette loi, s'était hâtée de faire diviser l'horloge de la Maison commune en décimales du jour & de ses parties. Cette horloge ne put fonctionner, même irrégulièrement, que pendant trois mois. La Convention elle-même, sur le rapport d'une Commission chargée de cette division du jour, y trouva de telles difficultés, qu'elle inséra dans une loi du 18 germinal an III un article 22 ainsi conçu : « La disposition de la loi du 4 frimaire an II qui rend obligatoire l'usage de la division décimale du jour & de ses parties est suspendue indéfiniment. » On tenta de réparer & de rétablir dans son état primitif l'horloge de la façade de la Maison commune en essayant de conserver sur la montre l'indication des heures décimales avec les duodécimales; la réparation devant coûter 800 francs, on demanda la cession de l'horloge qui était aux Grands-Carmes pour la placer sur la façade de la Maison commune.

A l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la République, fêtée le 1er vendémiaire an VII, une expérience aérostatique fut faite dans la prairie, au bas du quai Saint-Cyprien. Il s'agissait de l'ascension d'un ballon de cinq mètres de diamètre & orné d'inscriptions républicaines. C'était le premier aérostat que l'on voyait à Toulouse.

Le troisième jour complémentaire de l'an VI on appliqua, dans les campagnes, les lois des 17 thermidor & 13 fructidor précédents relatives à la célébration des décadi. Des fêtes furent ordonnées pour chacun de ces jours dans les chefs-lieux de canton. On devait y organiser des jeux, des danses & des

1. Cette Société existe encore sous le titre de Société d'agriculture de la Haute-Garonne; son siège actuel est rue Saint-Antoine-du-T, 20. Elle a célébré solennellement le centenaire de sa fondation en 1898.

Digitized by Google

exercices gymniques. Dans chaque commune, on devait désigner un lieu pour les réunions décadaires. A Toulouse, l'administration centrale mit de nouveau la nef de l'église Saint-Etienne à la disposition de la commune pour la célébration des fêtes nationales & du décadi. Le chœur & les chapelles latérales restaient à la disposition des ministres du culte catholique[1]. Un arrêté du 18 vendémiaire réglait les cérémonies & le projet d'ornementation de la nef. Un orgue devait être placé à la tribune au-dessus de la porte d'entrée & la Déclaration des droits de l'homme exposée de façon à pouvoir être lue par tous les citoyens; un autel de la patrie, à l'ornementation duquel tous les artistes de la ville étaient conviés, devait avoir sa place au milieu du temple. Les mariages se célébraient au temple le jour de décadi. Les séances dans lesquelles les administrateurs devaient *apostoliser* se tenaient le matin. Dans l'après-midi, le temple devait être libre pour l'exécution des jeux & exercices gymniques.

A Toulouse, comme à Paris & dans toutes les grandes villes, les mœurs s'étaient corrompues. Des Toulousains, appartenant à toutes les classes de la société, se rendaient quotidiennement dans les tripots. L'administration centrale, voulant essayer d'enrayer le débordement de cette fatale passion, rendit, le 17 brumaire, un arrêté qui interdisait les jeux de hasard; on y lit le triste tableau de l'état moral des habitants de Toulouse[2].

1. Le local des Pénitents-Bleus dont l'exiguïté fut reconnue dut être conservé pour y exécuter partie des jeux ou des danses dans les fêtes d'hiver.

2. « L'administration ayant reçu diverses plaintes sur l'existence de tripots ou maisons de jeu, qui, notamment dans la commune de Toulouse se multiplient d'une manière effrayante, & sur les effets qui en résultent; instruite que... ces lieux infâmes sont le rendez-vous ordinaire des filous & des escrocs, des prostituées & des gens sans aveu... Que des pères de famille ne rougissent pas de s'amalgamer avec de tels brigands pour déposer sur une carte & livrer au sort d'un brelan leurs bourses, leurs propriétés & jusqu'à leurs derniers vêtements... que la contagion s'étend jusque dans les places & autres promenades publiques où d'autres escrocs subalternes rançonnent aussi les classes du peuple les moins fortunées... »

Digitized by Google

A l'approche de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, des placards menaçants furent affichés sur les murs de Toulouse. On envoyait aussi par la poste des emblêmes séditieux. Paul Vaysse en reçut un. C'était un carré de papier de 0,22 centimètres de long sur 0,17 centimètres de large; sur la droite du carré était une potence de couleur rouge, au-dessous de laquelle on lisait : *Avis aux administrateurs & aux généraux républicains;* à la gauche, trois fleurs de lys de couleur rouge, surmontées de ces mots : *C'est pour lui que nous voulons vivre & mourir.* Au milieu, la lettre L, & au-desssous XVIII, puis onze lettres, R. D. F. E. D. N. P. L. G. D. D. (Louis XVIII, roi de France & de Navarre par la grâce de Dieu.) Au-dessous : *Il sera sous peu le juge & le maître des scélérats*, 21 janvier 1799[1].

La fête du 2 pluviôse (21 janvier 1799) fut célébrée en l'an VII avec plus d'apparat que les années précédentes. Le cortège partit du siège de l'administration du Département, aujourd'hui l'Archevêché, suivit la place Rouaix, la rue de la Trinité, partie de celle de la Liberté[2], la place du Salin, la rue Nazareth, la place Perchepinte, la place Saintes-Scarbes & arriva au temple décadaire (Saint-Etienne).

Les bustes de J.-J. Rousseau, de Voltaire, de Brutus, de Guillaume Tell, portés en tête du cortège, furent déposés auprès de la statue de la Liberté, sur l'autel de la Patrie élevé au milieu du temple. L'administrateur Desbarreaux prononça un discours qui rappelait les principales phases de la Révolution. Parlant de Louis XVI dont on fêtait la mort, il dit : « ... L'anniversaire du 10 août vous a retracé tous ses crimes & vous entretient tous les ans de l'heureux effet du canon du peuple qui renversa les trônes des vampires couronnés qui,

1. Des excitations au meurtre couraient aussi dans la campagne. La commune d'Escalquens fut souillée par l'assassinat de gendarmes; elle dut payer 42,200 francs, plus les frais de justice. Les vingt plus forts contribuables de la commune furent déclarés responsables de ce payement.

2. La rue de la Liberté allait de la place de la Maison commune à la place du Salin. La partie dont il est ici question, de la Trinité au Salin, porte aujourd'hui les noms des Filatiers & Pharaon.

Digitized by Google

pendant quatorze siècles, s'étaient abreuvés du sang de leurs sujets[1]. » Le président de l'administration prononça aussi un discours de circonstance & dit à haute voix la formule du serment : « Haine à la royauté & fidélité à la République. » Les fonctionnaires publics & six mille citoyens répondirent : « Nous le jurons. »

La première partie de la cérémonie s'acheva par la remise à la municipalité des vieux drapeaux de la 80e demi-brigade d'infanterie. Le président de l'administration municipale donna l'accolade au commandant.

On continua par l'exécution des imprécations contre les parjures & l'invocation à l'Être suprême pour la prospérité de la République[2]. Après ce chant, le jeune Desbarreaux, élève de l'Ecole centrale, fils aîné de l'administrateur[3], prononçait un discours & concluait ainsi : « Non, nous ne laisserons pas votre ouvrage imparfait ; nous ne trahirons pas la sainteté de vos serments ; nous jurons tous haine à la royauté & à l'anarchie, attachement & fidélité à la République & à la Constitution de l'an III. » Cinq élèves des écoles primaires, *après avoir retracé les crimes des rois*, prêtèrent le même serment & vouèrent des imprécations aux parjures. On exécuta de nouveau le chant des imprécations & l'invocation à l'Être suprême[4].

Quelques jours après, le 13 pluviôse, le Directoire exécutif prenait un arrêt révoquant trois administrateurs du département accusés de connivence avec une troupe d'individus qui se faisaient une habitude & un métier d'exercer des violences & des voies de fait sur les citoyens paisibles. Les trois admi-

1. Ce même Desbarreaux, redevenu directeur de théâtre, adressait, après les Cent jours, une supplique au préfet de la Haute-Garonne afin d'être indemnisé des pertes que lui avait fait subir *Buonaparte* & appuyait sa demande d'une pièce de vers adulatrice des Bourbons. (Archives de la Haute-Garonne, carton théâtres.)

2. Les imprécations & l'invocation avaient été rédigées par les professeurs de l'Ecole centrale.

3. Ce fils aîné de Desbarreaux servit plus tard dans la marine. Ne pas le confondre avec le Dr Desbarreaux-Bernard.

4. Le soir, on représenta au théâtre *Brutus* & *l'Offrande à la liberté*.

Digitized by Google

nistrateurs destitués étaient Desbarreaux, Caissel & Barrau; on nomma à leur place Lacroix, de Muret, Sabathier cadet & Lanneluc; ces derniers n'acceptèrent pas & Delpont & Saubat redevinrent administrateurs. Quatre mois après, le 13 prairial, les trois administrateurs disgraciés redevinrent membres de l'administration centrale du Département.

L'église des Bénédictins de la Daurade, ouverte pour l'exercice du culte catholique, attirait, dans les premiers jours de prairial, une grande affluence de peuple. On s'en émut à la municipalité & on apprit que la statue de Notre-Dame la Noire, rapportée dans l'église, y attirait une foule de fidèles. La statue avait été retirée du dépôt du Musée, au cloître des Augustins, avec l'autorisation de l'administration centrale du Département; l'administration municipale fit rapporter l'arrêté d'autorisation & en provoqua un second qui ordonna l'enlèvement de la statue de l'église durant la nuit & son transport à la Maison commune[1]. L'arrêté fut exécuté, la statue fut

1. « Séance du 5 prairial, 7e année républicaine. L'administration municipale assemblée, informée que depuis quelques jours il y a constamment dans le local de la Daurade où s'exerce le culte catholique une très grande affluence de peuple, & craignant que ce trop nombreux rassemblement ne compromît la tranquillité publique, en a cherché la cause & a reconnu que les motifs de ces rassemblements provenaient de ce qu'il avait été placé dans ce local une statue en bois de couleur noire, représentent une Vierge, la même qui, avant la Révolution, servait d'instrument au cruel empire du fanatisme dans le même local. Etonnée de revoir entre les mains des fanatiques cet objet fait pour détruire en un instant les prosélytes qu'a faits la philosophie & pour semer même le brandon de la guerre civile, d'après les renseignements pris, elle a encore découvert que cette statue, qui était en dépôt au ci-devant cloître Saint-Augustin, avait été mise à la disposition de quelques fanatiques, en exécution d'un arrêté de l'administration centrale. Et comme cette statue est de tous les attributs du fanatisme celui que ses sectateurs forcenés ont le plus mis en avant pour se faire des partisans, & que la meilleure preuve de ce fait est le concours prodigieux de citoyens qui se rendaient en foule dans ce local, même des communes voisines, pour l'adorer; que ces rassemblements extraordinaires pourraient bien servir de prétexte aux ennemis de la chose publique pour y comploter contre la tranquillité. L'administration a délibéré que trois de ses membres se transporteraient de suite auprès de l'administration centrale pour lui faire le tableau de tout ce qui se

Digitized by Google

portée à la Maison commune. Les gardes nationaux la brisèrent à coups de hache & ses débris furent brûlés dans le corps de garde.

On célébra, le 20 prairial, une fête funèbre en mémoire des plénipotentiaires français Bonnier, Roberjat & Jean de Bry, assassinés par les Autrichiens le 9 floréal. On voua les gouvernements coupables de cet assassinat à la vengeance des peuples & à l'exécration de la postérité. Tous les spectacles, jeux & bals publics, furent fermés.

L'anarchie régnait au sein du gouvernement. Le Directoire, les Anciens, les Cinq-Cents se faisaient une opposition mutuelle; c'était coup d'Etat sur coup d'Etat. Sur les frontières, la guerre & la menace d'une invasion par le Nord. Dans tous les départements, une grande surexcitation entre les divers partis, & dans la Haute-Garonne la guerre civile.

passe & des sollicitudes de l'administration relatives aux rassemblements extraordinaires qui se font dans ledit local, & qu'ils inviteraient l'administration centrale de prendre des mesures pour faire disparaître de ce lieu la cause de ces rassemblements. » — Dudit jour, l'administration municipale, vu l'arrêté de l'administration centrale de ce jour qui porte que son arrêté du 25 floréal dernier, qui accorde à plusieurs citoyens de cette commune, d'après la demande qui lui avait été faite, une des trois statues qui étaient dans le cloître des ci-devant Augustins, a été surpris à sa religion, puisque par cette demande vague, ils se sont fait délivrer une statue unanimement connue sous le nom de Notre-Dame la Noire, le plus puissant levier dont puisse se servir le fanatisme, & qui, en rapportant son dernier arrêté, charge notre administration de procéder au déplacement de ladite statue, de la déposer dans la Maison commune & d'en rendre compte dans les vingt-quatre heures, l'administration municipale considérant qu'il est essentiel de se conduire dans une pareille mission de manière à ne pas compromettre la tranquillité publique en leur arrachant trop brusquement le joujou dont s'était servi l'armée meurtrière du fanatisme pour égarer le cœur des âmes trop crédules. Ouï le commissaire du Directoire exécutif, a délibéré que l'exécution du susdit arrêté est confiée au citoyen Paul Vaysse, & que, pour éviter toute commotion, il voudra bien ne faire cette expédition que la nuit, s'en remettant d'ailleurs à sa prudence pour les moyens à prendre pour l'entière exécution du susdit arrêté. Signé : Paul Vaysse, président. Bellan cadet, m^al^; Saint-Jean, m^al^; Deville, m^al^; César-Marie, m^al^; Corbert, m^al^; Piquepé, m^al^. » (Archives municipales. Délibérations an VII.)

Digitized by Google

Le 24 messidor an VII (12 juillet 1799) « la situation critique » de plusieurs cantons du département amena l'administration à préparer la mise en marche des colonnes mobiles des cantons où les troubles avaient éclaté. Vingt-cinq jours après les deux administrations, centrale & municipale, se déclaraient en permanence. Les caisses publiques devaient être transportées dans la Maison commune; les citoyens devaient rentrer chez eux à la retraite, & les fenêtres être éclairées à l'intérieur des habitations.

Les conspirations ourdies depuis plusieurs mois avaient porté leurs fruits : les mouvements contre-révolutionnaires éclatèrent avec une extrême violence dans les cantons de Muret, Montgiscard, Saint-Lys, Caraman. On avait coupé ou arraché les arbres de la liberté, emprisonné ou assassiné des républicains, notamment des fonctionnaires publics. Des bandes royalistes armées parcouraient les communes, se livrant au pillage & à des attentats contre les personnes & les propriétés.

Les paysans soulevés étaient conduits sans organisation aucune. Dès les premiers jours, on les vit s'avancer vers Toulouse, où, disaient les chefs, devait éclater une émeute qui permettrait de s'emparer des armes déposées à l'arsenal. L'émeute n'éclata pas. Quelques centaines de cavaliers furent envoyés pour combattre les insurgés, dont un grand nombre fut tué près du château de Niquet. Ceux qui échappèrent durent leur salut à l'idée qu'avaient eue quelques-uns d'entre eux d'abattre plusieurs arbres qui obstruèrent la route & empêchèrent les cavaliers de les poursuivre.

Le 21 thermidor, la municipalité ordonnait la formation d'une liste d'otages & décidait que la maison Sainte-Catherine servirait de lieu de détention aux suspects, &, réunie aux autres autorités, elle adressa une proclamation aux habitants. Le 22, fut établi un conseil militaire. Le 25, l'administration centrale ordonnait la formation d'une colonne mobile de deux mille hommes, &, le 27, on décidait la formation & l'organisation de compagnies de cavalerie & de canonniers [1].

1. Ces troupes furent licenciées quinze jours après, le 12 fructidor.

Digitized by Google

Les portes de Montoulieu & de Montgaillard furent fermées dès les premiers jours de l'insurrection. On ne pouvait entrer ou sortir que par les portes Cyprien, Michel, Etienne, Villeneuve, Matabiau, Arnaud-Bernard & Pierre. La commune paya un franc par jour à la femme de chaque garde national parti pour combattre « les brigands royaux »; il était donné un supplément de 0 fr. 25 c. pour chaque enfant.

Le 21 thermidor (9 août 1799), les insurgés s'étaient concentrés près de Carbonne où des troupes républicaines se trouvaient campées; ils les attaquèrent avec vigueur & se crurent un moment victorieux. La lutte fut terrible au pont d'Ercus; on ne s'y faisait pas de quartier. Les royalistes tombaient au cri de : Vive le roi & la religion ! les soldats & les gardes nationaux aux cris de : Vive la République ! Cette rencontre prit le nom de combat de la Terrasse.

Douze jours après, le 3 fructidor (20 août 1799), fut livré le combat de Montréjeau où les royalistes furent complètement battus[1].

Le combat, commencé à cinq heures du matin, dura jusqu'à huit heures du soir. Beaucoup d'insurgés, culbutés vers la rivière, s'y noyèrent. L'armée royaliste fut anéantie & aussi les espérances de ceux qui voulaient faire de la Haute-Garonne une nouvelle Vendée.

Les troupes républicaines firent un grand nombre de prisonniers; on les amena à Toulouse. Placés d'abord dans la chapelle de Périgord & ses dépendances, ils furent ensuite enfermés dans la grande église des Cordeliers.

La loi du 24 messidor an VII (12 juillet 1799) sur le brigandage fut appliquée dans la Haute-Garonne le 14 fructidor (31 août 1799). Cette loi autorisait pendant un mois des visites domiciliaires « pour l'arrestation des embaucheurs, des émigrés rentrés, des égorgeurs & des brigands ». Pour exécuter ces visites, on nomma, comme adjoints aux commissaires de

1. Ils avaient tenu la veille un conseil de guerre chez M. Camon, maire de Montréjeau. Y assistèrent le comte de Paulo, le comté de Rougé & M. de La Tour. L'armée républicaine était sous les ordres de Viçoze; parmi les officiers étaient Berthier, Barbot, Latour, Pégot (de Saint-Gaudens).

Digitized by Google

police, cent quarante citoyens « éclairés, instruits & d'un patriotisme reconnu ». Chacun des citoyens ainsi désignés procéda à cette opération dans les maisons du moulon qui lui était désigné.

Le rapport de Viçoze sur les opérations de l'armée républicaine fut lu par Pérès au Conseil des Anciens[1]. Une loi du 19 fructidor, déclarant que les autorités civiles, militaires & les citoyens qui avaient concouru à étouffer la conspiration royale dans la Haute-Garonne avaient bien mérité de la patrie, fut transcrite au long sur les registres de l'administration municipale.

Un octroi municipal de bienfaisance, spécialement destiné *à l'acquit de ses dépenses locales & notamment & de préférence à celles des hospices civils & des secours à domicile*, fut établi à Toulouse par une loi du 2 vendémiaire an VIII.

Le 10 brumaire, on inaugura dans le temple décadaire le tableau représentant Guillaume Tell, renversant la barque du tyran Gessler. Ce tableau venait d'être donné à la ville de Toulouse par le gouvernement[2].

1. *Moniteur universel* du 13 fructidor an VII.

2. Le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, avait écrit à ce sujet à l'administration centrale du Département, le 5 messidor an VII : « Citoyens, depuis le commencement de la Révolution, la commune de Toulouse s'est distinguée par son patriotisme & son zèle pour l'affermissement des institutions républicaines. Les fêtes nationales, par exemple, y sont toujours célébrées avec autant de goût que d'intérêt. Le Directoire, à qui j'ai rendu compte du bon esprit qui anime la commune de Toulouse, m'a chargé de lui en témoigner sa satisfaction & sa reconnaissance. J'ai cru que je ne pouvais mieux remplir ses intentions qu'en vous envoyant, pour l'ornement du temple décadaire de cette commune, un tableau de l'un de nos meilleurs artistes, le citoyen Vincent, de l'Institut national. Le sujet en est patriotique. Vous recevrez incessamment cette estimable production qui était au nombre de celles que renferme le musée spécial de l'Ecole française. » — Ce tableau est aujourd'hui au Musée établi dans l'ancien couvent des Augustins.

Digitized by Google

IV.

LE DIX-HUIT BRUMAIRE.

A Toulouse, dès le 23 brumaire (14 nov. 1799) on eut tous les détails sur les événements de Paris. On publia ce même jour la loi relative à la translation du Corps législatif à Saint-Cloud, les adresses du Conseil des Anciens & du général Bonaparte, une lettre des Ministres de la Justice & de l'Intérieur.

Le général Lannes vint commander la 10e division militaire. Il demanda aux administrateurs du Département & aux autres autorités un serment écrit ainsi conçu : « Je jure fidélité à la République fondée sur les trois grandes bases de la liberté, de l'égalité & du système représentatif. »

Le 9 frimaire, les officiers municipaux qui, quelques jours auparavant étaient enthousiastes de la Constitution de l'an III, firent dans une proclamation l'éloge de la Révolution du 18 brumaire qui promet « le triomphe de la République par la victoire, la prospérité par la justice, & le bonheur du peuple par la paix ».

La Constitution du 23 frimaire an VIII fut promulguée le 29 du même mois. Deux registres, l'un d'acceptation & l'autre de non-acceptation durent rester ouverts dans toutes les communes pendant trois jours. Un nouveau serment fut prêté après l'acceptation de cette nouvelle Constitution : « Je jure fidélité à la Constitution du peuple français. »

L'administration centrale était réunie le 7 germinal (28 mars 1800). Richard (de la Sarthe), ex-conventionnel, nommé *préfet général du département*, remit sur le bureau : 1° L'arrêté du premier consul en date du 12 ventôse qui le nommait aux susdites fonctions; 2° une lettre du Ministre de l'Intérieur à l'administration centrale & au commissaire du gouvernement[1]

1. La Madeleine était commissaire du gouvernement; il fut nommé préfet de l'Orne.

Digitized by Google

leur signifiant la cessation de leurs fonctions; 3° un arrêté du premier consul, aussi en date du 12 ventôse, relatif à la nomination de secrétaires généraux de préfecture.

Aux termes de l'article 3 de l'arrêté des consuls de la République relatif à l'établissement des préfectures, les fonctions du commissaire & des administrateurs cessèrent à l'instant.

Le régime nouveau avait la prétention de clore l'ère de la Révolution.

E. CONNAC.

Le sujet de ce travail avait été choisi par l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse pour le concours de 1884. L'Académie voulut bien honorer mon modeste travail du prix de l'année (divisé en deux parts en 1884 & 1885).

M. Gatien-Arnoult m'adressa à cette occasion les lettres suivantes :

« *Le Secrétaire perpétuel de l'Académie à M. Emile Connac.*

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que, dans sa séance d'hier, l'Académie a entendu le rapport sur le Mémoire que vous lui avez adressé pour le concours du prix de cette année dont le sujet était l'*Histoire de Toulouse pendant la Révolution.*

« Conformément aux conclusions de ce rapport, considérant le mérite incontestable de votre travail, l'Académie l'a jugé digne d'une haute récompense. Mais, considérant aussi que ce travail n'est pas complet, comme vous le dites vous-même, il a besoin d'être revu & augmenté, l'Académie n'a voulu vous accorder que la moitié du prix.

« Elle vous engage, d'ailleurs, à exécuter le projet que vous annoncez de donner à ce travail toute la perfection qu'il peut recevoir, & au point où vous pourrez demander que l'on complète aussi votre récompense.

« Recevez, Monsieur, avec mes encouragements à l'exécution de ce projet & mes félicitations pour ce que vous avez déjà fait, l'assurance de mes sentiments très distingués.

« GATIEN-ARNOULT.

« 30 mai 1884. »

Le précieux encouragement du vénéré M. Gatien-Arnoult me fit persévérer, & le 24 mai 1885, je reçus la lettre suivante :

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse vous a accordé un prix extraordinaire consistant en une médaille d'or de 250 francs, pour le complément de votre travail sur l'*Histoire de la Révolution à Toulouse.*

« Tout à vous, & mes vifs compliments.

« GATIEN-ARNOULT. »

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

La gravure.

Le Comité de la Société méridionale de gravure s'est réuni le 9 août à l'hôtel d'Assézat, à Toulouse, pour recevoir la gravure de M. Delzers. Cette œuvre, aujourd'hui complètement terminée, a été accueillie par tous les membres présents avec les éloges qu'elle méritait, & un vote spécial a consacré le témoignage de cette satisfaction.

Après avoir réglé les détails relatifs au mode, à l'époque & aux conditions du tirage, le Comité a examiné l'état actuel de ses ressources financières & a constaté qu'il lui permettrait d'offrir aux membres de la Société deux nouvelles planches pour l'année prochaine. En conséquence, il s'est occupé immédiatement du choix des deux artistes qui seront appelés à les exécuter. Ce choix, motivé sur les titres & les ouvrages soumis à son appréciation par cinq candidats, s'est porté d'un assentiment unanime sur MM. Adolphe Lalauze & Louis Monziès, que leur notoriété, la valeur des récompenses obtenues dans les diverses Expositions & la supériorité des ouvrages présentés, aussi bien que leur qualité de compatriotes, désignaient en première ligne à ses suffrages. Ces deux artistes ont été prévenus par lettre de cette décision & invités à se rendre prochainement à Toulouse pour se concerter avec le Comité sur les tableaux qui devront être gravés par eux.

*
* *

Digitized by Google

Nous apprenons avec un bien vif regret la mort d'un homme que les chagrins ont presque autant atteint que l'âge & la maladie. M. Dubédat, ancien conseiller à la Cour, collaborateur de la *Revue des Pyrénées*, était de ceux qui furent frappés lorsque l'on décima la magistrature. Il vient de s'éteindre à sa maison de campagne de Préserville (Haute-Garonne).

M. Dubédat.

Membre de l'Académie des Jeux-Floraux, de l'Académie de législation, lettré, érudit de premier ordre, M. Dubédat laisse un bien grand vide dans le monde des lettres de Toulouse. Son bienveillant accueil, son usage du monde, sa dignité de vie étaient hautement appréciés de tous ceux qui l'approchaient.

Dernièrement, il voyait coup sur coup mourir sa femme & son gendre, après avoir perdu sa charmante fille. Il restait seul avec une petite-fille qu'il laisse deux fois orpheline.

La *Revue des Pyrénées* ne saurait que donner à cet homme de cœur, à cet homme de devoir, les regrets profonds qu'il inspire à tous ceux qui ont pu le connaître.

L. de M.

*
* *

Andorre.

Notre savant collaborateur, M. J.-A. Brutails, archiviste de la Gironde, a été pour la seconde fois envoyé par le Ministère de l'Instruction publique en mission scientifique dans l'Andorre. Il était spécialement chargé de recueillir les usages des Vallées. Grâce à la courtoisie des notabilités & aussi grâce à ses relations personnelles, M. Brutails a pu travailler très fructueusement. Nous attendons impatiemment le compte rendu de cette mission, qui sera très précieux pour nos lecteurs; nous les préviendrons en temps opportun de la publication du mémoire de M. Brutails.

Mission scientifique.

Digitized by Google

Aude.

Achille Mir.

Le félibre majoral Achille Mir, maître ès jeux floraux, est mort à **Carcassonne** le 11 août 1901 ; il était né à Escales (Aude), le 30 novembre 1822. Voici la liste de ses œuvres : *La Cansou de la Lauseto*, Montpellier, 1875; *lou Lutrin de Lader*, Montpellier, 1883; *lou Sermou del Curat de Cucugna*, Montpellier, 1885; *lou Rire, seguit del Pourquet de lait*, Carcassonne, 1890; *Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais & du Carcassez* (Extrait de la *Revue des langues romanes*), Montpellier, 1883.

Ses funérailles ont eu lieu le lundi 12 août; elles ont été fort belles dans leur simplicité. Au cimetière, M. Prosper Estieu, félibre majoral, a lu un superbe sonnet en langue d'Oc à la mémoire de son regretté & célèbre confrère. M. Gaston Jourdanne, également félibre majoral, a prononcé le discours que voici :

« MESSIEURS,

« Derrière ce voile noir, qui nous cache à demi, sur cette bannière, le blason de l'*Escolo Audenco*, voyez cette alouette d'or qui s'élance dans un ciel d'azur. Elle symbolise la *Cansou de la Lauseto*, qui fut pour le spirituel conteur, pour l'écrivain remarquable à tant de titres, que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure, la chanson de la vingtième & de la trentième année.

« En ce temps-là, un soleil radieux se levait de l'autre côté du Rhône, éclairant les chastes amours de Mireille; au bras de leurs robustes fiancés, au bruit des farandoles & des baisers, les belles filles de la terre provençale égrenaient leurs rires perlés, scandant les récits familialement joyeux du bon Roumanille. Et toute cette jeunesse parlait une langue d'une adorable fraîcheur, merveilleusement appropriée aux murmures calins de l'amour vainqueur.

« Les passants, ceux au moins qui font profession d'admirer toutes les belles choses en quelque idiome qu'elles soient dites, s'étonnaient de reconnaître une langue qui leur rappe-

Digitized by Google

lait des souvenirs à demi éteints; le peuple sentait grandir sa surprise en retrouvant, si harmonieusement épuré, si poétiquement correct, ce verbe ancestral qu'on lui persuadait d'oublier afin d'imiter les *Messieurs de la ville*. « — *O, d'aquéu Vincent!* disait à Vincent Mireille toute rougissante. » *O, d'aquelis fẽlibres!* répétait le peuple ému & charmé.

« En ce temps-là aussi, sur les bords de l'Aude, un trio étincelant de bonne humeur, de santé & d'esprit, répondait à l'amoureuse symphonie venue de Provence. Mir composait, Salières dessinait & Prax interprétait. Le *Lutrin de Lader*, qui eut à ses débuts des aventures assez semblables à celles qui accueillirent la venue du *Tartuffe*, déridait les évêques eux-mêmes. Il est vrai que parmi ces évêques se trouvait un homme d'esprit qui s'appelait M. de la Bouillerie. La *Bigno*, la *Damojano*, le *Paycherou* révélaient dans le maître d'Escales une connaissance du dialecte local qui rendait jaloux Roumanille lui-même. Cette sincérité linguistique, qui fait de l'œuvre de Mir l'image la plus fidèle du parler d'Oc pour la région qui va de Carcassonne à Narbonne, fera vivre celle-ci plus longtemps qu'on ne le croit communément.

« Ici, on ne voit guère en Mir que l'homme qui savait faire rire; ailleurs, les critiques les plus distingués, les maîtres romanistes les plus autorisés n'hésitent pas à reconnaître en lui l'écrivain qui a connu le plus exactement la langue de son terroir. Quand Paul Meyer, Chabaneau, Gaston Paris sont en présence d'un texte dialectal de Mir, ils ne le discutent jamais.

« D'autre part, dans ce grand mouvement du Félibrige qui égale en intensité & en qualité l'expansion de toutes les pléiades passées, présentes & futures, Mir a une place exceptionnelle, unique. Il est le maître du rire. Dans le *Sermon du Curé de Cucugnan*, où il s'est mesuré avec Roumanille & Alphonse Daudet, il a dépassé tous ses concurrents, &, seul, il pouvait réaliser cette chose invraisemblable : écrire un traité didactique sur le *Rire*.

« C'est que ce n'était pas en vain que la Cigale, cueillie par lui sur l'*Amourié* séculaire de son village d'Escales, avait entendu, pour les lui répéter, les derniers échos de la verve de

Digitized by Google

Goudelin. Lorsque, plus tard, l'histoire littéraire, rapprochant les distances, comparera le dix-septième siècle avec le dix-neuvième, elle dira que si le contemporain de Mistral procède évidemment de son prédécesseur, ils se sont ressemblés par leur tempérament personnel comme par leurs qualités littéraires.

« Je vois l'Achille Mir du temps de Louis XIII se promenant avec une égale aisance dans les salons fastueux du duc de Montmorency, du président Montrabe & dans les fénétras populaires du faubourg Saint-Cyprien. De même j'aperçois le Goudelin audois accueilli dans les milieux les plus divers, fêté par tous, par les riches comme par les pauvres, car il porte avec lui le secret qui guérit toutes les maladies, surtout les plus dangereuses, celles qu'on croit avoir, & ce secret c'est celui de la belle humeur, de l'intarissable gaieté. Lorsque je me rappelle l'auteur du *Ramelet Moundi* venant saluer les graves Capitouls présidant la Fête des fleurs dans la ville de Clémence Isaure, je ne peux m'empêcher de songer à l'aimable conteur du *Maridage per escrit* & du *Pourquet de Lait* venant dans les concerts de charité faire tomber pour les pauvres ces pièces de 20 francs qu'il dédaignait pour lui-même.

« Ta gloire, mon ami vénéré, pour être moins bruyante que d'autres, sera aussi moins éphémère, car les grands rieurs, dont tu fus, sont les bienfaiteurs de l'humanité à laquelle ils font passagèrement oublier ses misères. Nous conserverons ta mémoire d'autant plus précieuse que les nouvelles générations ne savent plus rire. Nous te trouverons un petit coin de verdure où se dressera ta bonne figure souriante; sur le piédestal, nous tracerons le profil perdu de ton ami le Félibre du Crayon & celui de ton fidèle *jouglar*. Et lorsque, dans le déclin des beaux jours, nous nous y rendrons en pèlerinage, à vous voir là tous trois réunis, il nous semblera que vous vous parlez & que nous entendons encore les accents joyeux avec lesquels vous avez égayé les premières années de votre jeunesse.

« Cet hommage posthume sera la consécration de ces belles funérailles où nous avons senti passer ce qu'il y a de meilleur dans l'âme d'une ville, le respect & la sympathie réunissant tous les partis, toutes les classes sociales. Il consacrera aussi la magnifique ovation que tu reçus, il y a sept ans, dans la

Digitized by Google

Cité sombre où fut le tombeau de la nationalité méridionale, de la part de Mistral, de ce pauvre Félix Gras, du Félibrige tout entier & de la ville de Carcassonne. Et cet hommage sera d'autant plus mérité qu'il s'adressera, non pas à la passion qui divise, mais à la gaîté réconfortante & saine qui apaise, qui guérit, qui réunit...

« Dins aicesto terralo bido i a de rosos e de bouissous, d'agradanso e d'amarun; les journals se seguissoun e mai soun pas parius. En aquelo festo espectaclouso ount Mistral bailhet al Majoural Audenc un cartabèu tout claufit d'or & de belugos, rision & bascalaben coumo de fats per ço *que les troubaires dal terradou*, sa roujo bandiero abrandido, benion de counquista las tourres de l'antic Ciutat. Al jour de bei plouran per ço que nostre grand felibre, nostre immourtal galejaire es mort e que, d'aro en la, nous caldra beure sans el al barralet, al barralet de mestre Mir. Mès n'es pas encaro escourrit a fèt le boun bi que i abio dudat; n'aben encaro un tros, d'aquel qu'es petardejant, e que rumo las cilhos; le trapan dins soun obro beluguejanto, que, mai que mai, s'espandira. Podes dourmi tranquile, o mestre aimat; la colho felibrenco, que toun tiroliro a rejouit, te debrembara pas. E toujours dins soun cor cantara ta lauseto!... »

*
* *

Léon Olivié.

La mort vient de frapper, à Etretat, vers le 30 septembre, un artiste audois qui n'était pas sans mérite. Il s'appelait Léon Olivié & était né à **Narbonne** vers 1835. Elève de Coignet, il s'était adonné à la peinture d'histoire & de genre ainsi qu'au portrait.

Gers.

Concours de la Société archéologique.

La *Société archéologique du Gers* a décidé d'établir, pour l'année 1902, un concours destiné à développer le goût de l'histoire, de l'archéologie & de l'étude de la langue & des traditions gasconnes. En voici le programme officiel :

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE : ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Monographie d'une commune. — Topographie; vieilles églises, leur mobilier, cloches; paroisses réunies; édifices ayant un caractère archéologique.

Histoire religieuse. Histoire de la communauté & de ses seigneurs, guerres. Administration : municipalité, justice. Assistance publique. Corporations & confréries. Coutumes municipales, traditions. Agriculture, industrie, commerce.

Archives, registres de notaires & privés.

Prix : Grande médaille d'or d'une valeur de 100 francs;
— Deux médailles d'argent;
— Quatre médailles de bronze.

Monographie d'un monument. — Description du monument; date de la construction, modifications. Histoire.

Prix : Une médaille de vermeil;
— Une médaille d'argent;
— Une médaille de bronze.

Ces monographies devront concerner une commune ou un monument du Gers & s'arrêter à 1789. Il sera tenu compte des plans & photographies joints au texte.

DEUXIÈME PARTIE : LANGUE GASCONNE.

Contribution à la publication d'un VOCABULAIRE GASCON. — La Société fait appel aux travailleurs de notre département pour arriver à la publication d'un vocabulaire qui contiendra tous les mots des différents dialectes en usage dans le Gers. Le territoire qui nous occupe a été à cet effet divisé en trois parties : 1° à l'ouest de la Losse; 2° entre la Losse & la Gimone; 3° à l'est de la Gimone. Des récompenses distinctes pourront être attribuées à chacune de ces subdivisions.

Laisser de côté les mots savants & ceux qui sont des gallicismes évidents. Traduire avec soin les noms des outils ou instruments des divers corps de métier; rechercher les synonymes qui sont souvent traduits par un seul mot français. Citer les expressions originales, les proverbes & dictons dans

Digitized by Google

lesquels les mots gascons sont employés. Indiquer le lieu où ils ont été recueillis.

Ce concours, qui sera continué les années suivantes, portera pour 1902 sur les lettres A & B du Dictionnaire français.

Prix : Une médaille d'or ;
— Trois médailles d'argent ;
— Six médailles de bronze.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Le jury se composera de délégués de Mgr l'Archevêque d'Auch, de M. le Maire d'Auch & de M. l'Inspecteur d'Académie & d'une Commission désignée par la *Société archéologique du Gers*.

Conformément aux statuts de la Société, toute digression présentant un caractère de discussion politique ou religieuse est interdite & provoquerait l'exclusion de son auteur.

Les envois ne devront pas porter le nom du concurrent, mais une devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée qui contiendra le nom de l'auteur. Ils devront parvenir au secrétaire de la Société, aux *Archives départementales*, avant le **31 mars 1902**. Les travaux seront écrits seulement sur le verso &, couronnés ou non, *deviendront la propriété de la Société*, qui se réserve le droit de les publier en totalité ou en partie & avec toutes les modifications qu'elle jugera à propos d'y apporter.

Le jury pourra réserver un ou plusieurs prix si le nombre ou la valeur des mémoires sont insuffisants.

Les prix seront distribués à la séance du premier lundi de juillet 1902.

Toute personne faisant ou non partie de la *Société archéologique* peut prendre part à ce concours.

Nous ne pouvons que féliciter la *Société archéologique du Gers* de cette initiative, qui contribuera à mieux faire connaître l'histoire & la langue de Gascogne.

Digitized by Google

Gironde.

Varia.

Il n'y a jamais abondance de nouvelles pour la présente chronique ; à cette époque de l'année, c'est une vraie disette. Les sciences bordelaises sont des patriciennes, qui désertent la ville aux beaux jours : l'Histoire est aux champs, pour surveiller ses vignobles, & l'Archéologie soigne, sur les plages à la mode, son imagination légèrement surmenée l'hiver dernier.

Quelques ouvrages cependant sont à signaler. Le plus important nous vient de Paris ; c'est un volume nouveau des *Rôles Gascons*. M. Bémont a entrepris une rude besogne, mais des plus fructueuses. Tout a été dit sur l'utilité de cette publication, sur la science avec laquelle elle est préparée & conduite, & je me bornerai à rappeler quels titres M. Bémont acquiert à la reconnaissance des travailleurs du Sud-Ouest.

La Société des Bibliophiles de Guienne, poursuivant l'impression des écrits inédits de Montesquieu, vient de donner le second volume des *Pensées & Fragments*.

On se demande, à parcourir le livre, si l'impression *in extenso* était bien nécessaire & s'il n'était pas préférable, pour nous & aussi pour Montesquieu, de s'en tenir à des extraits. A mon avis, les volumes parus jusqu'ici auraient été avantageusement condensés en un seul : parmi les *Pensées*, beaucoup sont dénuées d'intérêt ; d'autres ne résistent pas à l'examen, & l'illustre écrivain les aurait sûrement rejetées comme inexactes. Enfin, il faut bien le dire, notre génération lit très peu les grands ouvrages de Montesquieu ; il y a des chances pour qu'elle ne lise pas du tout ses productions de second ordre.

Par contre, le talent & la conscience de l'éditeur sont à louer sans réserve : dans les renvois précis & clairs, dans les notes, dans les tables, on reconnaît la main de ce maître dont Giry me disait un jour que son édition du *Livre des Coutumes* est un chef-d'œuvre.

Paula minora... Il vient de paraître une plaquette, tirée à part du *Moyen-Age*, sur *Deux chantiers bordelais* (1486-1521)

Digitized by Google

& un volume d'*Inventaire sommaire des Archives de la Gironde*, série G, t. II. L'un & l'autre livre sont de moi ; c'est dire que je ne les apprécierai pas. Il me sera permis, du moins, d'en indiquer brièvement le contenu : des chantiers de Saint-Michel & de Saint-André j'ai étudié les ressources, l'organisation, le personnel, les salaires, les matériaux, outillage & procédés. Quant au volume d'inventaire, il est consacré aux fonds de Saint-Seurin, Saint-Michel & quelques autres.

On sait avec quelle étroitesse de vues & quelle obstination féroce une catégorie d'érudits aborde l'étude des martyrologes locaux. Le dernier numéro de la *Revue des Etudes historiques* a reproduit à ce sujet des paroles pleines de sens, prononcées par un P. Jésuite. Un très savant ecclésiastique qui est aussi un homme d'infiniment d'esprit annonçait, un jour, à un de ses amis, qu'il se disposait à soutenir une polémique au sujet de je ne sais quelle légende : « Je vais, écrivait-il, descendre dans la fosse aux chanoines. » Le mot, non moins juste que pittoresque, m'est revenu en mémoire comme je lisais un article récent sur saint Fort, le pseudo-évêque de Bordeaux. Le signataire de cet article est un orateur de talent & un délicieux écrivain : il a rendu aux sciences historiques des services que je n'oublie pas ; mais, dès qu'il s'agit du folk-lore hagiographique bordelais, il cesse d'être lui-même.

Il n'y a pas cependant & il ne peut pas y avoir, pour la question de saint Fort, des règles spéciales de critique.

A-t-on donné des preuves du culte de saint Fort au delà de l'époque moderne? — Non.

Y a-t il présomption que ce saint n'était pas l'objet d'une vénération particulière pendant le moyen âge? — Oui, il y a présomption & même quasi certitude.

Les historiens de quelque autorité qui se sont occupés de ce problème ont-ils conclu pour ou contre l'existence de saint Fort? — Tous ont conclu pour la négative, même les plus orthodoxes, comme les vieux Bollandistes & les Bollandistes contemporains.

Dans ces conditions, mieux vaudrait ne pas reprendre une thèse depuis longtemps condamnée. Certes, je considère les sentences de ce genre comme revisables ; mais, quand il s'agit

Digitized by Google

d'un jugement aussi motivé, on est en droit d'exiger de qui veut rouvrir le procès qu'il verse au dossier des données qui aient au moins quelque apparence de raison.

Je suis heureux de signaler, en terminant, la distinction accordée à M. Cagnieul, sous-bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Bordeaux, & à M. Saint-Jours, capitaine des douanes : le premier possède des connaissances très étendues dont il fait libéralement profiter les clients de la biblothèque; le second a consacré au littoral du Sud-Ouest des études qui témoignent d'une précieuse acuité d'observation. Les palmes d'argent accrochées au ruban violet, dont on fait trop souvent de bien singuliers usages, ont été cette fois intelligemment & justement décernées. J.-A. BRUTAILS.

Hautes-Pyrénées.

Fêtes militaires.

Les divers régiments en garnison à Tarbes ont donné avant les vacances leur fête annuelle. Le 14e & le 24e d'artillerie avaient convoqué au camp de Ger la haute société tarbaise. Rallye, concours hippique d'officiers, carrousel & concours hippique de sous-officiers, terminé par une désopilante course aux ânes, lunch copieux à la nuit tombante, puis représentation théâtrale & boston final; M. le colonel Mouret & ses officiers n'avaient, on le voit, rien négligé pour le plus grand plaisir de leurs invités.

La fête offerte par M. de Carsalade du Pont & les officiers du 24e a été toute aux lanternes, dans une salle en plein air délicieusement décorée par l'art & la nature. Après une amusante série de monologues, saynètes & ombres pleines de talent, un joyeux souper par petites tables s'est prolongé jusqu'à l'heure du bal, terminé au petit jour par un cotillon dont les accessoires, dus à l'adresse charmante des officiers & de leurs jeunes invitées, ont été distribués à profusion par Mlle Lebrun & le lieutenant de Mas-Latrie.

Le 53e d'infanterie a donné sa fête à Tarbes même, dans la

Digitized by Google

coquette salle du théâtre des Nouveautés. On a dansé avec un entrain hivernal & apprécié comme il convient le buffet servi dans le foyer, décoré de plantes & de trophées, & le souper par petites tables qui a précédé un brillant cotillon, conduit par Mme Chapelet & le capitaine de Hauterive, Mlle de Beauquesne & le lieutenant Laporte.

A l'an prochain, où les hussards seront de la partie.

***

Anciens textes de la Bigorre.

Voici le programme que se propose de remplir la Société pour la publication des anciens textes de la Bigorre, dont nous avons dit un mot naguère. Après l'achèvement du *Livre vert du marquisat de Bénac*, de compte à demi avec la Société académique des Hautes-Pyrénées qui en a commencé l'édition, l'Association nouvelle projette de publier le *Cartulaire de Bigorre*, le *Censier de Bigorre*, les *Debita regis Navarrae*, un recueil des actes concernant les maisons de l'ordre de Malte dans la Bigorre, &c. Les cinq membres composant l'Association sont des érudits bien connus de Tarbes, Bagnères & Saint-Pé; leur petit nombre, autant que leur compétence, est d'un bon augure pour le succès de cette intéressante entreprise.

***

Archives départementales.

Nous apprenons la retraite volontaire de M. P. Labrouche, archiviste des Hautes-Pyrénées, titulaire depuis quinze ans de ce poste, où il s'est signalé par une activité incessante & des plus efficaces. M. Labrouche, à son arrivée, trouva le dépôt dans un état informe; il l'a complètement organisé, sans ménager ses forces, & en a fait l'un des mieux constitués de la région. Entre temps il publiait de nombreux articles dans *le Bulletin de la Société académique*, dont il est & reste secrétaire. Son successeur, M. Lanore, ancien élève de l'Ecole des chartes, attaché aux Archives de la Gironde, remplissait depuis un an les fonctions de suppléant; il est correspondant de la *Revue des Pyrénées*.

Digitized by Google

Roussillon.

Notes d'art.

M. Roujon, directeur général des Beaux-Arts, étant dernièrement de passage à **Perpignan**, a été frappé de la pénurie du musée de cette ville & a promis de le doter d'une œuvre moderne de premier ordre. Nous croyons savoir que cette œuvre sera le *Songe d'une nuit d'été*, de M. Paul Gervais, laquelle fut tant admirée au Salon de 1898.

Puisque nous parlons d'art, nous ne saurions passer sous silence la belle tentative de décentralisation qui a été faite par six artistes roussillonnais, à la salle Arago. MM. Terrus, Maillol, Violet, Gaudissart, Bausil & de Montfreid ont voulu prouver qu'ils avaient une conception du Beau bien différente de celle de certains *faiseurs* à la grosse.

L'art si spécial de M. Maillol, — dont la reine de Roumanie ne dédaigne pas les tapisseries, statues & bibelots, — l'audace picturale de M. Etienne Terrus, ce maître du paysage, de M. Bausil, amoureux comme Rousseau des ciels embrumés, & de l'impressionniste de Montfreid ont quelque peu déconcerté le public. Mais le talent n'en est pas moins incontestable & leur initiative digne d'éloges.

MM. Gustave Violet & Gaudissart se spécialisent dans l'art décoratif, & ils ont exposé des céramiques de toute beauté.

Le premier a fait les bas-reliefs qui constituent l'encadrement de la porte d'entrée de l'Ecole supérieure de Perpignan ; cette Ecole vient d'être inaugurée par le général André, ministre de la guerre, & le sculpteur a reçu, à cette occasion, les éloges qu'il méritait.

*
* *

Bulletin littéraire.

Le 42e volume de la *Société agricole, scientifique & littéraire des Pyrénées-Orientales* vient de paraître & il ne sera certainement pas le moins intéressant de la collection. En dehors des comptes rendus de séances, des rapports, statistiques & documents agricoles, nous devons signaler les travaux suivants :

Digitized by Google

La Loge de mer.

Analyse des eaux sulfureuses de Vernet-les-Bains, par M. Léon Ferrer.

La Tuberculose, par M. le Dr Pujade.

Petit entretien sur le système solaire & les lois de la gravitation universelle, par M. Pierre Reynès.

Le chanoine Alcover, à Perpignan.

L'Œuvre de Vauban en Roussillon, par M. l'abbé Torreilles.

Documents relatifs à l'histoire du département pendant le dix-neuvième siècle, par M. Pierre Vidal, bibliothécaire.

Ces deux dernières études sont particulièrement intéressantes.

M. Pierre Vidal dépouille, publie & commente les correspondances administratives des maires, sous-préfets & commissaires spéciaux. Il en est de curieuses & qui dévoilent l'attitude équivoque des policiers du dix-neuvième siècle.

***

La Loge de mer.

Qui ne connaît pas la *Loge de mer* de **Perpignan**, bâtie aux quatorzième & quinzième siècles pour servir de siège au commerce local & dont les archéologues s'enorgueillissent à juste titre? Cet immeuble a été loué par la ville à un limonadier qui en a mutilé la façade par la pose d'une marquise avec consoles en fer incrustées dans la pierre.

La section des sciences de la *Société scientifique & littéraire* protesta auprès du ministre contre cet acte de vandalisme.

Le ministre vient de répondre que la municipalité de Perpignan n'aurait pas dû tolérer l'exécution des travaux de cette nature & que le locataire, lorsqu'il arrivera à fin de bail, devra remettre, à ses frais, les choses en l'état.

La *Société* ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin. Elle devrait demander que le *Café de France* — qui n'est autre que l'ancienne Bourse des Commerçants perpignanais — redevienne ce qu'il était. Que la ville s'abstienne de renouveler le

Digitized by Google

bail & livre la Loge au public, aux propriétaires, aux commerçants, qui en feront, comme jadis, leur rendez-vous d'affaires.

La Loge de mer doit être une maison ouverte à tous.

***

Un dictionnaire catalan.

M. le vicaire général de **Majorque**, le chanoine Alcover, est venu dernièrement à Perpignan pour étudier la question qui lui est chère de l'élaboration d'un dictionnaire catalan comprenant tous les dialectes des provinces espagnoles & françaises.

Il existe bien des dictionnaires catalans à Majorque, à Barcelone, à Valence & en Roussillon, mais chacun d'eux ne s'applique qu'à un idiome local. Il faudrait faire un grand travail général, contenant tous les mots & toutes les formes usitées dans l'ensemble des pays de race catalane.

Il s'agit de recueillir les mots sur des fiches, de centraliser les fiches & de les trier en les vérifiant. MM. Ferrer, Pierre Vidal & Justin Pépratx, de la *Société littéraire*, ont été chargés de s'occuper de cette œuvre pour le Roussillon. Félicitons ces ardents catalanistes — catalanistes littéraires, s'entend, & combien pacificateurs! — Adressons aussi nos meilleurs compliments au chanoine Alcover à qui revient le mérite d'une aussi intéressante initiative.

***

Les poètes.

Un des meilleurs poètes roussillonnais, M. Henry Muchart, vient de faire paraître *les Balcons sur la mer* (édition de la Plume). Nous avons lu avec le plus grand plaisir ces poèmes vibrants où palpite la vie, dont la réconfortante brise marine constitue l'atmosphère tonique. On y trouve (voir la *Fête des couleurs*) des vers admirables qu'on dirait signés de Théophile Gautier & tirés des *Emaux & Camées*, tant est grande la perfection de la forme & la précision exacte du mot pictural.

Digitized by Google

Et cette comparaison n'enlève rien de l'originalité du poète parnassien, qui s'est désormais acquis une bonne place parmi les favoris de la Muse.

La *Revue des Pyrénées* compte donner bientôt à ses lecteurs des extraits de cet ouvrage. H. C.

Tarn.

Parmi les artistes que la ville d'**Albi** peut citer, il n'en est pas de plus connu qu'Henri de Toulouse-Lautrec, qui vient de mourir à Paris, où il avait conquis une grande notoriété, & qui appartenait à une des plus vieilles & plus honorables familles de l'Albigeois. Elève d'abord de Cormon, puis de Bonnat, il avait abandonné les enseignements académiques de ses maîtres pour n'être que lui-même, & il s'était localisé dans la peinture du monde spécial qui fréquente les hauteurs de Montmartre.

H. de Toulouse-Lautrec.

Chétif, pauvre de sang, disgracié de la nature, mais aimable & jovial malgré sa triste conformation physique, il avait eu une enfance maladive, passant ses premières années dans son lit, dessinant, peignant, saisissant avec son crayon, sa plume ou son pinceau tous les travers & tous les ridicules de ceux qui l'approchaient. L'âge ayant fini par fortifier ses membres atteints par la nécrose, il s'était fixé à Paris afin d'y développer ses talents naturels pour les arts dépendant du dessin. Et, après quelques tâtonnements, il avait jeté son dévolu sur les dégénérés des deux sexes qui peuplent certains quartiers excentriques de la Capitale. Certes, il ne les a pas flattés, & il serait difficile de rendre avec plus de crudité la figure & les habitudes de toutes ces professionnelles de bals publics ou de cafés-concerts, repoussantes par les formes, par les sentiments & par les mœurs; mais il y mettait une telle vérité & un tel humour qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer, malgré leur naturalisme outré, ses œuvres pleines de verve & d'originalité. Il sacrifiait peut-être trop le dessin; mais comment le respecter pour rendre ces foules qui démentent si souvent les formes

Digitized by Google

humaines par leurs mouvements désordonnés, tenant tout à la fois des contorsions simiesques & des désarticulations acrobatiques? Son grand talent était d'exprimer précisément ce qui paraissait inexprimable dans cette figuration de galbes extravagants & de scènes affolantes. A force de fréquenter ce monde particulier & de l'étudier, H. de Toulouse-Lautrec était parvenu à le percevoir en observateur pénétrant & à le rendre en virtuose consommé. Il prit si fort l'habitude de disloquer ces personnages anormaux, de les agiter dans des contorsions excentriques, de les affubler d'oripeaux étranges, de les montrer dans les jours blafards que font le gaz ou l'électricité, qu'il avait fini par se créer un genre spécial, se rattachant à l'Impressionnisme, mais gardant toute sa personnalité, & rien que sa personnalité. Aucun « affichiste », notamment, n'a su évoquer comme lui les milieux qu'il voulait représenter, &, en particulier, un intérieur de bal faubourien ou montmartrois, un coin de café-concert ou tout autre foyer de déséquilibrés parisiens.

Il avait débuté par exposer au Salon des Indépendants. Ses œuvres en firent longtemps une des plus curieuses attractions. Mais il triompha surtout dans les affiches, à partir de 1893. Ce fut d'abord *Jane Avril*, ayant pour repoussoir la tête clownesque d'un violoniste chevelu; — puis *Reine de Joie*, à la figure bestiale, accompagnée du *Vieux marcheur* youpin, pour annoncer le roman de Victor Joze; — *la Goulue*, si cynique dans sa veulerie de débauche crapuleuse, avec son compagnon *Valentin le Désossé*, ce noctambule impénitent dont l'effigie ravagée par le vice se profile en simple ombre chinoise sur l'affiche du « Moulin Rouge »; — *Babylone d'Allemagne*, cet autre roman de Victor Joze, pour lequel il nous montre d'affreux Teutons avec leur raideur automatique; — *Aristide Bruant*, dont un ample cache-nez rouge fait saillir le visage carré, osseux, glabre, aux lèvres exsangues & au rictus macabre; — *le Pendu*, si simple d'exécution & si sinistre d'aspect; — enfin *May-Milton*, sa dernière affiche murale, & peut-être, la plus saisissante qu'il ait faite. Tous ces types sont vrais, mais grossis, déformés à plaisir pour mieux montrer tous les stigmates qui les caractérisent & tous les vices qu'ils recèlent. Ils sont parfois

Digitized by Google

hideux; mais ils n'en sont pas moins pris sur le vif en un dessin synthétique, qui les fait mieux voir & comprendre qu'une peinture étudiée. Ce n'est le plus souvent qu'une silhouette frottée de quelques tons d'ombre; & cette simple notation suffit pour montrer toutes les laideurs morales de l'original portraituré ou toutes les infections de la scène représentée. Jacques Callot s'était contenté du pittoresque quand il croquait les grotesques de son temps. Gavarni avait retracé en étudiant « bourgeoisant » la « Vie de Bohème » de l'époque de Louis-Philippe. Les habitués de Montmartre ont trouvé dans Henri de Toulouse-Lautrec un interprète autrement réaliste & cruel. Et, pour rendre les sensations qu'il éprouvait dans ce monde de débauchés sinistres & de dégénérés grotesques, il n'a hésité devant aucune audace d'interprétation, devant aucune outrance d'exécution.

La liste serait longue à rapporter des œuvres que Henri de Toulouse-Lautrec a faites en ces dix dernières années pour peindre toutes ces filles de chair habituées de cabarets & de bastringles, danseuses de cafés-concerts, écumeuses de bals publics, chercheuses d'aventures galantes ou de cabinets où l'on soupe, tantôt épaisses & dodues, tantôt délicates & phtisiques, buveuses d'absinthe ou morphinomanes, qu'ont conduites au vice la paresse & la luxure. Et lui, le gentilhomme déclassé, le disgracié de la nature, le fantaisiste outré, avec quelle satisfaction maligne il accusait les tares des autres, leurs défectuosités physiques & leurs lèpres morales! Toutes ses œuvres sont d'une saisissante réalité, d'une ironie amère, d'une vérité absolue dans leur exagération synthétique. Les personnages s'y détachent en relief puissant dans toute leur ignominie crapuleuse, dans toute leur bassesse écœurante, dans toute leur abjection nauséabonde. Ils exhalent un relent de pourriture, d'immondice. Et il ne les ménage point. Ce n'est pas pour les faire valoir qu'il les peint; c'est, au contraire, pour faire ressortir toute leur indignité. Son crayon est un scalpel sondant les plaies purulentes & les mettant à nu. Cette rudesse de touche peut étonner, mais elle n'en est pas moins captivante & instructive. Les œuvres d'Henri de Toulouse-Lautrec resteront comme autant de pages caractéristiques des

Digitized by Google

mœurs horribles de la gent boulevardière de Paris en cette fin de siècle que nous venons de vivre.

On ne résiste guère à la fréquentation de pareils milieux. On ne tarde pas à y contracter des habitudes de noctambulisme & de boissons alcooliques qui ruinent l'intelligence autant que le corps. Henri de Toulouse-Lautrec devait y succomber comme tant d'autres, &, en particulier, comme son devancier André Gill. Après avoir été mis deux fois dans une maison de santé, il a fini par y mourir le 10 septembre, de la phtisie. Il était né à Albi le 24 novembre 1864 : il n'avait donc que trente-sept ans.

Henri de Toulouse-Lautrec occupera une place dans l'histoire de l'Art à la fin du dix-neuvième siècle en France, une place semblable à celle de Goya en Espagne au commencement de ce même siècle, &, dans un rang inférieur, à celle d'Hogarth en Angleterre au dix-huitième. Il avait un réel talent : il est seulement à regretter qu'il ne l'ait employé qu'à étudier le monde anormal des boulevardiers parisiens, des décavés, des filles de bas étages & de leur clientèle.

Jean de l'HERS.

Espagne.

Les Jeux floraux de Saragosse.

Les Jeux floraux de **Saragosse** seront célébrés au mois d'octobre, le jour de la fête de Notre-Dame-du-Pilar, & la reine régente d'Espagne a bien voulu s'y associer par un prix qui sera attribué à la meilleure étude littéraire sur la vie & les poésies des frères Argensola. Les envois, portant une devise qui sera reproduite sur l'enveloppe fermée contenant le nom & l'adresse du concurrent, devront parvenir, avant le 15 septembre courant, « al sr secretario del Excelentísimo ayuntamiento de Zaragoza (España) ».

Les prix qui intéressent la France & les idiomes d'Oc sont :

1° Prix fondé par le consul de France & les Français de

Digitized by Google

Saragosse : un coq en or, emblème de la Gaule, offert au meilleur conte en français;

2° Prix fondé par les Jeux floraux : une violette d'or, offerte à la meilleure poésie écrite dans un des idiomes du Midi de la France;

3° Prix fondé par le Félibrige latin : un objet d'art à la meilleure poésie espagnole sur un fait de la vie de Jacques le Conquérant, roi d'Aragon, comte de Barcelone & seigneur de Montpellier (1207-1276);

4° *Prix de Catalogne & Roussillon*, fondé par M. Monner y Sans; une églantine d'or à la meilleure poésie en langue catalane sur un sujet tiré de l'histoire ou des mœurs de la Catalogne ou du Roussillon.

Le sujet, la métrique & la longueur de la poésie (numéros 2, 3 & 4) sont laissés au choix du concurrent.

Les demandes de renseignements ou de programmes peuvent être adressées au vice-consul d'Espagne ou au secrétariat du Félibrige latin à Montpellier.

CERCAMON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Alfred Roland et les Quarante Chanteurs montagnards. Ouvrage illustré & suivi des chants montagnards du poète-musicien, par l'ABBÉ B. MENVIELLE. — Un volume in-8°. Toulouse, librairie Edouard Privat, 1901.

Nous avons fait aux lecteurs de la *Revue* le récit de l'inauguration, à Bagnères-de-Bigorre, du monument élevé à la gloire de ROLAND, le créateur des orphéons français. Le 3 septembre 1899 fut un jour de grande fête & de joie touchante, car les montagnards de Bagnères avaient à cœur non seulement de célébrer, mais surtout de réhabiliter triomphalement la mémoire du poète-musicien. Roland, volontairement exilé & mort loin de ses chères montagnes, y rentrait vraiment, bannière déployée, avec les chants d'autrefois.

L'abbé Menvielle consacre aujourd'hui un beau volume de 389 pages au *maître* & à ses chanteurs. La première partie est intitulée : *Alfred Roland & son œuvre*. L'auteur, très documenté & au courant des moindres détails, donne une biographie définitive & sincère. Il dit les succès sans cacher les fautes de ce grand rêveur que fut Roland. D'abord fonctionnaire modeste, il eut bientôt l'ambition d'escalader les cimes. La poésie & la musique lui donnèrent des ailes. Les chants des montagnards frappent son imagination, & il entrevoit aussitôt l'avenir dans une auréole de gloire. Il fonde, à Bagnères, une école de musique, un *Conservatoire*, &, sur place, il trouve d'excellentes recrues. Le milieu était on ne peut plus favorable à Roland, qui se sentait vraiment inspiré & multipliait ses compositions faciles & originales.

Digitized by Google

La Bagneraise... « Bagnères, séjour de plaisir & d'amour », reste gravée dans nos souvenirs. *Le Chant des Guides* célèbre les allées Maintenon, l'élysée Cotin, le pic du Midi...

Val de Campan, paradis de la terre,
Ah ! garde-nous tes fleurs & tes zéphirs !

La poésie ne devait pas empêcher Roland de songer aux affaires; il avait à faire vivre le *Conservatoire*. Il faut des voix d'enfants; il crée une salle d'asile, & les fonds arrivent.

L'argent étant indispensable, le maître songea à utiliser ses forces vocales & organisa des tournées chantantes, puis un vrai voyage d'Orient en Occident.

L'abbé Menvielle fait ressortir le véritable esprit de ces voyages. Roland est guidé, soutenu par l'amour des montagnes, le dévouement à ses compagnons, la religion qu'il appelle à toutes ses fêtes. On priait en chantant. *L'Hymne à la bannière* a fait le tour de l'ancien monde...

Et sur la croix qui surmonte ta lyre,
Oh ! qu'il est doux de reposer mes yeux !
Dieu des chrétiens exaucez ma prière;
Du ménestrel bénissez la bannière.

Le talent de Roland se porta tout entier & se résume dans les deux messes dites de *Rome* & de *Jérusalem*.

L'auteur du livre insiste sur le caractère du talent de Roland, & il juge avec un savoir impeccable la poésie & la musique du maître... « Il s'inspira de tout ce qu'aiment les montagnards & aussi de leurs habitudes... Ses chants sont devenus populaires; les gens du pays les aiment parce que chacun y trouve un peu de sa propre vie, un peu de soi-même... C'est un mérite de Roland d'être parvenu à composer une musique qui puisse se passer de l'accompagnement orchestral. Les voix, toutes seules, arrivent à produire l'effet désiré, & celui-ci n'en est que plus agréable. Dans ce but, il fait intervenir les parties basses avec l'à-propos le plus heureux. Leurs masses profondes viennent répondre à des éclats inattendus de voix de ténor, &, après une immense vague d'accords bruyants & harmonieux, elles finissent par s'éteindre en

Digitized by Google

un murmure des plus adoucis : voilà ce qui en a fait l'originalité & le charme. »

En terminant cette première partie, M. Menvielle proclame que Roland est une célébrité pour Bagnères, qui a enfin édifié le monument de marbre, avec inscriptions en lettres d'or.

La seconde partie est relative aux Quarante Chanteurs montagnards, & tout d'abord à l'organisation du *Conservatoire* (1832), qui fut une véritable école de chant. Immédiatement, plus de cent cinquante élèves, grands ou petits, vinrent se ranger sous la direction de Roland. Armé de sa guitare ou de son violon, il était toujours à son poste d'enseignement. Les auditions publiques commencèrent à Bagnères; il y eut de l'enthousiasme. Les chanteurs se groupent autour de la bannière bénite — qui est devenue une relique — & qui porte la devise : « Halte-là ! les Montagnards sont là! »

M. Menvielle passe en revue les œuvres de Roland. Merveilleuse fécondité !

A Toulouse, il écrit, sur une table de café, une *Toulousaine* — une sœur aînée de la nôtre — que ses chanteurs exécutent au théâtre du Capitole; c'est toujours le même soleil d'or, le ciel pur, le doux climat, les fleurs odorantes... Avec la *Toulousaine*, il y a une *Béarnaise*, une *Provençale*, une *Lyonnaise*, une *Bordelaise*, une *Alsacienne*, une *Varsovienne*...

Le 29 juillet 1835, Roland fait entendre à Toulouse un *concert monstre*, avec plus de cent chanteurs.

Le grand voyage se prépare (1838). Une immense diligence, construite à Bayonne, emporte, au galop de six forts chevaux, les Chanteurs montagnards. Roland, le maître, l'apôtre, ne reviendra pas.

M. Menvielle a pu reconstituer exactement la troupe des *Quarante*. Tous, hélas! pour diverses causes, ne restèrent pas fidèles. Les vides étaient vite comblés.

L'auteur nous donne ici la curieuse biographie de ceux qui furent les colonnes solides & durables de la compagnie. Voici quelques noms : J.-P. Pécondom, l'homme à la barbe légendaire, J.-P. Fages, J.-L. Fages, Sarniguet, Pécondom (Bernard), Jean Pégot, Jean Bérot, etc.

Le costume subit quelques variations. La veste fut rem-

Digitized by Google

placée par une longue blouse bleue, serrée à la taille par la ceinture, tantôt en laine rouge, tantôt en cuir noir. Le berret, de rouge qu'il était, devint bleu. Le pantalon était blanc.

Dans une série de chapitres, l'auteur décrit l'emploi de la journée du chanteur, les règles de conduite & de discipline, les repas, les étapes, l'ordre des concerts, les programmes, les prix des places.

Les ovations, les enthousiasmes, les triomphes étaient indescriptibles. Les chanteurs n'oubliaient jamais la part du pauvre, ce qui les rendait très populaires. Les rois & les empereurs leur firent fête & accompagnèrent leurs compliments de beaux cadeaux & de festins somptueux.

Béranger, Jasmin, célèbrent la gloire des chanteurs.

Cependant, le ciel bleu n'était pas sans nuages; on ne fait pas le tour du monde sans avoir des jours sombres; on laisse quelquefois en gage les voitures & les effets d'habillement; on chante pour payer. La mort fit quelques victimes; dans un espace de seize ans, la troupe perdit six de ses membres — deux enfants, deux Bagnerais, & deux étrangers.

Toutes les difficultés du voyage sont racontées d'une façon touchante par M. Menvielle, alors surtout que Roland se voit abandonné par plusieurs de ses compagnons ingrats ou découragés. Première scission en 1842. Deuxième scission en 1844. L'année 1854 marque la fin de l'*odyssée rolanesque*. Elle fut mortellement sinistre. Roland, abattu, s'enfuit à Paris. On rapatria officiellement les chanteurs en détresse.

Roland vécut vingt ans dans la retraite; il s'était fixé à Grenoble; il y travailla beaucoup, reprit son œuvre de propagande de la musique populaire & religieuse, & produisit de nombreuses compositions. Plusieurs sociétés musicales furent fondées sous son patronage. Il crée un conservatoire de musique religieuse, composé de quarante jeunes filles (1869).

En 1874, l'oubli des mauvais jours s'était fait à Bagnères. Le 8 mars, la bannière sacrée, remise par Roland, sur la prière de M. le curé Billère, arrive triomphalement aux accents enthousiastes de l'*Hymne sacrée*. M. Ariste Pambrun accepte avec fierté le dépôt de la relique reconquise, attendant le jour où Roland lui-même la placerait en lieu saint. Il y

Digitized by Google

avait alors encore des chanteurs survivants du premier départ & qui reconnaissaient bien leur vieux drapeau.

Roland devait revenir à Bagnères, mais la mort le foudroya au moment où on lui annonçait l'arrivée de sa chère bannière. Une souscription publique permit d'élever un beau monument à la mémoire du poète-musicien que Grenoble avait adopté.

En 1876, on reconnaissait officiellement que Roland était une gloire de Bagnères & qu'il fallait donner son nom à une rue. La réhabilitation était très incomplète. Le monument n'arriva que vingt-cinq ans plus tard. Il figure aujourd'hui avec honneur sur la riante promenade des Coustous.

La troisième partie du livre concerne le *Voyage de Roland & des Quarante chanteurs*. C'est un simple itinéraire, sans phrases & sans ornements, ce dont nous félicitons grandement l'auteur. Nous avons confiance en ces notes, éloquentes dans leur précision & puisées aux bonnes sources.

De Bagnères à Paris, du 18 avril 1838 au 14 juin 1839.

De Paris à Londres, juillet & août 1839.

De Londres à Anvers, août à décembre.

Après avoir donné quatorze concerts à Bruxelles, les Montagnards sont partis pour Waterloo, où ils ont exécuté une grand'messe des morts en l'honneur des victimes de la guerre de 1815.

En Hollande, en Danemark & en Suède, 1840.

En Allemagne, en Prusse, 1841.

La presse de Francfort disait que « la tonalité, l'ensemble & surtout l'expression chorale des quarante élèves du Conservatoire de Bagnères pourraient servir de modèle aux chœurs allemands eux-mêmes ».

En Russie, 1841. Saint-Pétersbourg, Moscou (10 jours), Varsovie.

En Autriche, en Hongrie, 1841-1842, janvier.

Pèlerinage au chant de bataille d'Austerlitz; on chante & on prie. J.-P. Pécondom, J.-P. Fages, Pégot, Junca, Desplats, Duffourc & Roland lui-même chantent chacun un solo. A Vienne, huit ou dix chanteurs se séparent de Roland.

En Italie, 1842. Rome. Le costume des Montagnards les

Digitized by Google

fit prendre pour des saint-simoniens déguisés; ils n'entrèrent dans la ville que par petits groupes. Roland vit le Pape, qui l'écouta avec bonté.

Le 16 juillet, cérémonie de la première communion & de la confirmation des enfants du conservatoire, à Saint-Pierre de Rome. Exécution de la *Messe montagnarde de Rome*, 1er août 1842, dans la basilique de Sainte-Marie-des-Anges.

Nouvelle campagne en France, 10 septembre 1842-10 septembre 1844. A Toulouse, en juin 1843, arrêt de onze jours.

Voyage en Orient. De Marseille en Egypte, 3 octobre 1845. Rencontre charmante de Charles Chédufau, un Montagnard, médecin en chef des armées du Khédive.

En Terre sainte. Janvier 1846. Au Saint-Sépulcre, première communion, absolution générale, bénédiction de la sainte bannière, exécution de la messe de Rome & de la *messe royale de Jérusalem*.

De Jérusalem à Athènes.

A Constantinople, 25 mai 1846. Les Montagnards sont conduits au sérail & reçoivent, à l'entrée, le salut militaire. La musique du sultan, dirigée par Donizetti, le frère du fameux compositeur, exécute la marche turque. Roland improvise un chant en l'honneur du sultan, qui prodigua aux Montagnards les compliments & les piastres.

Retour en France, 11 août 1846.

Départ nouveau. Nouvelle période beaucoup moins brillante jusques en 1854. L'Empereur s'intéressa à l'œuvre de Roland. C'est à Londres que se produisit la désagrégation complète des Quarante.

A la suite de cette troisième partie figurent quelques chants montagnards, musique & paroles.

Nous avons suivi, page par page, le livre de M. l'abbé Menvielle qui offre un très réel intérêt. On sent que l'auteur est entraîné par son sujet; il veut faire un portrait vrai, qui s'éloigne autant de l'admiration emphatique que de la critique injuste & jalouse. Il aime avant tout cette figure si originale & si sympathique de Roland, rêveur inspiré, mystique, faisant le bien quand même & regardant toujours plus haut. Il étudie les phases diverses que traverse cette âme, depuis

Digitized by Google

la joie la plus intime du devoir accompli jusqu'au découragement produit par l'ingratitude & l'abandon. Après avoir conduit ses chers Montagnards à travers le monde, en de continuelles apothéoses, il va mourir loin d'eux, frappé au moment où, vieux & usé par le travail, il songe au retour.

L'auteur a raison d'appeler tout cela l'*Odyssée rolanesque*. C'est tout un poème inoubliable, surtout après le récit, ému & attachant, que nous venons de lire & que tout le monde voudra lire après nous.

Si M. l'abbé Menvielle a fait un livre excellent, clair & précis, la maison Privat l'a édité avec un luxe & un goût très personnels. On sent de part & d'autre comme un parfum de terroir, on est pénétré des aromes grisants de la montagne, & certainement cet ouvrage sera *moult délectable & plaisant* aux montagnards de Bigorre.

Eug. LAPIERRE.

Bibliothèque Espagnole. — La Maison ED. PRIVAT, de Toulouse, à qui nous devons déjà la *Bibliothèque méridionale* & tant d'autres œuvres qui lui assurent un rang d'honneur parmi les libraires-éditeurs de notre région, fonde aussi une *Bibliothèque espagnole* avec MM. Alphonse Picard & fils, de Paris.

Toutes nos félicitations pour cette heureuse initiative qui, dans une contrée voisine de la Péninsule, ne peut qu'être couronnée de succès. Nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées* les deux premiers volumes de cette Bibliothèque qui vulgarisera de ce côté des Pyrénées beaucoup d'œuvres littéraires qui nous seraient demeurées inconnues.

I. — **Ambrosio de Salazar et l'étude de l'Espagnol en France sous Louis XIII**, par ALFRED MOREL-FATIO. Toulouse, 1901, Privat; Paris, Picard & fils. 1 vol. in-12.

Le Pédant dont M. Morel-Fatio nous raconte l'histoire était un de ces professionnels que les nécessités de la vie avaient fait grammairien. Avait-il vocation? Du moins, il cultiva son art avec quelque profit & le défendit avec énergie;

Digitized by Google

l'escrime ne saurait déplaire à un hidalgo & bon sang ne vieillit jamais.

Salazar naquit, vers 1575, à Murcie ou dans quelque autre localité de l'ancien royaume de ce nom. Il servit en France sous la Ligue, puis s'établit à Rouen, tenant école de langue espagnole. Ajoutant l'enseignement écrit aux leçons orales, il publia, en 1614, un *Miroir général de la Grammaire* pour populariser une langue qui était officielle dans les vastes Etats de Charles-Quint & qu'il n'était permis à aucun homme de carrière ou courtisan d'ignorer. Cette langue, longtemps négligée, avait maintenant reçu la consécration que donnent la force & la gloire. Aussi le livre de Salazar eut-il grand succès; c'était, d'ailleurs, l'œuvre d'un « espagnol naturel ». Jusque-là, des ouvrages analogues avaient paru, mais ils venaient de la plume d'un Flamand, d'un Italien, d'un Français; celui-ci avait le parfum du terroir & avait un père authentique aux bords de la Ségura, ce qui n'était pas pour déplaire aux amateurs des choses & des dires exotiques.

Les autres *Pédants* en prirent ombrage. Déjà, en 1596 ou 1597, avait paru une méthode très sérieuse pour apprendre rapidement l'espagnol. Son auteur, César Oudin, en qualité de secrétaire & interprète des langues étrangères auprès de Henri IV, croyait avoir le privilège spécial de ces genres de travaux; son autorité lui paraissait indiscutable, & grand fut son dépit quand il vit les faveurs du public s'en aller vers son concurrent. Du ressentiment au libelle il n'y a pas loin, même pour un paisible grammairien. Oudin écrivit donc au roi Louis XIII, qui venait de choisir Salazar pour précepteur, un venimeux mémoire dans lequel il signalait à Sa Majesté l'imperfection de l'œuvre du nouveau favori & son incompétence. Réplique de Salazar; la querelle s'envenime & on en vient aux injures.

L'auteur reproduit les incidents de ce duel singulier, qui sont un peu longs mais qui ne peuvent manquer d'intérêt pour les hispanisants.

Il résulte de cette querelle que Oudin était plus érudit que son adversaire, mais ne possédait pas aussi bien la pratique du castillan; Oudin avait le tort d'être étranger à la langue

Digitized by Google

qu'il professait ; Salazar « avait sucé avec le lait le langage qu'il enseignait ».

Le précepteur de Louis XIII assista aux fêtes du mariage de son royal élève avec Anne d'Autriche ; les distractions du voyage & le spectacle des magnifiques cérémonies dont il fut le témoin durent quelque peu effacer l'impression amère de ses querelles avec son ennemi acharné & « le venger de ses mécomptes de grammairien & de pédant ».

Outre ses travaux de linguistique, on a de Salazar quelques autres ouvrages de médiocre valeur sur Paris, sur l'Espagne, des recueils d'anecdotes, de proverbes, &c.

Tous ces travaux avaient usé le vieux professeur dont on ignore la date exacte de la mort. N'étant plus là pour défendre ses œuvres du bec & de l'ongle, son nom & son souvenir tombèrent bientôt dans l'oubli. Oudin & ses enfants lui ayant survécu prirent sa place & recueillirent auprès des nobles familles qui désiraient apprendre la langue maternelle de la nouvelle reine de France le bénéfice de son absence.

En écrivant son étude sur les progrès de l'espagnol sous le règne de Louis XIII en France, M. Morel-Fatio nous a révélé le nom de l'un de ces honnêtes & laborieux pionniers qui, par leur modeste & utile enseignement, ont contribué à la consolidation de « l'antique confédération » des deux peuples que les Pyrénées n'ont jamais pu séparer définitivement. Si ce livre n'est pas fait pour un public bien étendu, il n'en sera pas moins un agrément & une leçon pour les érudits qu'intéressent la question des langues issues du latin.

II. — **Le Diable prédicateur**, comédie espagnole du dix-septième siècle, traduite pour la première fois par LÉO ROUANET, 1901. Toulouse, Privat ; Paris, Picard & fils. 1 vol. in-12.

Voici une pièce de théâtre qui ne nous était connue que par les impressions de quelques voyageurs qui l'avaient vue jouer en Espagne ou par le jugement de quelques critiques qui l'avaient étudiée avec impartialité. Ce qu'en disaient les uns & les autres nous faisait désirer qu'il nous fût enfin donné de la lire en notre langue.

Digitized by Google

Mme d'Abrantès, au commencement du siècle écoulé, se proposait de la traduire en français ; ce n'est qu'un siècle plus tard que ce projet a été mis en exécution par un écrivain pour qui la langue espagnole n'a pas de mystère, M. Léo Rouanet, qui a déjà à son actif plusieurs traductions annotées qui font grand honneur à son érudition.

Pour saisir l'argument de cette œuvre *Le Diable prédicateur*, il faut faire absolument abstraction de ses idées & de ses préférences personnelles aussi bien que des raffinements sceptiques de notre éducation ; il faut, un instant, se transporter en Espagne, dans les premières années du dix-septième siècle, s'incarner dans un hidalgo arrogant, batailleur, superstitieux, ouvert aux aventures merveilleuses, docile à toute parole religieuse. Voici l'ange Gabriel qui vient mander à Lucifer de prêcher la bonté & la charité ; c'est de la part de Dieu, le Maître ! Le Diable revêt un habit de franciscain & part pour accomplir sa mission. Il fait le plus touchant éloge des disciples de saint François, dont il compare le saint fondateur au Christ. Puis, il menace les avares des peines éternelles & les supplie de racheter leurs péchés par l'aumône. C'est l'argument général. Autour du principal acteur viennent se grouper d'autres personnages secondaires qui donnent à la scène toute la variété comique & tragique de la comédie & du drame.

Quelque étrange que nous paraisse le mysticisme de cette œuvre, qui fait passer le spectateur des pensées les plus graves au rire le plus désopilant, songeons que ce n'est ni pour nous ni pour notre temps qu'elle a été écrite. Elle convenait si bien au tempérament ibérique des premiers jours du dix-septième siècle que, dès que les bons moines s'apercevaient que la charité se refroidissait autour d'eux, ils demandaient qu'on la remît sans tarder sur la scène. L'effet était aussi sûr qu'immédiat ; dans leurs escarcelles tombaient dru les aumônes des cœurs touchés, bouleversés par la parole de l'acteur plus encore peut-être que par l'homélie d'un prédicateur.

L'auteur du *Diable prédicateur* n'est pas connu, quoique l'on ait de multiples raisons de croire que c'est Luis de Belmonte Bermudez. Lope de Vega avait, le premier, fait paraître sur les planches Lucifer en habit de saint François, il avait

Digitized by Google

créé l'ébauche primitive de l'œuvre; mais il ne lui avait pas donné la forme définitive dans laquelle on la fit jouer en janvier 1623, au palais royal de Madrid, devant Philippe IV.

Quoi qu'il en soit, cette pièce a joui pendant plus de deux cents ans, en Espagne, d'une vogue peu commune, & il n'est pas de manuel de littérature, de l'autre côté des Pyrénées, qui ne lui consacre quelques pages d'appréciations & de critiques plus ou moins judicieuses.

Nous ne pouvons que féliciter M. Léo Rouanet de son heureuse initiative qui permettra à beaucoup de compatriotes de lire une œuvre qui leur serait demeurée inconnue. La notice & les notes dont il a accompagné la traduction sont un heureux complément de son travail & témoignent de sa patience, de ses recherches & de l'impartialité de son jugement.

D. CAU-DURBAN.

Cent ans aux Pyrénées, par M. Henri BÉRALDI, 3e fascicule; 167 p. Paris, 1901.

Si tous les poètes ou prosateurs du grand siècle ne furent pas aussi étrangers qu'on le répète au sentiment de la nature, il est cependant une littérature, celle des hautes montagnes, dont ils ne soupçonnèrent même pas la future éclosion. J'imagine, toutefois, que si Lafontaine ou Mme de Sévigné étaient parvenus par un invraisemblable hasard & avec une audace plus invraisemblable encore jusqu'au port de Vénasque ou au lac d'Oo, ils auraient trouvé, pour peindre leur émotion, d'autres mots que « rochers affreux ».

Résumant les ascensions, découvertes & récits des amoureux des Pyrénées, M. Henri Béraldi écrit dans une langue vive, alerte, en phrases courtes, sans épithètes traînantes. Elle rappelle la marche résolue, nerveuse du montagnard sobre de paroles inutiles. Elle n'en est que plus expressive. On suit avec lui tous les pas des hardis ascensionnistes; on entre en connaissance intime avec chacun d'eux & avec tous les sites superbes qu'ils découvrent.

Qu'ils découvrent? vraiment oui. Il y avait dans les Pyrénées, à quelques heures de Toulouse & de Saragosse, des

Digitized by Google

régions absolument ignorées. Et quelles régions ! les plus surprenantes peut-être de la chaîne.

C'est à exposer les explorations diverses qui les ont révélées qu'est consacré surtout le nouveau volume de M. Béraldi. Elles furent, en effet, l'effort suprême des vingt dernières années du siècle pyrénéen qu'avait inauguré Ramond.

Au Mont-Perdu, qu'il gravit le premier, il dominait de son regard enthousiaste les vallées espagnoles, mais ne pouvait saisir leurs beautés. Jusqu'à ces dernières années on se les représentait tout autres qu'elles sont. On imaginait le versant méridional moins haut que le versant français; il est au contraire beaucoup plus élevé, séparé parfois, il est vrai, de la chaîne de faîte par des clus formidables, &, d'ailleurs, l'Espagne entière est un vaste plateau s'abaissant de tous côtés vers les mers, ressemblance de plus avec l'Afrique.

« On le croyait moins étendu en surface, il est le double; entièrement nu, on y découvre d'immenses forêts; plus avancé en destruction, c'est lui qui présente les formes les plus intactes. »

D'ailleurs très en désordre; les grandes lignes difficiles à saisir. Schrader, grimpeur intrépide, topographe, dessinateur très artistique, débrouille ce chaos, monde perdu de cirques, de barrancos qui rappellent les cañons du Colorado, de redressements rocheux d'une majesté suprême. Ses admirables panoramas en rendent la grandeur, sa carte en révèle tout l'ensemble. Elle se relie à l'est à celle de Charles Packe, à l'ouest à celle de Wallon, & « les Pyrénées espagnoles sont désormais connues sur une longueur de cent vingt kilomètres ».

Il est bon d'avoir ces cartes sous les yeux pour suivre le récit de M. Béraldi avec tout l'intérêt qu'il comporte.

D'autres explorateurs complètent le travail de reconnaissance : Lequeutre, Saint-Saud, Gourdon. Ils joignent la précision scientifique à l'enthousiasme passionné, & c'est le caractère de cette dernière phase du pyrénéisme.

Nous retrouvons naturellement le comte Russell; il remplit ce volume comme il a rempli le second. Il se réserve les plus hauts sommets, surtout les sommets vierges, plus encore les sommets difficiles.

Digitized by Google

Lui aussi fait des découvertes. Il les décrit avec le lyrisme plein d'âme qui peint & montre. Dans les mille tableaux qu'il nous a donnés de ses chères Pyrénées, quelle poésie débordante! mais pas une déclamation, pas une phrase. Tout mot porte, & remarquez qu'il demeure fixé dans la mémoire des vrais amis de la Montagne, comme les vers des poètes. Parmi les récits de courses dont il est parlé dans ce volume, qui pourrait oublier, après l'avoir lu, celui de la crête des Tempêtes au revers des monts Maudits?

On le trouvera dans les *Souvenirs d'un Montagnard*, qui parurent en 1878.

Un autre caractère de la dernière période fut le développement popularisé des courses de haute région, la création des clubs alpins-français, nom un peu agaçant pour les pyrénéens, remarque M. Béraldi, mais on sait qu'*alp* est un terme générique. Puis l'entraînement pour les escalades, surtout pour les escalades premières, enfin la grande part, & la meilleure, prise par les ascensions enchanteresses dans les goûts de sport, c'est-à-dire de régénération des forces physiques dont la défaite venait de montrer la nécessité.

Des noms d'ascensionnistes toulousains apparaissent aussi dans le volume : Eugène Trutat, Charles Fabre, Félix Regnault. Et pour les Toulousains, familiers de Luchon & de ses sites merveilleux, il est doux d'entendre un Dauphinois, familier des Alpes lui, déclarer que la vue du Néthou est plus belle que celle du mont Blanc, & Schrader assurer, après avoir admiré tant d'aspects pyrénéens inédits, que la vallée d'Oo, son lac à la cascade bondissante, la couronne de neige & de glace qui la domine au midi est la plus belle du versant français. « Elle est à part dans les Pyrénées, conclue-t-il, & je n'y connais rien de plus complet que le second cirque. » Celui d'Espingo, dont il a donné un beau dessin.

Et notre Garonne? où veut-elle commencer? Modestement, mais d'une si charmante allure au pla de Béret, conclusion la plus conforme à l'orographie, ou plus bruyante dans le val d'Aran? La question des Goueils de Jeou est-elle tranchée? M. Belloc avait jeté de la fuschsine au Trou du

Digitized by Google

Toro &, n'ayant pas vu l'eau sortir colorée des Goueils légendaires, avait conclu qu'il n'y avait pas communication. On avait de même coloré le Doubs au moment où il s'engouffre & la Lone avait continué à s'échapper de sa grotte absolument limpide. On avait cru définitivement que les deux cours d'eau étaient étrangers l'un à l'autre. Or, récemment, l'incendie de l'usine Pernod a jeté dans le Doubs un million de litres d'absinthe, & deux jours après la Lone était aromatisée par la pénétrante liqueur.

La courte préface de M. Béraldi fait espérer un dernier volume. Nous l'attendons impatiemment, car la lecture des premiers passionne comme la montagne elle même.

J. de L.

Excursions et sensations pyrénéennes; cimes ariégeoises, par le vicomte Jean D'USSEL. — 1 vol. de 185 pages, 31 photogravures. Paris, Plon, 1901.

Les Pyrénées ariégeoises, trop négligées, attirent maintenant l'attention grâce à d'attachants travaux. Nous parlions dernièrement, ici-même, des excursions que poursuit dans la haute chaîne, avec la double passion du montagnard & du botaniste, M. Marcaillou d'Aymeric. Voici un enthousiaste nouveau des cimes souveraines qui se présente avec un élégant volume, où les descriptions se précisent & s'éclairent par des photogravures faisant éprouver de nouveau à tous ceux qui les ont connues les sensations des sauvages altitudes.

M. le vicomte Jean d'Ussel est déjà apprécié d'ailleurs par les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* depuis les *Paysages andorrans* qu'il lui a donnés en 1899.

Il écrit & décrit avec une aimable simplicité que l'émotion colore & que l'action dramatise. Il découvre, lui aussi. Les courses & les aspects de montagnes ne sont-ils pas infinis? Et si, après de rudes escalades en régions perdues, il a eu souvent la déception d'apercevoir sur les sommets une tourelle de blocs de rochers, combien dont il a foulé le premier la pointe ignorée & sans nom même !

D'ailleurs, il est attiré par les difficultés à vaincre & il ai-

Digitized by Google

guise la joie de s'emparer d'une cime connue par celle de l'atteindre à travers un passage plus ardu. Il se plaît ainsi à gravir, par la plus mauvaise des trois cheminées, celle du Pédrous, ce pic superbe, le nœud, beaucoup plus que le Carlitte, comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire, des nombreuses chaînes qui divisent divers bassins & de la ligne de séparation entre l'Océan & la Méditerranée. De même, il raffine sur l'ascension classique du Montcalm en gravissant directement la pique (2935 m.) qui se présente comme une gigantesque échauguette au devant du dôme majestueux.

Les dédaigneux, qui regardent les Pyrénées ariégeoises comme indignes de leurs efforts, parce qu'elles sont trop faciles, verront qu'elles ont aussi leurs difficultés périlleuses. Elles ont surtout leur beauté propre, leurs vallées aux longues pentes imposantes, leurs régions hautes déchirées & en ruines, leurs nombreuses nappes d'eau, tantôt seul sourire paisible des solitudes rocheuses, tantôt noires & sinistres sous les nuées menaçantes, augmentant encore l'impression d'effroi des âpres déserts. Presque partout, les lignes sont d'un grand style. A retenir à ce propos la note si juste de l'ascensionniste doué du sentiment profond de la montagne : « Avec la pleine lumière, les contours deviennent moins fixes & la couleur prend trop d'importance au détriment de la ligne : le matin est l'heure du sculpteur ; le soir, celle du peintre. »

Les matins & les soirs, ce sont les heures de la montagne. Pour jouir pleinement de sa beauté, il faut la surprendre à ces moments intimes, loin de la foule banale des touristes qui ne la voient qu'au milieu du jour. Il faut veiller & passer la nuit dans les cabanes des bergers qui content encore avant le sommeil les antiques légendes, s'enivrer au soleil tombant du solennel silence de l'infini, des colorations vaporeuses & chaudes, puis des teintes livides descendant tout à coup comme un linceul, surtout sur les neiges, &, au lever du jour, des rapides scintillations de toutes les nuances du prisme, transformant en joyaux étincelants les pointes de roches, le fond des vallées d'azur intense, les ruisseaux cristallins & jaseurs.

Le nouveau volume de M. d'Ussel donne des indications

Digitized by Google

inédites sur la crête frontière entre l'Ariège & l'Andorre, & il inspirera à plus d'un lecteur le désir d'aller là-haut partager ses « sensations pyrénéennes ».

J. DE L.

Les Evêques italiens de l'ancien diocèse de Béziers (1547-1669), par Mme BELLAUD-DESSALLES. — Tome Ier. — Un volume grand in-8° de XXIII-498 pages. — Toulouse, Edouard Privat, éditeur, & Paris, Alphonse Picard, éditeur, 1901.

Il s'agit d'une œuvre considérable, & ce premier volume montre qu'elle sera menée à bon terme de la façon la plus satisfaisante pour l'histoire particulière de l'ancien diocèse de Béziers, comme pour l'histoire générale de la province du Languedoc. Rien n'a été négligé par l'auteur pour se documenter de la façon la plus complète & la plus précise. Il a tout cherché, tout trouvé, & il arrive les mains pleines de renseignements authentiques puisés aux meilleures sources pour nous faire connaître dans leur vie privée, comme dans leur vie ecclésiastique & leurs missions politiques, tous ces évêques italiens de l'ancien diocèse de Béziers, ainsi que le vieux Béziers lui-même avec ses somptueux hôtels, ses églises, ses chapelles, ses fondations, ses mœurs, ses usages, ses passions politiques ou religieuses, enfin toute sa vie pendant une période de plus d'un siècle.

Quoiqu'il s'agisse de personnages d'origine étrangère & qu'ils aient été surtout des prélats de cour, les quatre évêques dont Mme Bellaud-Dessalles écrit la biographie dans ce premier volume & les quatre autres qu'elle nous fera connaître dans un second volume ont laissé à Béziers des souvenirs durables de leur passage par leurs bienfaits. Proches parents de deux reines, Catherine de Médicis & Marie de Médicis, ils furent chers à Henri II & à ses successeurs aussi bien qu'à Henri IV, à Louis XIII & à Louis XIV, aux Valois comme aux Bourbons. S'ils nous apparaissent comme des seigneurs mondains, des négociateurs habiles, d'adroits ambasssadeurs plutôt que comme des pontifes austères, assidus à leurs fonc-

Digitized by Google

tions ecclésiastiques & préoccupés du soin de leurs ouailles, ils n'en ont pas eu moins leur mérite au point de vue religieux & diocésain. Et lorsque l'on voit trois d'entre eux recevoir la pourpre cardinalice — tels Laurent Strozzi, Jean IV de Bonsi & Pierre V — & ajouter la plus haute dignité de l'Eglise à tant d'autres dignités de l'Etat, on peut excuser la malignité de quelques-uns de leurs contemporains sans aller jusqu'à méconnaître leurs talents & leurs mérites, car il furent tous à la hauteur de leur situation, plusieurs y furent des modèles de zèle & de charité, & deux au moins rendirent au pays les plus utiles services.

Ce furent d'abord Laurent Strozzi (1547-1561), dont Brantôme a dit qu'il « avait le cœur fort noble, généreux & splendide », ce soldat manqué, homme de guerre plus que d'Eglise, « hautain, grand seigneur & magnifique », que Catherine de Médicis finit par appeler à Albi pour y réprimer les luttes religieuses.

Puis vint Julien de Médicis (1561-1571), tout différent de Laurent Strozzi, doux & timide, mais aussi aimable & bon. Il ne rêvait qu'union & paix. Ses rapports étaient d'une rare affabilité, son administration paternelle. Sa générosité n'était pas moins grande. « Il estoit libéral, dit la *Chronique de Saint-Victor*, tenoit honorable train, recognoissait ses serviteurs, & davantage s'il l'eût pu. »

Enfin apparaît la « dynastie de Bonsi », comme on l'a appelée, qui prit possession du siège épiscopal de Béziers pour une durée de près d'un siècle. De 1576 à 1669, Thomas Ier, Jean IV, Thomas II, Clément & Pierre V devaient l'illustrer à plusieurs titres. Mais, dans ce premier volume, Mme Bellaud-Dessalles ne nous en fait connaître que deux : Thomas Ier & Jean IV.

Quelle figure plus noble & plus sympathique que celle de ce Thomas Ier de Bonsi qui, après avoir servi de longues années & dans les conjonctures les plus difficiles la cause de la religion & celle de la royauté (1576-1596), sentant diminuer les forces de son corps & la valeur de son esprit, quitta volontairement son siège épiscopal & s'enferma dans l'humilité & le silence en attendant la mort libératrice & justicière.

Digitized by Google

La biographie de son successeur, Jean IV de Bonsi, est surtout étendue. Son épiscopat fut d'ailleurs long : vingt-six ans (1596-1621) & rempli d'événements importants. Mme Bellaud-Dessalles nous présente son portrait d'après une estampe conservée à la Bibliothèque nationale & reproduit d'après un cliché de M. Edouard Privat, mais le Musée de Montpellier vient d'acquérir une toile qui nous donne encore mieux sa véritable physionomie. C'est bien le doux prélat, « prudent, circonspect, même un peu flegmatique », que dépeignent les dépêches des ambassadeurs florentins. Avant tout, homme de devoir, il remplit simplement & consciencieusement les missions dont il fut chargé durant les différentes phases de sa laborieuse existence & ne fut inférieur à aucune d'elles. Evêque, ses œuvres parlent de son zèle; ambassadeur, ses dépêches diplomatiques témoignent de ses travaux; grand aumônier de Marie de Médicis & conseiller de Louis XIII, on trouve dans la correspondance royale tout à la fois son histoire & l'attestation de ses services. Et ces mots de Raby, écrits cinq jours après la mort du prélat à Puysieux, traduisent l'appréciation de ses contemporains : « Il est généralement regretté d'ung chacun en ceste court tant il y estoit aymé & estimé pour sa grande bonté & suffisance; entre autres le Roy a perdu en luy un très bon serviteur. »

Tel est ce premier volume de l'œuvre historique entreprise par Mme Bellaud-Dessalles, très détaillé sans être prolixe, très érudit sans faire étalage de science, agréable à lire sans verser dans la fioriture. Aussi Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a-t-il eu raison de dire dans la préface dont il l'a honoré : « Ecrit avec âme, rempli de citations empruntées aux sources les plus sûres, enrichi de pièces inédites & d'un difficile accès, sincère & sympathique à la fois vis-à-vis de ceux dont il raconte l'existence mouvementée, ce travail consciencieux fait honneur à son auteur, & si le *féminisme*, dont on nous parle tant aujourd'hui, présentait toujours en sa faveur d'aussi éloquents plaidoyers, sa cause serait presque gagnée. »

B. D.

Digitized by Google

Notice sur Villemur, par Amédée SEVÈNE, ancien juge de paix de Villemur. — 1 vol. in-8°, de 200 pages; Villemur, imprimerie Brusson jeune.

Voici encore un de ces ouvrages modestes & précieux, si heureusement inspirés à l'érudition locale par l'amour de la « petite patrie ». Grace à M. Sevène, qui a tiré des papiers de la « maison commune », des archives notariales & de *l'Histoire générale de Languedoc* les éléments du présent volume ; grâce aussi à M. Brusson, l'éditeur, dont les presses ont tenu à honneur de réserver aux annales de la petite cité une édition magistrale, Villemur aura donc aussi son histoire.

Depuis le serment d'hommage prêté, vers l'an 1035, au vicomte d'Albi par Pons & Aton, fils d'Odile, jusqu'aux décrets de 1789 & 1790, abolissant, avec l'ensemble du régime féodal, les prérogatives seigneuriales du vicomte Guy de Ménoire, M. Sevène a exhumé tous les faits notables, toujours intéressants, parfois tragiques, des annales villemuriennes. Le grand incendie de Villemur au treizième siécle, allumé par les habitants eux-mêmes, affolés — faut-il le dire ? — à la nouvelle, mensongère d'ailleurs, de l'approche des croisés de Montfort; les luttes du seizième siècle entre huguenots & catholiques ; le siège de Villemur par Joyeuse en 1592, & la belle défense opposée par Thémines aux assaillants ; la mort du capitaine Coravelles, tué au chateau de Villemur en se défendant contre les sergents du prévôt général de Languedoc ; la démolition du château à la suite de la paix d'Alais ; l'entrée solennelle de Mathieu Brémond, fondé de pouvoir du comte de Belle-Isle, nouveau seigneur de Villemur, le 23 janvier 1720, sont les principaux épisodes de ces petites annales.

L'histoire administrative de la Communauté de Villemur forme la seconde partie de l'ouvrage ; c'en est peut-être aussi la plus neuve : on y trouvera le texte important & curieux de la transaction intervenue, le 2 novembre 1606, après de longs démêlés, entre le vicomte & la Communauté. La troisième partie, consacrée à l'histoire économique de la ville & de la région villemuriennes, renferme des renseignements tout à fait inédits,

Digitized by Google

croyons-nous, sur les métiers & les corporations de la localité. Un appendice contient le texte de la charte des franchises des habitants de Villemur, une note curieuse sur les fortifications de la ville & du château & quelques autres documents. Une table des noms, très complète, facilite les recherches du lecteur. Que M. Sevène & son éditeur soient remerciés pour avoir fidèlement recueilli, & conservé désormais à l'érudition ces « miettes de l'histoire » : elles ne sont pas sans intérêt pour l'histoire générale; elles auront surtout, pour les descendants actuels des générations disparues, sauvées ainsi de l'oubli, leur saveur & leur prix.

L. B.

La Ilustracio llevantina. *Revista artistich-literaria de Catalunya*. Valencia, Balears y Rosselló.

Cette *Revue*, qui paraît à Barcelone depuis un an, est en catalan, & ne s'occupe que de ce qui intéresse la Catalogne & le levant de la péninsule ibérique, comme son nom l'indique, voire nos Pyrénées orientales, terre catalane de langue & de race, mais qui ne se soucie nullement d'être unie politiquement à sa grande sœur d'Espagne.

Cette *Revue*, de format petit in-f°, nous a paru remplir consciencieusement son but & son titre. Voyons, par exemple, le numéro du 1er mai dernier. Qu'offre-t-il d'*artistique* & d'*illustré*? Un charmant dessin de Sans Castaño représentant deux fillettes qui recueillent l'argent destiné à une œuvre pie; un beau portrait en clair obscur de Joan Torrendelle, auteur dramatique, accompagnant un fragment de son drame : *Els encarrilats;* des scènes des fêtes maritimes de Toulon; un fusain de Sardé donnant une scène de misère; plus une quantité de petits dessins charmants : *ɣincos* ou *gillotages*.

Dans la partie littéraire, je citerai : La *Cronica de Catalunya*, qui prouve que ce journal illustré n'est pas défavorable au mouvement séparatiste, « ha començat lo sometent, y Cata« lunya respondra un dia ó altre ». Un article sur les *grotesques* sculptés dans le chœur de la cathédrale de Barcelone; une idylle de Concabella; des articles sur des Catalans ou étran-

Digitized by Google

gers, amis de la Catalogne. Les chroniques, bibliographies, jeux d'esprit & caricatures remplissent les versos intérieurs & même le dos de la couverture. Deux charmantes chansons catalanes de quatre pages sont publiées hors texte, avec gravure.

Nous ne nous expliquons pas pourquoi le prix de l'abonnement, qui est de 20 pesetas pour l'Espagne (ce qui correspond à 12 fr. 50 c.), est de 25 francs pour la France. L'écart nous paraît fait pour éloigner les lecteurs du Midi de la France que cette belle & bonne *Revue* pourrait intéresser.

SAINT-SAUD.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 188

Digitized by Google

LA GARONNE NAVIGABLE

I.

Au début du vingtième siècle, au moment où, sur le terrain économique, la lutte entre les peuples se fait de jour en jour plus meurtrière, la question de la *navigation intérieure* devient une de celles qui doivent le plus nous préoccuper.

L'essor considérable donné depuis quelques années par l'Allemagne à la navigabilité & à la canalisation de ses voies fluviales, les résultats inouïs & peut-être même inespérés au début qu'elle a obtenus, ont suggéré aux autres grandes nations l'idée d'un accroissement encore plus grand de leur navigation intérieure.

La Russie, déjà si favorisée par sa topographie & la distribution géographique de ses fleuves; l'Autriche-Hongrie, que les ingénieurs déclaraient naguère impossible à améliorer; l'Angleterre même qui, par les facilités naturelles de ses ports & grâce à sa forme insulaire, pourrait à la rigueur se passer de canaux, tous ces pays & bien d'autres encore se préparent à faire des sacrifices énormes, à dépenser des centaines de millions pour améliorer les voies fluviales & les canaux existant déjà & surtout pour en créer de nouveaux.

C'est que chez nos voisins on est d'accord pour admettre l'exactitude des aphorismes exprimés par M. Kannengieser au Congrès de Mülheim-sur-la-Ruhr :

Digitized by Google

« Où il y a des voies navigables, il y a de l'industrie ;
« Où il y a de l'industrie, il y a du travail ;
« Où il y a du travail, il y a du pain ;
« Où il y a du pain, on ne connaît pas la misère. »

Aussi, nul sacrifice pécuniaire ne paraît excessif lorsqu'il s'agit d'améliorer les voies d'eau.

Dans cette course au clocher, le triomphe sera pour la nation qui aura su le mieux & le plus utilement dépenser pour sa navigation intérieure, à celle qui aura non seulement agrandi ou perfectionné les voies existantes & créé des voies nouvelles, mais qui aura modifié, rajeuni & augmenté son outillage fluvial, qui aura, en outre, formé un personnel suffisant & instruit, capable de s'adapter aux exigences & aux besoins de la batellerie moderne.

*
* *

En Allemagne, pendant le dernier quart du dix-neuvième siècle, des transformations colossales viennent de s'opérer : la part de la batellerie dans le trafic des quinze plus grandes villes allemandes égale & fréquemment dépasse la part des chemins de fer[1] ; le bateau du Rhin ou Rheinschiff jauge 1,000 ou 1,500 tonneaux & quelquefois 2,075. Bien mieux, les chemins de fer allemands, loin d'être touchés par ce qui pourrait ressembler, au premier examen, à une concurrence & qui n'est, au contraire, cela est péremptoirement démontré, qu'une précieuse contribution à leur puissance, ont donné, dans deux des derniers exercices (1896-1897), un excédent de recettes de 116 millions contre 36 millions fournis dans ces mêmes années par les nôtres.

Pendant que l'Allemagne développait ainsi sa navigation intérieure, chez nous, « dans le plus beau royaume sous le ciel », nous en sommes presque restés, pour tout ce qui touche à la navigation intérieure, à la même situation que vers 1840.

1. Ce sont principalement Tilsit, Dantzig, Thorn, Stettin, Berlin, Breslau, Hambourg, Magdebourg, Dresde, Brême, Leer, Dusseldorf, Francfort, Mannheim, Ludwigshafen. La batellerie du port de Hambourg y a introduit 47 % en valeur, 67 % en poids des marchandises destinées à l'exportation.

Digitized by Google

Une campagne de dénigrement déréglé des voies de navigation prévalut d'abord, il y a cinquante ans : c'est que les chemins de fer venaient de faire leur apparition, & ils bénéficièrent d'un engouement universel & exclusif. Ce dénigrement & cet engouement aboutirent à l'abandon des voies d'eau pour les voies de fer. Des projets vastes, peu coûteux & bien conçus, furent perdus de vue, puis totalement oubliés. Parmi les plus remarquables, il convient de citer, pour la région du sud-ouest seulement, les projets de jonction de la Garonne à l'Adour & de la Garonne à la Loire. Ces canaux auraient pu être d'un grand secours aux populations agricoles du Midi, ils auraient procuré un nouvel essor à leur agriculture, à leur industrie & à leur commerce, tout en concourant, on ne saurait trop le redire, à la fortune des chemins de fer.

La lamentable histoire, depuis un demi-siècle, de ce chef-d'œuvre de Riquet : le canal du Midi, mis aux mains de la Compagnie des chemins de fer du Midi qui avait intérêt à en amoindrir l'importance; celle, non moins triste, du canal Latéral, condamné un moment à disparaître, sont présentes à la mémoire de tous ceux qu'intéressent ces questions.

Il y a quelque honte pour nous Français, pour nous habitants du Sud-Ouest, à constater qu'en 1847, « cinquante-trois « députés & quatre cents conseils municipaux de nos dépar- « tements du Midi appuyaient la demande de concession du « chemin de fer de Bordeaux à Cette, au moyen de la des- « truction du canal Latéral où serait établi le chemin de fer. « Il fallut l'intervention énergique de M. Collignon pour « empêcher cet acte de vandalisme qu'eût expliqué l'engoue- « ment universel alors pour les chemins de fer[1]. »

Personne ne convenait ou n'osait convenir alors, même parmi les économistes les plus autorisés, que la vitesse des chemins de fer & leurs commodités, que les facilités de manutention qu'y pense trouver le commerce sont fréquemment choses plus apparentes que réelles, & qu'il y a d'énormes avan-

1. *A propos de la Garonne navigable*, par G. Rossignol. Bordeaux, imprimerie Gounouilhou, 1900.

Digitized by Google

tages à utiliser la batellerie au lieu des chemins de fer, pour toutes les matières pondéreuses ou encombrantes, — houille, minerais, liquides, bois, métaux, fourrages, engrais, — si des droits de péage excessifs ne viennent l'entraver.

Le commerce, séduit par quelques tarifs de combat établis pour tuer les voies d'eau, déserta peu à peu celles-ci, puis, routinier & indifférent, les abandonna tout à fait, sans souci du parti considérable qu'il pouvait en retirer, & il devint l'humble tributaire des voies de fer.

Cependant la France, quoique restée en retard, si on compare son mouvement fluvial avec celui de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique & de la Hollande, fit faire un pas à la question en 1879 sur l'initiative hardie de M. de Freycinet. Malheureusement, le plan Freycinet, venu un peu trop tôt chez nous, ne fut appliqué qu'en partie, & l'idée en a été surtout réalisée à l'étranger.

Dans ces derniers temps, des efforts, dus à l'initiative privée, ont été tentés dans le sud-est & l'ouest de la France. La *Loire navigable*, qui a servi d'inspiratrice à la *Garonne navigable*, obtenait, après des efforts inouïs, des résultats au moins moraux, en attendant les résultats matériels. Son Comité, qui comprend l'élite intellectuelle & financière du bassin de la Loire, créa un courant d'opinion favorable aux vastes idées émises & aux résultats pratiques recherchés. Les vœux énergiques votés dans ses Congrès secouaient l'apathie gouvernementale. L'agitation gagna même les bassins voisins. Le Rhône, las d'être aussi déshérité, tentait quelques efforts en vue de l'amélioration de son réseau navigable : le projet Baudin prouve qu'il ne s'est pas agité en vain.

Malgré tous ces progrès relatifs, c'est dans l'état d'esprit le plus faux que se trouvait le public français, en général, — car tous ces efforts & ces initiatives étaient encore inconnus de lui, — quand, en 1899 & 1900, apparut soudain, avec tous ses dangers, aux yeux des moins clairvoyants, l'impuissance des chemins de fer à assurer les services commerciaux, *même en temps de paix*, dans le cas d'un accroissement quelque peu considérable, quoique normal, du trafic intérieur & du mouvement du commerce extérieur.

Digitized by Google

L'insuffisance des gares & des voies des grandes Compagnies fut démontrée. Les Compagnies de l'Est, de l'Orléans & du Midi subirent une véritable crise du matériel de laquelle résultèrent pour elles des pertes considérables, & pour le commerce, l'industrie & l'agriculture un préjudice incalculable & un malaise général.

Le mal était désormais évident. Une réaction salutaire se produisit aussitôt, & sans qu'elle ait pour but ni qu'elle puisse avoir pour résultat, — à l'encontre de celle qui eut lieu, il y a un demi-siècle, en faveur des chemins de fer, — le remplacement de ceci par cela, elle a abouti en peu de temps au projet de loi Baudin, présenté le 1er mars 1901 à la Chambre des députés, « en vue de compléter l'outillage national par l'exécu-« tion d'un certain nombre de voies navigables nouvelles, « l'amélioration des canaux, des rivières & des ports mariti-« mes. »

***

Malheureusement, dans ce projet, en prévision duquel les largesses de l'Etat sont incontestables & qui est la reprise de l'ancien plan Freycinet sensiblement modifié, le sud-ouest de la France a été complètement sacrifié. On ne peut, en effet, quelque bonne volonté qu'on y mette, trouver suffisantes les sommes qu'on lui consacre :

7,000,000 pour les canaux du Midi (Latéral & du Midi);
3,000,000 pour la Garonne, entre Castets & Bordeaux.

En tout : 10,000,000, sur 497,640,000 francs destinés à l'ensemble de la navigation intérieure : c'est un **1/50e** du total!!

Sur les 456,640,000 francs qui seraient consacrés à des travaux neufs, rien, absolument rien, n'a été prévu pour le Sud-Ouest. La Garonne, avec ses tributaires le Lot, le Tarn, la Baïse, le Drot; la Dordogne, avec l'Isle & la Vézère; l'Adour, avec la Midouze, les Gaves réunis, soit le septième de la France comme population, comme richesses naturelles,

Digitized by Google

même comme réseau théoriquement navigable, n'ont pas compté, n'ont pas existé! Pour cette vaste & si riche région, rien n'a été prévu en vue d'augmenter par elle la richesse nationale. Oui, on a agi envers elle comme si elle n'existait pas! & si on lui a fait l'aumône du *cinquantième* des sommes qu'on projette de dépenser, & cela en vue de la réfection de ses voies existantes seulement, elle l'a dû à son passé, à son histoire, à son canal du Midi, ce précurseur des grands canaux, à son canal Latéral, à ces gloires d'antan si oubliées & si délabrées!

Et s'il est vrai que le Sud-Ouest ne compte que pour le 1/74e dans le tonnage de la navigation intérieure de la France, lui qui représente le septième pour tout le reste, il ne peut être responsable d'un pareil état de choses, car il le doit à l'oubli auquel l'Etat l'a longtemps condamné. Toujours, comme aujourd'hui, on l'a sacrifié aux autres régions & plus particulièrement au Nord à qui on a tout donné.

Tandis qu'il n'obtient *rien* dans les 456,400,000 francs consacrés aux travaux neufs,

110	millions	sont destinés au canal de la Loire au Rhône;
91	»	400,000 francs sont destinés à celui de Marseille au Rhône;
80	»	sont destinés à celui de l'Escaut & de la Meuse;
60	»	sont destinés à celui du Nord;
40	»	sont destinés à celui de la Chiers;
36	»	sont destinés à celui de l'Ourcq (prolongement);
16	»	sont destinés à celui de Moulins à Saucoins;
14	»	sont destinés à celui de la Loire, entre Nantes & Angers;
4	»	240,000 francs sont destinés à celui de Cette au Rhône.

Cette grande injustice ne sera pas sanctionnée, espérons-le; elle a fait déborder la coupe, & notre région aujourd'hui réclame & s'agite à son tour.

Digitized by Google

II.

Justement ému de l'infériorité de notre Sud-Ouest, si éprouvé & si négligé, de l'oubli si injustifié auquel on le condamnait, de l'insouciance, de l'indifférence ou de l'apathie dans lesquelles lui-même se confinait peut-être, un agrégé de l'Université, professeur d'histoire & de géographie du Lycée de Bordeaux, M. Georges Rossignol, démographe au style puissant, à la logique serrée, patriote sachant ce qu'il veut & où il va, ayant à son actif de nombreux travaux sur la dépopulation de la France & un livre qui est une œuvre de bien [1], jeta le premier cri d'alarme.

***

Dans ses voyages & dans ses séjours à l'étranger, il avait pu constater, à côté de l'état précaire de la navigation intérieure en France, l'état brillant de la navigation intérieure en Allemagne. Il avait vu sur l'Elbe des chalands de 650 à 1,000 tonneaux, & sur le Rhin, que les Allemands appellent l'*empereur des fleuves de la Germanie*, des colosses de 1,400, 2,000 & même 2,075 tonneaux. Pourtant, le Rhin est moins bien favorisé par la nature que la Garonne; mais les Allemands sont en train d'en faire la plus grande voie commerciale du monde entier.

Et la vue d'une suite ininterrompue de chalands de fer ou d'acier [2] qui fait de l'Elbe entier un seul port; la vue des énormes vapeurs rhénans montant le fleuve chanté par Victor

1. *Un pays de célibataires & de fils uniques*, par Roger Debury (G. Rossignol).

2. En Allemagne, la plupart des chalands sont maintenant en fer ou en acier. En France, sur les 15,793 bateaux recensés en 1896, 1,063 seulement étaient construits en fer. Notre batellerie en est restée aux diligences!

Digitized by Google

Hugo pour alimenter les villes de Dusseldorf, Cologne, Coblentz, Ludwigshafen, Mannheim, Strasbourg, Francfort; la comparaison de ces fleuves améliorés, à l'activité si débordante, avec le vide relatif de nos rivières pourtant si belles & si favorisées par la nature, & de nos canaux portant péniblement des péniches en bois de 50 à 150 tonneaux, rarement de 200 à 250; avec l'abandon & l'état lamentable de nos canaux garonnais, avec l'absence presque complète du fret, avec l'outillage suranné, avec les écluses insuffisantes & ne permettant aucun progrès de la batellerie, toutes ces constatations navrantes lui inspirèrent un apostolat nouveau, l'idée de créer une agitation en vue du relèvement de la navigation intérieure du sud-ouest de la France.

*
* *

Dans des communications faites à la *Société de Géographie commerciale de Bordeaux,* puis dans des articles publiés par la *France de demain*, sous le pseudonyme de Roger Debury, M. Rossignol décrivit la navigation du Rhin & de l'Elbe; il signala les résultats immenses obtenus par les Allemands grâce aux sacrifices pécuniaires qu'ils ont su consentir pour améliorer leur réseau de navigation intérieure.

Dans ces études se trouvent condensés tous les arguments qui prouvent que les routes d'eau stimulent ou même créent de toutes pièces la production des pays traversés.

Le Rhin & l'Elbe n'ont pas été mieux doués par la nature que la Garonne & la Dordogne. Il ne serait peut-être pas téméraire de dire que ces fleuves l'ont été moins bien; que leur stabilité était moins grande, leur débit d'eau moins assuré, les facilités pour les améliorer plus précaires; mais grâce à un esprit de suite dont il conviendra de s'inspirer, grâce à une ténacité qui n'a reculé devant aucune dépense, on a fait de ces instruments imparfaits des routes commerciales de premier ordre.

Et ainsi pénétré du mal dont nous souffrons, de ses causes & des remèdes possibles, M. G. Rossignol publia, dans la *Revue commerciale & coloniale de Bordeaux & du Sud-Ouest*, deux

Digitized by Google

articles sensationnels, parus les 17 & 24 août 1900, sous le titre : *A quand la Garonne navigable?*

Cette étude, point de départ d'un mouvement qui sera fécond entre tous en faveur de la navigabilité de la Garonne & des affluents, provoqua une légitime émotion.

M. Rossignol s'appuyait sur ces principes que le beau livre de M. Louis Laffitte (*La navigation intérieure en Allemagne*) avait mis en lumière :

« La batellerie est l'auxiliaire désormais indispensable de « la marine marchande ;

« Un grand port moderne doit être desservi par un vaste « réseau de navigation intérieure ;

« Il faut étendre la zone de drainage commercial d'un port « maritime au moyen de voies navigables. »

Puis il soulignait à nouveau les merveilleux résultats obtenus sur le Rhin, grâce aux 339 millions dépensés de 1830 à 1894, & sur l'Elbe, grâce aux 132 millions qu'on lui a consacrés ; il signalait les projets grandioses que les Allemands vont prochainement exécuter & les 562 millions de francs que le *Mittelland Kanal* & ses annexes doivent leur coûter encore ; il signalait enfin tout ce que les Etats-Unis, l'Autriche-Hongrie & la Russie se proposent de faire, les 750 millions que va dépenser l'Autriche-Hongrie : Vienne & le Danube reliés à la Moldau affluent de l'Elbe, & à l'Oder, les 332 millions de roubles, un tiers de son budget de 1899, consacrés par la Russie à ses voies de communication, les 510 millions de roubles qu'elle leur a destinés en 1900, &c.

Il appelait l'attention de tous ceux qu'intéressent les progrès économiques du Sud-Ouest sur les résultats obtenus déjà par la Société la *Loire navigable*, sur les huit Congrès provoqués par elle en six ans d'existence & tenus successivement à Nantes, Orléans, Angers, Tours, Saumur, Blois, Le Mans, — cette année 1901 à Orléans, — sur ses quinze comités régionaux, tous intimement unis au comité central, sur les sept cent soixante-quinze vœux qu'elle a fait émettre aux corps élus de la région, tendant « à faire cesser ce scandale qui n'a que trop « duré, l'inutilisation de la Loire », sur les 7,200,000 francs obtenus des Conseils généraux du bassin inférieur de la Loire

Digitized by Google

& sur l'engagement pris par l'Etat de fournir la même somme pour mettre en état de navigabilité les 84 kilomètres qui séparent Nantes de l'embouchure de la Maine.

Il rappelait à tous ceux qui ont visité les bords enchanteurs de la Garonne, de la Dordogne & de leurs affluents, ces lignes lyriques de M. Onésime Reclus sur le bassin garonnais : « Opulence du sol, beauté des collines, gaîté du ciel, c'est ici, « pas ailleurs, le jardin de la France! »

« Les fraîches prairies, ajoutait M. Rossignol, les beaux « champs de blé, les vignobles fameux se succèdent tout le « long du grand fleuve; le maïs, le tabac & le lin, puis les « bœufs, les moutons, les porcs, les chevaux & les mulets « contribuent à la plantureuse douceur de la vie dans ce vaste « bassin; la houille, le fer, les marbres & les bois de pin y « fourniraient les éléments d'une puissante industrie. Nulle « part la nature n'a mis plus d'unité que dans ce bassin flu- « vial qui s'ouvre harmonieusement en forme d'entonnoir, « entre les Pyrénées & le Massif central. Si le Rhin est la « grande rue de l'Allemagne occidentale, si la Seine, suivant « le mot du Premier consul, est la rue d'une seule & même « ville qui s'appelle Paris-Rouen-Le Havre, la Garonne a « été mieux marquée encore pour être la rue centrale de tout « le Sud-Ouest; somptueuses ou menues, mais toujours pro- « prettes, avec un air d'aisance rieuse, les maisons s'y succè- « dent presque sans interruption de Toulouse à Bordeaux, en « passant par Grenade, Castelsarrasin, Moissac, Agen, Aiguil- « lon, Tonneins, Marmande, La Réole, Langon & Cadillac. »

Puis, plus loin : « On a tout dit sur les avantages de la « situation de Bordeaux. Cette ville est bien la porte d'entrée « & de sortie tout indiquée de ce magnifique bassin fluvial; « elle est faite pour en résumer les richesses & aussi pour en « stimuler l'activité, grâce au port de premier ordre qu'elle « doit rester ou qu'elle doit revenir. D'autant plus qu'elle « est située au point de rencontre de deux des plus impor- « tantes voies historiques de la région française, de celle qui « vient de Paris par la trouée du Poitou & de celle qui vient « de la Méditerranée par le large seuil de Naurouse. Elle est « la tête de ligne sur l'Océan du grand isthme français, qui

Digitized by Google

« est l'isthme européen par excellence, la route la plus courte « & la plus facile entre l'Océan atlantique & la Méditerranée. »

*
* *

Ces lignes éloquentes furent comprises, & un *Comité d'Etude de la Garonne navigable* se fonda à Bordeaux.

« Ce ne sera pas employer une vaine formule que de déclarer « que le Comité d'Etude de la Garonne navigable vient à « son heure, écrivait encore M. Rossignol[1]. Les graves démêlés qu'a eus le commerce bordelais avec certaines Compagnies de chemins de fer lui font un devoir de chercher un « supplément, devenu indispensable, de moyens de transport; « de plus & surtout, le monde entier est tellement engoué « des routes d'eau intérieures que notre région, volontiers un « peu routinière, ne peut pas se désintéresser plus longtemps « de cette question toute d'actualité. »

III.

« L'évidence du mal & la logique du médecin avaient obtenu « un premier succès, — écrivait M. P. Camena d'Almeida, « professeur de géographie à l'Université de Bordeaux (*Revue « philomathique* du 1er mai 1901), à propos de la publication « du premier numéro du journal la *Garonne navigable*, — « mais les idées justes ne sont pas de celles qui triomphent « sans combat. Il fallut donner des explications complémentaires, réfuter des objections, s'assurer des adhésions, convaincre les esprits prévenus & décider les hésitants. »

Et, en effet, sortis de la plume alerte de M. Rossignol, une série d'articles documentés parurent coup sur coup dans la *Revue commerciale & coloniale de Bordeaux & du Sud-Ouest*, sous le titre la *Garonne navigable*, continuant à diagnostiquer le mal & à préconiser l'urgence d'une médication énergique.

1. *A propos de la Garonne navigable*, par M. G. Rossignol (*Bulletin de la Société philomathique*, 1er novembre 1900).

Digitized by Google

C'étaient :

1° La *question du prix des transports*, pour bien démontrer l'état d'infériorité dans lequel nous met l'absence de voies d'eau : notre commerce d'exportation en baisse constante, nos ports moins actifs ou stationnaires, ce qui équivaut à leur déchéance, notre industrie & notre agriculture atteintes par suite de la concurrence impossible à soutenir contre nos rivaux que favorise le bon marché de leurs transports par eau ;

2° *La solidarité des voies de fer & des voies d'eau*, où il est établi que les Compagnies de chemins de fer feraient fausse route en ne cessant pas la guerre d'escarmouches & de tracasseries qu'elles n'ont cessé de mener contre la batellerie, attendu qu'elles ne peuvent que tirer un grand profit du développement des voies d'eau. L'idée se répand, du reste, au sein des Conseils d'administration des Compagnies de chemins de fer, qu'il devra y avoir coopération & solidarité entre les voies ferrées & les voies d'eau ;

3° *Les inondations dans le bassin de la Garonne ; reboisement & barrages*, dont le titre dit tout l'intérêt palpitant ;

4° *Le port de Bordeaux : ce qu'il a, ce qui lui manque ;*

5° *L'outillage du port de Bordeaux ;*

6° *Réponse à quelques objections*, réfutation péremptoire des erreurs qui contribuèrent le plus au dénigrement & à l'abandon des voies d'eau & des préjugés ayant cours dans le public sur la question des transports ;

7° *Les voies navigables & l'agriculture*, article dans lequel sont démontrés tous les bienfaits qui résulteraient pour l'agriculture des départements garonnais, de l'amélioration des voies fluviales & des canaux & de l'ouverture de routes d'eau vers les bassins avoisinants.

Enfin, une conférence, à laquelle était invitée la Chambre de commerce de Bordeaux, fut faite le 17 décembre 1900, sous les auspices du Comité provisoire de la G. N. & de la Société de géographie de Bordeaux, par M. Rossignol, qui, résumant toute la question, entraînait par son éloquence persuasive & la solidité de ses arguments l'élite intellectuelle & commerciale de Bordeaux.

*
* *

Digitized by Google

La cause était gagnée. Le Comité définitif de la Garonne navigable (Société d'étude pour l'amélioration du réseau des voies de navigation intérieure dans le Sud-Ouest) était constitué, & le vaste & savant programme inspiré par le promoteur du mouvement était élaboré & adopté le 14 janvier 1901.

Des conférences & la formation de comités régionaux, la création d'un journal de propagande, paraissant d'abord trimestriellement, destiné à être l'organe de la Société & contenant des études relatives au but poursuivi, étaient aussi décidées.

Le premier numéro de la *Garonne navigable* a paru au mois d'avril 1901 en douze grandes pages. Il contenait le programme & les statuts de la G. N., une lettre-préface de M. Foncin, la composition du Comité central, le texte du projet de loi Baudin en ce qui concerne les routes d'eau du Sud-Ouest, des articles du plus grand intérêt sur les voies navigables du Sud-Ouest, sur la concurrence & les chemins de fer du Sud-Ouest, sur les prix de transports & l'industrie, sur les déboisements sous-pyrénéens, sur la restauration forestière du Lannemezan, sur le port de Marseille & la navigation intérieure, sur les voies navigables en Russie, sur les voies navigables au Canada, sur la nécessité de l'allongement des écluses dans tout le Sud-Ouest. Les auteurs de ces remarquables articles, ingénieurs, industriels ou commerçants, ont traité toutes ces questions avec une grande compétence, & ce premier numéro de la *Garonne navigable* a été manifestement goûté.

Telle a été l'œuvre de la *Garonne navigable* depuis le 14 janvier 1901.

IV.

Il convient de dissiper, s'il en existe encore, les malentendus auxquels pourrait donner lieu le titre tout laconique de *Garonne navigable*. Il a été gardé faute d'un meilleur; un autre aurait été ou incomplet ou trop long. Pour couper court à toute interprétation erronée, pour éclairer ceux qui pourraient croire que le Comité de la *Garonne navigable* ne pré-

Digitized by Google

tend s'intéresser qu'à la Garonne seule, à l'exclusion des autres rivières du Sud-Ouest, ou bien qu'il veut renoncer au canal Latéral pour lui substituer le lit du fleuve, il convient de bien souligner le sous-titre que la G. N. s'est donné :

Société d'étude pour l'amélioration du réseau des voies de navigation intérieure dans le Sud-Ouest.

*
* *

La *Garonne navigable* « entend grouper tous ceux qui esti-
« ment très insuffisant l'aménagement du Sud-Ouest au point
« de vue de la navigation intérieure. Elle préconisera les
« améliorations désirables & possibles *sur la Garonne*, *sur ses*
« *affluents & sur les canaux latéraux ou de jonction*[1]. »

Son programme comporte surtout les sept points suivants :

1° Reboisement des régions de sources : Massif central, Pyrénées, Lannemezan; barrages pour atténuer les inondations;

2° Chenal de 2 mètres, en toutes saisons, de Castets à Bordeaux;

3° Allongement (à 76 mètres) de toutes les écluses sur toutes les voies d'eau du Sud-Ouest : canal Latéral, canal du Midi, Dordogne, Isle, Tarn, Lot, Baïse, Drot;

4° Aménagement meilleur de tous les autres cours d'eau du Sud-Ouest, qui trop souvent ne sont navigables que théoriquement;

5° Jonction de la Garonne à la Loire;

6° Canal des Landes, reliant la Garonne à l'Adour & destiné, plus que tout autre, à amener une transformation totale du pays;

7° Amélioration du matériel & des hommes, & il y a beaucoup à faire dans cet ordre d'idées.

Quant à la construction du canal des Deux-Mers, c'est une question délicate au sujet de laquelle les avis sont très partagés. Pour le moment, la G. N. croit devoir la laisser de côté.

*
* *

1. Premier numéro de la *Garonne navigable*.

Digitized by Google

Vaste, quoique peut-être incomplet encore, ce programme se justifie facilement.

Sur le premier point, *reboisement des régions de sources, Massif central, Pyrénées, Lannemezan; barrages pour atténuer les inondations*, qui est de la première importance, tout le monde est d'accord. Sans tarder, il faut reprendre les campagnes déjà faites; sans tarder, il faut qu'une pression utile & puissante soit exercée sur les pouvoirs publics. Depuis un demi-siècle, le déboisement effréné des massifs pyrénéens a été la cause d'inondations désastreuses, & le souvenir de celle de 1875 n'est pas près de s'effacer.

M. Guénot, secrétaire général de la Société de géographie de Toulouse, a mené sur cette question une campagne savante & tenace dont la G. N. devra faire son profit. M. Guénot est un des secrétaires du Comité toulousain de la G. N.; il ne s'arrêtera donc pas là. Depuis longtemps, à chaque Congrès des Sociétés de géographie, à chaque réunion de savants, il étale le mal fait par le déboisement, signale des cantons ruinés, des pâturages recouverts de cônes de déjections stériles, des vallées complètement transformées, des eaux inutilement gâchées & qui, sources de bienfaits si l'on savait les aménager, ne sont que des causes de ruines & de soucis pour la plaine.

Restituer à la montagne sa couverture forestière est donc logiquement le premier point du programme, & l'accord est parfait là-dessus, parce que tout le monde aujourd'hui connaît parfaitement le danger, ses causes & le remède à appliquer.

Mais en ce qui concerne la Garonne, le mal est aussi grave & plus fréquent dans une région dont on s'est beaucoup moins méfié, celle des plateaux sous-pyrénéens.

On peut hardiment avancer que la torrentialité des cours d'eau des plateaux de Lannemezan, d'Aurignac & de Gier est une des causes, sinon la principale, de l'envasement & du peu de navigabilité de la Garonne.

Aucun pays n'a plus de rivières, moins d'eau & plus d'inondations que la plaine d'Armagnac, où cependant les vallées sont constituées pour un état de choses différent. L'orographie rayonnante, toute particulière, des tributaires de la Garonne qui naissent sur le Lannemezan est tracée dans les argiles

Digitized by Google

caillouteuses qui recouvrent, sur près de 150,000 hectares, le substratum imperméable, d'où résulte un régime torrentiel remarquable. La constitution géologique de ces plateaux, leur désagrégation facile & rapide, l'alternance de crues & de sécheresse des lits des rivières qui y prennent naissance ont eu une grande influence sur la fertilité des régions alluvionnées par leurs débris; mais c'est à eux principalement que la Garonne, moyenne & basse, doit son état précaire au point de vue de la navigabilité. En effet, la majeure partie des vases du fleuve est charriée par ses tributaires de la rive gauche, surtout en temps d'orages ou de pluies persistantes.

Cela tient à la dénudation progressive du sol, au déboisement des trois grands plateaux. Il en résulte un manque d'eau périodique & presque absolu en temps de sécheresse & des inondations inopinées.

Ce régime si désastreux ne saurait durer. Sur 20,000 hectares de landes primitivement boisées, 10,000 hectares ont été livrés à la culture depuis 50 ans & près de 6,500 hectares, autrefois couverts de forêts ou châtaigneraies, ont été aussi dénudés [1], sans compter les défrichements déguisés qui échappent à la statistique. Le décapage du sous-bois par le *parasite forestier* — pasteur ou cultivateur — anémie la forêt, à laquelle la couverture, morte ou vive, est indispensable, sous peine de dépérir, & vient seconder le mal fait par le défrichement.

La modification immédiate du régime pastoral s'impose, car il faut reboiser; en ce sens, les remèdes à appliquer les plus sûrs & les plus rapides seront recherchés, comme aussi les moins onéreux. L'intervention de l'Etat & l'expropriation assureront le succès peut-être, peut-être aussi l'initiative privée & la constitution de syndicats suffiront. C'est, sans doute, chez l'étranger encore qu'il faudra chercher des exemples, *mais il faudra aller vite.*

La question des barrages, qui fait également partie de ce premier point du programme, ne saurait être négligée. Les barrages seront indispensables au régime fluvial; ils permet-

1. L.-A. Fabre, inspecteur des forêts, *Les Landes & les futaies plantées.* (Congrès de sylviculture de 1900.)

Digitized by Google

tront les réserves d'eau, les irrigations, la régularité des crues. Les bienfaits de leur édification seront sans doute plus promptement appréciés que ceux du reboisement; mais pour obtenir des résultats, la concomitance de la construction des barrages & du reboisement des régions de sources est indispensable : elle devra être absolue.

Le deuxième point du programme, *chenal de 2 mètres*, EN TOUTES SAISONS, *de Castets à Bordeaux*, sera, grâce au projet Baudin qui lui consacre 3,000,000 de francs, un de ceux qui aboutiront le plus tôt. Uu chenal de moins de 2 mètres, en toutes saisons, c'est-à-dire même pendant les mois d'été, serait une amère dérision & ne permettrait jamais l'emploi des moyens dont devra disposer plus tard la batellerie garonnaise. Quand on songe qu'actuellement la batellerie est régulièrement arrêtée en été, entre Castets & Bordeaux, par suite du manque de profondeur de la rivière, on trouve la chose incroyable, car c'est une honte de constater que la Garonne manque de profondeur, même pour la batellerie modeste du bassin garonnais, sur un parcours de plus de 40 kilomètres de sa partie théoriquement maritime : le flot remontant jusque près de Castets plusieurs fois par an.

Le troisième point du programme : *allongement* (*à 76 mètres*) *de toutes les écluses sur toutes les voies du Sud-Ouest : canal Latéral, canal du Midi, Dordogne, Isle, Tarn, Lot, Baïse & Drot*, sera de ceux qu'il faudra le plus disputer à l'Etat & qu'il faudra cependant réaliser sans exception & partout. La résurrection des voies de navigation intérieure ne sera possible qu'avec la transformation complète de tout le matériel de transport. Des bateaux à grande charge pourront seuls réaliser de vrais progrès & amener des baisses de prix suffisantes, tout en restant rémunératrices, pour faire préférer les voies d'eau aux voies de fer. Or, cela ne sera possible qu'avec l'allongement des écluses. Le projet Baudin ne consacre à cela que 7 millions; c'est tout à fait insuffisant. Il est vrai que le projet laisse l'espoir d'une amélioration future estimée à 12 millions. On créerait une deuxième voie au canal Latéral, sur les 45 kilomètres, où il n'a actuellement qu'une voie.

Digitized by Google

Au sujet du quatrième point du programme : *aménagement meilleur de tous les cours d'eau du Sud-Ouest*, il ne saurait exister de division. Ce devra être le souci le plus grand du Comité central, des Comités régionaux & des Congrès d'obtenir l'aménagement & l'amélioration des cours d'eau tributaires qui ne sont le plus souvent navigables que théoriquement. Peu de bassins ont des cours d'eau au débit aussi abondant, mais par contre aussi mal utilisé. Sans parler de l'allongement de toutes les écluses à 76 mètres, des barrages devront être construits & ceux qui existent améliorés.

La *jonction de la Garonne à la Loire* (cinquième point du programme) est tout à fait à l'ordre du jour dans les sphères officielles. Entre les quatre tracés mis en avant, la *Garonne navigable* ne peut point prendre immédiatement parti ; mais la jonction est indispensable & devra se faire. On s'en occupe, & la Commission interdépartementale des Conseils généraux de la Gironde, de la Dordogne, de la Haute-Vienne & de la Creuse pour le canal de jonction de la Garonne à la Loire s'est réunie le 22 août 1901 à la préfecture de la Gironde, de manière à prendre une décision avant la clôture de la session des Conseils généraux.

La *jonction de la Garonne à l'Adour par le canal des Landes*, sixième point du programme, attendra davantage sans doute. Cette jonction, s'impose cependant car elle transformera complètement cette vaste & si méconnue, mais si riche contrée. « Je sais, dit M. Foncin, dans sa lettre-préface (*Garonne* « *navigable*, n° d'avril 1901), que des chemins de fer sillon- « nent aujourd'hui les Landes. Cependant, pour les trans- « ports des bois, un canal est préférable à toutes les voies fer- « rées. Et si les Landes méritent de ne pas être oubliées, que « dire de cette région pyrénéenne, si riche & si belle, qui n'a « pas de communication fluviale avec Bordeaux & que le canal « Garonne-Adour pourrait atteindre & desservir ? »

Quant au septième point du programme, *amélioration du matériel & des hommes*, il offre un intérêt considérable, mais son exécution est dépendante de celle des quatre premiers points. En effet, les bateaux actuels sont aux bateaux, tels qu'ils seront nécessaires sur la *vraie* Garonne navigable, ce

Digitized by Google

que l'antique diligence est aux chemins de fer, ce que la barque canaque ou congolaise est aux grands paquebots. Mais comment songer à construire, pour notre batellerie, des chalands dignes de ceux de l'Elbe ou de ceux du Rhin, si nos écluses ne peuvent les contenir ou si les rivières qui doivent les porter sont trop peu profondes pendant une partie de l'année? Qu'on modifie donc, qu'on transforme la voie d'eau, — la route qui marche; — que les canaux soient mieux aménagés, les écluses allongées, les rivières rendues plus profondes, & matériel & hommes se transformeront vite, activés & stimulés par l'âpre & inflexible concurrence.

V.

Tel est, dans ses grandes lignes, le programme inspiré par le promoteur de la *Garonne navigable* & adopté par elle.

Tel qu'il est, il peut satisfaire les plus exigeants.

La G. N. est, avant tout, une société d'études. Peut-être des gens pressés eussent désiré des résultats matériels immédiats, & eux-mêmes peut-être, pris d'un beau zèle, seraient partis en campagne & auraient, à travers monts & vaux, creusé les immenses rigoles qui, un jour, relieront la Garonne à la Loire & à l'Adour!

On ne transforme pas ainsi une contrée; on ne réédifie pas du jour au lendemain un monument détruit, & les résultats pratiques de tant d'efforts ne se feront sentir que dans bien des années encore!

La patience & l'esprit de suite qui ont été si utiles aux Allemands seront les qualités indispensables pour réussir. La fougue méridionale, suivie de découragements funestes, n'est pas de mise dans cette affaire, & les placements d'ardeurs, de courageuses luttes, de propagandes, seront des placements à long terme, mais ils seront les meilleurs.

Bien des pétitions devront être adressées aux pouvoirs publics; bien des vœux devront être votés dans les Congrès, dans

Digitized by Google

les assemblées départementales & municipales avant que des résultats palpables soient obtenus. L'essentiel sera d'aboutir, serait-ce même tard.

Déjà la G. N. a contribué, à la suite de conférences nombreuses dans les villes de la région : Toulouse, Agen, Marmande, Montauban, Bergerac, Périgueux, à la formation de Comités régionaux, tous décidés à marcher de concert & étroitement unis avec le Comité central. La belle lettre que M. Mérignhac, secrétaire général du Comité toulousain, écrivait le 22 juillet au Comité bordelais en est la plus éloquente preuve. « Soyez sûrs que nous marcherons absolument « unis & que le Comité toulousain ne veut exercer d'action « que concurremment avec vous. C'est là l'opinion qui s'est « dégagée très nettement de la première assemblée générale; « c'est aussi celle de M. Sirven & de votre serviteur. N'ayez « donc aucune crainte sur une scission qui ne se produira « pas. Au Congrès de 1902, à Bordeaux, nous cimenterons le « pacte d'union de la façon la plus étroite, spécialement entre « Toulouse & Bordeaux. »

Enfin, le journal la *Garonne navigable* a eu le succès le plus flatteur; son deuxième numéro vient de paraître & ce qu'il nous annonce est fait pour nous réjouir.

Alors que la *Loire navigable* ne comptait que 277 membres au bout de trente-trois mois d'existence, le Comité central de la *Garonne navigable* a recruté 344 adhésions en sept mois, & parmi ces 344 membres, 32 se sont inscrits pour une somme de 100 francs. Elle a participé à deux Congrès : celui de *la Loire navigable* à Orléans, en juin 1901, & celui des *Sociétés françaises de géographie*[1] à Nancy, en août 1901. Elle y a été accueillie avec la faveur la plus marquée.

Elle a intéressé le Ministre des Travaux publics à son programme, & si l'on peut regretter qu'elle ne soit pas née un peu plus tôt, pour peser de son nom & de son influence dans le projet de loi Baudin, il est tout indiqué que ce dernier sera mo-

1. Au Congrès de Nancy, les Comités de Bordeaux & de Toulouse étaient représentés par M. Rossignol, secrétaire général du Comité bordelais, & par M. Guénot, un des secrétaires du Comité toulousain.

Digitized by Google

difié au profit du Sud-Ouest & qu'il ne sera pas exécuté avec l'exclusion de notre belle, vaste & riche région.

On ne pouvait, on en conviendra, aller plus vite en besogne, surtout si l'on sait combien sont grandes l'indifférence & l'apathie qui caractérisent les populations garonnaises, ainsi faites parce que la nature les a comblées de ses dons.

Enfin, la G. N. organise à Bordeaux pour le mois de mai 1902, — & ce sera là son premier grand acte de vitalité, — un Congrès au sein duquel seront traitées & développées les grandes lignes de son programme. Déjà des rapporteurs sont inscrits, dont trois au moins appartiennent au Comité toulousain.

Conviés à y prendre part, tous les Comités régionaux, créés ou à créer d'ici là, ont le plus grand intérêt à y discuter & à y faire prévaloir les solutions qui les intéressent.

Une des questions qui devront y être résolues & sans renvoi, car il y a urgence, sera celle de la *jonction de la Loire à la Garonne*. L'engagement de se soumettre à la décision de la majorité devra être formel de la part des Comités s'ils veulent voir la question aboutir, s'ils veulent que leur désir soit pris en considération par l'Etat.

Des vœux nombreux seront votés & transmis aux pouvoirs publics. Les résultats ne peuvent manquer d'être féconds. Ce premier Congrès sera suivi d'autres, dans d'autres villes du Sud-Ouest : Toulouse, Agen, Cahors, Montauban, &c.; plus tard, Périgueux, Bergerac, Dax, Bayonne, Pau auront les leurs, &, peu à peu, l'idée ayant fait son chemin, le programme de la G. N., accepté par les députés & sénateurs de tous les départements intéressés & étant une des conditions de leur élection, la transformation s'opérera, lente peut-être, mais méthodique & bienfaisante, pour le plus grand développement & la prospérité de ce vrai jardin de la France : le Sud-Ouest.

Charles DUFFART.

Bordeaux, le 23 août 1901.

N. B. — Les demandes de renseignements & les adhésions à la *Garonne navigable* peuvent être adressées à Bordeaux :

Digitized by Google

A M. Henri BORDES, président, quai Louis XVIII, 6;
M. Georges ROSSIGNOL, secrétaire général, 177, rue Belleville;
M. Albert RÖDEL, trésorier, 29, rue Vergniaud.

Le siège de la Société est à l'Athénée, Bordeaux.

Le siège du Comité de Toulouse est place du Capitole, entrée rue du Taur, 2.

Président : M. SIRVEN, ancien maire de Toulouse, ancien président du Tribunal de commerce, membre de la Chambre de commerce.

Secrétaire général : M. A. MÉRIGNHAC, professeur de droit international à la Faculté de droit de l'Université de Toulouse, président de la Société Toulousaine de la Paix.

Le numéro 2 de la *Garonne navigable* contient la liste des membres du bureau & du Comité de Toulouse.

Ce numéro contient aussi la liste des membres du Comité de Montauban :

Président : M. Jean DOUMERC, négociant, ingénieur civil des mines, président de la Chambre de commerce de Tarn-&-Garonne.

Secrétaire : M. Jules SOULEIL, filateur, adjoint au maire de Montauban.

Les membres bienfaiteurs versent une somme d'au moins 100 francs une fois pour toutes.

Les membres adhérents versent 10 francs par an.

Les membres participants versent 3 francs par an.

Tous reçoivent, sans exception & gratuitement, le journal la *Garonne navigable*.

Digitized by Google

AS CAMPS LAURAGUÉSES

Maïti.

Le soleil lentement paraît,
faisant frissonner toute chose,
& les étoiles, au ciel rose,
éteignent leur œil indiscret.

La brise court, tout essoufflée,
par les fauves sillons des blés,
& les saules échevelés
agitent leur crinière enflée.

Le ciel est rose & bleu pâli
comme les doigts frais de l'aurore.
Des boutons de fleurs vont éclore,
le vallon sera plus joli.

Déjà, sur les flancs du village,
s'ouvrent de gais contrevents verts,
& les toits rouges sont couverts
de moineaux au vif babillage.

Digitized by Google

L'étang a brillé d'un trait d'or.
Le jour est né : chantez, fauvettes,
vos roulades si guillerettes
car la voix de la nuit s'endort.

Enfin! voici, sur la colline,
les bœufs qui viennent vers les champs,
toujours graves, simples, touchants,
calmes, pleins d'une paix divine.

Ils vont, à travers les champs roux,
peiner jusqu'à la nuit prochaine,
poussant du front leur joug de chêne
sans rebellion ni courroux.

Et derrière eux, tête penchée,
les laboureurs vont en criant,
sans repos, les injuriant
de leur voix vibrante & fâchée.

Tandis que les bœufs, — travailleurs
désintéressés de leurs tâches, —
sans écouter ces plaintes lâches,
fouillent le sol, l'esprit ailleurs.

Rebiscoulâdo.

La terre s'éveillle, rieuse,
avec de doux frémissements;
les doigts sertis de diamants,
l'aurore apparaît, radieuse.

Digitized by Google

Sur ses pas, le soleil en feu
commence l'orbe de sa course,
& fait se mirer en la source
un plus large coin de ciel bleu.

Bientôt l'or des rayons en flammes,
les horizons tout empourprés,
l'azur du ciel, le vert des prés
unissent de nouveau leurs gammes.
Et, dans le cristal des chansons,
l'Avril, couronné d'aubépines,
fait tinter gaîment ses matines
& vient refleurir les buissons.

Une langueur flotte en l'espace
où les parfums de mille fleurs
chantent les rires ou les pleurs
de l'amour radieux qui passe,
&, le long des ruisseaux fleuris
de pâquerettes en dentelle,
redescend Vénus immortelle
avec ses grâces & ses ris.

Les ramiers chers à la déesse
se murmurent au fond du bois
ces chants entendus tant de fois
& redits avec même ivresse.
Tandis que, parmi leurs chansons,
tintent les joyeuses matines
de l'Avril, paré d'aubépines,
qui fait refleurir les buissons.

Digitized by Google

Beaux amoureux, tendres amantes,
Unissez vos bras, de nouveau!
Il est venu, ce Renouveau
que demandaient vos voix tremblantes.
Et, sous les bosquets reverdis
où la brise en passant défaille,
vous pouvez vous prendre la taille
avec des mots de paradis.

Allez, chantez, aimez encore!
Cypris est proprice aux amants.
Dédiez-lui vos cœurs aimants
& ces bosquets qu'Avril décore
en sonnant, parmi les chansons,
de l'Amour les folles matines :
voici le temps des aubépines
& des nids au creux des buissons!

Mietjoun.

Près du bois qui gémit tendrement sous la brise,
face aux grands monts lointains pâles en le ciel bleu,
je suis allé m'asseoir, traversant l'air en feu,
sous un vieux chêne aimé de la palombe grise.

Au sommet du coteau, les bœufs sont arrêtés.
Les laboureurs ont pris leur gourde de vin rouge,
&, couchés sur le flanc dans l'herbe où rien ne bouge,
ils boivent, en penchant leurs grands corps déjetés.

Digitized by Google

Un chien roux s'est assis, haletant, à leur ombre,
près du bâton de saule où brille l'aiguillon,
& la charrue attend, au tournant du sillon,
qu'on lui fasse enfanter d'autres sillons sans nombre.

Mais c'est l'instant du somme à l'ombre, & du repos.
L'ardente canicule embrase tout l'espace
de la grand route, où nul lourd chariot ne passe,
jusqu'à la friche claire où paissent les troupeaux.

Et partout resplendit la nature immortelle
lasse du long effort de sa maternité,
sous les baisers féconds du lourd soleil d'été
qui mûrit lentement la moisson éternelle.

Tout s'est tu, sous l'ardeur du soleil triomphant.
La cigale elle-même assourdit sa complainte
& la voix des grillons querelleurs s'est éteinte
à travers l'or des blés, comme une voix d'enfant.

L'ombre est douce. En mon cœur a grandi le silence.
Mon rêve & ma douleur sommeillent, apaisés.
Et, sous l'azur pesant des grands cieux embrasés,
je sens flotter sans fin une lourde indolence.

La Ségo.

Tout un ruissellement d'épis d'or s'amoncelle
jusque vers l'horizon, superbe & triomphant.
Les vents chauds, par les bois, ont un son d'olifant
où des grillons têtus agitent leur crécelle.

Digitized by Google

Un peuple entier est là, vieillard, femme, homme, enfant.
Et, malgré la sueur qui sur les fronts ruisselle,
on abat les blés mûrs, parcelle par parcelle,
comme un large flot d'or qu'un flot d'acier pourfend.

Déjà la vaste mer n'est plus qu'un fleuve aride
dont les vagues s'en vont mourir, par large ride,
contre les minces faux au long dard affilé.

Et quand tombe la nuit harmonieuse & lasse,
il semble que le sol ait englouti la place
où se dressa longtemps l'orgueil du champ de blé.

Besprádo.

Le crépuscule d'or enflamme le couchant
comme pour y brûler la trace de toute heure,
&, dans le jardin vague où le rossignol pleure,
le parfum des grands lis s'exhale comme un chant.

Oh! la mélancolie immense des allées
où la brise conseille aux lilas de mourir,
dans l'ombre rose où les phalènes vont courir
avec de grandes ailes toutes désolées!...

Oh! ce parfum des fleurs qui défaillent d'amour
sous les baisers lascifs du lent zéphir qui passe,
chaud du souffle fécond des choses, par l'espace,
lourd du parfum pâmé qui flotte en le ciel lourd!...

Digitized by Google

Nature, aurais-tu donc une âme douloureuse
qui se désole & se torture ainsi que moi,
sans savoir le secret de l'indicible émoi
qui nous étreint & nous emplit d'angoisse affreuse?

Serait-ce le passé qui revient t'assaillir
de la chanson plaintive & douce des années,
effeuillant devant toi les mille fleurs fanées
qu'avant l'heure ses doigts cruels viennent cueillir?...

Oui, tu regrettes leurs aromes, leur jeunesse,
oubliant ta beauté pour la leur qui n'est plus,
& tu te dis que les bonheurs qu'on a perdus
sont les bonheurs les plus parfaits que l'on connaisse.

An coupat le mil.

Les maïs hautains au panache rude
de leurs bataillons ont cerné le val,
fiers, & raidissant en mâle attitude
leur or triomphal.

Comme des guerriers tout prêts à l'attaque,
depuis juillet bleu les voilà debout,
serrant sur leurs flancs leur brocart qui plaque,
bien lisse partout.

L'ardeur de l'été mit des notes claires
sur leurs corps vêtus d'habits de gala,
mais nul n'a quitté ses grands airs sévères
de héros d'or mat.

Digitized by Google

Et, seule, l'automne a brouillé les gammes
du brocart rugueux qui pare leurs flancs ;
plus d'un, déchirant sa robe de flammes,
montre ses grains blancs.

Quelqu'autre, voûté, sur ses pieds vacille,
pareil aux vieillards par les ans courbés,
& même, certains, sans l'âpre faucille,
sont déjà tombés.

Voici qu'un matin par les airs sonores
des voix ont chanté des refrains d'amour
jusqu'auprès des champs des fiers matamores,
bien avant le jour.

Et des chars pesants ont rempli la route
traînés par des bœufs paisibles & lents,
paresseux, non pas, mais rêveurs, sans doute,
aux beaux rêves blancs.

Puis, quand vint le jour, des femmes, joyeuses,
ont mutilé l'or de leurs flancs bombés,
brisant d'un coup sec de leurs mains nerveuses
les épis courbés.

Sans nulle pitié la horde farouche
fouille le brocart où dort le grain blond
& renverse, un chant railleur à la bouche,
le fauve escadron.

Déjà par tas drus les épis se dressent
sur la terre calme aux flancs ravagés :
les femmes chantant, passent, disparaissent,
leurs beaux bras levés.

Digitized by Google

En vain les maïs ont raidi leur taille ;
sans pouvoir lutter, les voilà vaincus ;
le long des champs monte un bruit de bataille,
comme un choc d'écus.

Et, quand vient le soir, l'armée en déroute
offre au vent navré ses flancs d'or meurtris,
& la brise pleure, en hâtant sa route,
la mort des maïs.

GUY DE MONTGAILHARD.

Digitized by Google

L'ART A TOULOUSE

MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE

DU QUINZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

(Suite [1].)

DEUXIÈME PARTIE

ARCHITECTURE CIVILE

I.

4 *et* 18 *avril* 1467. — Bail à besogne pour réparer le pont de la Daurade à Toulouse. — Les capitouls font le cartel pour l'adjudication; il contient tout le détail de l'œuvre & est rédigé en roman. — Jean Constantin, maçon, prend le travail.

(Archives des Notaires, Martin Chapelly, not.)

Traditio operis reparationis pontis fluminis Garone.

Anno Domini millesimo quadringentesimo sexagesimo septimo, & die decima octava mensis aprilis. Cum pons vulgariter vocatus Deaurate supra flumen Garone constitutus esset ruinosus a parte ecclesie Deaurate & aliquibus aliis locis ejusdem &..... ruinam, ob quod mandato dominorum de Capitulo annate presentis cupientium indempnitati ipsius pontis provi-

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livraisons de juillet-août, septembre-octobre 1900; janvier-février 1901.

Digitized by Google

dere & utilitatem rey publice procurare, opus reparationis voce tube per loca publica Tholose exponi fecissent modo & forma in certis articulis super hoc factis & infra declaratis & cuidam cartallo alligatis contentis reparandum & minus & ultimo afferenti quam de summa centum undecim librarum quinque solidorum & novem denariorum turonensium parvorum ad reparandum tradendum; cumque nullus repertus fuerit qui sub dicta summa nec alias minori dictum opus recipere voluerit, nisi Johannes Constantini, massonerius Tholose, qui pro dicta summa dictum opus se recepturum obtulerat & offerebat, & non restaret nisi quod dictum opus ad reparandum sibi traderetur & instrumentum super hoc conficeretur; hinc igitur fuit & est quod, anno & die predictis, constitutis personaliter in Concistorio domus comunis coram me notario & testibus infra scriptis nobilibus dominis Hugone Pagesie, Johanne Terreni, Petro Duranti & Petro Roquete, Arnaldo de Plasensaco & Johanne Amelii, concapitulariis Tholose, ac domino Guillelmo Embrini, baccalerius in legibus, eorum & dicte ville sindico, ex una, & dicto Constantini, partibus, ex altera; ipsi inquam domini & sindicus pro se ipsis & aliis concapitulariis eorum sociis a dicto concistorio absentibus, nomine eorum capitulatus & pro tota universitate tradiderunt dicto Constantini presenti & stipulanti, &c., dictum opus ad reparandum modo & forma in dictis articulis contentis; qui Constantini gratis, &c., promisit dictis dominis & sindico una mecum notario stipulanti, &c., dictum opus bene & debite juxta tenorem dictorum articulorum reparare & ipsum opus perfectum & completum reddere hinc ad festum beati Johannis Baptiste proxime venturum, bona sua ypothecando & obligando; & dicti domini de Capitulo una cum dicto sindico promiserunt pro dicto opere complendo dare dicto Constantini summam predictam centum undecim librarum quinque solidorum & novem denariorum turon. de die in diem bona dicte universitatis ypothecando, &c.

Testes Johannes Auberti alias Murelli, Petrus de Livinhaco serviens, Stephanus de Cruce & magister Bertrandus Mathei not.

Digitized by Google

Tenor vero dictorum articulorum cartelli & processus publicationis superius mencionatorum sequitur & est talis :

LA OBRA DE LA REPARATION DEL PONT DE LA DAURADA SUS LO FLUM DE GARONA CONSTITUIT. Vol hom pendre a reparar & adobar juxta la tenor dels articles en aquest present cartel alligatz per lo pretz & forma de cent onze lieuras v sols & IX denies de tornes. Et qui per mens ho volda pendre venga parlar an mestre Guilhem Peyro del Fraysse, notari de Mossis de Capitol ; car hom lo pendra a dita competen. Scriut a Tholosa, lo IIIj jour del mes de abril M CCCC LXVIj.

Lo obrage que volen far los Messes de Capitol al pont de la Daurada aquo que es plus necessari per lo present.

Al biguat que es devers la vila, loqual est fundat dessus ung pilar casut que hy ha dobles staus, per lo present es necessari que ni aya ung autre, & aquel sera botat devers la part de Sanct Subra ; & a mestier que y aya dos rasals cayratz de tot cayre del long de sieys canas mays ou mens ; & aquels seran ferratz de bonas pointas, ainsi cum los pals requiren, & seran botatz devers lo Basacle.

Item, n'i aura tres de la maniera meteysa, devers lo castel per amor de la sola que salhira tres canas fora lo pilar ho may, per causa que devers lo castel ha mestier una riousta que yra d'aqui al pont naut per amparar lo pont, que salhira tant coma lo que hy es de present ho mays; & hy es ben necessari, car lo pont penga devers lo castel. Et aquestz sincq pams que son batutz en l'ayga seran rodonhatz a l'engal del pilar de la Peyra. Et dedins lo pilar se faran tres palms de tot cayre ; & seran preses de tres palms ; & ce redonharan a l'engal del sinc ; & dessus totz aquetz palm [s]era la sola de VIIj canas, & dessus aquesta sola autra sinc staus ; & sobre aquestz sinc staus aura ung rasal, loqual yra plus naut, per portar lo pont.

En aquestz sinc staus aura doas riostas, que partiran del pe de la sola de bas & yran al plus naut ; & seran entretalhatz per tenir los staus.

Item, de bas à l'endreyt dont parten los balesties a mestier ung bon peal à tot lo tranes que tenga los sinc staus ; & sera

Digitized by Google

entretalhat dedins los staus; & dedins los [s]taus aura ung petit repaus; & de aquel peal enfora se metran las sobarbos necessarias per ajudar a portar lo bigat del pont; & al pe dels staus al plus bas se folrara tot de bon postam de coral fins à la riusta, laquala es al cap de la sola, per gardar que fusta ni autra causa no hy puesca noser.

Al pilar de la Peyra devers Sanct Subra hy a ung balestier fendut per defauta que non jay en pla, & lo balestier caven retenir & botar la huna peyra dejutz en maniera que jaqua en pla; & lod. balestier es fendut devers lo pe, hom l'y botara ung parelh de claus perque non se fenda plus.

Item, may botaran dotze rasals d'anet de postam la ont sera plus necessari à folrar lo pont; & aquestz dotze rasals comprara aquel que pendra l'obra & metra cavilhas & clavels & las poyntas & los enartamens necessaris.

Item, Messrs Capitols non seran tengutz suir xv fustos, los quals son al ciminteri del Gravier, & postam de coralh necessari a folrar los staus dessus nominatz; aquel que pendra la obra baylara bonas fermansas borgesas; & segon que fara l'obra aura argent.

Al pe dels sinc staus bas aura dos peals ung desa & autre dela, que seran entretalhatz en maniere que ce toquen, per raso que se los spicz eran poyritz, aquetz peals tendran los staus & gardaran de anar en say ny en lay; & seran clavelatz, ainsi cum se aperte.

Digitized by Google

II.

3 *février* 1500 (n. st.). — Bail à « besoigne » passé entre Pierre Delagau, maçon, & Bérenger Bonnefoy, pour la construction d'une maison à Montauriol, commune de Drémil-Lafage-&-Montauriol (Haute-Garonne).

(Archiv. des Notaires, Alard, not. Reg. 1497-1500, fol. 82 v°-fol. 83.)

Instrumentum pactorum inhitorum & passatorum inter dominum Berengarium Bonefidey, licenciatum in legibus, Tholose habitatorem, & providum virum magistrum Petrum Delagau, massonerium, dicte civitatis Tholose habitatorem.

Anno nonagesimo nono & die tercia mensis februarii, personaliter constitutus providus vir magister Petrus Delagau, qui gratis promisit edifficare & construere domum Berengario Bonefidey, licenciato in legibus, Tholose habitatori, ibidem presenti, pro se suisque, &c., videlicet domum per ipsum incohatam in boria domini Anthonii Deslocoli, licenciati Tholose, & domine Cecilie de la Jugia conjugum & ipsius Bonefidey generi, sitam in pertinenciis loci de Monte oriolo diocesis & senescallie Tholose, que quidem domus est latitudinis octo cannarum & totidem longitudinis, de tegulis & sementis prout & quemadmodum ipsa est inchoacta, ad edificandum sub pactis & conventionibus infra scriptis.

Et primo fuit pactum & conventum quod dictus Delagau edifficabit in altum ex tegulis & semento suis propriis sumptibus & expensis de tribus cannis ultra & preter illud quod est constructum usque ad diem presentem; que quidem constructio processit usque ad primam stagiam.

Item, plus fuit conventum quod dictus Delagau tenebitur facere tres fenestras croseas & tres miegas croseas in locis in quibus bonum videbitur dicto Bonefidey faciendum, & magis si ampliores fuerint necessarie.

Item, plus tenebitur facere latrinas suielas neccessarias.

Item, plus tenebitur facere dictus Delagau epicaustoria in

Digitized by Google

superficie dicte domus ultra illam que jamque & est facta in aula bassa ejusdem domus.

Item, plus tenebitur facere duas maigenserias de una tegula cum dimidia sive *d'une teule & une virleta* in megenceriis orei[1] bassi & penoris[2].

Item, plus fuit conventum quod dictus Delagau tenebitur pavimentare dictam domum.

Et ibidem & incontinenti pro premissis edifficio & laboribus ac e[x]pensis dictus Bonefidey promisit dare & solvere dicto Delagau sequencia, videlicet ab una parte quatuor cartones bladi boni & merchantas, quatuor pipas vini, videlicet duas sine limpha, & alias duas de aortre vini.

Item, plus unum cestarium fabarum.

Item, decem libras oley nucis.

Item, plus in peccunia numerata triginta libras turon.

Item, plus quatuor carterios carinum salsarum.

Item, plus tenebitur dictus Bonefidey cadrigari facere juxta dictam domum que edificabitur, videlicet lateres, terram & sementa suis propriis expensis.

Item, dictus Delagau tenebitur omnes alias expensas facere, exceptis supradictis videlicet de cadrigatum faciendo supradicta.

Et cum hiis supradictis dictus Bonefidey quictavit eumdem Delagau de alio *pres fayt*ʒ passato inter ipsos ad causam edificationis dicte domus. Qui quidem Delagau tenebatur eidem Bonefidey facere tres *cheminées* in dicta domo, & preterea illam pavimentare. Et etiam dictus Delagau quictavit dictum Bonefidey quicquid teneri posset usque in diem presentem ad causam jornalium per eum pro dicto Bonefidey expositorum, mediante instrumento per notarium in eodem nominatum sumpto; & voluerunt quod illud instrumentum cancelletur, quod cancellarunt presentis instrumenti tenore, &c. Et ibidem in deductionem dictarum triginta librarum, ipse idem Bonefidey eidem Delagau tradidit & realiter liberavit unum

1. Etable.
2. = *cella*.

Digitized by Google

scutum monete currentis, computando viginti septem solidos cum dimidio turonen.

Item, plus fuit pactum inter dictas [partes] quod dictus Bonefidey tenebitur tradere dicto Delagau in principio dicti operis & dum incipiat operari unum cartonem bladi & unam pipam vini in deductionem dicte quantitatis bladi & vini. Et secundum quod operabitur dictus Delagau, dictus Bonefidey tenebitur dictam summam & rerum quantitates expedire. Que quidem pacta & conventiones ac omnia alia supradicte prelibate ambe partes promiserunt alteri & e converso tenere & non contravenire, &c..... Et jurarunt, &c.

Testes dominus Guillermus Cabrolli pre[s]biter, Mathurinus Randeau pelliparius Tholose & Petrus Modoys, loci de Sancto Leone Tholosane diocesis habitatores, & ego Guillermus Ruheri notarius qui instrumentum retinui.

III.

25 *septembre* 1503. — Bail à « besoigne » passé entre Géraud Chaumiez, fustier, & Agnès, veuve de Jean Feuillade, pour la construction d'une maison sise à la Porte-Neuve, à Toulouse.

(Archives des Notaires, Alard, not. Reg. 1502-1503, fol. 39 v°.)

Edifficacio domus Agnetis, relicte Johannis Fulhade.

Anno v^c^ tercio & die xxv^a^ mensis septembris, existens honesta mulier Agnes, relicta Johannis Fulhade condam, tutrix & gubernatrix bonorum Johannis Fulhade, ejus filii, & Franciscus Paradeau ejus gener, eciam pelliparius Tholose; qui ambo ad edifficandum & construendum quandam domum sitam ad Portam Novam Tholose, confrontatam cum honesta muliere Heliota *levadore d'enfans* Tholose, & cum magistro Johanne Silvache notario Tholose, & cum aliis suis confrontationibus, &c., videlicet Geraldo de Chaumiez fusterio Tholose ibidem presente, &c., de *six* cannis longitudinis & latitudinis juxta confrontationes *à deulx ayguey, l'une d'avant &*

Digitized by Google

l'autre derriere, & par d'avant & derriere, le premier hestaige de xij pans, & de solier en hault de dix pans.

Item, led. fustier fournira toute la fuste & la late, clavels, cavilhez, portes, fenestres, escallez & escapons; & fera fere les fondements à ses despens; & aura toute la fuste vielhe.

Et hoc sub precio xviij scutorum parvorum; ex quibus solvere promiserunt quinque in festo Beati Michaelis Archangeli proxime venturo, & alia de die in diem. Et promisit illa fuisse edifficata in festo Omnium Sanctorum proxime venturo, sub obligatione bonorum, &c., & jurarunt, &c. Testes dominus Petrus Rovelati, abbas abbacie Helvarum diocesis Tholose, & Anthonius Cavarerii, clericus solutus, Tholose habitatores.

IV.

2 *mai* 1510. — Messire Laurent Allemand, évêque & prince de Grenoble, coadjuteur de l'abbé de Saint-Sernin son neveu, traite avec Guilhem du Bostz, « fustier » de Villemur, pour la reconstruction de la maison appelée « de la Bastide de Sainct Sernin ».

(Archives des notaires, Foresterii, not. Reg. 1510-1511, f° xj v°.)

Construction & edification de certaine maison appelée de la Bastide de Sainct Sernin à Bacquiers.

En la presence de moy notaire real & des tesmoings cy dessoubz nommés & le segond jour du moys de may [mil cinq cens dix], ont esté presens & personnellement establys en leurs personnes Reverend Pere en Dieu Monseigneur Laurens Allemand, evesque & prince de Grenoble, à son nom propre & privé que comme coadjuteur & legitime administrateur de Mons^r^ l'Abbé de Sainct Sernin de Tholose, son nepveu, pour soy, d'une part, & maistre Guilhen du Bostz, fustier de Villamur, habitant dud. lieu au diocese de Montalban en la senneschaucie de Tholose, pour soy & les siens, d'autre part; lesquelles parties de leur bon gré & certaine science ont faict les bailh, promesses, pactz & convenances qui s'ensuivent : c'est assavoir, que ledit maistre Guilhen, fustier, sera tenu & a pro-

Digitized by Google

mis faire & parfaire l'ouvraige cy dessoubz designé en la maniere qui s'ensuit.

Et premierement ledit maistre Guilhen, fustier, doit ediffier certaine maison appellée de La Bastide de Sainct Sernin, & d'icelle debatre la couverture de toute ladicte maison jusques au premier estaige, les galeries d'icelle dicte maison debbatre, & puis refaire & metre lad. maison à quatre aygues & faire la fusterie & fornir comme appartiendra au complement de ladicte maison, faire les degrez, portes, fenestres & autres choses appartenant à ladicte maison neccessaires.

Plus sera tenu ledit maistre Guilhen faire une pille de tuyle auprès du four de la largeur d'une cane de quayre de tour quarré bien fondée tyrant du bas à l'ault de ladicte maison. Et touchant la paret traversiere de par dedans, laquelle a sept canes de long & de hault, ce qu'il appartiendra, ensemble son fondement bon & soffisant; laquelle paret aura despeys au fons une cane & l'ault cinq pans où elle finera bon & sufficient; lequel dit ouvraige dessus designé ledit fustier sera tenu faire & perfaira au dict & regard de maistres avec tout le demeurant. Et ledit maistre Guilhen doit prendre la bricque qui est à la maison vielhe; &, s'il en y fault davantaige, ledit maistre Guilhen sera tenu la fornir à ses despens comme si sera de toute autre tuyle neccessaire à perfaire lad. maison. Et si fault de gros pilhers de boys, ledit fustier les porra prendre du boys de Mons^r de La Bastide, comme si sera ledit fustier posear lad. gallerie de postan resequatz, & generallement fortiffier toutes les chambres necessaires, & la despende (?) des eschappes dud. boys seront aud. fustier. Lequel ouvraige dessus designé sera tenu led. fustier perfaire dans Nostre Dame du moys d'aoust prochain venant.

A ce a esté present Guilhen Ruere du lieu de Vasuz au diocese de Tholose; lequel, au deffault dud. fustier, a promis faire & perfaire à ses propres coustz & despens led. ouvraige; & neangmointz ester de tous interestz & doumaiges à mond. seigneur l'abbé. Pour faire lesquelles choses susd. mond. s^r sera tenu & a promis payer aud. fustier la somme de cent livres tourn. bonne monnaie & deux sestiers blé soigle & deux de froment mesure de Tholose, aux termes qui s'ensuyvent; c'est assavoir,

Digitized by Google

la somme de trente six livres tourn. reaulment & de faict aujourduy date des presentes; lesquelles d. trente six livres tourn. mond. s^r l'abbé a bailhées & deslivrées aud. fustier, c'est assavoir vingt cinq livres tourn. en monnaie deuhement nombrée & les unze livres restans desd. trente six livres tourn., led. fustier a confessées avoir eues & receues & de laquelle somme de xxxvj livres tourn. led. fustier a quicte mond. s^r & les siens; & le reste desd. somme & quantités ainsi que led. ouvraige se fera. Ainsi l'ont promis lesd. parties d'ung cousté & d'autre juré aux Sainctz Euvangiles Nostre Seigneur touché le livre, actendre & tenir ce que dessus; desquelles choses susd. m'ont requis ce present instrument pour leur valoir comme de raison que leur ay octroyé. Par moy faict ès presences de noble homme Anthoine de la Durantie & venerables personnes messires Jehan Bergier & Jehan Lessain prebtres, tesmoings à ce appellés.

V.

HOTEL DE JEAN DE BERNUY (GRAND LYCÉE).

(1504, 1530-1538.)

A. *Jean de Bernuy, sa fortune & sa famille.*

Il me paraît utile de donner quelques notes biographiques sur Jean de Bernuy avant de parler de son hôtel, car jusqu'à ce jour il n'a guère eu qu'une vie légendaire.

Il vint d'Espagne à Toulouse, où le commerce & les affaires l'attiraient; il dut s'y fixer peu avant 1499, ou même cette année, qui est la date des premiers actes où il paraît. Peu après, il songea à élever l'hôtel dont il sera question plus loin. En 1505, il était déjà qualifié bourgeois de Toulouse. Il y faisait le commerce du « pastel » en grand, avec Lyon, Bordeaux & surtout l'Espagne. Voici l'analyse de quelques actes qui le prouvent surabondamment. Il y porte le nom de Vernoy.

Digitized by Google

10 *mai* 1505. Toulouse.

Jean Lacroix, marchand de Castelsarrasin (*Johannes de Cruce mercator de Castro Sarrasseno diocesis Montisalbani*), reconnaît devoir à noble Jean de Vernoy, marchand & bourgeois de Toulouse, la somme de trois cent cinquante écus petits, valeur de l'écu 27 sous & 6 deniers tourn., prix de cent charges de pastel de cinquante écus valant dix-huit florins une fois, & cinquante autres charges valant seize florins une seconde fois.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. années 1501-1506, fol. CCCXIX v°.)

24 *septembre* 1505. Toulouse.

Jean de Saint-Victor, marchand de Burgos en Espagne (*Johannes de Sancto Victore, mercator, civitatis Burgensis in Yspania habitator*), reconnaît devoir à noble Jean de Vernoy, marchand & bourgeois, habitant de Toulouse, la somme de deux mille cinq cent trente quatre écus petits, comptant vingt sept sous & six deniers tourn. par écu, prix d'une quantité de pastel grainé (*ad causam precii certe quantitates pastelli agranati*); laquelle somme il paiera aux termes suivants : quatre cent trois écus aux prochaines foires de mai qui se tiendront à Medina del Campo en Espagne (*in Medina del Campo regni Yspanie tenendis*); mille trois cent vingt quatre écus petits & vingt deux *doblas*, aux foires d'octobre de la même ville, ou bien aux foires de Lyon à la Toussaint de l'année 1506; & huit cent six écus & onze *doblas*, aux foires d'octobre de Medina del Campo de 1507 ou aux foires de Lyon à la Toussaint de cette même année 1507.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. années 1501-1506, fol. CXXXj.)

18 *octobre* 1505, Toulouse.

Rodric de Valladolid, marchand & citoyen de Burgos en Espagne, agissant en son nom & au nom de Jean de Salinas, marchand, son beau-frère, marchand & citoyen de Burgos, reconnaît devoir à noble Jean de Vernoy, marchand & bour-

Digitized by Google

geois de Toulouse, la somme de mille huit cent soixante écus & trois quarts (?) d'écu (*trium quartorum scuti*) en comptant vingt sept sous six den. tourn. l'écu ; restant du prix de trois cent six balles de pastel grainé (*pastelli agranati*), plus vingt quatre florins une fois, & dix huit florins une autre fois, droits de port jusqu'à Bordeaux & frais de cargaison (*tam de viginti quatuor quam de decem & octo florenis inclusisque & calcelatis omnibus avariis, portibus, trayta foranea & aliis expensis usque ad Burdegalam & curcato ipso pastello supra mare*).

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. années 1591-1506, fol. CLXXVIj.)

5 *décembre* 1505, Toulouse.

Noble Jean de Vernoy, marchand & bourgeois de Toulouse, nomme son procureur spécial & général Salvat de Lahet (*Salvatum de Lahet*), marchand, présent, à l'effet de recouvrer quatre cent dix charges grosses de pastel (*quadringentas & decem sarcinas grossas pastelli*) consignées entre les mains de Rodric de Ribas[1], marchand de Valence, qu'il fera crier ; à l'effet aussi de recouvrer toutes les sommes d'argent qui lui sont dues.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. années 1501-1506, f° CV.)

17 *janvier* 1506 (n. st.), Toulouse.

Noble Jean de Vernoy, marchand de Toulouse, constitue ses procureurs & facteurs spéciaux & généraux nobles Bernard Reda, Barthélemy Nasi & compagnie (& *eorum societatem sive companhe*) banquiers de Lyon, absents, à l'effet de faire en son nom, aux prochaines foires de Lyon, tous recouvrements d'argent ou de marchandises à lui dues.

(Archives des Notaires. Mandinelli, not. Reg. années 1501-1506, fol. CXVj.)

1. Un François de Ribas était marchand de Sarragosse. (*Ibid.*, fol. CXXVIj v°.)

Digitized by Google

5 *mars* 1506 (n. st.), Toulouse.

Noble Jean de Vernoy, marchand & bourgeois de Toulouse, institue son procureur spécial & général noble Diago de Vernoy, marchand & bourgeois de Burgos, en Espagne, son frère (*nobilem & sagacem virum Didacum de Vernoy mercatorem & civem de Burgos in Yspania fratrem suum*), absent, avec pouvoir de recouvrer la somme de deux mille trois cent quatre écus petits, due par Jean de Saint-Victor, marchand de Burgos; & la somme de mille huit cent soixante écus & trois quarts (?) d'écu (*trium quartorum scuti*) due par Rodric de Valladolid & Jean de Salinas, son beau-frère (*ejus generum*), marchands & bourgeois de Burgos, par acte du 18 octobre 1505, retenu par Mandinelli.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. années 1501-1506, fol. CXXXIIj.)

3 *avril* 1506, Toulouse.

Antoine Ortis de Fuas, marchand de Burgos en Espagne, agissant au nom de son père Rodric de Fuas, marchand aussi de Burgos, reconnaît devoir à nobles Diago (*Didacus*) de Vernoy, marchand de Burgos, & Jean de Vernoy, marchand de Toulouse, son frère, la somme de quatre mille six cent quatre écus, valeur de l'écu 27 sous & 6 deniers tourn., prix de cinq cent quarante charges de pastel grainé (*pastelli agranati*), payable aux termes suivants : 826 écus, à Lyon, aux foires du mois d'août prochain; les 3,237 écus restants, en quatre paiements égaux : le premier, aux foires d'octobre prochain à Medine del Campo; le second, aux foires de mai de l'année suivante à Medine del Campo; le troisième, aux foires d'octobre en suivant à Medine del Campo; le quatrième, aux foires de mai 1508 à Medine del Campo. Presents Antoine Domayas, maréchal, Jean Vedelhan, lapicide, & Salvat de Laet, marchand de Toulouse.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. années 1501-1506, fol. CCCLIIIj.)

Digitized by Google

7 *mai* 1506, Toulouse.

Dame Peyrone Vermelha, veuve de Jean Roger, *hospitis clavis Tholose*, Géraud & Henri Roger, frères, fils dud. Jean Roger, Astrugue, femme dud. Géraud, reconnaissent devoir à noble Jean de Bernuy, marchand & bourgeois de Toulouse, la somme de trente & un écus petits, valeur de l'écu vingt-sept sous & six deniers, somme dépensée par led. de Bernuy au cours d'un procès de la veuve & des frères Roger.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. années 1501-1506, fol. CCXLX.)

13 *mai* 1506, Toulouse.

Noble Jean de Vernoy, marchand & bourgeois de Toulouse, institue son procureur spécial & général Salvat de Laet, marchand, pour faire des recouvrements en argent à Bordeaux & dans le Bordelais. Témoins, Jean Lepicart, lapicide (*Johannes Lepicart lapicida*) & Jean Bosquet, habitant de Toulouse.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. années 1501-1506, fol. CCXXIX v°.)

Vraisemblablement Jean de Bernuy ne tarda pas à renoncer au commerce : car il jouissait d'une grosse fortune, qui lui permit d'acheter les seigneuries de Villeneuve-la-Comtal, Paleficat, Lasbordes & Ségreville. D'après Lafaille, ses richesses passèrent en proverbe[1]. Il vivait encore en 1541[2]. D'après une généalogie postérieure, il serait mort frappé par le taureau dans une course donnée dans l'immense cour de son hôtel. J'extrais de cette généalogie la partie qui est relative aux ascendants & aux descendants les plus proches & directs du grand Bernuy toulousain, qui a fait construire l'hôtel portant encore son nom. Je cite textuellement.

1. *Annales de Toulouse*, II, p. 113.

2. Archives des Notaires, Bolaroti, not., 18 août 1541 : Dette en faveur de noble Jean de Bernuy. Registre de l'année 1541, fol. CCCC v°.

Digitized by Google

Dom JUAN DE BERNUY, natif d'Espagne vers Saragouse, gouverneur de Burgos.

Dom PIEDRO se maria dans la maison de son père

Dom DIEGO, seneschal d'Escala, avoit 18 millions de rente (*sic*).

Dom JUAN.

Dom FERRANDO

Un fils marié en Frise.

Une fille mariée en Flandres dans la famille d'Edouard Vandex.

Dom Edouard VANDEX, bourgmestre perpétuel d'Anvers.

Dom JUAN.

Un autre fils mort à Milan, sans posterité.

Dom JUAN

Vint à Tolose, s'y maria deux fois, feust capitoul, seigneur de Villeneufve le Comtal, Palefícat, Lasbordes & Segreville. Les Jesuites occupent sa maison repondant sur la rue de Pairolieres. Le postal est fermé & on y voist ses armes avec celles de Sainct Jory, sa première femme, qui portent d'azur à deux bateaux ramés par en haut d'or & un bort de geules couvert de huit coquilles d'argent. Son neveu, dom Dieguo, vint le voir à Tolose, & pour donner du plaisir à son neveu il fist battre un taureau avec de dogues dans sa basse court. Mais le taureau s'estant eschappé & l'ayant malheureusement rancontré, le tua âgé de soixante-quinze ans. Il est enseveli dans la chapelle de Sainct Jacques, au cloistre des Jacobins.

Sa première femme :

MARGUERITE DU FAUR DE SAINT JORI

GUILHAUME.

Pierre LAMISSAN.

JACQUES, abbé.

JUAN.

Honorete du FAUR.

Dame GARAUD de CUMIEL.

Jeanne CHALVET.

Anne BONEFOY.

Sa seconde femme :

DE SEGREVILLE

Magdelaine LHOSPITAL.

[M. de Camin]ade, conseiller, est descendant de cette famille de Roux[1].

1. Archives des Notaires. On voit au château de Merville (Haute-Garonne) un portrait de Jean de Bernuy. M. l'abbé Larrondo l'a reproduit dans son ouvrage : *Histoire de la baronnie de Merville.* (In-8°, Toulouse, Privat, 1891.)

Digitized by Google

B. — *Jean de Bernuy, son hôtel.*

Les documents que j'ai pu recueillir sur l'hôtel Bernuy se divisent en plusieurs groupes : il y a d'abord ceux qui se rapportent à des achats de terrain & de maisons, rue des Balances, & à la construction en 1504 d'un premier hôtel dans le style Louis XII ; il y a ensuite les documents qui nous fixent sur les nouveaux travaux de 1530[1] à 1535 environ & le nom de Louis Privat, le sculpteur de l'élégante & superbe galerie, dont le musée du Trocadéro possède un moulage ; enfin, il faut distinguer une lettre de Boissonné de 1538, à Brachet ; ils avaient, en compagnie de la reine de Navarre, visité l'hôtel, qui ne satisfit point le renaissant Boissonné, il s'en faut. Une dernière pièce nous fait assister à l'achat de l'hôtel par M. de Clary en 1556.

I.

Achat par Jean de Bernuy, marchand, à Jean de Belvèze (*de Bellovidere*), de son hôtellerie à l'enseigne des Balances.

1° 31 *août* 1502, achat.

2° *Même jour*, prise de possession des locaux par Jean de Bernuy ; l'acte est passé dans le grand jardin.

3° *Même jour*, paiement en or par Jean de Bernuy de cent écus d'or soleil en déduction des mille écus d'or & des cent écus petits qui sont le prix d'achat. L'acte est passé dans le nouveau cloître (*in claustro novo*) des frères Prêcheurs.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. année 1502, fol. XLIIIj-fol. XLIX.)

Empcio prudentis viri Johannis de Vernoy, mercatoris & burgensis Tholose.

In nomine Domini. Amen. Noverint universi & singuli presentes atque futuri, quod anno Incarnacionis ejusdem Domini millesimo quingentesimo secundo, & die ultima mensis

1. La date de 1530 se lit sur un cartouche à la base du portique, à la droite de celui qui entre.

Digitized by Google

augusti, &c., in mei notarii Tholose publici & testium infra scriptorum presencia, existens personaliter constitutus providus vir Johannes de Bellovidere, hospes diversorii intersigni Staterarum carreria de Payroleriis Tholose, gratuitus & consultus bona fide, fraude vel dolo non imbutus, non cohactus nec deceptus, aut ab aliquo sive aliquibus ad infra scripta peragenda circumventus vel seductus, de juribus suis, ut dixit, ad plenum certifficatus & instructus, pro se ipso ejusque heredibus & successoribus universis, pro suis evidenti utilitate & emergente neccessitate, videlicet pro satisfaciendo diversis creditoribus quibus est obnoxius, vendidit, cessit, remisit, transtulit, quictavit penitus perpetuo & disamparavit cum hoc presenti publico instrumento nunc & semper firmiter valituro, prudenti viro Johanni de Vernoy, mercatori & burgensi Tholose habitori ibidem presenti, ementi & acquirenti pro se suisque heredibus & in futurum successoribus quibuscumque stipulanti sollempniter & recipienti, videlicet totam illam domum quam habet ipse venditor sitam in dicta carreria Payroleriarum Tholose, in qua de presenti moratur & tenet dictum diversorium Staterarum cum duabus domunculis quas tenet conductas a parte dicte carrerie Payroleriarum, scilicet unam cuidam cathalane camiserie, & aliam cuidam speronerio quam tenere solebat Johannes de Buset pipoterius, & cum quadam alia domuncula inter predictas duas existentem, alias per ipsum de Bellovidere, ut dicebat, sub pacto resolutionis sive retrobii vendita, cum ortis & bordis sive stabulis eidem diversorio retro & a latere contiguis, prout confrontatur dictum diversorium cum dictis tribus domunculis, ortis & bordis ac stabulis contiguis, videlicet a parte austri sive solis ortus ad totum longum cum domo que fuit Simonis Clergenter quondam minixserii Tholose, & cum heredibus magistri Raimundi Tornerii quondam spaserii, & cum honore Guillermi Andrau, alias Mossenhe, ponderatoris pastelle, & cum honore Simonis Calvarias, corderii; & a parte retro ortorum cum carreria publica, que est inter ecclesiam Predicatorum & dictos ortos; & ab alia parte ad totum longum cum heredibus Andree Leutier *dit* Carcassona quondam menescalli & cum heredibus Bertrandi de Seris alias de Pamyas quondam mer-

Digitized by Google

catoris, & cum honore nobilis Anthonii Ynardii, scutisferi domini de Frosino; & cum carreria Corderiarum veterum, & cum borda Jacobi d'Allieras mercatoris Tholose, & cum orto magistri Adhemarii Mandinel'i notarii Tholose; & a parte ante, cum dicta carreria Peyroleriarum, cum suis aliis confrontacionibus si que sint veriores, &c..... Hanc autem vendicionem dicti diversorii & aliarum trium domorum, bordarum, stabulorum & ortorum contiguarum & contiguorum, fecit dictus Johannes de Bellovidere venditor & se fecisse dixit & asseruit preffato Johanni de Vernoy emptori, presenti & ut infra stipulanti & recipienti, in & sub precio & nomine veri & justi precii mille scutorum auri ad solem & centum scutorum parvorum, numerando pro quolibet scuto auri ad solem triginta sex solidos & tres denarios turon., & pro singulo scuto parvo viginti septem solidos & sex denarios turon.; retento tamen & reservato per eumdem venditorem signo staterarum, quod sibi pertinebit & suis; & quod dictus emptor solvet pax & vendas pro hujusmodi venditione debitas suis expensis. Necnon retinuit & reservavit sibi dictus venditor quod ipse cum sua uxore & familia poterit morari in parva domo in qua pipoterius solebat morari & de presenti spironerius moratur, & illam tenere si velit tantum quantum ipse de Bellovidere vitam ducet in humanis; & post ejus decessum, Milheta ejus uxor, si supravivat, eciam poterit morari in eadem domo & ipsam tenere si velit tantum quantum vivet, vidualiter tamen; quia si guolaret, secus. Quod quidem precium mille scutorum auri ad solem & centum scutorum parvorum, preffatus de Bellovidere venditor a dicto de Vernoy emptore presente & ut supra stipulante & recipiente habuisse & recepisse recognovit & confessus fuit sic & taliter quod de eodem precio se tenens & reputans, ut dicebat, pro bene paccato, soluto & satisfacto, ipsum emptorem presentem & ut supra stipulantem quictavit penitus perpetuo & absolvit, &c. De quibus omnibus & singulis supradictis preffatus Johannes de Vernoy emptor peciit & requisivit sibi fieri & retineri publicum instrumentum per me notarium infra scriptum; quod & feci de consensu dicti venditoris. Actum fuit hoc Tholose, anno, die, mense, regnante & presulante quibus supra, in presencia & testimo-

Digitized by Google

nio religiosorum & providorum virorum fratrum Johannis Ysarni & Johannis Barri, presentati in sacra pagina, ordinis Predicatorum conventus Tholose, domini Guillelmi Doada & Petri Lopes mercatorum & Johanni Canini corderii, Tholose habitatorum, testium ad premissa vocatorum, & mei Adhemarii Mandinelli, publici auctoritate dominorum de Capitulo Tholose notarii infra scripti, qui de premissis presens instrumentum retinui.

Unde, die supradicta & paulo post dictam vendicionem, preffatus Johannes de Bellovidere, venditor supranominatus, misit, posuit & induxit dictum Johannem de Vernoy emptorem in possessionem realem, actualem & corporalem dictorum diversorii, domorum, bordarum, stabulorum & ortorum superius venditorum & confrontatorum, eamdemque possessionem corporalem & actualem ipse de Vernoy emptor, de consensu & voluntate ac in dicti de Bellovidere meique notarii & testium infra scriptorum presencia, recepit & adheptus fuit realiter intrando in eisdem domo diversorii, in ortis & stabulis sive bordis & in ipsis deambulando, herbas legendo, stando, pronunciando que vero domino & possessori incumbunt facienda. De quibus omnibus premissis idem de Vernoy requisivit instrumentum retineri per me notarium infra scriptum. Actum fuit hoc in orto magno, anno, die & regnante & presulante quibus supra, presentibus dictis Ysarni, Doada, Lopes & Canini testibus ad premissa vocatis, & me Adhemario Mandinelli, notario, pre & infra scripto, qui de premissis presens instrumentum retinui.

Deindeque dictamet die, in presencia mei notarii & testium infra scriptorum existens personaliter constitutus preffatus Johannes de Bellovidere, qui gratis pro se & successoribus suis recognovit & confessus fuit supradicto Johanni de Vernoy presenti ibidem pro seipso suisque heredibus & successoribus quibuscumque stipulanti & recipienti, se habuisse & recepisse ibidem, quia realiter habuit & recepit ab eodem de Vernoy, centum scuta auri ad solem in auro realiter numerata & per ipsum de Bellovidere recepta, in presencia mei notarii & tes-

Digitized by Google

tium infra scriptorum; & hoc in deductionem & deffalcacionem summe mille scutorum auri ad solem & centum scutorum parvorum in precedenti instrumento vendicionis contente. De quibus quidem centum scutis auri ad solem se tenens & reputans dictus Johannes de Bellovidere pro bene paccato, soluto & contento, eumdem Johannem de Vernoy presentem & ut supra stipulantem & recipientem quictavit penitus perpetuo & absolvit, cum pacto firmo & valido sollempni stipulacione interveniente vallato de aliquid ulterius in futurum occasione dictorum centum scutorum auri ad solem ab eodem de Vernoy, nec suis successoribus & in eorum bonis non petendo; promisitque idem de Bellovidere hujusmodi quictanciam tenere & in nullo contra facere, dicere seu venire aliqua racione seu causa in futurum, sub ypotheca & obligacione omnium bonorum suorum, mobilium & inmobilium, presentium & futurorum, & sub omni juris & facti renunciacione ad hoc neccessaria qualibet pariter & cauthela; & ita juravit supra Sancta Dei quatuor Evangelia manu sua dextra corporaliter gratis tacta; de quibus omnibus supradictis antefatus Johannes de Vernoy requisivit sibi fieri & retineri publicum instrumentum per me notarium infra scriptum. Actum fuit hoc in claustro novo conventus Predicatorum Tholose, anno, die, regnante & presulante ac presentibus quibus supra proxime dictis.

2.

Achat, par Jean de Bernuy, marchand, à dame Jeanne de Deyme, d'une maison confrontant avec les acquisitions faites par lui à Jean de Belvèze, pour la somme de 200 écus petits.

1° 3 *janvier* 1503 (n. st.), achat de la maison;

2° Même jour, prise de possession, & notification à Nicolas Granhague, qui l'occupe, qu'il devra la quitter à la prochaine fête de Saint Barnabé (11 juin).

(Archiv. des Notaires, Mandinelli, not. Reg. année 1502, fol. LIj-fol. LVIj.

Emptio ejusdem Johannis de Vernoy.

In nomine Domini. Amen. Noverint universi & singuli presentes atque futuri quod, anno Dominice Incarnacionis

Digitized by Google

millesimo quingentesimo secundo & die tercia mensis januarii, &c., in mei notarii Tholose publici & testium infra scriptorum presencia existens personaliter constituta Johanna de Deyme, habitatrix Tholose, non inducta, ut dixit, ad infra scripta facienda vi, dolo, metu, fraude seu decepcione persone alicujus, sed sua spontanea & gratuita voluntate, certifficata de juribus suis ad plenum & instructa pro seipsa ejusque heredibus & successoribus quibuscumque presentibus & futuris, vendidit, cessit, remisit, transtulit perpetuo penitus & disamparavit cum hoc presenti publico instrumento nunc & semper valituro, provido viro Johanni de Vernoy, mercatori, Tholose habitatori, tunc ibidem presenti pro seipso suisque heredibus & successoribus universis stipulanti sollempniter & recipienti, videlieet totam illam domum eidem venditori pertinentem ex acquisicione per eam facta a Johanne de Bellovidere, hospite Staterarum Tholose, mediante instrumento per magistrum Stephanum Telheti, notarium Tholose retento, anno & die in eodem contentis, sitam in carreria Payroleriarum Tholose, confrontatam cum honore dicti de Vernoy, emptoris, scilicet cum domibus per eum acquisitis a dicto de Bellovidere, a tribus partibus, & cum dicta carreria publica a parte ante cum suis aliis confrontacionibus, si que sint veriores tectis fundamentis, mejanseriis, vistis, servitutibus, juribus & pertinenciis universis dicte domui pertinentibus & pertinere debentibus quovis modo, francam & liberam de quibuscumque obliis & alio annuo censu, ad habendum deinceps, tenendum, possidendum, dandum, vendendum, alienandum, permutandum, impignorandum & explectandum per dictum Johannem de Vernoy, emptorem, ejus heredes & successores, & alias omnimodas voluntates suas inde penitus faciendum. Hanc autem vendicionem supradicte domus superius confrontate & designate fecit & se fecisse dixit & asseruit dicta Johanna prelibato emptori presenti & ut supra stipulanti & recipienti in & sub precio & nomine veri & justi precii ducentorum scutorum parvorum computando pro quolibet scuto viginti septem solidos cum dimidio turon. Quod quidem precium dictus Johannes de Vernoy emptor ibidem eidem venditrici realiter exsolvit in centum quinquaginta scutis auri ad solem & sexaginta duo-

Digitized by Google

bus solidis cum dimidio turon. in moneta regia currenti eidem precio equivalenti, prout dicta venditrix confessa fuit. De quo quidem precio ducentorum scutorum se tenens & repputans dicta venditrix, ut dixit, pro bene paccata, soluta & contenta, eumdem de Vernoy emptorem presentem & ut supra stipulantem & recipientem quictavit penitus perpetuo & absolvit... &c. Actum fuit hoc Tholose, anno, die, mense, regnante & presulante quibus supra, in presencia & testimonio discreti & providorum virorum domini Jacobi de Podiogayo, presbiteri, Petri Lopes & Johannis de Recorta, mercatoris, Tholose habitatorum, testium ad premissa vocatorum, & mei Adhemarii Mandinelli, publici auctoritate dominorum de Cappitulo Tholose notarii infra scripti, qui de premissis requisitus presens instrumentum retinui.

Deinde, anno & die supradictis, incontinenti post dictam vendicionem, prefatus Johannes de Vernoy in presencia & de consensu dicte Johanne venditricis possessionem realem, corporalem & actualem dicte domus recepit & adheptus fuit realiter in eadem intrando, ascendendo & ambulando & cetera faciendo que verus dominus & possessor facere potest. Et ibidem idem Johannes Vernoy, emptor, notifficavit Nicolao Granhagua, candellario, commoranti in eadem domo dictam acquisicionem per eum a dicta Johanna factam, & quod nolebat amplius dictam domum locare nisi hinc ad festum Beati Barnabe proximum. Qui quidem Nicolaus Granhagua dixit & respondit eidem de Vernoy se nolle etiam amplius tenere dictam domum nisi esset de consensu ipsius de Vernoy, & ibidem recognovit eamdem domum a dicto de Vernoy presente tenere & possidere nomine conducti & promisit eidem de Vernoy presenti & stipulanti pro loguerio dicte domus dare & solvere tria scuta parva hinc ad dictum festum Beati Barnabe proximum una cum omnibus expensis ad causam retardate solucionis, nullumque dampnum in eadem domo inferre & si quod dabat emendare & reddere possessionem dicte domus vaccuam in fine dicti termini, non obstante Tholosana consuetudine in contrarium..., &c. Actum fuit [hoc] Tholose, anno, die, loco & regnante quibus supra in presencia & testimonio

Digitized by Google

Petri Lopes mercatoris, Johannis Canini corderii & Symonis Calvarias mercatoris, Tholose habitatorum, testium ad premissa vocatorum, & mei Adhemarii Mandinelli nǫtarii qui requisitus, &c.

3.

4 *janvier* 1503 (n. st.). — Bail à besogne entre Jean de Bernuy & Guillaume & Jean Picart père & fils, pour la construction de deux cents cannes de muraille avec portes & fenêtres ouvrées sur le derrière de la maison & où sont pour le présent les étables ou écuries.

(Archives des Notaires, Alard, not. Reg. ordonné 1495-1503, année 1502-1503, fol. 10 v°-fol. 11.)

Pacta inter Johannem de Bernoy, mercatorem Tholose, & G^mum^ ac Johannem Lepicart passata & concordata.

In nomine Domini. Amen. Noverint universi & singuli, presentes pariter & futuri, quod, anno & die infrascriptis, in mei notarii publici & testium infrascriptorum presencia, existens & personaliter constitutus providus vir Johannes de Bernoy, mercator, Tholose habitator, qui gratis & ex ejus certa sciencia ac spontanea voluntate pro seipso suisque heredibus, ordinio & successoribus universis, tradidit Guillermo & Johanni Lepicart, patri & filio, massoneriis, Tholose habitatoribus, ad faciendum opus quod sequitur, videlicet ducentas cannas murorum parum magis vel minus in domo dicti de Bernoy, sita in carreria Payroleriorum Tholose dit *de las Balanses*, in parte posteriori dicte domus & ubi sunt de presenti stabule; & hoc de bona tegula bene quocta & super firmo ac bono fundamento situatum. Qui quidem murus habebit in proffunditate quatuor palmos latitudinis.

Item, fuit actum que les troys fulhades premieres seront bastides de mortier franc, pour lequel led. de Bernoy poyra ausd. Lepicart la somme de six escutz petitz pour achepter la chaux & sable. Et tout le surplus lesd. Picart feront de quatre pams dedans terre; & de troys pams de large de terre en sus avecques les fenestres & portes neccessaires. Et baillera led. de Bernoy ausd. Picart, maistres, autant de vuyde que de plain

Digitized by Google

ung escut au soleil, contant pour escut xxxvj soulz & troys deniers tournoys. Et seront tenuz lesd. Picart, maistres, de faire lad. muralle à leurs despens, sauf que led. de Bernoy sera tenu de fournir la pierre aux fenestres. Et lesd. maistres seront tenuz de l'ouvrir. Et pareillement led. de Bernoy sera tenu de bailler les gaffons & ferrures desd. portes & fenestres; & lesd. maistres les mectront ausd. portes & fenestres à leurs despens.

Item, lesd. Picart, maistres, feront ladite muralle d'assi à Pasques prochainement venent.

Et en deduction de lad. muralle ont recogneu avoir eu dud. de Bernoy la somme de quarante escutz petitz, de laquelle l'ont quicte; & led. de Bernoy leur a promis de payer le surplus ainsin que la besougne se fera.

Que omnia & singula premissa dictus de Bernoy quatinus ipsum tangit, & dicti Guillermus & Johannes Le Pica[r]t ipsos tangit & tangere potest, dictus filius faciens infrascripta de licencia sui patris pro seipso suisque heredibus, ordinio & successoribus quibuscumque, promiserunt & convenerunt unus alteri & alter alteri facere, tenere, complere & non contravenire aliquo modo ullis temporibus in futurum. Et hoc totum sub expressa ypotheca & obligatione omnium & singulorum bonorum..., &c. Acta fuerunt hec Tholose, die quarta mensis januarii, anno Domini millesimo quingentesimo secundo, illustrissimoque principe & domino nostro domino Ludovico Dei gracia Francorum rege regnante, & Reverendissimo in Christo patre & domino domino Hectore de Borbonio, miseratione divina archiepiscopo Tholosano existente; presentibus in premissis providis viris Aymerico Rosselli & Guillelmo Masue, Tholose habitatoribus, testibus ad premissa vocatis & rogatis.

Digitized by Google

4.

7 *janvier* 1503 (n. st.). — Achat par Jean de Bernuy à Jacques Dallières & Thomas son fils, marchand, d'une borde (maison) sise à la rue des Cordières-Vieilles.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. année 1502, fol. LVIj-fol. LX.)

Emptio eiusdem Johannis de Vernoy.

In nomine Domini. Amen. Noverint universi & singuli, presentes atque futuri, quod anno Dominice Incarnacionis millesimo quingentesimo secundo, die septima mensis januarii, &c., in mei notarii Tholose publici & testium infrascriptorum presencia, existentes personaliter constituti providus vir Jacobus Dallieras, mercator, & Thomas, ejus filius, Tholose habitatores, non inducti, ut dixerunt, ad infrascripta facienda vi, dolo, metu, fraude seu acceptione persone alicujus, sed eorum spontaneis & gratuitis voluntatibus, certifficati de eorum juribus ad plenum, ut dixerunt, & instructi per se suosque heredes & successores quoscumque melioribus modo, via, jure & forma quibus potuerunt & debuerunt, ambo simul & quilibet ipsorum principaliter & in solidum, filius in omnia & singula infrascripta faciens & concedens, de licencia & auctoritate dicti Jacobi, ejus patris presentis & concedentis, vendiderunt, cesserunt, remiserunt penitus & perpetuo disamparaverunt cum hoc presenti publico instrumento nunc & semper valituro, prudenti viro Johanni de Vernoy, mercatori & burgensi Tholose, ibidem presenti, ementi & acquirenti pro seipso ejusque heredibus & successoribus quibuscumque stipulanti & recipienti, videlicet totam illam bordam suam quam habent sitam in carreria Corderiarum Veterum Tholose, confrontatam ab una parte cum magistro Adhemario Mandinelli, notario Tholose, & ab alia parte & retro cum honore dicti emptoris, & ab alia parte cum carreria publica, cum suis aliis confrontacionibus si que sint, tectis fundamentis, vistis, servitutibus, juribus, deveriis & pertinenciis suis universis dicte borde pertinentibus & pertinere debentibus quovis modo, francam de qui-

Digitized by Google

buscumque obliis & alio annuo censu, ad habendum, deinceps tenendum..., &c., in & sub precio & nomine veri & justi precii centum scutorum parvorum, computando pro quolibet scuto viginti septem solidos cum dimidio turon. Quod quidem precium dictus de Vernoy, emptor, eisdem venditoribus ibidem realiter solvit in scutis auri ad solem & in moneta currente eidem precio equivalente..., &c. Actum fuit hoc Tholose, anno, die, mense, regnante & presulante quibus supra, in presencia & testimonio Luce de Bonamaison dit Laquet tonsoris pannorum, Maurici Agiros sertoris, & Philippoti Hasterini celerii, Tholose habitatorum, testium ad premissa vocatorum, & mei Adhemarii Mandinelli, notarii, &c.

5.

8 *novembre* 1504. — Bail à « besoigne » passé entre Jean de Bernuy. marchand, & Aymeric Cayla, maçon, pour la construction de son hôtel.

NOTA. Les pactes sont rédigés en langue romane.

(Archives des Notaires, Mandinelli, not. Reg. années 1504-1506, fol. LVIII v°-fol. LXIj.)

Instrumentum nobilis Johannis de Vernoy, mercatoris & burgensis Tholose, & Aymerici Cayla, massonerii Tholose.

In Dei nomine. Amen. Noverint universi & singuli, presentes atque futuri, quod anno Dominice Incarnacionis millesimo quingentesimo quarto & die octava mensis novembris, existens nobilis & providus vir Johannes de Vernoy, mercator & civis Tholose, qui gratis & per se suosque heredes & successores quoscumque tradidit & concessit Aymerico de Cayla, massonerio, Tholose habitatori, presenti ibidem, & dictus de Cayla recepit & acceptavit ad faciendum & componendum opera que sequntur.

Digitized by Google

Pactes & convenensas faitas & acordadas entre s^r Jehan de Vernoy, merchant de Tholosa, d'una part, & mestre Merigo Cayla, massonie, d'autra part.

Et premierement es accordat que tant que durara lod. hobratge, lod. Merigo deu metre cascung jour & tenir en obra despus lo jorn que commensara entra en la fy, hoeyt massos, los dos per talhar la teula, & les sieys per massonar; & acabat que ajan de tulhar la teula, totz hoeyt massonaran; & y boctara la manobria neccessaria; & en cas que no bote lad. gens ho n'y falha qualque hun, que lod. de Vernoy n'y poyia mectre d'autres als despens deld. Merigo.

Item, es convens & accordat que lod. Merigo fara una vit de teula de la haultor d'aquela de Moss^r lo procureur, cuberta d'ardoysa, & de la largor d'aquella, fundada de mortie franc fins defora terra; & aura de large lo fundament quatre pams bos, & de perfont d'aqui atrobar la bona terra per la fondar; & dedessus la vit, à l'entorn, de machacolis, dejos les craneus; & junctada defora de mortie franc, & enlusi de par dedins. Et fara la porta de la vit de pierra de talha tota an las armas deld. de Vernoy de dessus.

Item, portas & fenestras de lad. vit, las qui seran neccessarias an peyras dejos & dessus.

Item, fara hun arvoult al chay de mortie franc rembragat là ont sera mestier, & dos vistas an peyra dejos & dessus, & la porta de la intrada del chay d'arvoult de peyra dejos & dessus.

Item, plus fara un autre arvoult dessus aquel per una botica a dos petitz crozies, & hun arcdoble al miech; & botara à las claus las armas de peyra talhada, & las reprezas de peyra talhada, & les chapiteus de l'arcdoble del miech, & la porta de lad. botica sera touta de peyra talhada; & dos vistas toutas de peyra talhada, longas de sieys pams & de large tres pams & demy. Plus fara una muralha per lesd. arvouls fundada coma la vit sus bona terra & de mortie franc d'aqui al commensa-

Digitized by Google

ment del arvoult del chay, & de sinq pams de large d'aqui ald. comensament de l'arvoult & de là en sus de quatre pams d'espes, & de mortie de terra, & de nautor fins à la tiavada de las galarias.

Item, plus fara lod. massonier crevar lod. chay tant que sera neccessari.

Item, fara dos estales de peyra per la intrada de la botica; & fara l'estales del chay de massonaria en los estalos de coral; losquals lod. de Vernoy fornira; & fornira lod. massonier touta la teula, mortie franc & de terra, & peyras neccessarias, & toutas autras causas tocant massonaria per lod. hobra[t]ge; loqual hobra[t]ge comensa d'assi al premier jorn de fevrie proxda venent. Et lod. s^r Johan de Vernoy balhara ald. Merigo, massonie, per son tribalh & fornituras deld. hobra[t]ge dos cens & detz escutz petitz de XXVIj s. vj den. tourn. presfait (?) & dos pipas de vi roge blos & de certana quantitat de mortie franc qui de present es faict dejos la galaria pres de l'ort deld. s^r Johan; de que ly paga de present septanta escutz; autres septanta ly balhara faict l'arvoult & la mytat de la vit & la resta a fy deld. hobratge.

Item, es accordat entre lasd. partidas que lod. Cayla, massonie, acabara una muralha de la tor que se desfara fins à l'estable, de l'espessor que es, & al fundament hun pam davantage; plus toutas autras muralhas que lod. de Vernoy vouldra far tant d'unq teula & mieja ho dos miejas teulas, ho una teula de puncta, dos canas per hun escut petit; & led. s^r Johan fornira touta la teula neccessaria, & lod. massonie la terra; & perjunctara deffora & dedins, & fara cavar los fundamens à sos despens, & metre las terras dedins la maison, là ont lod. s^r Johan voldra.

Item, si y a mesties peyras per las vistas ho portas, lod. s^r Johan pagara dos doublas & mieja per pam talhat & lod. massonier sera tengut de far desfar las muralhas vielhas à sos despens fins à la darriera teula dels fundamens; & d'aqui prendra la teula per bastir lod. hobratge.

Digitized by Google

Item, es accordat que lod. massonier no ha res à la despelha de lasd. muralhas, sino tant que toca lo chay que deu far, si trobavia reblo sera sieu.

Item, lod. s^r^ Johan fara deroquar tota la fustaria & la teula cava.

Item, que de la teula nava del hobratge devant dic fara quatre canas & mieja per dos escutz petitz, & fornira terra & junctura, com dit es, & fornira lo mortie.

Et lod. s^r^ Johan pagara de jorn en jorn fazent l'obra.

Quas quidem convenciones & pacta preinserta dicte partes hinc inde una alteri, vicissim & vice versa stipulantes & recipientes, tenere, complere & observare promiserunt firmiter & convenerunt quathinus quamlibet ipsarum tangit de puncto ad punctum modoque & forma superius in eisdem conventionibus expressatis & in nullo contra facere, dicere seu venire aliqua racione seu causa in futurum; & hoc totum sub expressa obligacione & ypotheca omnium & singulorum bonorum suorum, mobilium & inmobilium, presentium & futurorum; & sub omni reffectione dampnorum, gravaminum & expensarum curie litis & extra, ac eciam interesse. Et caverunt pro dicto Aymerico Cayla & principales se constituerunt erga dictum de Vernoy presentem & ut supra stipulantem, videlicet magister Petrus Mestre argenterius & Johannes Bosqueti tortissator, Tholose habitatores, & quilibet ipsorum in solidum pro seipsis eorumque heredibus & successoribus universis pro dicto opere complendo, vel peccuniis quas recepisset dictus Cayla & opus non fecisset restituendis, sub obligacione omnium bonorum suorum & cujuslibet ipsorum principaliter in solidum, mobilium & inmobilium presentium & futurorum, &c. Actum fuit hoc Tholose, anno, die & regnante quibus supra, in presencia & testimonio magistri Petri Bessonis, fusterii, Ludovici Charpentier, sabaterii, & Raynerii Botini, pancosserii, Tholose habitatorum, testium ad premissa vocatorum, & mei Ademarii Mandinelli, notarii Tholose publici, qui de premissis instrumentum retinui, &c.

(*A suivre.*) C. Douais.

Digitized by Google

UN MÉMORIALISTE TOULOUSAIN DU XVII[e] SIÈCLE

L'ABBÉ JEAN DU FERRIER

(1609-85)

Selon les indications qu'a bien voulu me donner M. l'abbé V. Dubarat, aumônier du lycée de Pau, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, j'ai omis jusqu'ici, dans mes études relatives à M[gr] François-Etienne de Caulet, qui fut abbé de Foix de 1627 à 1644 & évêque de Pamiers de 1644 à 1680, « une source de premier ordre : les *Mémoires* de du Ferrier, qui fut un des premiers compagnons d'Olier[1], vécut dans nos anciens diocèses de Toulouse, Albi, Narbonne, Pamiers[2], & servit le prélat comme vicaire général[3]. Ce document, que l'on trouve aux Archives nationales, fonds

1. Je rappelle encore, d'après M. l'abbé Dubarat, qu'une des meilleures études sur Olier est sa *Vie* par Faillon, prêtre de Saint-Sulpice, & qu'il faut surtout consulter la quatrième édition de cet ouvrage (3 tomes, Paris, Poussielgue & Wattelier, 1873). Je m'en suis servi, ainsi que du *Mémoire sur Olier & Saint-Sulpice* que Baudrand, curé de Saint-Sulpice, avait écrit en 1682; fondu par Faillon dans sa *Vie d'Olier* presque intégralement, le mémoire de Baudrand vient d'être publié par M. Bertrand dans le tome III (pp. 366 à 472) de l'*Hist. littér. de Saint-Sulpice*, dont il est l'auteur & dont nous parlerons plus loin. M. Bertrand annonce que M. Monier, supérieur de la maison Saint-Jean à Paris, donnera prochainement une vie définitive d'Olier. M. Monier a annoté le *Mémoire* de Baudrand pour qu'il fût inséré à la fin de l'ouvrage de M. Bertrand. Je citerai : Monier.

2. Et de Rodez, — devons-nous ajouter.

3. Ceci ne me paraît pas démontré.

Digitized by Google

de l'Oratoire, manuscrit 215, devrait être publié *in extenso*, à l'exception de quelques pages d'une crudité tellement réaliste, qu'elles relèveraient de la police des mœurs [1] ». — « Il est « fâcheux », m'écrivit personnellement le savant ecclésiastique, « qu'il y ait dans ces *Mémoires* des passages d'une rare précision, que du Ferrier ne cache rien des désordres des couvents d'autrefois, que l'on ne puisse pas tout reproduire sous peine d'être poursuivi pour outrage aux bonnes mœurs ». Je tâcherai d'être exact & discret à la fois dans cette étude; j'ai dépouillé de mon mieux l'œuvre de du Ferrier aux Archives.

Ce mémorialiste a été vicaire général des évêchés de Rodez & d'Albi, ainsi que de l'archevêché de Narbonne. Le fut-il de Pamiers? la chose n'est pas claire, mais il eut de l'amitié & de l'admiration pour M^gr de Caulet. Il fut lié avec un des archevêques de Toulouse & eut quelques relations avec son successeur. Ce n'est pas un inconnu : il est parlé de lui dans un des articles du *Dictionnaire historique* de Moréri [2], qui renvoie à des « Mémoires du temps ». Tout dernièrement, M. l'abbé L. Bertrand, bibliothécaire au grand séminaire de Bordeaux, publiait une *Histoire littéraire de Saint-Sulpice* dont le tome III, consacré aux écrivains sortis de la Compagnie, renferme dix pages relatives à du Ferrier [3]. Je cite aussi, en tête de la plus récente

1. Dubarat, *Annales du Midi*, juill. 1900, p. 420.

2. Moréri, étant mort en 1680, au moment où il imprimait la deuxième édition — la première était de 1673 — de son *Dictionn.*, celle qui parut en 1681, n'a pu parler lui-même de du Ferrier qui mourut, semble-t-il, en 1685, ou du moins des persécutions dont ses derniers jours, après la mort de M^gr de Caulet (août 1680), furent l'objet. C'est donc à ses continuateurs, Leclerc, Goujet, &c..., & à leur « ville nouvelle bâtie sur l'ancien plan », selon le mot de Voltaire (autrement dit à la réédition complétée du dix-huitième siècle), que nous devons ce qu'en dit le *Dictionnaire* dont les erreurs & les lacunes avaient poussé Bayle à composer son *Dictionnaire critique* (publié en 1695-97, & où il n'est rien dit de notre du Ferrier, s'il y est parlé d'un de ses ancêtres).

3. Bertrand, *Hist. litt. de Saint-Sulpice*. Paris, A. Picard, 1900, t. III, pp. 61-70. Sur cet ouvrage, lire notammeut le compte rendu que M. Alfred Rébelliau, bibliothécaire de l'Institut, en a donné dans la *Revue historique* de juillet-août 1901 (p. 415 à 424). Il loue la bonne composition du livre & l'intérêt du dernier volume, le troisième, & souhaite que l'on publie, entre autres documents qui concernent la

Digitized by Google

édition de la vie d'Olier, qui est jusqu'ici considérée comme l'une des meilleures, une notice sur les *Mémoires* de notre Toulousain[1]. « Nul plan que sa vie », y est-il dit; « d'incontestables caractères de sincérité & de vérité; du naturel & de la vivacité; d'ailleurs ils sont incomplets à cause des événements fâcheux de sa vieillesse[2] ». La notice indique les livres qui ont parlé de ces *Mémoires*[3] & les copies qu'on en a; de même l'étude sommaire de M. l'abbé Bertrand[4]. La copie de la Bibliothèque Nationale est, dit-on, incomplète & ne comprend que ce qui regarde Condren[5]. Celle de la bibliothèque Sainte-Geneviève est, dit-on, plus complète, augmentée d'additions jansénistes d'un faussaire, déparée par quelques lacunes, mais complétée par un cahier qui contient une « Réponse aux questions touchant le saint prestre M. du Ferrier de bienheureuse mémoire »; daté du 14 mars 1687, ce cahier donne des détails biographiques sur le personnage qui nous occupe & sur sa famille[6]. La copie de la Bibliothèque de l'Arsenal contient aussi cette réponse[7]. La Bibliothèque Inguimbertine de Carpentras a une copie qui, dit-on, avait été intitulée : « Mémoires ecclésiastiques de l'illustre & saint Monsieur N... décédé depuis peu », titre qui fut corrigé & augmenté du nom de

compagnie fondée par Olier, « les *Mémoires* de J. du Ferrier, disciple du P. de Condren, ami & collaborateur d'Olier, & qui se retira de la compagnie parce qu'il regrettait de la voir mal disposée en faveur des Jansénistes ». Notre travail répondra, nous l'espérons, à une partie du vœu de M. Rébelliau.

1. Faillon, I, p. XXXV.

2. On verra ce que signifient ces mots : du Ferrier fut exilé d'Albi, semble-t-il, à Tonnerre, fut mis à la Bastille & y mourut.

3. Courtain, *Hist. de Bourdoise;* — Descourreaux, *Vie imprim. de M. Bourdoise;* — un manuscrit de 1694, intitulé *Eglises paroissiales & cures de Paris;* — Adry, de l'Oratoire, dans un ouvrage resté manuscrit, *Des grands hommes de l'Oratoire;* — Tabaraud, *Hist. de Bérulle*, t. II.

4. Bertrand, p. 65 à 68.

5. Bertrand, d'après Faillon, I, p. XXXVI.

6. *Ibid.*, ainsi que *Cat. des manusc. de la Bibl. Sainte-Genev.*, Paris, 1896, t. II, p. 56, n° 1480.

7. Bertrand, d'après *Cat. des manusc. de la Bibl. de l'Arsen.*, III, p. 437, n° 3597.

Digitized by Google

l'auteur[1]. Enfin il y a aux Archives Nationales, — & c'est là que j'ai travaillé, — une copie des « Mémoires de M. du Ferrier, de l'Oratoire[2] ».

Je commence par une pure & simple analyse[3], aussi fidèle que le permettent & le souci de l'exactitude historique & le respect de scrupules légitimes. Les Archives Nationales n'ont qu'une copie des *Mémoires* de du Ferrier. Ce qui prouve que ce n'est point l'original autographe, c'est que les six cahiers dont elle se compose semblent écrits de deux mains différentes. Je joins à ce dépouillement les notes nécessaires à la clarté : elles serviront ensuite, avec le texte mieux expliqué, à une brève notice biographique.

Notre analyse sera forcément imparfaite. Puisse-t-elle ne pas trop déplaire aux lecteurs qui s'intéressent à l'histoire religieuse de notre dix-septième siècle, à tous les mouvements & états d'âmes qui rappellent plus ou moins le jansénisme, à la vie du Languedoc & du comté de Foix, à l'épiscopat — que nous étudions depuis plusieurs années — de M^gr de Caulet à Pamiers, à la vie de tous les hommes qui, prêtres ou laïques, furent les collaborateurs ou amis du grand prélat.

On connaissait déjà un chroniqueur fuxéen de la première moitié de ce même siècle, Delescazes, & un poète appaméen, sinon de naissance, au moins de fonctions, Amilia. Voici un mémorialiste toulousain qui, s'il ne dit rien du *Mémorial* de Delescazes, nous semble avoir lu & admiré le *Tableu* d'Amilia : sa figure mérite de rester moins inconnue. Son récit est diffus : ce n'est pas une autobiographie suivie. Ici du Ferrier revient sur des choses dont il a déjà parlé; là, il parle brièvement de faits sur lesquels il reviendra avec plus de développements. Parfois il date; le plus souvent on ne sait en quelle année se place ce dont il est question. Ces *Mémoires* sont un mélange continuel, souvent fastidieux, de souvenirs personnels & de

1. Bertrand, d'après *Cat. des manusc. de la Bibl.. de Carpentras*, 1862, t. I, p. 273, n° 449.

2. *Id.*, d'après *Cat. des manusc. des Arch. nation.*, 1892, p. 286, n° 178 (ms. 225, n. 11).

3. Mais elle sera beaucoup plus détaillée que le résumé de M. l'abbé Bertrand, qui se réduit plutôt à une biographie exacte.

Digitized by Google

conseils généraux. Sans cesse il insiste, avec une modestie qui lasse, sur son peu de valeur comme homme & comme prêtre. L'érudition déborde. Les citations d'auteurs religieux se succèdent parfois avec une richesse qui déconcerte : le lecteur s'attendait surtout à des souvenirs personnels, & il rencontre une surabondance de verbiage qui rappelle que du Ferrier a lu Rabelais dans sa jeunesse.

Néanmoins ces *Mémoires* méritent d'être connus : sinon, *in extenso*, ou peu s'en faut, du moins par un résumé & par une notice qui en précise certaines parties [1]. Il a été en relations avec beaucoup d'hommes qui furent l'honneur du catholicisme français de son temps. Ami d'Olier, de Caulet, de Pavillon, de Solminiac, prédicateur, vicaire général de deux évêques & d'un archevêque, fils d'un haut magistrat, désireux d'avoir une mitre (& il faillit avoir celle d'Ispahan), il est désigné à la sympathie & à la curiosité de nos lecteurs.

Je tiens à remercier vivement M. Narbonne, avocat à Narbonne, ancien bâtonnier de l'ordre, membre du Comité de publication de la Commission archéologique de cette ville, pour les longues & précieuses notes qu'il a bien voulu prendre la peine de m'envoyer en réponse à diverses questions que, sur le conseil de M. le chanoine Charpentier, secrétaire général de l'évêché de Carcassonne, je lui avais posées. On verra tout ce que je dois à la science & à l'obligeance de M. Narbonne : plus de huit grands feuillets de renseignements d'une utilité & d'une précision qui n'ont d'égale que la rapidité avec laquelle il a eu la bonté de me les adresser.

D'autre part, sur la demande de M. le chanoine Aunenac, secrétaire général de l'archevêché d'Albi, son confrère, M. le chanoine Graule, chapelain de Lorette, missionnaire apostolique, a bien voulu rechercher quels détails il pourrait trouver à propos du séjour de du Ferrier à Albi. M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, m'a fourni aussi d'utiles indications.

1. C'est dans cet esprit que M. l'abbé Dubarat & ensuite M. Rébelliau, analysant pour la *Revue historique* l'ouvrage de M. l'abbé Bertrand, ont pris, je pense, le mot « publier ».

Digitized by Google

Le premier cahier a pour titre : « Mémoires de feu M. du Ferrier »[1].

L'auteur dit qu'il a voulu écrire « des mémoires touchant la conduite de l'Église par la soumission & le respect que j'ay pour un grand prélat qui l'exige de moi ». En note on lit : « Appar(emment) M^gr d'Agde[2] ». Or, ces *Mémoires* ont dû être composés, on le verra dans la suite, entre 1680 & 1689, & même 1685. Était évêque d'Agde à cette époque M^gr Louis Fouquet. Nommé le 24 juin 1657, mis en possession le 20 septembre 1658, exilé de son diocèse durant vingt-trois années, il mourut le 4 février 1702. C'était le frère du célèbre surintendant des finances. Rappelons que ce dernier fut arrêté en septembre 1661, traduit devant une commission qui fit traîner son procès trois années, condamné par elle au bannissement & à la confiscation des biens, & par Louis XIV, qui modifia la peine[3], à la détention perpétuelle[4]. De sa seconde femme, il eut un fils, Charles-Armand, qui fut — comme du Ferrier, on le verra plus loin, semble l'avoir été — prêtre de l'Oratoire. Le surintendant avait deux frères dans l'épiscopat : François, archevêque de Narbonne depuis le 17 mars 1659, & Louis, l'évêque d'Agde. Tous deux furent exilés de leurs dio-

1. C'est la seule copie qui nous fait entendre qu'il était « de l'Oratoire ». Voir Bertrand, p. 67.

2. Même début dans la copie de la Bibliothèque Inguimbertine. Voir Bertrand, *l. c.* Faillon dit aussi qu'on croit que le *prélat* à qui du Ferrier fait allusion était l'évêque d'Agde. Sur celui-ci, M. l'abbé Bertrand n'insiste pas.

3. L'aggrava-t-il ? Oui, en fait; non, en droit : le bannissement comportait la mort civile. Sur « le procès de Foucquet », — & puisque du Ferrier fut l'ami de deux des frères du surintendant, — qu'on lise la plus récente étude qui l'ait traité avec soin : celle de M. Alfred Droz dans la *Revue de Paris* de juillet-août 1899 (p. 265 à 296). L'auteur ne rappelle pas seulement les amitiés qui restèrent fidèles à la victime de Colbert, mais met en lumière l'indépendance du maître des requêtes Olivier Lefèvre d'Ormesson.

4. On sait — ne fût-ce que par les admirables lettres que M^me de Sévigné écrivit en novembre & décembre 1664 au marquis de Pomponne, alors banni dans ses terres pour avoir été le familier de l'accusé — que l'affaire se termina à la fin de 1664.

Digitized by Google

cèses pour être ses frères[1]. Chose curieuse : de celui-là, du Ferrier fut le vicaire général, lorsque l'exil avait été prononcé contre Mgr François Fouquet, & de celui-ci c'est la volonté qui, selon une note, lui fit écrire ses *Mémoires*. L'archevêque était mort dès octobre 1673, & l'ex-surintendant — qui, la chose est démontrée, ne fut point « le Masque de Fer »[2] — mourut en mars 1680. Mgr Louis Fouquet avait remplacé à Agde, en 1657, son frère François, alors promu à l'archevêché de Narbonne; il avait été mêlé à la Fronde & à diverses intrigues, dont plusieurs contre le surintendant. Cela ne l'empêcha pas, devenu évêque & comte d'Agde, d'être exilé en 1661, lorsque la famille de Fouquet fut dispersée.

Du Ferrier écrit afin que ses Mémoires « servent en quelque sorte d'introduction aux grands vicaires & officiaux qui entrent dans cet employ qu'on doit regarder comme le plus difficile & le plus périlleux. C'est l'art des arts, dit S. Grégoire : *ars artium regimen animarum*. J'ay longtemps résisté aux instances qu'il[3] m'en a faites, connaissant mon incapacité. Enfin, ne pouvant résister à ce qu'il veut, je vais mettre par écrit les événements que j'ay remarqués pendant quarante années dans les divers emplois ecclésiastiques où la Providence divine a permis qu'on m'ait engagé ». Or nous apprendrons plus loin, de lui-même, qu'il reçut la prêtrise en 1638, & du *Dictionnaire* de Moréri, qu'il fut exilé en 1680 : voilà bien la quarantaine d'années dont il parle ici.

« Je les considère avec tremblement, sachant que j'y ai commis une infinité de fautes & n'osant me flatter sur ce que je n'ay jamais contribué à me procurer ni bénéfices, ni offices. Je crains que la résolution de ceux où on m'a appelé soit un

1. Sa mère & sa femme furent aussi reléguées d'abord à Montluçon, puis à Moulins, où Mme de Sévigné, allant à Vichy, les visita en 1676 & montra qu'elle restait fidèle au prisonnier & aux siens.

2. Que ce personnage, longtemps mystérieux, ait été simplement Mattioli, un faussaire qui se disait ministre du duc de Mantoue & se prétendait chargé d'une négociation diplomatique, les récents travaux de M. Funck-Brentano (*Lég. & Hist. de la Bastille*) & de M. le vicomte Boutry (*Rev. des quest. hist.*, 1899) l'ont établi d'une façon définitive.

3. Le « grand prélat » dont il a parlé, Mgr d'Agde.

Digitized by Google

jugement de Dieu qui, comme un bon père, fait passer un méchant enfant d'un métier où il ne fait rien à un autre métier pour voir s'il fera mieux; & ainsi j'ay passé dans tous sans faire jamais mon devoir. *Servus malus & piger!* Hélas!...

« J'attribue à cette miséricorde infinie qui m'y a appelé les succès favorables qu'il y a donnés & aussi à l'avantage que j'ay eu de consulter les premiers hommes de l'Eglise, qui n'ont pas dédaigné de m'apprendre ce que je devois faire, en sorte que, quand j'ay eu le moyen de les interroger, j'ay toujours suivy leur sentiment ». Quels furent ces maîtres & ces conseillers? S'il n'en dit rien de précis en ce passage, il l'indique plus loin[1].

Du Ferrier continue à insister sur sa « foiblesse » & son « orgueil ». En mettant par écrit « les choses passées durant mes employs, c'étoit écrire ma vie & faire mon éloge, exposant mon salut à un danger manifeste, étant sans humilité ». Néanmoins, il rapporte ce qu'il a « vu faire & ouï dire à ceux qui depuis cinquante ans ont travaillé à la conduite des diocèses ». Qu'on remarque ce chiffre. Nous verrons que ces *Mémoires* ont été écrits entre le dernier tiers de 1680 (il y est parlé de la mort de M^gr de Caulet, survenue le 7 août) & celui de 1689 (il y est parlé du pape Innocent XI comme vivant encore, & ce pontife mourut le 12 août); peut-être, — nous pourrions dire, presque à coup sûr, — vers 1684, aux environs de la Révocation de l'Edit de Nantes, dont il ne rapporte rien. Les cinquante années partiraient ainsi de la date où du Ferrier, on va le voir, arriva à Paris[2].

Il espère « que la soumission pour un prélat rempli de lumières & de zèle pourra rendre utile à quelqu'un » ce qu'il écrit : nouvel hommage à M^gr Louis Fouquet.

1. Indiquons brièvement qu'il s'agit : 1° « pour le hiérarchique », de Solminiac, évêque de Cahors, Pavillon, évêque d'Alet, Caulet, évêque de Pamiers, & Montchal, archevêque de Toulouse; — 2° « pour l'intérieur », de saint Vincent de Paul; — 3° à divers titres, de Condren, Olier, &c.

2. Or il y arriva, n'étant que sous-diacre, au début de 1634. Ces *cinquante* années ne doivent pas être calculées comme les *quarante* dont il a été parlé plus haut.

Digitized by Google

« Jean[1] du Ferrier », lisons-nous dans le *Dictionnaire* de Moréri, « était fils du juge mage de Foix[2] & naquit à Toulouse en 1609[3] ». Notre mémorialiste — nous pouvons dès lors l'appeler aussi : notre Toulousain — ne dit point dans ses *Mémoires* où & quand il est venu au monde. Ce qu'il y rapporte sur son père, en termes un peu vagues, ne serait intelligible que pour qui connaît un peu l'histoire du comté de Foix sous Louis XIII. Grâce à Moréri, tout est plus clair.

Du Ferrier commence par nous dire qu'il fut nourri « d'abord par un précepteur domestique »; celui-ci ne lui parla que « des fables du paganisme & jamais de catéchisme ». Durant son adolescence, il n'a connu « que les ordures & les crimes des faux dieux, & les actions héroïques & superbes des payens ». Sa mère obligea le précepteur à le faire prier « à genoux matin & soir, & à me mener à confesse au commencement du mois pour gaigner l'indulgence du Rosaire ». Elle persuada son fils de jeûner chaque samedi. Sorti de l'enfance, — supposons la quatorzième année (1623), — son esprit fut « séduit par la lecture des romans & ne trouva plus ny goût ny plaisir qu'aux *Amadis*, aux *Astrées* ». Les *Amadis de Gaule*, ou ceux *de Gréce*, auxquels Cervantès s'attaque dans son *Don Quichotte*, étaient des œuvres espagnoles où abondaient les combats contre des géants fabuleux, & la traduction d'Herberay des Essarts, publiée au milieu du seizième siècle, les avait rendues populaires en France. « Qui eût voulu les blâmer, on lui eût craché au visage », dit François de la Noue. Notre jeune Toulousain en aurait fait autant. L'*Astrée* d'Honoré d'Urfé ne lui plaisait pas moins & est d'ailleurs plus connue. Les deux premières parties de ce long roman avaient paru dès 1610 & la troisième en 1619; la

1. Ce prénom est confirmé par un document des *Arch. dép. du Tarn*, (C. 304), daté de 1663, & qui nous apprend, en outre, qu'à cette date il présida, comme vicaire général d'Albi, les Etats particuliers & Assiettes de ce diocèse.

2. Le nom de celui-ci est écrit aussi « de Ferrière » par Delescazes.

3. D'après M. Bertrand (p. 6, note), le *Supplém. au Nécrologe de l'Abbaïe de N.-D. de Port-Royal-des-Champs*, publié en 1735, dit qu'il fut docteur en théologie & naquit en 1611.

Digitized by Google

quatrième fut publiée, l'auteur étant mort en 1625, par son ancien secrétaire, Balthazar Baro, en 1627 ; une cinquième fut même ajoutée par ce dernier. On sait que l'*Astrée* « a ravi d'aise, sans les lasser jamais, plusieurs générations de lecteurs. Huet, évêque d'Avranches, n'osait plus l'ouvrir de peur d'être obligé de la relire jusqu'au bout. Boileau l'exceptait dans ses anathèmes[1]... Camus, un évêque, la célébrait comme le bréviaire des courtisans[2] ». Du Ferrier est excusable de l'avoir tant goûtée « au sortir de l'enfance ».

Mais voici « un curé impie & très méchant, qui passoit pour fort habile » & qui propose au père de notre jeune Toulousain de lui enseigner la philosophie. « Il n'omit rien pendant le temps qu'il demeura chez nous pour m'insinuer par la lecture de Rabelais & des livres de du Moulin le mépris de la religion catholique ». Rabelais est trop connu pour que nous insistions sur ses ouvrages, sur la manière dont il pencha vers Calvin dans son *Gargantua* & l'injuria dans la suite de son roman[3], sur ce que ses contemporains disaient que, malgré son apparence badine, il était un philosophe profond, & que, plus tard, on en jugea bien autrement[4]. Peu avant ou après la mort de du Ferrier, — suivant que nous la plaçons en 1686 ou 1690, — La Bruyère, qui publie en 1688 la première édition de ses *Caractères*, dit que, où Rabelais est bon, il peut être le mets des plus délicats, & que, où il est mauvais, c'est le charme de la canaille. Notre Toulousain n'eût retenu que cette seconde partie du jugement du moraliste. Ce moine qui était passé, avec la permission de Clément VII, de l'ordre de Saint-François dans celui de Saint-Benoît, & du couvent de Fontenay-le-Comte dans l'abbaye de Maillezais, qui avait obtenu un indult de Paul III conçu dans des termes si flatteurs & sans doute l'autorisation d'entrer à la collégiale de Saint-Maur-les-Fossés, ce curé de Meudon, a écrit contre les religieux des

1. Paul Morillot, dans l'*Hist. de la littér. franç.*, publiée sous la direction de Petit de Julleville; Paris, Colin, t. IV, 1897, pp. 413 & suiv.

2. Levrault, *Le Roman*; Paris, Delaplane, 1900, p. 24 .

3. Petit de Julleville, *Hist. de la litt. franç.* déjà citée, t. III, 1897, p. 25.

4. Marty-Laveaux, même ouvrage, p. 42.

Digitized by Google

pages dont la violence déplaisait, semble-t-il, à du Ferrier. Et pourtant c'est à Rabelais que Pascal, un janséniste d'une autre envergure que notre mémorialiste, a emprunté la définition de Dieu[1], & les opinions hardies du curé de Meudon ne lui ont jamais fait le moindre tort auprès du Saint-Siège[2].

Quant à Charles Dumoulin, il avait alors une juste célébrité comme jurisconsulte. Mort depuis une soixantaine d'années, en 1566, il avait été assurément un homme d'une orthodoxie aussi douteuse que Rabelais. D'abord catholique, jusqu'au jour où le Saint-Siège condamna un ouvrage où il soutenait que le roi de France avait le droit de s'opposer aux abus commis dans la distribution des bénéfices en cour de Rome, puis calviniste, puis luthérien, il fut emprisonné à la Conciergerie pour avoir publié, en 1564, une consultation en cent articles, où il soutenait que le Concile de Trente était nul. Le père de notre mémorialiste était, nous l'avons dit brièvement, un magistrat. Il est moins étonnant que son fils ait été initié, sous prétexte d'enseignement philosophique, aux œuvres de « Molinaeus », dont l'érudition n'était pas moins admirée que la probité. Mais ce qui surprend, c'est qu'un prêtre « impie & méchant » les lui ait fait lire, ainsi que Rabelais, — qui ne ressemble guère à Charles Dumoulin, — & pour lui inspirer « le mépris de cette religion catholique » que l'ecclésiastique en question était censé servir.

Du Ferrier nous dit qu'il ignorait alors & celle-ci & celle de Calvin, « pour qui j'avois de l'horreur même parce que j'attendois d'estre ecclésiastique ». De ces mots, il semble ressortir qu'il était le cadet & que, selon l'usage général, on destinait aux ordres l'enfant qui, s'il eût été l'aîné, aurait été appelé à une tout autre situation. Quant à ce qu'il dit du calvinisme, la chose offre d'autant plus d'intérêt que son père fut, nous l'avons indiqué, juge mage du comté de Foix, & cela, nous le montrerons ailleurs, depuis 1622 (notre jeune Jean avait alors treize ans). Or, on sait que les idées de Calvin s'étaient rapidement propagées dans le pays de Foix. Le réformateur, qui

1. Chap. XIII du « tiers livre » & du cinquième.
2. Marty-Laveaux, *l. c.*, p. 55.

Digitized by Google

depuis 1545 engendra tant de nouvelles églises, avait envoyé de Genève à Foix, en 1556, le pasteur Cafter & l'y avait fait accompagner par un marchand fuxéen, Pierre Fer[1]. Le comte & la comtesse de Foix, Antoine de Bourbon & Jeanne d'Albret, encouragèrent les premiers protestants, qui furent « en nombre de cinquante ou davantage se logèrent témérairement dans la chapelle du cimetière commun de Saint-Vincent, hors de Foix, où il leur fut permis de faire leurs exercices ». Ce que furent les guerres religieuses dans ce pays, on le sait[2]. Le temple calviniste de Foix fut démoli sous Louis XIII, par les soins du gouverneur de la ville & du château, Simon de Saint-Bonnet, sieur de La Forest-Toyras, catholique, qui était entré en fonctions en septembre 1621[3] & y resta jusqu'en octobre 1634. Au début de 1622, le chapitre abbatial de Saint-Volusien de Foix avait invité le gouverneur & lieutenant-général du comté, Adrien de Montluc, comte de Carmaing, à raser le temple, « attendu qu'il n'y a pas aulcun habitant de la ville qui fasse profession de ladicte religion », & redemandé, comme il avait été bâti avec les matériaux de l'abbaye, « les dépouilles & sièges dudict temple »[4]. C'est justement en 1622 que du Ferrier père, catholique, devint juge mage de Foix, à la place d'un protestant; un mémorialiste fuxéen qui l'a connu

1. Delescazes, *Mémor. histor.*, réédit. Pasquier; Foix, Pomiès, 1894, pp. 54 & 143.

2. Voir Brun, *Bull. de la Soc. Ariég.*, t. V., 1895-96.

3. Doublet, *Incid. de la vie municip. à Foix sous Louis XIII;* Foix, Gadrat, 1896, pp. 87 & 26; extrait de l'*Avenir de l'Ariège*. Il remplaçait son frère Jacques, sieur de Restinclière-Toyras, protestant, qui avait été en fonctions en août.

4. *Ibid*, p. 27. A la séance du 16 mars 1622, le conseil de ville décida que la cloche & les sièges du temple seraient portés à l'église abbatiale que Pierre de Caulet, abbé de Foix de 1606 à 1617 & oncle de François, avait commencé à rebâtir d'après les plans de Pierre Saffron, un des architectes qui ont travaillé au « pont de pierre » de Toulouse. On y avait célébré les offices à nouveau le 21 décembre 1613, en vertu d'un arrêt du Parlement. François de Caulet, abbé de Foix de 1627 à 1644, acheva ces travaux. Voir mon *Caulet réformateur*, Paris, Picard, & Foix, Gadrat, 1895, passim, ainsi que ma *Monographie sommaire de l'église de Foix* publiée dans la *Semaine catholique de Pamiers* de mai 1898.

Digitized by Google

& qui proclame en lui un homme « de grand mérite & scavoir »[1] dit qu'il fut « reçeu en ladicte charge, le 13 juillet 1622, par le sieur de Violet, avocat du roy audict siège de la sénéchaussée du pays de Foix, catholique, & qui venait de remplacer un protestant », & que « les provisions du nouveau juge mage furent enregistrées à la réquisition du sieur Abbadie, procureur du roy au mesme siège », catholique, & qui venait de remplacer un protestant. Jean du Ferrier avait alors treize ans. Il voyait son père associé à une administration toute catholique qui veilla à éliminer rapidement les restes du protestantisme fuxéen. Raison de plus pour que ce cadet, qui s'attendait à être un jour ecclésiastique, ait senti « de l'horreur » pour le calvinisme.

Les railleries de Rabelais passaient, dit-il, « pour spirituelles & ingénieuses, quoique dans la vérité il soit difficile de lire quelque chose de moins honneste & de plus sot ». Calvin ne condamnait pas moins sévèrement le *Gargantua* & les quatre livres du *Pantagruel*[2]. Certains épisodes, les guerres contre Picrochole, contre les Dipsodes, contre les Andouilles, étaient des parodies de ces *Amadis* qui avaient ravi du Ferrier enfant. Calvin, qui est en opposition avec l'esprit de la Renaissance & a horreur de l'art[3], qualifiait d'« obscènes » ces livres que notre Toulousain, aussi peu humaniste que lui, ne pouvait admirer malgré l'étrange précepteur que son père avait eu la légèreté de lui donner. Ce mauvais prêtre « se fit huguenot à Millau en Rouergue[4] », & deux ans après eut la tête tranchée

1. Delescazes, p. 144.

2. Il anathématisa, dans son *de Scandalis*, Rabelais qui, après avoir penché vers lui dans son *Gargantua*, l'avait injurié dans la suite de son roman (Petit de Julleville, *Hist. de la litt. franç.*, III, p. 25).

3. Brunetière, *Rev. des Deux-Mondes* du 15 octobre 1900. Ce critique n'hésite pas d'ailleurs à reconnaître que la traduction française — publiée par Calvin en 1541 & plus complète que le livret primitivement écrit en latin — de son *Institution chrétienne* est un des plus grands livres de notre prose française.

4. Milhau est une des premières villes où le calvinisme ait pris racine, &, dès 1534, fut une des principales places des protestants. On rasa ses fortifications quand Louis XIII l'eut prise en 1629. Du Ferrier fut peu de temps vicaire général de Rodez. Le Rouergue était

Digitized by Google

pour prêches séditieux; il s'était marié; sa tête était sur le billot qu'il criait encore au bourreau qu'il était calviniste.

Un autre prêtre se présente au père de du Ferrier. C'était « un impudique », qui fit encore plus de mal à son élève & « me remplit l'imagination de saletés & d'ordures ». A ce propos, notre auditeur insiste sur la nécessité où sont les curés de résider & sur le compte que les évêques ont à rendre.

« Mon père était le premier magistrat de la province », dit-il incidemment. Nous avons déjà rappelé qu'il était juge mage. J'y insiste ici à propos de ces mots. Cette fonction remontait au comte Gaston I^er. « Le juge mage, dans toutes les terres du comté », avait été établi « par le dixième comte de Foix avec commission amplement estendue de pouvoir prendre connaissance en première instance de toutes affaires civiles & criminelles »; quand le comte avait institué « son juge ordinaire dans sa ville capitale pour son premier officier », il avait voulu « respecter la liberté de ses peuples, ne les traiter servilement & les mettre, par un privilège notable & singulier, soubs leur protection à couvert des injures & oppressions, les déclarant exempts de la justice des prévosts qui n'ont aucun droit de capture dans le pays de Foix, comme estant renvoyez en justice réglée par Gaston I^er du nom[1] ». Ainsi s'exprime un mémorialiste fuxéen qui a connu du Ferrier père[2]. Nous avons dit que ce dernier entra en fonctions en 1622 & à la faveur de circonstances qui avaient une gravité toute particulière. Treize ans plus tard, il faillit être destitué par suite de chicanes qui éclatèrent entre lui, « le premier magistrat de la province », & le sieur de Lapasse, gouverneur de la ville & du château de Foix. Elles ne restèrent pas privées; « certains particuliers habitans de la ville » s'y mêlèrent. Quelle en fut la cause? Delescazes, qui fut curé de Foix au moins depuis 1632 & jusqu'en août 1639, n'en dit rien de précis. Mais « à raison de ces disputes estant survenu sinistrement quelques blessu-

divisé en trois parties, & Milhau servait de chef-lieu à la « Haute-Marche », comme Rodez au « Comté ».

1. Delescazes, pp. 121 & 122.

2. Il l'appelle parfois « de Ferrière », ainsi que nous l'avons déjà dit.

Digitized by Google

res, ledit sieur du Ferrier fut constitué prisonnier dans sa maison, conduit dans ledit chasteau le 19e du mois d'avril 1635, destenu peu de jours, aussitost eslargi & mis en liberté ». Aussitôt, le siège de la sénéchaussée fut transporté de Foix à Montgaillard par un arrêt que le Parlement de Toulouse rendit le 9 mai 1635[1]. Puis un arrêt, que le Conseil d'Etat rendit le 5 mars 1636, le rétablit « selon l'ancienne coutume ». Du Ferrier, juge mage[2], & les autres « officiers & praticiens en ladite ville de Foix » eurent l'ordre de ne plus exercer « audit Montgaillard ny ailleurs qu'en ladite ville de Foix »; les sujets du roi, justiciables à la sénéchaussée de Foix, de ne plus se pourvoir qu'au siège établi & rétabli à Foix; les procureurs, de ne plus se présenter « sur les assignations hors ladite ville de Foix ». La translation à Montgaillard avait-elle été une malice faite par du Ferrier à Lapasse? Le rétablissement du siège à Foix fut-il une victoire du gouverneur de la ville & du château sur le juge mage, & une contrariété pour celui que son fils appelle justement « le premier magistrat de la province? » Nous n'en savons rien. Le *Mémorial* de Delescazes, écrit quelques années après ces faits qui durent être considérables pour une petite capitale, ne laisse rien entendre. Si du Ferrier père est proclamé par lui homme « de grand mérite & scavoir », Lapasse est donné aussi pour un soldat « de valeur, mérite & courage », qui avait bien servi le roi au siège de Casal « & en autres lieux importants[3] ». MM. Pasquier & Roger ont, dans leur belle étude sur le château de Foix[4], parlé de ces contestations. « La rivalité existait entre les représentants des différents pouvoirs... le chef de la force armée constituait prisonnier le juge mage..., le Parlement, pour punir Foix de l'outrage infligé au pouvoir judiciaire, transférait la sénéchaussée au village de Montgaillard..., puis la toge dut s'incliner devant les armes. »

1. Delescazes, p. 166.

2. Il est ainsi nommé — & non de Ferrière — dans l'arrêt que Delescazes semble reproduire *in extenso* & avec authenticité.

3. Installé le 15 octobre 1634, Lapasse remplaçait La Forest-Toyras, pour qui Delescazes semble avoir épuisé tous les termes d'éloges.

4. Foix, Gadrat, 1900, p. 55.

Digitized by Google

C'est devant le juge mage du Ferrier que vint, en juin 1633, un curieux procès, provoqué justement par cette peste de 1631[1] dont la recrudescence paraît avoir empêché — on le verra plus loin — son fils de quitter la maison paternelle, d'aller à Toulouse & d'y commencer ses études de théologie à l'Université. D'autre part, si l'on consulte les délibérations du Conseil de ville de Foix sous Louis XIII, on y rencontre assez souvent le nom du juge mage[2]. C'est lui qui, en février 1625, entretient le Conseil de la révolte de Soubise & propose de renforcer les troupes qui gardaient l'église abbatiale de Foix. En août & octobre 1627, il est question, dans ce Conseil, d'entretiens qu'il avait « avec M. le Président Caulet, père de M. l'abbé de Foix[3] ». En juillet 1628, le juge mage, dont la maison touchait une des tours du pont de l'Ariège & qui avait installé dans celle-ci « certain pigeonnier » dont il avait ensuite fait ses lieux d'aisance, refuse aux consuls, qui l'avisent que la tour est pourvue d'un corps de garde en raison des troubles du pays, « de retirer ledit cabinet & ce qu'il y pouvoit avoir dedans »; il s'obstine après une seconde sommation & ne veut pas « vuider & tirer ce qu'il avoit dans ladicte tour »; le Conseil fait boucher « à pierres & à chaux » la porte de communication. En décembre 1629, les différends que le juge mage avait avec La Forest-Toiras, son frère, l'évêque de Nîmes[4], les syndics, manants & habitants de Foix

1. Doublet, *La peste à Ax en* 1631, Foix, Pomiès, 1897; extrait du *Moniteur de l'Ariège*.

2. Doublet, *Incidents de la vie municipale à Foix sous Louis XIII*.

3. Bonaventure de La Font s'était démis volontairement, en 1627, de l'abbaye de Foix, en faveur de son neveu, François de Caulet, qui, âgé de dix-sept ans, n'avait pas même fini ses études, n'était pas prêtre, mais abbé commendataire, ou, pour répéter un mot de Sainte-Beuve, « un séculier non régulier, un moine amateur & hors du froc ». (Voir mon *Caulet réformateur*, p. 16.) Un autre de ses oncles, Pierre de Caulet, avait été abbé de Foix au début du dix-septième siècle.

4. Claude de Saint-Bonnet de Toiras, évêque de Nîmes depuis 1625, fut obligé de résigner en 1633, ainsi que plusieurs autres évêques du Midi compromis dans l'insurrection de Montmorency. Remplacé en novembre 1633 par A.-D. Cohon, il mourut en mai 1642.

Digitized by Google

amènent une ordonnance d'un des intendants, nouvellement créés, du Languedoc.

En 1635 & 36, tout s'envenima, & le juge mage alla en prison quelques jours.

Le père de notre du Ferrier était catholique. Son grand-oncle[1] était un personnage considérable, qui a laissé un nom dans la diplomatie & la magistrature du seizième siècle, mais qui ne paraît pas avoir été aussi catholique que le juge mage & que son fils notre mémorialiste. Arnaud du Ferrier, né à Toulouse vers 1508 & mort en octobre 1585, fut professeur de droit à l'Université de Toulouse, l'un des maîtres de Cujas, conseiller aux Parlements de Toulouse & de Rennes, président à celui de Paris, ambassadeur au Concile de Trente & à Venise[2], enfin chancelier du roi de Navarre. On le donne comme un digne précurseur de d'Ossat[3]. Mais cet « ambassadeur libéral sous Charles IX & Henri III », ainsi qu'on l'a dénommé[4], semble avoir eu les opinions les plus flottantes en fait de religion. « Arnaud ou Arnoul du Ferrier », dit un Ariégeois illustre du dix-septième siècle, « fut longtemps bon huguenot au fond de l'âme & enfin tout ouvertement, ce que M. Moréri a passé sous silence. Les *Mémoires* de du Plessis[5] l'appellent le second Caton de France[6] ». Comme « le plus glorieux monument de son ambassade à Venise », le *Dictionnaire* de Moréri a reproduit une inscription en latin, qui est,

1. On pourrait supposer aussi que c'était son grand-père. Mais le degré exact de parenté est indiqué par le cahier joint à la copie de ces *Mémoires* que possèdent les bibliothèques de Sainte-Geneviève & de l'Arsenal, & intitulé : « Réponse aux questions touchant le saint prestre M. du Ferrier, de bienheureuse mémoire ». (Bertrand, p. 67.)

2. Il y fut remplacé trois ans par Paul de Foix.

3. Farges, dans le tome XVII de la *Grande encyclopédie;* Paris, Lamirault.

4. C'est le titre d'un ouvrage que Frémy a composé, il y a une vingtaine d'années (Paris, 1880), sur le personnage que je crois avoir été le grand-oncle de notre mémorialiste. Le *Dictionnaire* de Moréri parle d'Arnaud du Ferrier, mais ne dit pas qu'il fût l'aïeul de Jean.

5. Il doit s'agir du maréchal du Plessis-Praslin, dont les *Mémoires* ont paru en 1676.

6. Bayle, *Dictionn. critique*, art. du Ferrier.

Digitized by Google

dit-il, au premier étage de l'escalier du palais de Saint-Marc. Elle se rapporte au passage à Venise de Henri III qui, ayant quitté la Pologne (il prétendit quelque temps qu'il n'avait pas cessé d'être roi de ce pays), regagnait la France par les Etats de l'Empire & d'Italie : c'est à la demande de l'ambassadeur français que le Sénat de Venise fit dresser l'inscription [1]. Arnaud du Ferrier s'était conduit durant toutes ses missions avec une habileté remarquable dont témoignent, disent les travaux les plus récents, les parties de sa correspondance qui ont été publiées [2].

(*A suivre.*) Georges DOUBLET.

1. A. du Ferrier fut chargé par Henri III, en 1580, de se plaindre de ce que Venise avait nommé un ambassadeur pour résider auprès d'Etienne Bathori, que le roi de France disait n'être que son lieutenant, mais non son successeur (Moréri).

2. Farges, *l. c.*

Digitized by Google

UN INCIDENT

DE L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE DE TOULOUSE EN 1789

Messire Antoine-Jean Marqué, avocat, ancien capitoul, demeurant rue d'Astorg, était devenu, pour des sommes paraît-il assez considérables, le débiteur des sieurs Mendouse, Fauré & Cie, établis sur la place Royale; &, comme tout Gascon bien né, il n'avait cure de désintéresser ses créanciers. Maintes sommations lui avaient été adressées qui n'avaient nullement troublé son sommeil ni la sérénité de sa bourgeoise philosophie.

Le 28 mars 1789, les créanciers impatients chargent l'huissier du bureau des finances, Léon Sudré, de mettre en exécution « certains appointements » de la Bourse qu'ils avaient obtenus contre leur débiteur. L'huissier, escorté de ses recors, se rend, de grand matin, au domicile de Marqué pour procéder sans plus de façon à son arrestation. Marqué était absent & ne devait pas rentrer de la matinée. L'huissier donna rendez-vous aux recors sur la place Royale, vers trois ou quatre heures, espérant bien le rencontrer, alors qu'il se rendrait à l'assemblée de la noblesse qui avait lieu à l'hôtel de ville pour l'élection des députés aux Etats généraux. Marqué apparut, en effet, à l'heure présumée, accompagné d'un garde du corps. L'huissier prévint les recors qu'il allait l'aborder, les priant de s'éloigner de quelques pas pour éviter tout éclat. Il le rejoignit, en effet, vis-à-vis la porte de la salle des porteurs, voisine de la porte des spectacles. Il observa même, dit l'information, de l'accoster du côté du ruisseau opposé à la façade de l'hôtel de ville, afin qu'on ne pût pas dire qu'il l'arrêtait sur le territoire où le conseil de ville avait seul juridiction. L'exécuteur de la loi déclara au sieur Marqué qu'il

Digitized by Google

l'arrêtait & qu'il allait le conduire en prison s'il ne pouvait immédiatement acquitter sa dette.

— « Il serait très fâcheux pour moi d'être arrêté, Monsieur, en semblable circonstance, & vous prie de surseoir jusqu'à demain, espérant bien que dans l'intervalle telle affaire s'arrangera. »

L'huissier s'excusa de ne pouvoir obtempérer à son désir, et ils s'acheminèrent ensemble vers la prison de l'hôtel de ville. Parvenus à la chapelle qui était sous les arceaux de la première cour, à main droite, Marqué mit l'épée à la main, fit un écart en arrière & s'écria :

— « Le premier j... f..... qui s'avance je lui passe mon épée à travers le corps. »

L'huissier lui répond : — « Malgré votre menace, Monsieur, je saurais bien, si je le voulais, trouver le moyen de vous mettre en prison ; mais j'aime mieux user de voies plus honnêtes. Entrons dans la chambre d'un valet de ville, si vous voulez bien, & nous enverrons chercher le sieur Mendouse pour tâcher de terminer votre fâcheuse affaire. » Marqué y consentit, & on monta dans la chambre du valet Blain.

— « J'exige, dit Marqué, que nous n'aurons avec nous aucun recors. » Et par mesure de précaution, pour écarter ces indiscrets recors, Marqué continua de tenir son épée à la main.

Le recors Cany fut chargé d'aller prier Mendouse de venir à l'hôtel de ville pour s'accorder avec le débiteur. Celui-ci répondit froidement :

— « C'est inutile, je ne me rendrai pas. Si Marqué ne paie pas, vous savez quel est votre devoir ; la prison n'est-elle plus pour les débiteurs? »

A l'instant, survient le capitoul « chargé de vaquer aux fonctions de la police », Marie-David-César-Auguste de Manenc, avocat au Parlement. Il avait été averti au Consistoire par Abel, commis du prévôt, trésorier de la ville, qu'on venait d'arrêter un citoyen se rendant à l'assemblée de la noblesse. Le capitoul se fit accompagner à la chambre de Blain qui, en entrant, dit au prisonnier de ne se point troubler, que le personnage qu'il accompagnait était un capitoul.

— « Lorsque je suis devant un magistrat, répondit Marqué,

Digitized by Google

je remets mon épée au fourreau & j'attends sa décision » ; puis il lui explique qu'il a été arrêté, contre tous droits, au moment où il se rendait à l'assemblée de la noblesse.

Le capitoul se tourne vers un monsieur « vêtu d'une lévite blanche ». — « Qui êtes-vous, Monsieur, & pourquoi menez-vous tout ce train ? »

Celui-ci répond dignement : — « Je suis huissier ; Marqué est mon prisonnier & je dois, pour remplir les devoirs de ma fonction, m'assurer de sa personne. »

Le capitoul, furieux, lui réplique : — « Vous n'êtes qu'un f.... gueux ; vous ne devez arrêter personne dans l'hôtel de ville ; vous n'avez qu'à f..... le camp, sans quoi je vous fais mettre au cachot. »

Le serviteur de la loi lui répond imperturbable : — « Le cachot ne me fait pas peur & votre menace ne me fera pas trahir mon devoir. »

Le capitoul mande alors quatre soldats pour le faire sortir de force ; mais l'huissier voyant venir les gens du guet prit le devant & se retira, en déclarant qu'il protestait contre les voies de fait commises à son égard.

Nous ignorons l'issue de cette affaire assez comique & qui reflète bien les mœurs de la fin du dix-huitième siècle. Nous avons emprunté les détails qui précèdent à l'information & à l'interrogatoire qui furent faits par F. Ricard, référendaire près le Parlement, un an seulement après les événements que nous venons de raconter. La justice était déjà boiteuse.

Les Parlements ayant été supprimés le 23 février 1791, Manenc reçut une assignation pour comparaître à huitaine devant les juges du tribunal du district de Toulouse, afin de donner suite au procès ouvert devant le ci-devant Parlement. L'affaire fut-elle abandonnée ? Y eut-il jugement ? Quelle fut la nature de ce jugement ? Le dossier que nous venons de résumer ne renferme aucune pièce qui nous donne le mot de la fin [1].

D. C.

1. Nous devons la communication des pièces du procès à l'obligeance de M. Paul Vasilières, de Pamiers, membre de la *Société Ariégeoise des Sciences, Lettres & Arts.*

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Société de Gravure.

Le Comité de la Société méridionale de Gravure s'est réuni le samedi 16 novembre, à deux heures de l'après-midi, dans la galerie de peinture du Musée, pour faire choix des deux tableaux qui doivent être gravés pour l'année 1902. Les deux artistes appelés par le Comité, MM. Adolphe Lalauze & Louis Monziès, & arrivés dans la matinée à Toulouse, assistaient à cette réunion. Le choix du Comité s'est porté sur le *Christ de Rubens*, dont la gravure a été confiée à M. Lalauze, & sur la *Pastorale de Boucher* (tableau n° 16), dont la gravure a été confiée à M. Monziès.

Les conventions passées avec ces deux artistes stipulent que les deux gravures seront livrées en décembre 1902. Le talent bien connu de MM. Lalauze & Monziès peut donner une pleine assurance qu'à cette époque la Société comptera deux œuvres remarquables de plus. Les membres seront prochainement convoqués en assemblée générale.

Le tirage de la belle gravure de M. Delzers ayant été limité au nombre strict des souscripteurs & la planche étant griffée aujourd'hui, les épreuves ont acquis une *valeur de rareté* assez importante pour que certains amateurs aient déjà pu en offrir une *cinquantaine de francs* d'un seul exemplaire.

Nous prévenons les personnes qui voudraient devenir membres de le Société qu'il ne reste que fort peu de souscriptions à 25 francs & qu'en 1902 la Société livrera deux gravures au lieu d'une.

Digitized by Google

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux de la *Revue des Pyrénées*.

***

Voici les résultats du concours de 1901 à la Société archéologique du Midi de la France.

Société archéologique.

Prix Ourgaud. — Décerné à un travail manuscrit & inédit, historique ou archéologique, au choix de l'auteur (ce prix est de la valeur de 200 francs) : M. J. Lombart, à Toulouse. — *Monographie de Parisot* (*Tarn-&-Garonne*). (Rapporteur : M. l'abbé Lestrade.)

La Société se voit obligée de ne décerner ni médailles, ni mentions. Cependant, elle signale l'*Histoire de Verfeil* comme susceptible de reparaître dans ses prochains concours, lorsque l'auteur l'aura refondue & complétée.

Travaux imprimés. — Médaille de vermeil : M. Gaston Jourdanne, docteur en droit, à Carcassonne. — *Guide dans Carcassonne.* (Rapporteur : M. l'abbé Auriol.)

Médaille d'argent : M. Germain Sicard, château de Rivières, près Caunes (Aude). — *L'Aude préhistorique.* (Rapporteur : M. E. Cartailhac.)

Médaille de bronze avec éloges : M. Larroque, de Villemur (Haute-Garonne). — *Antiquités préhistoriques du canton de Villemur.* (Rapporteur : M. E. Cartailhac.)

Concours libres & services rendus. — Médaille d'argent : M. Charles Fouque, à Toulouse. — *Mémoire sur une collection d'imagerie céramique reproduisant divers monuments toulousains*, & présentation de la collection. (Rapporteur : M. J. de Lahondès.)

Médaille de bronze : M. Fourgous. — *Communication de chartes inédites.* (Rapporteur : M. Pasquier.)

Digitized by Google

Albigeois.

Le mouvement intellectuel.

Nous voulons essayer, dans une série de chroniques, d'esquisser le mouvement intellectuel qui se dessine, depuis de longues années déjà, dans le pays d'Albigeois. Autour de la *Revue des Sciences, Arts & Belles-Lettres du Tarn*, qui célébrera bientôt, d'une façon digne de son passé, ses noces d'argent, s'est rangée toute une pléiade de travailleurs. Les quatre cents pages annuelles de ce périodique ne suffisent plus à leur activité ; la direction a dû donner une annexe à la *Revue :* les *Archives historiques de l'Albigeois*, exclusivement consacrées à la publication des textes. Ce sera, dans quelque temps, une riche collection de documents historiques de premier ordre. Depuis 1894, en effet, il ne se passe presque pas d'année où les *Archives* ne s'enrichissent d'un volume. Le premier fascicule, dû à la collaboration de MM. Charles Portal & Edmond Cabié, porte pour titre : *Cartulaire des Templiers de Vaour* (*Tarn*). Et depuis, presque sans interruption, ont été édités :

1° *Mémoires de Batailler sur les guerres civiles à Castres & dans le Languedoc*, 1584-1586, par M. Charles Pradel ;

2° *Suite des mémoires de Gaches*, 1610-1620, par M. Charles Pradel ;

3° *Deux livres de raison* (1517-1550), *avec des notes & une introduction sur les conditions agricoles & commerciales de l'Albigeois au seizième siècle*, par MM. Louis de Santi & Auguste Vidal ;

4° *Mémoires de J. de Bouffard-Madiane sur les guerres civiles du duc de Rohan* (1610-1629), par M. Ch. Pradel ;

5° *Droits & possessions du comte de Toulouse dans l'Albigeois au milieu du treizième siècle*, par M. Ed. Cabié ;

6° *Extraits de registres de notaires, documents des quatorzième-seizième siècles, concernant principalement le pays d'Albigeois*, par M. Charles Portal.

Trois autres fascicules sont en préparation :

1° *Chartes de la commanderie de Rayssac*, par M. Ed. Cabié ;

Digitized by Google

2° *Le livre des revenus du roi à Lavaur en* 1272, par M. Théodore Besséry;

3° *Douze comptes consulaires d'Albi du quatorzième siècle*, par M. Aug. Vidal.

Les deux premiers sont encore en chantier, le troisième est sous presse & verra le jour en 1902. Sur *Douze comptes consulaires*, nous sommes autorisé à commettre quelques indiscrétions. Le nouveau volume de M. Vidal aura de 500 à 600 pages, dont une cinquantaine pour l'introduction, le glossaire & la table. L'auteur a déjà édité, dans la *Bibliothèque méridionale* (1900) : *Comptes consulaires d'Albi* (1359-1360), que la critique accueillit avec une rare bienveillance. On a donc pu se faire une idée de l'importance des documents de cette nature. C'est la vie, écrite au grand jour, dans ses plus menus détails, non seulement d'une cité mais encore d'une grande partie du Languedoc. Aujourd'hui les 36,000 communes de France étouffent sous l'impitoyable tutelle de l'Etat; au même jour, presque à la même heure, sur toute la surface du territoire, les élus des communes s'assemblent, délibèrent, votent sous l'œil vigilant de l'administration; & celles-ci n'ont aucun pouvoir, presque pas d'initiative; elles ne sont pas plus maîtresses de leur budget que de leur école, de leur église, de leurs chemins, de leur garde champêtre; les décisions, même les plus minces, n'ont de valeur que si elles ont reçu l'estampille préfectorale ou ministérielle. On ne peut mieux comparer les communes qu'à des cadavres qui ont encore des soubresauts, mais à heure fixe, qu'on galvanise quatre fois par an, sur un signe venu de Paris.

De cette nature morte qu'on rapproche le tableau, plein d'une vie puissante, où s'agitent les communes au quatorzième siècle. Elles élisent au suffrage universel, — un suffrage universel beaucoup plus large que le nôtre, — leurs consuls & leurs conseillers; elles règlent leurs finances à leur guise; c'est à peine si, pour quelques recettes de nature toute spéciale, elles recourent au sénéchal ou au lieutenant général. Les ennemis sont partout, perchés comme des aigles dans leur aire, à Thuriés, à las Planques, à Saint-Jean-de-Jeannes, à Curvale, à Penne, à Larroque; il faut, à toute heure de

Digitized by Google

jour & de nuit, se défendre contre l'Anglais, contre les troupes royales, contre les bandes des comtes d'Armagnac & de Foix; on ne lève les récoltes que sous la protection d'une troupe armée. Et dans cette tempête, toutes les communes de la viguerie, de la jugerie se solidarisent avec les communes du comté voisin & même de la sénéchaussée entière. Grâce à un service d'espionnage merveilleux de simplicité, — chaque jour ou à peu près les consuls reçoivent ou envoient des *letras d'avisamen*, — une *cavalgadura* quelconque ne peut faire un pas sans qu'il retentisse aux quatre coins de l'Albigeois. Et alors on mure les portes, on démolit les *barris*, on fait *desemboscar* tous les environs de la ville, on pose des guetteurs sur tous les *pueys* qui font une ceinture à la cité. Les communes se prêtent aide & assistance; les consuls de Lavaur offrent leurs armes aux consuls d'Albi; Albi envoie sa bride à Castelmary & ses bombardes à Thuriès.

Et voilà la vie qui bouillonne dans chaque page des comptes consulaires; on y sent vraiment palpiter le cœur de la cité. A côté de ces trésors historiques à peine soupçonnés, que d'autres richesses d'ordre économique & philologique encore inutilisés! M. le vicomte d'Avenel a essayé une *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées & de tous les prix en général depuis l'an* 1200 *jusqu'en l'an* 1800. C'est un travail plein de science. Il est à refaire : l'auteur n'a pas tenu compte pour la solution du problème, qui est probablement insoluble, d'un des facteurs les plus importants, la déconcertante instabilité du cours des monnaies. Pour des causes diverses, dont la plus frappante est le change, la valeur de l'écu, du mouton, du réal, du florin, du franc, varie non seulement du jour au lendemain, mais d'un lieu à un autre. M. Vidal a pu fixer l'instable valeur de ces monnaies. On voit donc quels précieux services les *Douze comptes consulaires* rendront à la science économique.

La philologie n'en retirera pas un moindre profit. Abondante, en effet, est la récolte des mots & des formes que Raynouard n'a pas recueillis & que le savant romaniste allemand, M. Emile Levy, enregistre, — nous le savons, — dans son *Supplément à Raynouard*, en cours de publication.

Digitized by Google

Et ce n'est pas tout encore. Les *Comptes consulaires* sont, pour ainsi dire, un cours d'architecture militaire. Ils font assister à la construction des tours avec leurs mâchicoulis & leurs créneaux, à celle des remparts agrémentés *d'amvans*, de *corredors*, d'escaliers, de *gachiols;* sur les fossés que protègent en avant la *barrieira* & en arrière le *palenc* on voit se lever & s'abaisser le pont-levis à l'aide de chaînes qui s'enroulent sur le tour. Viollet-le-Duc aurait trouvé dans les *Comptes consulaires* d'Albi des détails qu'il a ignorés & qu'il aurait dessinés de son prestigieux crayon.

C'est un article de foi que Paris absorbe la France; pléthore à la tête, anémie aux extrémités. A ce double mal, un seul remède, on connaît la formule : c'est la décentralisation. Mais elle existe la décentralisation; la voilà. Albi a son foyer intellectuel; Montauban a le sien & Rodez aussi, & Carcassonne & Montpellier, & Toulouse, Toulouse surtout. Chaque chef-lieu départemental s'honore de sa Revue locale, est fier de ses érudits. Sans doute ces modestes *Revues* n'ont pas l'écho de leurs grandes sœurs parisiennes; mais il s'y élabore de bonne & féconde besogne; sans doute leurs rédacteurs, plus modestes encore, trop modestes même n'ont pas la vaine satisfaction d'entendre leur nom claironné par la renommée dans l'Europe entière; mais ces noms retentissants n'appartiennent-ils pas quelquefois à des érudits qui se parent des plumes d'autrui?

Nos plumes, Provinciaux, sont bien à nous!

ALBIENSIS.

*
* *

H. de Toulouse-Lautrec.

Sur la foi des premiers renseignements fournis par les journaux parisiens, nous avons dit dans notre notice nécrologique concernant Henri de Toulouse-Lautrec qu'il était mort dans une maison de santé. C'est là une erreur. Il en était sorti depuis quelque temps & habitait avec sa mère, la comtesse Alphonse de Toulouse-Lautrec, le château de Malromé, propriété & résidence de cette dernière aux environs de Verdelais (Gironde). C'est là qu'il est mort

Digitized by Google

en chrétien, consolé dans ses derniers moments par les soins aussi pieux que dévoués de sa famille. J. DE L'H.

Gers.

Découverte d'un trésor à Sainte-Araille.

Le 17 octobre dernier, M. H. Dupouy, tailleur de **Sainte-Araille**[1], en défonçant son champ, mit à jour un vase en terre cuite renfermant exactement trois cent soixante-dix-neuf pièces d'or. Il s'est empressé de faire part de sa trouvaille à un membre de la *Société archéologique du Gers*, M. Mastron. MM. Lavergne, Branet, Despaux & Pagel se sont rendus sur les lieux & se sont livrés à un examen minutieux des pièces découvertes.

Voici les principales variétés qui ont été remarquées :

Nobles d'or d'Edouard III, roi d'Angleterre (1327-1377).

Écus d'or de Philippe VI, roi de France (1328-1350); de Jean II, roi de France (1350-1364); d'Édouard III, roi d'Angleterre; de Louis V de Bavière, empereur (1314-1347).

Florins Georges de Philippe VI, roi de France.

Florins de Florence, de Louis, dauphin (1409-1415); de Charles, dauphin, d'Avignon; de Charles IV, empereur (1346-1378); de Louis V, empereur (1343-1382); d'Albert d'Autritriche; de Wenceslas, duc de Liegnitz (1348-1364); de Raymond III, prince d'Orange; d'Etienne de La Garde, archevêque d'Arles; de Pierre IV, roi d'Aragon; de Robert II, prince d'Achaïe; d'Edouard III, duc d'Aquitaine, de Savone, &c.

Toutes ces pièces étaient en parfait état & de relief merveilleux, non rognées. Cette découverte était intéressante à signaler, pas tant au point de vue de la numismatique locale que pour la rareté du fait de ne trouver que des pièces d'or.

R. P...

1. Canton de Vic-Fezensac, arrondissement d'Auch (Gers).

Digitized by Google

Gironde.

Varia.

M. Marcel Marion, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, vient de faire paraître dans la Bibliothèque méridionale un volume consacré à *l'Impôt sur le revenu au dix-huitième siècle, principalement en Guienne.* Je n'ai pu encore que parcourir ce travail; mais les travailleurs connaissent la méthode du distingué professeur, sa conscience, l'étendue de ses connaissances sur l'ancien régime & la sûreté de ses conclusions, & ils savent, avant même d'ouvrir le livre, quelle en est la valeur scientifique.

Le livre de M. Marion n'est point, par son sujet, exclusivement bordelais. Aussi bien, peu de travaux d'un intérêt local sont à signaler. Mentionnerai-je une attaque, plutôt inconsidérée, contre les brochures publiées naguère par le capitaine Saint-Jours sur les déformations du littoral gascon? M. Saint-Jours n'est pas un spécialiste de la philologie, & je concède que tous ses arguments n'ont pas une égale portée; il n'en a pas moins le mérite de réduire à néant bien des légendes, &, dans l'ensemble, si j'en crois de bons juges, sa thèse est juste & sa démonstration, définitive. Contre des œuvres pareilles une boutade ne suffit pas.

Nos sociétés savantes sont en pleine période électorale. A l'Académie, M. le Dr Demons cède son fauteuil présidentiel à M. Aurélien de Sèze, qui est lui-même remplacé comme vice-président par M. le Dr Lanelongue. La Société des archives historiques a le bon esprit de confirmer régulièrement les pouvoirs de son président & de son secrétaire général; cette stabilité est l'une des causes de sa force. Par contre, le bureau de la Société archéologique est en partie renouvelé; il renferme des hommes de goût, des artistes & même quelques archéologues.

J.-A. Brutails.

Digitized by Google

Hérault.

La ville de **Cette** se propose de faire construire par le grand sculpteur bitterrois, M. Injalbert, une fontaine monumentale sur la place de la Poissonnerie.

La fontaine monumentale de Cette.

Cette est née de la pêche. De simples cabanes de pêcheurs existaient jadis là où s'élève aujourd'hui une ville considérable par le nombre de ses habitants, par l'étendue de son commerce & par l'importance de son port. Il était bon de rappeler cette humble origine à l'indigène qui l'ignore le plus souvent comme au touriste qui aime à être renseigné, & de synthétiser ce souvenir dans un monument qui montre ce que le commerce & l'industrie ont fait de cette simple bourgade.

M. Injalbert était tout naturellement indiqué par son talent & par son origine pour être appelé à exécuter ce monument. Il est venu ces jours derniers à Cette & il a arrêté, de concert avec la Société littéraire & artistique de cette ville, les bases de l'œuvre future qui synthétisera un souvenir, des formes, des goûts essentiellement locaux

L'emplacement en paraissait tout indiqué, & c'est, en effet, celui qui a été choisi. Le pittoresque aspect du marché aux poissons à cette heure de crépuscule où les voiliers abordent le quai voisin, où les femmes au teint bruni, aux muscles vigoureux, belles comme des statues, soulèvent les corbeilles lourdes de poissons & appellent l'acheteur avec un accent qui sonne en tarentelle, ce tableau réaliste devait séduire l'artiste. C'est là, & non dans la banalité des places publiques, qu'il devait dresser son idée en une fontaine qui, placée un peu en avant de la place, de façon à être aperçue de tous côtés, semblerait surgir du grouillement environnant, germer du sol, participer à la vie du milieu même.

Pour cela, de légères modifications devraient être apportées à la place de la Poissonnerie. Les vieux & laids escaliers d'aujourd'hui disparaîtraient pour faire place à une série de marches tombant de droite à gauche, en demi-cercle, de la Grand'Rue

Digitized by Google

sur la place. Une balustrade garnirait l'escalier, sur laquelle serait mis en haut relief un tryptique destiné primitivement à Montpellier & dont M. Injalbert fait don à la ville de Cette.

***

La statue d'Henri de Bornier.

Au lendemain de la mort d'Henri de Bornier, membre de l'Académie française, son compatriote, le poète Auguste Dorchain, avait pris l'initiative d'élever une statue à l'auteur de *la Fille de Roland*, du *Fils de l'Arétin*, de *France d'abord!* & d'une foule d'œuvres en vers ou en prose. Le Conseil municipal de **Lunel** avait adhéré à ce projet de statue & avait voté une somme de 2,000 francs. Mais, il y a quelques jours, le Conseil municipal a affecté les 2,000 francs qu'il avait votés au soulagement des misères causées par la crise viticole.

Ce serait faire injure à la municipalité de Lunel que de supposer un instant qu'elle est revenue sur sa générosité première, & l'on ne peut douter qu'elle ne les consacre par un vote nouveau lorsque des temps meilleurs seront venus pour ce pays si éprouvé.

En attendant, un Comité parisien va être constitué par les soins de M. Auguste Dorchain & une souscription pour la statue d'Henri de Bornier va être ouverte. Nous ne doutons pas que le Languedoc en général & l'Hérault en particulier ne se montrent généreux pour consacrer la gloire d'un de nos meilleurs poètes méridionaux contemporains.

Landes.

Hospice d'Aire.

M. l'abbé Dangé, qui est un poète gascon remarquable & dont *Flous de Lane* assure la réputation, produit aussi de temps à autre quelques travaux d'histoire locale. Ils sont faits d'après les sources. C'est ainsi qu'il vient de publier à Aire-sur-l'Adour, chez Labrouche, une brochure sur l'*Hospice d'Aire*

Digitized by Google

de 1654 à 1900. Cet hospice ou hôpital est fort ancien, car il en est question déjà en 1335, de même que de l'hôpital du Mas; mais les archives n'existant pas depuis 1654, c'est depuis cette époque que M. Dangé en fait l'historique. Il cite une partie du testament de Mgr de Foix de Candale mort en 1594. Cette pièce, importante pour l'histoire de l'évêché d'Aire, serait à citer tout entière. Le dépouillement chronologique des archives est intéressant & nous met au courant de l'existence trop souvent précaire des hôpitaux & des établissements charitables aux siècles passés. Une des choses les plus remarquables qu'on y trouve fut l'établissement d'une école à l'hospice par Mlle Lahitère, le 11 juin 1741. V. D.

Lot-et-Garonne.

Agen, Varia.

Après un repos de quatre mois, la Société académique d'Agen, grossie de nouvelles recrues, a repris le cours de ses séances en procédant, le jeudi 14 novembre, à l'élection de son bureau pour l'exercice 1902. Ont été élus : *président*, M. Fallières; *vice-président*, M. Granat, professeur au lycée Bernard-Palissy; *trésorier*, M. Ratier; *membres du Comité de publication*, MM. Fallières, Lauzun & Momméja. Enfin, en remplacement de M. Tholin, l'ancien archiviste départemental bien connu des érudits de la région, M. Philippe Lauzun veillera, en qualité de secrétaire perpétuel, à la garde des traditions de la Société dont tout récemment il écrivait l'histoire.

Comme publications récentes émanant des sociétaires ou concernant le Lot &-Garonne, nous signalerons :

1) *Monuments & portraits agenais* (2e fascicule);

2 & 3) Deux monographies communales très intéressantes : *Valence-d'Agenais*, par M. Grèze, ancien maire, & *Caudecoste*, par M. Dubourg, curé de Layrac : la première très nette, bien ordonnée; la seconde abondante en renseignements de tout ordre jetés à profusion dans les 429 pages grand in-8° de l'histoire d'une commune qui ne fut pourtant jamais bien bruyante.

Digitized by Google

4) Le compte rendu détaillé du *Congrès archéologique d'Agen*, tirage à part d'un long article que j'ai publié dans la *Revue de l'Agenais;*

5) Enfin, le tome III des *Etudes sur la Fronde en Agenais*, du Dr Couyba. Les dessous & les misères de cette période si troublée y sont consciencieusement exposés en un style sobre, clair & vigoureux. Tallemant des Réaux qualifiait dédaigneusement la Fronde de « Guerrette »; le Dr Couyba a montré qu'elle fut, non seulement dans l'Agenais, mais encore dans toute la Guyenne, une véritable guerre civile avec tout son cortège habituel d'émeutes, de pillages & d'assassinats.

Je ferai, en terminant, une mention toute spéciale au premier numéro de l'*Office des collectionneurs*, revue fondée dans Agen par M. Albert Dubourg, « pour faciliter l'échange & les relations entre les collectionneurs ». M. Dubourg est un travailleur qui consacre à l'histoire héraldique presque toutes ses heures de loisir (& il en a peu); je lui souhaite tout le succès que mérite son entreprise courageuse. Il est l'ancien directeur du *Mercure héraldique*, arrivé péniblement à son quatrième fascicule, & disparu pour ainsi dire subrepticement de la circulation. La nouvelle revue battra, il faut l'espérer, le record de son aînée : ce sera d'ailleurs chose facile.

RENÉ BONNAT.

Basses-Pyrénées.

Congrès bascophile.

Le lundi 18 novembre s'est réuni à Fontarabie, dans la maison consistoriale, le Congrès bascophile espagnol-français, qui doit s'occuper principalement de l'unification de l'orthographe dans la langue euskarienne. Une première réunion s'était tenue à Hendaye le 16 septembre. On y a pris une décision radicale : quiconque n'est pas Basque ne peut pas faire partie du Congrès ni par conséquent donner son avis. Du coup, le plus savant bibliographe de la langue basque, M. Vinson, n'a pu faire partie du Congrès. L'unification de l'orthographe basque est chose à souhaiter. M. le cha-

Digitized by Google

noine Adéma, de Bayonne, en a été élu président, en y comptant aussi comme membres de la commission MM. Guilbeau, Broussain, Arbelbide, Daranaty, Hiriart. Il est probable que de ces réunions sortira une Académie basque dont les décisions seront unanimement acceptées.

***

Almanach basque.

Cet *Armanak Uskara edo Ziberenko egunario* est une œuvre anonyme qui se publie en basque paletin depuis une dizaine d'années; c'est un médecin établi loin de son pays qui tient à faire chaque année cette surprise à sa petite patrie. On y trouve des conseils pratiques d'agriculture & des articles sur les budgets des communes, & aussi sur les caisses rurales & les caisses régionales de crédit. Une jolie petite histoire de missionnaire en Amérique termine l'Almanach. Pour se le procurer, il faut s'adresser : *Parisen, L. de Soulle* enian Vaugirard, *Ko Karrikan*, 58, c'est-à-dire à Paris, chez L. de Soule, rue de Vaugirard, 58.

***

Almanach béarnais.

L'*Armanac deu bou Biarnes et deu franc Gascou* a paru aussi chez Lescher-Montoué, à Pau (0 fr. 10 c.). Il offre cela de particulier que tout, jusqu'aux annonces & aux noms des saints du calendrier, est en béarnais. Si vous voulez connaître les chapitres contenus dans les trente-deux pages, les voici : *Amics Biarnés è Gascous. Au ras d'u brés. D'ouz èmé qui èin. La ribote à Pau counde. La cautère. Arrépouès. L'aboucat et lou paysan. Lous dus marchands d'escoubes. Embuglè déu mounde. Benyence d'u segnou. Oèy loudie. Lou mourt-biu. Lou dalhayre. Missouli. L'asouade. Felibres e Felibriges. L'aroumigue. Aus hils dous terres d'Aquitain.* Tout cela en vers & en prose, signé des meilleurs noms de Béarn & de Gascogne. On y trouve des contes & des histoires à mourir de rire. Et ce n'est pas cher!

***

Digitized by Google

Ecole Gaston Fébus.

L'Ecole du Félibrige béarnais a un Bulletin mensuel, intitulé *Reclams de Biarn e Gascougne*. Les derniers numéros nous apprennent que son comité de rédaction se propose d'élargir le cadre de ses publications. On ne donnera plus seulement désormais des vers & de la prose (béarnais & gascon) modernes; on publiera quelques textes anciens, les plus anciens possibles, pour remonter peu à peu jusqu'à nous & y voir l'évolution de la langue. Dans des articles, *Choses de chez nous*, on y verra aussi des histoires, des contes, des légendes écrits en français qui intéresseront surtout le public qui ne fait pas de l'érudition & de la linguistique. Bref, on veut vivre & s'affirmer sans être trop *Fen dé brut*; mais il y faudrait une Académie qui unifiât les mille fantaisies d'orthographe.

*
* *

Palais d'hiver de Pau.

On peut juger diversement cette création artistique qu'on appelle le Palais d'hiver de Pau. La contrefaçon de Monaco qui s'y tente tous les hivers est d'une moralité douteuse sans doute; mais où il n'y a qu'une seule voix pour louer & applaudir, c'est dans l'appréciation de concerts que donne tous les vendredis le grand artiste & maître Brunel. Il n'y a rien de supérieur ni à Paris ni à Bruxelles, & vraiment, pour ceux qui aiment la musique, aucune ville de province (je ne voudrais certes pas médire de Toulouse la savante) ne peut rivaliser avec Pau. Ceci soit dit sans réclame, mais pour noter une des splendides manifestations d'art qui soit actuellement en Béarn. V. D...

Digitized by Google

Hautes-Pyrénées.

Hôtel de montagne.

La section Club-Alpin-Français de **Bagnères-de-Bigorre** multiplie ses travaux; son activité revêt dix formes diverses : montagnarde, elle escalade le Mont-Perdu; savante, elle organise des conférences; exploratrice, elle trace, à travers les chaos granitiques, des sentiers. On la voit dresser sur les cols les plus sauvages la plaque indicatrice qui guidera le touriste expérimenté. Elle prépare enfin pour août prochain le Congrès auquel est déjà assuré le concours de nombreux collègues de la section des Pyrénées centrales.

Elle s'occupe aujourd'hui d'un projet d'hôtel de montagne. Non pas qu'elle ait la prétention d'élever & d'exploiter avec ses seules ressources un établissement quelconque de quelque nature que ce soit, mais elle étudie quelles sont les meilleures conditions d'un hôtel de montagne & cherche l'emplacement le plus favorable pour l'y établir.

Dans une réunion tenue le 24 septembre, & à laquelle assistaient les membres du corps médical appartenant à la Société, la municipalité bagnéraise, M. le Sous-Préfet, le bureau de la section, le but poursuivi fut d'abord nettement déterminé. Il ne s'agissait ni d'un sanatorium, ni d'une hôtellerie de montagne. Le premier semblait dangereux dans le voisinage d'une ville relativement populeuse; le second se rencontrait sous différentes espèces au fond de nos vallées, sur les flancs du Pic-du-Midi.

Ce qui importait, dans le voisinage d'une station qui reçoit une nombreuse clientèle de névrosés des deux sexes, c'était l'organisation d'un *hôtel de cure d'air.* Il le fallait à l'abri du tumulte des hommes & des atteintes des brumes de l'Océan & des vents du nord; donc, orienté sud ou sud-est. Troisième condition : l'altitude. On estima qu'il fallait chercher entre 1,100 & 1,200 mètres. L'eau en abondance, une voie d'accès commode, telles furent enfin les conditions exigées du futur hôtel de montagne.

Digitized by Google

Sur la proposition de M. le Dr Déjeanne, le lendemain même on se rendait au Mouné (sommet : 1,258 mètres), & là, à 1,150 d'altitude environ, sur le flanc méridional de la montagne, la terrasse de nos rêves, flanquée à l'ouest d'un contrefort du Mouné, abritée au nord par une crête juste suffisante pour la garantir du froid, mais pas assez élevée pour la séparer du flanc est de la montagne tout couvert de daphnés, de taillis de hêtres formant un parc naturel délicieusement exposé pendant les après-midi d'été. Mais devant nous s'étalait un magique panorama; la vue charmée descendait par étages des glaciers d'Oo & des gourgs blancs aux plaines en damier des rives de l'Adour; de Lhéris au Mont-Aigu la chaîne secondaire s'étalait merveilleusement; le Pic-du-Midi nous dévoilait toutes ses arêtes, toutes les blessures dont ses flancs étaient meurtris, tandis que, descendant des sommets abruptes aux forêts de sapins, de hêtres, aux vertes prairies, le regard venait se reposer sur le vallon idyllique de Serris déroulé à nos pieds.

Au retour, on suit la future route carrossable qui n'est encore qu'un sentier d'abord, puis un chemin de chars. Elle peut être réalisée, l'obstacle financier étant évité en partie par la plus-value de la région forestière qu'elle traverse, & serait une des grandes attractions des montagnes de Bigorre.

Restait le problème de l'eau potable qui n'est pas encore résolu. Les jaujages du premier jour n'ont pas paru concluants. Une étude complémentaire des sources avoisinantes, le captage de l'une d'entre elles pourraient permettre à la Commission d'études de déclarer & de proclamer la possibilité de l'installation d'un hôtel de cure d'air sur le flanc méridional du Mouné de Bagnères.

C'est sur les mêmes bases que sera fondée l'étude de l'hôtel de montagne du Cérétou proposé par M. le Dr Gandy. Malheureusement, les pluies & une neige précoce ont empêché les membres de la section C.-A.-F. de Bagnères de se rendre sur les lieux. Il résulte cependant des renseignements oraux recueillis jusqu'à ce jour que la pensée de M. Gandy est loin d'être irréalisable. A. L.

*
* *

Digitized by Google

Nous sommes heureux de relever dans la liste les élèves reçus au dernier concours d'entrée à l'Ecole des Chartes le nom de M. Gaston Balencie, notre compatriote. Ce jeune étudiant porte avec honneur le nom de son oncle, M. Gaston Balencie, de **Saint-Pé**, ancien magistrat connu par d'excellents travaux historiques, entre autres une collaboration annuelle à la partie documentaire des *Annuaires de Saint-Pé* & une savante édition de la *Description du comté de Bigorre*, par Mauran, publiée dans les *Archives historiques de la Gascogne*, & qui prépare pour la même collection l'édition princeps du *Cartulaire de Bigorre*.

M. Gaston Balencie.

A l'oncle & au neveu, la *Revue des Pyrénées* adresse ses plus vives & plus cordiales félicitations.

Roussillon.

La *Revue d'histoire & d'archéologie du Roussillon* a publié, dans un de ses derniers numéros, sous la signature de M. Joseph Calmette, membre de l'Ecole française de Rome, un texte latin, intitulé *Libellus d'Antoine Pastor* (1473). Quelle est la valeur de ce texte? Quelle en est l'importance? M. Joseph Calmette nous l'apprend dans son introduction qu'on nous permettra de reproduire :

Découverte d'un texte.

« On ne peut étudier l'histoire du Roussillon, dit-il, sans être frappé d'un fait bien caractéristique de notre historiographie provinciale : l'extrême rareté des sources narratives contemporaines, non seulement sous la forme plus élémentaire de mémoires personnels, mais encore sous la forme plus élémentaire de simples notes annalistiques.

« Pour cette seconde moitié du quinzième siècle en particulier, qui fut, pour le Roussillon comme pour les pays catalans & aragonais en général, une époque de si exceptionnelle tourmente, il est surprenant de constater que personne ou presque personne, parmi les acteurs & parmi les témoins, n'a songé à consigner les événements qui se déroulaient dans

Digitized by Google

la province & l'impression que causaient ces mêmes événements.....

« Or, le *Libellus* offre une heureuse exception. Il constitue la relation, toujours sincère & souvent passionnée, d'un témoin qui assista à l'un des épisodes les plus notables des guerres qui signalèrent, en Roussillon, la première tentative d'annexion à la France : la défense de Perpignan en 1473.

« La bonne fortune m'est échue de retrouver, de cette source inédite, non pas l'original, qui paraît avoir disparu depuis longtemps, mais une copie au second degré, écrite de la main du chroniqueur catalan Pujades, & comprise actuellement dans le fonds Baluze, à la Bibliothèque nationale. »

Le texte latin du *Libellus* est précédé de deux notices : une notice historiographique fournissant, au point de vue de la critique des sources, les renseignements indispensables; la seconde historique replaçant le récit de Pastor dans le milieu qui l'explique. Celle-ci permet d'apprécier l'intérêt du texte au double point de vue des événements qu'il nous fait connaître & des sentiments qu'il nous révèle.

On ne saurait trop féliciter M. Joseph Calmette qui, par ses travaux, honore grandement l'Ecole française de Rome, d'avoir découvert & publié le *Libellus* d'Antoine Pastor.

M. Joseph Calmette en est d'ailleurs encore à la période de la gestation, & nous aurons à signaler de lui beaucoup d'œuvres intéressantes.

*
* *

Holà! les démolisseurs.

La municipalité est en train d'élargir des carrefours & des rues, de démolir des pâtés de maisons dans notre vieux Perpignan. Le pittoresque s'en va au nom de l'hygiène. Soit. Qu'on prenne soin, au moins, de relever des photographies de ces coins si originaux de notre ville qui vont disparaître. Il est plus que jamais question de démolir les fortifications de Perpignan, cette place forte venant d'être déclassée par une loi récente.

La ville offre à l'Etat 1,500,000 francs pour l'achat des terrains provenant de la démolition. C'est un beau denier.

Digitized by Google

Sait-on, en effet, que les remparts de Perpignan ont été bâtis, en majeure partie, du treizième au seizième siècle, grâce aux subsides des Perpignanais & des Roussillonnais?

C'est un point d'histoire que les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* ne seront pas fâchés de connaître.

Les habitants furent à tel point écrasés d'impôts — du fait de la construction des remparts — qu'un millier de maisons furent abandonnées à Perpignan, en 1573 : Philippe II le constata.

Il est vrai que, depuis lors, il est passé de l'eau sous les ponts.

L'Etat, par la loi du 8 juillet 1791, confisqua tout simplement nos remparts : « Tous les terrains de fortifications des places de guerre, dit le décret, sont déclarés *propriétés nationales.* »

Et voilà comment Perpignan aura à repayer des remparts pour lesquels nos ancêtres se sont déjà ruinés.

*
* *

Le Castillet.

Nos édiles, en voie de démolition, veulent porter la pioche sur tous les monuments qui les gênent.

Ils ont l'intention de faire disparaître la porte Magenta & le mur crénelé. Nous n'y voyons pas d'inconvénient.

Mais, de grâce, qu'ils ne touchent pas à la porte Notre-Dame & à tout ce qui constitue le *Petit Castillet*. Ce serait un véritable sacrilège.

Et puisque nous parlons du Castillet, il serait bon que la municipalité interdise d'afficher sur ce monument

A droite de la porte Notre-Dame se trouve un ignoble panneau d'affiches polychromes qui salit l'antique monument & en amoindrit la sévère & majestueuse beauté.

Que les afficheurs aillent barbouiller d'autres murs & respectent les monuments historiques. H. C.

Digitized by Google

Tarn-et-Garonne.

L'abbé Daux.

L'infatigable historiographe du diocèse de **Montauban** vient de publier encore deux très curieuses brochures. Dans l'une, il analyse quelques vieux testaments; dans l'autre, il nous parle de l'Antéchrist d'après une hymne du dixième & onzième siècles. Le *Livre des singularités* de Philomneste Junior pourrait se refaire un peu partout, car rien ne prête plus aux découvertes inattendues que les testaments du Moyen-âge & aussi parfois des textes de coutumes & les contrats de mariage. Montaigne aimait surtout les testaments : « Si j'étois faiseur de livres, disait-il, je ferois un registre commenté de morts si diverses. » A la page 10 de sa brochure, M. Daux cite le testament de Fontenilles, évêque de Montauban, qui, le 23 septembre 1443, légua le cheval avec lequel il était venu en France. Cela rappelle le texte du procès de Jeanne d'Arc disant qu'elle était venue en France pour sauver le roi en guerroyant, d'où quelques auteurs ont conclu à tort qu'elle venait de Lorraine, c'est-à-dire alors de pays étranger, ce qui est étrangement faux. — L'hymne de l'*Antéchrist* nous rappelle les épouvantements du monde chrétien aux approches de l'an mil. Ce chant a été publié par le P. Dreves qui l'a tiré de l'*Hymnarius Moissiacensis*. C'est, on peut dire, le portrait du sinistre personnage qui jettera la terreur & séduira les âmes aux derniers jours. M. Daux commente strophe par strophe & souvent vers par vers cette hymne curieuse qui lui donne matière aux rapprochements les plus heureux. V. D...

CERCAMON.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE

NOTES AU JOUR LE JOUR.

(Suite [1].)

79. Tailhant (Jean), dit Manceau. — Nouvelles indications sur cet artiste d'après deux documents inédits, qui confirment sa célébrité. Article de M. l'abbé C. Julien (*Revue des Pyrénées*, t. IX (1797), pp. 595-7). — B. D.

80. Barbazan (Clément) — né en 1739. Grand-vicaire de l'église Saint-Étienne, à Toulouse. Passé en Espagne en septembre 1792 (loi du 20 avril 1792). Mis en surveillance à Toulouse le 6 messidor an IX, après avoir promis fidélité à la Constitution de l'an VIII. — Archives de la Haute-Garonne, V 13. — J. A.

81. Barincourt (Casimir) — bénéficier du chapitre de Comminges. Déporté en Espagne en 1792. Mis en surveillance à Salies, sur sa demande, en frimaire an IX. — « Il ne mésusera pas de la permission de rentrer dans sa patrie & de vivre avec ses concitoyens. La grande école du malheur aura augmenté sa prudence... » — Archives de la Haute-Garonne, V 13. — J. A.

82. Barrau (Pierre) — agent national du district de Rieux en ventôse an II, sous-préfet de Villefranche en l'an IX.

1. Voir 1re livraison de 1900, p. 106; 3e livraison, p. 323, 4e livraison, p. 429, & 6e livraison, p. 666. — 2e livraison, de 1901, p. 221; 4e livraison, p. 429.

Digitized by Google

— Archives de la Haute-Garonne, V 5, V 7, V 13. — F.-A. Aulard, *l'Etat de la France en l'an VIII & en l'an IX.* — J. A.

83. Baudot (Marc-Antoine) — 1763-1837. A la Législative & à la Convention. Mort à Moulins. Etait médecin à Charolles lors de sa première élection. Député de Saône-&-Loire. Vote la mort de Louis XVI. En mission dans la Haute-Garonne (juin 1793). A l'armée du Rhin, défend Hoche contre Saint-Just. Secrétaire de la Convention en mars 94. Après le 9 thermidor, en mission dans les Pyrénées-Orientales. Chef de division au Ministère de la Guerre sous Bernadotte, puis médecin. Se retire à Liège après les Cent-Jours. Rentré après 1830. — Mémoires utilisés par Quinet dans son *Histoire de la Révolution.* — J. Guiffrey, *les Conventionnels.* — Dictionnaire parlementaire. — *Révolution française* (17me année), Ernest Hamel, sur Euloge Schneider, baron de Bouglon, *Reclus*, 2me fascicule. — J. A.

84. Bénabent (Les frères) — sont l'un ex-bénédictin, l'autre ex-bernardin. Détenus à Toulouse. Ils viennent de l'île d'Oléron, où ils étaient en réclusion. Sont assermentés depuis la loi du 10 août 1792. La municipalité de Toulouse déclare ne rien connaître de leur rétractation, si elle a eu lieu (an VIII). — Archives de la Haute-Garonne, SV 12. — R. R.

85. Benoît — ex-capucin, curé de Saint-Rustice. Recherché en germinal an IV, par l'administration du canton de Castelnau, pour avoir propagé des principes antirépublicains. — Archives de la Haute-Garonne, V 9. — Adher, *Monographie de Castelnau-d'Estrétefonds* (ms.). — J. A.

86. Boyer (*alias* de Boyer François-Joseph-Victor) — né à Albi vers 1737. Vicaire général de Vabres, chanoine de l'église métropolitaine d'Albi. A Sarrelouis du 14 octobre 1791 au 2 mai 1792. Résidant à Quint en l'an V. Condamné à la déportation en Espagne par la Commission militaire de Perpignan, le 21 brumaire an VI. Réside à Mayorque jusques en l'an VIII. Obtient un passeport pour se rendre à Albi, en floréal an IX. — Archives de la Haute-Garonne, V 13. — J. A.

87. Brouilhet. — Rédacteur de l'*Anti-Terroriste.* Pros-

Digitized by Google

crit après le 18 fructidor. Détenu depuis vendémiaire an VII. Mis en liberté sous caution en l'an VIII, sur l'intervention du préfet Richard. — *Révolution française*, t. XXIII. — Ph. Morère, *Consulat*. — *Anti-Terroriste* (2 vol. Bibl. de Toulouse). — *Revue des Pyrénées*, t. XIII, 2me liv. (vo Connac). — J. A.

88. Carrière (Jean) — né à Toulouse. Prêtre. Fils d'un avocat qui était professeur de droit français et ancien capitoul. Frère cadet d'un autre avocat décédé à Toulouse en 1802. Passé en Espagne, réside à Alos (Catalogne) de 1792 à 1803. Demande à rentrer le 7 mai 1803. — Archives de la Haute-Garonne, V 13. — J. A.

89. Castaing (Raimond) — prêtre déporté, ex-religieux bénédictin. Enlevé des mains de la gendarmerie par un atroupement posté sur la route entre Moissac & Malauze. Un des trois gendarmes grièvement blessé pendant la bagarre. Malade, Castaing est admis à l'hospice civil de Toulouse. Ecrit plusieurs lettres au citoyen préfet pour obtenir sa mise en liberté. Offre de faire sa soumission à la loi, puis demande d'aller respirer l'air natal à Bouillac, canton de Verdun (Tarn-et-Garonne), an VIII. — Archives de la Préfecture, SV 12. — R. R.

90. Cazaux (Bertrand) — né à Labarthe-de-Rivière (Haute-Garonne). Curé constitutionnel de cette commune. Résiste à toutes les sollicitations qui lui sont faites de se réunir aux réfractaires (brumaire an IX). — Archives de la Haute-Garonne, V 9. — J. A.

91. Cazeaux (Raimond) — président du Directoire du district de Saint-Gaudens. — Bouglon, 2me fasc.

92. Chabot (François) — capucin, ancien gardien du couvent de Peyes-en-Lauragais, vicaire épiscopal de Blois, député à la Législative & à la Convention. Elu au Comité de Sûreté générale le 17 octobre 1792. En mission à Toulouse. Etait désigné et maintenu avec quelques interruptions, jusqu'au 14 septembre 1793, pour le Tarn & l'Aveyron. Tente d'organiser contre les Montagnards un Congrès de représentants du peuple & de délégués des Sociétés populaires du Sud-

Digitized by Google

Ouest, à Toulouse (14 mai 1793). Arrêté le 27 brumaire an II. En accusation le 26 ventôse an II. Condamné à mort le 16 germinal. — J. Guiffrey, *les Conventionnels*. — De Bouglon, *Reclus*, 2me fasc., introduction. — *Révolution française*, septembre 1900 (art. de J. Guillaume).

93. Courties (Jean-Bernard-Joseph) — 1739. (?) de Rieumes. Electeur du Tiers aux Etats généraux. Assiste à la Fédération, colonel de sa légion. Président de la Société populaire de Rieumes. Electeur, puis administrateur de la Haute-Garonne. Révoqué le 22 août 1793. Incarcéré le 22 septembre 1793 comme fédéraliste. Elargi le 9 frimaire an III par Mallarmé. — De Bouglon, *Reclus*, 2me fasc. — J. A.

94. Courties (Bernard-François) — né à Saint-Béat. Prêtre. Professeur de philosophie & de mathématiques. Déporté à Tolède (Espagne) en 1792. Promesse de fidélité de germinal an IX. Est l'objet d'un témoignage personnel du maire de Toulouse, Picot. — Archives de la Haute-Garonne, V 13. — J. A.

95. Dario (Blaise) — né à Toulouse en 1760, exécuté à Paris le 29 juin 1794. Médecin à Toulouse. Membre du Tribunal judiciaire de Saint-Gaudens. Secrétaire de l'Assemblée primaire. Commissaire des sections du département. Premier député suppléant de la Haute-Garonne à la Convention (élu le 9 septembre 1792). Titulaire le 27 ventôse, en remplacement de Julien. Dénonce Descombels comme fédéraliste, le 11 prairial an II. Dénoncé sous la même accusation par Dartigoeyte & exclu le 23 prairial. Exécuté le 11 messidor (vingt jours avant la chute de Robespierre). — J. Guiffrey, *Les Conventionnels*. — De Bouglon, Reclus, 2me fasc., Introduction. — Dictionnaire parlementaire, t. II. — Archives de la Haute-Garonne, L 36.

96. Darieux (Barthélemy) — curé de Saint-Thomas. — Prête les serments prescrits par la loi du 7 vendémiaire an IV. Se rétracte après une visite de l'abbé Dubourg. Refuse le serment prescrit par la loi du 9 fructidor & cesse ses fonctions. — Archives de la Haute-Garonne, V 11. — J. A.

Digitized by Google

97. Dastugue — administrateur de Saint-Gaudens en 1793. — Commissaire du canton de Boulogne en l'an VII. Fait poursuivre, en fructidor an VII, son créancier, le prêtre Sarrien. Denonce en l'an VII, avec persistance, les prêtres « lavés » de son canton. — Archives de la Haute-Garonne, V. 11.

98. Desentis (Marie-Gabriel) — ex-vicaire de Benque. Né à Aurignac (Haute-Garonne). Prêtre déporté. Demande à rentrer en France en vendémiaire an IX.

« Il n'a pas d'infirmités, il est encore jeune; mais ce dernier avantage le rend moins susceptible de regret pour les autres privilèges attachés ci-devant à son état &, conséquemment, plus propre à se plier au nouvel ordre de choses; je crois que sa demande peut être accueillie. — Roger, sous-préfet de Saint-Gaudens, 25 brumaire an IX. » — Archives de la Haute-Garonne, V. 13. — J. A.

99. Despouy (Jean) — curé constitutionnel de Gallié en l'an I & en l'an II; à Aure & à Lourdes en l'an III. Accusé de s'être « lavé » en l'an VI. Défendu à l'unanimité par les fonctionnaires de son canton. A contribué de ses deniers aux frais de la « descente en Angleterre ». — Archives de la Haute-Garonne, V. 11.

100. Domingon (Jean-Pierre) — vicaire général de Montauban. Déporté par application de la loi du 26 avril 1792. Placé en surveillance conditionnelle à Escatalens (décision du ministre de la Police générale, du 21 brumaire an IX). — Archives de la Haute-Garonne, V. 13. — J. A.

101. Drulhe (Philippe) — né à Villefranche-d'Aveyron en 1754, mort à une date inconnue. Curé constitutionnel de l'église du Taur, à Toulouse. Député de la Haute-Garonne à la Convention. S'oppose, le 30 novembre 1792, à la suppression du budget des cultes. Vote pour la réclusion de Louis XVI, le bannissement & la mort s'il rentrait en France. Au Conseil des Cinq Cents le 4 brumaire an IV, où il vote contre le rétablissement de la loterie & propose de nouvelles mesures de rigueur contre les prêtres insermentés. Au Corps législatif de

Digitized by Google

l'an VIII à 1803. — V. de lui, *Opinion...*, 4 décembre 1792 an I de la République, 11 pages in-8°. — V. Gazier, *Etudes sur l'histoire religieuse de la Révolution française.* Paris, 1887, p. 176. — Dictionnaire parlementaire, II, 415. — Biographie de Leipzig. — J. Guiffrey, *les Conventionnels.* — J. A.

102. Drulhe (Jean-Pierre), — né à Castelsarrasin en 1751. Chanoine de Saint-Etienne, de Toulouse. Réfugié en Espagne en septembre 1792, puis à Turin (Piémont). Promet fidélité le 9 messidor an IX. Placé en surveillance à Toulouse le 22 thermidor an IX.

« J'ai connu cet individu. Sa moralité, ainsi que celle de tous les siens, est exempte même de tout soupçon. Il n'a pas aimé la Révolution & la chose eût été difficile dans une famille qui était dans une très grande aisance par des revenus ecclésiastiques ou militaires & qui a tout perdu; mais je dois rendre justice à la douceur & à l'honnêteté de son caractère, & j'ai lieu de croire que sa soumission aux lois de la République, s'il rentrait sur son territoire, serait sincère. — Ph. Picot, maire de Toulouse, 22 messidor an IX. » — Archives de la Haute-Garonne, V. 13. — J. A.

103. Du Sauze (Gaspard-Antoine) — né vers 1732. Chanoine de Saint-Bertrand. Réfugié en Espagne en 1792, rentré à Bayonne en l'an IX, « repoussé à la frontière », de nouveau réfugié en Espagne, à Irun. — Envoie sa soumission le 17 mars 1801, par l'intermédiaire de son ami Vignaux, de Saint-Bertrand; mis en surveillance à Saint-Bertrand en messidor an IX. — Archives de la Haute-Garonne, V. 13.

104. Font (Bernard) — né à Ax en 1723, décédé à Foix le 9 vendémiaire an IX. Evêque constitutionnel de l'Ariège. D'abord curé de Serres, commissaire du roi pour l'organisation des assemblées de département & de districts (1790), député de l'Ariège à l'Assemblée législative, incarcéré en l'an II. Epousa (après 70 ans), & malgré son adhésion à l'encyclique du 15 mars 1795, Marianne Duran. Il était oncle de Lakanal. *Révolution française*, 14 mars 1901, art. de G. Arnaud. — *Revue des Pyrénées*, t. X, *corresp. de Sermet.* — A Kuscinski, *les Députés à l'Assemblée législative.*

Digitized by Google

105. Gotis-Roquebrune — agent royaliste, tué dans le canton de Gaillac-Toulza en ventôse an IV. — Archives de la Haute-Garonne, L. 70. J. A. — *Anti-Terroriste*, t. I. p. 368. (*Revue des Pyrénées*, t. XIII, 2e liv.)

106. Héliot (Benoît-Benjamin), chanoine & vicaire général de Toulouse. — Prête serment de liberté & d'égalité dans la section Chalier à Paris, le 4 septembre 1792; obtint un certificat de civisme de la municipalité de Sens le 8 frimaire an II. — Présent à Toulouse le 2 floréal an III. — Rayé de la liste des émigrés par le Directoire exécutif (arrêté du 25 nivôse an V), comme n'ayant jamais quitté le territoire de la République. — Archives de la Haute-Garonne, V. 14. — J. A.

107. Hubert (Louis) né à Toulouse en 1733, mort dans cette ville le 2 septembre 1820. Supérieur des Minimes en 1789. Curé constitutionnel de Saint-Sernin, à Toulouse. Ecrit à Rome le 18 avril 1792 pour justifier sa conduite (lettre imprimée chez Desclassan). — Montra du zèle dans la conservation des reliques possédées par son église, secrétaire du Comité de surveillance en floréal an II. — Fait sa déclaration le 11 messidor an VIII. — Devient en 1801 l'un des trois vicaires généraux de l'archevêque Primat, fut chanoine de la Métropole. — Archives de la Haute-Garonne V. 6, V 7. — *Revue des Pyrénées*, t. X, *corr. Sermet*, 1897. — *Semaine catholique*, 1898.

108. Julien (Jean), dit de Toulouse, né à Nîmes en 1760, mort à une date inconnue, était pasteur protestant & membre du Directoire de la Haute-Garonne lorsqu'il fut élu, le 26 septembre 1792, par 388 suffrages sur 614 votants (le 5e sur 12), membre de la Convention nationale. Fut secrétaire de cette Assemblée & vota la mort de Louis XVI. Envoyé en mission à Orléans, puis en Vendée. Entré au Comité de Sûreté générale le 22 juin 1793, éliminé le 14 septembre 1793. Suspect aux Montagnards, à cause de ses liaisons avec d'Espagnac, fournisseur de l'armée des Alpes, & de son attitude dans l'affaire de la Compagnie des Indes. Décrété d'accusation le 26 ventôse an II. Arrêté, il s'évade. Ce décret est

Digitized by Google

annulé le 20 germinal an III, mais Julien n'est pas rappelé à la Convention. Ses biens avaient été mis sous séquestre à Toulouse le 11 pluviôse an II. — Hostile au 18 brumaire, il est exilé à Rochefort par le décret du 19 brumaire. Passe en Italie & se fixe comme avocat à Turin. — *Dictionnaire parlementaire*, art. Chabot, Julien. — *Révolution française*, 7 brumaire 1900 (art. de J. Guillaume Guiffrey) : *les Conventionnels*.. — Archives de la Haute-Garonne, V. 24, L. 554. — J. A.

109. Lamouroux était commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Fousseret en l'an VI. Provoque, en ventôse an VI, l'arrestation de Laborie, « prêtre déporté », en résidence à Labastide-Paumès, & « soi-disant » malade. « Il se porte aussi bien que moi, soyez-en convaincus. Ne nous laissons plus tromper, attaquons le mal dans son principe, & il est temps. Je vous parle ainsi parce que je vois que dans mon canton cette maladie épidémique (l'agitation des prêtres non assermentés) reprend son activité. » — Archives de la Haute-Garonne, V. 11. — J. A.

110. Laterrasse. prêtre réfractaire, recherché en pluviôse an IV, pour avoir « fanatisé » les habitants d'Aussonne (canton de Blagnac), « les obligeant à faire abjuration à la porte de l'église & un cierge à la main des prétendues erreurs religieuses constitutionnelles ». — Archives de la Haute-Garonne, V. 9. — J. A.

111. Lavaur (Jean-Pierre), de Gaillac-Toulza, tué dans la poursuite de l'agent royaliste Gotis-Roquebrune, en ventôse an IV. Laissait neuf enfants. Une cérémonie funèbre fut célébrée en son honneur. — Archives de la Haute-Garonne, L. 70. J. A. — *Revue des Pyrénées*, t. XIII, 2e liv. (vo Connac).

112. Lecler (Jean-Benoît), né à Martres, diacre à Martres, régent de cette commune en 1791, prête serment le 7 août 1792; se retire en Espagne le 12 septembre 1792 (exécution de la loi du 26 août 1792). Le sequestre est levé

Digitized by Google

sur ses biens le 11 floréal an IV. — Archives de la Haute-Garonne, V. 11. — J. A.

113. Leclerc, grand-vicaire du ci-devant évêque de Mirepoix, signalé en l'an VI comme recevant les rétractations des prêtres constitutionnels. — Archives de la Haute-Garonne, V. 11. — *Revue des Pyrénées*, t. X, *correspondance de Sermet*

114. Lespagnole (Antoine), ex-chanoine de Saint-Papoul, détenu à Sainte-Catherine en juillet-septembre 1793. — Archives de la Haute-Garonne, V. 8. — J. A.

115. Marrax (Jean-Bertrand), notaire à Saint-Lys, commissaire du Directoire exécutif près le canton de Saint-Lys en l'an VI, écrit : « Il n'y a pas eu — brumaire an VI — d'ecclésiastique bien turbulent dans ce canton, mais il se fait bien des séduisants. » — Archives de la Haute-Garonne, V. 11.

116. Ortric (Gervais-Joseph), dit Ortric aîné, né à Baziège (Haute-Garonne) en 1763, vicaire de l'église métropolitaine Saint-Etienne, réfugié en Espagne en septembre 1792, rentré après le 7 fructidor an V, — promet fidélité à la Constitution de l'an VIII le 12 messidor an VIII, — soustrait à la surveillance par décision du ministre de la police générale le 3 vendémiaire an IX. — Arhives de la Haute-Garonne, V. 14. — J. A.

117. Ourtau (Alexis), né en 1750, ex-chartreux, « ministre du culte » à Lafitte-Toupière; à Toulouse, en l'an V; à Toutens, en l'an VIII (pluviôse); à Mondouzil, en brumaire an VIII. — Réside à Rouffiac pendant plusieurs années. « Ce qu'on peut dire de cet individu, c'est qu'il a la tête bien mauvaise. » Foulquier, P. Dupau, adjoints de Toulouse en l'an IX. — Archives de la Haute-Garonne, V. 14.

118. Mothe (Jean), prêtre, né à Ger-de-Boutx (Haute-Garonne), élevé au Séminaire de la Mission, » répétiteur en philosophie & en mathématiques », promet fidélité à la Constitution pour exercer, sur la demande des habitants, les fonctions curiales à Boutx, le 10 messidor an VIII. — Archives de la Haute-Garonne, V. 14. — J. A.

Digitized by Google

119. Naugues, prêtre, natif de Montréjeau (Haute-Garonne) en 1746; évadé de la citadelle de l'île de Ré en ventôse an X. — Archives de la Haute-Garonne, V. 14. — J. A.

120. Roux (Guillaume), prêtre, originaire de Carcassonne, précepteur chez le citoyen Brunet, médecin, de 1791 à 1793, travaillait en même temps la terre, « la houlette & la bêche : lui étaient familières ». — Offrit en 1793 d'aller à l'armée si on voulait lui en faire la réquisition, ne le pouvant autrement parce que *ecclesia abhorret a sanguine*. — Arrêté pour le refus du serment de « liberté-égalité », détenu à Saintes (Charente-Inférieure), ramené à Toulouse, demande à être libéré. — Avis favorable du commissaire du canton de Saint-Lys, Marrast, attendu que Roux « est plus simple que nature ». — Archives de la Haute-Garonne, V. 9. — J. A.

121. Sévérat (Jean-Paul-Mathieu), chirurgien, officier municipal de Miremont, président de l'administration municipale du canton d'Auterive en fructidor an VI. — Dirige l'arrestation du prêtre Belin, desservant rétracté de Labruyère, au hameau de Mouzens (Auterive). — Archives de la Haute-Garonne, V. 11. — Bouglon, 2e fasc, — J. A.

122. Sicard (l'abbé), du Fousseret, occupa le 25e fauteuil de l'Académie française; fut le troisième abbé du fauteuil. — Continuateur de l'œuvre de l'abbé de l'Epée, il dirigea l'Institut des Sourds-Muets, & avait, paraît-il, un remarquable talent de professeur, mais ses titres littéraires sont difficiles à établir & son élection fut surtout œuvre de circonstance (Félix Duquesnel, du *Petit-Journal*; lundi 4 mars 1901). — R. R.

123. Souques (Bertrand), imprimeur, rue des Pénitents-Noirs, chef du mouvement qui délivra les prêtres détenus à Sainte-Catherine, le 12 messidor an III. — Archives de la Haute-Garonne, V. 7. — J. A.

124. Tatareau, président de l'administration du canton de Saint-Gaudens en l'an VI; membre de l'administration & juge au tribunal du district jusqu'à la suppression du der-

Digitized by Google

nier. — Offre sa démission en l'an VI, comme parent d'émigré (loi du 3 brumaire an VI). « Son bon sens, sa probité, sa douceur, sa tête froide, ses connaissances & son zèle sont des titres trop précieux pour ne pas devoir le faire regretter » (Suberville, commissaire du Directoire exécutif). — Archives de la Haute-Garonne, V. 11. — J. A.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 312

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME XIII — 1901

Pages.

Histoire. — E. Connac : La Révolution à Toulouse & dans le département de la Haute-Garonne. (*Suite.*)
III. La Convention nationale. (*Suite & fin.*)..... 173, 491
F. Le Cetins : La suppression des exempts & fin de l'abbaye du Mas-d'Azil. 282
A. Vidal : L'Organisation municipale à Albi au Moyen-âge..... 466
G. Doublet : Un mémorialiste toulousain du dix-septième siècle : l'abbé Jean du Ferrier (1609-1685)..... 613
D. C. : Un incident de l'assemblée électorale de Toulouse en 1789..... 631

Littérature. — J. Félicien Court : La sang latino..... 20
G. Clavelier : Essai sur l'orthographe de la langue d'Oc..... 225
Armand Praviel : Mon pays m'a dit... *quelques poèmes*..... 354
E. Griselle : Le carême de Bourdaloue à Montpellier en 1686..... 441
Guy de Montgailhard : As camps lauraguéses..... 575

Sciences. — J. Fontès : Quelques mathématiciens pyrénéens espagnols au seizième siècle (2e suite). — VI. *Juan Pardo.* — VII. *Miguel Francès.* — VIII. *Juan de Ortega.* — IX. *Juan Andrès.* — X. *Sarzosa.* — XI. *Juan Gutierrez.* — XII. *Juan de Iciar.* — XIII. *Miguel de Suelves.* — XIV. *Martin Cortès.* — XV. *Divers*..... 154
De Loynes : Les plantes du Sud-Ouest & Charles de l'Escluse..... 329
G... : Syndicat médical des stations pyrénéennes (hydrologie, climatologie). 363

Beaux-Arts. — C. Douais : L'Art à Toulouse. *Matériaux pour servir à son histoire du quinzième au dix-huitième siècle.* (*Suite.*)
Ire partie. Architecture religieuse..... 48
IIe — Architecture civile..... 584
J. Lestrade : Hilaire Pader, peintre toulousain au dix-septième siècle, d'après des documents inédits..... 253

Voyages. — Alpinisme. — L. de Malafosse : Le Tarn Cévenol..... 1
Ph. Torreilles : De Barcelone à Valence en 1819..... 113

Digitized by Google

Variétés. — Dr ***: Les V. E. M. dans le Sud-Ouest..... 27
H. Latony : L'oie de Toulouse..... 149
Orotava : Un drame sensationnel en Espagne : *Electra*..... 270
P. d'Arellas : Le sante Estelle à Pau (*Fêtes félibréennes*)..... 369
Ch. Duffart : La Garonne navigable..... 553

Chronique du Midi. — Armand Silvestre..... 81
M. Elie Rossignol..... 83
Le mammouth de Baulou..... 84
La chute de la maison d'Armagnac..... 86
Chronique girondine..... 86, 215, 520, 641
Le bénédictin Gros..... 89
L'inquisition en Languedoc..... 89
Musée Bonnat..... 90
Commission extraordinaire de Bayonne..... 90
Jéliote..... 91
Fêtes du Félibrige & de Mistral..... 91
Fouilles dans le Tarn..... 91
Chronique du Tarn-&-Garonne..... 92
Le poète Campoamor..... 93
Congrès régionaliste..... 209, 405
Noces d'argent de l'Institut catholique..... 209
Société méridionale de Gravure..... 210, 296, 512, 634
Officiers d'Académie..... 211
Histoire religieuse de la France..... 211
Monument Bordes-Pagès..... 213
M. Cau-Durban..... 213
M. G. Jourdanne..... 214, 302
Fêtes de Jéliote..... 214
Etudes basques..... 215
Poa cœsia. Festuca varia..... 217
L'âme française..... 219
Félix Gras..... 219
Electra..... 220
E. Núñez de Arce..... 220
Musée Falguière..... 295
M. Marqueste..... 296
M. Barrière-Flavy..... 297
Election du capoulier du Félibrige..... 297
Congrès archéologique de France en 1901..... 301, 411
Adam Peyrusse..... 302
Inauguration de statue à Tarbes..... 302
Fêtes dizenaires..... 303
Paul Moulinier..... 303
Groupe en marbre à Aigues-Mortes..... 304
Tentatives de décentralisation à Béziers..... 304
Victor Balaguer..... 305
Jacinto Verdaguer..... 305, 428
Aniceto de Pagés de Puig..... 306
Annales de l'Observatoire de Toulouse..... 408
L'unification décimale..... 410
Inauguration du buste de M. Alamir Ramel..... 411
Ernest Azéma..... 415
Les remparts d'Avignon..... 415
Une statue à Marca..... 418

Digitized by Google

Lendit du Sud-Ouest..... 418
Monument des soldats des B. P. morts à l'ennemi..... 419
Entente franco-espagnole..... 419
Statue du cardinal Lavigerie..... 419
Flous de lane..... 420
Tapisseries du château de Pau..... 420
Le missel de Bayonne de 1543..... 420
Conférence du capitaine Meynier à Tarbes..... 421
Sociétés savantes de Tarbes..... 421
Cauterets..... 422
Publications diverses à Bagnères-de-Bigorre..... 425
Séance académique à Montauban..... 426
M. Maisonobe..... 428
Joseph Serra..... 428
M. Dubédat..... 513
Mission scientifique en Andorre..... 513
Achille Mir..... 514
Léon Olivié..... 517
Concours de la Société archéologique du Gers..... 517
Fêtes militaires à Tarbes..... 522
Anciens textes de la Bigorre..... 523
Archives départementales des Hautes-Pyrénées..... 523
Notes d'art du Roussillon..... 524
Bulletin littéraire du Roussillon..... 524
La loge de mer..... 525
Un dictionnaire catalan..... 526
Les poètes du Roussillon..... 526
H. de Toulouse-Lautrec..... 527, 639
Les Jeux floraux de Saragosse..... 530
Société archéologique du Midi de la France..... 635
Le mouvement intellectuel en Albigeois..... 636
Découverte d'un trésor à Sainte-Araille..... 640
La fontaine monumentale de Cette..... 642
La statue d'Henri de Bornier..... 643
Hospice d'Aire..... 643
Chronique du Lot-et-Garonne..... 644
Congrès bascophile..... 645
Almanach basque..... 646
Almanach béarnais..... 646
Ecole Gaston-Phœbus..... 647
Palais d'hiver à Pau..... 647
Hôtel de montagne..... 648
M. Gaston Balencie..... 650
Découverte d'un texte en Roussillon..... 650
Holà! les démolisseurs..... 651
Le Castillet..... 652
L'abbé Daux..... 653

Bibliographie méridionale. — Almanachs patois de l'Ariège..... 95
Le château de Foix. *Notice historique & archéologique*..... 97
Les Huguenots en Comminges..... 100
Contribution au Folk-Lore de l'Aude..... 103
La Tectonica y los rios principales de Cataluna..... 107
Le massif de Tabe. — Le Montcalm & le pic d'Estats..... 107
Carcassonne..... 309

Digitized by Google

Monographie de la commanderie de Caignac..... 311
Histoire de Toulouse & des Toulousains célèbres..... 313
Les femmes & la société de nos derniers parlementaires toulousains..... 314
Le Couserans aux dix-septième & dix-huitième siècles..... 315
Cronica troyana. — Codice gallego del siglo XIV..... 315
Rebrecs de moundi..... 316
Le comte d'Escayrac de Lauture..... 317
Récits de grand-père..... 318
Cuentos andaluces..... 321
Essai sur la musique & l'expression musicale & sur l'esthétique du son..... 322
Les deux siècles de l'Académie des Jeux floraux..... 323
Libro de buen amor, por Jean Ruiz..... 327
Alfred Roland & les Quarante chanteurs montagnards..... 532
Bibliothèque espagnole :
I. Ambrosio de Salazar & l'Etude de l'espagnol en France sous Louis XIII..... 538
II. Le diable prédicateur..... 540
Cent ans aux Pyrénées..... 542
Excursions & sensations pyrénéennes : Cimes ariégeoises..... 545
Les évêques italiens de l'ancien diocèse de Béziers (1547-1669)..... 547
Notice sur Villemur..... 550
La Ilustracio llevantina..... 551

Biographie toulousaine. — Notes au jour le jour..... 221, 429, 654

Digitized by Google

PRINCIPAUX ARTICLES

DEVANT PARAITRE PROCHAINEMENT

J. Adher. — La constitution civile du clergé dans la Haute-Garonne.
A. Auriol. — L'Humanisme à Toulouse.
B. Baillaud. — Le Climat de Toulouse.
Barrière-Flavy. — Le Costume & l'Armement des Wisigoths aux V^e^ & VI^e^ siècles.
V^te^ Begouen — Le général Max Caffarelli du Falga.
— Une Espionne de Richelieu : M^me^ d'Amalvy née Sybille des Aigues.
Jules Buisson. — Toulouse. Peintres provinciaux de la France contemporaine : Jules Garipuy, Gilbert et Henri de Sévérac, Achille de Rayssac.
P. de Casteras. — La grotte de Bédeillac : ascension au Pic des Trois-Seigneurs.
G. Clavelier. — La langue de Fourès.
Henri Courteault. — Le plus ancien cahier des états de Béarn, Marsan et Saverdan (mars 1443).
B^on^ Desazars. — La Légende de Virgile à Toulouse : Le vrai Virgile toulousain.
— Un assassinat passionnel à Toulouse sous Henri IV.
M^gr^ Douais. — Inventaire du Trésor de Saint-Sernin de Toulouse (1246 1657).
D^r^ Graciette. — Une Société littéraire ignorée de Toulouse à la fin du dix-huitième siècle.
Jean de l'Hers. — Les derniers marquis de Verdelin.
Irigoyen y Olondriz (*Manuel*) — Les Agotes ou Cagots de la Navarre espagnole.
Joulin. — Fouilles de Martres-Tolosanes : La décoration sculpturale de la villa de Chiragan.
Laget — Histoire du grand théâtre de Toulouse.
Henri Lalou. — Des Charivaris dans le Midi de la France & leur répression.
Lamouzèle (Edm.). — Etude sur le corps de métier toulousain des fourbisseurs d'épées au commencement du dix-septième siècle.
Lestrade. — Œuvres d'art exécutées à la Dalbade aux seizième et dix-septième siècles.
Le commandant M*.** — La campagne du duc de Rohan dans le Lauraguais. — Les combats de Souilhe & de Soulhanels en 1627.
A. Maisonobe. — Le canal du Midi pendant la Révolution française.
Louis Maisonneuve. — Les Idées philosophiques de Fermat.
Émile Mathias. — Le Magnétisme terrestre dans la région toulousaine.
Léon-G. Pélissier. — La Mendicité à Lodève.
Édouard Privat — Le Château de Lourdes pendant la guerre de Cent-Ans (1360-1407).
Un Pyrénéen. — Histoire de l'Observatoire du Pic du Midi de Bigorre.
B^on^ de Rivières. — Une Princesse allemande en Albigeois : La comtesse d'Isembourg.
Ernest Roschach. — L'Historien Nicolas Bertrand.
Rumeau. — Larra et son église.
Edmond Saint-Raymond. — Dupuy Dugrez & son Traité sur la Peinture.
Louis de Santi. — Les Hérétiques albigeois du Lauraguais au treizième siècle.
Louis Vergne. — La Manufacture des tabacs de Toulouse.

NOTA. Tout ouvrage concernant la France méridionale & l'Espagne septentrionale, dont deux exemplaires auront été adressés à la Direction de la REVUE DES PYRÉNÉES, *45, rue des Tourneurs, sera l'objet d'un compte rendu critique.*

Digitized by Google

Revue des Pyrénées

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

FONDÉE PAR MM. JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : LE BARON **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

Paraissant tous les deux mois par livraisons de 100 pages environ.

Abonnement annuel : 10 francs.

TOME XIII

1901 — 6e LIVRAISON

SOMMAIRE

			Pages.
I.	LA GARONNE NAVIGABLE	**Ch. Duffart**	553
II.	AS CAMPS LAURAGUÉSES, *poésies*	Guy de Montgailhard.	575
III.	L'ART A TOULOUSE : MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE DU XVe AU XVIIIe SIÈCLE (*suite*)	**C. Douais**	584
IV.	UN MÉMORIALISTE TOULOUSAIN DU XVIIe SIÈCLE : L'ABBÉ JEAN DU FERRIER (1609-85)	**G. Doublet**	613
V.	UN INCIDENT DE L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE DE TOULOUSE EN 1789	**D. C**	631
VI.	CHRONIQUE DU MIDI. — TOULOUSE : *Société de gravure; Société archéologique.* — ALBIGEOIS : *Le mouvement intellectuel; H. de Toulouse-Lautrec.* — GERS : *Découverte d'un trésor à Sainte-Araille.* — GIRONDE : *Varia.* — HÉRAULT : *La fontaine monumentale de Cette; la statue d'Henri de Bornier.* — LANDES : *Hospice d'Aire.* — LOT-ET-GARONNE : *Varia.* — BASSES-PYRÉNÉES : *Congrès bascophile; almanach basque; almanach béarnais; école Gaston Phébus; palais d'hiver de Pau.* — HAUTES-PYRÉNÉES : *Hôtel de montagne; M. Gaston Balencie.* — ROUSSILLON : *Découverte d'un texte; holà! les démolisseurs; le Castillet.* — TARN-ET-GARONNE : *l'abbé Daux.*	**Cercamon**	634
VII.	BIOGRAPHIE TOULOUSAINE. (*Tailhant, Barbazan, Barincourt, Barrau, Baudot, Bénabent, Benoît, Boyer, Brouilhet, Carrière, Castaing, Cazaux, Cazeaux, Chabot, Courties, Dario, Darieux, Dastugue, Desentis, Despouy, Domingon, Drulhe, du Sauze, Font, Gotis-Roquebrune, Héliot, Hubert, Julien, Lamouroux, Laterrasse, Lavaur, Lecler, Leclerc, Lespagnole, Marrax, Ortric, Ourtau, Mothe, Nauges, Roux, Séverat, Sicard, Souques, Tatareau.*)	**S. S. S**	654

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

45, RUE DES TOURNEURS, 45

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

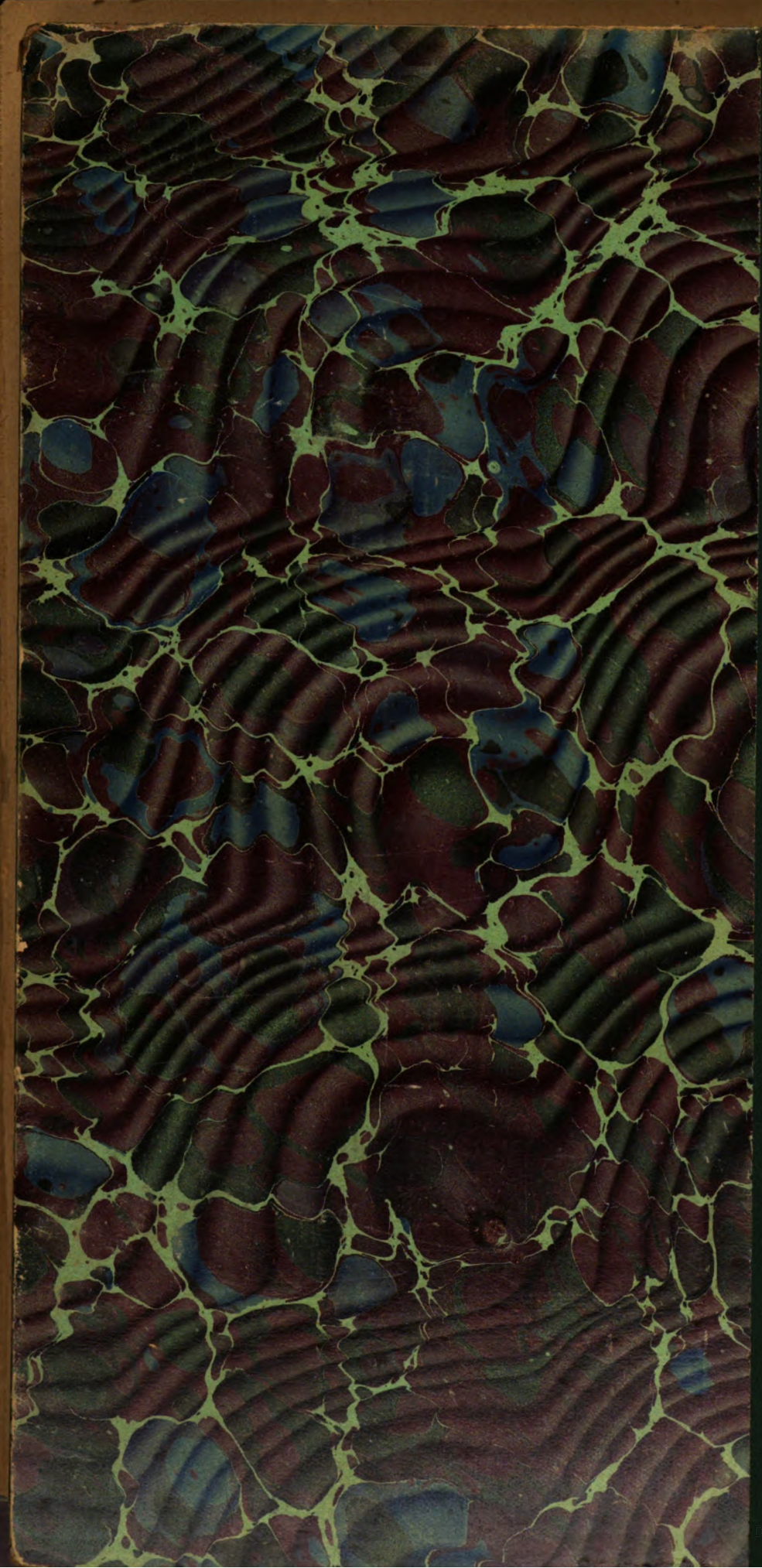
Digitized by Google